

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination multiple.
Pages 134 & 259 comportent une numérotation fautive: p. 124 & 324.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
						<input checked="" type="checkbox"/>					
12x		16x		20x		24x		28x		32x	

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA.
VOL. XVIII.

1841
1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA.

DU 17 JANVIER AU 19 AVRIL, 1884, CES DEUX JOURS
INCLUS.

DANS LA QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE DU RÉGNE DE SA MAJESTÉ,
LA REINE VICTORIA.

ETANT LA 2^e SESSION DU 5^e PARLEMENT DU CANADA.

SESSION, 1884.

IMPRIMES PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

PROCLAMATIONS.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, *par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous ceux que les présentes peuvent concerner—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quatrième jour du mois de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le TREIZIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÈMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

À Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-HUITIÈME jour de JUIN, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au treizième jour du mois d'Août courant, auquel temps vous étiez tenus, et ils vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de St. Michel et St. Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIXIÈME jour d'AOÛT, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-quatrième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état

et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit, **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. **TÉMOIN**, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Conseiller Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le Marquis de Lorne), Chevalier de Notre Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LANSDOWNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre de Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—**SALUT:**

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au cinquième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité d'Ottawa; **SACHEZ MAINTENANT**, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait opposer le Grand Sceau du Canada. **TÉMOIN**, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY FITZMAURICE, Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, Comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et Lord Wycombe, Baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Comte de Kerry et Comte de Shelburne, Vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, Baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; Gouverneur Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DEUXIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

LANSLOWNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc. etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance de Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au dix-septième jour de décembre prochain, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS AVONS JUGÉ A PROPOS de le proroger de nouveau à JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de JANVIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE prochain ; car NOUS VOULONS que vous et chacun de vous, à cet égard soyez exonérés ; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre Cité d'OTTAWA, JEUDI, le DIX-SEPTIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, Comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Calne et Calnestone dans le comté de Wilts, et Lord Wycombe, Baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Comte de Kerry et Comte de Shelburne, Vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, Baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande ; Gouverneur Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce DIXIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA.

SECONDE SESSION DU CINQUIÈME PARLEMENT, 1884.

Jeudi, 17 janvier, 1884.

Le parlement étant, ce jour, convoqué par proclamation (ci-annexée) pour la dépêche des affaires, et les membres de la Chambre étant assemblés ;

PRIÈRE.

Un message est apporté par *Béné E. Kimber*, écuyer, Huissier de la Vergé Noire :—

M. L'ORATEUR :

Son Excellence le Gouverneur Général requiert la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, dans la salle des séances du Sénat :—Et de retour ;

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément à "l'Acte des élections fédérales contestées, 1874," des certificats concernant les élections pour les districts électoraux d'*Albert, Lunenburg et Kent (Ontario)* :

Et les dits certificats sont lus, et il est ordonné qu'il soient entrés dans les journaux de cette Chambre, comme suit :—

ELECTION CONTESTÉE D'ALBERT.

Dans la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES,

Dans une pétition d'élection se plaignant de l'élection illégale de *John Wallace* à l'élection pour le district électoral du comté d'*Albert*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, tenue le vingtième jour de juin, A. D. 1882, dans laquelle pétition *Alexander Rogers* était pétitionnaire, et *John Wallace* répondant.

A l'Orateur de la Chambre des Communes et au greffier de la Chambre des Communes (ou autre officier remplissant pour le temps présent les fonctions du dit greffier) :—

Cette pétition d'élection a été instruite devant moi, l'un des juges de la Cour Suprême du *Nouveau-Brunswick*, à *Hopewell*, dans le comté d'*Albert*, le quatrième jour de janvier, A. D. 1883, et à différents jours entre cette date et le second jour de mai, A. D. 1883, et je certifie par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, le jour en dernier lieu mentionné, j'ai décidé que la dite élection du dit *John Wallace* était nulle, et j'annexe aux présentes une copie des notes de la preuve.

J'ai aussi à faire rapport qu'il n'a pas été prouvé que des actes de corruption aient été commis par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance ou avec son consentement, et qu'il n'y a aucune raison de croire que des actes de corruption aient été commis dans une mesure considérable à la dite élection.

Daté ce 6ème jour de juin, A. D. 1883.

G. E. KING,
J. C. S.

ÉLECTION CONTESTÉE DE LUNENBURG.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE,
15 août 1883.

MONSIEUR,

Une pétition sous l'autorité de l'*Acte des Elections Fédérales Contestées, 1884*, se plaignant de l'élection de *Thomas Twining Keefer* pour le district électoral du comté de *Lunenburg*, dans cette province, le vingtième jour de juin, A. D. 1882, et réclamant le siège pour le pétitionnaire *Charles Edwin Kaubach*, ayant été dûment produite, a été instruite devant moi; et à la clôture de l'instruction, le lundi, 6me jour d'août courant, j'ai décidé que la dite élection était nulle par suite des irrégularités commises par les sous-officiers-rapporteurs des sections de votation sept et treize.

Et je vous certifie maintenant ma décision, conformément au statut, et j'annexe aux présentes une copie des notes de la preuve.

Et attendu qu'il a été formulé des accusations portant que des actes de corruption avaient été commis à la dite élection, je fais de plus, conformément au dit acte, rapport comme suit :—

Qu'il n'a pas été prouvé que des actes de corruption aient été commis par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance ou avec son consentement.

Que la seule personne convaincue de s'être rendue coupable d'un acte de corruption, est *Henry Jost, junior*, de *Lunenburg*, dans le dit district électoral, lequel, d'après la preuve, a offert à un voteur, le nommé *Joshua Knickle*, la somme de quatre piastres pour voter pour le pétitionnaire, mais que l'offre n'a pas été acceptée.

Je n'ai aucune raison de croire que des actes de corruption aient été commis dans une mesure considérable à l'élection à laquelle se rapporte la pétition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

SAMUEL RIGBY,

L'un des juges de la Cour Suprême de la Nouvelle-Écosse.

ÉLECTION CONTESTÉE DE KENT, ONTARIO.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

TORONTO, 31 décembre, 1883.

In re Election de Kent,

JAMES SAMSON,

Pétitionnaire,

et

HENRY SMYTH,

Répondant.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport, que lors de l'instruction de cette élection, j'ai trouvé que le dit *Henry Smyth* n'avait pas été dûment élu et que l'élection était nulle.

Comme motif de la décision susdite, j'ai trouvé qu'un acte de corruption a été prouvé contre le nommé *Edward J. Roach*, qui était un agent du répondant.

J'ai trouvé qu'il n'y avait aucune preuve d'actes de corruption de la part du répondant personnellement.

J'ai l'honneur de faire rapport que, dans mon opinion, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

J'annexe aux présentes une copie des notes de la preuve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

THOMAS GAULT,
J.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, que conformément à l'Acte 37 *Victoria*, chapitre 10, clause 36, il a adressé ses mandats au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant d'émettre de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts d'*Albert, Lunenburg et Kent (Ontario)*.

M. l'Orateur informe de plus la Chambre, que le greffier de la Chambre a reçu de Son Honneur le juge *Armour*, l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément, à l'Acte des élections fédérales contestées, 1874, des certificats concernant les élections pour les districts électoraux de *Lennox* et de la division ouest du comté de *Middlesex*.

Et les dits certificats sont lus, et il est ordonné qu'ils soient entrés dans les journaux de cette Chambre, comme suit :

ÉLECTION CONTESTÉE DE LENNOX.

A JOHN GEORGE BOURINOT, écr.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR.—En l'absence de l'Orateur de la Chambre des Communes, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, tel que prescrit par la loi, mon rapport sur l'instruction que j'ai faite de la pétition d'élection contre l'élection pour le comté de *Lennox* tenue le 20 juin 1882.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. D. ARMOUR,
J.

COBourg, 23 octobre 1883.

Dans le Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Lennox, tenue le vingtième jour de juin, A.D. 1882.

Entre

NATHAN ALLEN CATON,
JOHN MARTIN, et
JACOB SCHERMERHORN,

Pétitionnaires,

et

Le Très Honorable sir JOHN A. MACDONALD,
Répondant,

Je, l'honorable *John Douglas Armour*, l'un des juges de la Cour du Banc de la Reine pour Ontario, et le juge devant lequel la pétition d'élection dans la présente cause a été instruite, les 10^{me} et 11^{me} jours d'octobre, A.D. 1883, certifie par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, j'ai décidé que le dit Très-Honorable sir *John A. Macdonald*, C.C.B., n'avait pas été dûment élu et que la dite élection était nulle; et je certifie de plus que copie des notes de la preuve faite lors de la dite instruction est annexée au présentes.

Et je certifie par les présentes qu'aucun acte de corruption n'a été prouvé comme ayant été commis par aucun candidat à telle élection, ou à sa connaissance ou avec son consentement.

Et je fais de plus rapport que *Alexander H. Roe, Stephens Davis, Peter Davis, George Davis, Jefferson Davis, Riley Pringle, Gilbert Dunn, Bryan McCann, Alexander Sedore, Benjamin Sedore, Louis Sedore, Daniel McAuley, Alexander Hewitt, Edward Deluei, Lorenzo York, Samuel Kelly, James Carscallen, Elijah Storr, Robert Denison, James Binell, William Paul, Charles Milburn, Zéphraim Grooms, William Henry Bradshaw, et James O'Brien*, ont été convaincus, lors de la dite instruction, d'avoir commis des actes de corruption à la dite élection.

Et je fais de plus rapport, autant que j'en puis juger d'après la preuve faite devant moi, que des actes de corruption n'ont pas été commis et qu'il n'y a pas raison de croire qu'il en ait été commis dans une mesure considérable à la dite élection.

Et je suis d'opinion qu'aucun acte des parties à la dite pétition n'a été de nature à rendre incomplète l'enquête qui a été faite sur les circonstances de l'élection, et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

Daté ce vingt-troisième jour d'octobre, A.D., 1883.

J. D. ARMOUR,
J.

ÉLECTION CONTESTÉE DE MIDDLESEX-OUEST.

A JOHN GEORGE BOURINOT, écr.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport sur l'instruction de la pétition d'élection contre l'élection de Middlesex-Ouest tenue le 20 juin 1882.

COROUQ, 1er novembre 1883.

Bien sincèrement à vous,

J. D. ARMOUR,
J.

Dans le Banc de la Reine.

ACTES DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de la division-ouest du comté de Middlesex, tenue le 20^{me} jour de juin A.D. 1882.

Entre

SAMUEL JOHNSTON WATNER,

Pétitionnaire,

et

GEORGE W. ROSS,

Répondant.

Je, l'honorable *John Douglas Armour*, l'un des juges de la Cour du Banc de la Reine pour Ontario, et le juge devant lequel la pétition d'élection dans la présente cause a été instruite, le 23^{me} jour d'octobre, A. D. 1883, certifie par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, j'ai décidé que le dit *George W. Ross* n'avait pas été dûment élu et que la dite élection était nulle; et je certifie de plus que copie des notes de la preuve faite lors de la dite instruction est annexée aux présentes.

Et je certifie par les présentes qu'aucun acte de corruption n'a été prouvé comme ayant été commis par aucun candidat à telle élection, ou à sa connaissance ou avec son consentement.

Et je fais de plus rapport que *William Harper*, junior, et *John Barry* ont été convaincus, lors de la dite instruction, d'avoir commis des actes de corruption à la dite élection.

Et je fais de plus rapport, tant que j'en puis juger d'après la preuve faite devant moi, que des actes de corruption n'ont pas été commis et qu'il n'y a pas raison de croire qu'il en ait été commis dans une mesure considérable à la dite élection; et je suis d'opinion qu'aucun acte des parties à la dite pétition n'a été de nature à rendre incomplète l'enquête qui a été faite sur les circonstances de l'élection et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

Daté ce 1^{er} jour de novembre, A.D. 1883.

J. D. ARMOUR,
J.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que conformément à l'acte 37 *Victoria*, chapitre 10, clauses 5 et 36, le greffier de la Chambre a adressé ses mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux de *Lennox* et de *Middlesex*.

M. l'Orateur informe de plus la Chambre qu'il a reçu de Son Honneur le juge *Armour*, l'un des juges choisis pour la décision des pétitions d'élection, conformément à l'"Acte des élections fédérales contestées, 1874," des certificats concernant les élections pour les districts électoraux de la division ouest du comté de *Huron*, et de la division sud du comté de *Simcoe*.

Et les dits certificats sont lus, et il est ordonné qu'ils soient entrés dans les journaux de cette Chambre, comme suit:—

ÉLECTION CONTESTÉE DE HURON-OUEST.

A l'honorable **GEORGE A. KIRKPATRICK**,
Orateur de la Chambre des Communes.

Dans le Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de la division-ouest du comté de *Huron*, tenue le 20 juin, A.D. 1882.

Entre

JAMES MITCHELL,

Pétitionnaire,

et

MALCOLM COLIN CAMERON,

Répondant.

Je, l'honorable *John Douglas Armour*, l'un des juges de la Cour du Banc de la Reine pour *Ontario*, et le juge devant lequel la pétition d'élection dans la présente cause a été instruite le seizième jour d'octobre et le dix-neuvième jour de novembre, A.D. 1883, certifie par les présentes qu'aucune preuve n'a été produite devant moi au soutien de la dite pétition, et en conséquence j'ai renvoyé la dite pétition, sans frais, sur la demande du pétitionnaire, et j'ai décidé que le dit répondant était dâment élu.

Daté ce 1er jour de décembre, A.D. 1883.

J. D. ARMOUR,
J.

ÉLECTION CONTESTÉE DE SIMCOE-SUD.

A l'honorable **GEORGE A. KIRKPATRICK**,
Orateur de la Chambre des Communes, *Ottawa*.

Dans le Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de la division-sud du comté de *Simcoe*, tenue le vingtième jour de juin, A.D. 1882.

Entre

SAMUEL BELL,
JOHN WILSON, et
SAMUEL ROGERS,

Pétitionnaires,

et

RICHARD TYRWHITT,

Répondant.

Je, l'honorable *John Douglas Armour*, l'un des juges de la Cour du Banc de la Reine pour *Ontario*, et le juge devant lequel la pétition d'élection dans la présente cause a été instruite le 11me jour de décembre, A.D. 1883, certifie par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, j'ai décidé, avec le consentement et

à la demande des deux parties, que la dite pétition serait renvoyée sans frais, et que le dit répondant était dûment élu; et je certifie de plus que copie des notes de la preuve faite lors de la dite instruction est annexée aux présentes.

Et je certifie par les présentes qu'aucun acte de corruption n'a été prouvé comme ayant été commis par aucun candidat à telle élection, ou à sa connaissance ou avec son consentement.

Et je fais de plus rapport que des actes de corruption n'ont pas été commis, et qu'il n'y a pas raison de croire qu'il en ait été commis dans une mesure considérable à la dite élection.

Et je suis d'opinion qu'aucun acte des parties à la dite pétition n'a été de nature à rendre incomplète l'enquête qui a été faite sur les circonstances de l'élection, et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

Daté ce 2^{me} jour de décembre, A. D. 1883.

J. D. ARMOUR,
J.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que pendant la vacance, il a reçu de différents députés, notification des vacances suivantes survenues dans la représentation des districts électoraux de la cité et du comté d'*Halifax, Kent, (N.-B.), Huron* (division sud,) *Soulanges* et *York (N.-B.)*, et qu'il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux respectivement :

PUISSANCE DU CANADA, }
Savoir: } Chambre des Communes.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, les soussignés, vous notifions par les présentes qu'il est survenu une vacance dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral d'*Halifax*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la Couronne, savoir: la charge de lieutenant-gouverneur de la dite province de la *Nouvelle-Ecosse*, par *Matthew Henry Richey*, écr.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'*Ottawa*, ce troisième jour de juillet 1883.

JOHN A. MACDONALD, [L.S.]
Député du district électoral du
Comté de *Carleton, Ontario*.

HECTOR L. LANGEVIN, [L.S.]
Député du district électoral de la
Cité des *Trois-Rivières*.

A l'honorable GEORGE A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes du *Canada*.

Je déclare que j'ai l'intention de résigner, et je résigne par les présentes, mon mandat de député à la Chambre des Communes du *Canada* pour le district électoral de *Kent*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, et vous êtes prié de vous considérer comme étant régulièrement notifié de ma démission.

En foi de quoi, j'ai apposé aux présentes mon seing et sceau à *Bouctouche, N.B.*, dans le dit comté de *Kent*, ce neuvième jour d'août, A. D. 1883.

G. A. GIBOUARD, [L.S.]
M.P.

Signé, scellé et délivré en présence de: }
A. RENAUD, }
A. D. RICHARD. }

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

Je, *John McMillan*, membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la division sud du comté de *Huron*, dans la province d'*Ontario*, déclare par les présentes, conformément au statut à cette fin, que j'ai l'intention de résigner mon mandat comme député de ce district, et par les présentes, je donne ma démission, en conséquence.

JOHN McMILLAN, [L.S.]

Signé, scellé et délivré en présence de :
 de la ville de *Goderich*, dans le comté
 de *Huron*, avocat,
 de la ville de *Goderich*, dans le comté
 de *Huron*, journaliste.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes :

Nous, les soussignés, vous donnons, par les présentes, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de *Soulanges*, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la Couronne, par *Raoul S. de Beaujeu*, écuyer.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'*Ottawa*, ce onzième jour de décembre 1883.

JOHN A. MACDONALD, [L.S.]
 Député du district électoral de *Carleton*.

J. A. CHAPLEAU,
 Député du district électoral de *Terrebonne*.

POISSANCE DU CANADA, }
 Savoir : } Chambre des Communes.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes :

Nous, les soussignés, vous donnons, par les présentes, avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de *York*, dans la province du *Nouveau Brunswick*, par suite du décès de *John Pickard*, écrivain.

Donné sous nos seings et sceaux, dans la cité d'*Ottawa*, ce vingt-huitième jour de décembre 1883.

S. L. TILLEY, [L.S.]
 Député du district électoral de
 la cité de *Saint-Jean, N.-B.*

JOHN COSTIGAN,
 Député du district électoral de
Victoria, N.B.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, copie d'un mandat indiquant qu'une vacance était survenue dans la représentation du district électoral de *Lévis*, et que le greffier de la Couronne en Chancellerie a, sous l'autorité de l'acte 41 *Victoria*, chapitre 5, clause 14, paragraphe 2, émis un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral :

PUISSANCE DU CANADA, }
Savoir : } Chambre des Communes.

A RICHARD POPE, écr.,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

L'Orateur de la Chambre des Communes étant absent du *Canada*, les présentes sont pour vous enjoindre, par et en vertu du 41^{me} *Victoria*, chap. 5, clause 14, paragraphe 2, d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un membre devant représenter, dans le présent parlement, le district électoral de *Lévis*, dans la province de *Québec*, aux lieu et place de l'honorable *Joseph G. Blanchet*, lequel, depuis son élection pour le dit district électoral, a accepté une charge salariée sous la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, le quatrième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-trois.

(Signé) M. BOWELL, [L.S.]
Député du district électoral de la
division nord du comté de *Hastings*.

(Signé) JOHN COSTIGAN, [L.S.]
Député pour le district
électoral de *Victoria, N.-B.*

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que, durant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie les certificats suivants, savoir :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du onzième jour du mois de juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au shérif du comté d'*Albert*, comme officier-rapporteur pour le district électoral d'*Albert*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *John Wallace*, dont l'élection a été déclarée non avenue, *John Wallace*, de *Hillsboro*, écuyer, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,
Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatrième jour du mois de juillet dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au shérif de *Halifax*, dans la province de la *Nouvelle-Écosse*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Matthew Henry Richey*,

qui a accepté de la Couronne un office salarié; *John Fitz William Stairs*, de *Dartmouth*, manufacturier, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dix-huitième jour du mois de septem bre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *Henry S. Jost*, écuyer, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Lunenburg*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement, aux lieu et place de *Thomas F. Keefer*, dont l'élection a été déclarée non avenue; *Charles Edwin Kaulbach*, de *Lunenburg*, gentilhomme, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection, en date du vingt-huitième jour du mois d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général et adressé au shérif du comté de *Kent*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Kent*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *Gilbert Anselme Girouard*, démissionnaire; *Pierre A. Landry*, de *Dorchester*, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatrième jour du mois d'octobre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *L. N. Carrier*, régistrateur, comme officier-rapporteur pour le district de *Lévis*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de l'honorable *J. G. Blanchet*, qui a accepté de la Couronne un officé

salarié; *Isidore Noel Belleau*, de la ville de *Lévis*, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du sixième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au shérif des comtés de *Lennox* et *Addington*, comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de *Lennox*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place du très-honorable sir *John A. Macdonald*, C.C.B., dont l'élection a été déclarée non avenue; *David Wright Allison*, du township d'*Adolphustown*, cultivateur, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-quatrième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *William Glass*, shérif, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division ouest du comté de *Middlesex*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *George William Ross*, dont l'élection a été déclarée non avenue; *Donald Mackenzie Cameron*, de la ville de *Strathroy*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du dixième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *James Dickson*, régistrateur, comme officier-rapporteur pour le district électoral de la division sud du comté de *Huron*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *John McMillan*, démissionnaire, l'honorable sir *Richard John Cartwright*, C.C.M.G., de la cité de *Kingston*, a été

rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 14 janvier 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du onzième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *Antoine M. Pharaud*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Soulanges*, dans la province de *Québec*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux lieu et place de *G. B. L. G. H. S. de Beaujeu*, qui a accepté de la Couronne un office salarié; *James William Bain*, de la paroisse de *St. Polycarpe*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

John Wallace, écuyer, député du district électoral d'*Albert*; *Isidore Noël Belleau*, écuyer, député du district électoral de *Lévis*; l'Honorable sir *Richard John Cartwright*, C. C. M. G., député du district électoral de la division sud du comté de *Huron*; *Pierre Amand Landry*, écuyer, député du district électoral de *Kent, N.-B.*; *David Wright Allison*, écuyer, député du district électoral de *Lennox*; *James William Bain*, écuyer, député du district électoral de *Soulanges*; *John Fitz William Stairs*, écuyer, député du district électoral d'*Halifax*; et *Charles Edwin Kaubach*, écuyer, député du district électoral de *Lunenburg*, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald*, ait la permission de présenter un bill concernant la prestation des serments d'office

Il présente, en conséquence, le bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du parlement, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit :—

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Pour la première fois, j'ai recours à vos avis et à votre assistance dans l'exercice des importantes fonctions qui m'ont été conférées par Sa Majesté.

C'est pour moi une source de profonde satisfaction d'avoir été placé par Sa Majesté dans un poste où comme Son représentant, je suis appelé à prendre part aux affaires publiques de la Puissance, et à co-opérer avec vous dans l'exécution des devoirs honorables dont vous venez vous occuper.

Je me réjouis d'apprendre que, bien que les dernières moissons n'aient pas été aussi productives que les précédentes, et que l'expansion rapide de votre commerce paraisse avoir été, dans une certaine mesure suivi d'une exagération des affaires, la situation générale du pays est néanmoins telle que je puis vous féliciter de sa prospérité.

Le succès marqué obtenu par le Canada à l'exposition internationale des pêcheries, à Londres, doit vous causer une vive satisfaction, et il a grandement servi, je n'en doute pas; à démontrer à l'univers la richesse de nos pêcheries et l'étendue de nos industries et nos ressources maritimes.

Les commissaires nommés par mon prédécesseur pour la refonte des statuts concernant la Puissance ont poursuivi leur tâche avec diligence, et je suis en état de soumettre à votre examen soixante chapitres environ de ce travail de refonte. Le reste de l'ouvrage sera préparé et le tout révisé, dans le cours de la présente année, de sorte qu'à votre prochaine session, le rapport final sera prêt à être soumis à votre approbation.

Le nombre des immigrants au Canada, pendant la dernière saison, a été, je suis heureux de le constater, plus considérable que dans aucune autre année précédente. C'est une preuve que plus le Canada est connu, plus il est apprécié par ceux qui cherchent une patrie dans le nouveau monde.

On est à faire des arrangements pour diminuer les frais de transport des immigrants à l'intérieur, et j'ai raison de croire que le résultat sera une augmentation constante, à l'avenir, de colons désirables.

Pendant la vacance, les négociations ont été reprises avec la Colombie-Britannique au sujet de certaines matières qui, depuis quelque temps avaient été la cause de différends entre les deux gouvernements. L'un de mes ministres, avec la mission spéciale de rétablir l'entente sur toutes les questions en litige, s'est rendu l'été dernier dans cette province et ses efforts ont eu un heureux succès. Si vous donnez votre approbation aux arrangements alors faits, toutes les causes de différends auront disparu et les relations les plus cordiales entre les gouvernements du Canada et de la province seront établies. Les papiers vous seront soumis et vous serez appelé à adopter des lois qui me permettront de donner effet à ces arrangements.

L'augmentation rapide de la population dans le Nord-Ouest rend nécessaires certains amendements à l'acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et votre attention sera attirée sur cette question importante.

Le progrès fait par les sauvages dans le Manitoba et le Nord-Ouest, durant l'année dernière, a été en général satisfaisant. Les bandes comprises dans les différents traités se sont pour la plus part retirées dans leurs réserves.

Il vous sera soumis un projet de loi ayant pour objet de favoriser davantage leurs intérêts, et aussi une mesure applicable à toute la Puissance, ayant pour but d'encourager le groupes de sauvages les plus avancés, à assumer leur part de responsabilité dans le gouvernement du pays.

Le projet de loi qui vous a été soumis, à la dernière session, concernant la représentation du peuple dans le parlement et l'assimilation des franchises électoraux des différentes provinces est devant le pays depuis un an. Il sera présenté de nouveau et je le recommande à votre attention.

Je me permets aussi d'insister sur l'utilité de réglementer le travail dans les manufactures et de pourvoir à la protection de l'artisan et de sa famille. Le projet de loi qui vous a été soumis, à la dernière session, vous sera présenté avec quelques modifications.

Les progrès rapides faits par le chemin de fer du Pacifique canadien se sont continués pendant l'année dernière. Des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de Pembroke à Port Moody, mille sept cent trente-huit milles sont maintenant construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours des deux années prochaines. Bien que le délai dans lequel la compagnie du Pacifique est tenue de finir le chemin n'expire qu'en 1891, mon gouvernement a pensé qu'il était de la plus grande importance, pour l'établissement du

Nord-Ouest et le développement de notre commerce, que l'achèvement du chemin de fer d'une mer à l'autre fut hâté, et que la compagnie fut mise en état d'ouvrir la ligne sur tout son parcours pour le printemps 1886.

Dans ce but et afin d'aider la compagnie à se procurer le capital nécessaire pour cet objet, par le placement de ses actions non vendues, le gouvernement a consenti, moyennant le dépôt entre ses mains d'une somme et de garanties suffisantes, à assurer le paiement d'un dividende minimum de trois pour cent, pendant dix ans, sur soixante-cinq millions d'actions.

Cet arrangement a été fait avec la conviction que par là les actions seraient plus fermes et acquerraient une plus-value sur le marché. Un concours de circonstances défavorables a empêché la réalisation de ces espérances et la compagnie n'a pu obtenir le capital nécessaire par la vente de son stock. Vous devrez rechercher avec le plus grand soin les meilleurs moyens de prévenir tout retard dans le grand but à atteindre : l'achèvement rapide du chemin de fer.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'exploitation de la partie terminée du chemin de fer prouve de la manière la plus évidente la solidité de cette œuvre comme entreprise commerciale, et sa grande valeur pour le Canada.

Le trafic sur le chemin de fer International a été beaucoup plus considérable qu'en aucune année précédente, sans ajouter aux charges du pays. Cela prouve, d'une manière satisfaisante, le développement continu du commerce entre l'Est et l'Ouest du Canada.

Un arrangement provisoire conclu avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à l'effet de garder l'embranchement de Pictou et d'acquérir le chemin de fer de prolongement vers l'Est jusqu'au détroit de Canso, sera soumis à votre approbation.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice vous seront soumis. Vous trouverez que les dépenses ont été considérablement moindres et les recettes plus considérables que les évaluations. L'excédent surpasse celui de toute année précédente.

Les revenus de la première moitié de l'exercice en cours, notwithstanding les importations considérables de la dernière session, nous donnent raison de conclure que les prévisions budgétaires pour cet exercice seront suffisamment réalisées.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis, et vous trouverez, je l'espère, qu'il a été préparé en vue d'une sage économie.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai la confiance que vous donnerez tout le soin et l'attention nécessaires à la considération des questions que j'ai mentionnées et de toutes autres matières concernant les intérêts publics qui pourront vous être soumises.

Sur motion de sir John A. Macdonald, secondé par sir Hector L. Langevin, Ordonné, que le discours de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres du parlement de la Puissance du Canada, soit pris en considération demain.

Sur motion de sir John A. Macdonald, secondé par sir Charles Tupper,

Résolu, Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1. Privilèges et élections.—2. Lois expirantes.—3. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4. Bills privés.—Ordres permanents.—5. Impressions.—6. Comptes publics.—7. Banques et commerce.—8. Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront déferés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autres de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport du bibliothécaire du parlement sur l'état de la bibliothèque. (*Documents de la session N° 17.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 18 Janvier 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—
Par M. *Beaty*,—la pétition de la chambre de commerce de *Toronto* et de l'association de la Halle au blé de *Toronto*.

Par M. *Amyot*,—la pétition de *Athanase Dufresne*, et autres.

Par M. *Farrow*,—la pétition de la corporation municipale du village de *Brussels*, *Ontario*.

L'ordre du jour pour la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres du Parlement, étant lu;

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. *Macmaster* propose, secondé par M. *Belleau*, qu'il soit résolu:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session, et, de plus, pour assurer Son Excellence que nous recevons avec le plus grand plaisir la gracieuse assurance de Son Excellence qu'en ayant pour la première fois recours à nos avis et à notre assistance dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été conférées par Sa Majesté, c'est pour Elle une source de profonde satisfaction d'avoir été placée par Sa Majesté dans un poste où, comme Son représentant, Elle est appelée à prendre part aux affaires publiques de la Puissance, et à coopérer avec nous dans l'exécution des devoirs honorables dont nous venons nous occuper.

Que nous nous réjouissons de voir que, bien que les dernières moissons n'aient pas été aussi productives que les précédentes, et que l'expansion rapide de notre commerce paraisse avoir été, dans une certaine mesure, suivie d'une exagération des affaires, Son Excellence pense que la situation générale du pays est néanmoins telle qu'Elle puisse nous féliciter de sa prospérité.

Que le succès marqué obtenu par le *Canada* à l'exposition internationale des pêcheries, à *Londres*, nous cause une vive satisfaction, car il a grandement servi, nous n'en doutons pas, à démontrer à l'univers la richesse de nos pêcheries et l'étendue de nos industries et ressources maritimes.

Que nous sommes bien aises d'apprendre que les commissaires nommés par le prédécesseur de Son Excellence pour la refonte des statuts concernant la Puissance ont poursuivi leur tâche avec diligence; que Son Excellence est en état de soumettre à notre examen soixante chapitres environ de ce travail de refonte, et que le reste de l'ouvrage sera préparé et le tout révisé dans le cours de la présente année, de sorte qu'à notre prochaine session le rapport final sera prêt à être soumis à notre approbation.

Que nous éprouvons la plus grande satisfaction de savoir que le nombre des immigrants au *Canada*, pendant la dernière saison, a été plus considérable que dans aucune autre année précédente; que nous y voyons avec Son Excellence une preuve que plus le *Canada* est connu, plus il est apprécié par ceux qui cherchent une patrie dans le nouveau monde; et que nous espérons que les arrangements qu'Elle nous dit être en voie de se faire pour diminuer les frais de transport des immigrants à l'intérieur, auront pour résultat une augmentation constante, à l'avenir, de colons désirables.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés que, pendant la vacance, les négociations ont été reprises avec la *Colombie-Britannique* au sujet de certaines matières qui depuis quelque temps avaient été la cause de différends entre les deux gouvernements; que l'un des ministres de Son Excellence, avec le missionnaire spéciale de rétablir l'entente sur toute les questions en litige, s'est rendu l'été dernier

dans cette province et que ses efforts ont eu un heureux succès ; que nous espérons pouvoir donner notre approbation aux arrangements alors faits, et que par là toutes les causes de différends auront disparu et les relations les plus cordiales entre les gouvernements du *Canada* et de la province seront établies ; et que tous papiers qui nous seront soumis et que toutes mesures qui nous seront présentées afin de permettre à Son Excellence de donner effet à ces arrangements, recevront notre plus sérieuse attention.

Que nous reconnaissons que l'augmentation rapide de la population dans le *Nord-Ouest* peut rendre nécessaires certains amendements à l'acte concernant les *Territoires du Nord-Ouest*, et que nous nous occuperons volontiers de cette question importante.

Que nous apprenons avec plaisir que le progrès fait par les sauvages dans le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, durant l'année dernière, a été en général satisfaisant, et que les bandes comprises dans les différents traités se sont pour la plupart retirées dans leurs réserves ; et que tout projet de loi qui nous sera soumis ayant pour objet de favoriser davantage leurs intérêts, ainsi que toute mesure applicable à toute la Puissance, ayant pour but d'encourager les groupes de sauvages les plus avancés à assumer leur part de responsabilités dans le gouvernement du pays, seront volontiers pris en considération.

Que le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session concernant la représentation du peuple dans le parlement et l'assimilation des franchises électorales des différentes provinces, et qui est devant le pays depuis un an, recevra, lorsqu'il nous sera présenté de nouveau, toute l'attention que Son Excellence nous recommande.

Que nous reconnaissons parfaitement l'utilité de réglementer le travail dans les manufactures et de pourvoir à la protection de l'artisan et de sa famille, et que nous sommes heureux d'apprendre que le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session, nous sera présenté de nouveau avec quelques modifications.

Que nous apprenons avec le plus grand intérêt que les progrès rapides faits par le chemin de fer du Pacifique Canadien se sont continués pendant l'année dernière ; que des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de *Pembroke* à *Port-Moody*, mille sept cent trente-huit milles sont maintenant construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours des deux années prochaines ; et que bien que le délai dans lequel la compagnie du Pacifique est tenue de finir le chemin n'expire qu'en 1891, le gouvernement de Son Excellence a pensé qu'il était de la plus grande importance, pour l'établissement du *Nord-Ouest* et le développement de notre commerce, que l'achèvement du chemin de fer d'une mer à l'autre fut hâté, et que la compagnie fût mise en état d'ouvrir la ligne sur tout son parcours pour le printemps 1886.

Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer que dans ce but, et afin d'aider la compagnie à se procurer le capital nécessaire pour cet objet, par le placement de ses actions non vendues, le gouvernement a consenti, moyennant le dépôt entre ses mains d'une somme et de garanties suffisantes, à assurer le paiement d'un dividende minimum de trois pour cent, pendant dix ans, sur soixante-cinq millions d'actions, cet arrangement ayant été fait avec la conviction que par là les actions seraient plus fermes et acquerraient une plus-value sur les marchés, quoiqu'un concours de circonstances défavorables ait empêché la réalisation de ces espérances et que la compagnie n'ait pu obtenir le capital nécessaire par la vente de son stock ; et que nous reconnaissons la nécessité de rechercher avec le plus grand soin quels seraient les meilleurs moyens de prévenir tout retard dans le grand but à atteindre : l'achèvement rapide du chemin de fer.

Que nous partageons le plaisir exprimé par Son Excellence de pouvoir nous dire que l'exploitation de la partie terminée du chemin de fer prouve de la manière la plus évidente la solidité de cette œuvre comme entreprise commerciale, et sa grande valeur pour le *Canada*.

Que nous croyons avec Son Excellence que le trafic sur le chemin de fer Inter-colonial, qui a été beaucoup plus considérable qu'en aucune année précédente, sans

ajouter aux charges du pays, est une preuve satisfaisante du développement continu du commerce entre l'Est et l'Ouest du *Canada*.

Que nous examinerons volontiers l'arrangement provisoire conclu avec le gouvernement de la *Nouvelle-Ecosse*, à l'effet de garder l'embranchement de Pictou et d'acquérir le chemin de fer de prolongement vers l'Est jusqu'au détroit de *Canso*, que Son Excellence nous dit devoir être soumis à notre approbation.

Que nous remercions Son Excellence de vouloir bien nous informer que les comptes du dernier exercice nous seront soumis. Que nous serons bien aises d'y voir que les dépenses ont été considérablement moindres et les recettes plus considérables que les évaluations; que l'excédant dépasse celui de toute année précédente, et que les revenus de la première moitié de l'exercice en cours, nonobstant les importations considérables de la dernière saison, nous donnent raison de conclure que les prévisions budgétaires pour cet exercice seront suffisamment réalisées.

Que nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui doit nous être soumis, et que nous avons tout lieu de croire avoir été préparé en vue d'une sage économie.

Que Son Excellence peut être certaine que nous donnerons tout le soin et l'attention nécessaire à la considération des questions qu'Elle a mentionnées et de toutes autres matières concernant les intérêts publics qui pourront nous être soumises.

Ordonné, que chaque paragraphe de la dite motion soit mis aux voix.

Et le premier paragraphe et les suivants étant lus de nouveau, et mis aux voix séparément, ils sont résolus affirmativement.

Résolu, que la dite résolution soit déferée à un comité spécial composé de sir *John A. Macdonald*, sir *Leonard Tilley*, sir *Hector L. Langevin*, sir *Charles Tupper*, MM. *Macmaster* et *Belleau*, afin de préparer et rapporter le projet d'une adresse en réponse au discours de Son Excellence le Gouverneur Général aux deux Chambres du parlement, en conformité de la dite résolution.

Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial chargé de préparer une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, fait rapport que le comité a préparé une adresse en conséquence, laquelle est lue comme suit:

A Son Excellence le Très Honorable HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de *Lansdowne*, dans le comté de *Somerset*, comte de *Wycombe*, de *Chipping Wycombe*, dans le comté de *Bucks*, vicomte *Oalm* et *Calnstone*, dans le comté de *Wilts*, et lord *Wycombe*, baron de *Chipping Wycombe*, dans le comté de *Bucks*, dans la pairie de la *Grande-Bretagne*; comte de *Kerry* et comte de *Shelburne*, vicomte *Clanmaurice* et *Fitzmaurice*, baron de *Kerry*, *Lixnaw* et *Dunkerron*, dans la pairie d'*Irlande*, Gouverneur Général du *Canada*, et vice-amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada* assemblées en parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec le plus grand plaisir la gracieuse assurance de Votre Excellence qu'en ayant pour la première fois recours à nos avis et à notre assistance dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été conférées par Sa Majesté, c'est pour Elle une source de profonde satisfaction d'avoir été placée par Sa Majesté dans un poste où, comme Son représentant, Elle est appelée à prendre part aux affaires publiques de la Puissance, et à coopérer avec nous dans l'exécution des devoirs honorables dont nous venons nous occuper.

Nous nous réjouissons de voir que, bien que les dernières moissons n'aient pas été aussi productives que les précédentes, et que l'expansion rapide de notre commerce paraisse avoir été, dans une certaine mesure, suivie d'une exagération des affaires, Votre Excellence pense que la situation générale du pays est néanmoins telle qu'Elle peut nous féliciter de sa prospérité.

Le succès marqué obtenu par le *Canada* à l'exposition internationale des pêcheries, à *Londres*, nous cause une vive satisfaction, car il a grandement servi, nous n'en doutons pas, à démontrer à l'univers la richesse de nos pêcheries et l'étendue de nos industries et ressources maritimes.

Nous sommes bien aises d'apprendre que les commissaires nommés par le prédécesseur de Votre Excellence pour la refonte des statuts concernant la Puissance ont poursuivi leur tâche avec diligence; que Votre Excellence est en état de soumettre à notre examen soixante chapitres environ de ce travail de refonte, et que le reste de l'ouvrage sera préparé et le tout révisé dans le cours de la présente année, de sorte qu'à notre prochaine session le rapport final sera prêt à être soumis à notre approbation.

Nous éprouvons la plus grande satisfaction de savoir que le nombre des immigrants au *Canada*, pendant la dernière saison, a été plus considérable que dans aucune autre année précédente; nous y voyons avec Votre Excellence une preuve que plus le *Canada* est connu, plus il est apprécié par ceux qui cherchent une patrie dans le nouveau monde; et nous espérons que les arrangements qu'Elle nous dit être en voie de se faire pour diminuer les frais de transport des immigrants à l'intérieur, auront pour résultat une augmentation constante, à l'avenir, de colons désirables.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que, pendant la vacance les négociations ont été reprises avec la *Colombie-Britannique* au sujet de certaines matières qui depuis quelque temps avaient été la cause de différends entre les deux gouvernements; que l'un des ministres de Votre Excellence, avec la mission spéciale de rétablir l'entente sur toutes les questions en litige, s'est rendu l'été dernier dans cette province et que ses efforts ont eu un heureux succès; nous espérons pouvoir donner notre approbation aux arrangements alors faits, et par là toutes les causes de différends auront disparu et les relations les plus cordiales entre les gouvernements du *Canada* et de la province seront établies; et tous papiers qui nous seront soumis et toutes mesures qui nous seront présentées afin de permettre à Votre Excellence de donner effet à ces arrangements, recevront notre plus sérieuse attention.

Nous reconnaissons que l'augmentation rapide de la population dans le *Nord-Ouest* peut rendre nécessaires certains amendements à l'acte concernant les *Territoires du Nord-Ouest*, et nous nous occuperons volontiers de cette question importante.

Nous apprenons avec plaisir que le progrès fait par les sauvages dans le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, durant l'année dernière, a été en général satisfaisant, et que les bandes comprises dans les différents traités se sont pour la plupart retirées dans leurs réserves; et tout projet de loi qui nous sera soumis ayant pour objet de favoriser davantage leurs intérêts, ainsi que toute mesure applicable à toute la Puissance, ayant pour but d'encourager les groupes de sauvages les plus avancés à assumer leur part de responsabilité dans le gouvernement du pays, seront volontiers pris en considération.

Le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session, concernant la représentation du peuple dans le parlement et l'assimilation des franchises électorales des différentes provinces, et qui est devant le pays depuis un an, recevra, lorsqu'il nous sera présenté de nouveau, toute l'attention que Votre Excellence nous recommandera.

Nous reconnaissons parfaitement l'utilité de réglementer le travail dans les manufactures et de pourvoir à la protection de l'artisan et de sa famille, et nous sommes heureux d'apprendre que le projet de loi qui nous a été soumis à la dernière session, nous sera présenté de nouveau avec quelques modifications.

Nous apprenons avec le plus grand intérêt que les progrès rapides faits par le chemin de fer du Pacifique Canadien se sont continués pendant l'année dernière; que des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de *Pembroke* à *Port-Moody*, mille sept cent trente-huit milles sont maintenant construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours des deux années prochaines; et que bien que le délai dans lequel la compagnie du Pacifique est tenue de finir le chemin n'expire qu'en 1891, le gouvernement de Votre Excellence a pensé qu'il était de la plus haute importance, pour l'établissement du *Nord-Ouest* et le développement de notre commerce, que l'achèvement du chemin de fer d'une mer à l'autre fût hâté, et que la compagnie fût mise en état d'ouvrir la ligne sur tout son parcours pour le printemps 1886.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer que dans ce but, et afin d'aider la compagnie à se procurer le capital nécessaire pour cet objet, par le placement de ses actions non vendues, le gouvernement a consenti, moyennant le dépôt entre ses mains d'une somme et de garanties suffisantes, à assurer le paiement d'un dividende minimum de trois pour cent pendant dix ans, sur soixante-cinq millions d'actions, cet arrangement ayant été fait avec la conviction que par là les actions seraient plus fermes et acquerraient une plus-value sur les marchés, quoiqu'un concours de circonstances défavorables ait empêché la réalisation de ces espérances et que la compagnie n'ait pu obtenir le capital nécessaire par la vente de son stock; et nous reconnaissons la nécessité de rechercher avec le plus grand soin quels seraient les meilleurs moyens de prévenir tout retard dans le grand but à atteindre : l'achèvement rapide du chemin de fer.

Nous partageons le plaisir exprimé par Votre Excellence de pouvoir nous dire que l'exploitation de la partie terminée du chemin de fer prouve de la manière la plus évidente la solidité de cette œuvre comme entreprise commerciale, et sa grande valeur pour le *Canada*.

Nous croyons avec Votre Excellence que le trafic sur le chemin de fer Inter-colonial, qui a été beaucoup plus considérable qu'en aucune année précédente, sans ajouter aux charges du pays, est une preuve satisfaisante du développement continu du commerce entre l'Est et l'Ouest du *Canada*.

Nous examinerons volontiers l'arrangement provisoire conclu avec le gouvernement de la *Nouvelle-Ecosse*, à l'effet de garder l'embranchement de *Pictou* et d'acquérir le chemin de fer de prolongement vers l'Est jusqu'au détroit de *Canso*, que Votre Excellence nous dit devoir être soumis à notre approbation.

Nous remercions Votre Excellence de vouloir bien nous informer que les comptes du dernier exercice nous seront soumis. Nous serons bien aises d'y voir que les dépenses ont été considérablement moindres et les recettes plus considérables que les évaluations, que l'excédant dépasse celui de toute année précédente, et que les revenus de la première moitié de l'exercice en cours, nonobstant les importations considérables de la dernière saison, nous donnent raison de conclure que les prévisions budgétaires pour cet exercice seront suffisamment réalisées.

Nous examinerons respectueusement le budget de l'année prochaine qui doit nous être soumis, et que nous avons tout lieu de croire avoir été préparé en vue d'une sage économie.

Votre Excellence peut être certaine que nous donnerons tout le soin et l'attention nécessaires à la considération des questions qu'Elle a mentionnées et de toutes autres matières concernant les intérêts publics qui pourront nous être soumises.

La dite adresse étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *Charles Tupper*,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les Subsidés accordés à Sa Majesté.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par Sir *Charles Tupper*,

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour considérer les Voies et Moyens à prendre pour prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 21 janvier 1884.

PRÈRE.

Donald M. Cameron, écuyer, député du district électoral de la division-ouest du comté de *Middlesex*, ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Allen*,—la pétition de la compagnie de cale sèche et de construction de navires de *Owen-Sound* (à responsabilité limitée).

Par M. *Kilvert*,—la pétition de la compagnie du Chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*, et de la compagnie du Chemin de fer de la Vallée de la *Saskatchewan Sud*.

Par M. *Small*,—la pétition de la compagnie du Chemin de fer de Jonction du Nord et du Nord-Ouest.

Par M. *McCarthy*,—la pétition de l'Eglise Méthodiste du *Canada*, de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*, de l'Eglise Méthodiste Primitive en *Canada* et de l'Eglise Chrétienne de la Bible en *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto* et de l'Association de la Halle au blé de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte les autorisant à se fusionner sous le nom de Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*, avec tels pouvoirs additionnels qui pourraient être nécessaires pour promouvoir les objets et les fonctions des dites deux compagnies.

D'*Athanase Dufresne* et autres; demandant la passation d'un acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes entre *Montréal* et *Québec*.

De la corporation municipale du village de *Bruxelles, Ontario*; demandant que la franchise électorale soit étendue aux femmes ayant les qualifications requises.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le rapport Annuel du Ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1882-83, sur les travaux placés sous son contrôle.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—les Comptes Publics du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1883. (*Documents de la session, No 2.*)

Aussi,—le Rapport de l'Auditeur Général, sur les Comptes de Crédit, pour l'année expirée le 30 juin, 1883, conformément à l'acte 41 *Victoria*, chapitre 4. (*Documents de la session, No 6.*)

Aussi,—un état des Mandats Spéciaux émis par le Gouverneur Général, conformément à l'acte 41 *Victoria*, chapitre 7, clause 32, paragraphe 2, pour les exercices 1882-83, et 1883-84. (*Documents de la session, No 20.*)

Aussi,—un état des Paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordres en conseil, depuis le 1er juillet, jusqu'à date, conformément à l'acte 46 *Victoria*, chapitre 2, cédule B. (*Documents de la session, No 18.*)

Et aussi,—conformément à l'acte 46 *Victoria*, chapitre 15,—un état faisant connaître les nom, grade, salaire et allocation de chaque personne mise à la retraite, la durée de ses services, la cause de la mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par avancement ou par une nomination nouvelle, et le salaire du nouvel employé. (*Documents de la session, No 19.*)

M. *Cosigan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le Rapport, les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1883. (*Documents de la session, No 3.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—les Tableaux du Commerce et de la Navigation du *Canada*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1883. (*Documents de la session, No 1.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

Lansdowne.

Le Gouverneur Général transmet à la Chambre des Communes une convention faite et passée à *Victoria, C.B.*, le 20^e jour d'août 1883, concernant certains points non encore réglés entre le gouvernement de la Puissance du *Canada* et celui de la *Colombie-Britannique*, aussi le contrat pour la construction d'un chemin de fer sur l'île de *Vancouver*, avec les documents qui l'accompagnent, et il recommande le tout à la bienveillante considération de votre honorable Chambre. (*Documents de la session, No 15.*) :

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 17 janvier, 1884.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que M. *McCarthy* ait la permission de présenter un bill concernant les voituriers par terre.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Sur motion de M. *Belleau*, secondé par M. *Gigault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie dûment certifiée de la plainte ou requête d'*Eugène Gosselin*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Belleau*, secondé par M. *Gigault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie dûment certifiée de la plainte ou requête de *Louis Chabot*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Belleau*, secondé par M. *Gigault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie dûment

certifiée de la plainte ou requête de *Charles Chabot*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des recettes et des dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1882 au 20 janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 20 janvier 1884.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 1er janvier 1884, faisant la distinction entre les produits du *Canada* et ceux des autres pays.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le montant d'argent déposé au crédit du gouvernement du *Canada* à la date du 1er janvier 1884, en *Canada* ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant déposé dans chaque banque respectivement; aussi le montant portant intérêt et le taux de l'intérêt, s'il en est, alloué pour ces dépôts, dans chaque cas.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant d'une manière approximative le nombre d'immigrants qui sont supposés s'être établis dans la province de l'*Ontario* durant les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, respectivement.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un exposé sommaire, semblable au n° 2 des Tableaux du Commerce et de la Navigation, des articles importés pour la consommation sujets à des droits et admis en franchise dans la Puissance du *Canada*; le montant des droits perçus et le tarif des droits prélevés sur les dits articles pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883. Aussi, un exposé, semblable au n° 5 des Tableaux du Commerce et de la Navigation, des articles produits et manufacturés en *Canada* exportés de ce pays pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres pour préparer et rapporter les listes des députés qui devront composer les comités permanents spéciaux ordonnés par cette Chambre, jeudi, le 17 janvier courant, et que sir *John A. Macdonald*, sir *Leonard Tilley*, sir *Charles Tupper*, sir *Hector L. Langevin*, *M. Blake*, sir *Richard J. Cartwright* et *M. Vail*, composent le dit comité.

Sur motion de *M. Bowell*, secondé par *M. McCarthy*,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de MM. *Béchar*, *Bergin*, *Colby*, *Charlton*, *Desjardins*, *McDonald* (*Cap-Breton*), *Somerville* (*Brant*), *Scriver* et *White* (*Cardwell*), chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 22 Janvier 1884.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur le bureau :—

Par M. *Rykert*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Welland*.

Par M. *Cameron* (*Victoria*),—la pétition de *William Thompson* et autres.

Ordonné, que M. *Cameron* (*Huron*) ait la permission de présenter un bill à l'effet de refondre et modifier les actes concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Charlton* ait la permission de présenter un bill à l'effet de pour voir à la punition de la séduction et des crimes de même nature.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 23 Janvier 1884.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Rykert*,—la pétition de la Compagnie Commerciale de Cable.

Par M. *McMillan* (*Vaudreuil*),—la pétition de *J. B. A. Mongenais* et autres, de *Vaudreuil*.

Par M. *McNeill*,—la pétition du Conseil Municipal du comté de *Bruce*.

Par M. *Carling*,—la pétition de M. *Thomas Fawcett*, de la cité de *London, Ontario*, et autres ;

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de cale sèche et de construction de navires d'*Owen Sound* (à responsabilité limitée) ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie de cale sèche, de construction de navires et de navigation d'*Owen Sound* (à responsabilité limitée).

De la Compagnie du Chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à remanier sa dette d'émission et pour autres amendements à sa charte.

De la Compagnie du Chemin de fer de la *Vallée de la Saskatchewan-Sud* ; demandant la passation d'un acte pour étendre davantage le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée et pour certains amendements à sa charte.

De la Compagnie du Chemin de fer du *Nord* et du *Nord-Ouest* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa ligne depuis un point à ou près du

village de *Burlington*, pour se relier avec une ou plusieurs des lignes ferrées qui traversent la rivière *Niagara*, et pour autres fins.

De l'Eglise Méthodiste du Canada, de l'Eglise Méthodiste Episcopale en Canada, de l'Eglise Méthodiste Primitive en Canada et de l'Eglise Chrétienne de la Bible en Canada; demandant la passation d'un acte pour ratifier l'union de ces dénominations et pour les constituer légalement sous le nom d'Eglise Méthodiste.

Sir *John A. Macdonald*, du comité spécial chargé de préparer et rapporter les listes des députés qui doivent composer les comités spéciaux permanents ordonnés par cette Chambre, fait rapport que le comité a préparé des listes en conséquence, lesquelles sont lues comme suit:—

1. PRIVILÈGES ET ELECTIONS.—Messieurs *Abbott*, *Amyot*, *Belleau*, *Blake*, *Bossé*, *Cameron (Huron)*, *Cameron (Victoria)*, *Casgrain*, *Colby*, *Costigan*, *Curran*, *Daly*, *Davies*, *Desjardins*, *Hall*, *Laurier*, *Lister*, *Macdonald (Sir John)*, *Mackenzie*, *Macmaster*, *McCarthy*, *McIntyre*, *McIsaac*, *Ouimet*, *Patterson (Essex)*, *Robertson (Hamilton)*, *Royal*, *Shakespeare*, *Tupper (Pictou)*, *Weldon*, *Wells*, *White (Cardwell)* et *Woodworth*.—33.

2. LOIS EXPIRANTES.—Messieurs *Allison (Lennax)*, *Armstrong*, *Bain (Soulanges)*, *Benson*, *Billy*, *Cameron (Inverness)*, *Campbell (Renfrew)*, *Campbell (Victoria)*, *Casey*, *Cochrane*, *Coughlin*, *Daoust*, *De St. Georges*, *Desaulniers*, *Dodd*, *Fréchette*, *Guillet*, *Hackett*, *Harley*, *Hesson*, *Labrosse*, *McIntyre*, *McMillan (Vaudreuil)*, *Paint*, *Rinfret*, *Robertson (Hastings)*, *Tyrolhitt*, *Valin*, *Wheler* et *Yeo*.—30. Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

3. CHEMINS DE FER CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.—Messieurs *Abbott*, *Allen*, *Amyot*, *Bain (Soulanges)*, *Bain (Wentworth)*, *Baker (Missisquoi)*, *Barnard*, *Beaty*, *Béchar*, *Bell*, *Belleau*, *Benoit*, *Bergeron*, *Bergin*, *Bernier*, *Blake*, *Blondeau*, *Bolduc*, *Bossé*, *Bourassa*, *Bryson*, *Burns*, *Burpee (Saint-Jean)*, *Burpee (Sunbury)*, *Cameron (Huron)*, *Cameron (Inverness)*, *Cameron (Victoria)*, *Carling*, *Caron*, *Casey*, *Casgrain*, *Chanleau*, *Charlton*, *Cockburn*, *Colby*, *Cook*, *Costigan*, *Coursol*, *Curran*, *Davies*, *Dawson*, *De St. Georges*, *Desjardins*, *Dickinson*, *Dundas*, *Fairbank*, *Ferguson (Welland)*, *Fisher*, *Forbes*, *Fortin*, *Foster*, *Gault*, *Geoffrion*, *Girouard*, *Glen*, *Gordon*, *Haqqart*, *Hall*, *Hawkins*, *Hay*, *Hickey*, *Hilliard*, *Holton*, *Irvine*, *Ives*, *Kilvert*, *King*, *Kinney*, *Landry (Kent)*, *Landry (Montmagny)*, *Langevin (Sir Hector)*, *Laurier*, *Livingstone*, *Macdonald (Sir John)*, *McDonald (Cape Breton)*, *Mackenzie*, *Mackintosh*, *Macmaster*, *Macmillan (Middlesex)*, *McCallum*, *McCarthy*, *McCraney*, *McDougald*, *McGreevy*, *McIntyre*, *McIsaac*, *McLelan*, *McMillan (Vaudreuil)*, *McMullen*, *Méthot*, *Mitchell*, *Mulock*, *Orton*, *Ouimet*, *Paint*, *Patterson (Essex)*, *Pope*, *Ray*, *Riopel*, *Robertson (Hamilton)*, *Robertson (Hastings)*, *Robertson (Shelburne)*, *Ross*, *Royal*, *Rykert*, *Scott*, *Scriven*, *Small*, *Sproule*, *Stairs*, *Sutherland (Oxford)*, *Sutherland (Selkirk)*, *Tassé*, *Thompson*, *Tilley (Sir Leonard)*, *Trow*, *Tupper (Pictou)*, *Tupper (Sir Charles)*, *Vail*, *Valin*, *Vanasse*, *Wallace (Albert)*, *Wallace (York)*, *Watson*, *Weldon*, *Wells*, *Wheler*, *White (Cardwell)*, *White (Hastings)*, *White (Renfrew)*, *Wigle*, *Williams*, *Wilson*, *Wood (Brockville)*, *Wood (Westmoreland)*, *Woodworth* et *Wright*.—137.

4. BILLS PRIVÉS.—Messieurs *Allen*, *Allison (Hants)*, *Amyot*, *Baker (Missisquoi)*, *Bell*, *Benson*, *Bourassa*, *Brecken*, *Burns*, *Burpee (Sunbury)*, *Cameron (Victoria)*, *Caron*, *Casey*, *Catudal*, *Cockburn*, *Cuthbert*, *Daoust*, *Desaulniers*, *Dodd*, *Farrow*, *Fleming*, *Foster*, *Fréchette*, *Gagné*, *Geoffrion*, *Gillmor*, *Girouard*, *Glen*, *Guilbault*, *Hawkins*, *Hay*, *Hickey*, *Holton*, *Homer*, *Ives*, *Jamieson*, *Kinney*, *Kranz*, *Labrosse*, *Landry (Kent)*, *Landry (Montmagny)*, *Laurier*, *Lesage*, *Lister*, *Macmaster*, *Massue*, *McIsaac*, *McMullen*, *Méthot*, *Montplaisir*, *Mulock*, *Ouimet*, *Pinsonneault*, *Ray*, *Reid*, *Robertson (Shelburne)*, *Scriven*, *Small*, *Springer*, *Sproule*, *Stairs*, *Tassé*, *Taylor*, *Thompson*, *Tupper (Pictou)*, *Vanasse*, *Wallace (Albert)*, *Weldon*, *Wells*, *Wheler* et *Wright*.—71. Et que se quorum du dit comité se compose de sept membres.

5. ORDRES PERMANENTS.—Messieurs *Auger*, *Bain (Wentworth)*, *Baker (Victoria)*, *Beaty*, *Bergeron*, *Bourbeau*, *Burnham*, *Cameron (Middlesex)*, *Casgrain*, *Coughlin*, *Dawson*, *De St. Georges*, *Dodd*, *Dundas*, *Dupont*, *Ferguson (Leeds and Grenville)*, *Ferguson*

(Welland), Gault, Gigault, Gillmor, Gordon, Grandbois, Gunn, Hackett, Houde, Hurteau, Innes, Irvine, Jackson, Kaulbach, Landerkin, Livingstone, Macdonald (King's), McDonald (Cape Breton), Macmillan (Middlesex), Massue, Méthot, Moffatt, O'Brien, Paterson (Brant), Patterson (Essex), Rinfret, Sutherland (Oxford) et Wood (Brockville).—44. Et que se quorum du dit comité se compose de sept membres.

6. IMPRESSIONS.—Messieurs Baker (Missisquoi), Bergin, Bourassa, Bowell, Desjardins, Foster, Houde, Innes, Landry (Montmagny), McDonald (Cap-Breton), Somerville (Brant), Tassé, Thompson, Trow et White (Cardwell).—15.

7. COMPTES PUBLICS.—Messieurs Baker (Victoria), Béchard, Bergeron, Bergin, Blake, Bolduc, Bowell, Brecken, Burpee (Saint-Jean), Cartwright (Sir Richard), Charlton, Colby, Costigan, Coursol, Davies, Desaulniers, Farrow, Ferguson (Welland), Grandbois, Holton, Ives, Kilvert, King, Macdonald (Sir John), Mackenzie, Massue, McDougald, McLelan, Mulock, Pope, Rinfret, Riopel, Robertson (Shelburne), Rykert, Scriver, Somerville (Brant), Sutherland (Selkirk), Tilley (Sir Leonard), Tupper (Pictou), Tupper (Sir Charles), Vail, White (Cardwell), White (Hastings), White (Renfrew), Wood (Brockville) and Wood (Westmoreland).—46. Et que le dit quorum se compose de neuf membres.

8. BANQUE ET COMMERCE.—Messieurs Abbott, Allison (Hants), Allison (Lennox), Béchard, Bernier, Blake, Bossé, Bourbeau, Bowell, Bryson, Burnham, Burpee (Saint-Jean), Burpee (Sunbury), Cameron (Huron), Cameron (Middlesex), Cameron (Victoria), Campbell (Victoria), Carling, Cartwright (Sir Richard), Casgrain, Catudal, Charlton, Cimon, Cochrane, Cook, Coursol, Curran, Cuthbert, Daly, Davies, Dawson, Desjardins, Dickinson, Dugas, Dundas, Dupont, Fairbank, Fleming, Forbes Fortin, Gault, Gigault, Girouard, Guillet, Gunn, Hackett, Haogart, Hall, Hesson, Hilliard, Houde, Innes, Ives, Jackson, Jamieson, Kaulbach, Kilvert, Kinney, Kirk, Kranz, Landerkin, Lesage, Macdonald (Sir John), Macdonald (King's), Mackenzie, Mackintosh, Macmaster, Massue, McCallum, McCarthy, McDougald, McGreevy, McMullen, McNeill, Mitchell, Moffatt, O'Brien, Orton, Ouimet, Paterson (Brant), Platt, Reid, Robertson (Hamilton), Rykert, Scott, Scriver, Shakespeare, Somerville (Bruce), Sutherland (Oxford), Tilley (Sir Leonard), Vail, Vanasse, Wallace (York), Weldon, White (Cardwell), White (Renfrew), Williams, Wood (Westmoreland), Wright et Yeo.—100. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

9. IMMIGRATION ET COLONIZATION.—Messieurs Allen, Allison (Hants), Allison (Lennox), Armstrong, Auger, Brin (Wentworth), Baker (Victoria), Barnard, Béchard, Bell, Bénédict, Billy, Blondeau, Bolduc, Bourassa, Bryson, Burnham, Burns, Cameron (Middlesex), Campbell (Renfrew), Catudal, Chapleau, Cimon, Cochrane, Cockburn, Coughlin, Daly, Dawson, Dickinson, Dugas, Fairbank, Farrow, Ferguson (Leeds and Grenville), Fisher, Fortin, Gagné, Grandbois, Guilbault, Harley, Hawkins, Hay, Hesson, Hickey, Homer, Houde, Hurteau, King, Kirk, Kranz, Labrosse, Landry (Ken'), Mackintosh, McCraney, McMillan (Vaudreuil), McNeill, Montplaisir, Orton, Paterson (Brant), Pinsonneault, Platt, Pope, Ray, Robertson (Hastings), Ross, Royal, Scott, Somerville (Bruce), Springer, Sproule, Sutherland (Selkirk), Taylor, Trow, Tyrwhitt, Watson, White (Hastings), White (Renfrew), Wigle, Wilson, Woodworth, Wright et Yeo.—81. Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, secondé par M. Blake,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le dit rapport.

M. l'Orateur met devant la Chambre,—un relevé des recettes et des dépenses du comptable de la Chambre des Communes, pour l'année expirée le 30 juin, 1883, lequel est comme suit:

ETAT des recettes et déboursés du comptable de la Chambre des Communes pour l'année expirée le 30 juin, 1883.

Recettes.	\$ cts.	\$ cts.	Déboursés.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Indemnité.</i>					
Lettres de crédit.....	236,600 00		Indemnités.....	198,370 00	
Compte spécial—L. A. McConville, M.P.....	761 80		Frais de rouie.....	22,615 30	
raffement de l'Orateur.....	1,683 36		Compte spécial—L. A. McConville, M.P.....	761 80	221,985 30
			M. l'Orateur.....	1,683 33	
<i>Dépenses contingentes.</i>			<i>Dépenses contingentes.</i>		
Lettres de crédit.....	163,722 25		Appointements—Officiers.....	\$59,935 83	
			do Secrétaire particulier.....	300 00	
			do Messagers.....	60,265 63	
			do 10,012 49		
			Dépenses des comités.....		70,308 32
			Services extra—Commis, traducteurs, etc.....	\$16,394 00	1,646 65
			Messagers, etc.....	11,879 50	
			Compte des Débats, Session de 1882—		
			Balance, Reliure.....	\$ 712 50	
			do extra.....	412 50	
			do Sténographie.....	1,125 00	
			do 300 00		
			do Impression.....	1,657 90	
			do Production.....	1,412 60	
			do Papier.....	451 98	
			do Divers.....	429 87	
			Compte des Débats, Session de 1883,		
			Compte non clos—		
			Sténographie.....	\$9,567 00	
			Copistes.....	1,116 00	
			Impression.....	6,204 45	
			Traduction.....	1,765 00	
					28,073 50

Papier.....	2,158 80				
Divers.....	104 00				
		20,936 25			
Papeterie.....				26,312 50	
Journaux et annonces.....				9,494 69	
Frais de port et télégrammes.....				1,568 94	
Messager-en-chef.....				1,497 49	
Fournisseurs.....				3,362 48	
Divers.....				4,998 39	
Préposé au gaz.....				2,613 21	
Comptes imprimés—				133 75	
Pension des officiers.....	\$1,064 14				
Messagers.....	186 80				
Divers.....	2,691 48				
				3,832 42	156,067 38
Dépense totale.....					
Balance périmée, indemnité.....	\$14,514 70				378,052 68
Traitement de l'Orateur.....	0 03				
Total.....		392,567 41			14,514 73
					392,567 41

La dépense de \$378,052 68, s'accorde avec notre grand-livre, moins la somme payée à l'hon. Dr. Blanchet, \$2,416.64, qui se paraît pas dans les comptes de la Chambre des Communes, vu qu'elle n'a pas été payée par le comptable.

Examiné, J. A. BISSONNETTE, département de l'auditeur.
J. L. McDougall, auditeur-général.

HENRY HARTNEY, Comptable, Chambre des Communes.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1883, pour un état indiquant séparément, pour chaque année depuis l'établissement de la caisse de retraite,—

1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte ;

2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte ;

3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte ;

4° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge ;

5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service ;

6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes, dans l'année, pendant leur service. (*Documents de la session, No 19a.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 avril, 1883, pour un état de toutes sommes d'argent avancées par anticipation au gouvernement du *Nouveau-Brunswick* à compte de sa subvention, depuis le 1er janvier, 1882 ; les dates des diverses avances, le taux d'intérêt stipulé et le montant de l'intérêt porté en débit. (*Documents de la session, No 21.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 avril, 1883, pour un relevé détaillé, avec dates, des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, envoyés en *Angleterre* ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 16 décembre, 1880, jusqu'à date. (*Documents de la session, No 22.*)

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 avril 1883, pour un état donnant le nom de chaque officier et employé dans chaque district militaire, avec le salaire et la date de la nomination. (*Documents de la session, No 23.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars 1883, pour un état faisant connaître ce qu'a coûté, par tête, le transport des prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers, pendant les exercices 1880-81 et 1881-82. (*Documents de la session, No 24.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1883, pour un relevé du nombre total d'acres de terres publiques vendues pendant l'année 1892 ; du nombre de personnes auxquelles ces ventes ont été faites ; du prix moyen obtenu, et du produit total des ventes. (*Documents de la session, No 25.*)

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 avril 1883, demandant un relevé des sommes d'argent payées à titre d'émoluments au juge, au greffier et à l'huissier de la cour de vice-amirauté à *Québec*, et des sommes payées à chacun des officiers des cours de vice-amirauté à *Halifax* et *St-Jean*, respectivement. Aussi, un état indiquant le nombre de plaintes produites et de causes instruites devant les dites cours respectivement, depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à date. (*Documents de la session, No 25.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 avril, 1883, pour copie de toute correspondance, rapports et pétitions concernant la construction d'un phare à la Pointe *Westhaver*, à l'entrée de l'anse *Hubbard*, dans le comté de *Lunenburg*, et de toutes instructions adressées au commandant du steamer "Newfield" ou à aucun autre officier du gouvernement au sujet du site du dit phare et sous l'autorité desquelles ce fonctionnaire a agi le 10 juin dernier, et de tout rapport y relatif.

Aussi, copie de l'arrangement conclu pour l'acquisition du terrain pour le dit phare par *C. E. Kauback*, écr., M.P., au nom du gouvernement, dans les dix jours qui ont précédé la dernière élection générale. (*Documents de la session, No 27.*)

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,
Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de Messieurs *Blake, Brecken, Cameron (Huron), Colby, Daly, Davies, Desjardins, Fortin, Houde, Laurier, Ouimet, Sriver, Tassé, Weldon, Wells* et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, communiquant à Leurs Honneurs la résolution précédente.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement; et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir: Messieurs *Baker (Missisquoi), Bergin, Bourassa, Bowell, Desjardins, Foster, Houde, Innes, Landry, (Montmagny), McDonald (Cap-Breton), Somerville (Brant), Tassé, Thompson, Irow* et *White (Cardwell)*, agiront comme membres du comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier, porte le dit message au Sénat.

Ordonné, que M. *McCarthy* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada*, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que Sir *John A. Macdonald*, ait la permission de présenter un bill concernant le cens électoral.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Fortin*, secondé par M. *Kaulbach*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de *Terreneuve* et celui du *Canada* et entre ce dernier et quelques marchands de poisson ou autres, au sujet de l'inspection en *Canada* du hareng saumuré importé en *Canada*. Aussi, des états faisant connaître la quantité de hareng de *Terreneuve* importé dans divers ports du *Canada* en 1883, et le nombre de barils et demi-barils du dit poisson qui ont été soumis à l'inspection officielle, et le résultat de telle inspection.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Gigault*, secondé par M. *Landry*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute pétition au ministre de l'Agriculture, demandant que l'on accorde des prix pour les meilleurs essais, traités et autres compositions littéraires sur l'industrie agricole et les arts mécaniques, et que l'on fasse circuler chez les cultivateurs et les artisans les manuels et essais sur l'art agricole et les arts mécaniques.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Charlton*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état détaillé du compte du gouvernement du *Canada* avec la Banque d'Echange du *Canada*, faisant connaître les diverses sommes déposées par le gouvernement dans cette banque et retirées de la dite banque, avec les dates de tels dépôts et retraits, et les montants et les dates de tous paiements d'intérêts sur tels dépôts, et l'état actuel du compte, avec un

état des conditions auxquelles ces dépôts ont été faits; et copie de toute correspondance et de tous télégrammes, ordres en conseil, obligations ou autres garanties concernant tous tels dépôts ou retraits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous ordres et avis administratifs au sujet de l'emprunt canadien projeté de quatre millions, avec un état faisant connaître les offres faites, les taux et montants; les offres acceptées avec les taux et les montants; les montants pris depuis et les taux; et aussi le taux auquel la balance de l'emprunt est maintenant offerte.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Robertson (Shelburne)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des devis et du contrat passé par le gouvernement avec *Jotham O'Brien* pour la construction du steamer *Princess Louise*; aussi, un état de tous montants d'argent payés à compte de la dite construction; copie de tous ordres et de toutes instructions concernant le remorquage du dit steamer de *Maccan* à *Halifax*, et de tous contrats, correspondance ou documents relatifs à l'obtention et à la construction de machines pour le dit steamer.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Robertson (Shelburne)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport du capitaine *Scott*, de la marine royale, et de ses assesseurs, sur la perte du steamer *Princess Louise*, et de la preuve faite hors de l'enquête sur la perte de ce steamer.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Paterson (Brant)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil concernant le choix de *Régina* comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; copie de toute correspondance ayant trait au choix de *Régina* comme capitale des dits territoires; copie de toute correspondance échangée entre la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, la Cie des Terres du Nord-Ouest ou les agents des dites compagnies et le gouvernement au sujet du dit emplacement de ville; copie de tout arrangement ou arrangements entre les dites compagnies ou l'une ou l'autre d'entre elles et le gouvernement concernant la vente de lots dans la dite ville et indiquant les intérêts de chacune des dites parties aux dits arrangements dans les dits lots; les conditions auxquelles le gouvernement a consenti au dit choix; les conditions auxquelles les lots dans la dite ville devaient être vendus. Aussi, un état indiquant le nombre de lots vendus; la somme totale réalisée; le montant payé et le montant non payé; la personne nommée par le gouvernement pour faire ces ventes; les instructions/données à tel agent et ses rapports; copie de toute correspondance d'aucune des parties susdites pendant l'année 1883, et de toutes plaintes ou rémontrances concernant la violation des conditions auxquelles les dits lots ont été vendus.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Paterson (Brant)*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant la quantité de blé et de farine, de maïs et de farine de maïs, importée dans les diverses provinces de la Puissance du Canada et celle exportée des dites provinces pendant les cinq mois expirés le 30 novembre 1883.

Sur motion de *M. Paterson (Brant)*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant la quantité de blé et de farine et de maïs et de farine de maïs importée

dans les diverses provinces de la Puissance du *Canada* et celle exportée des dites provinces pendant le mois de décembre 1883.

Sur motion de *M. Paterson (Brant)*, secondé par *M. Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de toutes réclamations faites pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation (non comprises dans le dernier état soumis à cette Chambre) donnant le nom de toutes les personnes qui ont présenté une demande, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre celles qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui sont sous considération et qui n'ont pas été décidées, et donnant le motif de tel désaveu; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de telles réclamations, ainsi que copie d'une réclamation acceptée et la déclaration sous serment qui l'accompagne de chaque exportateur.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeu*di*, 24 janvier 1884.

PRIMÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Hickey*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer et du Pont d'*Ottawa Waddington* et *New-York*

Par *M. Beaty*,—la pétition de la municipalité du village de *Parkdale*, de la Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*, de la Compagnie du Chemin de fer du Nord du *Canada*, de la compagnie du Chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*, et de la Compagnie du Chemin de fer *Credit Valley*.

Par *M. Daly*,—la pétition de *Allison Smith* et autres; et la pétition de *William H. Hart* et autres, de la cité d'*Halifax, Nouvelle Ecosse*.

Par *M. McDougald*,—la pétition de *Alexander J. Patterson* et autres, de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Curran*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*.

Par *M. Tupper (Pictou)*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance Mutuelle maritime, dite l'Océan, de *Halifax, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. Stairs*,—la pétition de *William Roche*, junior, et autres, d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse*.

Par *M. McCarthy*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Simcoe*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Cie du chemin de fer de *Welland*; demandant que l'arrangement conclu avec la Cie du chemin de fer Grand-Tronc du *Canada* soit ratifié par le parlement.

De *William Thomson* et autres; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer du *Lac Nipissing* à la Baie de *James*.

M. Beaty, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :

De la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto* et de l'Association de la Halle au Blé de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte les autorisant à se fusionner sous le nom de Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*, avec tels

pouvoirs additionnels qui pourraient être nécessaires pour promouvoir les objets et les fonctions des dites deux compagnies;—d'*Athanase Dufresne* et autres; demandant la passation d'un acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes entre *Montréal* et *Québec*; de la Cie du chemin de fer de la Vallée de la *Saskatchewan-Sud*; demandant la passation d'un acte pour étendre davantage le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée et pour certains amendements à sa charte;—de la Cie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à remanier sa dette d'émission et pour autres amendements à sa charte;—et de l'Eglise Méthodiste du *Canada*, de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*, de l'Eglise Méthodiste Primitive en *Jonada* et de l'Eglise Chrétienne de la Bible en *Canada*; demandant la passation d'un acte pour ratifier l'union de ces dénominations et pour les constituer légalement sous le nom de l'Eglise Méthodiste.

Le délai pour présenter des pétitions pour bills privés expirant samedi, votre comité recommande qu'il soit prorogé jusqu'à samedi, le 9 février prochain.

Sur motion de *M. Beaty*, secondé par *M. Krantz*,

Ordonné, que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés soit prorogé à samedi, le neuvième jour de février prochain, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que *M. Kilvert* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier les différents actes concernant la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Kilvert* ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. McCarthy* ait la permission de présenter un bill concernant l'union de certaines Eglises Methodistes y mentionnées.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte intitulé : "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Ouimet* ait la permission de présenter un bill pour abroger l'acte pour rendre inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du *Canada*, les membres des Conseils législatifs et des Assemblées législatives des provinces qui forment maintenant ou qui formeront plus tard partie de la Puissance du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de *M. Cockburn*, secondé par *M. Bain*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance avec des compagnies de chemins de fer ou des particuliers concernant la construction du tronçon de chemin de fer projeté entre *Gravenhurst* et *Callander*, ou l'octroi d'une subvention pour cet objet; aussi, copie de tous arrangements ou de toutes propositions s'y rapportant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Lister* propose, secondé par M. *Springer*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état donnant le nom de chaque cité, ville et village du *Canada* dans lesquels ont été construits, depuis le 1er janvier 1874, des édifices publics tels que bureaux de poste et de douane ou les deux; aussi, le nom de chaque cité et ville de la Puissance du *Canada* dans lesquelles tels édifices sont en voie de construction, ainsi que le coût et l'évaluation du coût de chacun.

M. *Mackenzie* propose comme amendement, secondé par M. *Blake*, que les mots : "avec un état donnant le chiffre de la population dans toute telle cité, ville ou village; aussi, un état donnant le revenu provenant des bureaux publics dans toute telle cité, ville ou village," soient ajoutés à la fin de la dite proposition.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nom de chaque cité, ville et village de la Puissance du *Canada* dans lesquels ont été construits, depuis le 1er janvier 1874, des édifices publics, tels que bureaux de poste ou de douane, ou les deux; aussi, le nom de chaque cité et ville de la Puissance du *Canada* dans lesquelles tels édifices sont en voie de construction, ainsi que le coût et l'évaluation du coût de chacun, avec un état donnant le chiffre de la population dans toute telle cité, ville ou village; aussi un état donnant le revenu provenant des bureaux publics dans toute telle cité, ville ou village.

Sur motion de M. *Houde*, secondé par M. *Desjardins*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien et toute autre compagnie de chemin de fer concernant l'ouverture du chemin de fer de l'Union *Jacques-Cartier*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mulock*, secondé par M. *Hall*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance, non encore soumis, au sujet de l'exercice ou du non exercice du pouvoir de désaveu relativement à aucuns actes provinciaux; aussi, un état donnant les dates de prorogation des Assemblées provinciales, et les dates auxquelles les actes des sessions ont été reçues à *Ottawa*; et copie des dépêches adressées aux lieutenants-gouverneurs au sujet de l'envoi de tels actes au gouvernement du *Canada*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motin de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant, pour le temps écoulé depuis la période comprise dans l'ordre de la Chambre des Communes de la dernière session au sujet du fonds de retraite,—

1° Le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte;

2° Le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte;

3° Le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte;

4° Le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gra-

tuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge, celles mises à la retraite autrement et celles qui se sont retirées avec une gratuité ;

5° Le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service ;

6° Le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes dans l'année, pendant leur service.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des jugements de la Cour Suprême du *Canada*, non encore soumis, sur la question du pouvoir législatif au sujet de la réglementation de la vente des liqueurs enivrantes, et du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de *Hodge vs. La Reine* sur ce même sujet ; aussi, copie des notes sténographiques des procédés pris devant le comité, et de toute correspondance se rattachant à cette cause ; et aussi, copie des notes sténographiques des procédés pris devant le comité dans la cause de *Russell vs. La Reine*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 25 Janvier 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance la Royale Canadienne ; et la pétition de *Andrew Graham Ballenden Bannatyne*, et autres, de la cité de *Winnipeg, Manitoba*.

Par M. *Innes*,—la pétition de *John Hogg*, junior, et autres, de la cité de *Guelph*, comté de *Wellington, Ontario*.

Par M. *Ferguson (Welland)*,—la pétition de *M. S. Smith*, de *Brantford*, et autres.

Par M. *Bell*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Lennox et Addington*.

Par M. *Ross*,—la pétition de *George B. Spencer* et autres.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *George W. Ross* et autres.

Par M. *Jamieson*,—la pétition de *John Graham*, de la cité d'*Ottawa*, dans le comté de *Carleton*, et la province d'*Ontario*, dans la Puissance du *Canada*, hôtelier.

Par M. *McCarthy*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer du *Nord* du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de Câble Commerciale ; exposant qu'elle est régulièrement constituée sous l'autorité des lois de l'*Etat* de *New-York*, et demandant d'être revêtue des pouvoirs, privilèges et droits nécessaires pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte.

De *J. B. A. Mongenais* et autres, de *Vaudreuil*; demandant une charte sous le nom de *La Compagnie du Chemin de fer de Vaudreuil et Prescott*.

Du conseil municipal du comté de *Bruce*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et de modifier l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, devienne loi.

De *Thomas Faucet*, de la cité de *London, Ontario*; demandant une charte sous le nom de *La Banque Provinciale*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour le dernier exeroice, depuis le 1er juillet 1882, jusqu'au 30 juin 1883. (*Documents de la session, No. 10.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 janvier 1884, pour un état faisant connaître le montant d'argent déposé au crédit du gouvernement du *Canada* en date du 1er janvier 1884, en *Canada* ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant déposé dans chaque banque respectivement; aussi le montant portant intérêt et le taux de l'intérêt, s'il en est, alloué pour ces dépôts, dans chaque cas. (*Documents de la session, No. 28.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre du 21 janvier 1884, pour un état détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1882 au 20 janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 20 janvier 1884. (*Documents de la session, No. 29.*)

M. *Costigan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 avril, 1883, pour un état de tous les certificats pour liqueurs octroyés en vertu du paragraphe 99 de la clause 4, partie 2^{me} de l'Acte de Tempérance du *Canada*, de 1878, par les médecins du comté de *Halton*, donnant le nom de chaque médecin, et spécifiant le nombre de certificats octroyés par chacun depuis le 1er mai jusqu'au 31 décembre 1882. (*Documents de la session, No. 30.*)

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill à l'effet de fusionner le bureau de commerce de la cité de *Toronto* et l'Association de la halle au blé de *Toronto*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Landry (Montmagny)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de restreindre la juridiction d'appel de la cour suprême.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *McCarthy* ait la permission de présenter un bill à l'effet de déclarer ce qui constitue les titres aux biens-fonds et d'en faciliter le transfert dans les territoires du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par Sir *Charles Tupper*, que mardi prochain, cette Chambre se forme en comité général, pour considérer une certaine résolution concernant une avance à la province du *Manitoba* à même les fonds du revenu consolidé, pour aider à ses écoles publiques.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général comme susdit.

Sur motion de M. *Bowell*, secondé par M. *McCarthy*,
Ordonné, que messieurs *Innes*, *Foster* et *Royal* soient ajoutés au comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session.

Sur motion de M. *Cameron (Huron)*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire transmettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente de la ferme No 20 sur le creek au *Poisson*, près de *Calgary*, ou autorisant sa vente. Aussi, un état donnant,—

1. Le nombre d'acres en culture sur la dite ferme à l'époque de la vente ;
2. Les bâtiments d'exploitation et leur coût ;
3. Toutes demandes faites pour l'achat de la dite ferme ;
4. Copie de l'acte de transfert ou du contrat passé entre le gouvernement et l'acquéreur ;
5. Le prix dont on est convenu pour l'achat de la dite ferme et le mode de paiement ;
6. Et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département de l'Intérieur et aucune personne quelconque touchant la dite ferme ou sa vente.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports du Haut-Commissaire sur l'émigration au *Canada*, non encore soumis à la Chambre.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de personnes qui sont entrées dans le *Manitoba* et de celles qui en sont sorties par voie ferrée durant le cours de chaque mois de la dernière année civile ; aussi, copie de toute correspondance, rapports, données et états sur lesquels le gouvernement a basé son évaluation du nombre des immigrants venant de pays particuliers qui se sont fixés durant l'année dans chaque province du *Canada* et dans les territoires du *Nord-Ouest*, et du nombre de Canadiens qui ont quitté pendant l'année chaque province ou territoire ou le *Canada*.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de tous ordres en conseil, correspondance et ordres administratifs au sujet de l'annulation et de la suspension des licences pour couper du bois sur les terres des sauvages près de *Fort-William*, sur la réserve de *Fort-William*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour une carte ou des cartes montrant (1) le tracé du chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'où il a été approuvé ou construit ; (2) le tracé jusqu'où il a été proposé au gouvernement sans être encore approuvé ; (3) le tracé de tout embranchement construit et de tout embranchement maintenant projeté par la compagnie, autant que le gouver-

nement en a reçu avis ; (4) les terres mises en réserve pour la compagnie mais non encore cédées ; (5) les terres cédées ; (6) les terres demandées mais non encore mises en réserve.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Vail,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil et ordres administratifs, non compris dans l'ordre de la dernière session, concernant la mouture en entrepôt, ou des règlements pour la mouture en entrepôt ou pour l'importation du blé ou de la farine de provenance ou de manufacture des *Etats-Unis* ; aussi, copie de toute correspondance avec les autorités de *Etats-Unis* au sujet du transport du blé du *Canada* aux *Etats-Unis* ou à travers leur territoire, et de tous règlements des autorités douanières des *Etats-Unis* touchant tel transport. Et aussi, copie de toute correspondance non comprise dans l'ordre de la dernière session, concernant les fraudes pratiquées en douane dans l'exportation de la farine ou du blé du *Canada* en acquit des obligations données pour l'importation de la farine ou du blé des *Etats-Unis* ; de tous rapports, témoignages et ordres administratifs au sujet de ces fraudes ; un relevé faisant connaître l'étendue des fraudes pratiquées, les noms des personnes impliquées et un état des mesures administratives prises à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Vail,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil, non compris dans l'adresse de la dernière session, concernant les remises à être faites aux fabricants canadiens de certains articles nécessaires à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien ; de toute demande faite pour telle remise et de toute correspondance à ce sujet. Aussi, un état des calculs qui ont servi de base à ces remises, et une évaluation détaillée des sommes probables à être soldées par le trésor pour chaque classe d'articles, en supposant qu'ils aient été fabriqués en *Canada* en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de la Compagnie, et du pourcentage des remises, *ad valorem*, sur chaque classe de ces articles.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Vail,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, correspondance, commissions et instructions touchant la nomination du présent Haut-Commissaire du *Canada* à *Londres*, l'accomplissement des fonctions du ministre des Chemins de fer pendant son séjour en *Angleterre* comme Haut-Commissaire, et l'accomplissements des devoirs du Haut-Commissaire pendant son séjour en *Canada* comme ministre des Chemins de fer.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Vail,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations, pour quelques comptes que ce soit se rattachant à la charge du Haut-Commissaire ; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir A. T. Galt et le titulaire actuel, respectivement, et une évaluation détaillée de toutes sommes payables pour tous les comptes jusqu'à date et non encore

soldés. Aussi, copie de toute correspondance concernant la location d'une résidence pour le Haut-Commissaire, et un état des conditions du bail et des sommes payables pour loyer, taxes et autres frais relatifs à telle résidence et la date du bail.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :—

Landsdowne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes, pour son information, la correspondance relative à la garantie par le gouvernement de l'intérêt sur le stock de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien afin d'obtenir les moyens de parachever les travaux en mai 1886. (*Documents de la session, No 31*).

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 25 janvier 1884.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 28 janvier 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Abbott*,—la pétition de la compagnie dite, *The Netherlands American Land Company*, corps politique et dûment constitué en vertu des lois du royaume de *Hollande* ; et la pétition de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Par M. *Hesson*,—la pétition de *Robert H. Bethune* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par M. *McCraney*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Halton*.

Par M. *Williams*,—la pétition de *C. et H. D. Gamble*.

Par M. *Gameron* (*Victoria*),—la pétition de la compagnie de Charbon et de Navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée) ; et la pétition de Sir *A. T. Galt* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer et du pont d'*Ottawa, Waddington et New-York* ; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer projeté, pour étendre ses pouvoirs comme corporation et pour autres amendements à sa charte.

De la municipalité du village de *Parkdale*, de la Compagnie du chemin de fer Le Grand Tronc du *Canada*, de la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, de la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* et de la Compagnie du chemin de fer de *Credit-Valley* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre elles pour le construction de passages souterrains à l'intersection des rues *Queen et Dufferin* ; pour pourvoir au paiement, par la cité de *Toronto*, d'un sixième du coût de ces passages et pour autres fins,

De *Allison Smith* et autres; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime d'*Halifax*.

De *William H. Hart* et autres, *Halifax, Nouvelle-Ecosse*; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de l'*Atlantique*.

D'*Alexander J. Patterson* et autres, de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de *Pictou*.

De la Compagnie du Chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à consolider et ré-arranger certaines classes de ses actions et obligations, pour se procurer de nouveaux capitaux et pour autres fins.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime, dite l'Océan, de *Halifax, Nouvelle-Ecosse*; demandant certains amendements à sa charte.

De *William Roche, junior*, et autres, de *Halifax, Nouvelle Ecosse*; demandant une charte sous le nom de La Compagnie de Vapeur et de Navigation de *Halifax* (à responsabilité limitée).

Du conseil municipal du comté de *Simcoe*, et du conseil municipal du comté de *Lennox et Addington*; demandant séparément que le bill dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et de modifier l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, devienne loi.

De la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne; demandant certains amendements à sa charte.

De *Andrew Graham Ballenden Bannatyne* et autres, de la cité de *Winnipeg, Manitoba*; demandant une charte sous le nom de La Banque Commerciale du *Manitoba*.

De *John Hogg, junior*, et autres, de la cité de *Guelph, comté de Wellington, Ont.*; demandant une charte sous le nom de La Cie du Chemin de fer de Jonction de *Guelph*.

De *M. S. Smith*, de *Brantford*, et autres; demandant une charte sous le nom de La Cie du chemin de fer de *Saskatoon* et du Nord.

De *George B. Spencer* et autres; demandant une charte sous le nom de La Banque de *Winnipeg*.

De *George W. Ross* et autres; demandant une charte sous le nom de La Compagnie de Tempérance et d'Assurance Générale sur la vie du *Canada*.

De *John Graham*, de la cité d'*Ottawa*, dans le comté de *Carleton* et la province de l'*Ontario*, dans la Puissance du *Canada*, hôtelier; demandant la passation d'un acte pour déclarer dissous son mariage avec *Sarah Ann Graham*.

De la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réajuster son capital d'emprunt, et aussi ses débentures et actions privilégiées, et pour autres fins.

Ordonné, que la pétition de *C. et H. D. Gamble*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue:—elle expose que les pétitionnaires sont avocats du défendeur, le révérend *John Philip Dumoulin*, dans une certaine cause actuellement pendante dans la division de chancellerie de la Haute Cour de Justice pour *Ontario*, dans laquelle cause le révérend *John Langtrip* et autres, sont demandeurs, et le dit révérend *John Philip Dumoulin* et autres, sont défendeurs; que l'instruction de la dite cause doit commencer samedi, le second jour de février prochain, devant Son Honneur le juge *Ferguson*, dans la cité de *Toronto*, dans le comté de *York*: Que les pétitionnaires sont informés qu'il est important que les journaux et appendices de la Chambre au sujet de l'établissement des cures dans *Ontario* et au sujet de toutes autres matières s'y rattachant, que les adresses votées par la Chambre et les réponses à ces adresses soient produites dans la dite cause; et qu'ils prient que l'officier compétent de la Chambre soit requis de se présenter devant *Robert Cassels*, écr. maître en chancellerie de la cité d'*Ottawa*, à telle heure qu'il fixera, et produire les dits journaux et documents ci-dessus mentionnés et donner tel témoignage qui sera nécessaire pour ce que ci-dessus.

Sur motion de M. *Williams*, secondé par M. *White (Renfrew)*,
Ordonné, que permission soit donnée à cet officier de comparaitre, en conséquence.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'abroger l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance de licences à cette fin.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain..

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier les différents actes concernant la Compagnie du Chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, correspondance et dépêches touchant la négociation de traités, conventions ou arrangements commerciaux dans lesquels le *Canada* est intéressé, et de tous rapports du Haut-Commissaire sur ce sujet qui n'ont pas encore été soumis ; et plus particulièrement copie de tous tels papiers relatifs à la *France*, à l'*Espagne*, au *Bésil*, à *Cuba* et aux *Etats-Unis*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Vail*, secondé par M. *Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance au sujet de l'augmentation ou du réajustement des traitements des juges, depuis le 1er janvier 1882.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Davies*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes dépêches du gouvernement impérial au sujet des Cours de Vice-Amirauté en *Canada*, qui n'ont pas encore été soumises, et du changement de procédure et de pratique dans ces cours.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *McDonald (Cap-Breton)*, secondé par M. *Dodd*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée postérieurement au 6 mars 1883, entre le gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse* et le département des chemins de fer et canaux concernant des questions de chemins de fer dans cette province.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *McIsaac*, secondé par M. *Holton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé du montant d'argent dépensé pour l'édifice public à *Antigonish* depuis le 1er novembre 1881, jusqu'au 15 janvier courant, donnant les noms de toutes personnes auxquelles a été payée aucune partie quelconque des deniers dépensés et le montant payé à chacune, et à quel titre ; aussi, copie de toute correspondance échangée entre les dites dates au sujet du dit édifice.

Sur motion de M. Bell, secondé par M. Macdonald (King, I.P.E.),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé de la quantité et de la valeur du blé et de la farine de blé (séparément) importés des *Etats-Unis* et entrés pour la consommation, et du droit perçu sur ces importations pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Casey,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de fermes d'approvisionnements et de fermes pour l'instruction des sauvages qui ont été fermées ou qui ont cessé d'être exploitées depuis le 1er janvier 1882.

2. Le site de telles fermes ou leur nom ou désignation.

3. Le motif de la fermeture ou de la cessation de l'exploitation.

4. Le nom du surintendant, du gérant et de l'instructeur.

5. Le nombre d'hommes employés sur chaque ferme en 1882 et 1883; les noms et la nationalité de tels employés, spécifiant tout particulièrement le nombre de sauvages ainsi employés.

6. Le coût de chaque ferme pour les dites années, séparément.

7. Le rapport de T. P. Wadsworth, inspecteur des agences et fermes des sauvages, pour 1883, ou tout rapport supplémentaire fait par lui.

Sur motion de M. Wilson, secondé par M. Forbes,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes pétitions et autres communications portant accusation contre la conduite officielle de D. J. Hughes, juge de comté pour *Elgin*, et demandant une enquête à ce sujet. Aussi, copie du rapport ou jugement rendu à la suite d'une enquête antérieure faite sur la conduite du dit juge.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Davies, secondé par M. Yeo,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports faits par les inspecteurs de bateaux à vapeur sur les coques et machines des steamers "*St. Lawrence*," "*Princess of Wales*" et "*Northern Light*" depuis la nomination des inspecteurs, et de toute correspondance, dépêches télégraphiques et papiers concernant la cessation du transport des voyageurs et des marchandises par les deux premiers de ces steamers pendant la dernière saison, ou concernant l'emploi du "*Northern Light*" et du "*Napoleon III*" en leur lieu et place.

Aussi, copie de tous certificats donnés par les dits inspecteurs à chacun des dits steamers "*Northern Light*" et "*Napoleon III*."

Aussi, copie de toute correspondance, télégrammes ou documents se rapportant à la condition du "*Northern Light*" ou aux réparations qui lui ont été faites à *Pictou* l'été dernier.

Sur motion de M. Somerville (Brant), secondé par M. McCraney,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé, avec dates, items et pièces justificatives concernant l'emploi des sommes de \$5,000 et \$2,688.74 émises en vertu de mandats du Gouverneur Général en date du 7 novembre 1883 et du 17 janvier 1884, pour paiement au "*Courier de St-Hyacinthe*."

Aussi pour détails de même nature touchant l'emploi de \$3,239.20, émises en vertu du mandat du 27 octobre 1883, pour publication des procédés de la Société Royale.

Sur motion de M. Somerville (Brant), secondé par M. McCraney,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé détaillé, avec dates, des dépenses encourues par les divers membres du gouver-

nement et de toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, envoyés en *Angleterre* ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 2 avril 1883, jusqu'à date.

M. *McMullen* propose, secondé par M. *Allen*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état du nombre de tonnes de charbon transporté par le chemin de fer Intercolonial des différents points le long de la ligne pendant l'année finissant le 31 décembre 1883, indiquant le lieu où il a été livré et le coût du fret du dit charbon par tonne, par mille, aussi les tarifs spéciaux, s'il en a été accordé; à qui ils ont été accordés; à partir de quel point et pour quelle destination; la distance, et le coût par tonne par mille.

M. *Woodworth* propose comme amendement, secondé par M. *Hesson*, que les mots "et aussi, le nombre de tonnes de charbon expédiés de la *Nouvelle-Ecosse* par vapeurs et voiliers aux divers ports de la Puissance" soient ajoutés à la fin de la dite proposition.

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état du nombre de tonnes de charbon transporté par le chemin de fer Intercolonial des différents points le long de la ligne pendant l'année finissant le 31 décembre 1883, indiquant le lieu où il a été livré et le coût du fret du dit charbon par tonne, par mille, aussi les tarifs spéciaux, s'il en a été accordé; à qui ils ont été accordés; à partir de quel point et pour quelle destination; la distance, et le coût par tonne par mille; et aussi, le nombre de tonnes de charbon expédié de la *Nouvelle-Ecosse* par vapeurs et voiliers aux divers ports de la Puissance.

Sur motion de M. *McMullen*, secondé par M. *Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état du montant total versé à la caisse de retraite, pendant son terme de service, par chacun de ceux qui ont été mis à la retraite durant l'année expirée le 31 décembre 1883.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, exposant que le 5 mars 1883, une humble adresse a été présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant entre autres choses, un état indiquant le montant du stock de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèces, et aussi les montants du stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans chaque cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné et la date. Que la réponse faite par la compagnie dans le but de se conformer à la demande formulée dans la dite adresse, omet l'information ci-dessus mentionnée; et qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien ordonner que telle information soit obtenue et soumise à la Chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tout mémoire officiel de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, ou de toutes lettres ou mémoires publics d'aucuns des officiers de la compagnie concernant sa situation et ses perspectives et ses transactions (y compris la garantie récente), qui n'ont pas encore été produits.

Des états indiquant le montant du stock souscrit de la compagnie avec la date et le montant de chaque souscription, et le montant versé ou à verser sur tel stock souscrit, avec la date de chaque paiement en espèces et le taux d'escompte auquel tout

tel stock a été émis par la compagnie aux souscripteurs ou à aucun syndicat ou personnes qui se sont chargées de son émission au public ; un état du montant payé à même le capital pour intérêt sur le capital-actions et le taux de tel paiement. Un exposé des faits quant à l'acquisition, par ou au nom de la compagnie, de tout intérêt dans aucune des compagnies de chemins de fer suivantes, ou par aucun de ses officiers ou aucunes personnes, en son nom, dans aucunes actions ou obligations d'aucunes des dites compagnies susdites, savoir : *Credit Valley ; Ontario et Quebec ; Atlantique et Nord-Ouest ; Toronto, Grey et Bruce ; Hamilton et Nord-Ouest ; Sud-Est ; Montréal, Portland et Boston ; Saint-Laurent et Ottawa*, ou dans aucunes compagnies ayant des lignes dans le *Manitoba* ou le *Nord-Ouest* ou ailleurs, avec dates, montants et détails, et copie des documents se rapportant à cette acquisition ou aux obligations contractées par la compagnie par suite de telle acquisition. Un état des diverses matières sur lesquelles des rapports doivent être fournis aux termes de l' "Acte refondu des chemins de fer, 1879," et de ses amendements,—(1) pour l'exercice 1881-82 ; (2) pour l'exercice 1882-83,—dans chaque cas séparément quant à,—

(1) la ligne de chemin de fer comprise spécialement dans le contrat de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et à

(2) l'embranchement et aux prolongements déjà acquis par la compagnie ou sous son contrôle.

Des états semblables avec détails analogues, séparément quant à (a) la division est, et (b) la division-ouest du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Un état de la somme totale dépensée jusqu'au 30 juin 1883 par la compagnie en vertu de son contrat,—

(a) pour travaux de construction sur la ligne que la compagnie est tenue de construire tel que spécifié dans le contrat ;

(b) pour matériel roulant pour la ligne du *Pacifique* canadien tel que spécifié dans le contrat ;

(c) pour travaux de construction sur des prolongements, embranchements et lignes contrôlés par la compagnie, non compris dans le chemin de fer, tel que spécifié dans le contrat ;

(d) pour matériel roulant pour tous prolongements et embranchements non compris dans le chemin de fer.

Des états semblables à ceux ci-dessus mentionnés, jusqu'au 31 décembre 1883.

Un relevé des recettes de la compagnie à la date du 30 juin 1883, à compte,—

(a) de la subvention en espèces ;

(b) des obligations hypothécaires ;

(c) des boni ;

(d) des ventes de terres ou transactions non comprises dans les opérations se rattachant aux obligations hypothécaires ;

(e) du nombre d'acres de la subvention en terres ;

(f) des montants de boni consentis bien que non payés.

Des états semblables jusqu'au 31 décembre 1883.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, exposant que par l'acte de 1881, à l'effet d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, il est prescrit que les différentes compagnies de chemins de fer fourniront des états annuels au ministre des chemins de fer contenant certaines informations spécifiées dans l'annexe au dit acte, et, de plus, toutes autres informations et états que le Gouverneur en conseil pourra exiger de temps à autre ;

Que parmi les états spécifiés dans l'annexe, est le suivant : "Etat contenant copie de tous contrats faits par la compagnie pour la construction d'aucune partie du chemin de fer."

Que la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien s'est pas encore confor-mée à la loi sous ce rapport en ce qui regarde les états adressés au ministre des Chemins de fer et soumis à cette Chambre.

Qu'il est de grande importance pour le public, que la loi soit exécutée et que les informations soient fournies.

Et qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner que des mesures soient prises en vue d'assurer l'exécution de la loi et d'obtenir les informations requises, savoir: copie de tous contrats faits par la compagnie pour la construction d'aucune partie de sa voie ferrée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'acte constitutif ou d'association d'une compagnie de construction appelée "The North-American Constructing Company" ou quelque nom semblable, avec laquelle un contrat a été conclu pour la construction d'une partie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état des noms des actionnaires ou des associés de la dite compagnie.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1883, donnant chaque classe de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque classe; aussi un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement, et de quelle espèce.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois de l'année expirée le 31 décembre 1883, sous les différents chefs, semblable à l'état B, chemin de fer Intercolonial, dans les Comptes Publics.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1882 et 1883; indiquant la quantité ainsi déclarée à chaque port douanier, les noms des personnes qui ont fait la déclaration, les quantités retirées des entrepôts par chaque personne, et dans le cas d'exportation, le nom du navire ou du chemin de fer par lequel elles ont été transportées et le lieu d'exportation. Aussi, copie des acquit-à-caution en transit démontrant que telle houille a été déchargée dans les ports d'exportation.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, et de la commission adressée à certaines personnes, concernant les réclamations présentées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer Intercolonial; de toutes instructions adressées aux commissaires et de toute correspondance échangée avec eux; un état des questions qui leur ont été soumises jusqu'à présent, et des honoraires qui leur ont été payés ainsi qu'au secrétaire de la commission; et aussi, un relevé du nombre de jours pendant lesquels la commission a siégé jusqu'à présent. Le tout subséquentment à la période comprise dans la réponse à une adresse de la dernière session.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous mémoires, pétitions et correspondance quelconque, non compris dans l'ordre de la dernière session, demandant un drawback sur les sucres raffinés en *Canada* et exportés en pays étrangers; les noms des personnes qui en ont fait la demande, un état du drawback proposé et toute réponse du gouvernement à ce sujet. Aussi, copie de tous règlements faits au sujet de tel drawback.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître toutes les demandes faites pour drawbacks sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 30 juin 1883, et aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883; donnant le nom de la personne qui a fait la demande, le nom et le tonnage du navire, le montant demandé et le montant payé.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nom, le tonnage, et le propriétaire ou les propriétaires de chaque navire ayant reçu une prime d'encouragement pendant les années 1882 et 1883, en vertu de l'acte affectant \$150,000 "pour le développement des pêches maritimes," et le montant payé à chaque navire; aussi le nom, le tonnage, le propriétaire ou les propriétaires des navires qui ont demandé cette prime, et auxquels elle a été refusée, et le motif de tel refus.

Sur motion de *M. McCraney*, secondé par *M. Somerville (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant la quantité de spiritueux, bière et autres boissons enivrantes importés, fabriqués et entrés pour la consommation dans la Puissance du *Canada* pendant l'année expirée le 31 décembre 1883, par provinces, avec les droits de douane et d'accise sur les dites liqueurs, et leur coût total.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 29 janvier 1884.

PRÈRE, —

M. Beaty, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De *William Thomson* et autres; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer du *Lac Nipissing* à la Baie de *James*;—de la Cie du chemin de fer de *Welland*; demandant que l'arrangement conclu avec la Cie du chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada* soit ratifié par le Parlement;—de *J. B. A. Mongenais* et autres, de *Vaudreuil*; demandant une charte sous le nom de la Cie du chemin de fer de *Vaudreuil* et *Prescott*;—de *Thomas Faucett*, de la cité de *London, Ontario*; demandant une charte sous le nom de la Banque Provinciale;—de la Cie du

chemin de fer et du pont d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer projeté, pour étendre ses pouvoirs comme corporation et pour autres amendements à sa charte;—de la Cie du chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à consolider et ré-arranger certaines classes de ses actions et obligations, pour se procurer de nouveaux capitaux et pour autres fins;—de la Cie d'assurance mutuelle maritime, dite l'Océan, de *Halifax, N.-E.*; demandant certains amendements à sa charte;—de *William Roche*, junior, et autres, de *Halifax, N.-E.*; demandant une charte sous le nom de La Cie de Vapeur et de Navigation de *Halifax* (à resp. limitée);—de *Andrew Graham Ballenden Bannatyne* et autres, de la cité de *Winnipeg, Man.*; demandant une charte sous le nom de la Banque Commerciale du *Manitoba*;—de *George B. Spencer* et autres; demandant une charte sous le nom de La Banque de *Winnipeg*;—et de *M. S. Smith*, de *Brantford*, et autres; demandant une charte sous le nom de La Cie du chemin de fer de *Saskatoon* et du Nord.

Au sujet de la pétition de la Cie de câble La Commerciale, exposant qu'elle est régulièrement constituée sous l'autorité des lois de l'Etat de *New-York*, et demandant d'être revêtue des pouvoirs, privilèges et droits nécessaires pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte, et pour jouir des mêmes pouvoirs, privilèges et droits dans les limites du *Canada*, votre comité trouve que l'avis n'a pas été publié pendant la période voulue; mais il recommande la suspension de l'article 51 du règlement pour le motif que la mesure est urgente et de grande importance et utilité pour le public et qu'elle n'affecte aucuns droits acquis.

Ordonné, que *M. Amyot* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation les pilotes exerçant entre *Québec* et *Montréal*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu au sujet d'un bill conférant certains pouvoirs à la Compagnie de câble La Commerciale;—conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents; et que *M. Rykert* ait la permission de présenter le dit bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. McDougald* ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Curran* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées de sauvages du *Canada*, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,
Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'arrangement conclu entre le gouverne-

ment du *Canada* et la *Colombie Anglaise*, soumis à cette Chambre par un message de Son Excellence le Gouverneur Général.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1883. (*Documents de la session, No 4.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer certaine résolution autorisant l'avance d'une somme à même le fonds du revenu consolidé, pour aider aux écoles publiques de la province du *Manitoba*.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra autoriser l'avance à la province du *Manitoba*, pour aider aux écoles publiques dans cette province, de la somme de dix mille piastres, dont l'avance, pour l'exercice 1880-81 a été autorisée par l'acte 41 *Vict.*, chap. 13, et d'une somme supplémentaire, n'excédant pas trente mille piastres, faisant quinze mille piastres pour chacun des exercices 1881-82 et 1882-83; les dites sommes devant être avancées à même le fonds du revenu consolidé et remboursées à ce fonds avec intérêt au taux de cinq pour cent par année, à même les premiers produits de la vente des "Terres des Ecoles" dans la dite province, sous l'autorité de l'acte des terres fédérales de 1883.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que vendredi prochain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le traitement et frais de déplacement du juge de la cour de comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie-Anglaise*.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que vendredi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs *Alexander, Allan, Almon, Baillargeon, Bellrose, de Boucherville, Haythorne, Lacoste, Macpherson, Masson, Odell, Plumb, Power, Ryan, Scott, Trudel* et *Wark*, membres du comité pour aider Son Honneur le président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Et aussi, le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs *Ferrier, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McMillan, Macfarlane, Northwood, Ogilvie, Pelletier, Read, Simpson, Skead, Vidal* et *Wark*, membres d'un comité pour surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, conformément à une résolution de la Chambre, en date du 20 février 1882,—un rapport contenant des renseignements sur les matières relatives au chemin de fer du *Pacifique* canadien jusqu'à la date la plus rapprochée, et spécialement tous les détails concernant,—

1. le choix de la route ;
 2. le choix ou la réserve des terres ;
 3. le paiement de deniers, subvention, avance, etc. ;
 4. la construction des embranchements ;
 5. les taux de péages pour voyageurs et marchandises ;
 6. sujets divers, construction de ponts, etc. ;
 - 7 (1) transfert de la section de la Baie du *Tonnerre* à la compagnie, et fonctionnement ;
 - 7 (2) évaluation du matériel roulant dont la compagnie doit prendre possession.
- (*Documents de la session, No 31a*).

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes demandes pour ventes ou locations de terrains houilliers, et de toute correspondance ou rapports à ce sujet ; et aussi un état de toutes ventes ou locations de terrains houilliers dans le *Nord-Ouest*, non compris dans la réponse déjà donnée. Aussi, les détails de toute conversion ou location de terrains houilliers en propriétés de biens-fonds libres ; et un état des paiements effectués en vertu d'aucuns affermagés ou d'aucunes ventes ou conversions.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état détaillé de toutes sommes payées à l'honorable *John O'Connor* depuis la période comprise dans l'adresse de la dernière session, avec dates et détails ; aussi, copie des ordres en conseil et papiers indiquant les arrangements en vertu desquels les dites sommes ont été payées.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de tous règlements ou ordres du gouvernement des *Etats-Unis* permettant que la houille de la *Nouvelle-Ecosse* importée dans les ports américains soit employée par les steamers océaniques sans payer de droits ; aussi copie de toutes dépêches ou correspondance touchant tels règlements ou ordres ; et aussi toute autre information en possession du gouvernement sur ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, correspondance, mémoires et représentations touchant la prime d'encouragement pour la fabrication du fer.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du

Canada pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les derniers six mois expirés le 31 décembre dernier; le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé, donnant les noms des fonctionnaires qui en ont reçu une partie et le montant reçu par chacun de ces fonctionnaires à même ces deniers.

Sur motion de *M. Mulock*, secondé par *M. Holton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de tous les règlements maintenant en vigueur, conformément aux dispositions de "l'Acte des pêcheries," défendant la pêche dans la province d'*Ontario*.

Sur motion de *M. Watson*, secondé par *M. Somerville (Bruce)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance non encore produite, entre le gouvernement du *Canada* et les autorités impériales, ou avec le gouvernement du *Manitoba*, ou toute autre personne au sujet de la navigation de la *Baie d'Hudson*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 30 janvier 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par *M. White (Cardwell)*,—la pétition de *Charles Morrison*, 53, rue *Coleman*, *Londres, Angleterre*; et la pétition de l'honorable *Alexander W. Ogilvie*, de *Montréal*, et autres.

Par *M. Daly*,—la pétition d'*Alfred G. Jones* et autres.

Par *M. Fleming*,—deux pétitions du conseil municipal du comté de *Peel*.

Par *M. Curran*,—la pétition de *W. J. Buchanan* et autres, banquiers, marchands, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Compagnie dite : *The Netherlands American Land Company*, corps politique et dûment constitué en vertu des lois du royaume de *Hollande*; demandant d'être revêtu des pouvoirs, privilèges et droits nécessaires pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte, et pour jouir des mêmes pouvoirs, privilèges et droits dans les limites du *Canada*.

De la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* canadien; demandant la passation d'un acte pour confirmer la vente à la compagnie du chemin de *Ontario* et *Québec* de cette partie de sa ligne qui s'étend entre les villes de *Perth* et *Smith's Falls*; aussi pour confirmer la location à elle faite par la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* de sa ligne consolidée avec les lignes et dépendances qu'elle a louées, et pour autres fins.

De *Robert H. Bethune* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant la passation d'un acte constitutif sous le nom de "Corporation de Fidéicomis l'Union du *Canada*."

Du conseil municipal du comté d'*Halton* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

De la Compagnie de Charbon et de Navigation du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée) ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire un chemin de fer depuis un point sur la ligne du *Pacifique* canadien à ou près de *Medicine Hat*, jusqu'aux mines de houille sur la rivière du *Ventre*, et à le prolonger jusqu'au *Fort-McLeod*, dans les *Territoires du Nord-Ouest*, et pour autres fins

De sir *A. T. Galt* et autres ; demandant une charte sous le nom de la Compagnie de Chemin de fer et de Charbon d'*Alberta*.

M. White (Cardwell), du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Le comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

M. Coursol, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande, vu que le délai pour présenter des bills privés expire demain, qu'il soit prorogé jusqu'au samedi, 9 février prochain.

Sur motion de *M. Rykert*, secondé par *M. White (Cardwell)*,

Ordonné, que les documents suivants soient renvoyés au comité des Comptes Publics, savoir :—

Comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1883,—rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour la même année,—relevé des paiements portés au comptes des dépenses imprévues depuis le 1er juillet 1883, jusqu'à date,—et état des mandats du Gouverneur Général émis pendant les exercices 1882-83 et 1883-84.

Sur motion de *M. Coursol*, secondé par *M. Gault*,—

Ordonné, que le délai pour présenter des bills privés expirant demain, il soit prorogé jusqu'au samedi, 9 février prochain, conformément à la recommandation du comité des Banques et du Commerce.

Ordonné, que *M. McMillan (Vaudreuil)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer la Compagnie du Chemin de fer de *Vaudreuil à Prescott*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Stairs* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Navigation à la vapeur d'*Halifax* (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Houde* ait la permission de présenter un bill pour abroger "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Mulock* ait la permission de présenter un bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de droits de brevets d'invention.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—un état détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'Acte 31 Victoria, chap. 37, clause 15. (*Documents de la session, No. 34.*)

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre d'acres de terres publiques entrés comme homesteads pendant l'année 1883, le nombre de telles entrées, et le nombre d'entrées annulées pendant la même période, avec le nombre d'acres compris dans les entrées ainsi annulées.

Aussi, un état faisant connaître le nombre d'entrées de préemption dans l'année 1883, et le nombre total d'acres compris dans les dites entrées.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre de baux passés pour location de terres à pâturages dans l'année 1883, le nom de chaque locataire, le nombre approximatif d'acres compris dans chaque bail, les conditions de chaque bail, le montant reçu et à recevoir sur chaque bail, et le nombre total d'acres loués, et la recette totale perçue pour ces locations pendant l'année.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le *Manitoba* et le *Territoire du Nord-Ouest* pendant l'année 1883, et le coût par acre de tel arpentage.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre total d'acres de terres vendus pendant l'année 1883, le prix moyen obtenu par acre, et le produit total de telles ventes. Aussi, un état donnant le nombre de demandes faites en conformité des projets de colonisation numéros un et deux des règlements du 13 décembre 1881; le nombre d'acres accordés à chaque postulant, le montant perçu pour chaque demande, le nombre total de demandes acceptées, le nombre total d'acres accordés, et le montant total reçu.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous règlements ou ordres du département de l'Intérieur, non compris dans l'ordre de la dernière session, concernant la vente ou administration des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Scriver*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant,—

1. Le nombre total de licences ou permis pour la coupe du bois demandées et accordées ou refusées, jusqu'au 1er février, 1883; la superficie couverte par chaque licence ou demande, et le nombre total de milles carrés que l'on estime être compris dans les licences pour coupe de bois émises pendant la dite période.

2. Le montant du premium ou bonus par mille carré, et la somme totale payée au gouvernement et reçue par lui pour toute telle licence, et le montant total des boni ou premiums reçus.

3. Les nom et domicile de chaque personne qui a demandé une licence.

4. La date de chaque demande de licence, et le nombre d'années pour lesquelles chaque licence est accordée.

5. Les honoraires de la couronne ou droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence, et, l'essence, la qualité et la quantité du bois dans chaque concession.

6. Dans chaque cas où une licence ou un permis a été accordé, si la concession à exploiter a été mise à l'enchère après publication d'un avis demandant des soumissions, et si elle a été vendue au plus offrant, ou bien si elle a été accordée sur demande ou soumission du concessionnaire sans avoir été mise en adjudication.

7. Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour toute telle concession par toutes personnes quelconques, et de toutes pétitions, remontrances ou communications adressées ou présentées au gouvernement concernant telles concessions, licences ou bois, et de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de telles réclamations, ou se rapportant en quelque manière aux dites concessions, terrains, licences ou bois, et la décision prise par le gouvernement à ce sujet. Aussi copie de toutes cartes et plans indiquant le site ou la superficie de telles licences ou permis.

Sur motion de M. *Coursol*, secondé par M. *Gault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec au sujet des réclamations de la province de Québec contre la Puissance du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et télégrammes qui n'ont pas encore été produits, concernant les négociations entre le Canada et la Colombie-Anglaise; et aussi un relevé donnant l'évaluation de ce que coûtera exactement au Canada la cale sèche construite dans la Colombie Anglaise.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des relevés transmis aux autorités de l'Ontario et de Québec, au sujet de leurs comptes avec le Canada; et de tous ordres en conseil et de toute correspondance s'y rattachant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute dépêche et de toute correspondance concernant l'émission de licences ou permis pour l'importation de liqueurs dans les Territoires du Nord-Ouest; et particulièrement au sujet de la taxe ou honoraire récemment imposé sur ces licences ou permis. Aussi, copie des formules de licences et un relevé du nombre accordé, avec les noms, quantités et dates et les montants perçus.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes lettres, correspondance, rapports, mémoires, ordres en conseil et autres documents non encore déposés sur le bureau, concernant la garantie pour le chemin de fer du Pacifique canadien, et concernant toute modification projetée à cet arrangement et tout projet

de concession nouvelle à la compagnie? Aussi, copie de tous papiers concernant toutes subventions postales et rémunérations pour services de transport exécutés par le chemin de fer.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des notes sténographiques des procédés devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et *Mercer* et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rattachant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en *Canada* et en *Angleterre* à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître tous les procédés pris par le gouvernement depuis la confédération, sous forme d'enquête ou autrement dans des questions de déshérence dans aucune des provinces, donnant les dates auxquelles le gouvernement est intervenu en premier lieu dans chacune de ces questions; la nature de l'intervention, et un état de la décision prise par le gouvernement, avec les dates. Aussi, copie de toutes pétitions, correspondance, ordres en conseil et papiers se rapportant à toutes demandes faites au gouvernement au sujet des terres en déshérence depuis la confédération, qui n'ont pas encore été produits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Landry (Montmagny)*, secondé par *M. Gigault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie:

1. Du serment ou des serments requis des gouverneurs généraux du *Canada* et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge gubernatoriale;
2. Du serment ou des serments requis des lieutenants-gouverneurs de la province de *Québec* et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge gubernatoriale.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour encourager et développer les industries agricoles du *Canada*, et de faire rapport à cette Chambre sur cette question, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents; et que *MM. Gigault, Bain (Wentworth), Orton, Foster, Landry (Montmagny), Mussue, Benoit, Fisher, Irvine* et *McDougald*, composent le dit comité.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Weldon*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre:

1^o Copie de tous ordres en conseil, règlements et correspondance avec les agents du département, concernant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption au sud du chemin de fer du Pacifique canadien.

2^o De tous ordres en conseil, règlements et correspondance relatifs aux réclamations des colons ou squatters sur les dites terres.

3^o De tous ordres, règlements ou correspondance touchant la vente de telles terres à l'enchère, la quantité ainsi vendue, les conditions de vente, et le prix réalisé par acre.

4^o De toutes ventes privées effectuées après le 1er janvier 1884, les conditions de vente et le prix obtenu.

5^o De tous ordres en conseil, ou ordres administratif, règlements et correspondance concernant la réouverture de telles terres pour concession à titre de homestead et préemption.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (*Huron*), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes minutes ou ordres en conseil, de toutes résolutions ou représentations du conseil du *Nord-Ouest* adressés au gouvernement du *Canada* ou au ministre de l'intérieur concernant l'administration des affaires des Territoires du *Nord-Ouest*, les plaintes portées par les habitants de ce territoire, et leurs griefs, et de toute correspondance entre le gouvernement du *Canada* et le conseil du *Nord-Ouest* ou le lieutenant-gouverneur des Territoires du *Nord-Ouest*, ou toute autre personne sur les mêmes sujets.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (*Huron*), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—

1. Copie de tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance avec le commissaire des terres à *Winnipeg* ou autres agents des terres touchant le retrait des terres à concéder dans la zone d'un mille (*Mile Belt*), à titre de homestead et préemption, et la réouverture des dites terres pour concession à titre de homestead et préemption.

2. De tous ordres, règlements et correspondance concernant les réclamations des colons ou squatters sur les dites terres, le nom du réclamant, la nature de sa réclamation, et comment on en a disposé, et ce qui a été fait des terres ainsi réclamées.

3. De tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance concernant la vente à l'enchère ou la vente privée de telles terres, la quantité de terres ainsi vendues, à qui, quand et à quel prix elles ont été vendues, quel est le montant payé ou restant à payer.

4. De tous règlements et décisions du département relativement aux réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (*Huron*), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1. Copie de tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance avec le commissaire des terres ou autres agents du gouvernement touchant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption dans les lieux connus sous les noms de réserve de la ville de *Régina*, *Moose Jaw*, et autres localités des Territoires du *Nord-Ouest*, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, et touchant leur réouverture pour concession à titre de homestead et préemption, et les termes et conditions auxquels elles ont été ainsi réouvertes.

2. De tous ordres, règlements et correspondance concernant les réclamations des colons et squatters sur telles terres, le nom du réclamant, la nature de sa réclamation, comment il en a été disposé, et ce qui a été fait des terres ainsi réclamées.

3. De tous ordres en conseil, ou ordres administratifs, ou règlements et correspondance touchant la vente à l'enchère ou vente privée de telle terres, à qui, quand et à quel prix elles ont été vendues, le montant payé ou restant à payer, et la mise à prix pour chaque section.

4. De tous règlements ou décisions du département concernant les réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Wright*, secondé par *M. Hall*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le prix moyen obtenu par le gouvernement, (à l'exclusion des lots de villes), pour les terres comprises dans les limites de la zone du chemin de fer du Pacifique canadien.

Sur motion de *M. Casey*, secondé par *M. Wilson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute convention intervenue entre le gouvernement et les entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, au sujet du transfert à cette dernière du contrat pour la dite section B, et copie de tous ordres en conseil mettant à effet telle convention. Aussi, copie du rapport des ingénieurs chargés de mesurer de nouveau les travaux exécutés sur la dite section avant le dit transfert, et du rapport de l'ingénieur en chef à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance et arrangements avec les dits entrepreneurs touchant le mesurage et la classification des travaux sur la dite section, ou la compensation pour le transfert du dit contrat ou pour le droit de circulation sur la dite portion du chemin de fer pendant la construction, et de tous ordres en conseil se rapportant à aucune de ces matières. Aussi, un état détaillé, avec dates et montants, de tous paiements faits aux dits entrepreneurs ou à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, à compte du dit contrat.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de *M. Casey*, secondé par *M. Wilson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état concernant l'évaluation des sommes supplémentaires devant être payées aux entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien ou à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien à compte du contrat pour la construction ou de tout autre arrangement subséquent.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer Intercolonial par suite de rails brisés ou autrement depuis le 1er mars, 1883, jusqu'au 1er janvier, 1884, avec les causes respectives et les dates et le chiffre des dommages (s'il en est) causés dans chaque cas à la propriété et le montant de l'indemnité payée aux personnes possédant les propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages subis (s'il en est) qui ne sont pas encore réglées.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, documents, contrats ou conventions avec la compagnie des Chars-Pullman touchant le transit de ses chars sur le chemin de fer Intercolonial; aussi, de tout contrat ou convention avec des compagnies de messageries touchant le transport des colis sur le dit chemin de fer.

Sur motion de *M. Gillmor*, secondé par *M. Forbes*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, mémoire ou autres documents de la chambre de commerce de la cité de *Saint-Jean*, ou d'autres personnes concernant le transport des malles sur le train de nuit du chemin de fer de *Saint-Jean* et du *Maine*, à *Saint-Stephen* et *Woodstock*; aussi, concernant le transport des malles par le "Grand Southern Railway" à *Saint-George*.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 31 janvier 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Weldon*,—la pétition de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada* ;
et la pétition de la Compagnie du Chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *John Clinton* et autres ; la pétition de *Anson Smith* et autres ; la pétition de *G. A. King* et autres ; la pétition de *A. McFadyen* et autres ; la pétition de *Cyrius Platt, J.P.*, et autres ; et la pétition de *Joseph Walker*, et autres, tous de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Bergeron*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne.

Par M. *McDougald*,—la pétition de la Compagnie de Charbon et de Chemin de fer de *Cumberland*.

Par M. *Taylor*,—la pétition de *F. Chisholm* et autres ; et la pétition de *S. S. Lake* et autres, tous de l'église méthodiste épiscopale en *Canada* ; et la pétition de *Edward Elliott* et autres.

Par M. *Small*,—la pétition de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Platt*, la pétition de la Compagnie du Chemin de fer Central d'*Ontario*

M. *White (Cardwell)*, du comité mixte des deux Chambres, au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité ; lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Rapport du bibliothécaire du Parlement. (No. 17). (*Dans les documents de la session seulement*).

Relevé des paiements portés au compte des dépenses imprévues par ordre en conseil depuis le 1er juillet jusqu'à date. (No. 18). (*Dans les documents de la session seulement*).

Etat donnant le nom et le grade de chaque personne mise à la retraite, l'allocation qui lui a été accordée et la cause de sa mise à la retraite. (No. 19). (*Pour distribution seulement*).

Réponse (partielle) à ordre (1883)—Etat indiquant séparément,—

1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte ;

2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte ;

3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte ;

4° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge ;

5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service ;

6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes dans l'année, pendant leur service. (No. 19a). (*Pour distribution seulement*).

Relevé des mandats du gouverneur émis depuis la dernière session du Parlement pour les exercices 1882-83 et 1883-84. (No. 20). (*Pour distribution seulement*).

Réponse à ordre (1883),—Relevé du nombre total d'acres de terres publiques vendues pendant l'année 1882 et du prix moyen obtenu, etc. etc. (No. 25).

Réponse à adresse (1883),—Relevé des sommes d'argent payées à titre d'émoluments au juge, au greffier et à l'huissier de la cour de vice-amirauté à *Québec*, et des sommes payées à chacun des officiers des cours de vice-amirauté à *Halifax* et *Saint-Jean*, respectivement. (No. 26). (*Pour distribution seulement*).

Réponse à ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé au crédit du gouvernement du *Canada* en date du 1er janvier 1884, en *Canada* ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits. (No. 28). (*Pour distribution seulement*).

Réponse à ordre.—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet, 1882, au 20 janvier, 1883, et du 1er juillet, 1883, au 20 janvier, 1884 (No. 29). (*Pour distribution seulement.*)

Message transmettant la correspondance relative à la garantie par le gouvernement de l'intérêt sur le stock de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien. (No. 31).

Rapport conforme à une résolution adoptée par cette Chambre le 20 février, 1882, donnant des renseignements sur les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée, et spécialement tous les détails concernant,—

1. le choix de la route ;
2. le choix ou la réserve des terres ;
3. le paiement de deniers, subvention, avance, etc. ;
4. la construction des embranchements ;
5. les taux de péage pour voyageurs et marchandises ;
6. sujets divers, construction de ponts, etc. ;

7 (1) transfert de la section de la *Baie-du-Tonnerre* à la compagnie, et fonctionnement ;

7 (2) évaluation du matériel roulant dont la compagnie doit prendre possession. (No. 31a).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à ordre (1883).—Etat de toutes sommes d'argent avancées par anticipation au gouvernement du *Nouveau-Brunswick*, à compte de sa subvention, depuis le 1er janvier, 1882. (No. 21).

Réponse à ordre (1883).—Relevé détaillé des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, envoyés en *Angleterre* ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 16 septembre 1880, jusqu'à date. (No. 22).

Réponse à ordre (1883).—Etat donnant le nom de chaque officier et employé dans chaque district militaire, avec le salaire et la date de la nomination. (No 23).

Réponse à ordre (1883).—Etat faisant connaître ce qu'a coûté, par tête, le transport des prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers, pendant les exercices 1880-81 et 1881-82. (No 24).

Réponse à ordre (1883).—Correspondance concernant la construction d'un phare à la pointe *Westhaver*, à l'entrée de l'anse *Hubbard*, dans le comté de *Lunenburg*, et copie de l'arrangement conclu pour l'acquisition du terrain pour le dit phare. (No 27).

Réponse à ordre (1883).—Etat de tous les certificats pour liqueurs octroyés en vertu du paragraphe 99 de la clause 4, partie 2me de l'Acte de Tempérance du *Canada*, de 1878, par les médecins du comté de *Halton*. (No 30).

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, des contrats pour le chemin de fer du *Pacifique* canadien conclus depuis la dernière session du Parlement et dont copie, aux termes de la clause 19 de "l'Acte du chemin de fer du *Pacifique* canadien, 1874 (37 Vic., chap. 14)," doit être soumise aux deux Chambres du Parlement dans le mois qui suit l'ouverture de la session.

Numéro du contrat dans les registres du département.	Numéro du contrat—bureau de l'ingénieur en chef.	Entrepreneurs.	Travaux.
<i>Proposition.</i> N° 31830—3 juillet 1883 ..	99me.....	La compagnie du chemin du <i>Pacifique</i> canadien.	Pour parachever le chemin de fer du <i>Pacifique</i> canadien de <i>Fort William</i> à <i>Selkirk</i> .
Acceptation. N° 31913—9 juillet 1883...			

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 avril 1883, pour un état faisant connaître tous les accidents arrivés sur les divers chemins de fer en *Canada* pendant les trois dernières années expirées le 31 décembre 1882, entraînant soit pertes de vies, blessures, ou dommages à la propriété, et un relevé séparé pour chaque voie ferrée, indiquant l'étendue et les détails de tels accidents, la localité où ils sont arrivés, leur cause et leur nature ; et, dans les cas où les accidents ont eu des résultats fatals, si une enquête de coroner a eu lieu ou non, avec les divers verdicts rendus ; et copie des règles et réglemens de chacune des dites compagnies de chemins de fer, tel que requis par la clause 55 de l'acte des chemins de fer, 1879. Les états ci-dessus devant comprendre des états semblables pour les chemins de fer du gouvernement. (*Documents de la session, No. 35.*)

M. *Rowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à deux ordres de la Chambre, du 9 et 11 avril 1883, pour un état indiquant la valeur des instruments aratoires, voitures, wagons, etc., sur laquelle ont été basés les nouveaux droits spécifiques projetés, avec les données qui ont servi à établir cette valeur ; aussi, pour un état des valeurs qui ont servi de base aux calculs des droits projetés sur les articles que l'on se propose de frapper d'un droit spécifique et *ad valorem* combinés, en vertu des résolutions du tarif déposées sur le bureau. (*Documents de la session No. 36.*)

Et aussi,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 avril, 1883, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Douanes et aucunes personnes touchant la remise du droit sur le fer importé pour la construction du pont *Dufferin*, en 1873, avec copie de tout ordre en conseil autorisant telle remise, et du mémoire du ministre des Douanes recommandant cette remise et les raisons données à l'appui.

Aussi, état faisant connaître la valeur du fer déclaré en douane et le montant des droits remis. (*Documents de la session, No. 37.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—le rapport officiel de la distribution des Statuts de la Puissance du *Canada*, 46 *Victoria*, première session, cinquième parlement, 1883. (*Documents de la session, No. 38.*)

Aussi,—le rapport du Bureau des Examineurs du Service Civil pour l'année expirée le 31 décembre, 1883, conformément à la clause 55 de l'Acte du Service Civil, 1882. (*Documents de la session, No. 33b.*)

Aussi, un état donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année expirée le 31 décembre, 1883, et spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue,—conformément aux prescriptions de l'Acte du Service Civil, 1882, clause 55, paragraphe 2. (*Documents de la session, No. 33a.*)

Et aussi, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre, 1883. (*Documents de la session, No. 13.*)

Sur motion de M. *Fortin*, secondé par M. *Grandbois*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des rapports sur l'Exposition internationale des pêcheries, à *Londres*, par les commissaires canadiens qui y ont été délégués, avec une liste des articles canadiens exposés, et des prix obtenus à la dite exposition, et de tous papiers ou correspondance concernant la dite exposition.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Lister*, secondé par M. *Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms de toutes personnes employées dans le département des Tra-

vaux publics à titre de surnuméraires ou copistes dont les salaires sont ou ont été débités au compte de travaux particuliers depuis 1881.

Sur motion de *M. Lister*, secondé par *M. Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nom de la personne ou des personnes qui ont offert de vendre au gouvernement des terrains à Amherstburg pour des bureaux de douane ou de poste, l'étendue de terrain offerte et le prix demandé par chacune; le nom ou les noms de la personne ou des personnes de qui le gouvernement a obtenu l'étendue de terrain acheté, et le prix payé.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes représentations faites par l'Association des Fabricants ou le Conseil des Métiers ou par aucune personne en leur nom, ou par tous autres particuliers ou associations, et de toute correspondance échangée avec eux au sujet des dispositions du projet de loi concernant les fabriques.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, règlements administratifs, circulaires et correspondance au sujet de la question du droit sur les tarifs du fret.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un relevé de la somme dépensée chaque année, depuis le changement de système, par chaque département à même la somme ronde votée pour les rapports de la session; tel relevé devant être placé sous les mêmes sous-titres que ceux qui renfermaient cette dépense antérieurement au changement.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Laurier*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé, pour chaque année écoulée depuis le changement de système, des dépenses de chauffage des édifices publics (y compris les gages ainsi que le combustible) payées actuellement à même la somme ronde votée à cette fin; tel relevé devant indiquer le chiffre des dépenses sous les mêmes sous-titres que ceux sous lesquels elles étaient inscrites ci-devant dans les comptes publics avant le changement du système.

Sur motion de *M. Shakespeare*, secondé par *M. Gordon*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des Affaires des Sauvages dans la *Colombie-Anglaise* ou aucune autre personne et le gouvernement fédéral, au sujet des troubles récents avec les sauvages à *Metlakatla*, et *Fort-Simpson*.

Sur motion de *M. Paterson (Brant)*, secondé par *M. Scriver*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance et arrangements entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de l'émigration au *Manitoba* et au *Nord-Ouest*, et un état faisant connaître le montant dépensé par la compagnie pour encourager cette émigration et donnant les montants payés et les dates, à qui payés et la nature des services rendus. Aussi, l'évaluation par la compagnie du nombre de personnes venues de pays étrangers qui s'y sont établies jusqu'à présent, chaque année, depuis la date de la charte.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 1er février 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *McGreevy*,—la petition de Sir *N. F. Belleau*, C.C.M.G., et autres.

Par M. *Haggart*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer d'*Ontario* et Québec.

Par M. *Jackson*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Norfolk*.

Par M. *Hall*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer International.

Par M. *Bell*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et Québec.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *Oliver Olmsted* et autres; la pétition de *Cyril Alselstine* et autres; et la pétition de *J. W. Morley*, diacre, et autres, tous de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de la Compagnie de Téléphone Bell du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Charles Morrison*, 53 rue Coleman, *Londres, Angleterre*; demandant la passation d'un acte autorisant les porteurs d'obligation de la Compagnie du Chemin de fer de *Saint-Laurent* et *Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie et pour autres fins.

De l'honorable *Alexander W. O'Gilvie*, de *Montréal*, et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie d'Assurance sur le bétail vivant.

D'*Alfred G. Jones* et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la *Nouvelle-Ecosse*.

Du conseil municipal du comté de *Peel*; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de péage.

Du conseil municipal du comté de *Peel*; demandant que la franchise électorale soit étendue aux femmes ayant les qualifications requises.

De *W. J. Buchanan* et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres; demandant la passation d'une mesure explicite, pendant le cours du présent parlement, pour la répartition équitable des biens des débiteurs insolvables.

M. Dawson, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre, le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De *George W. Ross* et autres; demandant une charte sous le nom de Cie de tempérance et d'Assurance Générale sur la vie du *Canada*;—de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien; demandant la passation d'un acte pour confirmer la vente à la Cie d'*Ontario* et de Québec de cette partie de sa ligne qui s'étend entre les villes de *Perth* et *Smith's Falls*; aussi pour confirmer la location à elle faite par la Cie du chemin de fer d'*Ontario* et Québec de sa ligne consolidée avec les lignes et dépendances qu'elle a louées, et pour autres fins;—de *Robert H. Bethune* et autres, de la cité de *Toronto*; demandant la passation d'un acte constitutif sous le nom de Corporation de Dépôts l'Union du *Canada*;—de la Cie de Charbon et de Navigation du *Nord-Ouest* (à resp. limitée); demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire un chemin de fer depuis un point sur la ligne du Pacifique canadien à ou près de *Medicine Hat*, jusqu'aux mines de houille sur la rivière du *Ventre*, et à le prolonger jusqu'au *Fort-McLeod*, dans les *Territoires du Nord-Ouest*, et pour autres fins;—de sir *A. T. Galt* et autres; demandant une charte sous le nom de la Cie de Chemin de fer et de Charbon d'*Alberta*;—de la compagnie dite *The Netherlands American Land Company*, corps politique et dûment constituée en vertu des lois du royaume de *Hollande*; deman-

dant d'être revêtue des pouvoirs, privilèges et droits nécessaires pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte, et pour jouir des mêmes pouvoirs, privilèges et droits dans les limites du *Canada*;—de *John Graham*, de la cité d'*Ottawa*, dans le comté de *Carleton* et la province de l'*Ontario*, dans la Puissance du *Canada*, hôtelier; demandant la passation d'un acte pour déclarer dissous son mariage avec *Sarah Ann Graham*;—et de *Allison Smith* et autres; demandant une charte sous le nom de La Cie d'Assurance Mutuelle Maritimee d'*Halifax*.

Au sujet de la pétition d'*Alexander J. Patterson* et autres, de *Pictou, N.-E.*; demandant une charte sous le nom de La Cie d'assurance Mutuelle Maritimee de *Pictou*, votre comité trouve que l'avis n'a pas été publié pendant le temps voulu; mais il recommande la suspension de l'article 51 du règlement, pour la raison que le projet de loi est d'utilité publique.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—papiers relatifs à une demande de la Cie du chemin de fer du Pacifique pour l'avance, sur dépôt de garanties, d'une somme suffisante pour lui permettre de continuer ses travaux de construction. (*Documents de la session, No. 31c.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 23 janvier, 1884, pour un état détaillé du compte du gouvernement du *Canada* avec la Banque d'Echange du *Canada*, faisant connaître les diverses sommes déposées par le gouvernement dans cette banque et retirées de la dite banque, avec les dates de tels dépôts et retraits, et les montants et les dates de tous paiements d'intérêts sur tels dépôts, et l'état actuel du compte, avec un état des conditions auxquelles ces dépôts ont été faits; et copie de toute correspondance et de tous télégrammes, ordres en conseil, obligations ou autres garanties concernant tous tels dépôts ou retraits. (*Documents de la session, No. 40.*)

Aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 janvier, 1884, pour copie de tous ordres et avis administratifs au sujet de l'emprunt canadien projeté de quatre millions, avec un état faisant connaître les offres faites, les taux et montants; les montants pris depuis et les taux; et aussi le taux auquel la balance de l'emprunt est maintenant offerte.

Et aussi, conformément à une résolution de cette Chambre, du 20 février 1882, copie de la correspondance échangée entre le département des Finances et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet des affaires de la compagnie, depuis la date du dernier rapport à la Chambre des Communes, lors de la dernière session. (*Documents de la session, No. 31e.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente, conformément à une résolution de cette Chambre, du 20 février 1882,—correspondance ultérieure se rapportant à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Documents de la session, No. 31d.*)

Ordonné, que *M. Daly* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritimee d'*Halifax*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Cameron (Middlesex)* ait la permission de présenter un bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill pour incorporer la Banque de *Winnipeg*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Abbott* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'étendre au Canada les pouvoirs de la corporation appelée "De Nederlandsch-Americaansche Land Maatschappij"—(La compagnie des Terres des Pays-Bas et d'Amérique).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron* (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer du lac *Nipissingue* à la Baie de *James*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Abbott* ait la permission de présenter un bill à l'effet de ratifier le bail du Chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique canadien, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron* (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill autorisant la compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre *Medicine Hat* et les mines de la compagnie sur la rivière du *Ventre*, et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron* (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie de Chemin de fer et de Houille d'*Alberta*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu au sujet d'un bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de *Pictou* (à responsabilité limitée); conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents; et que M. *McDougal* ait la permission de présenter le dit bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Pope*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—un rapport en conformité avec la clause 25 de l'"Acte concernant le recensement et les statistiques." (*Documents de la session*, No. 41.)

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *John A. Macdonald*, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur Général, ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

M. *Rykert*, du comité général pour considérer une certaine résolution au sujet d'une aide au Manitoba pour les écoles publiques de cette province, à même le fonds du revenu consolidé, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :—

Résolu,—qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra autoriser l'avance à la province du *Manitoba*, pour aider aux écoles publiques dans cette province, de la somme de dix mille piastres, dont l'avance, pour l'exercice 1880-81 a été autorisée par l'acte 41 Vict., chap. 13, et d'une somme supplémentaire, n'excedant pas trente mille piastres, faisant quinze mille piastres pour chacun des exercices 1881-82 et 1882-83; les dites sommes devant être avancées à même le fonds du revenu consolidé et remboursées à ce fonds avec intérêt au taux de cinq pour cent par année, à même les premiers produits de la vente des "Terres des Ecoles" dans la dite province sous l'autorité de l'Acte des terres fédérales, de 1883.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill autorisant une nouvelle avance à la province du *Manitoba* pour aider à ses écoles publiques.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant au traitement et frais de voyage du juge de la cour de comté de *Caribou* dans la *Colombie-Anglaise*.

(En comité.)

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le traitement du juge de la cour de comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie Anglaise*, sera de deux mille quatre cents piastres par année; qu'il lui sera payé tels frais de voyage que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre fixer, et que tel traitement et frais de voyage seront payés à même tous deniers, non affectés à d'autres fins, formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Bergin* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que le traitement du juge de la cour de comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie Anglaise*, sera de deux mille quatre cents piastres par année; qu'il lui sera payé tels frais de voyage que le Gouverneur en conseil pourra de temps à autre fixer, et que tel traitement et frais de voyage seront payés à même tous deniers, non affectés à d'autres fins, formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage du juge de la cour de comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie-Britannique*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mardi prochain.

Sur motion de M. *Blondeau*, secondé par M. *Guillet*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports, correspondance ou documents relatifs à la pêche aux marsouins de la *Rivière-Ouelle*, comté de *Kamouraska*.

Sur motion de M. Guillet, secondé par M. Cochrane,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous documents, ordres en conseil et correspondance concernant l'arrestation, sur le territoire canadien, par un détachement de soldats des *Etats-Unis*, de *Henry Watson*, que l'on prétend avoir été ci-devant domicilié dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et de *Franklin Switzer*, que l'on prétend avoir été ci-devant domicilié à *Kingston, Ontario*, et d'une personne surnommée *Ellsworth*, que l'on avait représentés comme déserteurs de l'armée des *Etats-Unis*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Laurier,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers, non encore produits, concernant l'octroi ou le paiement d'aucunes subventions aux chemins de fer; et des relevés détaillés de tous tels paiements jusqu'à date.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Laurier,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes correspondance, dépêches et ordres en conseil, non encore produits, concernant les subventions ou octrois à la province du *Manitoba*, l'extension de ses limites, le territoire en contestation entre elle et l'*Ontario*, ses terres d'écoles, les terres publiques dans la province et les questions de chemins de fer affectant la province.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. Mackenzie,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous papiers ou correspondance concernant la mission du ministre des Finances en *Angleterre* en 1883, dans le but de prendre des arrangements pour l'émission d'un nouvel emprunt; aussi copie de son rapport au conseil (s'il en est) à ce sujet.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Charlton, secondé par M. Casgrain,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et papiers concernant toute réduction projetée ou suggérée des frais de port sur les lettres dans la puissance du *Canada*.

Sur motion de M. Platt, secondé par M. Yeo,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nom et la situation des îles louées dans le lac *Ontario* et le fleuve *Saint-Laurent*.

Sur motion de M. Platt, secondé par M. Yeo,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms des officiers de santé nommés dans les diverses cités du *Canada*; le salaire payé à chacun; copie des instructions adressées à ces officiers par le gouvernement, et de tous rapports adressés par tels officiers au département.

Sur motion de M. *Massue*, secondé par M. *McCallum*,
Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles.

(*En comité*).

Résolu,—Qu'il est expédient de passer un acte pour prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Curran* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Curran*, fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit:—

Résolu, qu'il est expédient de passer un acte pour prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *Massue* ait la permission de présenter un bill pour prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et, la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. *Landry (Montmagny)*, secondé par M. *Gigault*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la réclamation de *Eustache Doiron*, du village de *Lauzon*, pilote, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier, avec copie de toutes pièces, documents, témoignages, faisant partie du dossier dans la dite cause, et copie du jugement rendu par les dits arbitres; copie de la réclamation de *Moïse Leclerc*, du village de *Lauzon*, huissier, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier, avec copie de toutes pièces, documents, témoignages, faisant partie du dossier dans la dite cause, et copie du jugement rendu par les dits arbitres.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de fusionner le Bureau de Commerce de la cité de Toronto et l'Association de la Halle au Blé de Toronto, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Ordonné, que M. *Macmillan (Middlesex)*, ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 4 février 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Fergusson (Welland)*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Welland*.

Par M. *Kilvert*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *J. M. Collins* et autres ; la pétition de *John W. Miller* et autres ; la pétition de *F. S. Jarvis* et autres ; la pétition de *A. Smith* et autres ; la pétition de *William Clement* et autres ; la pétition de *James Lemon* et autres ; et la pétition de *Joshua C. Cummer* et autres, tous de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Ross*,—la pétition de *John Stewart*, de *Calgary*, et autres ; trois pétitions de *James F. McLeod* et autres.

Par M. *Macmillan (Middlesex)*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Banque Maritime de la Puissance du *Canada* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital social, à confirmer le partage des actions et pour autres fins.

De la Compagnie du Chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un bail consenti en sa faveur par la Compagnie du Chemin de fer de *Saint-Jean* et du *Maine* ; pour appliquer les prescriptions de l'Acte Refondou des chemins de fer, 1879, aux lignes affermées, et pour autres fins.

De *John Clinton* et autres ; de *Anson Smith* et autres ; de *G. A. King* et autres ; de *A. McFadyen* et autres ; de *Cyrinus Platt, J.P.*, et autres ; de *Joseph Walker* et autres ; de *F. Chisholm* et autres ; de *S. S. Lake* et autres ; de *Oliver Olmsted* et autres ; de *Cyril Alselstine* et autres ; et de *J. W. Morley*, diacre, et autres ; tous de l'église méthodiste épiscopale en *Canada* ; demandant séparément que l'église méthodiste épiscopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

De la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne ; demandant la passation d'un acte autorisant les actionnaires à réduire le nombre des directeurs à pas moins de cinq.

De la Compagnie de Charbon et de Chemin de fer de *Cumberland* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un acte passé par la législature de la *Nouvelle-Ecosse* autorisant la vente à la dite compagnie des biens et de la voie ferrée de la Compagnie de Charbon et de Chemin de fer de *Spring-Hill* et *Parrsborough*, et pour confirmer l'achat de ce dernier chemin de fer par la dite compagnie, et pour autres fins.

De *Edward Elliott* et autres ; demandant une charte sous le nom de Compagnie du Chemin de fer de *Gananoque, Perth* et de la baie de *James*.

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant la passation d'un acte pour augmenter les facilités de havre dans la cité de *Toronto*, prolonger l'esplanade et contrôler son emploi par des compagnies de chemins de fer.

De la Compagnie du Chemin de fer Central d'*Ontario* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée dans une direction nord jusqu'à un point de jonction avec la ligne-mère du chemin de fer du *Pacifique* canadien ; à augmenter son capital social et pour autres fins.

De sir *N. F. Belleau, C.C.M.G.*, et autres ; demandant une charte sous le nom de Compagnie du Pont de chemin de fer de *Québec*.

De la Compagnie du Chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer certains actes de fusionnement, de vente et d'affermage de certaines voies ferrées; pour prolonger sa voie à partir de quelque point sur la ligne du chemin de fer de *Credit-Valley* jusqu'à la rivière *Détroit*; pour définir ses pouvoirs pour émettre des obligations ou débentures; pour prolonger le délai pour l'achèvement de son chemin de fer et pour autres fins.

Du conseil municipal du comté de *Norfolk*; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre des compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

De la Compagnie du Chemin de fer International; demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée de *Lennoxville* à la cité de *Sherbrooke*, à augmenter son émission de bons et pour autres fins.

De la Compagnie du Chemin de fer de *Napanee, Tamworth et Québec*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire un embranchement à partir de quelque point sur sa ligne jusqu'au chemin de fer de *Kingston et Pembroke*; aussi un embranchement entre certain point de sa ligne et *Madoc ou Tweed*, et à prolonger la ligne principale jusqu'à quelque point de la baie d'*Hudson* ou la baie de *James*; à augmenter ses pouvoirs d'émission d'obligations et pour autres fins.

De la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions et pour autres fins.

Ordonné, que *M. Hickey* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie de Chemin de fer et de Ponts d'*Ottawa, Waddington et New-York*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Ferguson (Welland)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer de *Saskatoon et du Nord*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. McCarthy* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale du *Manitoba*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Hesson* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer la Corporation de Fidéicommiss l'Union du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Bergin* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*, et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier, 1884, pour un relevé de la somme dépensée chaque année, depuis le changement de système, par chaque département, à même la somme ronde votée pour les rapports de la session; tel relevé devant être placé sous les mêmes sous-titres que ceux qui renfermaient cette dépense antérieurement au changement. (*Documents de la session No. 42.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état détaillé, avec dates, articles et pièces justificatives concernant l'emploi des sommes de \$5,000 et \$2,688.74 émises en vertu de mandats du Gouverneur Général en date du 7 novembre 1883 et du 17 janvier 1884, pour paiement au "Courrier de Saint-Hyacinthe."

Aussi pour détails de même nature touchant l'emploi de \$3,239.20, émises en vertu du mandat du 27 octobre 1883, pour la publication des procédés de la Société Royale. (*Documents de la session, No. 43.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 avril 1883, pour copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance relativement à la destitution de *David D'Amour*, ci-devant capitaine du phare-flottant de l'*Isle-Rouge*. (*Documents de la session, No. 44.*)

Et aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 janvier 1884, pour copie du rapport du capitaine *Scott*, de la marine royale, et de ses assesseurs, sur la perte du steamer *Princess Louise*, et de la preuve faite lors de l'enquête sur la perte de ce steamer. (*Documents de la session, No. 45.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 9 avril 1883, pour copie de toute correspondance échangée entre aucun département du gouvernement et toute personne quelconque au sujet de la nomination de *James H. Jacques* et *Charles Kearny*, du comté de *Carleton, N.B.*, ou de l'un ou de l'autre, à des emplois dans le service civil du *Canada*. (*Documents de la session, No. 47.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 26 février 1883, pour copie de tous mémoires, pétitions et correspondance quelconques, demandant un drawback sur les sucres raffinés en *Canada* et exportés en pays étrangers; les noms des personnes qui en ont fait la demande, un état du drawback proposé et toute réponse du gouvernement à ce sujet. Aussi, copie de tous règlements faits au sujet de tel drawback. (*Documents de la session, No. 48.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 16 avril 1883, demandant copie de la correspondance et des rapports au conseil et ordres en conseil concernant la réclamation de M. *Dustan* de Halifax, pour remise de droits sur machines destinées à une raffinerie de sucre. (*Documents de la session, No. 49.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 janvier 1884, pour un état, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 1er janvier 1884, faisant la distinction entre les produits du *Canada* et ceux des autres pays. (*Documents de la session, No. 46.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état donnant le nombre de fermes d'approvisionnement et de fermes pour l'instruction des sauvages qui ont été fermées ou qui ont cessé d'être exploitées depuis le 1er janvier 1882.

2. Le site de telles fermes ou leur nom ou désignation.
3. Le motif de la fermeture ou de la cessation de l'exploitation.
4. Le nom du surintendant, du gérant et de l'instructeur.
5. Le nombre d'hommes employés sur chaque ferme en 1882 et 1883; les noms et la nationalité de tels employés, spécifiant tout particulièrement le nombre de sauvages ainsi employés.
6. Le coût de chaque ferme pour les dites années, séparément.
7. Le rapport de *T. P. Wadsworth*, inspecteur des agences et fermes des sauvages pour 1883, ou tout rapport supplémentaire fait par lui. (*Documents de la session, No. 51.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 16 avril 1883, demandant copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements d'*Ontario* et du *Canada* touchant la vente de l'île *La Cloche*, près de la baie *Georgienne* ou des *Iles aux Canards*, et touchant les droits respectifs de ces gouvernements sur les îles situées dans ces parages. Aussi, copie de la correspondance et des documents concernant les ventes de telles îles et un état donnant les détails de toutes ventes opérées, y compris les dates, noms et prix. (*Documents de la session, No. 52.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 21 mars 1883, demandant copie de tous les ordres en conseil, documents et correspondance relatifs à l'octroi

de permis pour couper du bois, pin ou autres essences, sur les terres des sauvages, dans la province d'Ontario, depuis janvier 1875 jusqu'à présent. (*Documents de la session, No. 50.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, — un état embrassant les sujets suivants, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien :—

1. Pages X à XV, inclusivement, du rapport du département.
 2. Pages 7 à 13, inclusivement, du rapport du département (annexe n° 3).
 3. Pages 152 à 154, inclusivement, du rapport du département (annexe n° 9).
 4. Mémoire de *M. Schreiber*, du 2 avril 1884, sur le tracé final.
 5. Mémoire de *M. Schreiber*, du 2 février 1884, sur les travaux non terminés.
 - 6, 7, 8. Profils 1 à 16, montrant les embranchements, la ligne principale et ses sections approuvées.
 9. Etat statistique requis par l'Acte refondu des chemins de fer.
 10. Rapport de paiements, etc., qui sont des relevés du ministère des Finances.
- (*Documents de la session, No. 31f.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation les pilotes exerçant entre *Québec* et *Montréal*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill conférant certains pouvoirs à la Compagnie de Câble La Commerciale, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Océan*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la Compagnie du Chemin de fer de *Vaudreuil* à *Prescott*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Navigation à la vapeur, d'*Halifax* (à responsabilité limitée) étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant la compagnie de Houille et de Navigation du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre *Medicine-Hat* et les mines de la compagnie sur la rivière du *Ventre*, et à d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. *Tyrwhitt* propose, secondé par M. *Haggart*, qu'il est expédient que le gouvernement prenne des mesures pour s'assurer du nombre des volontaires de 1837-38 encore vivants, de leurs nom et âge et du corps dans lequel ils servaient à cette époque et de leur domicile respectif.

Et un débat s'ensuivant ; la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Campbell* (*Victoria*), secondé par M. *Carling*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance et de tous rapports d'ingénieurs, pendant les deux dernières années, concernant le brise-lames d'*Ingonish*.

Sur motion de M. *Jackson*, secondé par M. *Campbell* (*Renfrew*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état du nombre d'acres ou milles carrés de terre boisée ou de fonds de bois vendus par le gouvernement depuis le 1er mars dernier dans le district de la rivière à l'*Arc* ou dans les environs, dans le *Nord-Ouest* ; donnant le nom ou les noms des acheteurs et le prix par acre reçu par le gouvernement pour les dites terres, et le mode de vente, soit par adjudication ou à vente privée.

M. *Laurier* propose, secondé par M. *Blake*, qu'une humble adresse soit présentée

à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement concernant le transfert de *Lévis* à *Montréal* des bâtisses pour les émigrants et la station de quarantaine à *Lévis*.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Hesson*, secondé par M. *Orton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre total de bureaux de poste en opération dans les provinces maintenant comprises dans la Puissance pour l'année expirée le 30 juin 1867 ; les milles de route postale, et le nombre total de milles de parcours, le nombre de lettres et de cartes postales, le revenu et les dépenses bruts ; et un état semblable pour les années 1878 et 1879, avec le pourcentage d'augmentation et de diminution dans chaque année, suivant le cas.

Sur motion de M. *Wilson*, secondé par M. *Forbes*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes soumissions, rapports et correspondance concernant la construction des bureaux de poste et de douane à *Saint-Thomas*, donnant le montant dépensé jusqu'à date. Aussi, les noms de toutes les personnes auxquelles une partie de ces deniers a été payée, le montant payé à chacune, et à quel titre.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, étant lu ;

M. Cameron (*Huron*) propose, secondé par M. Paterson (*Brant*), que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Tupper propose comme amendement, secondé par M. Daly, que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : "dans six mois à dater d'aujourd'hui ;"

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Gillet,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Quimet,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Valin,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Williams</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Wood (Brockville) et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wood (Westland...—30.</i>
<i>Coughlin,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>De St. George,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bunham,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Hall,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wilson, and</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Woodworth—100.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de messieurs *Cameron (Huron)*, *Cameron (Victoria)*, *Girouard*, *Ives*, *Macmillan (Middlesex)*, *Hall*, *Lister* et *Fleming*.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 5 février 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Rykert*,—la pétition de *Henry A. King* et autres, de la cité de *Sainte-Catherine, Ontario*.

Par M. *Macmaster*, la pétition de la compagnie du Chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*, de la compagnie du Chemin de fer de Jonction de *Montréal* et du *Vermont*, de la Compagnie du Chemin de fer de *Waterloo* et *Magog*, et de la Compagnie du Chemin de fer de la Vallée de *Missisquoi*; et la pétition de l'honorable *A. Vidal*, sénateur, et autres.

Par M. *McCarthy*,—la pétition de *D. W. Post* et autres, pêcheurs, intéressés dans les pêcheries de la baie *Georgienne*, du lac *Huron* et du lac *Supérieur*.

Par M. *Sutherland (Oxford)*,—la pétition du conseil municipal du comté d'*Oxford*.
Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition des membres et des officiers de l'Association Orangiste de l'Amérique anglaise.

Par M. *Hay*,—la pétition de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Williams*,—la pétition du très révérend Lord-Evêque, du clergé et des représentants laïques formant le synode du diocèse de *Saskatchewan*.

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le rapport annuel sur l'état de la Milice et de la Défense de la Puissance du *Canada*, pour l'année expirée le 31 décembre 1883. (*Documents de la session, No. 8*).

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du *Pacifique canadien*, étant lu ;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 6 février 1884.

Sur motion de M. *Ives*, secondé par M. *McCarthy*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et trente minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 6 février 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Rykert*,—la pétition de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et du *Pacifique*.

Par M. *Gunn*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Kingston et Pembroke*.

Par M. *Wilson*,—la pétition du conseil municipal du comté d'*Elgin*.

Par M. *Moffat*,—la pétition de la Compagnie de Prêts sur biens-fonds du *Canada* ; et la pétition de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Huron*.

Par M. *Abbott*,—la pétition de la Compagnie de Chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal du comté de *Welland* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de péage.

De la Compagnie du Chemin de fer de *Hamilton et du Nord-Ouest* ; demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à ses pouvoirs, soit seule ou conjointement avec la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, pour entrer en arrangement avec la compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du *Pacifique* pour l'affermage ou l'exploitation de sa voie ferrée ; pour le remaniement de ses obligations réelles et de ses actions privilégiées, et pour autres fins.

De *J. M. Collins* et autres ; de *John W. Miller* et autres ; de *F. S. Jarvis* et autres ; de *A. Smith* et autres ; de *William Clement* et autres ; de *James Lemon* et autres ; et de *Joshua C. Cummer* et autres, tout de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada* ; demandant séparément que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

De *John Stewart*, de *Calgary*, et autres ; demandant une charte sous le nom de La Banque des *Ranchers* du *Canada*.

De *James F. McLeod* et autres ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary*.

De *James F. McLeod* et autres ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie du Pont d'*Alberta*.

De *James F. McLeod* et autres ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Aqueduc de *Calgary*.

De la Compagnie du Chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada* ; demandant certains amendements à sa charte et aux actes qui l'amendent.

M. *Kranz*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre, le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De *William H. Hart* et autres, de la cité d'*Halifax, N.-E.*, demandant une charte sous le nom de La Cie d'Assurance Mutuelle Maritime de l'Atlantique ;—de la Cie du Chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un bail consenti en sa faveur par la Cie du Chemin de fer de *Saint-Jean et du Maine* ; pour appliquer les prescriptions de l'Acte Refondu des chemins de fer, 1879, aux lignes affermées, et pour autres fins ;—de *Edward Elliott* et autres ; demandant une charte sous le nom de la Cie du Chemin de fer de *Gananouque, Perth* et de la *Baie de James* ;—d'*Alfred G. Jones* et autres ; demandant une charte sous le nom de la Cie d'Assurance Mutuelle Maritime de la *Nouvelle-Ecosse* ;—de *Charles Morrison*, 53, rue *Coleman, Londres, Angleterre* ; demandant la pas-

sation d'un acte autorisant les porteurs d'obligations de la Cie du chemin de fer *Saint-Laurent et Ottawa* à voter aux assemblées de la Cie et pour autres fins;—de Sir *N. F. Belleau*, C.C.M.G., et autres; demandant une charte sous le nom de La Cie du Pont de chemin de fer de *Québec*;—de la Cie de Cale Sèche et de construction de navires d'*Owen-Sound* (à responsabilité limitée); demandant une charte sous le nom de la Cie de Cale Sèche, de Construction de navires et de Navigation d'*Owen Sound* (à responsabilité limitée);—de la Cie du chemin de fer de Jonction du *Nord* et du *Nord-Ouest*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa ligne depuis un point à ou près du village de *Burlington* pour se relier avec une ou plusieurs des lignes ferrées qui traversent la rivière *Niagara*, et pour autres fins;—de la Cie d'Assurance Royale Canadienne; demandant la passation d'un acte autorisant les actionnaires à réduire le nombre des directeurs à pas moins de cinq;—de la Compagnie du Chemin de fer du Nord du *Canada*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réajuster son capital d'emprunt, et aussi ses débentures et actions privilégiées, et pour autres fins;—de l'honorable *Alexander W. O'Gilvie*, de *Montréal*, et autres; demandant une charte sous le nom de la compagnie d'Assurance sur le bétail vivant;—de la compagnie de Charbon et de Chemin de fer de *Cumberland*; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un acte passé par la législature de la *Nouvelle-Ecosse* autorisant la vente à la dite compagnie des biens et de la voie ferrée de la compagnie de Charbon et de Chemin de fer de *Spring-Hill* et *Parrsborough*, et pour confirmer l'achat de ce dernier chemin de fer par la dite compagnie et pour autres fins;—de la corporation de la cité de *Toronto*; demandant la passation d'un acte pour augmenter les facilités de havre dans la cité de *Toronto*, prolonger l'esplanade et contrôler son emploi par des compagnies de chemin de fer;—de la compagnie du chemin de fer Central d'*Ontario* demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée dans une direction nord jusqu'à un point de jonction avec la ligne mère du chemin de fer du *Pacifique* canadien; à augmenter son capital social et pour autres fins;—de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer certains actes de fusionnement, de vente, et d'affermage de certaines voies ferrées; pour prolonger sa voie à partir de quelque point sur la ligne du chemin de fer de *Credit-Valley* jusqu'à la rivière *Détroit*; pour définir ses pouvoirs pour émettre des obligations ou débentures; pour prolonger le délai pour l'achèvement de son chemin de fer et pour autres fins;—de la compagnie canadienne du Téléphone *Bell*; demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions et pour autres fins;—et de la compagnie du chemin de fer International; demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée de *Lennoxville* à la cité de *Sherbrooke*, à augmenter son émission de bons et pour autres fins.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance échangée postérieurement au 6 mars 1883, entre le gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse* et le département des Chemins de fer et Canaux concernant des questions de chemins de fer dans cette province.—(*Documents de la session*, No. 53).

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 23 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de *Terreneuve* et celui du *Canada* et entre ce dernier et quelques marchands de poisson ou autres, au sujet de l'inspection en *Canada* du hareng saumuré importé en *Canada*. Aussi, des états faisant connaître la quantité de hareng de *Terreneuve* importé dans divers ports du *Canada* en 1883, et le nombre de barils et demi-barils du dit poisson qui ont été soumis à l'inspection officielle, et le résultat de telle inspection.—(*Documents de la session*, No. 54.)

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* d'*Ontario* présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant certains amendements à sa charte, est lue et reçue.

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Kingston à Pembroke*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant la passation d'un acte l'autorisant à affermer ou vendre sa voie ferrée et ses embranchements, à augmenter davantage ses pouvoirs et pour autres amendements à sa charte,—est lue et reçue.

Ordonné, que la pétition de la Compagnie de Prêts sur biens-fonds du *Canada*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant la passation d'un acte l'autorisant à vendre ses biens et ses affaires à la compagnie de Prêt sur Hypothèque Ecossaise-canadienne (à responsabilité limitée), ou à aucune autre compagnie avec laquelle elle pourrait entrer en arrangement, et pour autres fins,—est lue et reçue.

Ordonné, que la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition,—demandant la passation d'un acte pour proroger à trois ans le délai actuellement fixé par la loi, pour la construction de sa voie ferrée; et aussi pour lui permettre d'affermir la dite voie ferrée à perpétuité à la Compagnie du Chemin de fer du Pacifique canadien,—est lue et reçue.

Ordonné, que M. *Allen* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Bassin de radoub, de Construction navale et de navigation d'*Owen-Sound* (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Wells*, ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Tupper* (*Pictou*) ait la permission de présenter un bill concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Spring-Hill à Parrsboro*, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Cumberland*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Daly* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Atlantique*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Hall* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du Chemin de fer International.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Daly* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la *Nouvelle-Ecosse*.

Il présente en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Dawson*,

Ordonné, que l'ordre de cette Chambre de lundi dernier, déférant le bill à l'effet de constituer en corporation les pilotes exerçant entre *Québec* et *Montréal*, au comité des Banques et du Commerce, soit rescindé; et que le bill soit renvoyé au comité des Bills Privés.

Ordonné, que M. *Cameron* (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte Constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Mulock* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte refondu des chemins de fer, 1879.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Fortin*, secondé par M. *Grandbois*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état faisant connaître le nombre et le montant des réclamations pour la prime d'encouragement pour la pêche qui ont été payées en 1882, et un état semblable pour 1883. Aussi, un état donnant les noms des pêcheurs et propriétaires de bateaux qui ont reçu la dite prime, les localités auxquelles ils appartiennent et le genre de bateaux ou de navires pour lesquels ils ont reçu la dite prime. Aussi, un état des frais entraînés par la distribution des primes et copie de toute correspondance concernant ces primes.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Laurier*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des recettes et dépenses imputables sur le fonds du revenu consolidé du *Canada* jusqu'au 10 février dans chacune des années fiscales 1883 et 1884.

Sur motion de M. *McIsaac*, secondé par M. *Mulock*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et toute personne ou personnes touchant la vacance causée depuis la dernière session à *Morristown, N.-E.*, par le décès d'*Archibald McGillivray*, officier des douanes dans cette localité, et son remplacement; aussi, copie de tous papiers et documents s'y rapportant.

Sur motion de M. *Burpee* (*Sunbury*), secondé par M. *King*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état de toutes les dépenses faites par le comité nommé durant la session de 1882, pour s'enquérir de l'opération du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance, et de faire rapport à ce sujet; le dit état devant donner les informations suivantes:—

1. Les noms des personnes appelées et interrogées par le comité, et les montants payés à chacune d'elles pour frais de route et autres dépenses.
2. Les noms des sténographes et commis employés pour prendre les témoignages, et préparer le rapport, etc., du dit comité.
3. La personne qui en a fait l'impression; le nombre de copies imprimées, et le coût total de la publication du rapport, des témoignages et autres dépenses incidentes. Aussi, quand et de quelle manière les dits rapports ont été distribués.

M. *Laurier* propose, secondé par M. *Blake*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1. Copie de la pétition à l'Assemblée législative de la province de Québec, contestant l'élection de l'honorable *J. A. Mousseau* en 1882, pour la division électorale de *Jacques-Cartier*, et de l'exposé des faits y annexé;

2. Copie de la preuve faite et des faits admis par les parties à la dite pétition lors de l'instruction ;

3. Copie du jugement et du rapport de la cour ;

4. Copie de la pétition à l'Assemblée législative de la province de Québec, contestant l'élection de l'honorable *J. A. Mousseau* en 1883, pour la division électorale de *Jacques-Cartier*, et de l'exposé des faits y annexé ;

5. Copie de la commission nommant le dit honorable *J. A. Mousseau* l'un des juges de la Cour Supérieure pour la province de Québec.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wilson, and</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Yeo.—47.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Platt,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Méthot,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Moffat,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Houde,</i>	<i>O'Brien,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Reid,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (King's)</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Ferguson (L'Isle & Gren)</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wood (Brockville), and</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wright.—89.</i>
<i>Coursol,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 7 février 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Cameron (Miadlesex)*,—la pétition du révérend *E. Bristol* et autres ; la pétition de *W. D. Hughson* et autres ; la pétition de *John Davy* et autres ; la pétition de *L. H. Wilson* et autres ; la pétition de *John W. Malott, J.P.*, et autres ; la pétition de *C. V. Benson* et autres ; la pétition de *S. L. Kerr* et autres ; et la pétition de *William Shaw* et autres, membres et amis de l'église méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Cameron (Huron)*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Huron*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Henry A. King* et autres, de la cité de *Sainte-Catherine, Ont.* ; demandant une charte sous le nom de La Cie du Pont de la Frontière de *Niagara*.

De la Cie du Chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly* ; de la Cie du Chemin de fer de Jonction de *Montréal* et du *Vermont* ; de la Cie du Chemin de fer de *Waterloo* à *Magog* ; et de la Cie du chemin de fer de la Vallée de *Missisquoi* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre les dites compagnies et pour les fusionner en une seule compagnie sous le nom de La Cie du chemin de fer de l'Est du *Canada*, et pour autres fins.

De l'honorable *A. Vidal*, sénateur, et autres ; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont ou souterrain tubulaire sous la rivière *Saint-Clair*, entre un point dans ou près de la ville de *Sarnia*, dans le comté de *Lambton, Ont.*, et la cité de *Port-Huron*, dans l'Etat du *Michigan, Etats-Unis*.

De *D. W. Post* et autres, pêcheurs et autres, intéressés dans les pêcheries de la baie *Georgienne*, du lac *Huron* et du lac *Supérieur* ; demandant que les baux pour fonds de pêche dans la baie *Georgienne* ne soient pas renouvelés, et que l'Acte des Pêcheries soit amendé.

Du conseil municipal du comté d'*Oxford* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de péage.

Des membres et officiers de l'Association Orangiste de l'*Amérique Anglaise* ; demandant une charte sous le nom de L'Association Loyale Orangiste de l'*Amérique Anglaise*.

De la corporation de cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit pris des mesures pour l'adoption d'une heure uniforme dans tout le *Canada*.

Du Très-Révd. Lord-Evêque, du clergé et des représentants laïques formant le synode du diocèse de *Saskatchewan* ; demandant certains amendements à sa charte.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse aux deux adresses suivantes à Son Excellence :—

Adresse du 28 janvier 1884, exposant que par l'Acte de 1881, à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer (1879), il est prescrit que les différentes compagnies de chemins de fer fourniront des états annuels au ministre des Chemins de fer contenant certaines informations spécifiées dans l'annexe au dit acte ; et, de plus, toutes autres informations et états que le Gouverneur en conseil pourra exiger de temps à autre ;

Que parmi les états spécifiés dans l'annexe, est le suivant : " Etat contenant copie de tous contrats faits par la compagnie pour la construction d'aucune partie du chemin de fer."

Que la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien ne s'est pas encore conformée à la loi sous ce rapport en ce qui regarde les états adressés au ministre des Chemins de fer et soumis à cette Chambre.

Qu'il est de grande importance pour le public, que la loi soit exécutée et que les informations soient fournies.

Et qu'il plaise à Son Excellence d'ordonner que des mesures soient prises en vue d'assurer l'exécution de la loi et d'obtenir les informations requises, savoir : " copie de tous contrats faits par la compagnie pour la construction d'aucune partie de sa voie ferrée " ; et

Adresse du 28 janvier 1884, pour copie de l'acte constitutif ou d'association d'une compagnie de construction appelée " The North-American Constructing Company " ou quelque nom semblable avec laquelle un contrat a été conclu pour la construction d'une partie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et un état des noms des actionnaires ou des associés de la dite compagnie. (*Documents de la session, No 31g.*)

Aussi, la réponse aux deux adresses suivantes à Son Excellence :

Adresse du 28 janvier 1884, demandant copie de tout mémoire officiel de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, ou de toutes lettres ou mémoires publics d'aucuns des officiers de la compagnie concernant sa situation et ses perspectives et ses transactions (y compris la garantie récente), qui n'ont pas encore été produits.

Des états indiquant le montant du stock souscrit de la compagnie avec la date et le montant de chaque souscription et le montant versé ou à verser sur tel stock souscrit, avec la date de chaque paiement en espèce et le taux d'escompte auquel tout tel stock a été émis par la compagnie aux souscripteurs ou à aucun syndicat ou personnes qui se sont chargées de son émission au public ; un état du montant payé à même le capital pour intérêt sur le capital-actions et le taux de tel paiement. Un exposé des faits quant à l'acquisition, par ou au nom de la compagnie, de tout intérêt dans aucune des compagnies de chemins de fer suivantes, ou par aucun de ses officiers ou aucunes personnes en son nom, dans aucunes actions ou obligations d'aucunes des dites compagnies susdites, savoir : *Credit-Valley* ; *Ontario* et *Québec* ; *Atlantique* et *Nord-Ouest* ; *Toronto, Grey* et *Bruce* ; *Hamilton* et *Nord-Ouest* ; *Sud-Est* ; *Montréal, Portland* et *Boston* ; *Saint-Laurent* et *Ottawa*, ou dans aucunes compagnies ayant des lignes dans le *Manitoba* ou le *Nord-Ouest* ou ailleurs, avec dates, montants et détails, et copie des documents se rapportant à cette acquisition ou aux obligations contractées par la compagnie par suite de telle acquisition. Un état des diverses matières sur lesquelles des rapports doivent être fournis aux termes de l'" Acte refondu des chemins de fer, 1879," et de ses amendements,—(1) pour l'exercice '81-82 ; (2) pour l'exercice '82-83,—dans chaque cas séparément quant à,—

(1) La ligne de chemin de fer comprise spécialement dans le contrat de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien et aux

(2) embranchements et aux prolongements déjà acquis par la compagnie ou sous son contrôle,

Des états semblables avec détails analogues, séparément quant à (a) la division est, et (b) la division ouest du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

Un état de la somme totale dépensée jusqu'au 30 juin '83 par la compagnie en vertu de son contrat,—

(a) pour travaux de construction sur la ligne que la compagnie est tenue de construire tel que spécifié dans le contrat ;

(b) pour matériel roulant pour la ligne du *Pacifique* canadien tel que spécifié dans le contrat ;

(c) pour travaux de construction sur des prolongements, embranchements et lignes contrôlés par la compagnie, non compris dans le chemin de fer, tel que spécifié dans le contrat ;

(d) pour matériel roulant pour tous prolongements et embranchements non compris dans le chemin de fer.

Des états semblables à ceux ci-dessus mentionnés, jusqu'au 31 décembre '83.

Un relevé des recettes de la compagnie à la date du 30 juin 1883, à compte,—

(a) de la subvention en espèces;

(b) des obligations hypothécaires;

(c) des boni;

(d) des ventes de terre ou transactions non comprises dans les opérations se rattachant aux obligations hypothécaires

(e) du nombre d'acres de la subvention en terres;

(f) des montants des boni consentis bien que non payés.

Des états semblables jusqu'au 31 décembre, 1883; et

Adresse du 28 janvier 1884, exposant que le 5 mars 1883, une humble adresse a été présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant entre autres choses, un état indiquant le montant du stock de la compagnie souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants du stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans chaque cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné et la date; que la réponse faite par la compagnie dans le but de se conformer à la demande formulée dans la dite adresse, omet l'information ci-dessus mentionnée; et qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien ordonner que telle information soit obtenue et soumise à la Chambre. (*Documents de la session, No. 31h.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 24 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et toute autre compagnie de chemin de fer concernant l'ouverture du chemin de fer de l'Union *Jacques-Cartier*. (*Documents de la session, No. 31l.*)

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Rykert*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans les premier et second rapports du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Ordonné, que M. *White (Cardwell)* ait la permission de présenter un bill autorisant la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne, à réduire le nombre de ses directeurs.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Burpee (Sunbury)* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*, et les chemins de fer loués à cette compagnie.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de M. *White (Renfrew)*, secondé par M. *Rykert*,

Ordonné, que le comité permanent d'Immigration et de Colonisation soit autorisé à employer un sténographe pour prendre tels témoignages que le comité jugera nécessaires.

Ordonné, que M. *White (Cardwell)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en Corporation la Compagnie d'Assurance sur les animaux.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *White Cardwell* ait la permission de présenter un bill autorisant les porteurs d'obligations de la Compagnie du Chemin de fer du *St. Laurent à Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie, et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Small* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Chemin de fer du Nord du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Taylor* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Chemin de fer de *Gananoque à Perth* et la baie de *James*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Small* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Chemin de fer de Jonction du Nord et du *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Small* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'accroître la commodité du havre de la cité de *Toronto*, d'agrandir l'Esplanade, et de pourvoir au contrôle de son usage par les compagnies de chemins de fer.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour abroger "l'Acte pour rendre inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du *Canada*, les membres des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des provinces qui forment maintenant ou qui formeront plus tard partie de la Puissance du *Canada*," étant lu ;

M. *Quimet* propose, secondé par M. *Landry (Montmagny)*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Ferguson (L'as&Gren)</i>	<i>Massue,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Cardwell),</i>

<i>Carling,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood, (Brockville), et</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Yeo.—47.</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Riopel,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>King,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Béchar, d,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Billy,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Hall,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Whitc (Hastings),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wood (Westm'l'd), et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Pope,</i>	<i>Yeo.—192.</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Homer,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de droits de brevets d'invention, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de messieurs *Mulock, Haggart, White (Renfrew), Hall, Girouard* et *Laurier*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

Lansdowne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1885, et conformément aux dispositions de "l'Acte de l'*Amérique Britannique* du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session No 2*).

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

Ottawa, 7 février 1884.

Sur motion de Sir *Leonard Tilley*, secondé par *M. Bowell*,
Ordonné, que les dits message et budget soient renvoyés au comité des Subsidés.

Sur motion de *Cameron (Huron)*, secondé par *Paterson (Brant)*.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1. Copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs et de toutes communications et correspondance concernant la nomination de *Samuel E. St. Onge Chapleau* comme shérif dans les *Territoires du Nord-Ouest*.

2. Copie de toutes plaintes ou accusations portées contre le dit *Chapleau* pendant qu'il était employé dans le département des Chemins de fer et Canaux.

3. Copie de tous ordres, décisions ou résolutions du dit département destituant le dit *Chapleau* ou le remerciant de ses services.

4. Copie du procès-verbal de la preuve faite devant la commission des chemins de fer se rapportant à la conduite du dit *Chapleau* lorsqu'il était employé.

5. Copie de toute correspondance échangée entre le dit *Chapleau* et le gouvernement ou aucun de ses membres touchant les dites plaintes ou accusations, ou concernant sa conduite lorsqu'il était employé; concernant sa retraite du service et sa nomination comme tel shérif.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Ouimet*, secondé par *M. Landry (Montmagny)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre les divers gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral au sujet du réajustement ou augmentation des subsidés en argent payés ou à être payés par ce dernier aux premiers, tant en vertu du Pacte fédéral que de tous autres arrangements faits depuis; aussi, copie de toutes requêtes adressées par les différentes législatures provinciales au gouvernement ou au parlement du *Canada*, et de tout mémoire reçu par ce dernier des divers gouvernements provinciaux, demandant de l'aide ou des avantages en argent ou autrement; aussi, un état constatant tout ce qui a été accordé en argent ou autrement par le gouvernement du *Canada* aux différentes provinces depuis 1867.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sir *Richard Cartwright* propose, secondé par *Mackenzie*,—Qu'il ressort des documents soumis à la Chambre, que le ministre des finances a, les 12 et 16 avril 1883, avancé la somme de deux cent mille piastres (\$200,000) à la Banque d'Echange du *Canada*, et que, subséquemment, le 12 mai 1883, il a avancé une autre somme de cent mille piastres (\$100,000) à la dite banque, pour lequel dernier montant une lettre de garantie a été donnée par l'hon. *A. W. O'Gilvie*, un membre du Sénat du *Canada*, s'engageant à indemniser le gouvernement de toute perte résultant de la dite avance;

Qu'il appert de plus que le ministre des finances savait, lorsqu'il faisait les dites avances, que la dite banque était embarrassée;

Que la dite Banque d'Echange du *Canada* avait déjà, dans les deux années précédentes, été forcée de suspendre ses paiements en espèce et de réduire de moitié son capital primitif;

Qu'il ne paraît pas que le ministre des finances ait pris les mesures de précautions voulues ou ait institué une enquête convenable sur les affaires de la dite banque avant de faire les dites avances;

Que la dite Banque d'Echange du *Canada* est devenue insolvable depuis, et qu'une forte somme des deniers publics a été en conséquence mise en péril, et sera probablement perdue;

Qu'il n'était pas expédient que le ministre des finances avançât les dites trois cent mille piastres (\$300,000):

Qu'il n'était pas expédient d'avancer aucune somme d'argent quelconque sur une garantie personnelle et surtout sur la garantie d'un membre de la législature;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Eister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Foster,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wells,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wheeler,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>		<i>Yeo.—60.</i>

CONTRE:

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Alvison (Hants),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren),</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (G. Breton),</i>	<i>Vain,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wood (Westland),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pope,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wright.—97.</i>
<i>Curran,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Sur motion de M. Landry (*Montmagny*), secondé par M. Bourbeau, Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant dans autant de colonnes différentes,—

1° Le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement général, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu ;

2° Le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement local, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu ; le dit état devant indiquer séparément pour chacune des provinces de la confédération le montant exact dépensé dans chacune d'icelles.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 8 février, 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Beaty*,—la pétition de *G. W. Yarker* et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres ; et la pétition de *E. Burk* et autres.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition du très-révérend *Narcisse Zéphirin Lorrain*, vicaire apostolique catholique romain du vicariat apostolique de *Pontiac*.

Par M. *Tassé*,—la pétition du très-révérend *Joseph Thomas Dukamel*, évêque catholique romain d'*Ottawa* ; et la pétition de *Alexander Logan*, maire de *Winnipeg*, et autres.

Par M. *Tupper (Pictou)*,—la pétition de la Compagnie de Chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*.

Par M. *Woodworth*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer de *Souris* et des *Montagnes Rocheuses*.

Par M. *Bossé*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer le *Grand Nord* du *Canada*.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de la Compagnie du Chemin *Erie* et *Huron* d'*Ontario*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance la *Souveraine*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal du comté d'*Elgin* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de péage.

De la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant que la franchise électorale soit étendue aux femmes ayant les qualifications requises.

Du conseil municipal du comté de *Huron* ; demandant que la Chambre prenne en favorable considération les services rendus par les volontaires de 1837-38.

M. *Beaty*, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie du Chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada* ; demandant certains amendements à sa charte et aux actes qui l'amendent ; — de la Compagnie du Chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à affermer ou vendre sa voie ferrée et ses embranchements, à augmenter davantage ses pouvoirs et pour autres amendements à sa charte ;—de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du *Sud-Ouest* du *Manitoba* ; demandant la passation d'un acte pour proroger à trois ans le délai actuellement fixé par la loi pour la construction de sa voie ferrée ; et aussi pour lui permettre d'affermor la dite voie ferrée à perpétuité à la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien ;—du Très-révérend Lord Evêque, du clergé et des représentants laïques formant le synode du diocèse de *Saskatchewan* ; demandant certains amendements à sa charte ; de *John Hogg*, junior, et autres, de la cité de *Guelph*, comté de *Wellington, Ont.* ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie de chemin de fer de Jonction de *Guelph* ;—de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital-social, à confirmer le partage des actions et pour autres fins ;—de la Compagnie du chemin de fer de *Napanee, Tamworth* et *Québec* ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire un embranchement à partir de quelque point sur sa ligne jusqu'au chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke* ; aussi un embranchement entre certain point de sa ligne et *Madoc* ou *Tweed*, et à prolonger la ligne principale jusqu'à quelque point de la *Baie d'Hudson* ou la *Baie de James* ; à augmenter ses pouvoirs d'émission d'obligations et pour autres fins ; de la Compagnie du chemin de fer de *Hamilton* et du *Nord-Ouest* ; demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à ses pouvoirs, soit seule ou conjointement avec la Compagnie du chemin de fer du *Nord* du *Canada*, pour entrer en arrangement avec la Compagnie du chemin de fer de Jonction du *Nord* et du *Pacifique* pour l'affermage ou l'exploitation de sa voie ferrée ; pour le remaniement de ses obligations réelles et de ses obligations privilégiées, et pour autres fins ;—de *John Stewart*, de *Calgary*, et autres ; demandant une charte sous le nom de La Banque des *Ranchoeros* du *Canada* ;—de *James F. McLeod*, et autres ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary* ;—de *James F. McLeod* et autres ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Aqueduc de *Calgary* ;—de *James F. McLeod* et autres ; demandant une charte sous le nom de Compagnie du Pont d'*Alberta* ;—de la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* d'*Ontario* ; demandant certains amendements à sa charte ;—de la Compagnie du chemin de fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly* ; de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de *Montréal* et du *Vermont* ; de la Compagnie du chemin de fer de *Waterloo* à *Magog* ; et de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de *Missisquoi* ; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre les dites compagnies et pour les fusionner en une seule compagnie sous le nom de La Compagnie du chemin de fer de l'Est du *Canada*, et pour autres fins ;—de *Henry A. King*, et autres, de la cité de *Sainte-Catherine, Ont.* ; demandant une charte sous le nom de La Compagnie du Pont de la Frontière de *Niagara* ;—de l'honorable A. *Vidal*, sénateur, et autres ; demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un pont ou souterrain tubulaire sous la rivière *Sainte-Clair*, entre un point dans ou près de la ville de *Sarnia* dans le comté de *Lambton, Ont.*, et la cité de *Port-Huron*, dans l'Etat du *Michigan, Etats-Unis* ;—et des membres et officiers de l'Association Loyale Orangiste de l'*Amerique-Anglaise* ; demandant une charte sous le nom de l'Association Loyale Orangiste de l'*Amerique-Anglaise*.

Au sujet de la Compagnie de Prêts sur biens-fonds du *Canada*, demandant la passation d'un acte l'autorisant à vendre ses biens et ses affaires à la Compagnie Ecossaise-Canadienne de Prêt sur hypothèque (limitée), ou avec aucune autre compagnie avec laquelle elle pourrait entrer en arrangement, et pour autres fins, votre comité trouve que l'avis n'a pas été publié pendant le temps voulu, mais comme les parties

intéressées ont donné la preuve qu'elles agissaient de concert, il recommande que l'avis soit considéré suffisant.

Le délai pour présenter des bills privés expirant demain (samedi), votre comité recommande qu'il soit prorogé jusqu'à vendredi, le 15 février courant.

M. *White (Cardwell)*, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération une communication du traducteur en chef des Débats concernant la nomination d'un correcteur d'épreuves français, et déclarant aussi que le personnel actuel de la traduction est incomplet vû qu'aucun des traducteurs n'est capable de traduire le français en langue anglaise, et suggérant la nomination d'une personne compétente à traduire indifféremment dans les deux langues, afin que son temps soit toujours employé.

Après mûre considération, votre comité a décidé de recommander, conformément à la communication ci-dessus, la nomination de M. *E. Quéry* comme correcteur d'épreuves avec rémunération de \$400, et de M. *Rémi Tremblay* comme traducteur dans les deux langues avec un salaire de \$800.

Sur motion de M. *Beaty*, secondé par M. *Macmaster*,

Ordonné, que le délai pour présenter des bills privés, soit prorogé à vendredi le 15 courant, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. *Williams* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Macmaster* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la rivière *Sainte-Claire*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Macmaster* ait la permission de présenter un bill à l'effet de fusionner certaines Compagnies de chemin de fer y mentionnées, sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de l'Est du *Canada*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Kilvert* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Wood (Westmoreland)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de réduire le capital social de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite banque.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bergin ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Gunn ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Bossé ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du pont du chemin de fer de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Allen ait la permission de présenter un bill étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Curran ait la permission de présenter un bill pourvoyant à la liquidation des biens des débiteurs insolubles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien);

Et la motion étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime d'Halifax, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer la Banque de Winnipeg, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'étendre au Canada les pouvoirs de la corporation appelée "*De Nederlandsch-Amerikaansche Land Maatschappij*"—(La Compagnie des terres des Pays-Bas et d'Amérique), étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du lac *Nipissingue* à la baie de *James*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la Compagnie du Chemin de fer canadien du Pacifique, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie de Chemin de fer et de Houille d'*Alberta*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de *Pictou* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie de Chemin de fer et de Ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer de *Saskatoon* et du *Nord*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale du *Manitoba*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la corporation de Fidéicommiss l'Union du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Bassin de radoub, de construction navale et de navigation d'*Owen-Sound* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Spring-Hill* à *Parrsboro'*, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Cumberland*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Atlantique*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la *Nouvelle-Ecosse*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Chemin de fer International, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie canadienne de Téléphone *Bell*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le Chemin de fer du Pacifique canadien).

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 9 février, 1884.

Sur motion de M. *Davies*, secondé par M. *Auger*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et dix minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 11 Février 1884.

Prière.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier de la Chambre a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie, le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 11 février 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du neuvième jour du mois de janvier dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au shérif du comté de *Kent*, comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de *Kent*, dans la province d'*Ontario*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le

présent parlement, au lieu et place de *Henry Smyth*, dont l'élection a été déclarée non avenue ; *Henry Smyth* de la ville de *Chatham*, gentilhomme, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A *J. G. Bourinot*, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

Conformément à un ordre de cette Chambre, de mercredi dernier, le greffier dépose sur le bureau, un état (partiel) de toutes les dépenses faites par le comité nommé durant la session de 1872, pour s'enquérir de l'opération du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance, et de faire rapport à ce sujet ; le dit état donnant les informations suivantes :—

1. Les noms des personnes appelées et interrogées par le comité, et les montants payés à chacune d'elles pour frais de route et autres dépenses.
2. Les noms des sténographes et commis employés pour prendre les témoignages, et préparer le rapport, etc., du dit comité.
3. La personne qui en a fait l'impression ; le nombre de copies imprimées, et le coût total de la publication du rapport, des témoignages et autres dépenses incidentes. Aussi, quand et de quelle manière les dits rapports ont été distribués. (*Documents de la session, No 57.*)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Kilvert*,—la pétition de *E. A. Colquhoun* et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres.

Par *M. Innes*,—la pétition du révérend *John Wakefield* et autres ; la pétition du révérend *S. G. Staples* et autres ; la pétition du révérend *William Kettlewell* et autres ; la pétition du révérend *E. B. Scott* et autres ; la pétition du révérend *George W. Calvert* et autres ; la pétition du révérend *Thomas Brock* et autres ; la pétition du révérend *William A. Fife* et autres ; la pétition du révérend *W. S. Griffin* et autres ; et la pétition du révérend *W. McDonagh* et autres, ministres de l'église méthodiste du *Canada*, et autres, bénéficiaires de la caisse de retraite des ministres de la dite église ; et la pétition de l'association ministérielle de *Guelph*.

Par *M. Curran*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Montréal*.

Par *M. Coursol*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*.

Par *Sir John A. Macdonald*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Carleton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révd. *E. Bristol* et autres ; de *W. D. Hughson* et autres ; de *John Davy* et autres ; de *T. H. Wilson* et autres ; de *John W. Mallott, J.P.*, et autres ; de *C. V. Benson* et autres ; de *S. L. Kerr* et autres, et de *William Shaw* et autres ; tous de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada* ; demandant séparément que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

Du conseil municipal du comté de *Huron* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de péage.

De *G. W. Yarker* et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres ; demandant la passation d'une mesure explicite pourvoyant à la répartition équitable des biens des débiteurs insolubles.

De *E. Burk* et autres; demandant une charte sous le nom de La Banque des Négociants du Canada.

Du Très-Révérénd *Narcisse Zéphirin Lorrain*, Vicaire Apostolique Catholique Romain du Vicariat Apostolique de *Pontiac*; demandant une charte sous le nom de La Corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*.

Du Très-Révérénd *Joseph Thomas Duhamel*, Evêque Catholique Romain d'*Ottawa*; demandant une charte sous le nom de La Corporation Episcopale Catholique Romaine d'*Ottawa*.

De *Alexander Logan*, maire de *Winnipeg*, et autres; demandant une charte sous le nom de La Compagnie du chemin de fer de *San Francisco*, de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*.

De la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom et pour autres amendements à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes-Rocheuses*; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des premiers trente milles de sa voie; aussi pour changer son nom en celui de la Compagnie du chemin de fer de *Melbourne*, *Battleford* et de la *Rivière-à-la-Paix*, et pour autres fins.

De la Compagnie du Grand Chemin de fer du Nord; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer l'Acte de la législature de *Québec*, 46 Vic., chap. 87, constituant la dite compagnie, pour étendre ses pouvoirs comme corporation, et pour autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer *Erie* et *Huron* de l'*Ontario*; demandant la passation d'un acte pour prolonger davantage de cinq ans le délai fixé pour l'achèvement de sa voie.

De la Compagnie d'Assurance contre l'Incendie, la Souveraine; demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider ses affaires et pour amender autrement les actes constituant et affectant la dite compagnie.

Sir Leonard Tilley, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie des relevés transmis aux autorités de l'*Ontario* et de *Québec*, au sujet de leurs comptes avec le *Canada*; et de tous ordres en conseil et de toute correspondance s'y rattachant. (*Documents de la session*, No 56).

Ordonné, que *M. Innes* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de *Guelph*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Platt* ait la permission de présenter un bill concernant le chemin de fer de l'*Ontario* Central.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill pour incorporer la Banque des Rancheros du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie du Chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill pour constituer en corporation la Compagnie du Pont d'*Alberta*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill constituant en corporation la Compagnie d'Aqueduc de *Calgary*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

Ordonné, que *M. Ross* ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary* (à responsabilité limitée).

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

M. Cameron (Huron), du comité spécial sur le bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que *M. Beaty* ait la permission de présenter un bill pour pourvoir à la juste répartition des biens des insolvable.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne à réduire le nombre de ses directeurs, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les Animaux, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Chemin de fer du Nord du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Chemin de fer de *Gananoque* à *Perth* et la baie de *James*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Chemin de fer de Jonction du Nord et du Nord-Ouest, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'accroître la commodité du havre de la cité de *Toronto*, d'agrandir l'Esplanade, et de pourvoir au contrôle de son usage par les compagnies de chemins de fer, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier l'Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la rivière *Sainte-Claire*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de réduire le capital social de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite Banque, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de *Kingston à Pembroke*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Riopel*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ottawa* et celui de la province de *Québec*, et toute autre correspondance au sujet de l'école de marina de *Québec*, et demandant que le gouvernement de la Puissance subventionne cette école.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Henry Smyth, écuyer, député du district électoral de *Kent, Ontario*, ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs *Royal, Scott, Ross, Watson, Dawson, Abbott, Desjardins, Riopel, Casey, Macmaster, White (Cardwell), Woodworth, Foster, Paint et Brecken*, pour prendre en considération la question de la Navigation de la Baie d'*Hudson*, avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

M. *Allison (Lennox)* propose, secondé par M. *McMullen* qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers et toute correspondance concernant la nomination d'un percepteur des douanes au port de *Napanee* ;

Et un débat s'ensuivant ; la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Orton*, secondé par M. *Scott*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous rapports, correspondance, mémoires, ordres en conseil et autres documents relatifs à l'amélioration de la rivière *Fairford* servant de décharge au lac *Manitoba*, à l'enlèvement de la barre de sable à l'embouchure de la rivière *Rouge* et des obstructions dans la rivière *Nelson* par laquelle se décharge le lac *Winnipeg*, en vue de drainer les terres submergées de la province du *Manitoba*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Orton* propose, secondé par M. *Wallace (York)*, qu'il soit nommé un comité spécial composé de messieurs *Wallace (York), Sutherland, Taylor, Thompson, Hesson, Landry (Montmagny), Benoit, Auger, Kinney, Landry (Kent), Scott, Gordon*, et de l'auteur de la motion, pour s'enquérir si l'on ne pourrait pas obtenir pour les agricul-

teurs canadiens des facilités plus grandes et moins coûteuses pour leurs transactions de banques et autres affaires financières ; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents ;

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Sproule*, secondé par M. *Ferguson (Welland)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance ou plaintes adressées depuis le 1er janvier 1883, au ministre des Postes au sujet du délai ou de la négligence apportée par les maîtres de poste dans l'envoi des journaux ou publications périodiques à leur destination.

Sur motion de M. *Lister*, secondé par M. *Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé des montants dépensés depuis le 1er janvier 1880, pour réparations aux phares de l'île *Pelé*, *Long Point* et *Rondeau* ; aussi, indiquant la date de chaque paiement, à quel titre il a été fait, le montant payé et à qui, et copie de chaque pièce justificative. Aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1880, entre le gouvernement et *John Corbett* et entre le gouvernement et *William Grubb* ou toute autre personne au sujet du phare de l'île *Pelé*.

Sur motion de M. *Lister*, secondé par M. *Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions concernant les travaux du havre de *Kingsville*, et de toutes communications et correspondance entre le gouvernement et aucunes personnes à ce sujet.

Sur motion de M. *Kaulbach*, secondé par M. *Gullet*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, ou ordres administratifs et de toutes communications et correspondance concernant la passation de l'acte 45 Vic., chap. 19, de 1882, intitulé : "Acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse," et de toute correspondance au sujet du rappel de cet acte.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Landry (Montmagny)*, secondé par M. *Dawson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des arrangements intervenus entre le gouvernement de la Puissance du *Canada* et la Compagnie du chemin de fer de *Québec Central*, par lesquels cette dernière compagnie a le droit de voie sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom d'Embranchement de *Saint-Charles*.

Sur motion de M. *Valin*, secondé par M. *McDonald (Cap-Breton)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance au sujet des bouées éclairées au gaz qui doivent être posées dans le fleuve *Saint-Laurent* au-dessous de *Québec*, afin de mieux guider les vapeurs et les navires à voile qui font la navigation sur le *Saint-Laurent*.

Sur motion de M. *Valin*, secondé par M. *McDonald (Cap-Breton)*

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes demandes faites concernant la pose des lumières dans le fleuve *Saint-Laurent*, au nord de l'île d'*Orléans*, dans le comté *Montmorency*, afin de protéger la navigation.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Irvine*, secondé par M. *Sutherland* (*Oxford*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre aucun département ou membre du gouvernement et toute personne quelconque au sujet de la nomination de *James H. Jacques* et *Charles Kearney*, du comté de *Carleton, N.-B.*, ou de l'un ou l'autre, à des emplois dans le service civil du *Canada*; et aussi, copie de toute correspondance et enquête faites par le gouvernement au sujet de leurs emplois dans le service civil.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état indiquant :—

(1.) Le coût des premiers 40 milles à l'ouest de *Callander* construits par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien.

(2.) Le nombre de milles de voie construits par la Compagnie de Construction et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne immédiatement au-delà des 40 milles susdits jusqu'à la jonction de *Sulbury* ou au-delà.

(3.) Le coût de tous travaux exécutés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien sur cette section depuis l'annulation du contrat avec la Compagnie de Construction, jusqu'au 31 décembre dernier, et le coût de tels travaux jusqu'à la date des comptes rendus au ministre des Chemins de fer.

(4.) Les noms des personnes avec lesquelles les contrats de la Compagnie du Pacifique canadien ont été passés pour l'exécution de tels travaux, et copie de leurs contrats.

(5.) Mêmes détails que dans les items (2), (3) et (4), pour ce qui concerne la ligne de *Port-Arthur* vers l'est.

(6.) Etat du coût de l'embranchement sur les Moulins d'*Algoma* sous les divers chefs entre lesquels les travaux de construction de chemins de fer sont ordinairement répartis.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Blake* propose, secondé par M. *Vail*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état faisant connaître,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Compagnie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan* en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à *Calgary*, et aussi, depuis *Oalgary* jusqu'au sommet des *Montagnes-Rocheuses*.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la Compagnie de Construction entre *Callander* et *Port-Arthur*; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût, sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les *Montagnes-Rocheuses* et *Kamloops*.

M. *Mulock* propose comme amendement, secondé par M. *Bécharde*, que les mots "et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix;

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état faisant connaître,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Compagnie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du *Pacifique* canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan* en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à *Calgary*, et aussi, depuis *Ca'gary* jusqu'au sommet des *Montagnes-Rocheuses*,

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du *Pacifique* canadien laissée inachevée par la Compagnie de Construction entre *Callander* et *Port Arthur*; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût, sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les *Montagnes-Rocheuses* et *Kamloops*; et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine,

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état faisant connaître,—

(1.) Le coût, par mille, du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour les 615 milles à l'ouest de *Winnipeg* jusqu'à un point situé à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan*.

(2.) Le coût par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest.

(3.) Le coût par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires.

(4.) Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie.

(5.) Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de *Sheppard* et *Langdon*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—

(1.) Des états détaillés des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la Compagnie de Construction, aux termes de son contrat avec la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat.

(2.) Un état des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la Compagnie de Construction, aux termes du contrat.

(3.) Un état indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la Compagnie de Construction au lieu de stock; et, si oui, jusqu'à quel montant; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements.

(4.) Exposé des raisons pour lesquelles la Compagnie de Construction a reçu un surplus de \$600,000.

(5.) Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la Compagnie de Construction et la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien lors de la clôture du contrat.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blake*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,—

(1.) Un état du prix convenu par la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'achat de l'embranchement de *Saint-Lin* ou Chemin de fer des *Lau-*

rentides ; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris.

(2.) Un état détaillé, avec dates, des paiements faits par la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* canadien en ce qui concerne le stock de la Compagnie des Terres du *Nord-Ouest* canadien ; et au nom de qui il est placé.

(3.) Un état détaillé, avec dates, du paiement fait par la Compagnie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer Sud-Est ; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes au nom desquelles les garanties et les propriétés sont placées.

(4.) Un état détaillé des paiements faits par la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique* canadien pour l'acquisition de la charte de la Compagnie du Chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Blake* propose, secondé par M. *Vail*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

(1.) Un état du prix net reçu par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* Canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet.

(2.) Un état indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin.

M. *Mulock* propose comme amendement, secondé par M. *Paterson (Brant)*, d'ajouter après les mots "paiements faits à ce sujet," dans le premier paragraphe, les mots suivants :—" et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat, et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes ;"—et après les mots "vingt-cinq millions" dans le deuxième paragraphe, les mots suivants :—" et le taux auquel ils ont été émis ;

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 12 février, 1884.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

(1.) Un état du prix net reçu par la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet, et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat, et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes.

(2.) Un état indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt-millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions et le taux auquel ils ont émis ; et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et vingt minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 12 février 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *White (Hastings)*,—la pétition de *J. Demcrest* et autres; la pétition de *Joseph Rushnell* et autres; la pétition de *Samuel Cromb* et autres; la pétition de *Henry Benjamin* et autres; la pétition de *W. C. Wells* et autres; et la pétition de *H. Card* et autres, membres et amis de l'Église méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Davies*,—la pétition du presbytère de l'*Ile du Prince-Edouard*.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, *Canada*.

Ottawa, 12 février 1884.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-neuvième jour du mois de décembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au shérif du comté de *York*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *York*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, au lieu et place de feu *John Pickard*, décédé; *Thomas Temple*, de la cité de *Fredericton*, gentilhomme, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, du *Canada*.

A. J. G. Bourinot, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

M. *Beaty*, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement des premiers trente milles de sa voie; aussi pour changer son nom en celui de la Compagnie du chemin de fer de *Melbourne, Battleford* et de la rivière à la *Paix*, et pour autres fins;—de la Compagnie du Chemin de fer le Grand Nord; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer l'Acte de la législature de *Québec*, 46 Vic., chap. 87, constituant la dite compagnie, pour étendre ses pouvoirs comme corporation, et pour autres fins;—de la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*;—demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom et pour autres amendements à sa charte;—de la Compagnie du chemin de fer *Erie* et *Huron* de l'*Ontario*; demandant la passation d'un acte pour prolonger de cinq ans le délai fixé pour l'achèvement de sa voie;—de la municipalité du village de *Parkdale*, de la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*, de la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, de la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce* et de la Compagnie du chemin de fer de *Credit-Valley*; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre elles pour la construction de passages souterrains à l'intersection des rues *Queen* et *Dufferin*; pour pourvoir au paiement, par la cité de *Toronto*, d'un sixième du coût de ces passages et d'autres travaux mentionnés dans telle convention, et pour autres

fin;—de *Alexander Logan*, maire de *Winnipeg*, et autres; demandant une charte sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de *San Francisco*, de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*; du Très Révérend *Narcisse Zéphirin Lorrain*, Vicaire Apostolique Catholique Romain du Vicariat Apostolique de *Pontiac*; demandant une charte sous le nom de La Corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*;—et de la Compagnie d'Assurance contre l'incendie, la Souveraine; demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider ses affaires et pour amender autrement les actes constituant et affectant la dite compagnie.

Ordonné, que *M. Bell* ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et *Québec*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Mulock, du comité spécial sur le bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de droits de brevets d'invention, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que *M. Beaty* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du Chemin de fer de la *Souris* aux Montagnes *Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de "La compagnie du chemin de fer de *Battleford* à la rivière de la *Paix*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Wallace (York)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de légaliser une certaine convention entre la corporation du village de *Parkdale* et la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et d'autres compagnies de chemins de fer, et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que *M. Royal* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer de *San-Francisco* à *Winnipeg* et la baie d'*Hudson*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie de toutes lettres, correspondance, rapports, mémoires, ordres en conseil et autres documents non encore déposés sur le bureau, concernant la garantie pour le chemin de fer du Pacifique canadien, et concernant toute modification projetée à cet arrangement et tout projet de concession nouvelle à la compagnie. Aussi, copie de tous papiers concernant toutes subventions postales et rémunérations pour services de transport exécutés par le chemin de fer. (*Documents de la session, No. 31i.*)

Aussi, la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 28 janvier 1884, demandant copie de toute correspondance échangée postérieurement au 6 mars 1883, entre le gouvernement local de la *Nouvelle-Ecosse* et le département des Chemins de fer et Canaux concernant des questions de chemins de fer dans cette province. (*Documents de la session, No. 53a.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 21 janvier 1884, demandant copie dûment certifiée de la plainte ou requête de *Charles Chabot*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumis aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier. (*Documents de la session, No. 57.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 21 janvier 1884, demandant copie dûment certifiée de la plainte ou requête de *Louis Chabot*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier. (*Documents de la session, No 58.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 21 janvier 1884, demandant copie dûment certifiée de la plainte ou requête d'*Eugène Gosselin*, de *Saint-Charles de Bellechasse*, cultivateur, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres, comprenant les témoignages, comptes, protêts et décisions concernant la dite cause et formant partie du dit dossier. (*Documents de la session No. 59.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 19 février 1883, pour copie de toute correspondance non encore produite concernant les fraudes pratiquées en douane dans l'exportation de la farine ou du blé du *Canada* en acquit des obligations données pour l'importation de la farine ou du blé des *Etats-Unis*; de tous rapports, témoignages et ordres administratifs au sujet de ces fraudes; un relevé faisant connaître l'étendue des fraudes pratiquées, les noms des personnes impliquées et un état des mesures administratives prises à ce sujet. (*Documents de la session, No. 60.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 26 février 1883, pour copie de tous mémoires, pétitions et correspondance concernant l'abolition des droits sur les grains, la farine et le charbon, pendant l'année civile 1882, et subséquemment. (*Documents de la session, No. 61.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 février 1884, pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et toute personne ou personnes touchant la vacance causée depuis la dernière session à *Morristown, N.-E.*, par le décès d'*Archibald McGillivray*, officier des douanes dans cette localité, et son remplacement; aussi, copie de tous papiers et documents s'y rapportant. (*Documents de la session, No 62.*)

Aussi, la réponse à un ordre la Chambre, du 6 février 1883, pour copie de tous documents et correspondance se rapportant à l'abolition des droits sur le bois de service importé dans la province du *Manitoba*; en même temps qu'un état de la quantité de bois de charpente brut et dégauchi importé dans la province du *Manitoba* et les droits payés sur ce bois pendant les années 1880, '81 et '82. (*Documents de la session, No 61a.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 29 janvier 1884, demandant copie de tous règlements ou ordres du gouvernement des *Etats-Unis* permettant que la houille de la *Nouvelle-Ecosse* importée dans les ports américains soit employée par les steamers océaniques sans payer de droits; aussi copie de toutes dépêches ou correspondance touchant tels règlements ou ordres; et aussi toute autre information en possession du gouvernement sur ce sujet. (*Documents de la session, No 64.*)

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi le 5 février courant, portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil, (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du *Pacifique* canadien.)

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.
Sur motion de *M. Curran*, secondé par *M. White (Hastings)*,
Ordonné, que le débat soit ajourné de nouveau.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 13 février 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :
Par M. Cameron (*Middlesex*),—la pétition de Daniel Huffman et autres ; et la pétition de Peter Wright et autres, membres et amis de l'Eglise méthodiste en *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De E. A. Colquhoun et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres ; demandant la passation d'une mesure explicite, pendant le cours du présent parlement, pour la répartition équitable des biens des débiteurs insolvables.

Du révérend John Wakefield et autres ; du révérend S. G. Staples et autres ; du révérend William Kettlewell et autres ; du révérend E. E. Scott et autres ; du révérend George W. Calvert et autres ; du révérend Thomas Brock et autres ; du révérend William H. Fife et autres ; du révérend W. S. Griffin et autres ; et du révérend W. McDonagh et autres, membres de l'Eglise Méthodiste du *Canada*, et autres, bénéficiaires de la caisse de retraite des ministres de la dite église ; demandant séparément qu'il ne soit pas passé de mesure législative ratifiant les termes de l'union, si l'on ne pourvoit pas à ce que les gardiens actuels de la dite caisse en conservent l'administration pendant la période pour laquelle ils ont été nommés, ou au moins jusqu'à ce que les conditions du contrat aient été pleinement exécutées.

De l'association ministérielle de *Guelph* ; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De la Chambre de Commerce de *Montréal* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour constituer légalement les pilotes servant entre *Montréal* et *Québec*, ne devienne pas loi.

De la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour amender les divers actes concernant la Compagnie du chemin de fer de *Toronto*, *Grey* et *Bruce*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Carleton* ; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

Sur motion de M. White (*Cardwell*), secondé par M. Béchard,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session.

Ordonné, que M. White (*Renfrew*) ait la permission de présenter un bill à l'effet de constituer la corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Royal, secondé par M. White (*Cardwell*),

Ordonné, que le quorum du comité spécial chargé d'étudier la question de la navigation dans la baie d'*Hudson*, soit réduit à cinq membres.

Ordonné, que M. Smyth ait la permission de présenter un bill concernant le chemin de fer *Erié* et *Huron*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Royal*, secondé par M. *White (Cardwell)*,

Ordonné, que le comité spécial chargé d'étudier la question de la navigation dans la baie d'*Hudson*, soit autorisé à employer un sténographe pour prendre tels témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le sixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1883. (*Documents de la session, No. 7.*)

M. *McLelan* présente aussi,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er janvier 1884, pour copie de tous rapports, correspondance ou documents relatif à la pêche aux marsoins de la *Rivière-Ouelle*, comté de *Kamouraska*. (*Documents de la session, No. 65.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état indiquant le nom, le tonnage, et le propriétaire et les propriétaires de chaque navire ayant reçu une prime d'encouragement pendant les années 1882 et 1883, en vertu de l'acte affectant \$150,000 "pour le développement des pêches maritimes," le montant payé à chaque navire; aussi le nom, le tonnage, le propriétaire ou les propriétaires des navires qui ont demandé cette prime, et auxquels elle a été refusée, et le motif de tel refus. (*Documents de la session, No. 66.*)

Ordonné, que M. *White (Renfrew)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte des Brevets de 1872."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux Sauvages, 1880."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour vendredi prochain.

Sur motion de M. *Dupont*, secondé par M. *Cameron (Inverness)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des sommes payées par le gouvernement du *Canada* à compte ou en paiement total des subventions votées aux différentes compagnies de chemin de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46e *Victoria* (1883).

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures P.M.

Sept heures et demie, P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada*, et à d'autres fins, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant les porteurs d'obligations de la compagnie du chemin de fer du *Saint-Laurent* à l'*Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie et à d'autres fins, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de *Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour incorporer la Banque des *Rancheros du Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, étant lu ;

M. *Cameron (Huron)* propose, secondé par M. *Paterson (Brant)*, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>De St. George,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>King,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Souerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gilmer,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hall,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright.</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hay,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cassgrain,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>White (Hastings), et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson.—86.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Holton,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurtau,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kaulkach,</i>	<i>Pope,</i>

<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (L'ds & Gren)</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville), et</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood (West'land.—81.</i>
<i>Coursol,</i>			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme en conséquence en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kilvert* fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 14 février 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Gault*,—la pétition de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants.

Par M. *Beaty*,—deux pétitions de l'Union Typographique de *Toronto*.

Par M. *Watson*,—la pétition du Conseil Municipal de *Westbourne*, (*Manitoba*.)

Par M. *Bossé*,—la pétition de la Société Géographique de *Québec*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *S. Thompson* et autres; la pétition de *Charles Marshall* et autres; et la pétition de *Jacob Young* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste en *Canada*.

Par M. *Dundas*,—la pétition de *Henry Hughes*, capitaine et quartier maître du 45^{me} bataillon de volontaires.

Par M. *Curran*,—la pétition de la Société Protectrice des Femmes et des Enfants.

Par M. *Hay*,—la pétition de l'Assemblée Excelsior, No. 2305, Chevaliers du Travail de *Toronto*.

Par M. *Small*,—la pétition de l'Assemblée Excelsior, No. 2305, Chevaliers du Travail de *Toronto*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de la Loge Loyale Orangiste du comté de *Hastings-Nord*; la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district No. 1; la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district No. 2; la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district No. 3; et la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district No. 4, toutes de *Hastings-Nord, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *J. Demorest*, syndic et autres; de *Joseph Rushnell* et autres; de *Samuel Cromb* et autres; de *Henry Benjamin* et autres; de *W. C. Wells* et autres; et de *H. Card* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*; demandant séparément que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'Union de certaines Eglises Méthodistes y mentionnées.

Du Presbytère de l'Île du *Prince-Edouard*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi, à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature, devienne loi.

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 23 avril 1883, demandant copie de la correspondance et des documents concernant les conventions de réciprocité commerciale intervenues entre le gouvernement brésilien, les différentes autorités administratives dans les *Indes Occidentales* soit anglaises soit étrangères, et le *Mexique*, d'une part, et le *Canada*, d'autre part; un état faisant connaître le tarif douanier qui régit les importations et exportations de ces pays; les quantités des divers articles manufacturés ou non-manufacturés exportés du *Canada* en ces divers pays, et importés de ces pays en *Canada*, pendant la dernière décade; et copie des traités commerciaux, s'il en est, conclus entre aucuns de ces pays (les colonies anglaises exceptées) et la *Grande-Bretagne*. (*Documents de la session, No. 67.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 31 janvier 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, règlements administratifs, circulaires et correspondance au sujet de la question du droit sur les tarifs du fret. (*Documents de la session, No. 68.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 9 avril, 1883, demandant copie de tous documents, papiers et correspondance échangés entre le gouvernement du *Canada*, au aucun de ses membres, et le gouvernement des *Etats-Unis d'Amérique*, ou aucun de ses membres ou fonctionnaires et aucun membre ou officier de l'Association Nationale des Distillateurs des *Etats-Unis*, concernant la modification des lois et règlements douaniers actuellement en vigueur en *Canada*; aussi, copie de tous ordres en conseil à ce sujet et de toutes requêtes, correspondance et télégrammes adressés à ce sujet par des particuliers ou par des associations en *Canada*. (*Documents de la session, No. 69.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 29 janvier, 1884, pour un état faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du *Canada* pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier; le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé, donnant les noms des fonctionnaires qui en ont reçu une partie et le montant reçu par chacun de ces fonctionnaires à même ce fonds. (*Documents de la session, No. 71.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois de l'année expirée le 31 décembre 1883, sous les différents chefs, semblable à l'état B, chemin de fer Intercolonial, dans les Comptes Publics. (*Documents de la session No. 53b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier 1884, pour un état contenant l'évaluation des sommes supplémentaires devant être payées aux entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien ou à la Compagnie

du chemin de fer du Pacifique canadien à compte du contrat pour la construction ou de tout arrangement subséquent. (*Documents de la session, No. 31j.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 janvier 1884, pour un état indiquant, pour le temps écoulé depuis la période comprise dans l'ordre de la Chambre des Communes de la dernière session au sujet du fonds de retraite,—

1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte ;

2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte ;

3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte ;

4° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge, celles mises à la retraite autrement et celles qui se sont retirées avec une gratuité.

5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service ;

6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes dans l'année, pendant leur service. (*Documents de la session, No. 19b.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, au sujet des réclamations de la province de Québec contre la Puissance du Canada. (*Documents de la session, No. 70.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 6 février, 1884, pour un état des recettes et des dépenses imputables sur le fonds consolidé du revenu du Canada, jusqu'au 10 février, dans chacune des années fiscales, 1883 et 1884. (*Documents de la session, No. 29a*)

Sur motion de Sir *Hector L. Langevin*, secondé par M. *Bowell*,
Ordonné, que M. *Smyth* soit ajouté au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, et à celui des Bills Privés.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport du ministre de la Justice relativement aux pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1883. (*Documents de la session, No. 16.*)

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill concernant la Compagnie de prêt sur biens-fonds du Canada (à responsabilité limitée.)

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Tupper (Pictou)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, et de changer le nom de cette compagnie en celui de "La Compagnie du chemin de fer de la Ligne Directe entre Montréal et l'Europe"

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Bossé* ait la permission de présenter un bill concernant la compagnie du chemin de fer le Grand-Nord.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. Cameron (*Victoria*) ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Frontière de *Niagara*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de brevets d'invention; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain, et qu'il soit réimprimé.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Patterson* (*Essex*) fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit pris en considération demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte intitulé "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de messieurs *Casgrain*, *Amyot*, *Patterson* (*Essex*), *Rykert*, *Mulock*, *Brecken*, *Tupper* (*Pictou*), *Cameron* (*Huron*) et *Cameron* (*Victoria*).

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de messieurs *Massue*, *Farrow*, *Orton*, *Bourbeau*, *Benoit*, *Allison* (*Hants*), *Scriver*, *Fisher* et *Trow*.

Sur motion de M. *Cook*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance concernant la fermeture du bureau de l'agent des sauvages à *Toronto* et son transfert à *Ottawa*; aussi, un état faisant connaître les noms de toutes personnes nommées depuis pour remplir les fonctions antérieurement remplies par l'agence de *Toronto*, le nom et le salaire de chaque personne nommée, le nom de la localité où elle est stationnée, les sommes d'argent payées aux sauvages par chacune d'elles, le nombre de familles dans chaque agence, la date de chaque nomination, et le genre d'affaires (s'il en est) transigées actuellement par tous tels agents.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Landry* (*Montmagny*), secondé par M. *Grandbois*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant en autant de colonnes différentes les noms des différents employés supérieurs au service du gouvernement sur le chemin de fer Intercolonial, leur âge, leur nationalité (origine), leur domicile, la nature de leur emploi, le montant actuel de leur salaire annuel, la date de leur entrée au service, et le montant de leur salaire à la date de leur nomination.

Sur motion de M. *Wilson*, secondé par M. *Forbes*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous relevés relatifs à la perception et à la dépense des recettes du havre de *Port-Stanley*, indiquant en détail les péages perçus sur tous les articles et dans quelles

localités. et pour quels travaux des dépenses ont été faites par la Cie du chemin de fer Grand Occidental aux termes de l'affermage de ce havre. Aussi, copie de tous rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la condition de ce havre et la manière dont la compagnie a rempli ses obligations aux termes de son bail, depuis la date du dernier rapport.

Sur motion de M. *King*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rapports d'explorations faites en vue d'exécuter des travaux de dragage à *Jemseg*, dans le comté de *Queen, N.-B.*, et de toute correspondance s'y rapportant. Aussi, les noms des personnes qui ont fait ces explorations et le montant payé à chacune.

Sur motion de M. *Rinfret*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes requêtes, correspondance, rapports et papiers de toutes sortes concernant l'établissement d'une malle quotidienne dans les paroisses de *Saint-Gilles, Saint-Patrice* et *Saint-Sylvestre*, dans le comté de *Lotbinière*.

Sur motion de M. *McMullen*, secondé par M. *Bourassa*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre de jours, avec dates, pendant lesquels le bureau des commissaires de l'Intercolonial a siégé à partir du 1^{er} janvier 1883, jusqu'au 31 janvier 1884; combien de fois chaque membre a été absent des séances, l'allocation mensuelle payée à chaque membre du bureau, soit à titre de salaire, de frais de déplacement ou autrement, et le montant total payé à chacun pendant la période sus-mentionnée. Aussi, les dates auxquelles des séances ont été tenues en dehors d'*Ottawa*, et où elles ont été tenues.

Sur motion de M. *Patterson* (*Essex*), secondé par M. *Hesson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des rapports des architectes se rattachant au choix d'un cite pour les bureaux de douane et de poste d'*Amherstburg*.

Sur motion de M. *Patterson* (*Essex*), secondé par M. *Hesson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, concernant la saisie de barils à huile de charbon à *Sandwich, Windsor* et *Walkerville*.

Sur motion de M. *Davies*, secondé par M. *Burpee* (*Sunbury*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état comparé indiquant les noms, charges ou positions, salaire annuel et date de l'entrée au service des fonctionnaires employés sur l'Intercolonial et le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, dans les branches suivantes: bureau du surintendant, service de la voie, département des mécaniciens et des approvisionnements et comptabilité. Aussi les noms et la moyenne du salaire mensuel payé respectivement aux chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens et chefs de gares sur les dites lignes.

M. *O'Brien* propose, secondé par M. *Small*, que la pétition de *D. W. Port* et autres, intéressés dans les pêcheries de la baie *Georgienne*, et des lacs des *Huron* et *Supérieur*, reçue et lue jeudi, le 7 février courant; et demandant que les baux pour fonds de pêche dans la baie *Georgienne* ne soient pas renouvelés,—que l'Acte des pêcheries soit amendé—soit renvoyée à un comité spécial composé de messieurs *Dawson, Sproule, McNeill, Cameron* (*Huron*), *Lister, McCarthy, Cook* et de l'auteur de la motion, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre,

Sur motion de M. *McMullen*, secondé par M. *Allen*,

Ordonné qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un relevé détaillé de toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement à la Com-

pagnie de Publication de la "Gazette" de *Montréal* et autres journaux du *Canada*, pour impressions, annonces ou autres ouvrages ou fournitures pendant les années 1874 à 1883, inclusivement.

Sur motion de sir *Richard Cartwright*, secondé par *M. Weldon*,
Ordonné, que les items concernant les explorations, imputables sur le capital, dans les comptes publics de 1882, soient renvoyés au comité des Comptes Publics.

Sur motion de *M. McMullen*, secondé par *M. Allen*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant le nombre et les noms des agents d'immigration employés pendant l'année 1883; la date de leur nomination; la durée de leur service pendant l'année; leurs salaires et allocations. Aussi, le nombre de ceux qui sont encore employés, leurs salaires et allocations.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 15 février 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Wilson*,—la pétition de *Edward Grant* et autres; et la pétition de *Thomas Arkell* et autres.

Par *M. Beaty*,—la pétition de l'Association protectrice des Tonneliers de l'Amérique du Nord.

Par *M. White (Hastings)*,—la pétition de *J. W. Ross* et autres; la pétition de *A. A. Canniff* et autres; la pétition de *George Goldsmith* et autres; la pétition de *James Clark* et autres; la pétition de *Jefferson Caverly* et autres; la pétition de *C. W. O'Hara* et autres; et la pétition du révérend *George Young* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale du *Canada*.

Par *M. Sproule*,—la pétition de la Loge Loyale Orangiste du comté de *Grey-Nord*.

Par *M. Innes*,—la pétition de la session de l'église *Chalmers, Guelph, Ontario*, assemblée en session.

Par *M. Tupper (Pictou)*,—la pétition de *James King*.

Par *M. Fortin*,—la pétition de *Henry Davis*, maire, et autres, de la municipalité de *Gaspé Sud*, comté de *Gaspé*; et la pétition de *François Terriau*, maire, et autres, armateurs et pêcheurs des îles *Alright* et *Grindstone*, îles de la *Madeleine*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Daniel Huffman* et autres; et de *Peter Wright* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*; demandant séparément que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

M. Cameron (Victoria), du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération le bill à l'effet de constituer en corporation les pilotes exerçant entre *Montréal* et *Québec*, et il est convenu de faire rapport que le préambule n'est pas prouvé à sa satisfaction.

Il recommande, en conséquence, que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de traduction et d'impression.

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill à l'effet de fusionner la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto* et l'Association de la Bourse aux Céréales de *Toronto*.

Bill modifiant l'acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime d'*Halifax* ;—et

Bill à l'effet de constituer la Banque Provinciale.

M. *Beaty*, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre, le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—Du Très-Révérend *Joseph Thomas Duhamel*, Evêque Catholique Romain d'*Ottawa*, demandant une charte sous le nom de “ La Corporation Episcopale Catholique Romaine d'*Ottawa* ” ; et de *E. Burke* et autres, demandant une charte sous le nom de La Banque des Négociants du *Canada*.

Ordonné, que M. *Beaty* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Cameron* (*Victoria*) propose, secondé par M. *White* (*Hastings*), qu'il lui soit permis de présenter un bill à l'effet de constituer la Loyale Association Orangiste de l'*Amerique Britannique*.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

M. *Cameron* (*Victoria*) présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. *Cameron* (*Victoria*) propose, secondé par M. *White* (*Hastings*), que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain ;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Ordonné, que M. *Mackenzie* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre le feu, La Souveraine, à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Tassé* ait la permission de présenter un bill concernant le Diocèse Catholique Romain d'*Ottawa*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *Carling*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—le rapport du ministre des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1883. (*Documents de la session*, No 5).

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Dawson*,

Ordonné, que l'honoraire payé pour le bill à l'effet de constituer en corporation les pilotes exerçant entre *Québec* et *Montréal*, soit remboursé moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (en partie) à six adresses à Son Excellence, datées respectivement le 11 février 1884 :

Adresse demandant un état indiquant,—

(1.) Le coût des premiers 40 milles à l'ouest de *Callander* construits par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien.

(2.) Le nombre de milles de voie construits par la Compagnie de Construction et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne immédiatement au-delà des 40 milles susdits jusqu'à la jonction de *Sudbury* ou au-delà.

(3.) Le coût de tous travaux exécutés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien sur cette section depuis l'annulation du contrat avec la Compagnie de Construction, jusqu'au 31 décembre dernier, et le coût de tels travaux jusqu'à la date des comptes-rendus au ministre des Chemins de fer.

(4.) Les noms des personnes avec lesquelles les contrats de la Compagnie du Pacifique canadien ont été passés pour l'exécution de tels travaux, et copie de leurs contrats.

(5.) Mêmes détails que dans les items (2), (3) et (4), pour ce qui concerne la ligne de *Port-Arthur* vers l'est.

(6.) Etat du coût de l'embranchement sur les Moulins d'*Algoma* sous les divers chefs entre lesquels les travaux de construction de chemins de fer sont ordinairement répartis.

Adresse demandant un état faisant connaître,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Compagnie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan* en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à *Calgary*, et aussi, depuis *Calgary* jusqu'au sommet des *Montagnes-Rocheuses*.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la Compagnie de Construction entre *Callander* et *Port-Arthur*; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût, sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les *Montagnes-Rocheuses* et *Kamloops*.

Et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction.

Adresse demandant un état faisant connaître,—

(1.) Le coût, par mille, du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les 615 milles à l'ouest de *Winnipeg* jusqu'à un point situé à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan*.

(2.) Le coût par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest.

(3.) Le coût par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires.

(4.) Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie.

(5.) Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de *Shepperd* et *Langdon*.

Adresse demandant,—

(1.) Des états détaillés des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la Compagnie de Construction, aux termes de son contrat avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat.

(2.) Un état des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la Compagnie de Construction, aux termes du contrat.

(3.) Un état indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la Compagnie de Construction au lieu de stock; et, si oui, jusqu'à quel montant; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements.

(4.) Exposé des raisons pour lesquelles la Compagnie de Construction a reçu un surplus de \$600,000.

(5.) Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la Compagnie de Construction et la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien lors de la clôture du contrat.

Adresse demandant,—

(1.) Un état du prix convenu par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour l'achat de l'embranchement de *Saint-Lin* ou chemin de fer des *Laurentides*; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris.

(2.) Un état détaillé, avec dates, des paiements faits par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien en ce qui concerne le stock de la Compagnie des Terres du *Nord-Ouest* canadien; et au nom de qui il est placé.

(3.) Un état détaillé, avec dates, du paiement fait par la compagnie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer du *Sud-Est*; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes au nom desquelles les garanties et les propriétés sont placées.

(4.) Un état détaillé des paiements fait par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour l'acquisition de la charte de la Compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits.

Adresse demandant,—

(1.) Un état du prix net reçu par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet, et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes.

(2.) Un état indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et le taux auquel ils ont été émis, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin. (*Documents de la session, No. 31k.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur, un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant découverts) et il est comme suit :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'accuse réception et vous remercie de la loyale adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session, et je mets toute confiance dans l'assurance que vous m'y donnez que les importantes mesures qui vous seront soumises seront l'objet de votre part d'une attention pleine et assidue.

LANSDOWNE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 13 février 1884.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 1er février 1884, pour un état donnant le nom et la situation des fies louées dans le lac *Ontario* et le fleuve *Saint-Laurent*. (*Documents de la session, No. 72.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 21 février 1883, demandant copie de tous ordres en conseils et ordres administratifs, non encore produits, concernant la mouture en entrepôt, ou les règlements pour la mouture en entrepôt ou pour l'importation du

blé ou de la farine de provenance ou de manufacture des *Etats-Unis* ; aussi, copie de toute correspondance avec les autorités des *Etats-Unis* au sujet du transport du blé du *Canada* aux *Etats-Unis* ou à travers leur territoire, et de tous règlements des autorités douanières des *Etats-Unis* touchant tel transport. (*Documents de la session*, No. 73.)

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*,—Qu'à dater de ce jour, l'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions présentées par sir *Charles Tupper* au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, aura la priorité immédiatement après les affaires de routine et les interpellations faites par les députés.

Sir *Richard J. Cartwright* propose comme amendement, secondé par M. *Mackenzie*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants ; "des renseignements complets au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien n'ont pas encore été déposés sur le bureau de cette Chambre et que la majeure partie des états déposés n'est pas encore imprimée.

Que la question du chemin de fer du Pacifique canadien, telle que mentionnée dans le gracieux discours du Trône est d'une vaste importance et que son étude requiert beaucoup de temps et l'attention la plus sévère, et qu'il n'est pas expédient que la discussion en soit à présent pressée de manière à entraver la procédure ordinaire de la Chambre, les règles régissant la conduite des affaires publiques et les facilités d'obtenir les renseignements nécessaires pour en arriver à une décision judiciaire."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Watson, et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—51.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>

<i>Bourbeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreavy,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Chanleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wright.—107.</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paint,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée,—Qu'à dater de ce jour, l'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions présentées par sir Charles Tupper au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, aura la priorité immédiatement après les affaires de routine et les interpellations faites par les députés;

M. Weldon propose comme amendement, secondé par M. Robertson (Shelburne), que les mots "les mercredis et jeudis" soient insérés après le mot priorité.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Innes,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Yeo.—53.</i>
<i>Catudal,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Smyth,</i>

<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (King's)</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wood (Brookville),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wood (Wes'land),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wright.—108.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,—Qu'à dater de ce jour, l'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions présentées par Sir *Charles Tupper* au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, aura la priorité immédiatement après les affaires de routine et les interpellations faites par les députés; la Chambre se divise comme dans la division qui précède, mais en sens inverse.—Pour 108, contre 53.

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Thomas Temple, écuyer, député du district électoral de *York, Nouveau-Brunswick*, ayant préalablement prêté le serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 5 février courant,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, (pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

Samedi, 16 février 1884.

Sur motion de M. *Lister*, secondé par M. *Allen*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et dix minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 18 février 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *James Hawkins* et autres ; et la pétition du révérend *J. F. Durkee* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada* ; et la pétition du révérend *Emerson Bristol*, président, et *Thomas Webster*, secrétaire, au nom d'un comité des ministres et membres de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*.

Par M. *Hay*,—deux pétitions de l'Union des Ouvriers Unis.

Par M. *McMullen*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*.

Par M. *Paterson (Brant)*,—la pétition de *Charles Whitelaw*, maire, et autres, de *Paris, Ontario*.

Par M. *Small*,—deux pétitions de l'Union des Malteurs de *Toronto*.

Par M. *Orton*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Wellington, Ontario*.

Par M. *Carling*,—la pétition de *W. R. Meredith*, M.P.P., de *London*, et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De la Société Protectrice des Femmes et des Enfants ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et autres crimes de même nature, devienne loi.

De l'Union Typographique de *Toronto* ; de l'Assemblée Excelsior, n° 2305, Chevaliers du Travail de *Toronto* ; et de la succursale de *Toronto* de l'Association protectrice des Tonneliers de l'Amérique du Nord ; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'Union Typographique de *Toronto* ; et de l'Assemblée Excelsior, n° 2305, Chevaliers du Travail de *Toronto* ; demandant séparément l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants ; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

Du conseil municipal de *Westbourne, Manitoba* ; demandant que des mesures soient prises pour enlever les bancs de vase dans la rivière de la *Terre-Blanche*.

De *S. Thompson* et autres ; de *Charles Marshall* et autres ; de *Jacob Young* et autres ; de *J. W. Ross* et autres ; de *A. A. Canniff* et autres ; de *George Goldsmith* et autres ; de *James Clark* et autres ; de *Jefferson Caverly* et autres ; de *C. W. O'Hara* et autres ; et du révérend *George Young* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada* ; demandant séparément que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

De la Société Protectrice des Femmes et des Enfants ; demandant la passation d'une loi sur les fabriques à l'effet que les enfants au-dessous de douze ans n'y soient pas employés, et que les enfants au-dessous de quinze ans n'y soient employés que pendant la moitié du temps.

De la Loge Loyale Orangiste du comté de *Hastings-Nord, Ontario* ; de la Loge Loyale Orangiste de district, n° 1 ; de la Loge Loyale Orangiste de district, n° 2 ; de la Loge Loyale Orangiste de district, n° 3 ; de la Loge Loyale Orangiste de district, n° 4, *Hastings-Nord, Ontario* ; et de la Loge Loyale Orangiste du comté de *Grey-Nord, Ontario* ; demandant la passation d'un acte constituant légalement l'Association Loyale Orangiste de l'Amérique du Nord.

De *Eduard Grant* et autres ; et de *Thomas Arkell* et autres ; demandant séparément la passation de mesures de nature à faire de *Port-Stanley* un havre de refuge.

De l'Eglise *Chalmers, Guelph, Ontario* assemblée en Session ; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De *James King* ; demandant que la Chambre prenne en favorable considération certaines réclamations et griefs se rapportant au service postal.

De *Henry Davis*, maire, et autres, de la municipalité de *Gaspé-Sud*, comté de *Gaspé* ; demandant que l'acte des pêcheries soit amendé de manière que la pêche au saumon à la mouche et celle au filet soient fermées à la même époque.

De *Francis Terriau*, maire, et autres, armateurs et pêcheurs, des îles *Alright* et *Grindstone*, îles de la *Madeleine* ; demandant l'adoption de mesures de nature à faire disparaître certaines obstructions à l'entrée du *Havre aux Maisons*.

La pétition de la Société Géographique de *Québec*, présentée jeudi dernier, demandant un octroi de quatre mille piastres payable dans l'espace de deux ans, afin d'aider à l'exploration du territoire avoisinant le lac *Mistassini*, étant lue ;

M. l'Orateur décide, — " qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

La pétition de *Henry Hughes*, capitaine et quartier-maître du 45^e bataillon de volontaires, présentée jeudi dernier, demandant que la Chambre lui accorde quelque indemnité pour perte de temps à la suite d'un accident, pendant qu'il était au camp de *Cobourg*, en septembre 1882, étant lue ;

M. l'Orateur décide, — quelle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 5 mars 1883, pour copie de tous papiers, rapports d'ingénieurs, pétitions et correspondance concernant la construction d'un brise-lames à *Indian-Harbour*, comté de *Guysborough*, *Nouvelle-Ecosse*. (*Documents de la session*, No 74).

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier 1884, pour un état des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer Intercolonial par suite de rails brisés ou autrement, depuis le 1er mars, 1883, jusqu'au 1er janvier 1884, avec les causes respectives et les dates et le chiffre des dommages (s'il en est) causés dans chaque cas à la propriété et le montant de l'indemnité payée aux personnes possédant les propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages subis (s'il en est) qui ne sont pas encore réglés. (*Documents de la session*, No 53c.)

Aussi, la réponse (partielle) à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, demandant, —

(1.) Un état du prix net reçu par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet, et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes.

(2.) Un état indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et le taux auquel ils ont été émis, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin. (*Documents de la session*. No 31m.)

Et aussi, la réponse (partielle) à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, demandant, —

(1.) Un état du prix convenu par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'achat de l'embranchement de Saint-Lin ou chemin de fer des Laurentides ; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris.

(2.) Un état détaillé, avec dates, des paiements faits par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien en ce qui concerne le stock de la Compagnie des Terres du Nord Ouest canadien ; et au nom de qui il est placé.

(3.) Un état détaillé, avec dates, du paiement fait par la Compagnie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer du Sud-Est; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes au nom desquelles les garanties et les propriétés sont placées.

(4.) Un état détaillé des paiements faits par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'acquisition de la charte de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits. (*Documents de la session, No 31n.*)

Ordonné, que la pétition de *James Hawkins* et autres; et la pétition du révérend *J. F. Durkee* et autres, membres et amis de l'Église méthodiste épiscopale en *Canada*, présentées ce jour, soient maintenant lues.

Et les dites pétitions sont lues et reçues; elles demandent séparément que l'Église méthodiste épiscopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises y mentionnées.

Ordonné, que la pétition du révérend *Emerson Bristol*, président, et *Thomas Webster*, secrétaire, au nom d'un comité de ministres et membres de l'Église méthodiste épiscopale en *Canada*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue; elle demande que les pétitionnaires ne soient pas privés de la propriété de leur église par aucune législation ratifiant les termes d'union avec d'autres corporations méthodistes dans la Puissance.

M. l'Orateur met devant la Chambre,—un état des affaires de la Compagnie Anglo-canadienne de Prêt et de Placements, à la date du 31^e décembre 1883, et une liste des actionnaires de la dite compagnie. (*Documents de la session, No 55.*)

M. l'Orateur informe la Chambre, qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du *Canada*, une copie certifiée du jugement et de la décision de la dite cour dans l'appel de l'élection concernant le district électoral de *Montcalm*.

Et les dits jugement et décision sont lus, et il est ordonné qu'ils soient entrés dans les journaux de cette Chambre comme suit:—

ELECTION CONTESTÉE DE MONTCALM.

Dans la Cour Suprême du Canada.

MERCREDI, LE SEIZIÈME JOUR DE JANVIER, A.D. 1884.

PRÉSENTS :

L'Hon. Sir *William Johnstone Ritchie*, Chevalier, Juge-en-Chef,
 " Juge *Strong*,
 " " *Fournier*,
 " " *Henry*,
 " " *Gwynne*.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election contestée du comté de Montcalm.

ODILON MAGNAN et LOUIS RAOETTE,
 (Pétitionnaires en Cour Inférieure),
 Appelants,

et

FIRMIN DUGAS,
 (Répondant en Cour Inférieure),

Intimé.

La cause ci-dessus et l'affaire de la pétition d'élection des pétitionnaires sus-nommés étant venues devant la Cour Supérieure pour le *Bas-Canada*, siégeant dans le district de *Joliette* dans le but de décider des mérites de la dite pétition d'élection, la r a rendu jugement comme suit:—

“ La Cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats et procureurs respectifs, sur le mérite de la pétition d'élection présentée en cette cause par les dits pétitionnaires contre le retour à la dernière élection générale pour la Chambre des Communes du *Canada*, de *Firmin Dugas*, écuyer, défendeur, comme député pour le district électoral de *Montcalm*, avoir examiné la dite pétition d'élection, la réponse à icelle produite par le défendeur, et tout le dossier de la procédure, en cette cause, avoir dûment considéré la preuve, et sur le tout mûrement délibéré ;

“ Considérant que les dits pétitionnaires n'ont pas prouvé, dans cette cause, que des manœuvres frauduleuses avaient véritablement été pratiquées par, ou à la connaissance et du consentement du dit défendeur, à la dite élection ;

“ Considérant que les dits pétitionnaires n'ont pas non plus prouvé, dans cette cause, que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection par aucun agent du dit défendeur ;

“ Considérant que la dite pétition d'élection n'est pas prouvée ;

“ A rejeté et rejette la dite pétition d'élection, avec dépens distracts à MM. *Pelletier et Martel*, avocats du défendeur, sauf toutefois les frais d'assignation, la taxe et le coût des dépositions des témoins suivants, savoir : *François Garitpy*, cultivateur, de *Saint-Calixte* ; *Xavier Saulnier*, cultivateur, de *Saint-Calixte* ; *Joseph Brien* dit *Desrochers*, cultivateur, de *Saint-Lin* ; *Jean-Baptiste Miron*, forgeron, de *Saint-Liguori* ; *Damas Thouin*, hôtelier de *Saint-Calixte de Kilkenny* ; *Alfred Morin*, cultivateur, de *Saint-Lin* ; *Séraphin Belec*, manœuvre, de *Saint-Calixte*, et *Azarie Belec*, cordonnier, de *Saint-Calixte*, que le défendeur est condamné à payer aux dits pétitionnaires.”

Et les dits appelants (pétitionnaires) en ayant alors appelé du dit jugement à cette Cour, le dit appel est venu pour être entendu devant cette Cour le treizième jour de novembre, 1883, en présence des avocats et procureurs tant de l'appelant que de l'intimé ; et cette Cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats et procureurs, a bien voulu ordonner que le dit appel fût pris en délibéré pour y être adjugé ; et cet appel étant revenu le seizième jour de janvier, 1884, pour le prononcé du jugement, cette Cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la dite Cour Supérieure pour le *Bas-Canada* siégeant dans et pour le district de *Joliette* fût confirmé et il a été confirmé, et que le dit appel fût renvoyé et il a été renvoyé.

Et cette Cour a de plus ordonné, adjugé et décidé comme suit :

1. Que le dit répondant *Firmin Dugas* a été dûment élu pour représenter dans la Chambre des Communes du *Canada* le dit district électoral de *Montcalm*, à l'élection tenue les treizième et vingtième jours de juin, A.D. 1882 ;

2. Qu'aucune manœuvre frauduleuse n'a été prouvée comme ayant été pratiquée pendant la dite élection par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance ou de son consentement ;

3. Qu'il n'y a aucune raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection ;

4. Que le dit appelant paiera au dit intimé les frais de l'appel à cette Cour, en sus des dits frais que le dit jugement de la Cour Inférieure l'a condamné à lui payer ;

5. Que la somme de cent piastres (\$100) déposée par les dits appelants comme garantie des frais de cet appel, sera payée au dit intimé comme partie de ses frais dans cette cause d'appel ;

6. Que le dossier original sera transmis par le registraire de cette cour à la Cour Inférieure.

(Certifié), ROBERT CASSELS,
Registraire de la Cour Suprême du *Canada*.

A l'honorable GEORGE A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes du *Canada*.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée mardi, le 15 février courant, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du *Pacifique canadien*) ;

Et la motion étant de nouveau proposée ; M. *Cameron (Huron)* propose comme amendement, secondé par M. *Weldon*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivantes : " avant que cette Chambre soit appelée à accorder le nouvel aide d'un prêt de \$22,500,000 et d'une garantie de \$7,300,000 à la Compagnie du Chemin de fer du *Pacifique canadien*, il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête complète et minutieuse sur la situation et les affaires de la compagnie et plus particulièrement sur ses opérations de stock, et en ce qui concerne les contrats de construction,—sur le coût réel des travaux exécutés et l'évaluation exacte du coût des travaux restant à faire."

Et un débat s'ensuivant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 19 février 1884.

Sur motion de M. *Wood (Westmoreland)*, secondé par M. *Wigle, Ordonné*, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et vingt-cinq minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 19 février 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Beaty*,—deux pétitions de l'Association des Charpentiers et Menuisiers de *Toronto*.

Par M. *Curran*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc du *Canada*.

Par M. *Fleming*,—la pétition du révérend *James Pringle* et autres, de *Derry* ouest et des environs ; et la pétition du révérend *James Pringle* et autres, de *Brampton* et des environs.

Par M. *Taylor*,—la pétition de *Henry Gracey* et autres, de *Gananoque*.

Par M. *Carling*,—la pétition de *John Kirby* et autres ; la pétition de *George H. Parker* et autres ; la pétition de *R. J. W. Greenwood* et autres ; et la pétition de *Samuel Price* et autres.

Par M. *Benson*,—la pétition du révérend *H. Lane* et autres, membres et amis de l'Eglise méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Guillet*,—la pétition du révérend *J. H. Johnson*, ministre de l'Eglise méthodiste wesleyenne en *Canada*.

Ordonné, que la pétition du révérend *H. Lane* et autres, membres et amis de l'Eglise méthodiste épiscopale en *Canada*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue ; elle demande que l'Eglise méthodiste épiscopale ne soit pas incluse dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes, y mentionnées.

Ordonné, que la pétition du révérend *J. H. Johnson*, ministre de l'Église méthodiste du *Canada*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue; elle demande que le bill actuellement devant la Chambre, concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées, soit amendé de manière à assurer à lui et à d'autres, leurs droits en cette matière.

Sur motion de *M. Gigault*, secondé par *M. Landry (Montmagny)*,

Ordonné, que le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens d'encourager et développer les intérêts agricoles du *Canada*, soit autorisé à employer un sténographe pour prendre tels témoignages que le comité jugera nécessaires.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur l'amendement proposé hier, à la motion portant que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien,—lequel amendement est que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "avant que cette Chambre soit appelée à accorder le nouvel aide d'un prêt de \$22,500,000 et d'une garantie de \$7,300,000 à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête entière et minutieuse sur la situation et les affaires de la compagnie et plus particulièrement sur ses opérations de stock, et en ce qui concerne les contrats de construction—sur le coût réel des travaux exécutés et l'évaluation exacte du coût des travaux restant à faire."

Et l'amendement étant de nouveau proposé, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mercredi, 20 février 1884.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

Pour :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Scriven,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer.</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackennie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCrane,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Renfrew)</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Whelat.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—62.</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Jackson,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Kiwert,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson (L'ds&Gren)</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wood (Westm'eland),</i>
<i>Curran,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wright.—132.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien) :

Et un nouveau débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Costigan*, secondé par M. *Hesson*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 20 février 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Dundas,—La pétition du révérend W. T. Smithrett, D. D., et autres, de *Omemeé, Ontario*.

Par M. Beaty,—la pétition de l'Union des Ferblantiers de *Toronto*; et deux pétitions de l'Union des Ouvriers constructeurs de *Toronto*, No. 1.

Par M. Cameron (*Middlesex*),—la pétition de *Francis B. Ingram* et autres, membres et amis de l'Eglise méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. Small,—la pétition de l'Union des Ferblantiers de *Toronto*.

Par M. Bowell,—la pétition de la Loge Loyale Orangiste du comté de *York*; la pétition de la loge loyale orangiste No. 20, comté de *York*; et la pétition de la Loge Loyale Orangiste No. 35, comté de *York, Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Union des Ouvriers Unis, et de l'Union des Malteurs de *Toronto*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'Union des Ouvriers Unis, et de l'Union des Malteurs de *Toronto*; demandant séparément l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De *Charles Whitelaw*, maire, et autres, de *Paris, Ontario*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de *Wellington, Ontario*; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

De *W. R. Meredith*, M.P.P., de *London*, et autres; demandant séparément la passation de mesures de nature à faire de *Port-Stanley* un havre de refuge.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier, 1884, pour un état du montant total versé à la caisse de retraite, pendant son terme de service, par chacun de ceux qui ont été mis à la retraite durant l'année expirée le 31 décembre 1883. (*Documents de la session, No. 19c.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état indiquant la quantité de spiritueux, bière et autres boissons enivrantes importés, fabriqués et entrés pour la consommation dans la Puissance du *Canada* pendant l'année expirée le 31 décembre 1883, par provinces, avec les droits de douane et d'accise sur les dites liqueurs, et leur coût total. (*Documents de la session, No. 20a.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 janvier 1884, pour copie des devis et du contrat passé par le gouvernement avec *Jotham O'Brien* pour la construction du steamer "Princess Louise"; aussi, un état de tous montants d'argent payés à compte de la dite construction; copie de tous ordres et de toutes instructions concernant le remorquage du dit steamer de *Maccan* à *Halifax*, et de tous contrats, correspondance ou documents relatifs à l'obtention et à la construction de machines pour le dit steamer. (*Documents de la session, No. 45a.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 29 janvier 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance, mémoires et représentations touchant la prime d'encouragement pour la fabrication du fer. (*Documents de la session, No. 75*)

Aussi, la réponse à deux ordres de la Chambre, du 23 janvier 1884, pour un état donnant la quantité de blé et de farine de maïs importée dans les diverses provinces de la Puissance du *Canada* et celle exportée des dites provinces pendant le mois de décembre 1883; et pour un état donnant la quantité de blé et de farine, de maïs et de farine de maïs, importée dans les diverses provinces de la Puissance du *Canada* et celle exportée des dites provinces pendant les cinq mois expirés le 30 novembre 1883. (*Documents de la session, No. 63.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un relevé de la quantité et de la valeur du blé et de la farine de blé (séparément) importée des Etats-Unis et entrés pour la consommation, et du droit perçu sur ces importations pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883. (*Documents de la session, No 61b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 28 janvier 1884, pour un état faisant connaître toutes les demandes faites pour drawbacks sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 30 juin 1883, et aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883; donnant le nom de la personne qui a fait la demande, le nom et le tonnage du navire, le montant demandé et le montant payé. (*Documents de la session, No 48a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 janvier 1884, pour un état de toutes réclamations faites pour remises de droits sur article sfabriqués pour l'exportation (non comprises dans le dernier état soumis à cette Chambre) donnant le nom de toutes les personnes qui ont présenté une demande, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre celles qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui sont sous considération et qui n'ont pas été décidées, et donnant le motif de tel désaveu; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de telles réclamations, ainsi que copie d'une réclamation acceptée et la déclaration sous serment qui l'accompagne de chaque exportateur. (*Documents de session, No 48b.*)

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill à l'effet de constituer la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de Pictou (à responsabilité limitée.)

Bill pour constituer la Banque Commerciale du Manitoba;—et

Bill à l'effet de constituer la corporation de Dépôts l'Union du Canada.

Votre comité a aussi considéré le bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne à réduire le nombre de ses directeurs, et il fait rapport que le préambule de ce bill n'est pas prouvé; il recommande, en conséquence, le remboursement des honoraires et frais payés pour ce bill, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Gault*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne à réduire le nombre de ses directeurs soit retiré; et que les honoraires et frais payés soient remboursés moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation du comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée, mardi, le 5 février courant, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération certaines résolutions concernant le chemin de fer du *Pacifique canadien*);

Et, la motion étant de nouveau proposée, la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. *Vail* propose comme amendement, secondé par M. *Forbes*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "cette Chambre se forme en comité général dans six mois à dater d'aujourd'hui;"

M. *Blake* propose comme sous-amendement, secondé par M. *Laurier*, que les mots "cette Chambre se forme en comité général dans six mois, à dater d'aujourd'hui," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivantes: "il est convenable qu'avant de demander à cette Chambre de procéder à la prise en considération des résolutions pour une aide à la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, le gouvernement soumette à la Chambre ses propositions concernant toutes nouvelles subventions à être accordées à des provinces ou à des compagnies, ou toutes nouvelles aides à être prescrites ou tous nouveaux travaux à acquérir en rapport avec le grand projet d'un chemin de fer transcontinental ayant ses terminus en *Canada*."

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Jeudi, 21 février 1884.

Et le sous-amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:—

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—62.</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Irvine,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Rykert,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson (L'ids&Gren)</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (King's),</i>	<i>Smyth,</i>

<i>Blondeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Sutherland (Selkirk),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood (Westmorland),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Curran,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wright.—137.</i>
<i>Cuthbert,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement ;

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>King,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wheeler,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Yeo.—63.</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Roy,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>

Bell,	Dickinson,	Kranz,	Ross,
Belleau,	Dodd,	Labrosse,	Royal,
Benoit,	Dundas,	Landry (Kent),	Rykert,
Benson,	Dugas,	Landry (Montmagny),	Scott,
Bergeron,	Dupont,	Langevin,	Shakespeare,
Bergin,	Farrow,	Lesage,	Small,
Billy,	Ferguson (L'ds & Gren)	Macdonald (King's),	Smyth,
Blondeau,	Ferguson (Welland),	Macdonald (Sir John)	Sproule,
Bolduc,	Fortin,	McDonald (C. Breton),	Stairs,
Bossé,	Foster,	Mackintosh,	Sutherland (Silkirk)
Bourbeau,	Fréchette,	Macmaster,	Tassé,
Bowell,	Gagné,	Macmillan (Middle'x),	Taylor,
Brecken,	Gault,	McMillan (Vaudreuil)	Temple,
Burnham,	Girault,	McCallum,	Tilley,
Burns,	Girouard,	McDougald,	Tupper (Pictou),
Cameron (Inverness),	Gordon,	McGreevy,	Tyrwhitt,
Cameron (Victoria),	Grandbois,	McLelan,	Valin,
Campbell (Victoria),	Guilbault,	McNeill,	Vanasse,
Carling,	Guillet,	Massue,	Wallace (Albert),
Caron,	Hackett,	Méthot,	Wallace (York),
Chapleau,	Haggart,	Mitchell,	White (Cardwell),
Cimon,	Hall,	Moffat,	White (Hastings),
Cochrane,	Hawkins,	Montplaisir,	Wigle,
Colby,	Hay,	O'Brien,	Williams,
Costigan,	Hesson,	Orton,	Wood (Brockville),
Coughlin,	Hickey,	Ouimet,	Wood (Westmo'land),
Coursol,	Hilliara,	Paint,	Woodworth, et
Curran,	Homer,	Patterson (Essex),	Wright.—136.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la Chambre se divise comme dans la dernière division, mais à l'inverse : Pour, 136. Contre, 63.

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(En comité.)

1. *Résolu*,—Que le gouvernement pourra remettre à la compagnie les effets donnés en exécution de la troisième section de l'acte 44 *Vic.*, ch. 1, intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Pacifique canadien," et en exécution de la seconde clause du contrat de construction mentionné dans le dit acte.

2. *Résolu*,—Que la subvention pécuniaire à payer ci-après à la compagnie pourra être payée à mesure qu'avanceront les travaux de la section Centrale ou de la section Est du chemin, dans le rapport proportionnel existant entre la valeur de l'ouvrage fait sur la section pour lequel le paiement sera demandé, et la valeur de tout l'ouvrage restant à faire sur cette section d'après le contrat.

3. *Résolu*,—Que l'époque fixée pour le paiement de la somme de deux millions huit cent cinquante-trois mille neuf cent douze piastres (\$2,853,912) que la compagnie a promis de payer le ou avant le premier jour de février mil huit cent quatre-vingt-quatre (1884) comme partie du fonds mentionné dans sa convention avec le gouvernement en date du septième jour de novembre dernier, sera prorogée jusqu'au septième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-huit (1888), alors que la somme de quatre millions cinq cent vingt-sept mille piastres (\$4,527,000), constituant le dernier versement à faire sur le dit fonds payable par la compagnie au gouvernement deviendra due, le tout avec intérêt payable semestriellement au taux de quatre pour cent par année, suivant qu'il a été convenu à l'époque de l'exécution du dit arran-

gément, et que la dite somme devra alors être payée au gouvernement en même temps que le montant en dernier lieu mentionné; le tout formant la somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), portant intérêt au taux en dernier lieu mentionné jusqu'à ce qu'elle soit payée.

4. *Résolu*.—Que le gouvernement pourra, à même tous deniers, non affectés à d'autres fins, formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*, prêter à la dite compagnie une somme d'argent n'excédant pas vingt-deux millions cinq cent mille piastres (\$22,500,000) qui sera remboursée au gouvernement le ou avant le 1er jour de mai mil huit cent quatre-vingt-onze (1891), avec intérêt, au taux de cinq pour cent par année, payable semestriellement jusqu'au parfait paiement du principal; et que, comme partie de ce prêt, le gouvernement pourra payer immédiatement à la compagnie telle somme n'excédant pas sept millions cinq cent mille piastres (\$7,500,000), dont la compagnie aura besoin pour éteindre sa dette flottante actuelle:—le montant de cette dette devant être établi à la satisfaction du gouvernement; et que le reste de ce prêt sera payé à la compagnie à mesure que les travaux de construction avanceront dans la proportion prescrite par les présentes pour le paiement de la balance de la subvention pécuniaire.

5. *Résolu*.—Que comme garantie de remboursement du dit emprunt, avec intérêt comme susdit, et comme garantie additionnelle du paiement de la somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912) et de l'intérêt, échéant le septième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt huit (1888), le gouvernement aura premier gage et charge privilégiée sur tous les biens meubles et immeubles, que la compagnie possède actuellement ou qu'elle acquerra ou possèdera par la suite, comprenant la ligne principale du chemin de fer, ses prolongements et ses embranchements, tout son équipement, son matériel roulant et son outillage, y compris tous ses steamers et navires, et aussi sur les concessions de terres que la compagnie s'est acquises ou qu'elle acquerra par la suite; sauf toujours cependant les droits des porteurs d'hypothèques qui grèvent les prolongements de la ligne du chemin de fer de *Callander à Brockville* et à *Montréal* comme garantie de la balance impayée du prix d'achat des lignes constituant les dits prolongements, et sauf l'hypothèque sur les terres concédées consentie par la compagnie pour garantir ses obligations de concessions de terres déjà émises. Que le gouvernement continuera à garder et retenir le montant entier des obligations de concessions de terres maintenant sous sa garde ou en sa possession, sujettes à rachat en vertu des termes de la dite hypothèque sur les terres concédées et avec tous recours quant à l'intérêt, au droit de voter et à toutes autres matières s'y rattachant qu'aurait ou posséderait tout acheteur des dites obligations, ou qui pourraient être exercés par lui; que tous les deniers reçus par le gouvernement des fidéicommissaires des obligations de concessions de terres pour le rachat des dites obligations seront appliquées comme suit, savoir: tous les deniers qui seront reçus à compte des dix millions de piastres des dite obligations seront appliqués: *Premièrement*, à éteindre l'intérêt accumulé et dû sur le dit emprunt et sur la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912); *Secondement*, à compte du capital de la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres; et *Troisièmement*, à compte du capital du dit prêt:—et que le gouvernement pourra faire tout arrangement qu'il jugera bon pour s'assurer du paiement, après le rachat des obligations de concessions de terres, du produit de toutes les ventes de terres concédées ou qui seront concédées à la compagnie sous l'empire du contrat, pour être appliqué dans l'ordre ci-dessus aux fins susdites; et que les autres cinq millions de piastres d'obligations de concessions de terres et d'argent reçue des dits fidéicommissaires en remboursement de ces obligations continueront à être retenus aux conditions et pour les fins mentionnées dans le dit contrat.

6. *Résolu*.—Que le gouvernement fera exécuter par la compagnie et au nom du gouvernement une convention stipulant les recours, termes et conditions pour garantir l'application du dit prêt aux fins pour lesquelles il est autorisé par les présentes, et pour le remboursement de ce prêt et le paiement de cette somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), le tout avec intérêt (y

compris l'intérêt sur tout intérêt impayé); pour la libération des dits gage et charge privilégiées lorsque ce remboursement sera fait; pour continuer la vente et la réalisation de la valeur des dites terres après la réemption des obligations de concessions de terre; pour le paiement au gouvernement du produit de ces ventes et pour la libération de ces terres de la charge susdite, sur paiement de leur prix de vente, selon que le gouvernement le jugera à propos, le prix de ces terres ne devant pas être moins d'une piastre et vingt-cinq centins l'acre.

Pourvu toutefois que parmi ces recours, termes et conditions, il soit convenu et stipulé que sur défaut pendant douze mois du paiement du versement semestriel de l'intérêt sur le dit prêt ou sur la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), ou sur l'un ou l'autre, ou du paiement du principal de l'une ou de l'autre somme, lorsqu'elle deviendra due, conformément aux dispositions présentes, des droit qu'à la compagnie, en vertu de son contrat ci-dessus mentionné, de demander ou recevoir toute subvention ultérieure en argent ou en terres prendra fin, et le chemin de fer et ses prolongements, embranchements, équipement, matériel roulant et outillage, y compris les steamers, et toutes les terres et les biens de la compagnie, et toutes les obligations de concessions de terres alors en possession du gouvernement, lorsqu'arrivera ce dit défaut de paiement pour une période de douze mois, seront *ipso facto* et sans avis et formalités aucunes, dévolus à Sa Majesté, et sur ce, le ministre des Chemins de fer et Canaux en prendra possession immédiate de la part du gouvernement du Canada; et tout employé de la compagnie, à compter de l'expiration de la dite période de douze mois, deviendra et sera employé du gouvernement, sous bon plaisir, et gardera ou possèdera toute chose appartenant à la dite compagnie et alors sous sa charge au nom du gouvernement et dans l'intérêt de celui-ci; et les taux d'intérêt et les termes de paiement fixés par les présentes ne seront pas affectés ou modifiés par les termes de la dite convention.

7. *Résolu*.—Que la dite compagnie soit autorisée à exécuter une convention de la nature et aux fins ci-devant prévues, et à grever tous ses biens et propriétés en la manière et forme ci-devant décrites; et dans cette convention à convenir de telles autres et nouvelles conditions que le gouvernement pourra prescrire; pourvu que l'autorisation d'accepter les dispositions de l'acte à être passé à cet effet et le pouvoir au bureau des directeurs de la compagnie d'exécuter un arrangement renfermant les charges sur le dit chemin de fer et ses propriétés et les autres conditions requises ou autorisées par tel acte, soient conférés par les actionnaires de la compagnie soit par une résolution passée à une assemblée générale spéciale de ces actionnaires convoquée à cette fin, par un vote d'au moins les deux tiers en somme des actionnaires qui seront présents ou représentés à telle assemblée, ou par un acte ou des actes exécutés par au moins les deux tiers en somme de la totalité des actionnaires de la compagnie, agissant personnellement ou par leurs procureurs ou fondés de pouvoir, respectivement, dûment autorisés à cette fin.

8. *Résolu*.—Que jusqu'à l'entier paiement de la dette due par la compagnie au gouvernement avec l'intérêt, tous deniers revenant ou devant revenir à la compagnie à titre de subvention postale ou pour service de transport, seront retenus par le gouvernement et seront appliqués à compte de l'intérêt à échoir de temps à autre sur l'emprunt autorisé par les présentes, et ensuite au paiement du principal.

9. *Résolu*.—Que les actions de la compagnie, se montant à la somme de trente-cinq millions de piastres (\$35,000,000), maintenant entre les mains du gouvernement, seront gardées par le ministre des Finances et pourront être vendues par la compagnie, du consentement du gouvernement, à condition que le produit de cette vente, déduction faite du montant qui devra être payé au gouvernement pour assurer un dividende semi-annuel au taux de trois pour cent par année, jusqu'au dix-septième (17^{me}) jour d'août mil huit cent quatre-vingt-treize inclusivement (1893), sera appliqué, suivant les instructions du gouvernement, soit à l'amélioration ou au prolongement du chemin de fer ou à son équipement, soit au remboursement du montant dû au gouvernement par la compagnie; et que si, en aucun temps, les actions de la compagnie atteignent une valeur qui, dans l'opinion du gouvernement, rendrait opportune

la vente des dites actions ou d'aucune partie des dites actions, sur ce et après avis donné à la compagnie par le gouvernement, demandant que les dites actions ou aucune partie des dites actions soient vendues, et spécifiant le prix minimum auquel les dites actions seront ainsi vendues, la compagnie fera offrir en vente et vendra les dites actions conformément à cet avis; et à défaut de le faire dans un délai raisonnable (lequel délai sera à la discrétion du gouvernement), le gouvernement aura le droit de les vendre en tout ou en partie, à ce prix minimum ou au dessus, et il en appliquera le produit, tel qu'il est par les présentes prescrit que ce produit sera appliqué dans le cas de la vente de ces actions par la compagnie.

10. *Résolu*,—Que tant que les dites diverses sommes d'argent prêtées comme susdit ou aucune partie d'icelles, ou l'intérêt sur ces sommes resteront impayés, aucun hypothèque, gage ou charge d'aucune sorte ne seront créés sur le chemin de fer ou les biens ou aucune partie des biens de la compagnie; et la compagnie n'émettra aucune action, en attendant ce remboursement, en sus et au-delà de la somme de cent millions de piastres (\$100,000,000) à laquelle ces actions sont maintenant limitées.

11. *Résolu*,—Que des mesures législatives soient prises pour donner effet à ces résolutions et que l'auteur de ces résolutions ait la permission de présenter un bill pour cet objet.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Rykert* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 janvier, 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance, commissions et instructions touchant la nomination du présent Haut-Commissaire du Canada à Londres, l'accomplissement des fonctions du ministre des Chemins de fer pendant son séjour en Angleterre comme Haut-Commissaire, et l'accomplissement des devoirs du Haut-Commissaire pendant son séjour en Canada comme ministre des Chemins de fer. (*Documents de la session, No. 76.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 janvier, 1884, pour copie de toute correspondance, non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations, pour quelques comptes que ce soit se rattachant à la charge de Haut-Commissaire; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir *A. T. Galt* et le titulaire actuel, respectivement, et une évaluation détaillée de toutes sommes payables pour tous tels comptes jusqu'à date, et non encore soldés. Aussi, copie de toute correspondance concernant la location d'une résidence pour le Haut-Commissaire, et un état des conditions du bail et des sommes payables pour loyer, taxes et autres frais relatifs à telle résidence et la date du bail. (*Documents de la session, No. 76a.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier, 1884, demandant copie :

1. du serment ou des serments requis des gouverneurs-généraux du Canada et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge gubernatoriale;

2. du serment ou des serments requis des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge gubernatoriale. (*Documents de la session, No. 77.*)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février, 1884, pour copie des rapports et de la correspondance concernant la saisie de barils à huile de charbon à *Sandwich, Windsor et Walkerville*. (*Documents de la session, No. 71a.*)

Et la séance ayant continué à siéger jusqu'à trois heures, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 21 février, 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Bell*,—la pétition de *John Barston* et autres, du canton de *Portland*, comté de *Frontenac*, (*Ontario*.)

Par Sir *Hector L. Langevin*,—la pétition de *C. E. Amarou* et autres, de *Trois-Rivières*.

Par M. *Blake*,—deux pétitions de l'Assemblée de *Queen City*, Chevaliers du Travail, No. 2782.

Par M. *Haggart*,—la pétition de *H. J. Hubertus*.

Par M. *Massue*,—la pétition de *Marguerite Bibeau*, de la paroisse de *St. Roch de Richelieu*, comté de *Richelieu*, *Québec*, veuve de feu *Henry Rowse*, en son vivant du même lieu, vétéran de 1812 pensionné.

Par M. *Smyth*,—la pétition du Conseil Municipal de la ville de *Chatham*, (*Ontario*.)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Association des Charpentiers et Menuisiers de *Toronto*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'Association des Charpentiers et Menuisiers de *Toronto*; demandant séparément l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De la Cie du Chemin de fer Le Grand-Tronc du *Canada*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'augmenter les facilités de havre dans la cité de *Toronto*, prolonger l'Esplanade et contrôler son emploi par des compagnies de chemins de fer, soit rejeté en ce qui concerne le contrôle des chemins de fer dans la dite cité, et de leurs voies et propriétés.

Du révd. *James Pringle* et autres, de *Derry-Ouest* et des environs; du révd. *James Pringle* et autres, de *Brompton* et des environs; et de *Henry Gracey* et autres, de *Gananoque*; demandant des amendements à la loi actuelle, qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De *John Kirby* et autres; de *George H. Parker* et autres; de *R. J. W. Greenwood* et autres; et de *Samuel Frice* et autres; demandant séparément la passation de mesures de nature à faire de *Port-Stanley* un havre de refuge.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et est convenu de les rapporter comme suit :—

Bill conférant certains pouvoirs à la Cie de Cable la Commerciale; et—

Bill modifiant de nouveau l'Acte pour incorporer la Cie du Chemin de fer de la *Saskatchewan-Sud*,—avec des amendements;—et

Bill modifiant l'Acte constitutif de la Cie Canadienne de Téléphone *Bell*,—sans amendements.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse partielle à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, pour

(1.) Des états détaillés des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la Cie de Construction, aux termes de son contrat avec la Cie du Chemin de fer du *Pacifique Canadien*, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat.

(2.) Un état des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la Cie de Construction, aux termes du contrat.

(3.) Un état indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la Cie de Construction au lieu de stock; et, si oui, jusqu'à quel montant; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements.

(4.) Exposé des raisons pour lesquelles la Cie de Construction a reçu un surplus de \$600,000.

(5.) Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la Cie de Construction et la Cie du Chemin de fer du *Pacifique Canadien* lors de la clôture du contrat. (*Documents de la session, No. 31o.*)

Ordonné, que M. *Robertson (Hamilton)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Robertson (Hamilton)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi criminelle et de déclarer délit le fait de laisser sans entouragé et protection les trous, ouvertures, etc., faits dans la glace sur des eaux navigables et fréquentées.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Robertson (Hamilton)* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender la loi concernant la procédure dans les causes criminelles, et les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits poursuivables par voie d'accusation.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, que M. *Robertson (Hamilton)* ait la permission de présenter un bill à l'effet de refondre et modifier les actes pour accélérer le procès de personnes accusées de félonies ou de délits dans les provinces d'*Ontario*, de *Québec* et du *Manitoba*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 29 janvier 1884, pour un état de tous les règlements maintenant en vigueur, d'après les dispositions de l'Acte des Pêcheries, défendant la pêche dans la province d'*Ontario*. (*Documents de la session, No. 66a.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er février 1884, demandant copie de tous documents, ordres en conseil et correspondance concernant l'arrestation, sur le territoire canadien, par un détachement de soldats des *Etats-Unis*, de *Henry Watson*, que l'on prétend avoir été domicilié dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et de *Franklin Switzer*, que l'on prétend avoir été ci-devant domicilié à *Kingston, Ontario*, et d'une personne surnommée *Ellsworth*, que l'on avait représentés comme déserteurs de l'armée des *Etats-Unis*. (*Documents de la session, No. 78.*)

Un bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente des droits de brevets d'invention est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario, étant lu ;

M. *Allen* propose, secondé par M. *Lister*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ;

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. *Cameron* (*Inverness*) propose, secondé par M. *Paint*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions et correspondance concernant la nécessité d'augmenter le nombre des employés de douane à *Chéticamp, Mabou, Port-Hood, Whycocomagh, West-Bay* et *Hawkesbury, Inverness, N.E.*

M. *Taylor* propose comme amendement, secondé par M. *McDougald*, que les mots "et *Gananoque, Ontario*," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions et correspondance concernant la nécessité d'augmenter le nombre des employés de douanes à *Chéticamp, Mabou, Port-Hood, Whycocomagh, West-Bay* et *Hawkesbury, Inverness, Nouvelle-Ecosse* et *Gananoque, Ontario*.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie,—

1. De tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance avec le commissaire des terres de *Winnipeg* ou autres agents des terres touchant le retrait des terres à concéder dans la zone d'un mille (*Mile Belt*), à titre de homestead et préemption, et la rouverture des dites terres pour concession à titre de homestead et préemption.

2. De tous ordres, règlements et correspondance concernant les réclamations des colons ou squatters sur les dites terres, le nom du réclamant, la nature de sa réclamation, et comment on en a disposé, et ce qui a été fait des terres ainsi réclamées.

3. De tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance concernant la vente à l'enchère ou la vente privée de telles terres, la quantité de terres ainsi vendues, à qui, quand et à quel prix elles ont été vendues, quel est le montant payé ou restant à payer.

4. De tous règlements et décisions du département relativement aux réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres. (*Documents de la session, No 25a.*)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 22 février 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Somerville* (*Brant*),—la pétition du révérend *Robert Lennie* et autres, de *Dundas*, et des environs.

Par M. *Smyth*,—la pétition du conseil municipal de la ville de *Chatham*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *George Fagan* et autres, membres et amis de l'Eglise méthodiste épiscopale en *Canada*.

Par M. *Curran*,—la pétition de l'association de la Bourse aux Céréales de *Montréal*.

Par M. *Bossé*,—la pétition de *Joseph Dominique Ernest Myrand*, de la cité de *Québec*.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Renfrew*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition du révérend *Thomas G. Thomson* et autres, des cantons de *Tuckersmith* et *Stanley*, comté de *Huron, Ontario*.

Par M. *Carling*,—la pétition de *Alexander Muir* et autres; et la pétition de *B. Cronyn* et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et regues :

Du révérend *W. T. Smithrett, D.D.*, et autres, d'*Omemece, Ont.*; demandant des amendements à la loi actuelle, qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Union des Ferblantiers de *Toronto*; de l'Union des Ouvriers Constructeurs de *Toronto*, N° 1; demandant séparément l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De l'Union des Ouvriers Constructeurs de *Toronto*, N° 1; demandant que le droit de franchise soit, par acte légal, accordé à chaque citoyen de l'*Ontario* qui a l'âge requis et qui n'est pas déqualifié comme étranger, criminel ou lunatique.

De *Francis B. Ingram* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*; demandant que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

De l'Union des Ferblantiers de *Toronto*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De la Loge Orangiste Loyale de *York*; de la Loge Orangiste Loyale No 20; et de la Loge Orangiste Loyale No. 33, comté de *York, Nouveau-Brunswick*; demandant la passation d'un Acte constituant légalement l'Association Loyale Orangiste de l'*Amerique du Nord*.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre, le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill concernant le compagnie du chemin de fer de *Kingston à Pembroke*; et

Bill à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*.

M. *White (Cardwell)*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre,—Etat indiquant,—

1° le nombre de personnes placées sur la liste de retraite de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte;

2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte;

3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte;

4° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, etc.;

5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service;

6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes dans l'année, pendant leur service. (No 19a.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat des recettes et dépenses imputables sur le fonds du revenu consolidé du Canada, jusqu'au 10 février, dans chacune des années fiscales 1883 et 1884. (No 29a.) (*Pour distribution seulement.*)

Contrats pour le chemin de fer du Pacifique canadien conclus depuis la dernière session du Parlement. (No 31b.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Papiers relatifs à une demande de la Cie du chemin de fer du Pacifique pour l'avance, sur dépôt de garanties, d'une somme suffisante pour lui permettre de continuer ses travaux de construction. (No 31c.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de la correspondance échangée entre le département des Finances et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet des affaires de la compagnie, depuis la date du dernier rapport de la Chambre des Communes, lors de la dernière session. (No 31e.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat embrassant les sujets suivants, concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien :—

1. Pages X à XV, inclusivement, du rapport du département.
2. Pages 7 à 13, inclusivement, du rapport du département (annexe N° 3).
3. Pages 152 à 154, inclusivement, du rapport du département (annexe N° 9).
4. Mémoire de M. Schreiber, du 2 février '84, sur le tracé final.
5. Mémoire de M. Schreiber, du 2 février '84, sur les travaux non terminés.
- 6, 7, 8. Profils 1 à 16, montrant les embranchements, la ligne principale et ses sections approuvées.
9. Etat statistique requis par l'Acte refondu des chemins de fer.
10. Rapport de paiements, etc., qui sont des relevés du ministre des Finances. (No 31f.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de tous contrats passés par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour la construction d'aucune partie de sa voie ferrée. (No 31g.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de l'acte constitutif ou d'association d'une compagnie de construction appelée "The North-American Constructing Company" ou quelque nom semblable avec laquelle un contrat a été conclu pour la construction d'une partie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état des noms des actionnaires ou des associés de la dite compagnie. (No 31g.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de tout mémoire officiel de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, ou de toutes lettres ou mémoires publics d'aucuns des officiers de la compagnie concernant sa situation et ses perspectives et ses transactions (y compris la garantie récente), qui n'ont pas encore été produits.

Des états indiquant le montant du stock souscrit de la compagnie avec la date et le montant de chaque souscription et le montant versé ou à verser sur tel stock souscrit, avec la date de chaque paiement ou espèce et le taux d'escompte auquel tout tel stock a été émis par la compagnie aux souscripteurs ou à aucun syndicat ou personnes qui se sont chargées de son émission au public; un état du montant payé à même le capital pour intérêt sur le capital-actions et le taux de tel paiement. Un exposé des faits quant à l'acquisition, par ou au nom de la compagnie, de tout intérêt dans aucunes des compagnies de chemins de fer suivantes, ou par aucun de ses officiers ou aucunes personnes, en son nom, dans aucunes actions ou obligations d'aucunes des dites compagnies susdites, savoir : *Credit Valley; Ontario et Québec; Atlantique et Nord-Ouest; Toronto, Grey et Bruce; Hamilton et Nord-Ouest; Sud-Est; Montréal, Portland et Boston; St. Laurent et Ottawa*, ou dans aucunes compagnies ayant des lignes dans le Manitoba ou le Nord-Ouest ou ailleurs, avec dates, montants et détails, et copie des documents se rapportant à cette acquisition ou aux obligations contractées par la compagnie par suite de telle acquisition. Un état des diverses matières sur

lesquelles des rapports doivent être fournis aux termes de l' "Acte refondu des chemins de fer, 1879" et de ses amendements,—(1) pour l'exercice '81-82, (2) pour l'exercice '82-83,—dans chaque cas séparément quant à,—

(1) la ligne de chemin de fer comprise spécialement dans le contrat de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, et aux

(2) embranchements et aux prolongements déjà acquis par la compagnie ou sous son contrôle.

Des états semblables avec détails analogues, séparément quant à (a) la division-est, et (b) la division-ouest du chemin de fer du Pacifique canadien.

Un état de la somme totale dépensée jusqu'au 30 juin '83 par la compagnie en vertu de son contrat,—

(a) pour travaux de construction sur la ligne que la compagnie est tenue de construire tel que spécifié dans le contrat ;

(b) pour matériel roulant pour la ligne du Pacifique canadien tel que spécifié dans le contrat ;

(c) pour travaux de construction sur des prolongements, embranchements et lignes contrôlés par la compagnie, non compris dans le chemin de fer, tel que spécifié dans le contrat ;

(d) pour matériel roulant pour tous prolongements et embranchements non compris dans le chemin de fer.

Des états semblables à ceux ci-dessus mentionnés, jusqu'au 31 décembre '83.

Un relevé des recettes de la compagnie à la date du 30 juin 1883, à compte,—

(a) de la subvention en espèces ;

(b) des obligations hypothécaires ;

(c) des boni ;

(d) des ventes de terres ou transactions non comprises dans les opérations se rattachant aux obligations hypothécaires

(e) du nombre d'acres de la subvention en terres ;

(f) des montants de boni consentis bien que non payés.

Des états semblables jusqu'au 31 décembre, 1883. (No 31h.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant le montant du stock de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants de stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans chaque cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné et la date. (No 31h.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports, etc., non encore déposés sur le bureau, concernant la garantie pour le chemin de fer du Pacifique canadien, et concernant toute modification projetée à cet arrangement et tout projet de concession nouvelle à la compagnie. Aussi, copie de tous papiers concernant toutes subventions postales. (N° 31i.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant,—

(1.) Le coût des premiers 40 milles à l'ouest de Callander construits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien.

(2.) Le nombre de milles de voie construits par la Cie de Construction et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne immédiatement au-delà des 40 milles susdits jusqu'à la jonction de Sulbury ou au-delà.

(3.) Le coût de tous travaux exécutés par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien sur cette section depuis l'annulation du contrat avec la Cie de Construction, jusqu'au 31 décembre dernier, et le coût de tels travaux jusqu'à la date des comptes rendus au ministre des Chemins de fer.

(4.) Les noms des personnes avec lesquelles les contrats de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien ont été passés pour l'exécution de tels travaux, et copie de leurs contrats.

(5.) Mêmes détails que dans les items (2), (3) et (4), pour ce qui concerne la ligne de Port-Arthur vers l'est.

(6.) Etat du coût de l'embranchement sur les Moulins d'Algoma sous les divers chefs entre lesquels les travaux de construction de chemins de fer sont ordinairement faits. (N^o 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Cie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la Saskatchewan en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à Calgary, et aussi, depuis Calgary jusqu'au sommet des Montagnes-Rocheuses.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la Cie de Construction entre Callander et Port-Arthur; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût, sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les Montagnes-Rocheuses et Kamloops.

Et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction. (No 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Etat faisant connaître,—

(1.) Le coût, par mille, du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les 615 milles à l'ouest de Winnipeg jusqu'à un point situé à 45 milles à l'est de la Saskatchewan.

(2.) Le coût, par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest.

(3.) Le coût, par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires.

(4.) Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie.

(5.) Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de *Shepperd et Langdon*. (No 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse demandant,—

(1.) Des états détaillés des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la Cie de Construction, aux termes de son contrat avec la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat.

(2.) Un état des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la Cie de Construction, aux termes du contrat.

(3.) Un état indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la Cie de Construction au lieu de stock; et, si oui, jusqu'à quel montant; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements.

(4.) Exposé des raisons pour lesquelles la Cie de Construction a reçu un surplus de \$600,000.

(5.) Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la Cie de Construction et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien lors de la clôture du contrat. (No 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—

(1.) Un état du prix convenu par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'achat de l'embranchement de Saint-Lin ou chemin de fer des Laurentides; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris.

(2.) Un état détaillé, avec dates, des paiements faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien en ce qui concerne le stock de la Cie des Terres du Nord-Ouest canadien; et au nom de qui il est placé.

(3.) Un état détaillé, avec dates, du paiement fait par la Cie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer du Sud-Est; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes au nom desquelles les garanties et les propriétés sont placées.

(4.) Un état détaillé des paiements faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'acquisition de la charte de la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits. (No 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse et réponse partielle à Adresse,—

(1.) Etat du prix net reçu par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet, et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes.

(2.) Etat indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et le taux auquel ils ont été émis, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin. (No 31k.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et toute autre compagnie de chemin de fer concernant l'ouverture du chemin de fer Union Jacques-Cartier. (No 31d.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse partielle à Adresse,—

(1.) Etat du prix net reçu par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet. Et les noms des personnes formant le dit syndicat et les montants respectifs du dit stock pris par telles personnes.

(2.) Etat indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payées à cette fin. (No 31m.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse partielle à Adresse,—

(1.) Etat du prix convenu par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'achat de l'embranchement de St-Lin ou chemin de fer des Laurentides; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris.

(2.) Etat détaillé, avec dates, des paiements faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien en ce qui concerne le stock de la Cie des Terres du Nord-Ouest canadien; et au nom de qui il est placé.

(3.) Etat détaillé, avec dates, du paiement fait par la Cie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer du Sud-Est; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes au nom desquelles les garanties et les propriétés sont placées.

(4.) Etat détaillé des paiements faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'acquisition de la charte de la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits. (No 31n.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat (Sénat) des noms et salaires, etc., des employés du service civil, aussi des officiers de l'état-major payé des officiers de milice, des officiers du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, en vertu de l' "Acte du service civil du Canada, 1882." (No 33.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883, conformément aux prescriptions de l'Acte du Service Civil, 1882. (No 33a.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Rapport du capitaine Scott, de la marine royale, et de ses assessseurs, sur la perte du steamer *Princess Louise*, et de la preuve faite lors de l'enquête sur la perte de ce steamer. (No 45.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat des exportations et importations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 1er janvier 1884, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. (No 46.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée postérieurement au 6 mars 1883, entre le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse et le département des Chemins de fer et Canaux concernant des questions de chemins de fer dans cette province. (No 53.)

Réponse supplémentaire à Adresse,—Correspondance échangée postérieurement au 6 mars 1883, entre le gouvernement local de la Nouvelle-Ecosse et le département des Chemins de fer et Canaux concernant des questions de chemins de fer dans cette province. (No 53a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement de Terre-neuve et celui du Canada, etc., au sujet de l'inspection en Canada du hareng saumuré importé en Canada, faisant connaître la quantité de hareng de Terre-neuve importé, etc., etc. (No 54.)

Réponse à Adresse,—Relevés transmis aux autorités de l'Ontario et de Québec au sujet de leurs comptes avec le Canada ; etc., etc. (No 56.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nom, le tonnage et le propriétaire ou les propriétaires de chaque navire ayant reçu une prime d'encouragement pendant les années 1882 et 1883, en vertu de l'acte affectant \$150,000 "pour le développement des pêches maritimes," le montant payé à chaque navire ; aussi, le nom, le tonnage, le propriétaire ou les propriétaires des navires qui ont demandé cette prime, et auxquels elle a été refusée, et le motif de tel refus. (No 66.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Adresse (1883),—Correspondance et documents concernant les conventions de réciprocité commerciale intervenues entre le gouvernement brésilien, les différentes autorités administratives dans les Indes Occidentales soit anglaises soit étrangères, et le Mexique, d'une part, et le Canada, d'autre part ; un état faisant connaître le tarif douanier qui régit les importations et exportations de ces pays, etc., etc. (No 67.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec, au sujet des réclamations de la province de Québec contre la Puissance du Canada. (*Non compris la brochure contenant le discours du budget de l'hon. M. Wurtele, trésorier de la province.*) (No 70.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier ; le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé ; etc., etc. (No 71.) (*Pour distribution seulement.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre,—Etat contenant l'évaluation des sommes supplémentaires devant être payées aux entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien ou à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien à compte du contrat pour la construction. (No 31j.)

Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat du Canada. (No 34.)

Réponse à Ordre (1883),—Etat indiquant la valeur des instruments aratoires, voitures, wagons, etc., sur laquelle ont été basés les nouveaux droits spécifiques projetés ; etc., etc.

Aussi,—état des valeurs qui ont servi de base aux calculs des droits projetés sur les articles que l'on se propose de frapper d'un droit spécifique ou spécifique et *ad valorem* combinés, en vertu des résolutions du tarif. (No 36.)

Etat (partiel) de toutes les dépenses faites par le comité nommé durant la session de 1882, pour s'enquérir de l'opération du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance. (No 36a.)

Réponse à Adresse (1883).—Correspondance échangée entre le ministre des Douanes et aucunes personnes touchant la remise du droit sur le fer importé pour la construction du pont Dufferin, en 1873; etc., etc. (No 37.)

Rapport officiel de la distribution des Statuts de la Puissance du Canada. (No 38.)

Réponse à Ordre.—Ordres et avis administratifs au sujet de l'emprunt canadien projeté de quatre millions, avec un état faisant connaître les offres faits, les taux et montants; etc., etc. (No 39.)

Réponse à Adresse.—Etat détaillé du compte du gouvernement du Canada avec la Banque d'Echange du Canada, faisant connaître les diverses sommes déposées par le gouvernement dans cette banque et retirées de la dite banque; etc., etc. (No 40.)

Rapport en conformité de la clause 25 de l' "Acte concernant le recensement et les statistiques." (No 41.)

Réponse à Ordre.—Relevé de la somme dépensée chaque année, depuis le changement de système, par chaque département, à même la somme ronde votée pour les rapports de la session; etc., etc. (No 42.)

Réponse à Ordre.—Etat détaillé, avec dates, concernant l'emploi des sommes de \$5,000 et \$2,688.74 en vertu des mandats émis par le Gouverneur-Général, pour le paiement des dites sommes au " Courrier de St. Hyacinthe." (No 43.)

Réponse à Adresse (1883).—Ordres en conseil et correspondance relativement à la destitution de *David D'Amour*, ci-devant capitaine du phare-flottant de l'Isle-Rouge. (No 44.)

Réponse à Ordre (1883).—Correspondance échangée entre aucun département du gouvernement et toute personne quelconque au sujet de la nomination de *James H. Jacques* et *Charles Kearny*, à des emplois dans le service civil du Canada. (No 47.)

Réponse à Ordre (1883).—Mémoires, pétitions et correspondance quelconque, demandant un drawback sur les sucres raffinés en Canada et exportés en pays étrangers; etc., etc. (No 48.)

Réponse à Adresse (1883).—Correspondance concernant la réclamation de *M. Dustan* de Halifax, pour remises de droits sur machines destinées à une raffinerie de sucre. (No 49.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nombre de fermes d'approvisionnement et de fermes pour l'instruction des sauvages qui ont été fermées ou qui ont cessé d'être exploitées depuis le 1er janvier 1882; le site de telles fermes et le motif de la fermeture ou de la cessation de l'exploitation; aussi, le rapport de *T. P. Wadsworth*, inspecteur des agences et fermes des sauvages, pour 1883. (No 51.)

Réponse à Ordre.—Etat du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois de l'année expirée le 31 décembre 1883, sous les différents chefs; etc. (No 53b.)

Réponse à Ordre.—Etat des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer Intercolonial par suite de rails brisés, collision ou autrement, depuis le 1er mars, 1883, jusqu'au 1er janvier, 1884; etc., etc. (No 53c.)

Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de prêt et placement, le 31 décembre, 1883. (No 55.)

Réponse à Adresse.—Plainte ou requête de *Charles Chabot*, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres; etc., etc. (No 57.)

Réponse à Adresse.—Plainte ou requête de *Louis Chabot*, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres; etc., etc. (No 58.)

Réponse à Adresse.—Plainte ou requête de *Eugène Gosselin*, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance, avec copie de tout le dossier qui s'en est suivi devant les dits arbitres; etc., etc. (No 59.)

Réponse à Ordre (1883).—Correspondance concernant les fraudes pratiquées en douane dans l'exportation de la farine ou du blé du Canada en acquit des obligations données pour l'importation de la farine ou du blé des Etats Unis; etc., etc. (No 60.)

Réponse à Ordre (1883).—Correspondance concernant l'abolition des droits sur les grains, la farine et le charbon, pendant l'année civile 1882, et subséquemment. (No 61.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre le gouvernement et toute personne ou personnes touchant la vacance causée depuis la dernière session à Morris-town, N.-E., par le décès d'*Archibald McGillivray*, officier des douanes dans cette localité; etc., etc. (No 62.)

Réponse à Ordre (1883).—Correspondance se rapportant à l'abolition des droits sur le bois de service importé dans la province du Manitoba et les droits payés sur ce bois pendant les années 1880, 81 et 82. (No 61a.)

Réponse à Adresse.—Règlements ou ordres du gouvernement des Etats-Unis permettant que la houille de la Nouvelle-Ecosse importée dans les ports américains soient employés dans les ports océaniques sans payer de droits; etc., etc. (No 64.)

Réponse à Ordre.—Correspondance relative à la pêche aux marsouins de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska. (No 65.)

Réponse à Adresse.—Correspondance concernant la question du droit sur les tarifs de fret. (No 68.)

Réponse à Adresse (1883).—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, et aucun membre ou officier de l'Association nationale des distillateurs des Etats-Unis, concernant la modification des lois et règlements douaniers actuellement en vigueur en Canada; etc., etc. (No 69.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nom et la situation des files louées dans le lac Ontario et le fleuve St-Laurent. (No 72.)

Réponse à Adresse (1883).—Ordres en conseil et ordres administratifs, non encore produits, concernant la mouture en entrepôt, ou des règlements pour la mouture en entrepôt ou pour l'importation du blé ou de la farine de provenance ou de manufacture des Etats-Unis; etc., etc. (No 73.)

Réponse à Ordre (1883).—Papiers, rapports d'ingénieurs, pétitions et correspondance concernant la construction d'un brise-lames à New-Harbor, comté de Guysborough, N.-E. (No 74.)

Votre comité recommande aussi que le comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens d'encourager et développer nos industries agricoles soit autorisé à faire faire les impressions qui seront nécessaires pour conduire l'enquête d'une manière efficace.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 13 février 1884, pour un état des sommes payées par le gouvernement du Canada en acompte ou en paiement total des subventions votées aux différentes compagnies de chemins de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46 *Victoria* (1883). (*Documents de la session, No. 21a.*)

M. *Pope*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 janvier 1884, pour copie de toute pétition au ministre de l'Agriculture, demandant que l'on accorde des prix pour les meilleurs essais, traités et autres compositions littéraires sur l'industrie agricole et les arts mécaniques, et que l'on fasse circuler chez les cultivateurs et les artisans les manuels et essais sur l'art agricole et les arts agricoles. (*Documents de la session, No. 36b.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er février 1884, demandant copie de tous papiers ou correspondance concernant la mission du ministre des Finances en Angleterre en 1883, dans le but de prendre des arrangements pour l'émission d'un nouvel emprunt; aussi copie de son rapport au conseil (s'il en est) à ce sujet. (*Documents de la session, No. 39a.*)

Sur motion de M. *White* (*Cardwell*), secondé par M. *Gault*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

M. *White (Cardwell)* propose, secondé par M. *Hickey*, qu'il lui soit permis de présenter un bill à l'effet de modifier de nouveau le chapitre dix des Statuts Refondus pour le *Bas-Canada*, concernant les serments et sociétés illicites.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

M. *White (Cardwell)* présente, en conséquence, le dit bill—lequel est reçu et lu pour la première fois.

M. *White (Cardwell)* propose, secondé par M. *Hickey*, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente réponse à une adresse à Son Excellence, du 14 février 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance concernant la fermeture du bureau de l'Agent des sauvages à *Toronto* et son transfert à *Ottawa*; aussi, un état faisant connaître les noms de toutes personnes nommées depuis pour remplir les fonctions antérieurement remplies par l'agence de *Toronto*, le nom et le salaire de chaque personne nommée, le nom de la localité où elle est stationnée, les sommes d'argent payées aux sauvages par chacune d'elles, le nombre de familles dans chaque agence, la date de chaque nomination, et le genre d'affaires (s'il en est) transigées actuellement par tous tels agents. (*Documents de la session, No. 79.*)

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, qu'aussitôt que les résolutions présentées par sir *Charles Tupper* touchant le chemin de fer du Pacifique canadien seront rapportées et qu'il sera proposé qu'elles soient adoptées, telles que rapportées, telle motion de concours ait priorité chaque jour après les affaires de routine;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

M. *Rykert*, du comité général de la Chambre pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:

1. *Résolu*,—Que le gouvernement pourra remettre à la compagnie les effets donnés en exécution de la troisième section de l'acte 44 *Vic.*, ch. 1, intitulé: "Acte concernant le chemin de fer du Pacifique canadien," et en exécution de la seconde clause du contrat de construction mentionné dans le dit acte.

2. *Résolu*,—Que la subvention pécuniaire à payer ci-après à la compagnie pourra être payée à mesure qu'avanceront les travaux de la section Centrale ou de la section Est du chemin, dans le rapport proportionnel existant entre la valeur de l'ouvrage fait sur la section pour lequel le paiement sera demandé, et la valeur de tout l'ouvrage restant à faire sur cette section d'après le contrat.

3. *Résolu*,—Que l'époque fixée pour le paiement de la somme de deux millions huit cent cinquante-trois mille neuf cent douze piastres (\$2,853,912) que la compagnie a promis de payer le ou avant le premier jour de février mil huit cent quatre-vingt-quatre (1884) comme partie du fonds mentionné dans sa convention avec le gouvernement en date du septième jour de novembre dernier, sera prorogée jusqu'au septième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-huit (1888), alors que la somme de quatre millions cinq cent vingt-sept mille piastres (\$4,527,000), constituant le dernier versement à faire sur le dit fonds payable par la compagnie au gouvernement deviendra due, le tout avec intérêt payable semestriellement au taux de quatre pour cent par année, suivant qu'il a été convenu à l'époque de l'exécution du dit arrangement, et que la dite somme devra alors être payée au gouvernement en même temps que le montant en dernier lieu mentionné; le tout formant la somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), portant intérêt au taux en dernier lieu mentionné jusqu'à ce qu'elle soit payée.

4. *Résolu*.—Que le gouvernement pourra, à même tous deniers, non affectés à d'autres fins, formant partie du fonds du revenu consolidé du *Canada*, prêter à la dite compagnie une somme d'argent n'excédant pas vingt-deux millions cinq cent mille piastres (\$22,500,000) qui sera remboursée au gouvernement le ou avant le 1er jour de mai mil huit cent quatre-vingt-onze (1891), avec intérêt, au taux de cinq pour cent par année, payable semestriellement jusqu'au parfait paiement du principal; et que, comme partie de ce prêt, le gouvernement pourra payer immédiatement à la compagnie telle somme n'excédant pas sept millions cinq cent mille piastres (\$7,500,000), dont la compagnie aura besoin pour éteindre sa dette flottante actuelle:—le montant de cette dette devant être établi à la satisfaction du gouvernement; et que le reste de ce prêt sera payé à la compagnie à mesure que les travaux de construction avanceront dans la proportion prescrite par les présentes pour le paiement de la balance de la subvention pécuniaire.

5. *Résolu*.—Que comme garantie de remboursement du dit emprunt, avec intérêt comme susdit, et comme garantie additionnelle du paiement de la somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912) et de l'intérêt, échéant le septième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt huit (1888), le gouvernement aura premier gage et charge privilégiée sur tous les biens meubles et immeubles, que la compagnie possède actuellement ou qu'elle acquerra ou possèdera par la suite, comprenant la ligne principale du chemin de fer, ses prolongements et ses embranchements, tout son équipement, son matériel roulant et son outillage, y compris tous ses steamers et navires, et aussi sur les concessions de terres que la compagnie s'est acquises ou qu'elle acquerra par la suite; sauf toujours cependant les droits des porteurs d'hypothèques qui grèvent les prolongements de la ligne du chemin de fer de *Callander* à *Brockville* et à *Montréal* comme garantie de la balance impayée du prix d'achat des lignes constituant les dits prolongements, et sauf l'hypothèque sur les terres concédées consentie par la compagnie pour garantir ses obligations de concessions de terres déjà émises. Que le gouvernement continuera à garder et retenir le montant entier des obligations de concessions de terres maintenant sous sa garde ou en sa possession, sujettes à rachat en vertu des termes de la dite hypothèque sur les terres concédées et avec tous recours quant à l'intérêt, au droit de voter et à toutes autres matières s'y rattachant qu'aurait ou possèderait tout acheteur des dites obligations, ou qui pourraient être exercés par lui; que tous les deniers reçus par le gouvernement des fidéicommissaires des obligations de concessions de terres pour le rachat des dites obligations seront appliquées comme suit, savoir: tous les deniers qui seront reçus à compte des dix millions de piastres des dites obligations seront appliqués: *Premièrement*, à éteindre l'intérêt accumulé et dû sur le dit emprunt et sur la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912); *Secondement*, à compte du capital de la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres; et *Troisièmement*, à compte du capital du dit prêt:—et que le gouvernement pourra faire tout arrangement qu'il jugera bon pour s'assurer du paiement, après le rachat des obligations de concessions de terres, du produit de toutes les ventes de terres concédées ou qui seront concédées à la compagnie sous l'empire du contrat, pour être appliqué dans l'ordre ci-dessus aux fins susdites; et que les autres cinq millions de piastres d'obligations de concessions de terres et d'argent reçue des dits fidéicommissaires en remboursement de ces obligations continueront à être retenus aux conditions et pour les fins mentionnées dans le dit contrat.

6. *Résolu*.—Que le gouvernement fera exécuter par la compagnie et au nom du gouvernement une convention stipulant les recours, termes et conditions pour garantir l'application du dit prêt aux fins pour lesquelles il est autorisé par les présentes, et pour le remboursement de ce prêt et le paiement de cette somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), le tout avec intérêt (y compris l'intérêt sur tout intérêt impayé); pour la libération des dits gage et charge privilégiées lorsque ce remboursement sera fait; pour continuer la vente et la réalisation de la valeur des dites terres après la rédemption des obligations de concessions de terre; pour le paiement au gouvernement du produit de ces ventes et pour la

libération de ces terres de la charge susdite, sur paiement de leur prix de vente, selon que le gouvernement le jugera à propos, le prix de ces terres ne devant pas être moins d'une piastre et vingt-cinq centins l'acre.

Pourvu toutefois que parmi ces recours, termes et conditions, il soit convenu et stipulé que sur défaut pendant douze mois du paiement du versement semestriel de l'intérêt sur le dit prêt ou sur la dite somme de sept millions trois cent quatre-vingt mille neuf cent douze piastres (\$7,380,912), ou sur l'un ou l'autre, ou du paiement du principal de l'une ou de l'autre somme, lorsqu'elle deviendra due, conformément aux dispositions présentes, des droit qu'a la compagnie, en vertu de son contrat ci-dessus mentionné, de demander ou recevoir toute subvention ultérieure en argent ou en terres prendra fin, et le chemin de fer et ses prolongements, embranchements, équipement, matériel roulant et outillage, y compris les steamers, et toutes les terres et les biens de la compagnie, et toutes les obligations de concessions de terres alors en possession du gouvernement, lorsqu'arrivera ce dit défaut de paiement pour une période de douze mois, seront *ipso facto* et sans avis et formalités aucunes, dévolus à Sa Majesté, et sur ce, le ministre des Chemins de fer et Canaux en prendra possession immédiate de la part du gouvernement du *Canada*; et tout employé de la compagnie, à compter de l'expiration de la dite période de douze mois, deviendra et sera employé du gouvernement, sous bon plaisir, et gardera ou possèdera toute chose appartenant à la dite compagnie et alors sous sa charge au nom du gouvernement et dans l'intérêt de celui-ci; et les taux d'intérêt et les termes de paiement fixés par les présentes ne seront pas affectés ou modifiés par les termes de la dite convention.

7. *Résolu*,—Que la dite compagnie sera autorisée à exécuter une convention de la nature et aux fins ci-devant prévues, et à grever tous ses biens et propriétés en la manière et forme ci-devant décrites; et dans cette convention à convenir de telles autres et nouvelles conditions que le gouvernement pourra prescrire; pourvu que l'autorisation d'accepter les dispositions de l'acte à être passé à cet effet et le pouvoir au bureau des directeurs de la compagnie d'exécuter un arrangement renfermant les charges sur le dit chemin de fer et ses propriétés et les autres conditions requises ou autorisées par tel acte, soient conférés par les actionnaires de la compagnie soit par une résolution passée à une assemblée générale spéciale de ces actionnaires convoquée à cette fin, par un vote d'au moins les deux tiers en somme des actionnaires qui seront présents ou représentés à telle assemblée, ou par un acte ou des actes exécutés par au moins les deux tiers en somme de la totalité des actionnaires de la compagnie, agissant personnellement ou par leurs procureurs ou fondés de pouvoir, respectivement, dûment autorisés à cette fin.

8. *Résolu*,—Que jusqu'à l'entier paiement de la dette due par la compagnie au gouvernement avec l'intérêt, tous deniers revenant ou devant revenir à la compagnie à titre de subvention postale ou pour service de transport, seront retenus par le gouvernement et seront appliqués à compte de l'intérêt à échoir de temps à autre sur l'emprunt autorisé par les présentes, et ensuite au paiement du principal.

9. *Résolu*,—Que les actions de la compagnie, se montant à la somme de trente-cinq millions de piastres (\$35,000,000), maintenant entre les mains du gouvernement, seront gardées par le ministre des Finances et pourront être vendues par la compagnie, du consentement du gouvernement, à condition que le produit de cette vente, déduction faite du montant qui devra être payé au gouvernement pour assurer un dividende semi-annuel au taux de trois pour cent par année, jusqu'au dix-septième (17^{me}) jour d'août mil huit cent quatre-vingt-treize inclusivement (1893), sera appliqué, suivant les instructions du gouvernement, soit à l'amélioration ou au prolongement du chemin de fer ou à son équipement, soit au remboursement du montant dû au gouvernement par la compagnie; et que si, en aucun temps, les actions de la compagnie atteignaient une valeur qui, dans l'opinion du gouvernement, rendrait opportune la vente des dites actions ou d'aucune partie des dites actions, sur ce et après avis donné à la compagnie par le gouvernement, demandant que les dites actions ou aucune partie des dites actions soient vendues, et spécifiant le prix minimum auquel les dites actions seront ainsi vendues, la compagnie fera offrir en vente et vendra les dites actions

conformément à cet avis; et à défaut de le faire dans un délai raisonnable (lequel délai sera à la discrétion du gouvernement), le gouvernement aura le droit de les vendre en tout ou en partie, à ce prix minimum ou au dessus, et il en appliquera le produit, tel qu'il est par les présentes prescrit que ce produit sera appliqué dans le cas de la vente de ces actions par la compagnie.

10. *Résolu*.—Que tant que les dites diverses sommes d'argent prêtées comme susdit ou aucune partie d'icelles, ou l'intérêt sur ces sommes resteront impayés, aucun hypothèque, gage ou charge d'aucune sorte ne seront créés sur le chemin de fer ou les biens ou aucune partie des biens de la compagnie; et la compagnie n'émettra aucune action, en attendant ce remboursement, en sus et au-delà de la somme de cent millions de piastres (\$100,000,000) à laquelle ces actions sont maintenant limitées.

11. *Résolu*.—Que des mesures législatives soient prises pour donner effet à ces résolutions, et que l'auteur de ces résolutions ait la permission de présenter un bill pour cet objet.

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*.—Que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois.

M. Watson propose comme amendement, secondé par *M. Holton*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la motion soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyées de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir de prescrire, comme condition de l'aide à octroyer à la Cie du *Pacifique Canadien*, qu'il devrait être stipulé que la compagnie ne devra pas prétendre plus longtemps que nulles lignes de chemins de fer ne devraient être autorisées à être construites, dans les limites du *Manitoba*, au sud du chemin de fer du *Pacifique Canadien*, sauf telles lignes qui se dirigeront au sud-ouest, ou à l'ouest du sud-ouest, et que nulles lignes de chemin de fer ne devraient être autorisées à être construites en dehors de quinze milles du 49^{ème} de latitude."—

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Burpee (Sumbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—49.</i>
<i>Cockburn.</i>			

CONTRE:

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desquiniers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>Riopel,</i>

<i>Beli,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson (L'ds&Gren)</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hawkins,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockv'le)-112.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée, — Q^{ue} les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois ;

M. *Weldon* propose comme amendement, secondé par M. *King*, que tous les mots après « maintenant » jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : « renvoyées de nouveau à un comité général de la « Chambre, avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que « tant qu'une partie quelconque des dits avances, ou de l'intérêt sur icelles, resteront « impayés, aucune des ressources de la compagnie ne devront servir à acquérir des « intérêts dans des chemins de fer ou des obligations de chemins de fer dans les « *Etats-Unis* en vue d'établir le terminus atlantique dans le territoire des *Etats-Unis* »

Et un débat s'ensuivit ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 23 février, 1884.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Melisaac,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson. (Brant),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>King,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—43.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Jameson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (L'ds&Gren)</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C.Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Temple</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Picou),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Williams, et</i>
<i>Curran,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wood (Brockv'le)-104.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois.

Les résolutions sont, en conséquence, lu la seconde fois, et adoptées.

Ordonné, que Sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier " l'Acte concernant le chemin de fer Canadien du *Pacifique*," et à d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 25 février 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Ives*,—la pétition de *E. P. Dunbar* et autres, de *Brompton Gore* ; et la pétition du révérend *J. R. MacLeod* et autres, de *Kingsbury*, comté de *Richmond*.

Par M. *Kilvert*,—deux pétitions de l'assemblée locale des Forgerons et Mécaniciens, N° 2,225, Chevaliers, du Travail, *Hamilton, Ontario* ;—la pétition de la Loge Loyale Orangiste du comté de *Wentworth* ; et la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district de la cité d'*Hamilton*.

Par M. *McCraney*,—la pétition de *W. H. Howell* et autres, d'*Acton, Ontario*.

P. M. Guillet,—la pétition de F. H. Wallace et autres, de la ville de Cobourg Ontario.

Par M. Beaty,—la pétition de la Chambre de Commerce de Toronto; deux pétitions de l'Assemblée des Chevaliers du Travail N° 2,812 de Toronto; la pétition de l'Union N° 2 des Briquetiers, d'Ontario; la pétition de la Société d'Amalgamation des Charpentier et Menuisiers; et deux pétitions de l'Union des Tailleurs de Pierre, Toronto.

Par M. Hay,—la pétition de la Société d'Amalgamation des Charpentiers et menuisiers; et la pétition de l'Union N° 2 des Briqueteurs, Ontario.

Par M. Mitchell,—la pétition du révérend John Robertson et autres, de Rivière-Noire, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De John Barston et autres, du township de Portland, comté de Frontenac, Ont.; de C. E. Amarou et autres, des Trois-Rivières; et du rév. Robert Lennie et autres, de Dundas et des environs, demandant des amendements à la loi actuelle, qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Assemblée de Queen City, Chevaliers du Travail, No 2,782; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants; aussi, que l'entrée au Canada d'immigrants pauvres, soit prohibée.

De l'Assemblée de Queen City, Chevaliers du Travail, No 2,782; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De H. J. Hubertus; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour confirmer l'affermage du chemin de fer d'Ontario et Québec à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien et pour autres fins, ne soit pas ratifié sans qu'il y soit inséré quelque clause à l'effet de l'indemniser des services qu'il a rendus.

De Margaret Bibeau, de la paroisse de St-Roch de Richelieu, comté de Richelieu, Québec, veuve de feu Henry Rowse, en son vivant du même lieu, vétérán de 1812 pensionné; demandant que la Chambre prenne sa position en favorable considération et adopte telles mesures pour venir en aide à toutes veuves, soit de miliciens ou de loyaux de l'E.U., que dans sa sagesse elle jugera convenable de prendre.

Du Conseil municipal de la ville de Chatham, Ont.; demandant qu'il soit accordé à la Cie du chemin de fer Erié et Huron telle aide qui lui permette de prolonger sa ligne de Wallaceburg jusqu'à la ville de Sarnia.

Du Conseil Municipal de la ville de Chatham, Ont.; demandant l'adoption de mesures de nature à permettre la continuation du dragage dans le havre de Rondeau.

De George Fagan et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en Canada; demandant que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

De l'Association de la Bourse des Céréales de Montréal; demandant l'abolition des droits imposés sur les céréales, surtout sur le blé et la farine.

De Joseph Dominique Ernest Myrand, de la cité de Québec; demandant l'examen, par un comité spécial ou autrement, de son nouveau modèle de boîte de scrutin.

Du Conseil Municipal du comté de Renfrew, Ontario; demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

Du révérend Thomas G. Thomson et autres, des townships de Tuckersmith et Stanley, comté de Huron, Ontario, demandant que des mesures soient prises pour empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche.

De Alexander Muir et autres; et de B. Cronyn et autres; demandant séparément la passation de mesures de nature à faire de Port-Stanley un havre de refuge.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 16 avril 1883, pour un état indiquant les bornes et limites de chacune des divisions électorales du Manitoba, telles que représentées dans cette Chambre, leur nombre, nom et population. Aussi, les candidats heureux, et dans les cas de contestation, le nombre de votes donnés à chacun. (Documents de la session, No 80.)

Ordonné, que M. *Robertson* (*Shelburne*) ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'acte de la quarante-unième *Victoria*, chapitre seize, intitulé "Acte relatif à la vente de boissons enivrantes."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Coughlin* ait la permission de présenter un bill concernant la responsabilité des voituriers par terre.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Ives* ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau "l'Acte de Tempérance du *Canada*, 1878."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars, 1883, demandant copie de toute correspondance non encore soumise à la Chambre, échangée entre le gouvernement du *Canada* et celui de la *Colombie Anglaise*, au sujet de la construction du chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*. (*Documents de la session*, No. 81.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 janvier, 1884, demandant copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente de la ferme No. 20 sur le creek au *Poisson*, près de *Calgary*, ou autorisant sa vente. Aussi, un état donnant,—

1. le nombre d'acres en culture sur la dite ferme à l'époque de la vente ;
2. les bâtiments d'exploitation et leur coût ;
3. toutes demandes faites pour l'achat de la dite ferme ;
4. copie de l'acte de transfert ou du contrat passé entre le gouvernement et l'acquéreur ;
5. le prix dont on est convenu pour l'achat de la dite ferme et le mode de paiement ;
6. et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département de l'Intérieur et aucune personne quelconque touchant la dite ferme ou sa vente. (*Documents de la session*, No. 82.)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de fusionner le Bureau de Commerce de la cité de *Toronto* et l'Association de la Halle au Blé de *Toronto* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kilvert* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte pour constituer en Corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Forbes* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale ; et après avoir ainsi siégé quelque temps,

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en Corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime d'*Halifax*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Stairs* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, et que le titre soit: "Acte constituant en Corporation la Compagnie d'Assurance Maritime d'*Halifax* (à responsabilité limitée)."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de *Pictou* (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Scriver* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passé, et que le titre soit: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime de *Pictou* (à responsabilité limitée)."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale de *Manitoba*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Royal* fait rapport que le comité a examiné le bill, et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer la corporation de fidéicommissaires l'Union du *Canada*; et après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Beaty* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill conférant certains pouvoirs à la compagnie de câble La Commerciale; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Williams* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant de nouveau l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Saskatchewan-Sud*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Cameron (Huron)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*, étant lu;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*, et les chemins de fer loués à cette compagnie, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le chemin de fer de l'*Ontario Central*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour constituer en corporation la Compagnie du Pont d'*Alberta*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill constituant en corporation la Compagnie d'Aqueduc de *Calgary*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de *Napanee, Tamworth et Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de " La compagnie du chemin de fer de *Battleford* à la rivière de la *Paix*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de légaliser une certaine convention entre la corporation du village de *Parkdale* et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* et d'autres compagnies de chemins de fer, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *San Francisco* à *Winnipeg* et la Baie d'*Hudson*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la Corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le chemin de fer *Huron et Erié*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie de Prêts sur biens fonds du *Canada* (à responsabilité limitée), étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du Chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'*Amé-*

rique et l'Europe, et de changer le nom de cette compagnie en celui de "La Compagnie du Chemin de fer de la ligne directe entre *Montréal* et l'Europe, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie du Chemin de fer le Grand Nord, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du pont de la frontière de *Niagara*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du *Canada*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le Diocèse Catholique romain d'*Ottawa*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

Sur motion de *M. Patterson (Essex)*, secondé par *M. McCallum*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports d'ingénieurs concernant la construction d'un havre sur la rive nord du lac *Erié*, dans le comté d'*Essex*, soit à *Leamington*, *Kingsville* ou ailleurs, avec le coût estimatif de l'établissement du dit havre dans chacune de ces localités.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Casey*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1° copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs et de toute correspondance concernant la vente, location ou autre disposition du moulin à scie et à farine possédé par le gouvernement et situé au sud de *Calgary*, territoire du *Nord-Ouest* ; aussi, un état faisant connaître en faveur de qui on en a disposé, quand, à quel prix et le mode de paiement ;

2° un état donnant le coût primitif de tel moulin, et les dépenses qu'il a entraînées depuis sa construction, y compris les frais d'exploitation ;

3° un état indiquant l'étendue de terre cultivable ou de fonds de bois concédés avec le ou les dits moulins à la personne qui les a achetés ou obtenus ;

4° copie de toutes demandes pour l'achat ou l'affermage de la dite ferme, et des dites terres et fonds de bois ;

5° un état des machines contenues dans le ou les dits moulins et leur coût ;

6° copie de toute autre correspondance relative au dit ou dits moulins, terres ou fonds de bois.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Patterson, (Essex) propose, secondé par *M. Wigle*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance concernant l'emploi de *D. Brassard* et *J. Bushell* dans le service des douanes, à *Windsor, Ontario*.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Casey propose, secondé par M. Cameron (*Huron*), qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes demandes, recommandations ou autre correspondance touchant la nomination de E. McCa'lum comme maître de poste à Duart; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise, et la question est résolue négativement.

Sur motion de M. Paterson (*Brant*), secondé par M. Casey,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant les noms des personnes qui se sont adressées l'an dernier au département de l'émigration pour avoir les services d'émigrants, le nombre et la profession des émigrants demandés, et le nombre et la profession de ceux dont les services ont été obtenus.

Sur motion de M. Livingstone, secondé par M. Campbell (*Renfrew*),

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des dates auxquelles ont été achetées :

1. la $\frac{1}{2}$ section ouest 31, township 5, rang 14 ouest,
 la $\frac{1}{2}$ " est 31, " 5, " 14 "
 la $\frac{1}{2}$ " nord 23, " 5, " 14 "
2. la $\frac{1}{2}$ " sud 23, " 5, " 14 "
 la $\frac{1}{2}$ " nord 25, " 5, " 14 "

les noms des acquéreurs et le prix de chaque section lors de l'achat.

Aussi, un état des remises faites dans le cas des lots (1) et des lots (2), ou copie de toute correspondance au sujet de ces ventes, prix d'achat et remises; et un exposé des raisons pour lesquelles des remises ont été accordées dans certains cas et refusées dans d'autres.

Sur motion de M. Lister, secondé par M. Springer,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre, soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions, lettres et correspondance de la part d'aucune personne ou personnes adressées au ministre de l'Intérieur ou à aucun autre membre du gouvernement, au sujet de l'exploitation des mines d'or ou autres minéraux dans les Territoires du Nord-Ouest.

Sur motion de M. Mulock, secondé par M. Fisher,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant les noms de tous actionnaires dans la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le montant d'actions en possession de chacun des dits actionnaires à chacune des dates suivantes, savoir : les 14, 21 et 28 octobre et le 4 novembre 1883.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Baker (*Victoria*), secondé par M. Harley,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie d'un ordre en conseil passé en septembre dernier pour le paiement de \$130,000 au gouvernement de la Colombie Anglaise, afin de le rembourser des frais du bassin de radoub d'Esquimalt.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Baker (*Victoria*), secondé par M. Harley,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé de tout argent dépensé pour le steamer de la Puissance, le " Sir James

Douglas," pour son entrée en dock, son allongement, ses réparations, et son lancement, depuis le 1er janvier 1882, jusqu'au 21 décembre 1883.

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Harley*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre des officiers et de l'équipage du steamer "*Sir James Douglas*," leurs noms, leur rang, leur paie et la date de leur nomination, le coût moyen de l'entretien du dit navire par mois pour les douze mois expirés le 31 décembre 1883, la nature du service auquel il a été employé pendant la période mentionnée, l'augmentation de vitesse produite par son allongement, et la date à laquelle il a fait le tour de l'horizon en dernier lieu, pour régler les compas, et copie de la Table de Déviations dressée ensuite.

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Harley*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nom, le rang, le salaire et la date de la nomination de tous les officiers, commis, messagers et serviteurs employés dans les divers départements de la Puissance, dans la province de la *Colombie Anglaise*, y compris l'agent du gouvernement de la Puissance et les agents employés sous sa direction.

Sur motion de *M. Mitchell*, secondé par *M. McDonald (Cap-Breton)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous papiers, communications et correspondance avec le gouvernement ou aucun des départements au sujet de la construction d'un brise-lames à la *Pointe Escuminac*, dans la Baie de *Miramichi, N.-B.* Aussi, copie de tous rapports, explorations et plans faits par aucun officier du gouvernement à ce sujet.

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial, composé de *M. Hall, Baker (Victoria), Dawson, Cameron (Inverness), Ferguson (Welland), Holton, Laurier, Lesage, Lister, Mulock et Wood (Westmoreland)*, chargé d'obtenir des informations quant aux méthodes adoptées par les Commissions d'explorations géologiques de ce pays ou d'autres contrées pour l'exécution de leurs travaux, dans le but de s'assurer si l'on ne pourrait pas obtenir et conserver des données techniques et statistiques additionnelles sur le développement des mines et de la métallurgie dans la Puissance; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Mitchell*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance entre les gouvernements du *Canada* et Impérial touchant le maintien de la station navale à *Esquimalt* à frais communs, et la présence continue de au moins un vaisseau de Sa Majesté, dans les eaux de la *Colombie Anglaise*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance au sujet de *Daniel McCourt* destitué dernièrement de son emploi comme éclusier sur le canal de *Cornwall* et de tous papiers se rapportant en quelque manière à sa destitution, y compris copie de toutes lettres ou rapports du surintendant du canal, avec un état donnant la date de la nomination de *M. McCourt* et son âge à la date de sa destitution.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie d'un

mémoire à Son Excellence en Conseil signé par *Frank Moberly* et *W. A. McCallum*, au nom des habitants de *Needing*, demandant de l'aide au sujet de leur boni à la Cie du chemin de fer de *Prince Arthur's Landing* et *Kaministiquia*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1. Un état détaillé, avec dates, de la dépense faite par la Cie du chemin de fer du *Pacifique Canadien* en rapport avec le chemin de fer *Saint-Laurent* et *Ottawa* ;

2. Un état détaillé complet du montant de \$473,000, ou environ, porté à titre d'avances diverses, voituriers, contre-créances et autres matières ;

3. Un état détaillé, avec dates, des paiements à compte de l'intérêt sur le stock de la Cie du Chemin de fer du *Pacifique Canadien* ;

4. Copie de tous rapports et donnés sur lesquels ont été basées les estimations de la Cie du chemin de fer du *Pacifique canadien* et de *M. Schreiber* concernant le coût du parachèvement du chemin de fer du *Pacifique canadien*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Casgrain*, secondé par *M. Charlton*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour,—

1. Copies des soumissions demandées et offertes l'année dernière pour la rallonge du quai à *Saint-Jean-Port-Joly*.

2. Copie du contrat donné au soumissionnaire, si tel contrat a été donné.

3. Un état du montant dépensé l'année dernière pour ces travaux.

4. Un état du nom des personnes, s'il y en a, qui ont eu la conduite de cet ouvrage, et du salaire alloué à chacune. et payé.

5. Un état des travaux faits, en dimensions, quantité et qualité.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Paterson (Brant)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie,—

1. De tous ordres en conseil concernant la nomination d'un administrateur du gouvernement des Territoires du *Nord-Ouest* en l'absence du lieutenant-gouverneur *Dewdney*.

2. De toute correspondance à ce sujet entre le dit lieutenant-gouverneur et le gouvernement ou aucun de ses membres.

3. De toute correspondance concernant toute mission confiée au dit lieutenant-gouverneur, la nature de telle mission, et les instructions données au dit lieutenant-gouverneur touchant telle mission.

4. Le nom du dit administrateur.

5. De toute correspondance, y compris les dépêches télégraphiques entre le dit lieutenant-gouverneur et le gouvernement, pendant le mois dernier, au sujet de sa visite projetée à *Ottawa*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Wilson*, secondé par *M. Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous les rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la construction d'un havre de refuge à *Port Stanley* ou à *Port Burwell* sur la rive sud du lac *Erie*, avec l'évaluation du coût à chaque endroit.

Sur motion de *M. Irvine*, secondé par *M. King*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes

dépêches ou correspondance entre le gouvernement du *Canada* et celui des *Etats-Unis*, ou entre le gouvernement du *Canada* et le ministre de l'*Angleterre* à *Washington*, et copie de tout autre document en possession du gouvernement, concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foir récolté en *Canada* et exporté de ce pays aux *Etats-Unis*, et la remise de ces droits.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Jackson*, secondé par *M. Allen*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la correspondance touchant une accusation portée contre le capitaine du bateau de sauvetage de *Port-Rowan*, dans le comté de *Norfolk*, dans la province d'*Ontario*, pour n'avoir pas sauvé l'équipage de la barque "*Fitzgerald*" en novembre 1883.

Sur motion de *M. Somerville (Brant)*, secondé par *M. McCraney*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous comptes et pièces justificatives, y compris les requisitions pour transport, présentés par la Cie des Messageries Canadiennes au département de la Milice et de la Défense, pour transport, pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1883.

Sur motion de *M. Casgrain*, secondé par *M. Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie,—

1. de la commission nommant Son Excellence le Gouverneur Général du *Canada* ;
2. du serment ou des serments requis par la loi, et laquelle, et prêtés avant d'entrer dans l'exercice de sa charge ;
3. de telles instructions accompagnant la commission de Son Excellence qui peuvent aux termes des règles et règlements du bureau colonial, être communiquées à cette Chambre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Casgrain*, secondé par *M. Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie,—

1. des commissions nommant les divers lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, savoir : *Sir Narcisse Fortunat Belleau*, *René Edouard Caron*, *Luc Letellier de St-Just* et Son Honneur *Théodore Robitaille* ;

2. du serment ou des serments requis par la loi, et laquelle, et prêtés par eux avant de prendre possession de leur charge, respectivement ;

3. de telles instructions accompagnant les commissions respectives et de telles autres instructions qui ont pu leur être communiquées respectivement de temps à autre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 26 février, 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Abbott*,—la pétition de *Thomas Christie*, M.D., et autres, de *Lachute, Québec*.

Par M. *Benson*,—la pétition d'*Abraham McGreevy* et autres, de *Ventnor, Ontario*.

Par M. *Cook*,—la pétition de *F. W. Glen* et autres; et la pétition de *J. P. Smith* et autres, du comté d'*Ontario*, et de la ville d'*Oshawa*.

Par M. *McCraney*,—la pétition de *William McLeod*, et autres, de *Georgetown, Ontario*.

Par M. *Hickey*,—la pétition d'*Alexander Colquhoun* et autres, de *Colquhoun*; et la pétition du révérend *T. A. Nelson* et autres, de *Dunbar*.

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre, le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill à l'effet de constituer en Corporation la Cie de Navigation à la Vapeur d'*Halifax* (à resp. limitée);—et

Bill à l'effet de constituer en Corporation la Cie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la Vie.

Quant à ce qui concerne le bill en dernier lieu mentionné, le comité en a amendé le préambule de façon à le faire concorder avec les clauses contenues dans le dit bill.

M. *Ives*, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet de constituer en Corporation la Compagnie du Bassin de Radoub, de Construction Navale, et de Navigation d'*Owen Sound* (à responsabilité limitée) et est convenu de le rapporter avec des amendements.

M. *Scriver*, du comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque du Parlement présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris occasion de sa première réunion pour exprimer son regret de la mort soudaine et récente du Dr. *Alpheus Todd*, qui a rempli pendant plusieurs années les fonctions de bibliothécaire du Parlement. Sa perte se fera vivement sentir non seulement dans ce Parlement et dans ce pays, mais aussi dans tous les pays qui sont régis par un mode de gouvernement semblable au nôtre. Ses vastes connaissances en droit constitutionnel et sa grande érudition en faisaient un conseiller très-précieux pour tous ceux qui avaient besoin de le consulter, et ses manières courtoises et affables donnaient encore plus de prix à ses qualités intellectuelles.

Les regrets que les membres de votre comité, de concert avec les autres nombreux amis du Dr. *Todd*, éprouvent de sa fin inattendue, sont tempérés par la pensée que ses admirables travaux resteront comme un monument durable de ses infatigables recherches, de ses connaissances étendues et de son attachement aux institutions qui nous regissent.

Lors de la dernière session, votre comité a recommandé que la majeure partie des livres de loi fut transférée dans l'édifice occupé par la Cour Suprême où les séries de rapports judiciaires anglais et américains formant autrefois partie de la bibliothèque ont été transportées par ordre de la Chambre; que le ministère de la Justice fût désormais responsable de l'entretien et de la conservation de cette bibliothèque légale, qu'elle ne fût plus regardée dorénavant comme faisant partie de la bibliothèque du Parlement, sauf toutefois, le droit réservé aux membres des deux Chambres d'avoir

accès à ces livres, de préférence à toutes autres personnes, toutes les fois qu'ils auraient besoin de les consulter ; les livres de texte seuls devant être conservés dans la Bibliothèque du Parlement, ou y être ajoutés par la suite, suivant qu'il serait nécessaire pour les besoins de législation. Votre comité désire renouveler sa recommandation, attendu que son rapport de la dernière année n'a pas été adopté par le Parlement.

Un sous-comité a été nommé pour s'entendre avec le sous-bibliothécaire sur le choix des livres de loi qui devront être conservés dans la Bibliothèque.

Vu le grand nombre de cartes géographiques et marines que renferme la Bibliothèque, et les nombreuses publications de cette nature qui paraissent chaque année sur le *Canada* et les Territoires du *Nord-Ouest*, il serait opportun de prendre les moyens d'y avoir accès plus facilement pour les consulter. Votre comité recommande, en conséquence, la création d'une section des cartes, de réserver à cette fin l'un des cabinets latéraux et d'y mettre les meubles et objets nécessaires.

Votre comité recommande aussi, que des grillages en fil métallique, semblables à ceux qui recouvrent les ouvrages sur le *Canada*, soient posées dans les principales sections de la partie inférieure de la Bibliothèque, afin de protéger plus sûrement les livres qui y sont placés.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du Registraire de la Cour Suprême du *Canada*, une copie certifiée du jugement et de la décision de la dite Cour dans l'appel de l'élection concernant le district électoral de *Bothwell*, dans la province de l'*Ontario*.

Et le dit jugement est lu, et il est ordonné qu'il soit entré dans les journaux de la Chambre comme suit:—

ÉLECTION CONTESTÉE DE BOTHWELL.

Dans la Cour Suprême du Canada.

Mercredi, le vingt-cinquième jour de février, A.D., 1884.

PRÉSENTS :

L'honorable sir *William Johnstone Ritchie*, chevalier, juge-en-chef,
 “ juge *Strong*,
 “ “ *Fourmier*,
 “ “ *Henry*,
 “ “ *Gwynne*.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1884.

Election pour le district électoral de *Bothwell* tenue le mardi, vingtième jour de juin, A.D. 1882.

JOHN JOSEPH HAWKINS,
 (*Répondant dans la Cour Inférieure*),
 Appelant,

et
 WILLIAM THOMAS SMITH, et
 ROBERT PERRY WRIGHT,
 (*Pétitionnaires dans la Cour Inférieure*),

et
 JAMES STEPHENS,
 (*Répondant dans la Cour Inférieure*),
 Répondants.

L'appel de l'appelant sus-nommé, *John Joseph Hawkins*, du jugement de Son Honneur le juge *Galt*, rendu le douzième jour de janvier 1884,—déclarant que le dit

John Joseph Hawkins, n'a pas été dûment membre de la Chambre des Communes pour le dit district électoral de *Bothwell*, mais que l'honorable *David Mills* a été élu, renvoyant la pétition contre le dit répondant, *James Stephens*, avec frais à être payés par les pétitionnaires, et donnant jugement en faveur des pétitionnaires, avec frais à être payés par le répondant, *John Joseph Hawkins*, autres que les frais du dit *James Stephens* que les pétitionnaires ont été condamnés à payer,—étant venu pour être entendu devant cette cour les douzième, treizième et quatorzième jours de février 1884, en présence des avocats tant du dit appelant que des dits répondants; et cette cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats, a bien voulu ordonner que le dit appel fut pris en délibéré pour y être adjugé; et cet appel étant revenu ce jour pour le prononcé du jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de Son Honneur le juge *Galt* fut confirmé, et il a été confirmé, et que le dit appel fut renvoyé et il a été renvoyé.

Et cette cour a de plus ordonné, adjugé et décidé comme suit:—

1. Que l'honorable *David Mills* a été dûment élu pour représenter dans la Chambre des Communes du *Canada* le dit district électoral de *Bothwell*, à la dite élection tenue les treizième et vingtième jour de juin, A.D. 1882, et que le dit appelant, *John Joseph Hawkins*, n'a pas été dûment élu pour le dit district électoral;

2. Qu'aucune manœuvre frauduleuse n'a été prouvée comme ayant été pratiquée pendant la dite élection par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance ou de son consentement;

3. Qu'il n'y a aucune raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection;

4. Que le dit appelant *John Joseph Hawkins*, paiera aux dits répondants, *William Thomas Smith* et *Robert Perry Wright*, les frais de l'appel à cette cour en sus des dits frais que le dit jugement de la cour inférieure a ordonné de leur payer; le dit jugement de la cour inférieure renvoyant la pétition contre le dit *James Stephens* avec frais encourus par le dit *James Stephens* dans la dite cour à être payés par les pétitionnaires *William Thomas Smith* et *Robert Perry Wright*, restant confirmé comme susdit;

5. Que la somme de cent piastres déposée par le dit appelant comme garantie des frais de cet appel, sera payée aux dits répondants, *William Thomas Smith* et *Robert Perry Wright*, comme partie de leurs frais dans cet appel;

6. Que le dossier original sera transmis par le registraire de cette cour à la cour inférieure.

Attesté respectueusement à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du *Canada*.

ROBERT CASSELS,
Registraire, Cour Suprême du Canada.

A l'honorable GEORGE A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes du *Canada*.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, qu'en conformité de l'acte 37 *Vic.*, chap. 10, clause 36, il a adressé son mandat au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de modifier le rapport du bref de la dernière élection pour le district électoral du comté de *Bothwell*, province de l'*Ontario*, en en retranchant le nom de *John Joseph Hawkins*, écr., et lui substituant le nom de l'honorable *David Mills*, comme membre dûment élu pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, pendant le présent parlement; et que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie, un certificat qui est comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 26 février 1884.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un mandat de l'Orateur de la Chambre des Communes, en date du vingt-sixième jour de février courant, et adressé à moi à cet

effet, j'ai modifié le rapport du bref d'élection pour la dernière élection tenue dans le district électoral du comté de *Bothwell*, dans la province de l'*Ontario*, en en retranchant le nom de *John Joseph Hawkins* et en lui substituant celui de l'honorable *David Mills* comme membre dûment élu pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada* dans le présent Parlement.

(L.S.)

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A JOHN GEORGE BOURINOT, écr.,

Greffier de la Chambre des Communes, *Canada*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er février 1884, demandant copie de la réclamation de *Eustache Doiron*, du village de *Lauzon*, pilote, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier, avec copie de toutes pièces, documents, témoignages, faisant partie du dossier dans la dite cause, et copie du jugement rendu par les dits arbitres. Copie de la réclamation de *Moise Leclerc*, du village de *Lauzon*, huissier, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier, avec copie de toutes pièces, documents, témoignages, faisant partie du dossier dans la dite cause, et copie du jugement rendu par les dits arbitres. (*Documents de la session, No. 83.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 29 janvier 1884, demandant copie de toute correspondance, non encore produite, entre le gouvernement du *Canada* et les autorités impériales, ou avec le gouvernement du *Manitoba* ou toute autre personne au sujet de la navigation de la *Baie d'Hudson*. (*Documents de la session, No. 84.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier 1884, pour copie de tous règlements ou ordres du département de l'Intérieur, non compris dans l'ordre de la dernière session, concernant la vente ou administration des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville. (*Documents de la session, No. 25b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 26 février 1883, pour copie de toute communication ou représentation adressée au gouvernement au sujet de la simplification du système adopté pour le transfert des terres du *Nord-Ouest*. (*Documents de la session, No 25c.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 avril 1883, pour copie de toute correspondance, papiers et décisions administratives au sujet de la réclamation de *Rodrick McLennan* concernant la section 31, township 21, rang 27 ouest, *Territoires du Nord-Ouest*. (*Documents de la session, No. 85.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mai 1883, pour copie de la correspondance (s'il en est) échangée entre le maire et le conseil de *Winnipeg* et le gouvernement, au sujet de l'octroi ou de la location à la cité de *Winnipeg*, d'un terrain situé au fort *Osborne*, pour servir de parc public. (*Documents de la session, No 25d.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier 1884, pour copie de toutes représentations faites par l'association des fabricants ou le conseil des métiers ou par aucune personne en leur nom, ou par tous autres particuliers ou associations, et de toute correspondance échangée avec eux au sujet des dispositions du projet de loi concernant les fabriques. (*Documents de la session, No 86.*)

Ordonné, que M. *Orton* ait la permission de présenter un bill à l'effet de faciliter le commerce de banque et de prêts aux personnes engagées dans l'agriculture.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet de définir certaines offenses contre les personnes employées dans les manufactures.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour jeudi prochain.

Sir John A. Macdonald propose, secondé par sir Charles Tupper, que le bill basé sur les résolutions proposées par sir Charles Tupper concernant le chemin de fer du Pacifique canadien, ait, à ses diverses phases, la priorité, chaque jour, après les affaires de routine, jusqu'à ce que la Chambre en ordonne autrement.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bain (Soulangee),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>LaBrosse,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Laniry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren),</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Vatin,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Westland),</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Goursol,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wright.—112.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—47.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 25 janvier 1884, pour copie de toute correspondance, non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations, pour quelques comptes que ce soit se rattachant à la charge de Haut-Commissaire; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et les montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir *A. T. Galt* et le titulaire actuel, respectivement, et une évaluation détaillée de toutes sommes payables pour tous tels comptes jusqu'à date et non encore soldés. Aussi, copie de toute correspondance concernant la location d'une résidence pour le Haut-Commissaire, et un état des conditions du bail et des sommes payables pour loyer, taxes et autres frais relatifs à telle résidence et la date du bail. (*Documents de la session, No. 76b.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier "l'Acte concernant le Chemin de fer Canadien du *Pacifique*," et à d'autres fins, étant lu;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin* que le bill soit maintenant lu la seconde fois;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desculniers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren)</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McDonald (O.Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudrevuil)</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Carawell),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Westmo'land),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wright.—111.</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paint,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>King,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Scrivier,</i>

<i>Béchar,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant)</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trou,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Yeo.—52.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées de Sauvages du *Canada*, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Patterson (Essex)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant une nouvelle avance à la province du *Manitoba* pour aider ses écoles publiques, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald (Cap-Breton)*, fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, jeudi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage du juge de la Cour de Comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie-Britannique*, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Desjardins* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois jeudi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de fusionner certaines Compagnies de Chemin de fer y mentionnées, sous le nom de "La Compagnie du Chemin de fer de l'Est du Canada," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance du Canada contre le feu "La Souveraine," à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires, étant lu.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer de Jonction de *Guelph*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à jeudi prochain.

Jeudi, 28 Février 1884.

PRIÈRE,—

M. *Blake* propose, secondé par M. *Laurier*, qu'il appert que la charge de Haut-Commissaire du Canada, est une charge au service du gouvernement du Canada, à la nomination de la couronne, à laquelle un traitement, des gages, allocation, émoluments ou profit de quelque nature sont attachés, dans le sens de l'acte pour assurer davantage l'indépendance du Parlement.

Qu'il appert qu'en sus du traitement annuel de \$10,000 attaché à la charge de Haut-Commissaire, il a été voté annuellement, depuis la création de la dite charge, une somme de \$4,000, pour couvrir entre autres choses, les frais de loyer, combustible, éclairage et taxes du Haut-Commissaire.

Qu'il appert que le 23 mars 1881, le Gouverneur en Conseil a ordonné qu'au lieu du paiement de loyer, combustible, éclairage et taxes, une allocation de \$3,500 fût donnée à sir *Alexander Galt*, alors Haut-Commissaire, payable à même le crédit voté annuellement pour ses dépenses contingentes personnelles (constituant la dite somme de \$4,000), à dater du 1er avril 1881.

Qu'il appert que par la suite, pendant la tenure d'office par sir *Alexander Galt*, la dite allocation fût régulièrement payée.

Qu'il appert que sir *Alexander Galt* donna sa démission le 1er juin 1883, et que sir *Charles Tupper*, alors député de *Cumberland* et ministre des Chemins de fer et Canaux, fût nommé Haut-Commissaire du Canada à sa place, en conservant la charge et le salaire de \$7,000 par année comme ministre des Chemins de fer et Canaux ; et l'ordre en Conseil faisant telle nomination, et portant la date du 30 mai 1883, énonce que sir *Charles Tupper* a bien voulu consentir à se rendre en *Angleterre* et y remplir les devoirs de la charge pour le présent sans traitement, et que les dépenses du Haut-Commissaire seront payées de la même manière que les dépenses de sir *Alexander Galt*.

Qu'il appert que le dit sir *Charles Tupper* occupe et retient encore la dite charge de Haut Commissaire du *Canada*.

Qu'il appert que le 27 août 1883, le dit sir *Charles Tupper*, comme tel Haut Commissaire, reçut du gouvernement du *Canada* £800 sterling ou \$3,893.33 sur la dite allocation de \$4,000, soit une fraction au-dessous de la somme entière votée et payable pour l'exercice courant expirant le 30 juin 1884.

Qu'il appert que le dit paiement est en sus des frais de déplacement du dit sir *Charles Tupper* se montant à \$836, et de ses frais de voyage comme Haut Commissaire.

Que le siège du dit sir *Charles Tupper*, comme député de *Cumberland*, est devenu vacant pour ces raisons avant le commencement de la présente session, et son élection annulée.

Que M. l'Orateur adresse son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un membre pour représenter le district électoral du comté de *Cumberland* dans le présent Parlement en remplacement de sir *Charles Tupper*;

Sir *John A. Macdonald* propose comme amendement, secondé par sir *Leonard Tilley*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "la question de savoir si *Charles Tupper* est actuellement député de *Cumberland*, ou si son siège est vacant, soit "déférée au comité des Privilèges et Elections ;"

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilwert,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Ferguson (L'ds & Gren)</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Giguault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Vonasse,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Benfrew),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood (Westmoreland)</i>
<i>Curran,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wright.—122.</i>
<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler, et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson.—57.</i>
<i>Cockburn,</i>			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Ordonné, que la question de savoir si *Charles Tupper* est actuellement député de *Cumberland*, ou si son siège est vacant, soit déferée au comité des Privilèges et Elections.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Wilson*,—la pétition du révérend *W. G. Brown* et autres, de *Saint-Thomas, Ontario*.

Par *M. Kilvert*,—la pétition du révérend *John James, D.D.*, et autres, membres de l'église *Knox*, cité d'*Hamilton* ; deux pétitions des Chevaliers du Travail d'*Hamilton, Ontario* ; et deux pétitions de l'assemblée *Eureka No. 2,307*, Chevaliers du Travail.

Par *M. Jamieson*,—la pétition de *Thomas Howard* et autres, de *Fitzroy et Torbolton*.

Par *M. Patterson (Essex)*,—la pétition du révérend *James Graham* et autres, de la ville de *Windsor, Ontario*.

Par *M. Orton*,—la pétition de *John Craig* et autres, de *Fergus, Ontario*.

Par sir *John A. Macdonald*,—la pétition du révérend *R. V. McKibbin* et autres, de *North-Gower*.

Par *M. Scriver*,—la pétition du révérend *James B. Muir* et autres ; et la pétition de *James Learmont* et autres, de *Huntingdon, Québec*.

Par *M. Cameron (Middlesex)*,—la pétition de *R. L. Adams* et autres, membres et amis de l'Église Méthodiste Épiscopale en *Canada*.

Par *M. Paterson (Brant)*,—la pétition du révérend *William Cross* et autres, de la mission indienne des *Six-Nations*, de la *Grande-Rivière* (église méthodiste).

Par *M. Weldon*,—la pétition de *Thomas Maclellan* et autres, actionnaires de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*.

Par *M. Fairbank*,—la pétition de *William Nimner* et autres, de *Ravenswood* ; et la pétition de *David Savage* et autres, de *Petrolia*.

Par *M. Fortin*,—la pétition de *Richard H. Miller* et autres, de la municipalité de la *Malbaie* n° 1, comté de *Gaspé, Québec* ; et la pétition de *A. F. Carter*, maire, et autres, de la municipalité du village de *Gaspé, comté de Gaspé, Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *E. P. Dunbar* et autres, de la ville de *Brompton Gore*, comté de *Richmond* ; du révérend *J. R. MacLeod* et autres, de *Kingsbury* ; de *Thomas Christie, M.D.*, et autres, de *Lachute, Québec* ; de *W. H. Howell* et autres, d'*Acton* ; de *F. H. Wallace* et

autres, de la ville de *Cobourg* ; d'*Abraham McGreevy* et autres, de *Ventnor* ; d'*Alexander Colquhoun* et autres, de *Colquhoun* ; du révérend *T. A. Nelson* et autres, de *Dunbar* ; de *William McLeod* et autres, de *Georgetown, Ontario* ; du révérend *John Robertson* et autres, de *Black River*, comté de *Northumberland, Nouveau-Brunswick* ; demandant des amendements à la loi actuelle, qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Assemblée Locale des Forgerons et Mécaniciens, n° 2,225, Chevaliers du Travail, *Hamilton, Ontario* ; de l'Assemblée des Chevaliers du Travail, n° 2,812 ; de l'Union des Briquetiers, n° 2, *Ontario* ; de l'Union des Tailleurs de pierre, *Toronto* ; de la Société conjointe des Charpentiers et Menuisiers ; et de *J. P. Smith* et autres, du comté d'*Ontario* et de la ville d'*Oshawa* ; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants ; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De l'Assemblée Locale des Forgerons et Mécaniciens, n° 2,225, Chevaliers du Travail, *Hamilton, Ontario* ; de l'Assemblée des Chevaliers du Travail, n° 2,812 ; de la Société conjointe des Charpentiers et Menuisiers ; de l'Union des Tailleurs de pierre, *Toronto* ; de l'Union des Briquetiers, n° 2, *Ontario* ; et de *F. W. Glen* et autres, du comté d'*Ontario* et de la ville d'*Oshawa* ; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De la Loge Loyale Orangiste du comté de *Wentworth, Ontario* ; et de la Loge Loyale Orangiste de district, de la cité d'*Hamilton*, comté de *Wentworth, Ontario* ; demandant la passation d'un acte constituant légalement l'Association Loyale Orangiste de l'*Amérique du Nord*.

De la Chambre de commerce de *Toronto* ; demandant que le Grand-Tronc, ou tout autre chemin de fer, ne soit pas autorisé à monopoliser les lignes ferrées de l'*Ontario*, et aussi pour prévenir le fusionnement des lignes rivales.

Sir *Hector Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter comme suit, savoir :

Bill concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Spring-Hill à Parrsboro'*, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Cumberland*, avec des amendements,—et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer International, sans amendement.

Votre comité a pris de nouveau en considération le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de *Kingston à Pembroke*, et est convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité recommande aussi que vû que le délai pour recevoir les rapports de comités sur bills privés expire aujourd'hui, il soit prolongé de trois semaines à partir de cette date.

Sur motion de Sir *Hector L. Langevin*, secondé par Sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le délai pour recevoir des rapports de comités sur bills privés soit prolongé pour une période de trois semaines à dater d'aujourd'hui, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Pope, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 janvier 1884, pour copie de tous les rapports du Haut-Commissaire non encore produits, concernant l'immigration au *Canada*. (*Documents de la session, No. 76c.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mars, 1883, pour copie de l'annonce demandant des soumissions pour la démolition et la reconstruction de la salle d'exercices dans la cité de *St. Thomas, Ontario* ; aussi, copie des soumissions reçues, spécifiant celle qui a été acceptée, et un relevé du coût total des travaux exécutés. (*Documents de la session, No. 88.*)

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet de modifier "l'Acte concernant le Chemin de fer Canadien du *Pacifique*," et à d'autres fins, étant lu ;

Sur motion de Sir *Charles Tupper*, secondé par Sir *Hector L. Langevin*,
Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, afin d'ajouter la clause suivante au dit bill :—

Le chemin de fer du *Pacifique* canadien ne sera, non plus qu'aucun de ses embranchements ni aucune ligne de chemin de fer affermée par la compagnie ou sous son contrôle, en aucun temps fusionné avec le Grand-Tronc de chemin de fer ou aucun de ses embranchements, ni avec aucun embranchement loué par la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer ou son contrôle ; et cette fusion et tout arrangement à l'effet de faire un fonds commun des gains ou recettes de ces deux chemins de fer, ou de leurs embranchements ou aucun d'entre eux, ou d'aucunes lignes ou parties de lignes de chemins de fer louées par les dites compagnies, ou l'une ou l'autre d'entre elles, ou sous le contrôle de l'une ou l'autre, seront absolument nuls. Néanmoins, cette disposition ne s'étendra pas aux conventions de trafic ou de circulation faites du consentement du gouverneur en conseil, ni n'empêchera l'acquisition par la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, du chemin de fer entre *Québec* et *Montréal* appelé le chemin de fer de la *Rive Nord*.

La Cour Suprême du *Canada* aura juridiction pour faire exécuter les dispositifs de la présente section et pour en empêcher, par injonction ou autrement, toute infraction, et pour punir toute contravention ou désobéissance à tout ordre, décret ou jugement de la cour, à cet égard, et à cet effet elle aura tous les pouvoirs, tant en droit commun qu'en équité, d'une Cour Supérieure de première instance.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)*, fait rapport que le comité a amendé le bill.

Et la motion étant proposée, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération ;

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par M. *Laurier*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau en comité général, avec pouvoir de prescrire que tous les intérêts de la compagnie dans toutes obligations de chemins de fer et dans tous chemins de fer, y compris les lignes affermées, soient engagés au gouvernement comme garantie additionnelle pour l'aide projetée."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen</i> ,	<i>Cook</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Ray</i> ,
<i>Allison (Lennox)</i> ,	<i>Davies</i> ,	<i>Kirk</i> ,	<i>Rinfret</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>De St. Georges</i> ,	<i>Landerkin</i>	<i>Robertson (Shelburne)</i> ,
<i>Auger</i> ,	<i>Fairbank</i> ,	<i>Laurier</i> ,	<i>Scriver</i> ,
<i>Béchar</i> ,	<i>Fisher</i> ,	<i>Lister</i> ,	<i>Somerville (Brant)</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>Livingstone</i> ,	<i>Somerville (Bruce)</i> ,
<i>Bourassa</i> ,	<i>Forbes</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Springer</i> ,
<i>Cameron (Huron)</i>	<i>Geoffrion</i> ,	<i>McCraney</i> ,	<i>Sutherland (Oxford)</i> ,
<i>Cameron (Middlesex)</i> ,	<i>Giltmor</i> ,	<i>McIntyre</i> ,	<i>Trow</i> ,
<i>Campbell (Renfrew)</i> ,	<i>Gunn</i> ,	<i>McIsaac</i> ,	<i>Vail</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Harley</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Watson</i> ,
<i>Casey</i> ,	<i>Holton</i> ,	<i>Mulock</i> ,	<i>Weldon</i> ,
<i>Catudal</i> ,	<i>Innes</i> ,	<i>Paterson (Brant)</i> ,	<i>Wheler</i> , et
<i>Charlton</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Platt</i> ,	<i>Wilson</i> .—58.
<i>Cockburn</i> ,	<i>Jackson</i> ,		

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilbert,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Labrosse,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Ferguson (L'ds & Gren),</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fréchette,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hay,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Coursol,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Curran,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wright.—122.</i>
<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement

Et la motion étant de nouveau proposée,—Que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération.

M. Blake propose comme amendement, secondé par M. Laurier, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau en comité général, avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que tous les contrats à adjuger pour la construction d'aucune partie des travaux du chemin de fer du "Pacifique canadien, soit sur la ligne principale, soit sur ses embranchements, ne seront adjugés qu'après la publication de tel avis et à telle conditions que le gouvernement approuvera; et qu'aucun directeur de la compagnie ne sera, directement ou indirectement, intéressé, ni comme membre d'une compagnie de construction, ni autrement, dans aucun tel contrat."

Et l'amendement étant mis aux voix; la Chambre se divise comme dans la division précédente.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée,—Que le bill ainsi amendé soit maintenant pris en considération.

M. Blake propose comme amendement, secondé par M. Laurier, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient

remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau en comité général, avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que les dépenses de la Cie du chemin de fer du *Pacifique* canadien seront vérifiées par l'auditeur général du Canada."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise comme dans la division précédente.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix;

Ordonné, que le bill ainsi amendé, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération du bill.

Et la motion étant mise aux voix,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois; la Chambre se divise comme dans la division précédente, mais à l'inverse: Pour 122. Contre 58.

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 29 février, 1884.

PRÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Wood (*Brockville*),—la pétition de *Henry Robinson* et autres, de *Caintown* et des environs; la pétition de *Omar Mallory* et autres, de *Lyn* et des environs, et la pétition de l'Assemblée *Franklin*, n° 2,311, Chevaliers du Travail, *Brockville, Ontario*.

Par M. Innes,—la pétition de *William Shannon* et autres, d'*Erin*.

Par M. McCullum,—la pétition de *Andrew Snyder* et autres, de *Ste. Anne* et *Smithville*.

Par M. Thompson,—la pétition de *Archibald Russell* et autres, de *Oneida* et *Tuscarora*.

Par M. Smyth,—la pétition du conseil de comté du comté de *Kent, Ontario*.

Par M. Wallace (*York*),—la pétition de *George Jackson* et autres, du canton de *York, Ontario*.

Par M. Daoust,—la pétition de *Benjamin Beauchamp* et autres, de la paroisse de *St. Hermas*; la pétition de *N. Robert* et autres, de la paroisse de *Ste. Scholastique*; la pétition de *Olivier Girouard* et autres, de *St. Eustache*; la pétition de *Hermidas Pilon* et autres, de la paroisse de *St. Joseph du Lac*; et la pétition de *J. A. Mignault* et autres, de la paroisse de *St. Benoît*, tous de la province de *Québec*.

Par M. Trow,—la pétition de *P. Mowbray, J.P.*, et autres, de *Granton* et des environs.

Par M. Mackintosh,—la pétition de la session *Kirk* et de la congrégation de l'église *Knox, Ottawa*.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la rivière *Sainte Claire*.

Bill à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de Ponts d'*Ottawa, Waddington* et *New-York*.

Bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'incorporation de la Cie du chemin de fer du Pacifique d'*Ontario*;—et

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de *Gananoque à Perth* et la *Baie de James*, dont le comité a changé le préambule pour le faire concorder avec les clauses contenues dans le dit bill.

M. *Massue*, du comité spécial sur le bill à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles, fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par M. *Blake*, Ordonné, que messieurs *Mills* et *Temple* soient ajoutés au comité des Privilèges et Elections; et au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par M. *Blake*, Ordonné, que M. *Tupper (Pictou)* soit dispensé de siéger comme membre du comité des Privilèges et Elections.

Ordonné, que M. *Girouard* soit ajouté au comité.

Sur motion de M. *Hall*, secondé par M. *Dawson*, Ordonné, que le comité spécial nommé en vue d'obtenir des informations quant aux méthodes adoptées par les commissions géologiques de ce pays ou d'autres contrées pour l'exécution de leurs travaux, dans le but de s'assurer si l'on ne pourrait pas obtenir et conserver des données techniques et statistiques additionnelles sur le développement des mines et de la métallurgie dans la Puissance, soit autorisé à employer un sténographe pour prendre tels témoignages que le comité jugera nécessaires.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, étant lu;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant;

À six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Navigation à la vapeur, d'*Halifax* (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gault* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bécharé* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Bassin de Radoub, de Construction Navale et de Navigation d'*Owen-Sound* (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McIsaac* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Spring-Hill* à *Parrsborough*, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Cumberland*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Orton* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du Chemin de fer International; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursoi* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Graham*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat communique les témoignages pris devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *John Graham*," et les papiers qui s'y rapportent, avec demande de les rendre au Sénat.

M. *Jamieson* propose, secondé par M. *Dundas*, que le bill du Sénat intitulé : " Acte pour faire droit à *John Graham*," soit maintenant lu la première fois ;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois.

Et la motion étant mise aux voix,—Que le bill soit lu la seconde fois, lundi prochain, la Chambre se divise et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens) ; Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Kilvert*, Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 3 Mars 1884.

PÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Smyth*,—la pétition de *W. R. Parker* et autres ; et la pétition du révérend *John Rae Battsby* et autres, de *Chatham, Ontario*.

Par M. *Lister*,—la pétition de *William McDonald* et autres, de *Sarnia, Ontario*.

Par M. *Cochrane*,—la pétition du Conseil municipal du village de *Brighton, Ontario*.

Par M. *Gunn*,—la pétition du révérend *Samuel Houston, M.A.*, et autres, de la cité de *Kingston, Ontario*.

Par M. *McCraney*,—la pétition du révérend *John E. Lanceley* et autres, de *Burlington* ; et la pétition du révérend *D. L. Brethour* et autres, de *Milton, Ontario*.

Par M. *Cook*,—la pétition de *Samuel P. Rose* et autres, d'*Orillia, Ontario*.

Par M. *Weldon*,—la pétition du révérend *J. E. Bill, D.D.*, et autres, de *St. Martin, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Trow*,—la pétition de *James Harris* et autres, de *Kirkton, Ontario*.

Par M. *Jamieson*,—la pétition de *A. A. Scott* et autres, de *Carleton Place* et des environs.

Par M. *Charlton*,—la pétition de *James R. Hawarth* et autres, de *Waterloo, Ontario*.

Par M. *McMullen*,—la pétition de *John C. Stevenson* et autres, de *Clifford, Ontario*.

Par M. *Robertson (Hastings)*,—la pétition de la corporation de la ville de *Trenton, Ontario*.

Par M. *Fisher*,—la pétition de *N. G. Foster* et autres, du comté de *Brome*.

Par M. *Labrosse*,—la pétition de *William Johnston* et autres, de *Pendleton, Ontario*.

Par M. *McDougald*,—la pétition de *Robert Chisholm* et autres, de *Garden of Eden*; la pétition du révérend *Duncan B. Blair* et autres, de *Barney's River*; et la pétition de *Alexander Ross* et autres, de la *Montagne-Bleue*, tous du comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Small*,—deux pétitions de l'Union des Cigariers de *Toronto*, No. 27.

Par M. *Paterson (Brant)*,—la pétition de *Robert Macfarlane* et autres, de la cité de *Brantford, Ontario*.

Par M. *Costigan*,—la pétition de *Charles Straton* et autres, de *Kincardine*, comté de *Victoria, Nouveau-Brunswick*.

Par Sir *John A. Macdonald*,—la pétition de *T. M. Robertson* et autres, et la pétition de *A. M. Bayne* et autres, de *Nepean*, comté de *Carleton*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *W. G. Brown* et autres, de *Saint-Thomas*; du révérend *John James, D.D.*, et autres, membres de l'Eglise *Knox*, de la cité de *Hamilton*; de *Thomas Howard* et autres, de *Fitzroy* et *Torbolton*; du révérend *James Graham* et autres, de la ville de *Windsor*; de *John Craig* et autres, de *Fergus*; du révérend *R. V. McKibbin* et autres, *North-Gower*; du révérend *William Cross* et autres, de la Mission des Sauvages des Six-Nations, de *Grand River* (Eglise Méthodiste); de *William Nimmer* et autres, de *Ravenswood*; de *David Savage* et autres, de *Petrolia*; de *Henry Robinson* et autres de *Caintown* et des environs; de *Owan Mallory* et autres, de *Lyn* et des environs; de *William Shannon* et autres, de *Erin*; de *Andrew Snyder* et autres, de *St. Ann's* et *Smithville*; de *Archibald Russell* et autres, de *Oneida* et *Tuscarora*; de *George Jackson* et autres, du township de *York*; de *P. Mowbray, J.P.*, et autres, de *Granton* et des environs; de la Session et Congrégation *Kirk* de l'Eglise *Knox, Ottawa*, tous d'*Ontario*; du révérend *James B. Muir* et autres; et de *James Learmont* et autres, de *Huntingdon*, tous de *Québec*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Des Chevaliers du Travail, de *Hamilton, Ontario*; et de l'Assemblée *Eureka*, No. 2,307, Chevaliers du Travail; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

Des Chevaliers du Travail de *Hamilton, Ontario*; de l'Assemblée *Eureka*, No. 2,307 Chevaliers du Travail; et de l'Assemblée *Franklin*, No. 2,311, Chevaliers du Travail, *Brockville, Ontario*; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De *R. L. Adams* et autres, membres et amis de l'Eglise Méthodiste Episcopale en *Canada*; demandant que l'Eglise Méthodiste Episcopale ne soit pas comprise dans le bill concernant l'Union de certaines Eglises Méthodistes y mentionnées.

De *Thomas Maclellan* et autres, actionnaires de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi pour réduire le capital-actions de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada* et pour prendre d'autres mesures concernant la dite Banque, devienne loi.

De *A. F. Carter*, maire, et autres, de la municipalité du village de *Gaspié*; et de *Richard H. Miller* et autres, de la Municipalité de la *Malbaie*, No. 1, comté de *Gaspié, Québec*; demandant que l'Acte des Pêcheries soit amendé de manière que la pêche au saumon à la mouche et au filet soient fermées à la même époque.

Du Conseil de Comté du comté de *Kent*; demandant qu'il soit accordé à la Cie du chemin de fer *Erie* et *Huron* telle aide qui lui permette de prolonger sa ligne de *Wallaceburg* jusqu'à la ville de *Sarnia*.

De *Benjamin Beauchamp* et autres, de la paroisse de *St. Hermas*; de *N. Robert* et autres, de la paroisse de *Ste. Scholastique*; de *Olivier Girouard* et autres, de la paroisse de *St. Eustache*; de *Hermidas Pilon* et autres, de la paroisse de *St. Joseph du Lac*; et

de J. A. Migneault et autres, de la paroisse de *St. Benoit*, tous de la province de *Québec* ; demandant séparément que l'acte des licences de 1883 soit abrogé ou modifié de manière à l'assimiler à la loi précédemment en force dans la province.

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 avril 1883, pour copie de tous les documents et correspondance qui ont rapport à la saisie du tabac du brig *Adeline* et de l'enquête qui a été faite du 17 au 21 mai 1880 à la demande de MM. *Lemesurier* et fils, au sujet de la dite saisie. (*Documents de la session, No. 71b.*)

Ordonné, que M. *Costigan* ait la permission de présenter un bill pour amender et refondre tels qu'amendés les divers actes concernant la falsification des aliments et drogues.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Costigan* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Cameron (Huron)* ait la permission de présenter un bill concernant la représentation des Territoires du *Nord-Ouest* à la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de Ponts d'*Ottawa, Waddington et New-York*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de *Gananoque à Perth* et la Baie de *James*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 janvier, 1884, pour une carte ou des cartes montrant (1) le tracé du chemin de fer du *Pacifique* canadien jusqu'où il a été approuvé ou construit; (2) le tracé jusqu'où il a été proposé au gouvernement sans être encore approuvé; (3) le tracé de tout embranchement construit et de tout embranchement maintenant projeté par la compagnie autant que le gouvernement en a reçu avis; (4) les terres mises en réserve pour la compagnie mais non encore cédées; (5) les terres cédées; (6) les terres demandées mais non encore mises en réserve. (*Documents de la session, No. 31p.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie de toute convention intervenue entre le gouvernement et les entrepreneurs de la section B du chemin de fer du *Pacifique* canadien et la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, au sujet du transfert à cette dernière du contrat pour la dite section B, et copie de tous ordres en conseil mettant à effet telle convention. Aussi copie du rapport des ingénieurs chargés de mesurer de nouveau les travaux exécutés sur la dite section avant le dit transfert, et du rapport de l'ingénieur en chef à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance et arrangements avec les dits entrepreneurs touchant le mesurage et la classification des travaux sur la dite section, ou la compensation pour le transfert du dit contrat ou pour le droit de circulation sur la dite portion du chemin de fer pendant la construction, et de tous ordres en conseil se rapportant à aucune de ces matières. Aussi, un état détaillé, avec dates et montants, de tous paiements faits aux dits entrepreneurs ou à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, à compte du dit contrat. (*Documents de la session, No. 31q.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant copie d'un mémoire à Son Excellence en Conseil signé par *Frank Moberly* et *W. A. McCallum*, au nom des habitants de *Neebing*, demandant de l'aide au sujet de leur boni à la compagnie du chemin de fer de *Prince-Arthur's-Landing* et *Kaministiquia*. (*Documents de la session, No. 31r.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er février 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers, non encore produits, concernant l'octroi ou le paiement d'aucunes subventions aux chemins de fer; et des relevés de tous tels paiements jusqu'à date. (*Documents de la session, No. 21b.*)

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 11 février 1884, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ottawa* et celui de la province de *Québec*, et toute autre correspondance au sujet de l'école de marine de *Québec*, et demandant que le gouvernement de la Puissance subventionne cette école. (*Documents de la session, No. 89.*)

M. Lister propose, secondé par *M. Springer*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de l'inspecteur des bureaux de poste de *London* au ministre des postes en 1883, sur des plaintes portées contre le nommé *Fox*, maître de poste à *Wheatley*, dans le comté d'*Essex*, et de l'enquête faite par le dit inspecteur ou son député, et copie de toutes lettres et autres papiers adressés au département à ce sujet.

Et un état s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de *M. Burpee* (*Sunbury*), secondé par *M. Cook*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre, soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous les rapports des levés faits dans le but d'améliorer la navigation de *Swan Creek* et du lac de *Swan Creek*, comté de *Sunbury, N.-B.*, par dragage ou autrement, ainsi que de toute la correspondance y ayant trait.

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Smyth*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie des pétitions et correspondance entre le gouvernement fédéral et aucune personne ou personnes au sujet de la substitution d'un service quotidien de la malle au service bi-hebdomadaire existant actuellement entre *Port-Townsend*, territoire de *Washington*, et *Victoria*, dans la province de la *Colombie-Anglaise*.

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Smyth*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute la correspondance entre le gouvernement fédéral et aucune personne ou personnes au sujet de la nomination d'un maître de poste pour la ville de *Victoria, C.A.*, en tant que charge séparée et distincte de celle d'inspecteur des postes, et aussi au sujet de toutes questions se rattachant aux améliorations du dit bureau de poste et à la plus grande efficacité de ce département.

Sur motion de *M. Baker*, secondé par *M. Smyth*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant les nom, rang, position actuellement occupée, durée du service en mer de chaque particulier qui a reçu un certificat de compétence ou de service en vertu de l'"Acte" adopté à la dernière session "concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotiers" depuis l'adoption de la dite loi jusqu'à la date la plus rapprochée possible, pour chacune des provinces du *Canada*; et aussi un état donnant les dates et les noms des candidats à qui on a refusé des certificats de service ou dont les certificats, pour quelque raison, ont été retenus et les raisons pour lesquelles on a ainsi refusé ou retenu ces certificats.

Sur motion de *M. Dawson*, secondé par *M. Desjardins*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant quels bâtiments naviguant sur les lacs Supérieur et Huron ont été inspectées pendant la dernière saison de navigation, sous l'autorité du gouvernement, avec les noms des inspecteurs; aussi, un état des navires perdus ou échoués sur ces lacs, dans les eaux canadiennes, indiquant les localités où les désastres sont arrivés, et le nombre de vies perdues dans chaque cas, pendant la saison de 1883.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre, soit adressé à l'officier compétent, pour copie des règlements concernant la division des mandats d'argent du département des postes, avant le changement récemment introduit touchant le paiement des mandats d'argent, et copie des règlements actuellement en force, avec leurs dates.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état des recettes du bureau de poste de *St. Stephens, N.-B.*, pendant les années 1879, 1881, 1882 et 1883; aussi un état de la valeur des timbres-poste vendus au dit bureau.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, rapports, ordres administratifs, ordres du bureau des terres ou autres papiers concernant la concession de la moitié ouest de la section 6, township 2, rang 14, à l'ouest du méridien principal à *Manitoba*, et particulièrement de tous papiers concernant les réclamations de *John Robertson* et d'un nommé *Wallace* sur le dit lot.

Sur motion de *M. Shakespeare*, secondé par *M. Gordon*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute

correspondance échangée entre le gouvernement de la *Colombie Anglaise* et celui du *Canada* au sujet de l'immigration chinoise dans la dite province.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Mulock*, secondé par *M. Harley*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état indiquant les montants d'argent payés par la Puissance, les provinces ou les municipalités ou les octrois de terre donnés sous forme de boni, ou autrement, pour la construction ou l'équipement de chemins de fer (autres que le chemin de fer du Pacifique canadien), depuis la confédération, avec les dates de tels paiements, et les noms des divers chemins de fer ainsi aidés.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état détaillé du montant payé à *Jotham O'Brien* sur son contrat pour la construction du steamer *Princess Louise*, avec les dates et sommes respectives payées, aussi, copie de tous certificats sur le visa desquels les dits montants ou partie d'iceux ont été payés.

Sur motion de *M. Burpee (Sunbury)*, secondé par *M. Weldon*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant en milles la longueur du chemin de fer Intercolonial entre la *Rivière-du-Loup* et *Moncton*, et le coût originel de sa construction. Aussi la longueur du dit chemin entre les limites du *Nouveau-Brunswick* et *Truro*, et son coût, le matériel roulant non compris.

Sur motion de *M. Cameron (Huron)*, secondé par *M. Weldon*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre,

1. Copie de tous ordres en conseil ou administratifs, correspondance et documents concernant la vente, l'affermage ou autres dispositions de la ferme d'approvisionnement sur le *Creek Pincher, T.N.O.*, en faveur de *MM. Christie, Stewart, Tupper, Pope* et Cie, ou d'aucun d'entre eux, ou d'aucune autre personne.

2. Le nombre d'acres labourés et en culture sur la dite ferme lors de la vente, de l'affermage ou autre disposition qui en a été faite.

3. L'étendue de terre ainsi vendue, affermée ou autrement affectée.

4. Les bâtiments d'exploitation construits sur la dite ferme et leur coût.

5. Copie de toute demande faite pour l'achat ou l'affermage de la dite ferme, et copie de l'acte de transport du bail ou de tout autre écrit concernant telle vente ou affermage.

6. Le prix de vente ou loyer, et le mode de paiement.

7. Les noms et domiciles (au long) de tous ceux qui ont fait une demande d'achat ou d'affermage, et les noms et domiciles des concessionnaires, locataires ou acheteurs.

8. Un état indiquant si on a disposé de la dite ferme au moyen d'une vente publique ou privée.

9. Un état indiquant la quantité de matériel et d'instruments agricoles sur la dite ferme lorsqu'on en a disposé, et comment on en a disposé; s'ils ont été vendus, à qui, quand, à quel prix et à quelles conditions.

10. Le nombre de chevaux, juments et de têtes de bétail sur la dite ferme, lorsqu'on en a disposé, et comment on en a disposé.

11. Les dépenses faites sur la dite ferme pour labour, culture, clôturage, bâtiments et pour toutes autres améliorations; le coût du matériel, instruments aratoires et machines de tous genres, donnant la description particulière de chaque article ou chose.

12. Copie de toute correspondance entre le ministère de l'intérieur et toute personne ou personnes quelconques concernant la vente ou autre disposition de la dite ferme.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et aucun des gouvernements, des provinces touchant l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes, de 1883.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs touchant la réserve pour un emplacement de ville à Fort McLeod;
2. De tous ordres ou règlements concernant le dit emplacement de ville, les termes ou conditions auxquels on se propose d'en disposer;
3. De toutes réclamations faites sur aucune partie d'icelui par des squatters ou autres personnes; et de toutes décisions du département à leur égard;
4. De toute correspondance concernant aucun des sujets ci-dessus mentionnés.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente d'un troupeau de bétail du gouvernement dans le Nord-Ouest, par aucune personne ou personnes ou compagnie;
2. De toute demande adressée au gouvernement ou à aucun de ses employés pour l'achat du dit bétail;
3. De tous avis de vente ou soumissions demandées par le gouvernement pour la vente ou autres dispositions du dit bétail;
4. Un état indiquant le prix payé pour le dit bétail, le coût de son entretien depuis la date de son achat, le prix qui en a été obtenu, à qui et quand il a été vendu; et un compte général, avec dates et items, des dépenses du dit bétail depuis la date de son achat; et le produit de la vente.
5. De toute correspondance touchant la vente du dit bétail.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Cameron (Huron), secondé par M. Weldon,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs touchant l'érection d'édifices publics à ou près de Fort McLeod, Territoire du Nord-Ouest.
2. Un état indiquant le genre de tels édifices, l'évaluation de leur coût, l'usage auquel ils seront employés et leurs plans et devis; copie de l'avis demandant des soumissions pour leur construction; copie des soumissions et du contrat; état indiquant les noms des entrepreneurs et les garanties données pour l'exécution du contrat.
3. Copie de toute correspondance touchant cette matière.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Somerville (Brant)*, secondé par M. *McCraney*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, soumissions et comptes concernant l'achat de mocassins par le département de la Milice et de la Défense, pendant l'année 1883.

Sur motion de M. *Somerville (Brant)*, secondé par M. *McCraney*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance concernant l'achat de tentes, pendant l'année 1883, par le département de la Milice et de la Défense.

Sur motion de M. *Kirk*, secondé par M. *McIsaac*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le montant payé pour remises de droits sur la toile à voiles pour navires et bateaux-pêcheurs, sous l'autorité de l'Acte des Douanes de l'année dernière; le dit état devant montrer les noms de ceux à qui ils ont été payés, le montant payé à chacun, et si c'est pour voiles de navires ou de bateaux-pêcheurs.

Sur motion de M. *Blondeau*, secondé par M. *Billy*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état du montant des sommes perçues par la vente des bâlisses sur le chemin de fer Intercolonial, depuis *Hadlow* jusqu'à la *Rivière-du-Loup*, inclusivement, par qui vendues, le nom de l'acheteur et le prix payé pour chaque bâlisse.

Sur motion de M. *Blondeau*, secondé par M. *Billy*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous rapports, lettres et documents quelconques se rattachant à la poursuite par le nommé *Skiffington* contre *Thomas Michaud* et *Florian Dumais*, de *Saint-Paschal*, en 1881, devant les juges de paix, ainsi que copie des plaintes, mandats, preuve, jugements et mémoires de frais; aussi des plaintes faites contre le dit *Skiffington* ou à son sujet, concernant le non-paiement des frais occasionnés par les poursuites par lui intentées et déboutées avec dépens contre lui; et aussi copie de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les particuliers et le département des Chemins de fer et entre ce dernier et le dit *Skiffington*; et aussi copie de tous documents concernant la plainte d'*Auguste Martin*, de *Saint-Paschal*, greffier de la dite cour des juges de paix, contre le dit *Skiffington*, parce que ce dernier ne lui a pas payé ses frais, honoraires et déboursés; et tous les documents s'y rattachant.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Woodworth*, secondé par M. *Stairs*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des dépêches concernant l'arrestation de *Roger Amero*, un Acadien-Français de *Digby, Nouvelle-Ecosse*, qui a récemment été mis en liberté sur une accusation de meurtre dans l'Etat du *Massachusetts, Etats-Unis*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 4 mars, 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Ferguson (Welland)*,—la pétition de *Richard Railton* et autres de *Smithville* et des environs; et la pétition du révérend *Charles Augustus Ingles* et autres de *Niagara Falls, Sud*.

Par M. *Wood (Brockville)*,—la pétition de *W. L. Christie* et autres, de *Brockville*, et des environs.

Par M. *Benson*,—la pétition du révérend *Andrew A. Smith* et autres, de *Spencer-ville, Ontario*.

Par M. *Kirk*,—la pétition de *Henry Archibald* et autres, de *East River, Ste. Marie*, et autres endroits, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Tupper (Pictou)*,—la pétition du révérend *W. Stuart* et autres, de *Greenhill*; et la pétition du révérend *E. A. McCurdy* et autres de *New Glasgow*, comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Beaty*,—la pétition du révérend *Robert Wallace* et autres, de l'Eglise Presbytérienne-ouest, avenue *Denison, Toronto*.

Par M. *Hesson*,—la pétition du révérend *George Richardson* et autres, de *Stratford, Ontario*.

Par M. *Moffat*,—la pétition de *Alexander Russell* et autres, de *Dalhousie, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Taylor*,—la pétition du révérend *John Gallagher* et autres, de *Pittsburgh, Ontario*.

Par M. *Wilson*,—la pétition de *Charles Mammery* et autres, de *St. Thomas, Ontario*.

Par M. *Fleming*,—la pétition de *James Lyons* et autres; et la pétition de *John McClure* et autres, de *Chinquacousy* et autres endroits.

Par M. *Lister*,—la pétition de *J. W. Smith* et autres, de *Wyoming*, comté de *Lambton, Ontario*.

Par M. *Small*,—la pétition du révérend *Samuel J. Boddy*, recteur et autres, membres de l'Eglise *St. Pierre, Toronto*.

Par M. *Trow*,—la pétition du Conseil Municipal du comté de *Perth, Ontario*.

Par M. *White (Renfrew)*,—la pétition de *James Munro* et autres, de *Beachburg et Westmeath*; et la pétition du révérend *M. Blakeby* et autres, *Renfrew-Nord, Ontario*.

Par M. *Mitchell*,—la pétition du révérend *John McCarter* et autres, de *South-Esk*, comté de *Northumberland, Nouveau-Brunswick*.

M. *Scriver*, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill concernant l'Union de certaines Eglises Méthodistes y mentionnées;—et

Bill à l'effet de modifier l'Acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan* et pour d'autres fins s'y rattachant.

Votre comité recommande aussi que les honoraires payés sur les bills ci-dessus soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, vu que ces bills ne sont pas assujétis aux honoraires et frais payables en vertu de l'article 53 du règlement.

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bilis suivants, et est convenu de les rapporter comme suit :

Bill à l'effet de constituer la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de l'Atlantique.

Bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la Nouvelle-Ecosse.

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les animaux.

Bill à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du *Canada* ;—et

Bill pour autoriser la Compagnie d'Assurance contre le feu "la Souveraine" à renoncer à sa charte, et à pourvoir à la liquidation de ses affaires,—avec des amendements.

Et le bill à l'effet d'étendre au *Canada* les pouvoirs de la corporation appelée "*De Nederlandsch Americansche Land Maalschappij*" (La Compagnie des Terres des Pays-Bas et d'Amérique) sans amendement.

En ce qui concerne le bill pour autoriser la Compagnie d'Assurance contre le feu "La Souveraine" à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires, votre comité en a modifié le préambule pour le faire concorder avec les clauses du dit bill.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Woodworth*,

Ordonné, que les honoraires payés sur le bill concernant l'Union de certaines Eglises Méthodistes y mentionnées, soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*, qu'il lui soit permis de présenter un bill concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, 1878, 41 *Vic.*, chap. 5.

M. *Blake* propose comme amendement, secondé par M. *Vail*, que les mots "et pour diminuer l'efficacité du dit acte d'indépendance du Parlement," soient ajoutés à la fin de la dite motion ;

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen</i> ,	<i>Cook</i> ,	<i>Landerkin</i> ,	<i>Robertson (Shelburne)</i> ,
<i>Allison (Lennox)</i> ,	<i>Davies</i> ,	<i>Lister</i> ,	<i>Scrivner</i> ,
<i>Auger</i> ,	<i>Fairbank</i> ,	<i>Livingstone</i> ,	<i>Somerville (Brant)</i> ,
<i>Béchar</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Somerville (Bruce)</i> ,
<i>Blake</i> .	<i>Forbes</i> ,	<i>McCraney</i> ,	<i>Springer</i> ,
<i>Bourassa</i> ,	<i>Gillmor</i> ,	<i>McIntyre</i> ,	<i>Sutherland (Oxford)</i> ,
<i>Burpee (Sunbury)</i> ,	<i>Gunn</i> ,	<i>McIsaac</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Cameron (Huron)</i> ,	<i>Harley</i> ,	<i>McMullen</i> ,	<i>Trou</i> ,
<i>Cameron (Middlesex)</i> ,	<i>Holton</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Vail</i> ,
<i>Campbell (Renfrew)</i> ,	<i>Innes</i> ,	<i>Mulock</i> ,	<i>Watson</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Paterson (Brant)</i> ,	<i>Weldon</i> ,
<i>Casgrain</i> ,	<i>Jackson</i> ,	<i>Platt</i> ,	<i>Wilson</i> , et
<i>Charlton</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Ray</i> ,	<i>Yeo</i> .—55.
<i>Cockburn</i> ,	<i>Kirk</i> ,	<i>Rinfret</i> ,	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott</i> ,	<i>Curran</i> ,	<i>Hickey</i> ,	<i>Pope</i> ,
<i>Amoyot</i> ,	<i>Cuthbert</i> ,	<i>Homer</i> ,	<i>Riopel</i> .

Bain (Soulanges),	Daly,	Hurteau,	Robertson (Hastings).
Baker (Victoria),	Daoust,	Kaulbach,	Royal,
Barnard,	Dawson,	Kilvert,	Rykert,
Beaty,	Desaulniers,	Kinney,	Scott,
Benoit,	Dickinson,	Kranz,	Shakespeare,
Benson,	Dodd,	Landry (Kent),	Small,
Bergin,	Dundas,	Landry (Montmagny),	Smyth,
Billy,	Dupont,	Langevin,	Sproule,
Blondeau,	Farrow,	Macdonald (Sir John)	Stairs,
Bolduc,	Ferguson (Welland),	McDonald (C. Breton),	Taylor,
Bossé,	Fortin,	Mackintosh,	Temple,
Bowell,	Foster,	Macmaster,	Tilley,
Brecken,	Gagné,	Macmillan (Middle'x),	Tupper (Pictou),
Bryson,	Gigault,	McCallum,	Tyrwhitt,
Burns,	Girouard,	McDougald,	Valin,
Cameron (Inverness),	Gordon,	McLelan,	Wallace (York),
Cameron (Victoria),	Grandbois,	McNeill,	White (Cardwell),
Carling,	Guilbault,	Massue,	White (Renfrew),
Caron,	Guillet,	Méthot,	Wigle,
Chapleau,	Hackett,	Moffat,	Wood (Brockville),
Cochrane,	Hall,	Orton,	Wood (Westmoreland)
Costigan,	Hay,	Paint,	Woodworth, et
Coughlin,	Hesson,	Pinsonneault,	Wright—101.
Coursol,			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la Chambre se divise comme dans la division précédente *renversée*.

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Sir *John A. Macdonald* présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,— lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour copie de tous mémoires, pétitions et correspondance quelconque, non compris dans l'ordre de la dernière session, demandant un drawback sur les sucres raffinés en *Canada* et exportés en pays étrangers; les noms des personnes qui en ont fait la demande, un état du drawback proposé et toute réponse du gouvernement à ce sujet. Aussi, copie de tous règlements faits au sujet de tel drawback. (*Documents de la session, No. 48c.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant copie,—

1. de la commission nommant Son Excellence le gouverneur-général du *Canada*;
2. du serment ou des serments requis par la loi, et laquelle, et prêtés avant d'entrer dans l'exercice de sa charge;
3. de telles instructions accompagnant la commission de Son Excellence qui peuvent, aux termes des règles et règlements du bureau colonial, être communiquées à cette Chambre. (*Documents de la session, No. 77a.*)

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir, *Leonard Tilley*, que pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement aient la priorité, le jeudi, après les affaires de routine;

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Un bill à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées de Sauvages du *Canada*, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux, est, en conformité de l'ordre; lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill autorisant une nouvelle avance à la province du *Manitoba* pour aider les écoles publiques, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage du juge de la Cour de comté de *Caribou*, dans la province de la *Colombie-Britannique*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens);

Et la motion étant de nouveau proposée; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la motion étant mise aux voix;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité des Voies et Moyens; et après avoir ainsi siégé pendant quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Desjardins* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Rés: lu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants, sans amendements :

Bill intitulé : "Acte conférant certains pouvoirs à la Compagnie de Câble la Commerciale."

Bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la *Saskatchewan-Sud*."

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 5 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Hickey*,—la pétition du révérend *C. D. Boyne*, B. A., et autres; la pétition de *Edward Marshall*, senior, et autres, de *Morrisburg*; la pétition du révérend *T. A. Nelson* et autres, de *Dunbar*; et la pétition de *Thomas Black* et autres, de *Colquhoun*, Ontario.

Par M. Haggart,—la pétition de *Henry McDonald*, senior, et autres; la pétition de *John Sinclair* et autres, de *Balderson*; et la pétition de *Duncan McLaren* et autres, de *Drummond, Ontario*.

Par M. Cameron (*Huron*),—la pétition du révérend *Alexander Stewart* et autres, de la ville de *Clinton* et des environs; et la pétition du révérend *G. A. Ball* et autres, de *Lynnhurst* et des environs.

Par M. Cameron (*Middlesex*),—la pétition de la corporation du village de *Newbury*; et la pétition de *W. S. Calvert* et autres, de *Metcalfe, Ontario*.

Par M. Sriver,—la pétition de *William Johnston* et autres, de *Gore, Hinchinbrook*; et la pétition du révérend *William A. Johnston* et autres, de *Rockburn, Québec*.

Par M. Macmaster,—la pétition de l'Association Canadienne pour l'amendement des lois sur les terres.

Par M. Dawson,—la pétition de *Thomas Marshall* et autres, du township de *Carnarvon, Ile Manitouline, district d'Algoma*.

Par M. O'Brien.—la pétition *J. R. Coffee* et autres, de la municipalité de *Nottawasaga*, comté de *Simcoe*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues:

De *W. R. Parker* et autres; du révérend *John Rae Battisby* et autres, de *Chatham*; de *William McDonagh* et autres, de *Sarnia*; du révérend *Samuel Houston*, M.A., et autres, de la dite de *Kingston*; du révérend *John E. Lanceley* et autres, de *Burlington*; du révérend *D. L. Brethour* et autres, de *Milton*; de *Samuel P. Rose* et autres, de *Orillia*; de *James Harris* et autres, de *Kirkton*; de *A. A. Scott* et autres, de *Carleton Place* et des environs; de *James R. Hawarth* et autres, de *Waterloo*; de *John C. Stevenson* et autres, de *Clifford*; de *William Johnston* et autres, de *Pendleton*; de *T. M. Robertson* et autres; et de *A. M. Bayne* et autres, de *Nepean*, comté de *Carleton*, tous d'*Ontario*; du révérend *J. E. Bill*, D.D., et autres, de *St Martins*; de *Charles Stratton* et autres, de *Kincardine*, comté de *Victoria*, tous du *Nouveau-Brunswick*; de *Robert Chisholm* et autres, de *Garden of Eden*; du révérend *Duncan B. Blair* et autres, de *Barney's River*; et de *Alexander Ross* et autres, de *Blue Mountain*, comté de *Pictou*, tous de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Du conseil municipal du village de *Brighton*; et de la corporation de la ville de *Trenton, Ontario*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De *N. G. Foster* et autres, du comté de *Brome, Québec*; demandant la passation d'une loi prohibant la vente des liqueurs.

De l'Union des Cigariers de *Toronto*, No. 27; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'Union des Cigariers de *Toronto*, No. 27, et de *Robert Macfurlane* et autres, de la cité de *Brantford, Ontario*; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres, soit prohibée.

M. Casgrain propose, secondé par M. Charlton, que le quorum du comité spécial auquel a été délégué le bill modifiant l'Acte intitulé: "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics," soit réduit à trois membres; et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*, Ordonné que M. Cameron (*Victoria*), soit dispensé de siéger dans le comité spécial sur le bill modifiant l'acte intitulé: "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics."

Ordonné, que M. Macmaster soit ajouté au dit comité.

Ordonné, que M. *Charlton* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'empêcher les excursions le dimanche.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Béchar*d ait la permission de présenter un bill à l'effet d'amender l'acte 38 *Victoria*, chapitre 88, concernant la propriété littéraire et artistique.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *Costigan* ait la permission de présenter un bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, copie d'une dépêche en date du 1er novembre 1883, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur des territoires du *Nord-Ouest*, avec copies des ordonnances passées à une session législative du conseil des territoires du *Nord-Ouest*, et transmises en conformité de la clause 2 de l' "Acte des territoires du *Nord-Ouest*, 1880," pour être soumises à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil. (*Documents de la session, No. 90.*)

M. l'Orateur donne communication à la Chambre de la lettre suivante :—

Ottawa, 5 mars 1884.

MONSIEUR,—Son Excellence le Gouverneur Général ayant nommé le juge en chef, sir *William Ritchie*, son député pour donner la sanction royale au bill concernant le chemin de fer du Pacifique canadien, j'ai l'honneur de vous informer que le Député-Gouverneur se rendra pour cet objet à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, à 5.30 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

MELGUND,
Secrétaire du Gouverneur Général.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier " l'Acte concernant le chemin de fer Canadien du *Pacifique*," et à d'autres fins," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale du *Manitoba*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

M. *Foster* propose, secondé par M. *Fisher*,—Que l'objet d'un bon gouvernement est de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant et protégeant soigneusement tout ce qui est de nature à rendre service au public, et en supprimant avec soin et en ne donnant aucun encouragement à tout ce qui peut nuire aux intérêts publics.

Que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, cause beaucoup de tort à la population canadienne dans sa moralité, dans ses relations sociales et dans ses industries.

Qu'en dépit de toute législation antérieure, les maux causés par l'intempérance sont si considérables, si étendus et d'un effet si désastreux qu'ils constituent un péril pour la société et une menace pour la nation.

Que pour les raisons ci-dessus énoncées, cette Chambre est d'opinion que le remède véritable et le plus effectif à apporter à ces maux, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage.

Et un débat s'ensuivant;—

Un message est apporté par *René E. Kimber*, écuyer, gentilhomme, huissier de la Verge Noire;

M. l'Orateur,

Sir *William Johnstone Ritchie*, Député-Gouverneur, désire la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur se rend, avec la Chambre, à la salle des séances du Sénat.

Et étant de retour;

M. l'Orateur fait rapport que conformément aux ordres du député-gouverneur, la Chambre s'est rendue auprès du député-gouverneur dans la salle des séances du Sénat où il a plu au député-gouverneur de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale au bill suivant:

"Acte à l'effet de modifier "l'Acte concernant le chemin de fer Canadien du *Pacifique*," et à d'autres fins."

La Chambre reprend alors le débat sur la motion,—Que l'objet d'un bon gouvernement est de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant et protégeant soigneusement tout ce qui est de nature à rendre service au public, et en supprimant avec soin et en ne donnant aucun encouragement à tout ce qui peut nuire aux intérêts publics.

Que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, cause beaucoup tort à la population canadienne dans sa moralité, dans ses relations sociales et dans ses industries.

Qu'en dépit de toute législation antérieure, les maux causés par l'intempérance sont si considérables, si étendus et d'un effet si désastreux qu'ils constituent un péril pour la société et une menace pour la nation.

Que pour les raisons ci-dessus énoncées, cette Chambre est d'opinion que le remède véritable et le plus effectif à apporter à ces maux, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Tunnel de la rivière *Sainte-Claire*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois. Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la Frontière de *Sainte-Claire*."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill concernant l'Union de certaines Eglises Méthodistes y mentionnées; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Holton* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier l'acte pour incorporer le Synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brecken* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'*Atlantique*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Macmillan* (*Middlesex*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime l'*Atlantique* (à responsabilité limitée)."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 mai 1883, pour copie des pétitions, lettres et autre correspondance échangées entre le gouvernement et aucuns particuliers touchant l'établissement de stations de signaux aux phares du *Cap Nord* et de la *Pointe Est*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*, et la construction de deux courtes lignes de télégraphe, pour relier ces points aux réseaux télégraphiques de l'*Ile du Prince-Edouard* et du *Canada*, en vue de diminuer les dangers de la navigation dans le *Saint-Laurent*. (*Documents de la session, No. 91.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier 1884, demandant un relevé, pour chaque année écoulée depuis le changement de système, des dépenses de chauffage des édifices publics (y compris les gages ainsi que le combustible) payées actuellement à même la somme ronde votée à cette fin; tel relevé devant indiquer le chiffre des dépenses sous les mêmes sous-titres que ceux sous lesquels elles étaient inscrites ci-devant dans les comptes publics avant le changement du système. (*Documents de la session, No. 92.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 24 janvier 1884, pour un état donnant le nom de chaque cité, ville et village de la Puissance du *Canada* dans lesquels ont été construits, depuis le 1er janvier 1874, des édifices publics tels que bureaux de poste ou de douanes ou les deux; aussi, le nom de chaque cité et ville de la Puissance du *Canada* dans lesquelles tels édifices sont en voie de construction, ainsi que le coût et l'évaluation du coût de chacun, avec un état donnant le chiffre de la population dans

toute telle cité, ville ou village; aussi, un état donnant le revenu provenant des bureaux publics dans toute telle cité, ville ou village. (*Documents de la session, No. 93.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour copie de tous relevés relatifs à la perception et à la dépense des recettes du havre de *Port-Stanley*, indiquant en détail les péages perçus sur tous les articles et dans quelles localités, et pour quels travaux des dépenses ont été faites par la Compagnie du Chemin de fer Grand Occidental aux termes de l'affermage de ce havre; aussi, copie de tous rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la condition de ce havre et la manière dont la compagnie a rempli ses obligations aux termes de son bail, depuis la date du dernier rapport. (*Documents de la session, No. 94.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour copie des rapports des architectes se rattachant au choix d'un site pour les bureaux de douane et de poste d'*Amherstburg*. (*Documents de la session, No. 93a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 4 février 1884, pour copie de toute correspondance et de tous rapports d'ingénieurs, pendant les deux dernières années, concernant le brise-lames d'*Ingonish*. (*Documents de la session, No. 96.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un relevé du montant d'argent dépensé pour l'édifice public à *Antigonish* depuis le 1er novembre 1881, jusqu'au 15 janvier courant, donnant les noms de toutes personnes auxquelles a été payée aucune partie quelconque des deniers dépensés et le montant payé à chacune, et à quel titre; aussi, copie de toute correspondance échangée entre les dites dates au sujet du dit édifice. (*Documents de la session, No. 95.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier 1884, pour un état donnant le nom de la personne ou des personnes qui ont offert de vendre au gouvernement des terrains à *Amherstburg* pour des bureaux de douane ou de poste, l'étendue de terrain offerte et le prix demandé par chacune; le nom ou les noms de la personne ou des personnes de qui le gouvernement a obtenu l'étendue de terrain acheté, et le prix payé. (*Documents de la session, No. 93b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 4 février 1884, pour copie de toutes soumissions, rapports et correspondance concernant la construction des bureaux de poste et de douane à *Saint-Thomas*; donnant le montant dépensé jusqu'à date; aussi, les noms de toutes les personnes auxquelles une partie de ces deniers a été payée, le montant payé à chacune, et à quel titre. (*Documents de la session, No. 93c.*)

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février, 1884, demandant copie de toute correspondance entre les gouvernements du *Canada* et Impérial touchant le maintien de la station navale d'*Esquimalt* à frais communs, et la présence continue d'un vaisseau de Sa Majesté au moins, dans les eaux de la *Colombie Anglaise*. (*Documents de la session, No. 97.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février, 1884, demandant copie,—

1. des commissions nommant les divers lieutenants-gouverneurs de la province de *Québec*, savoir: *Sir Narcisse Fortunat Belleau*, *Réné Edouard Caron*, *Luc Letellier de St-Just* et Son Honneur *Théodore Robitaille*;

2. du serment ou des serments requis par la loi, et laquelle, et prêtés par eux avant de prendre possession de leur charge, respectivement;

3. de telles instructions qui ont pu leur être communiquées respectivement de temps à autre. (*Documents de la session, No. 77b.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la *Nouvelle-Ecosse*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Macmillan (Middlesex)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport, sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime de la *Nouvelle-Ecosse* (à responsabilité limitée.)
Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les animaux, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Brecken* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Kranz* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois;

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre le feu "*La Souveraine*," à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Casgrain* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'étendre au *Canada* les pouvoirs de la corporation appelée "*De Nederlandsch-Amerikaansche Land Maatschappij*"—(La Compagnie des Terres des *Pays Bas* et d'*Amérique*); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Trow* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte pour faire droit à *John Graham*," étant lu;

Et la motion étant mise aux voix,—Que le bill soit maintenant lu la seconde fois; la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

Abbott,

Allen,

Allison (Hants),

Dundas,

Fairbank,

Farrow,

Lister,

Livingstone,

Macdonald (Sir John),

Scriver,

Shakespeare,

Small,

<i>Armstrong,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Hall,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Hickey,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Homer,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Innes,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Chariton,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>King,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cook,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Wood (Westm'd), et</i>
<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Scott,</i>	<i>Woodworth.—85.</i>
<i>Dodd,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McIsaac,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Méthot,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Valin,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Yeo.—65.</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>			

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et déferé au comité des Bills Privés, ainsi que la preuve faite, et les documents sur lesquels le dit bill est basé.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature, tel qu'amendé en comité général, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

M. *Charlton* propose, secondé par M. *Foster*, que le bill soit maintenant renvoyé à un comité général de la Chambre avec pouvoir d'insérer ce qui suit comme première clause de ce bill :—“ Tout homme qui, sous promesse de mariage, séduira une personne, du sexe non mariée et de mœurs chastes jusque-là, et qui n'aura pas plus de 21 ans, et aura un commerce illicite avec elle, sera coupable de délit et punissable tel

que ci-dessous prescrit ;" et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Foster,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Holton,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Yeo.—79.</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Moffat,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Wood (West'land), et</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Woodworth.—70.</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gulbault,</i>		

Ainsi la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Scriver fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération du bill.

Et la question étant proposée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Foster* propose comme amendement, secondé par M. *Davies*, que tous les mots après “maintenant” jusqu’à la fin de la question soient retranchés et qu’ils soient remplacés par les suivants : “renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir d’insérer ce qui suit, comme seconde clause du dit bill :—‘Tout homme “qui, au moyen d’un mariage feint ou prétendu, a des rapports sexuels avec une “femme de mœurs chastes jusqu’alors, sera coupable de délit et punissable tel que ci- “dessous prescrit ;’ aussi d’insérer ce qui suit comme clause quatre du bill au lieu “de la clause trois du bill tel que d’abord présenté,—‘Pourvu que le témoignage de “la personne du sexe à l’égard de laquelle l’on prétendra que le délit a été commis “soit corroboré,—relativement au délit mentionné dans la première clause du présent “acte, tant à l’égard de la promesse de mariage que de la séduction ; et relativement “au délit mentionné dans la seconde clause du présent acte, tant à l’égard du mariage “feint ou prétendu qu’à l’égard des rapports sexuels ; et relativement au délit men- “tionné dans la troisième clause du présent acte, à l’égard du fait qu’elle aura été “ainsi attirée ou entraînée,—par quelque autre preuve essentielle ;’” et de prescrire que les clauses quatre, cinq, six, sept et huit, dans le bill tel que présenté en premier lieu, soient numérotées cinq, six, sept, huit et neuf, respectivement ;

Et un débat s’ensuyvant ;

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que le débat soit ajourné ; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Royal,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Duport,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmillan (Middle's),</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Guilbault</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wood (Westland), et</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Woodworth.—69.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cook,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>

<i>Armstrong,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Foster,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon, et</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson.—63.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Ray,</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ives* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération du bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 6 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. *Robertson (Shelburne)*,—la pétition de *Smith N. Swain* et autres, du port *La Tour*, comté de *Shelburne, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Cochrane*,—la pétition du conseil municipal du township de *Murray*, comté de *Northumberland, Ontario*.

Par M. *Somerville (Bruce)*,—la pétition de *J. L. Murray* et autres, de *Kincardine* et des environs, *Ontario*.

Par M. *Wheler*,—la pétition du conseil municipal du comté d'*Ontario*.

Par M. *Springer*,—la pétition du révérend *J. J. Evans* et autres, du township de *Barton, Ontario*.

Par M. *Casey*,—la pétition de *James Fisher* et autres, de *Dumfries, Ontario*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *William Bell* et autres, de *Rodger-ville* et des environs; et la pétition de *James Connor* et autres, de *Chiselhurst* et des environs.

Par M. *Landry (Kent)*,—la pétition de *W. McNairn* et autres, de *Mill Creek*, comté de *Kent, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Farrow*,—la pétition de *Joseph Dunbar* et autres, de *Belgrane* et des environs; et la pétition du révérend *John Hough* et autres, de *Howick* et des environs.

Par M. *Wood (Westmoreland)*,—la pétition de *Benjamin Chappel* et autres, de *Shediac*, comté de *Westmoreland, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Campbell (Renfrew)*, la pétition de *John Forrest* et autres, de *Burnstown* et des environs; et la pétition de *J. B. Stewart* et autres, de *Castleford* et des environs.

Par M. *Dundas*,—la pétition de *T. Sadler* et autres; la pétition de *D. Burrows* et autres; et la pétition de *John McLellan* et autres, tous de *Lindsay, Ontario*.

Par M. *Bryson*,—la pétition de *Angus McLellan* et autres, de *Mansfield*; la pétition de *Duncan Carmichael* et autres, de *Bryson*; et la pétition de *John Campbell* et autres, de *Litchfield, Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Richard Railton* et autres, de *Smithville* et des environs, comté de *Lincoln*; du révérend *Charles Augustus Ingles* et autres, de *Niagara Falls*, sud; de *W. L. Christie* et autres, de *Brockville* et des environs; du révérend *Andrew A. Smith* et autres, de *Spencerville*; du révérend *Robert Wallace* et autres, membres de l'Eglise Presbytérienne de l'Ouest, avenue *Denison, Toronto*; du révérend *George Richardson* et autres, de *Stratford*; du révérend *John Gallagher* et autres, de *Pittsburgh*; de *Charles Mammery* et autres, de *Saint-Thomas*; de *James Lyons* et autres, et de *John McOlure* et autres, de *Chinguaousy* et autres endroits; de *J. W. Smith* et autres, de *Wyoming*, comté de *Lambton*; du révérend *Samuel J. Boddy*, recteur, et autres, membres de l'Eglise *Saint-Pierre, Toronto*; de *James Munro* et autres, de *Beachburg* et *Westmeath*; du révérend *M. Blakely* et autres, de *Renfrew-Nord*, tous de la province d'*Ontario*; de *Henry Archibald* et autres, de la *Rivière-Est, Sainte-Marie* et autres endroits; du révérend *W. Stuart* et autres, de *Greenhill*; du révérend *E. A. McCurdy* et autres, de *New-Glasgow*, comté de *Pictou*, tous de la *Nouvelle-Ecosse*; de *Alexander Russell* et autres, de *Dalhousie*; et du révérend *John McCarter* et autres, de *South-Esk*, comté de *Northumberland*, tous du *Nouveau-Brunswick*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Du conseil municipal du comté de *Perth, Ontario*; demandant la passation d'un acte pourvoyant aux règlements des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des modifications, savoir :—

Bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin fer du lac *Nipissingue* et de la baie de *Jamés*.

Bill à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et pour d'autres fins;—et

Bill à l'effet d'autoriser les porteurs de bons de la compagnie du chemin de fer *Saint-Laurent* et *Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie et pour autres fins.

M. *Casgrain*, du comité spécial sur le bill modifiant l'acte intitulé " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics," fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Sur motion de M. Williams, secondé par M. White (*Renfrew*),

Ordonné, que l'honoraire payé sur le bill à l'effet de modifier l'acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant, soit remboursé, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février 1884, pour copie de tous papiers, communications et correspondance avec le gouvernement ou aucun des départements au sujet de la construction d'un brise-lames à la *Pointe Escuminac*, dans la baie de *Miramichi, N.-B.* Aussi, copie de tous rapports, explorations et plans faits par aucun officier du gouvernement à ce sujet. (*Documents de la session, No. 96a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour copie des rapports d'exploration faites en vue d'exécuter des travaux de dragage à *Jemseg*, comté de *Queen, N.-B.*, et de toute correspondance s'y rapportant. Aussi, les noms des personnes qui ont fait ces explorations et le montant payé à chacune. (*Documents de la session, No. 99.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant copie d'un ordre en conseil passé en septembre dernier pour le paiement de \$130,000 au gouvernement de la *Colombie-Anglaise* afin de le rembourser des frais du bassin de radoub d'*Esquimalt*. (*Documents de la session, No. 98.*)

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 février 1883, demandant copie de l'ordre en conseil réservant des terres à être octroyées à la compagnie agricole de la vallée de la *Qu'Appelle* et contenant les conditions de tel octroi. Aussi, copie de toute correspondance échangée avec la dite compagnie touchant l'accomplissement des conditions stipulées dans le dit ordre et au transfert des colons établis sur les dites terres. Aussi, un état de tous paiements faits par la dite compagnie et des travaux exécutés par elle conformément aux prescriptions du dit ordre; aussi, copie de tous ordres émis par le département des terres fédérales à *Ottawa* ou par le bureau des terres fédérales à *Winnipeg* ou ailleurs, au sujet du transfert de tels colons; aussi, copie de toute correspondance, pétition ou états transmis par eux, et de tous rapports faits par aucun officier du dit gouvernement, se rapportant à la compagnie ou à ses terres; un état faisant connaître la date de tel octroi et quand la dite compagnie en a pris possession. (*Documents de la session, No. 25e.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Voies et Moyens.
Et la Chambre ayant continué jusqu'à minuit;

Vendredi, 7 mars 1884.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Desjardins fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt-cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 7 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Montplaisir*,—la pétition de Sa Grandeur l'évêque catholique romain des *Trois-Rivières*, et autres; la pétition du révérend *R. A. Noiseux* et autres, de la paroisse de *Sainte-Geneviève de Batiscan*; la pétition du révérend *L. E. A. Dupuis*, curé, et autres, de la paroisse de *Notre Dame du Mont Carmel*; la pétition du révérend *M. Proulx* et autres, de la paroisse de *Saint-Tite*; la pétition du révérend *Pierre H. Marchand*, curé, et autres, de la paroisse de *Saint-Narcisse*; la pétition du révérend *J. O. Prince*, curé, et autres, de la paroisse de *Saint-Maurice*; et la pétition du révérend *J. B. Chrétien*, curé, et autres, de la paroisse de *Sainte-Flore*.

Par M. *Wilson*,—la pétition de *John Gaskin* et autres, du comté d'*Elgin*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition du conseil municipal du village de *Glencoe*, comté de *Middlesex*.

Par M. *Tupper (Pictou)*,—la pétition de *George Munro* et autres, de *Scotsburn* et des environs, comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McInnes*,—la pétition du révérend *Alexander Mackay, D.D.*, et autres, du township de *Puslinch, Ontario*.

Par M. *Weldon*,—la pétition de l'alliance évangélique du *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Holton*,—la pétition de *Charles Tait* et autres, et la pétition de *J. A. T. McBain* et autres, de *Georgetown*, nord et sud, et des environs, comté de *Chateauguay*.

Par M. *Paterson (Brant)*,—la pétition de *Walter Phelps* et autres, de *Mount Pleasant*; et la pétition du révérend *Manly Benson* et autres, de *Brantford, Ontario*.

Par M. *Bain (Wentworth)*,—la pétition de *James Newlands* et autres; et la pétition de *William Mond* et autres, de *Hamilton, Ontario*.

Par M. *Landerkin*,—la pétition de *Walter Laidlaw* et autres, agriculteurs.

Par M. *Bowell*,—la pétition de *Robert Walker* et autres; et la pétition de *John Totton* et autres, de *Sterling* et *Rawdon, Ontario*.

Par M. *O'Brien*,—la pétition de *Henry Knox* et autres, de *Ashdown* et *Rosseau*; la pétition de *Angus McMillan* et autres, de *Christie*; et la pétition de *Edward Shaw* et autres, de *Humphrey*, district de *Muskoka*.

Par M. *Sutherland (Oxford)*,—la pétition du révérend *W. T. McMullen* et autres, de *Woodstock, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend *C. D. Bayne, B.A.*, et autres; de *Edward Marshall, senior*, et autres, de *Morrisburg*; du révérend *T. A. Nelson* et autres, de *Dunbar*; de *Thomas Black* et autres, de *Colquhoun*; de *Henry McDonald, senior*, et autres, de *Drummond*; de *John Sinclair* et autres, de *Balderson*; du révérend *Alexander Stewart* et autres, de la ville de *Clinton* et des environs; du révérend *G. A. Ball* et autres, de *Lyndhurst* et des environs; de *W. S. Calvert* et autres, de *Metcalf*, tous d'*Ontario*; de *William Johnston* et autres, du *Gore* de *Hinchinbrook*; et du révérend *William A. Johnston* et autres, de *Rockburn*, tous de *Québec*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assure une meilleure observance du dimanche.

De la corporation du village de *Newburg*; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De l'Association Canadienne pour l'amendement des lois sur les terres; demandant la passation d'un acte simplifiant les lois sur le transfert de biens-fonds dans les territoires du Nord-Ouest, et pour autres fins.

De *Thomas Marshall* et autres, du township de *Carnarvon*, île *Manitouline*, district d'*Algoma*; demandant de l'aide pour construire et achever des chemins dans le dit township.

De *J. R. Coffee* et autres, de la municipalité de *Nottawasaga*, comté de *Simcoe*; demandant la passation d'un acte établissant le système du pesage en ce qui concerne les produits agricoles.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre, le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants et a résolu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill à l'effet de constituer la Compagnie du Chemin de *Vaudreuil à Prescott*.

Bill autorisant la Compagnie de Houille et de Navigation du *Nord-Ouest*, (à responsabilité limitée,) à construire et exploiter un chemin de fer à partir de *Medicine Hat*;—et

Bill à l'effet d'incorporer la Cie du Chemin de fer de Houille d'*Alberta*.

M. White (Cardwell), du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre,—Etat du montant total versé à la caisse de retraite, pendant son terme de service, par chacun de ceux qui ont été mis à la retraite durant l'année expirée le 31 décembre 1883. (No 19c.) (*Dans les documents de la session seulement*).

Réponse à Ordre,—Etat des sommes payées par le gouvernement du Canada en accompte ou en paiement total des subventions votées aux différentes compagnies de chemins de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46 Victoria (1883). (No 21a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc, non encore produits, concernant l'octroi ou le paiement de subventions aux chemins de fer; et relevés de tous tels paiements jusqu'à date. (No 21b.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute convention intervenue entre le gouvernement et les entrepreneurs de la section B du chemin de fer du *Pacifique*, canadien au sujet du transfert à ces derniers du contrat pour la dite section B, et copie de tous ordres en conseil mettant à effet telle convention; etc., etc. (No 31q.) (*Dans les documents de la session seulement*).

Rapport du Bureau des Examineurs du Service Civil pour l'année expirée le 31 décembre, 1883. (No 33b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître toutes les demandes de drawbacks sur matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 30 juin 1883, et aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883; donnant le nom de la personne qui a fait la demande; etc., etc. (No 48a.) (*Pour distribution seulement*).

Réponse à Ordre,—Etat de toutes réclamations faites pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation, donnant le nom des personnes qui ont présenté une demande; etc., etc. (No 48b.) (*Pour distribution seulement*).

Réponse à Adresse (1883),—Correspondance, etc., relative à l'octroi de permis pour couper du bois sur les terres des sauvages, dans la province d'*Ontario*, depuis 1876, jusqu'à présent. (No 50.) (*Pour distribution seulement*).

Réponse à Adresse (1883),—Correspondance échangée entre les gouvernements d'*Ontario* et du *Canada* touchant la vente de l'île *La Cloche*, près de la baie *Georgienne* ou des îles aux *Canards*, et touchant les droits respectifs de ces gouvernements sur les îles situées dans ces parages. (No 52.) (*Sous forme condensée*).

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., touchant la nomination du présent Haut-Commissaire du *Canada* à *Londres*, l'accomplissement des fonctions de ministre des Chemins de fer pendant son séjour en *Angleterre* comme Haut-Commissaire, etc. (No 76.) (*Pour distribution seulement*).

Réponse à Ordre,—Correspondance, non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations quelconques se rattachant à la charge de Haut-Commissaire; aussi, relevés de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir A. T. Galt et le titulaire actuel, respectivement, etc., etc. (No 76a.) (Pour distribution seulement.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports du Haut-Commissaire non encore produits, concernant l'immigration au Canada. (No 76c.) (Pour distribution seulement.)

Réponse à Adresse,—Copie du serment ou des serments requis des gouverneurs-généraux du Canada et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge gubernatoriale; et de ceux requis des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec et que prêtent ceux-ci avant d'entrer dans l'exercice de leur charge. (No 77.) (Dans les documents de la session seulement.)

Réponse à Adresse,—Copie de la commission nommant Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada; du serment ou des serments requis par la loi, et des instructions accompagnant la commission; etc., etc. (No 77a.) (Dans les documents de la session seulement.)

Réponse à Adresse (1883),—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie Anglaise, au sujet de la construction du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo. (No 81.) (Pour distribution seulement.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes représentations faites par l'association des fabricants et le conseil des métiers et de toute correspondance échangée avec eux au sujet des dispositions du projet de loi concernant les fabriques. (No 86.) (Pour distribution seulement.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre,—Règlements ou ordres du département de l'Intérieur, concernant la vente ou administration des terrains agricoles, miniers, etc., etc. (No 25b.)

Réponse à Ordre (1883),—Représentations adressées au gouvernement au sujet de la simplification du système de transfert des terres au Nord-Ouest. (No 25c.)

Réponse à Ordre (1883),—Correspondance échangée entre le maire et le conseil de Winnipeg, et le gouvernement, au sujet de l'octroi ou de la location, à la cité de Winnipeg, du terrain du fort Osborne, pour servir de parc public. (No 25d.)

Correspondance ultérieure se rapportant à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, conformément aux termes de l'ordre de la Chambre, du 20 février, 1882. (No 31d.)

Réponse à Ordre pour une carte ou des cartes montrant le tracé du chemin de fer du Pacifique canadien dans ses parties approuvées et dans ses parties proposées, etc., etc. (No 31p.)

Réponse à Adresse,—Copie d'un mémoire à Son Excellence en Conseil signé par Frank Moberly et W. A. McCallum, au nom des habitants de Needing, demandant de l'aide au sujet de leurs boni à la Cie du chemin de fer de Prince-Arthur's-Landing et Kaminiistiquia. (No 31r.)

Réponse à Ordre (1883),—Etat faisant connaître tous les accidents arrivés sur les divers chemins de fer en Canada pendant les trois dernières années, entraînant soit pertes de vie, blessures, ou dommages matériels; etc., etc. (No 35.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes pétitions au ministre de l'Agriculture, demandant que l'on accorde des prix pour les meilleurs essais, etc., sur l'industrie agricole et les arts mécaniques; etc., etc. (No 36b.)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant la mission du ministre des Finances en Angleterre, en 1883, dans le but de prendre des arrangements pour l'émission d'un nouvel emprunt; etc., etc. (No 39a.)

Réponse à Ordre,—Copie des devis et du contrat passé par le gouvernement avec Jotham O'Brien pour la construction du steamer Princess Louise; etc., etc. (No 45a.)

Réponse à Ordre,—Mémoires, etc., demandant un drawback sur les sucres raffinés en Canada et exportés en pays étrangers; etc., etc. (No 48c.)

Réponse à Ordre,—Relevé de la quantité et de la valeur du blé et de la farine de blé (séparément) importés des Etats-Unis et entrés pour la consommation et du droit

perçu sur ces importations pendant les six mois expirant le 31 décembre 1883. (No 61b.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant la quantité de blé et de farine, de maïs et de farine de maïs, importée dans les diverses provinces de la Puissance du *Canada* et celle exportée des dites provinces pendant les cinq mois expirés le 30 novembre 1883; et aussi, pour le mois de décembre, 1883. (No 63.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous les règlements maintenant en vigueur, d'après les dispositions de l'Acte des Pêcheries défendant la pêche dans des eaux de la province d'*Ontario*. (No 66a.)

Réponse à Ordre,—Correspondance concernant la saisie de barils à huile de charbon à *Sandwich, Windsor et Walkerville*. (No 71a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., touchant la prime d'encouragement pour la fabrication du fer. (No 75.)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant l'arrestation, sur le territoire canadien, par un détachement de soldats des *Etats-Unis*, de *Henry Watson*, que l'on prétend avoir été ci-devant domicilié dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et de *Franklin Switzer*, que l'on prétend avoir été ci-devant domicilié à *Kingston*, et d'une personne surnommée *Elsworth*; etc., etc. (No 78.)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant la fermeture du bureau de l'agent des sauvages à *Toronto* et son transfert à *Ottawa*; etc. etc. (No 79.)

Réponse à Ordre (1883),—Etat indiquant les bornes et limites des divisions électorales du *Manitoba* telles que représentées dans cette Chambre, leur nombre, nom et population; etc., etc. (No 80.)

Réponse à Adresse,—Copie de la réclamation de *Eustache Doiron*, pilote, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier, et aussi, de la réclamation de *Moïse Leclerc*, huissier, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre dernier; etc., etc. (No 83.)

Réponse à Adresse,—Correspondance entre le gouvernement du *Canada* et les autorités impériales, ou avec le gouvernement du *Manitoba* ou des particuliers au sujet de la navigation de de la Baie d'*Hudson*. (No 84.)

Réponse à Ordre (1883),—Correspondance au sujet de la réclamation de *Roderick McLennan* concernant la section 31, township 21, rang 27 ouest, Territoires du *Nord-Ouest*. (No 85.)

Réponse (Sénat),—Mariages, baptêmes et sépultures dans certains districts. (No 87.)

Réponse à Ordre (1883),—Copie de l'annonce demandant des soumissions pour la démolition et la reconstruction de la salle d'exercices dans la cité de *St. Thomas Ont.*; etc., etc. (No 88.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement d'*Ottawa* et celui de la province de Québec au sujet de l'école de marine de Québec, et demandant que le gouvernement de la Puissance subventionne cette école. (No 89.)

Votre comité recommande aussi que le comité spécial chargé de considérer la question de la navigation de la Baie d'*Hudson* ait la permission d'imprimer la preuve, de temps à autre, pour l'information des membres du comité.

M. White (Cardwell), du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des "Débats" de cette Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le second rapport de comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité recommande que MM. *Bouchard* et *LaSalle* soient nommés, au taux de \$800, traducteurs additionnels du compte-rendu officiel des "Débats" de cette Chambre pour le travail de la présente session restant à faire, et qu'ils soient payés au *pro rata*.

Sur motion de *M. White (Cardwell)*, secondé par *M. White (Renfrew)*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement.

M. Cameron (Huron) propose, secondé par M. Casey, que, lundi prochain, cette Chambre se forme en comité général, pour prendre de nouveau en considération le bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles; et motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils la sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

Allen,	Casgrain,	Innes,	Paterson (Brant),
Allison (Hants),	Catudal,	Irvine,	Platt,
Allison (Lennox),	Charlton,	Jackson,	Ray,
Armstrong,	Cockburn,	King,	Robertson (Shelburne),
Bain (Wentworth),	Davies,	Kinney,	Springer,
Baker (Victoria),	De St. Georges,	Kirk,	Sutherland (Oxford),
Béchar, d,	Fairbank,	Landerkin,	Thompson,
Blake,	Fisher,	Laurier,	Trow,
Bourassa,	Fleming,	Lister,	Vail,
Brecken,	Forbes,	Mackenzie,	Watson,
Burnham,	Geoffrion,	Mackintosh,	Weldon,
Burpee (Sunbury),	Gillmar,	McCraney,	Wheler,
Cameron (Huron),	Gordon,	McIntyre,	Wilson,
Cameron (Middlesex),	Gunn,	McIsaac,	Woodworth, et
Cartwright,	Harley,	Mills,	Yeo.—63.
Casey,	Homer,	Mulock,	

CENTRE :

Messieurs

Abbott,	Cuthbert,	Kaulbach,	Royal,
Bain (Soulanges),	Daly,	Kranz,	Scott,
Beaty,	Daoust,	Landry (Kent),	Shakespeare,
Belleau,	Dawson,	Landry (Montmagny),	Small,
Benoit,	Desjardins,	Langevin,	Smyth,
Bergeron,	Dickinson,	Lesage,	Sproule,
Bergin,	Dodd,	Macdonald (Sir John),	Stairs,
Billy,	Dugas,	McDonald (C. Breton),	Tassé,
Blondeau,	Ferguson (L'ds&Gren)	Macmillan (Middle'x),	Taylor,
Bolduc,	Fortin,	McCallum,	Temple,
Bowell,	Foster,	McDougald,	Tilley,
Burns,	Gagné,	McLelan,	Tupper (Pictou),
Cameron (Inverness),	Gigault,	Méthot,	Tyrwhitt,
Cameron (Victoria),	Girouard,	Mitchell,	Wallace (Albert),
Carling,	Grandbois,	Moffat,	Wallace (York),
Caron,	Guilbault,	Orton,	White (Cardwell),
Chapleau,	Guillet,	Ouimet,	White (Hastings),
Colby,	Hackett,	Paint,	Wigle,
Costigan,	Haggart,	Patterson (Essex),	Williams,
Coughlin,	Hesson,	Pinsonneault,	Wood (Brockville), et
Coursol,	Hilliard,	Reid,	Wood (Westm'ld).—87
Curran,	Jamieson,	Robertson (Hastings),	

Ainsi la question est résolue négativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte modifiant l'acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan."

Bill intitulé: "Acte constituant en Corporation la compagnie d'Assurance Maritime de *Pictou* (à responsabilité limitée.)"

Bill intitulé: "Acte à l'effet de fusionner le Bureau de Commerce de la Cité de *Toronto* et l'Association de la Hall au Blé de *Toronto*."

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse^e à un ordre de la Chambre, du 11 février, 1884, pour copie de toute correspondance échangée entre aucun département ou membre du gouvernement et toute personne quelconque au sujet de la nomination de *James H. Jacques* et *Charles Kearney*, du comté de *Carleton, N.B.*, ou de l'un ou de l'autre, à des emplois dans le service du *Canada*; et aussi, copie de toute correspondance et enquête faites par le gouvernement au sujet de leurs emplois dans le service civil. (*Documents de la session, No. 47a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, pour copie de toute correspondance au sujet de *Daniel McCourt* destitué dernièrement de son emploi comme éclusier sur le canal de *Cornwall* et de tous papiers se rapportant en quelque manière à sa destitution, y compris copie de toutes lettres ou rapports du surintendant du canal, avec un état donnant la date de la nomination de M. *McCourt* et son âge à la date de sa destitution. (*Documents de la session, No. 101.*)

M. *Pope*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—un rapport sur les statistiques agricoles du *Manitoba*, et des Territoires du *Nord-Ouest*, pour l'année 1883. (*Documents de la session, No. 36c.*)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, étant lu;

Et la question étant proposée, Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer du *Lac Nipissingue* à la baie de *James*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Royal* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill autorisant les porteurs d'obligations de la Compagnie du Chemin de fer du *St. Laurent* à l'*Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie, et à d'autres fins; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Brecken* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale du *Manitoba*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens);

Et la motion étant mise aux voix;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront ajoutés à la listes des effets qui peuvent être admis en franchise lorsqu'importés en *Canada*, savoir :—

Toile à bluteau, non confectionnée.

Toile—Toile de jute, de pas moins de 58 pouces de largeur, lorsqu'elle est importée par les fabricants de prélaris, pour être employée dans leurs fabriques.

Chaude soudante ou rouge cerise.

Graisse et graillons.

Indigo en pâte et extrait.

Poutres, feuilles, plaques, cornières et courbes de fer ou d'acier, pour vaisseaux ou navires en fer ou mixtes.

Manganèse, oxide de.

Potasse minérale allemande.

Soude, sulfate de.

Acier pour scies et coupe-paille, ébauché, mais non autrement ouvré.

Et de biffer les items suivants, actuellement sur la dite liste d'articles admis en franchise, savoir :—

Colcotar, ou oxide de fer, sec.

Eclisses en acier, pour chemins de fer.

Et tous les items ou mots contraires aux dispositions précédentes ou incompatibles avec elles.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront soumis aux tarifs de droit et paieront les dits tarifs de droits placés en regard de chacun d'eux respectivement, à dater de la passation de cette résolution, savoir :—

- | | |
|---|-----------------|
| 1. Acide acétique, vingt-cinq centins par gallon impérial..... | 25 cts p. g. i. |
| 2. Capelines, chapeaux en paille d'Italie, non finis, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |
| 3. Cellulose, moulée et façonnée, pour manches de couteaux et fourchettes, non perforés, ni autrement ouvrés, dix pour cent <i>ad valorem</i> | 10 p. c. |
| 4. Tapis, paillasons et nattes de chanvre, vingt-cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 25 p. c. |
| 5. Jeannettes et coutils, lorsqu'importés par des corsetiers, pour être employés dans leurs fabriques, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |
| 6. Cotons imprimés ou teints, non spécifiés ailleurs, vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> | 27½ p. c. |
| 7. Coton, de 42 pouces de largeur et au-dessus, lorsqu'importé par des fabricants de toile cirées, pour être employé dans leurs fabriques, quinze pour cent <i>ad valorem</i> | 15 p. c. |
| 8. Chaîne de coton, No. 60 et plus fine, quinze pour cent <i>ad valorem</i> ... | 15 p. c. |

9. Faïence et poterie, décorée, imprimée ou spongieuse, et toute faïence et poterie non spécifiée ailleurs, trente pour cent <i>ad valorem</i>	30 p. c.
10. Manches de couteaux et fourchettes en caoutchouc vulcanisé, dix pour cent <i>ad valorem</i>	10 p. c.
11. Fer, fourchettes en fonte, sans manches, repassées à la meule ou autrement ouvrées, dix pour cent <i>ad valorem</i>	10 p. c.
12. Etiquettes, pour boîtes de fruits, légumes, viandes, poissons et confiseries, aussi, affiches, feuilles d'annonces et placards, un droit spécifique de dix centins par livre et vingt pour cent <i>ad valorem</i>	10 cts p. lb. et 20 p. c.
13. Epingles fabriquées avec toute espèce de fil métallique, trente pour cent <i>ad valorem</i>	30 p. c.
14. Poudres saponifères, un droit spécifique de trois centins par livre...	3 cts p. lb.
15. Acier en lingots, en barres, en feuilles, au-dessous de trois seizièmes de pouce d'épaisseur, en pièce ou ébauché, mais non autrement ouvré, et baguettes rondes en fil d'acier laminé en rouleaux non spécifiées ailleurs, trois piastres par tonne de 2,000 livres et dix pour cent <i>ad valorem</i>	\$3 p. ton. de 2,000 lbs. et 10 p. c.
16. Acier, baguettes rondes en fil d'acier, laminées, au-dessous d'un demi-pouce de diamètre, lorsqu'importées par des fabricants de fil métallique pour être employées dans leurs fabriques, cinq pour cent <i>ad valorem</i>	5 p. c.
17. Aiguilles d'acier, savoir ;—Aiguilles à cylindres, aiguilles à broder sur cadres portatifs, et aiguilles à crochets, trente pour cent <i>ad valorem</i>	30 p. c.

SUCRES, SIROPS ET MELASSES :—

18.	{	Sucre, lorsqu'importé directement, sans transbordement, du pays de sa provenance ou production, au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de un centin par livre, et trente-deux et demi pour cent <i>ad valorem</i>	1 ct. p. lb. 32½ p. c.
		Egal au numéro 9, et non au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de trois-quarts de centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i>	¾ ct. p. lb. 27½ p. c.
		Au-dessous du numéro 9, un droit spécifique d'un demi-centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i>	½ ct. p. lb. 27½ p. c.
19.	{	Mélado, et mélado concentré, trois-huitièmes de centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i>	⅔ ct. p. lb. 27½ p. c.
20.	{	Sur tous les sucres, mélado, et mélado concentré ci-dessus, lorsqu'ils ne sont pas importés directement, sans transbordement, du pays de leur provenance ou production,—Au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de un centin par livre, et trente-cinq pour cent <i>ad valorem</i>	1 ct. p. lb. 35 p. c.
		Egal au numéro 9, et non au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de trois-quarts de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i>	¾ ct. p. lb. 30 p. c.
		Au-dessous du numéro 9, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique et un demi-centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i>	½ ct. p. lb.
21.	{	Mélado, et mélado concentré, un droit spécifique de trois-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i>	30 p. c. ⅔ ct. p. lb. 30 p. c.
22.	{	Suc de canne concentré, mélasses concentrées, suc de betterave concentré et concrésié, importés directement ou non, un droit spécifique de trois-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i>	⅔ ct. p. lb. 30 p. c.

- | | |
|---|--------------------------|
| 23. Sirops, suc de canne, sirop épuré, sirop de sucrerie, ou mélasses de sucrerie, sirop de sucre, sirop de mélasse ou de sorgho, importés directement ou non, un droit spécifique de cinq-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> ... | 5 ct. p. lb.
30 p. c. |
| 24. Mélasses, autres, lorsqu'importés directement, sans transbordement, du pays de leur provenance ou production, quinze pour cent <i>ad valorem</i> sur leur valeur livrées sous mât | 15 p. c. |
| 25. Mélasses, non importées dans ces conditions, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |

La valeur sur laquelle le droit *ad valorem* sera prélevé et perçu sur tous les sucres, mélado, sirops, mélasses, etc., ci-dessus mentionnés sera la valeur des articles livrés sous mât, tel que prévu par la section 77 de l'Acte des Douanes, 1883.

- | | |
|--|---------|
| 26. Zinc, chlorure, sels et sulfate de,—cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 5 p. c. |
|--|---------|

3. *Résolu*, qu'il est expédient d'abroger toutes les parties de l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, et des actes qui le modifient, ou des annexes de ces actes, qui imposent un droit de vingt pour cent *ad valorem* sur les "ferrements et manivelles de moulins, et fer forgé pour moulins et locomotives, et pièces de locomotives et moulins pesant 25 livres ou plus," et sur la "papeterie de toute sorte, non spécifiée ailleurs,"—ou qui imposent tout autre droit de douane sur les jeannettes de coton teintes, coutils, batistes, batistes croisées et casbans, et sur aucuns des articles précédents que ceux imposés par la présente résolution, ou qui admettent tous tels articles en franchise lorsqu'ils sont importés en *Canada*.

4. *Résolu*, que la section 8 de l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, soit abrogée et remplacée par la suivante :

8. Il pourra être fait une déduction pour détérioration par dépérissement naturel, pendant le voyage d'importation, sur les articles périssables, tels que fruits et légumes verts importés en *Canada* ; mais en l'évaluant et en estimant le dommage par la casse sur les articles fragiles tels que faïence, porcelaine, verre et verrerie, en vertu des sections 53 et 54 de l'acte des douanes, 1883,—cette déduction ne sera faite ou ce dommage ne sera alloué que pour le montant de la perte en sus de 25 pour cent de la quantité totale des articles avariés, et seulement dans le cas où il sera fait une demande à ce sujet, et où la perte ou le dommage sera attesté, après examen fait par l'estimateur ou officier compétent des douanes, dans les trois jours qui suivront le débarquement ou l'arrivée de ces articles à leur port de destination ; et pourvu que droit ait été acquitté sur la valeur totale des articles, sur demande adressée au ministre des douanes, une remise de ce droit pourra être accordée et faite dans la dite proportion et lorsque les conditions plus haut spécifiées auront été remplies, mais non autrement.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 8 mars 1884.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Brecken* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *Brecken*, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité comme susdit.

Et la séance ayant continué à siéger jusqu'à une heure moins dix minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 10 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. *Hanley*,—la pétition du révérend *William Hayhurst* et autres, de *Burford, Ontario*.

Par M. *Hall*,—la pétition de *W. W. Beckett* et autres, de la cité de *Sherbrooke* ; et la pétition de *A. G. Lomas*, maire et conseillers de la cité de *Sherbrooke*.

Par M. *Cochrane*,—la pétition de *George Dunkley* et autres, de *Campbellford* et des environs, *Ontario*.

Par M. *Wright*,—la pétition de *F. R. Smith* et autres, de *Hull, Québec*.

Par M. *Paterson (Brant)*,—la pétition du révérend *William Cochrane, D.D.*, et autres, membres de la session de l'église Presbytérienne de *Zion, Brantford*.

Par M. *Weldon*,—la pétition de *John Read* et autres, de *Saint-Jean* ; et la pétition du révérend *Joseph Seller* et autres, de *Fairville* et des environs, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Haggart*,—la pétition de *John McGregor* et autres, de *Balderson* ; et la pétition de *Duncan McLaren* et autres, de *Drummond, Ontario*.

Par M. *Kilwert*,—deux pétition des cigariers de *Hamilton, Ontario*.

Par M. *Hay*,—deux pétitions de l'union des peintres de *Toronto* ; et la pétition de *H. M. Parsons* et autres, de *Toronto*.

Par M. *Cameron (Middlesex)*,—la pétition du révérend *J. Livingstone* et autres, de *Florence* ; et la pétition de *James Whiting* et autres, de *Wardsville, Ontario*.

Par M. *Fleming*,—la pétition de la corporation de la ville de *Brampton*, comté de *Peel*.

Par M. *Robertson (Hastings)*,—la pétition du révérend *D. Williams* et autres, du comté de *Hastings*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de *James D. Burns* et autres ; la pétition de *William Soper* et autres ; et la pétition du révérend *James Cooper Antliff, M.A., B.D.*, et autres, de *Toronto* ; et la pétition du très révérend *Thomas Brock Fuller*, de la cité d'*Hamilton*, lord évêque du diocèse de *Niagara*, *Huson William Munro Murray*, de la cité de *Toronto*, et *Valancy England Fuller*, de la cité d'*Hamilton*, et autres propriétaires.

Par M. *Lister*,—la pétition du révérend *George G. Kerr* et autres, de *Brigden*, comté de *Lambton*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de Sa Grâce l'Archevêque catholique romain de *Toronto*, pour les prêtres de l'archidiocèse.

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de *John Fiske*, de la cité de *Toronto*, marchand, et *John F. Taylor*, du même endroit, manufacturier.

Par M. *Bain (Wentworth)*,—la pétition de *R. D. Woodsworth* et autres, de *Dundas, Ontario*.

Par M. *Blake*,—la pétition de *Colin C. Carmichael* et autres, de *Nottawasaga*, comté de *Simcoe*.

Par M. *Mills*,—la pétition du révérend *J. Becket* et autres, de *Thamesville* ; et la pétition du révérend *J. W. Freeman* et autres, de *Bothwell, Ontario*.

Par M. *Casey*,—la pétition de *Charles Conese* et autres, de *Fingal, Ontario*.

Par M. *Foster*,—la pétition d'*Alexander Moore* et autres, du comté de *Kings, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *White (Hastings)*,—la pétition de *S. W. Shaw* et autres, de *Calgary*, dans le district d'*Alberta*, dans les Territoires du Nord Ouest du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal du township de *Murray*, comté de *Northumberland* ; du conseil municipal du village de *Glencoe*, comté de *Middlesex, Ontario* ; et de la corporation

du village de *Newburg*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De *J. L. Murray* et autres, de *Kincardine* et des environs; du révd. *J. J. Evans* et autres, du township de *Barton*; de *James Fisher* et autres, de *Dumfries-Sud*; de *William Bell* et autres, de *Rodgerville* et des environs; de *James Connor* et autres, de *Chiselhurst* et des environs; de *Joseph Dunbar* et autres, de *Belgrave* et des environs; du révd. *John Hough* et autres, de *Howick* et des environs; de *John Forest* et autres, de *Burnstown* et des environs; de *J. B. Stewart* et autres, de *Castleford* et des environs; de *T. Saddler* et autres, de *D. Burrows* et autres, et de *John McLellan* et autres, de *Lindsay*; du révd. *Alexander Mackay, D.D.*, et autres, du township de *Puslinch*; de *Walter Phelps* et autres, du *Mont-Plaisant*; du révd. *Manty Benson* et autres, de *Brantford*; de *James Newlands* et autres; et de *William Mond* et autres, de *Hamilton*; de *Robert Walker* et autres, de *Stirling*, de *John Totton* et autres, de *Stirling* et *Rawdon*; du révd. *W. T. McMullen* et autres, de *Woodstock*; de *Henry Knox* et autres, de *Ashton* et *Rosseau*; de *Angus McMillin* et autres, de *Christie*; de *Edward Shaw* et autres, de *Humphrey*, district de *Muskoka*, tous d'*Ontario*; de *W. McNairn* et autres, de *Mill Creek*, comté de *Kent*; de *Benjamin Chappel* et autres, de *Shediac*, comté de *Westmoreland*; de l'Alliance Evangélique du *Nouveau-Brunswick*, tous du *Nouveau-Brunswick*; de *Angus McLellan* et autres, de *Mansfield*; de *Duncan Carmichael* et autres, de *Bryson*; de *John Campbell* et autres, de *Litchfield*; de *Charles Tait* et autres; et de *J. A. T. McBain* et autres, de *Georgetown*, nord et sud, et des environs, comté de *Châteauguay*, tous de *Québec*; et de *George Munro* et autres, de *Scotsburn* et des environs, comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Du conseil municipal du comté d'*Ontario*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le *Canada* et de modifier l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, devienne loi.

De *John Gaskin* et autres, du comté d'*Elgin, Ont.*; demandant la passation de mesures de nature à faire de *Port-Stanley* un havre de refuge.

De *Walter Laidlaw* et autres, agronomes; demandant l'abolition du droit sur le sel, le plâtre et autres engrais; aussi, pour la réduction à dix pour cent du droit sur les instrumens et machines agricoles et sur les matériaux servant à leur construction; aussi, que le droit sur le blé ne soit pas aboli sans que le droit sur la farine le soit également.

La pétition de *Smith N. Swain* et autres, de *Port-la-Tour*, comté de *Shelburne, Nouvelle-Ecosse*, présentée jeudi dernier, demandant qu'une subvention annuelle de 100 piastres soit accordée pour l'entretien du quai à *Port-la-Tour*, étant lue;

M. l'Orateur décide "qu'elle ne peut être reçue, vû que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

La pétition de Sa Grandeur l'Evêque des *Trois-Rivières* et autres; la pétition du révérend *A. Noiseux* et autres, de la paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*; la pétition du révérend *L. E. A. Dupuis*, curé, et autres, de *Notre-Dame du Mont-Carmel*; la pétition du révérend *M. Proulx* et autres, de la paroisse de *St. Tite*; la pétition du révérend *Pierre H. Marchand*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Narcisse*; la pétition du révérend *J. P. Prince*, curé, et autres, de la paroisse de *St. Maurice*; et la pétition du révérend *J. O. Chrétien*, curé et autres de la paroisse de *Ste. Flore*, présentées vendredi dernier, et demandant séparément une subvention du trésor fédéral pour aider à la construction d'une voie ferrée pour relier le chemin de fer des *Piles* à la vallée du lac *St. Jean*, — étant lues;

M. l'Orateur décide "qu'elles ne peuvent être reçues, vû que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Voire comité a examiné les bills suivants et a résolu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill concernant la compagnie du Chemin de fer de Jonction du *Nord* et du *Nord-Ouest*.

Bill concernant la compagnie du Chemin de fer de Colonisation du *Sud-Ouest* du *Manitoba*.

Bill modifiant l'Acte constitutif de la compagnie du Chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et *Québec*.

Bill à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la compagnie du Chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*, et de changer le nom de cette compagnie en celui de " La Compagnie du Chemin de fer de la Ligne Directe entre *Montréal* et l'*Europe*."

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du *Canada*, une copie certifiée du jugement et de la décision de la dite Cour dans l'appel de l'élection concernant le district électoral de *Soulanges*, avec copie de la preuve faite devant cette Cour.

Et le dit jugement est lu, et il est ordonné qu'il soit entré dans les journaux de la Chambre comme suit :

ELECTION CONTESTÉE DE SOULANGES.

Dans la Cour Suprême du Canada.

Mardi, le quinziesme jour de janvier, A. D., 1884.

PRÉSENTS :

L'hon. Sir *William Johnstone Ritchie*, Chevalier, Juge-en-Chef,
 " Juge *Strong*,
 " " *Fournier*,
 " " *Henry*,
 " " *Gwynne*,

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874, ET ACTES QUI L'AMENDENT.

Élection d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de *Soulanges*.

GEORGE R. L. G. H. *SAVEUSE DE BEAUJEU*,
 (Répondant en Cour inférieure),
Appelant,

et

STANISLAS *FILIATRAULT*,
 (Pétitionnaire en Cour inférieure),
Répondant.

La cause ci-dessus et l'affaire de la pétition d'élection du pétitionnaire sus-nommé étant venues devant la cour Supérieure pour le *Bas-Canada*, siégeant dans le district de *Montréal*, dans le but de décider des mérites de la dite pétition d'élection, la dite cour a rendu jugement comme suit :—

" Après avoir entendu les parties par leurs avocats sur le mérite de la pétition de *Stanilas Filiatrault*, examiné la procédure au dossier, la preuve de part et d'autre, et sur le tout mûrement délibéré :—

" Considérant qu'à une élection tenue dans le mois d'octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, dans le district électoral de *Soulanges*, dans la province de *Québec*, aux fins d'élire un membre pour représenter le dit district électoral de *Soulanges* dans la Chambre des Communes du *Canada*, le dit *George R. L. G. H. Saveuse de Beaujeu* était candidat ainsi que *James William Bain*, et qu'à cette élection le dit

“ de Beaujeu, défendeur en cette cause, a été, le vingt-septième jour du dit mois d’octobre, élu comme représentant et membre du dit district électoral de *Soulanges* :

“ Considérant que sur la présente pétition ou contestation de l’élection du dit défendeur, le pétitionnaire n’a fait aucune preuve que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées par le défendeur lui-même ni par ses agents, à sa connaissance;

“ Considérant que par la preuve en cette cause il résulte que la dite élection a été vicieuse et est entachée de manœuvres frauduleuses, commises par les agents du défendeur, hors sa connaissance, et nommément par les personnes suivantes, savoir: *Menasippe Cusson, Charles Châles, Séraphin Bissonnette*, qui se sont rendus coupables de l’offense d’avoir traité des électeurs; *Elie Baptiste Prieur*, qui a payé au nommé *Séraphin Deschamps* la somme de trois piastres; à *Benjamin Chatelais dit Latulippe*, et à *Julien Martin*, la somme de deux piastres chacun pour les engager à se rendre au bureau de votation et enregistrer leur vote pour le défendeur; *Séraphin Bissonnette*, qui a offert de l’argent à *André Saint-Armand* pour l’engager à travailler dans les intérêts du défendeur; *Jean-Baptiste Elie*, qui a payé à *Joseph Lalonde* une somme de trois piastres, et à *Gédéon Greffe* quatre piastres, pour les engager à voter pour le défendeur; *Joseph Adrien Legris*, qui a remis à *Gabriel Leroux, Théodore Duval* et *Jean-Baptiste Elie* de l’argent dans le but de cabaler les électeurs et les induire à voter pour le défendeur; *Théophile Sureau dit Blondin*, qui a par des manœuvres frauduleuses éloigné *Albert Asselin* du bureau de votation le jour de la votation, sachant qu’il était favorable à la candidature de l’opposant du défendeur et l’a ainsi privé de son vote; le dit *Charles Châles*, qui a payé les frais de transport des nommés *Jean-Baptiste Fournier, D. D. McDonald, Zotique Lalonde* et *Etienne Leblanc*, depuis *Cornwall* au bureau de votation où ils étaient respectivement inscrits comme électeurs qualifiés à voter :

“ Je, soussigné, juge de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, siégeant en vertu des dispositions de l’Acte des élections fédérales contestées de la Puissance du *Canada*, et présidant le procès pour les fins de la présente pétition, déclare par les présentes que la partie des conclusions de la dite pétition, par laquelle le pétitionnaire demande que le défendeur soit déqualifié est mal fondée, et elle est par les présentes déboutée et rejetée; que la seconde partie des conclusions de la dite pétition par laquelle on demande que la dite élection soit annulée, doit être comme elle l’est par les présentes, accordée, et le sous-signé déclare la dite élection nulle et de nul effet le tout avec dépens contre le défendeur, sauf les frais des témoins suivants, savoir: *Hilaire Asselin, Joseph Bissonnette, Joachim Bissonnette, Olivier Bissonnette, Joseph Samson, Bernard Théoret, Antoine Bourbonnais, Bernom Pilon, Eméry Thauvette, Saul Trottier, Amable Huneau, Isaïe Leroux, Onésime Cuillerier, Gatien Séguin, Moïse Bourbonnais, Benjamin Duval, Odile Lalonde, Arthur Biron, Rodolphe Biron, David Lalonde, Michel Lefebvre, Félix Théoret, Ludger Brasseur, Stephen Châles, Charles Méthot, Jean B. Lalonde, Louis Alfred Sauvé, Arthur Bernard, Moïse Dupont, Octave Vallée, Olivier Lalonde, Olivier Fournier, Joseph Sauvé, Adelaïde Robert, Louis Marleau, Charles Poirier, Théophile Grenier, Théodore Montreuil, Guillaume Mitchell, père, David Robillard, Léon Brabant, Pierre de Montigny, Damase Leroux* et *Archibald McNavon*, dont la taxe et les frais d’assignation seront à la charge du pétitionnaire ainsi que les avis donnés et signifiés aux personnes suivantes, savoir: *Jean-Baptiste Jules Prévost, Thomas Grange, Henry F. Grange, Camille Lalonde, Dr. H. R. Perry* et *Gédéon Lalonde*.

(Signé),

“ L. O. LORANGER,

“ J. C. S.”

Et le dit appelant (répondant dans la Cour inférieure) en ayant alors appelé à cette cour du dit jugement, et une motion ayant été faite à cette cour de la part du dit appelant, ce quinziesme jour de janvier, 1884, pour le renvoi du dit appel, et cette cour ayant entendu la plaidoirie de l’avocat du dit appelant à l’appui de la dite motion en présence et avec le consentement de l’avocat du répondant, cette cour a ordonné

et adjugé que la dite motion devait être accordée et elle a été accordée, que le dit jugement de la dite Cour Supérieure pour le Bas-Canada siégeant dans le district de Montréal, devait être confirmé et il a été confirmé, et que le dit appel devait être renvoyé et il a été renvoyé.

Et cette cour a de plus ordonné et adjugé que le dit appelant devait payer au dit répondant les frais de l'appel à cette cour ; que la somme de cent (\$100) piastres déposée par le dit appelant dans la Cour inférieure comme garantie des frais du dit appel, devait être payée au dit répondant comme partie des frais du dit répondant dans cet appel, et que le dossier original soit transmis par le registraire de cette cour à l'officier compétent de la cour inférieure.

Attesté respectueusement à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

ROBERT CASSELS,
Registraire, Cour Suprême du Canada.

A l'honorable GEORGE A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes.

Ordonné, que M. Patterson (*Essex*) ait la permission de présenter un bill concernant les passages d'eau.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer la Compagnie du Chemin de fer de *Vaudreuil* à *Prescott* ; et après avoir ainsi siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Méthot* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill autorisant la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de *Medicine-Hat* ; et après avoir ainsi siégé quelques temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald* (*Cap-Breton*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Ordonné, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de houille d'*Alberta* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald* (*Cap-Breton*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie de toutes minutes ou ordres en conseil, de toutes résolutions ou représentations du conseil du Nord-Ouest adressés au gouvernement du Canada ou au ministre de l'Intérieur concernant l'administration des affaires des Territoires du Nord-Ouest, les plaintes portées par les habitants de ce territoire, et leurs griefs, et de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et le conseil du Nord-Ouest ou le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, ou toute autre personne sur les mêmes sujets. (*Documents de la session, No. 102.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 7 février 1884, demandant,—

1. Copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs et de toutes communications et correspondance concernant la nomination de Samuel E. St. Onge Chapleau comme shérif dans les territoires du Nord-Ouest ;
2. Copies de toutes plaintes ou accusations portées contre le dit Chapleau pendant qu'il était employé dans le département des Chemins de fer et Canaux.
3. Copie de tous ordres, décisions ou résolutions du dit département destituant le dit Chapleau ou le remerciant de ses services.
4. Copie du procès-verbal de la preuve faite devant la commission des chemins de fer se rapportant à la conduite du dit Chapleau lorsqu'il était employé.
5. Copie de toute correspondance échangée entre le dit Chapleau et le gouvernement ou aucun de ses membres touchant les dites plaintes ou accusations, ou concernant sa conduite lorsqu'il était employé ; concernant sa retraite du service et sa nomination comme tel shérif. (*Documents de la session, No. 103.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 15 mars 1883, pour un état indiquant le nombre total de licences ou permis pour la coupe du bois demandés et accordés ou refusés, jusqu'au 1er février 1883.

2. La superficie couverte par chaque licence ou demande.
3. Le montant du premium ou bonus par mille carré, et la somme totale payée au gouvernement et reçue par lui pour toute telle licence.
4. Les nom et domicile de chaque personne qui a demandé une licence.
5. La date de chaque demande de licence, et le nombre d'années pour lesquelles chaque licence est accordée.
6. Les honoraires de la couronne ou droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence.
7. L'essence, la qualité et la quantité du bois dans chaque concession.

8. Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour toute telle concession par toutes personnes quelconques, et de toutes pétitions, remontrance ou communications adressées ou présentées au gouvernement concernant telles concessions, licences ou bois, et de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de telles réclamations, ou se rapportant en quelque manière aux dites concessions, terrains, licences ou bois, et la décision prise par le gouvernement à ce sujet ; aussi, copie de toutes cartes ou plans indiquant la situation et l'étendue de telles licences ou permis. (*Documents de la session, No. 50a.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars 1883, demandant un état indiquant,—

1. Les noms des compagnies de chemins de fer qui ont demandé au gouvernement ou au parlement du Canada, des subsides ou octrois, en argent, ou terres ou autres valeurs, depuis 1867 jusqu'à cette date.
2. Les noms des chemins de fer, à qui il a été accordé et payé des subsides ou octrois en argent, en terres ou autres valeurs par le gouvernement fédéral, depuis 1867 jusqu'à cette date.
3. Les sommes payées à chacune des dites compagnies de chemin de fer depuis 1867 jusqu'à cette date.
4. La longueur des dits chemins de fer.
5. Le nom de la province ou des provinces traversées par ces chemins de fer.
6. Le montant originaire de l'hypothèque possédée par la Puissance du Canada sur les propriétés de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

7. Copie de l'ordre en conseil opérant la radiation de cette hypothèque en faveur de la dite compagnie, la date de la dite radiation, et le montant des intérêts accrus sur cette dite créance à la date de la radiation.

8. Les sommes payées par le gouvernement du *Canada*, depuis 1867 jusqu'à cette date, pour prolonger le chemin de fer Intercolonial dans la cité de Halifax. (*Documents de la session, No. 21c.*)

Sur motion de M. *Burpee (Sunbury)*, secondé par M. *Weldon*.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance non encore produite, échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui du *Nouveau-Brunswick* concernant une balance réclamée par ce dernier comme lui étant due depuis 1876, sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom de Prolongement vers l'Est;

Aussi de toutes minutes du conseil passées depuis cette date.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. *Mulock* propose, secondé par M. *Wright*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major-général *Luard à Cobourg* ou ailleurs adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres par le lieutenant-colonel A. T. *Williams, M.P.*, ou par aucune autre personne ou personnes; aussi, copie de toutes réponses faites à ses lettres et de tous documents et autre correspondance à ce sujet en possession du gouvernement.

M. *Woodworth* propose comme amendement, secondé par M. *Kilvert*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion: "et de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général *Luard*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix;

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major-général *Luard à Cobourg* ou ailleurs adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres par le lieutenant-colonel A. T. *Williams, M.P.*, ou par aucune autre personne ou personnes; aussi, copie de toutes réponses faites à ses lettres et de tous documents et autre correspondance à ce sujet en possession du gouvernement; et de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général *Luard*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *McDonald (Cap-Breton)*, secondé par M. *Ouimet*.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, ou aucun de ses membres, et Sir *John Rose*, ou entre aucun d'eux et MM. *Barings* et *Glynn*, agents financiers de la Puissance, ou aucun de ces derniers, dans l'année 1875, concernant la conduite de M. *Potter*, alors président de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, en dépréciant le crédit du *Canada*, et aussi le crédit de la province de *Québec* lorsque cette dernière s'efforçait d'effectuer, sur son propre crédit, un emprunt à *Londres*, pour la construction de chemins de fer dans ses limites.

Aussi copie de toutes lettres, correspondance ou communications écrites par M. *Potter*, privément ou en sa qualité de président de la compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc, dépréciant ou ruinant le crédit du *Canada*, ou de la province de *Québec*, ou écrites par aucun employé de la dite compagnie, dans la dite année, et qui ont

causé l'envoi de la lettre ou des lettres ci-dessus mentionnées à Sir *John Rose*, par aucun des membres du gouvernement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Orton propose, secondé par *M. Hesson*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution portant,—Qu'il est expédient de présenter un bill afin d'offrir aux agriculteurs de la Puissance du *Canada* plus de facilités pour les opérations de banque.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*, *Ordonné*, que le débat soit ajourné.

Alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mardi, 11 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Jamieson*,—la pétition du Conseil Municipal de la ville d'*Almonte*, comté de *Lanark*.

Par *M. Sriver*,—la pétition du révérend *A. Canboue* et autres, de *St. Hyacinthe*, Québec.

Par *M. Gunn*,—la pétition de *Herman Moore* et autres, de *Whitby*, est et ouest, Ontario.

Par *M. Auger*,—la pétition de *Richard Whiting* et autres, de *Waterloo*, Québec.

Par *M. Somerville (Bruce)*,—la pétition de *John Wilson* et autres, de *Huron*, comté de *Bruce*, et *Ashfield*, comté de *Huron*.

Par *M. Kilvert*,—la pétition de l'assemblée locale, No. 2,487, *Hamilton* ; et la pétition de l'assemblée des arts, No. 2,487, *Hamilton*, Ontario.

Par *M. Farrow*,—la pétition du révérend *Archibald McLean* et autres, de *Blyth* et des environs ; et la pétition de *H. McQuarrie* et autres, de *Wingham*, Ontario.

Par *M. Trow*,—la pétition de *William Vosper* et autres, de *Fullerton*, Ontario.

Par *M. Dundas*,—la pétition de *James R. Craigie* et autres, de *Bobcaygeon*, Ontario.

Par *M. Stairs*,—la pétition de la Branche d'Alliance Evangélique de la *Nouvelle-Ecosse*.

Par Sir *John A. Macdonald*,—la pétition de *William Hogg* et autres, de *Hintonburg* ; la pétition de *William Gourlay* et autres, de *Huntley* ; et la pétition du révérend *Joseph White*, B.A., et autres, de *Rochesterville*, comté de *Carleton*.

Par *M. Carling*,—la pétition du très révérend *Maurice S. Baldwin*, lord évêque du diocèse de *Huron*, et autres, de *Kincardine* et autres endroits.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier 1884, pour copie de toute correspondance échangée entre le surintendant des affaires des sauvages dans la *Colombie Anglaise* ou aucune autre personne et le gouvernement fédéral, au sujet des troubles récents avec les sauvages à *Metlakatla*, et *Fort-Simpson*. (*Documents de la session, No. 79a.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 2 avril 1883, demandant copie de toutes les pétitions et de la correspondance concernant les droits des colons ou squatters sur la réserve du chemin de fer dans l'Île de *Vancouver*. (*Documents de la session, No. 105.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour un état indiquant en milles la longueur du chemin de fer Intercolonial entre la *Rivière-du-Loup* et *Moncton*, et le coût originel de sa construction. Aussi la longueur du dit chemin entre les limites du *Nouveau-Brunswick* et *Truro*, et son coût, le matériel roulant non compris. (*Documents de la session, No. 51d.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour un état indiquant en autant de colonnes différentes les noms des différents employés supérieurs au service du gouvernement sur le chemin de fer Intercolonial, leur âge, leur nationalité (origine), leur domicile, la nature de leur emploi, le montant actuel de leur salaire annuel, la date de leur entrée au service, et le montant de leur salaire à la date de leur nomination. (*Documents de la session, No. 53a.*)

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie de toute correspondance concernant l'émission de licences ou permis pour l'importation de liqueurs dans les territoires du *Nord-Ouest*; et particulièrement au sujet de la taxe ou honoraire récemment imposé sur ces licences ou permis. Aussi, copie des formules de licences et un relevé du nombre accordé, avec les noms, quantités et dates et les montants perçus. (*Documents de la session, No. 30b.*)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier 1884, pour un état complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1882 et 1883; indiquant la quantité ainsi déclarée à chaque port douanier, les noms des personnes qui ont fait la déclaration, les quantités retirées des entrepôts par chaque personne, et dans le cas d'exportation, le nom du navire ou du chemin de fer par lequel elles ont été transportées et le lieu d'exportation. Aussi, copie des acquit-à-caution en transit démontrant que telle houille a été déchargée dans les ports d'exportation. (*Documents de la session, No. 64a.*)

Sur motion de *M. McLelan*, secondé par *M. Bowell*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant "l'Acte concernant les matelots, 1873, et "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires."

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte concernant les matelots, 1873," et "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," à l'effet d'en appliquer certaines dispositions aux navires canadiens naviguant à l'étranger, du port enregistré de plus de cent tonneaux, au lieu du port enregistré de plus de cent cinquante tonneaux.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte concernant les matelots, 1873" et "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," à l'effet d'en appliquer certaines dispositions aux navires canadiens naviguant à l'étranger, du port enregistré de plus de cent tonneaux, au lieu du port enregistré de plus de cent cinquante tonneaux.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill modifiant "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et "l'Acte des matelots, 1873."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Bowell*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les enquêtes sur les naufrages.

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets" quant au pouvoir du ministre de la Marine et des Pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport en vertu de cette loi.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets" quant au pouvoir du ministre de la Marine et des Pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport en vertu de cette loi.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill modifiant "l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets," au sujet des pouvoirs du ministre de la Marine et des Pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport sous son empire.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, —lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par M. *Bowell*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant "l'Acte d'Assurance refondu, 1877."

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'Acte d'Assurance Refondu, 1877, en tant qu'il affecte les "compagnies coopératives d'assurance sur la vie," les "sociétés de bienfaisance mutuelle," et autres semblables.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'Acte d'Assurance Refondu, 1877, en tant qu'il affecte les "compagnies d'assurance sur la vie," les "sociétés de bienfaisance mutuelle," et autres semblables.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier l'application de "l'Acte d'Assurance Refondu, 1877."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Costigan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la vente et la livraison de la houille au poids.

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de décréter que tous contrats pour la vente et la livraison de la houille seront faits pour telles vente et livraison au poids, et que toutes ventes de houille seront faites au poids.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de décréter que tous contrats pour la vente et la livraison de la houille seront faits pour telles vente et livraison au poids, et que toutes ventes de houille seront faites au poids.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *Costigan* ait la permission de présenter un bill concernant la vente de la houille.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *Costigan*, secondé par M. *Caron*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'"Acte des poids et mesures, de 1879."

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'"Acte des Poids et Mesures, de 1879," afin d'établir de meilleures dispositions pour prévenir et punir les offenses contre le dit acte.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'amender l' "Acte des Poids et Mesures, de 1879," afin d'établir de meilleures dispositions pour prévenir et punir les offenses contre le dit acte.

La dite résolution lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *Costigan* ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte des Poids et Mesures de 1879.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Bowell*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l' "Acte d'Inspection des Bateaux à Vapeur, 1882."

La Chambre se forme, en conséquence, en tel comité.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'amender l' "Acte d'Inspection des Bateaux à Vapeur, 1882," en réduisant les honoraires à payer lors du renouvellement des licences d'ingénieurs-mécaniciens.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'amender l' "Acte d'Inspection des Bateaux à Vapeur, 1882," en réduisant les honoraires à payer lors du renouvellement des licences d'ingénieurs-mécaniciens.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill modifiant l' "Acte d'Inspection des Bateaux à Vapeur, 1882," en réduisant les honoraires de renouvellement des certificats de mécaniciens.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. *Brecken*, du comité des Voies et Moyens, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront ajoutés à la listes des effets qui peuvent être admis en franchise lorsqu'importés en *Canada*, savoir :—

Toile à bluteau, non confectionnée.

Toile—Toile de jute, de pas moins de 58 pouces de largeur, lorsqu'elle est importée par les fabricants de prélaris, pour être employée dans leurs fabriques.

Chaude soudante ou rouge cerise.

Graisse et graillons.

Indigo en pâte et extrait.

Poutres, feuilles, plaques, cornières et courbes de fer ou d'acier, pour vaisseaux ou navires en fer ou mixtes.

Manganèse, oxide de.

Potasse minérale allemande.

Soude, sulfate de.

Acier pour scies et coupe-paille, ébauché, mais non autrement ouvré.

Et de biffer les items suivants, actuellement sur la dite liste d'articles admis en franchise, savoir :—

Colcoatar, ou oxide de fer, sec.

Eclisses en acier, pour chemins de fer.

Et tous les items ou mots contraires aux dispositions précédentes ou incompatibles avec elles.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de prescrire que les articles suivants seront soumis aux tarifs de droit et paieront les dits tarifs de droits placés en regard de chacun d'eux respectivement, à dater de la passation de cette résolution, savoir :—

- | | |
|--|---|
| 1. Acide acétique, vingt-cinq centins par gallon impérial..... | 25 cts p. g. i. |
| 2. Capelises, chapeaux en paille d'Italie, non finis, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |
| 3. Cellulose, moulée et façonnée, pour manches de couteaux et fourchettes, non perforés, ni autrement ouvrés, dix pour cent <i>ad valorem</i> | 10 p. c. |
| 4. Tapis, paillassons et nattes de chanvre, vingt-cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 25 p. c. |
| 5. Jeannettes et coutils, lorsqu'importés par des corsetiers, pour être employés dans leurs fabriques, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |
| 6. Cotons imprimés ou teints, non spécifiés ailleurs, vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> | 27½ p. c. |
| 7. Coton, de 42 pouces de largeur et au-dessus, lorsqu'importé par des fabricants de toile cirées, pour être employé dans leurs fabriques, quinze pour cent <i>ad valorem</i> | 15 p. c. |
| 8. Chaîne de coton, No. 60 et plus fine, quinze pour cent <i>ad valorem</i> ... | 15 p. c. |
| 9. Faïence et poterie, décorée, imprimée ou spongieuse, et toute faïence et poterie non spécifiée ailleurs, trente pour cent <i>ad valorem</i> | 30 p. c. |
| 10. Manches de couteaux et fourchettes en caoutchouc vulcanisé, dix pour cent <i>ad valorem</i> | 10 p. c. |
| 11. Fer, fourchettes en fonte, sans manches, repassées à la meule ou autrement ouvrées, dix pour cent <i>ad valorem</i> | 10 p. c. |
| 12. Etiquettes; pour boîtes de fruits, légumes, viandes, poissons et confiseries, aussi, affiches, feuilles d'annonces et placards, un droit spécifique de dix centins par livre et vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 10 cts p. lb.
et 20 p. c. |
| 13. Epingles fabriquées avec toute espèce de fil métallique, trente pour cent <i>ad valorem</i> | 30 p. c. |
| 14. Poudres saponifères, un droit spécifique de trois centins par livre... | 3 cts p. lb. |
| 15. Acier en lingots, en barres, en feuilles, au-dessous de trois seizièmes de pouce d'épaisseur, en pièce ou ébauché, mais non autrement ouvré, et baguettes rondes en fil d'acier laminé en rouleaux non spécifiés ailleurs, trois piastres par tonne de 2,000 livres et dix pour cent <i>ad valorem</i> | \$3 p. ton. de
2,000 lbs. et
10 p. c. |
| 16. Acier, baguettes rondes en fil d'acier, laminées, au-dessous d'un demi-pouce de diamètre, lorsqu'importées par des fabricants de fil métallique pour être employées dans leurs fabriques, cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 5 p. c. |
| 17. Aiguilles d'acier, savoir ;—Aiguilles à cylindres, aiguilles à broder sur cadres portatifs, et aiguilles à crochets, trente pour cent <i>ad valorem</i> | 30 p. c. |

SUCRES, SIROPS ET MELASSES :—

{ Sucre, lorsqu'importé directement, sans transbordement, du pays de sa provenance ou production, au-dessus du numéro 14, type de *Hollande*, un droit spécifique de un centin par livre, et trente-deux et demi pour cent *ad valorem*.....

1 ct. p. lb.
32½ p. c.

- | | | |
|-----|--|---------------------------|
| 18. | { Egal au numéro 9, et non au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de trois-quarts de centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> | ¾ ct. p. lb.
27½ p. c. |
| | { Au-dessous du numéro 9, un droit spécifique d'un demi-centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> | ½ ct. p. lb.
27½ p. c. |
| 19. | Mélado, et mélado concentré, trois-huitièmes de centin par livre, et vingt-sept et demi pour cent <i>ad valorem</i> | ¾ ct. p. lb.
27½ p. c. |
| | { Sur tous les sucres, mélado, et mélado concentré ci-dessus, lorsqu'ils ne sont pas importés directement, sans transbordement, du pays de leur provenance ou production,—Au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de un centin par livre, et trente cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 1 ct. p. lb.
35 p. c. |
| 20. | { Egal au numéro 9, et non au-dessus du numéro 14, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique de trois-quarts de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> | ¾ ct. p. lb.
30 p. c. |
| | { Au-dessous du numéro 9, type de <i>Hollande</i> , un droit spécifique et un demi-centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> | ½ ct. p. lb.
30 p. c. |
| 21. | Mélado, et mélado concentré, un droit spécifique de trois-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> | ¾ ct. p. lb.
30 p. c. |
| 22. | Suc de canne concentré, mélasses concentrées, suc de betterave concentré et concrété, importés directement ou non, un droit spécifique de trois-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> | ¾ ct. p. lb.
30 p. c. |
| 23. | Sirops, suc de canne, sirop épuré, sirop de sucrerie, ou mélasses de sucrerie, sirop de sucre, sirop de mélasse ou de sorgho, importés directement ou non, un droit spécifique de cinq-huitièmes de centin par livre, et trente pour cent <i>ad valorem</i> ... | ¾ ct. p. lb.
30 p. c. |
| 24. | Mélasses, autres, lorsqu'importés directement, sans transbordement, du pays de leur provenance ou production, quinze pour cent <i>ad valorem</i> sur leur valeur livrées sous mât | 15 p. c. |
| 25. | Mélasses, non importées dans ces conditions, vingt pour cent <i>ad valorem</i> | 20 p. c. |
| | La valeur sur laquelle le droit <i>ad valorem</i> sera prélevé et perçu sur tous les sucres, mélado, sirops, mélasses, etc., ci-dessus mentionnés sera la valeur des articles livrés sous mât, tel que prévu par la section 77 de l'Acte des Douanes, 1883. | |
| 26. | Zinc, chlorure, sels et sulfate de,—cinq pour cent <i>ad valorem</i> | 5 p. c. |

3. *Résolu*, qu'il est expédient d'abroger toutes les parties de l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, et des actes qui le modifient, ou des annexes de ces actes, qui imposent un droit de vingt pour cent *ad valorem* sur les "ferrements et manivelles de moulins, et fer forgé pour moulins et locomotives, et pièces de locomotives et moulins pesant 25 livres ou plus," et sur la "papeterie de toute sorte, non spécifiée ailleurs,"—ou qui imposent tout autre droit de douane sur les jeannettes de coton teintes, outils, batistes, batistes croisées et casbans, et sur aucuns des articles précédents que ceux imposés par la présente résolution, ou qui admettent tous tels articles en franchise lorsqu'ils sont importés en *Canada*.

4. *Résolu*, que la section 8. de l'acte 42 *Vic.*, chap. 15, soit abrogée et remplacée par la suivante :

8. Il pourra être fait une déduction pour détérioration par dépérissement naturel, pendant le voyage d'importation, sur les articles périssables, tels que fruits et légumes verts importés en *Canada* ; mais en l'évaluant et en estimant le dommage par la casse sur les articles fragiles tels que faïence, porcelaine, verre et verrerie, en vertu des sections 53 et 54 de l'acte des douanes, 1883,—cette déduction ne sera faite ou ce dommage ne sera alloué que pour le montant de la perte en sus de 25 pour cent de la quantité totale des articles avariés, et seulement dans le cas où il sera fait une

demande à ce sujet, et où la perte ou le dommage sera attesté, après examen fait par l'estimateur ou officier compétent des douanes, dans les trois jours qui suivront le débarquement ou l'arrivée de ces articles à leur port de destination; et pourvu que droit ait été acquitté sur la valeur totale des articles, sur demande adressée au ministre des douanes, une remise de ce droit pourra être accordée et faite dans la dite proportion et lorsque les conditions plus haut spécifiées auront été remplies, mais non autrement.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par *M. Howell*, que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois;

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mercredi, 12 mars, 1884.

Et la motion étant mise aux voix,

Ordonné, que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois.

La première résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

La seconde résolution étant lue la seconde fois;

Et la question étant proposée,—Que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution;

M. Blake propose comme amendement, secondé par *M. Vail*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: " le droit de 30 pour cent sur la poterie commune, tenant compte de la casse et du droit considérable payé sur les colis, est égal à une imposition d'environ 35 pour cent, et augmente le coût d'importation de cet article utile à près de 90 pour cent au-dessus du coût au lieu de fabrication; que le droit sur la porcelaine est de 25 pour cent, ce qui met le coût d'importation de cet article de luxe à environ 45 pour cent seulement au-dessus du coût au lieu de fabrication; ou environ la moitié du coût d'importation de la poterie.

" Que le droit de 30 pour cent sur la poterie commune est oppressif et inégal, et que la résolution soit renvoyée de nouveau en comité des Voies et Moyens, avec pouvoir de réduire le droit proposé de manière à ce qu'il ne pèse pas sur l'acheteur de poterie commune plus lourdement que ne pèse sur l'acheteur de porcelaine le droit sur la porcelaine."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>King,</i>	<i>Mulloch,</i>	<i>Weldon et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Patterson (Brant),</i>	<i>Wilson.—17.</i>
<i>Davies,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdougald,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wigle et</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Williams.—39</i>
<i>Carling,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Paint,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Résolu, que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par *M. Bowell*.

Résolu, que les résolutions précédentes concernant les droits de douanes, prendront effet à dater du 12 mars courant.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant.

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage du juge de la cour de comté de Caribou dans la province de la Colombie-Britannique."

Bill intitulé : " Acte autorisant une nouvelle avance à la province du Manitoba pour aider à ses écoles publiques."

Bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone *Bell*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique d'Ontario*."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer International."

Bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer et de ponts d'*Ottawa*, *Waddington* et *New-York*."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour amender les actes quarante *Victoria*, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq *Victoria*, chapitre vingt-quatre, relatifs aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant en *Ontario*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 12 mars 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Smyth*,—la pétition de *Thomas H. Taylor* et autres, de *Chatham, Ontario*.

Par *M. Armstrong*,—la pétition du conseil municipal du township de *Westminster*, comté de *Middlesex*.

Par *M. Innes*,—la pétition du révérend *A. Mackay* et autres, du township de *Eramosa* et des environs ; et la pétition du révérend *Evans Macaulay* et autres, de *Puslinch-Ouest*.

Par *M. Thompson*,—la pétition de *William Booker* et autres, des cantons de *Walpole* et *Rainham*.

Par *M. Orton*,—la pétition du révérend *Robert C. Caswall, M.A.*, et autres, de *Georgetown*, et la pétition de *Thomas Davidson* et autres, de *Fergus* et des environs.

Par M. Cockburn,—la pétition du conseil municipal de la ville de *Orillia*, Ontario.

Par M. Cameron (*Middlesex*),—la pétition du révérend *John Lees* et autres, de *Williams Est* et *Ouest*; et la pétition de *John McDonald* et autres, de *Adelaide* et *Williams Est*, Ontario.

Par M. Cook,—la pétition du conseil municipal de la ville d'*Orillia*; la pétition du révérend *John Gray*, A.M., modérateur de la session, et autres, membres et croyants de l'Eglise *Guthrie*, Oro; la pétition de *Angus Campbell* et autres, de *Nottawasaga*; et la pétition du révérend *John Gray*, A.M., modérateur de la session, et autres, membres et croyants de l'Eglise *Knox*, Oro.

Par M. Fairbank,—la pétition de *Charles Lemoine* et autres, du canton de *Warwick*, comté de *Lambton*.

Par M. Mackintosh,—la pétition du presbytère d'*Ottawa* de l'Eglise presbytérienne en *Canada*, et la pétition du révérend *William Moore*, D.D., et autres, ministres de l'évangile de la cité d'*Ottawa*.

Par M. Ferguson (*Welland*),—la pétition de *G. W. Calvert* et autres; la pétition du révérend *Robert Thompson*, LL.D., et autres; et la pétition de *George Shrimpton*, reeve, et autres, des Chûtes de *Niagara-Sud* et des environs.

Par M. Macmaster,—la pétition de *Angus MacLeod* et autres, de *Kenyon*, comté de *Glengary*.

Par M. Weldon,—la pétition du révérend *Job Shenton* et autres, de *Saint-Jean*, *Nouveau Brunswick*.

Par M. Casey,—la pétition de *Thomas Davidson* et autres, de *Oxford*, Ontario.

Par M. Beaty,—la pétition de *John Smith* et autres, de la cité de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révd. *William Hayhurst* et autres, de *Burford*; de *George Dunkley* et autres, de *Campbellford* et des environs; du révd. *William Cochrane*, D.D., et autres, membres de la session de l'Eglise Presbytérienne de *Zion*, *Brantford*; de *John McGregor* et autres, de *Balderson*; de *Duncan McLaren* et autres, de *Drummond*; du révd. *J. Livingstone* et autres, de *Florence*; de *James Whiting* et autres, de *Wardsville*; du révd. *D. Williams* et autres, du comté de *Hastings*; de *H. M. Parsons* et autres; de *James D. Burns* et autres; de *William Soper* et autres; et du révd. *James Cooper Antliff*, M.A., B.D., et autres, de *Toronto*; du révd. *George G. Kerr* et autres, de *Brigden*, comté de *Lambton*; de Sa Grâce l'Archevêque de *Toronto*, pour les prêtres de son diocèse; de *R. W. Woodsworth* et autres, de *Dundas*; du révd. *J. Becket* et autres, de *Thamesville*; du révd. *J. W. Freeman* et autres, de *Bothwell*; et de *Charles Conse* et autres, de *Fingal*, tous de l'Ontario; de *J. R. Smith* et autres, de *Hull*, Québec; de *John Read* et autres, de *Saint-Jean*; du révérend *Joseph Seller* et autres, de *Fairville* et des environs; et de *Alexander Moore* et autres, du comté de *King*, tous du *Nouveau-Brunswick*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De *W. W. Becket* et autres, de la cité de *Sherbrooke*; de *A. G. Lomas*, maire, et des conseillers de la cité de *Sherbrooke*, Québec; et de la corporation de la ville de *Brampton*, comté de *Peel*, Ontario; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

Des Cigariers de *Hamilton*; et de l'Union des Peintres en bâtiments de *Toronto*; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

Des Cigariers de *Hamilton*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques, pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'Union des Peintres en bâtiments de *Toronto*; demandant que le droit de franchise soit, par acte légal, accordé à chaque citoyen de l'Ontario qui a l'âge requis et qui n'est pas déqualifié comme étranger, criminel ou lunatique.

Du très révérend *Thomas Brock Fuller*, de la cité de *Hamilton*, lord évêque du diocèse de *Niagara* ; de *Huson William Munro Murray*, de la cité de *Toronto* ; et de *Valancey England Fuller*, de la cité de *Hamilton*, et autres propriétaires ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'augmenter les facilités de havre dans la cité de *Toronto*, prolonger l'esplanade et contrôler son emploi par des compagnies de chemins de fer, ne devienne pas loi, vù qu'il affecte leurs droits et intérêts dans certains lots riverains.

De *John Fisher*, de la cité de *Toronto*, marchand ; et de *John F. Taylor*, du même lieu, manufacturier ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses* et de changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie du chemin de fer de *Battleford* à la rivière de la *Paix*, ne devienne pas loi.

De *John J. Carmichael* et autres, de la municipalité de *Nottawasaga*, comté de *Simcoe* ; demandant la passation d'un acte établissant le système de pesage en ce qui concerne les produits agricoles.

De *S. W. Shaw* et autres, de *Calgary*, dans le district d'*Alberta*, *T.N.O.* ; demandant que les bills dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de constituer "La compagnie du Pont d'*Alberta*," "La compagnie de l'Aqueduc de *Calgary*," et "La compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary*," ne deviennent pas loi.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars, 1884, pour copie de tous rapports des levés faits dans le but d'améliorer la navigation de *Swan Creek* et du lac de *Swan Creek*, comté de *Sunbury*, *N.-B.*, par dragage ou autrement, ainsi que de toute la correspondance y ayant trait. (*Documents de la session*, No. 100.)

M. Pope, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 janvier 1884, pour un état indiquant d'une manière approximative le nombre d'immigrants qui sont supposés s'être établis dans la province de l'*Ontario* durant les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, respectivement. (*Documents de la session*, No. 106.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 31 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance et arrangements entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien au sujet de l'émigration au *Manitoba* et au *Nord Ouest*, et un état faisant connaître le montant dépensé par la compagnie pour encourager cette émigration et donnant les montants payés et les dates, à qui payés et la nature des services rendus. Aussi, l'évaluation par la compagnie du nombre de personnes venues de pays étrangers qui s'y sont établies jusqu'à présent chaque année depuis la date de la charte. (*Documents de la session*, No. 31s.)

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, demandant copie de toutes demandes faites concernant la pose de lumières dans le fleuve *Saint-Laurent*, au nord de l'*Ile d'Orléans*, dans le comté de *Montmorency*, afin de protéger la navigation. (*Documents de la session*, No. 107.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février, 1884, pour copie de toute correspondance au sujet des bouées éclairées au gaz qui doivent être posées dans le fleuve *Saint-Laurent* au-dessous de *Québec*, afin de mieux guider les vapeurs et les navires à voile qui font la navigation sur le *Saint-Laurent*. (*Documents de la session*, No. 107a.)

Sur motion de *M. Wilson*, secondé par *M. Robertson (Hastings)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de tous les argents payés à *T. Charles Watson* par le gouvernement du *Canada* depuis 1881 ; le dit état devant montrer aussi les services, s'il en est, rendus par le dit *Watson* au département des Chemins de fer et Canaux, ou à aucune autre branche du service public, depuis l'année ci-dessus mentionnée.

Sur motion de M. *Curran*, secondé par M. *Coursol*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance relative à la nécessité de procurer plus de facilités aux piétons sur le pont Wellington, au canal de Lachine.

Sur motion de sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Vail*,
Ordonné, que tous les items des sommes d'argent payées au Haut-Commissaire, et mentionnées dans les papiers déposés sur le bureau de la Chambre, soient déférés au comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. *Bergeron*, secondé par M. *Patterson (Essex)*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de M. *Michaud*, ingénieur, sur les explorations qu'il a faites l'automne dernier dans la rivière Saint-François, dans le but d'y établir des estacades.

Sur motion de M. *Bergeron*, secondé par M. *Patterson (Essex)*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du rapport de M. *Guérin*, ingénieur civil, sur des explorations qu'il a faites dans la rivière Yamaska et les environs de la baie Lavallière.

M. *White (Renfrew)* propose, secondé par M. *Burns*, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et les gouvernements d'aucune des provinces, ou entre le gouvernement de la Puissance et aucune personne ou personnes, concernant l'opportunité d'adopter les moyens d'assurer l'exposition des bois canadiens à l'exhibition forestière qui doit se tenir dans la cité d'Edinbourg au mois d'août prochain.

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. *Wright*, secondé par M. *Ives*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Ordonné, que la pétition de *Joseph Dominique Ernest Myrand*, de la cité de Québec lue et reçue le 25 février dernier, demandant l'examen de son nouveau modèle de boîte de scrutin, soit déferée à un comité spécial composé de MM. *Ouimet, Bossé, Shakespeare, Royal, White (Cardwell), Hall, Macmaster, Laurier, Wetdon, Daly, Landry (Kent), Davies, Trow, Haggart et Kaulback*, avec instruction d'examiner le mérite de la dite boîte et de faire rapport à cette honorable Chambre sur l'opportunité d'adopter la dite boîte de scrutin pour les élections fédérales,

M. *Blake* propose, secondé par M. *Vail*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la lettre du ministre de l'Agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut-Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en Canada, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaites en dépit de l'immigration considérable qui a eu lieu. Aussi, copie de toutes circulaires spéciales publiées par les compagnies de steamers, citant les câblegrammes du ministre, sur la demande du Haut-Commissaire. Aussi, copie des extraits des journaux de Londres à ce sujet, transmis par le Haut-Commissaire ;

M. *Pope (Compton)*, propose comme amendement, secondé par M. *McLelan*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite proposition :—“Aussi, copie de tous câblegrammes et extraits de journaux canadiens transmis du *Canada* en *Angleterre*, et de toute correspondance qu'il est possible d'obtenir au sujet de la demande de main-d'œuvre en ce pays.”

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix ;

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la lettre du ministre de l'Agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut-Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants.

grants de la classe ouvrière en *Canada*, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaites en dépit de l'immigration considérable qui a eu lieu. Aussi, copie de toutes circulaires spéciales publiées par les compagnies de steamers, citant les câblesgrammes du ministre, sur la demande du Haut-Commissaire. Aussi, copie des extraits des journaux de Londres à ce sujet, transmis par le Haut-Commissaire; aussi, copie de tous câblesgrammes et extraits de journaux canadiens transmis du *Canada* en *Angleterre*, et de toute correspondance qu'il est possible d'obtenir au sujet de la demande de main-d'œuvre en ce pays."

Sur motion de *M. Weldon*, secondé par *M. Mills*,

Ordonné, qu'un Ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état donnant les noms des différentes personnes qui ont envoyé des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le "*Princess Louise*," et le nom de la personne à qui le contrat a été donné; aussi, copie du devis fourni aux personnes qui ont présenté des soumissions.

Sur motion de *M. Blake*, secondé par *M. Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes dépêches, correspondance et rapports, non encore produits, concernant un traité entre la *Grande-Bretagne* et l'*Allemagne* en vertu duquel les immigrants au *Canada* qui visiteront l'*Allemagne*, jouiront des mêmes immunités que ceux qui sont devenus citoyens américains; aussi, concernant les concessions faites par les gouvernements prussien et bavaurois à la ligne canadienne des steamers *Allan* en ce qui concerne les agences et les bureaux d'inscription en *Allemagne*; aussi, concernant le voyage mensuel d'un steamer du *Lloyd* allemand, de *Hambourg* à *Montréal*; aussi, concernant la réserve d'une étendue de terre pour des immigrants allemands et suisses, respectivement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Lister propose, secondé par *M. McMullen*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucune personne ou personnes, concernant l'érection d'un bureau de poste à *Leamington*, dans le comté d'*Essex*.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Innes propose, secondé par *M. McIntyre*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état des comptes de fret du chemin de fer Intercolonial contre la fabrique d'acier de *Londonderry* dans la *Nouvelle-Ecosse*, pendant chacune des années 1879 à 1883 inclusivement, le montant payé pour ces comptes chaque année susdite, avec les dates des paiements, le montant restant dû sur tels comptes, chaque telle année, et la garantie donnée pour leur paiement; aussi, copie de toute correspondance concernant tels arrérages.

M. Davies propose comme amendement, secondé par *M. Vail*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite proposition :—"Aussi, un état de tout tarif de fret spéciaux accordés par le chemin de fer Intercolonial à la Compagnie des mines de charbon de *Spring Hill* pour le transport du charbon des mines de *Spring Hill* à *Montréal*; aussi, copie des tarifs ordinaires de fret sur le dit chemin de fer pour le charbon, le poisson et les produits agricoles expédiés à *Montréal* des principales stations du dit chemin de fer dans le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*."

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendé étant mise aux voix,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état des comptes de fret du chemin de fer Intercolonial contre la fabrique d'acier de *Londonderry*, dans la *Nouvelle-Ecosse*, pendant chacune des années 1879 à 1883 inclusivement, le montant payé pour ces comptes chaque année susdite, avec les dates des

paiements, le montant restant dû sur tels comptes chaque telle année et la garantie donnée pour leur paiement ; aussi, copie de toute correspondance concernant tels arrérages ; aussi, un état de tous tarifs de fret spéciaux accordés par le chemin de fer Intercolonial à la Compagnie des mines de charbon de *Spring-Hill* pour le transport du charbon des mines de *Spring-Hill* à *Montréal* ; aussi, copie des tarifs ordinaires de fret sur le dit chemin de fer pour le charbon, le poisson et les produits agricoles expédiés à *Montréal* des principales stations du dit chemin de fer dans le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle Ecosse*.

Sur motion de M. *Innes*, secondé par M. *McIntyre*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant la valeur des machines importées pour la filature de coton de *Sainte-Croix* à *Saint Stephen*, *Nouveau-Brunswick*, la date de l'importation, le montant des droits imposables sur ces machines, le montant payé et le montant encore dû, et la garantie donnée pour son paiement, et copie de toute correspondance à ce sujet.

Sur motion de M. *Cameron* (Middlesex), secondé par M. *Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats composant les batteries A, B et C, l'école de cavalerie et les trois écoles d'infanterie. Aussi, un état donnant les noms des sous-officiers des batteries A, B et C, de l'école de cavalerie et des trois écoles d'infanterie, indiquant ceux qui sont gradués du collège Militaire Royal ; aussi, la date de la nomination de chacun d'eux et la date de leur commission dans la milice, indiquant aussi leur service antérieur et leur qualification, et la province d'où ils viennent.

A six heures P. M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P. M.

Sept heures et demie P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord et du Nord-Ouest ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Robertson* (*Hamilton*) fait rapport, que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Desjardins* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois,

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de *Napanee*, *Tamworth* et *Québec* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Scriver* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, et de changer le nom de cette compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de la Ligne Directe entre Montréal et l'Europe; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Paint fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Springhill* à *Parrsborough*, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de *Cumberland*," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Navigation à vapeur d'*Halifax* (à responsabilité limitée)," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur l'amendement proposé mercredi le 5 mars courant, à la motion portant que le bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature, soit maintenant lu la troisième fois,—lequel amendement est que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir d'insérer ce qui suit, comme seconde clause du bill: "Tout homme qui, au moyen d'un mariage feint ou prétendu, a des rapports sexuels avec une femme de mœurs chastes jusqu'alors, sera coupable de délit et punissable tel que ci-dessous prescrit."—Aussi d'insérer ce qui suit comme clause quatre du bill au lieu de la clause trois du bill:—"Pourvu que le témoignage de la personne du sexe à l'égard de laquelle l'on prétendra que le délit a été commis soit corroboré,—relativement au délit mentionné dans la première clause du présent acte, tant à l'égard de la promesse du mariage que de la séduction; et relativement au délit mentionné dans la seconde clause du présent acte, tant à l'égard du mariage feint ou prétendu qu'à l'égard des rapports sexuels; et relativement au délit mentionné dans la troisième clause du présent acte, à l'égard du fait qu'elle aura été ainsi attirée ou entraînée,—par quelque autre preuve essentielle;" "et de prescrire que les clauses quatre, cinq, six, sept et huit, dans le bill tel que présenté en premier lieu, soient numérotés cinq, six, sept, huit et neuf, respectivement."

Et l'amendement étant de nouveau proposé; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Landry (*Montmagny*) propose, secondé par M. Baker (*Missisquoi*), que le débat soit ajourné; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Sur motion de M. Landry (*Montmagny*), secondé par M. Baker (*Missisquoi*), Ordonné, que le dit bill avec les amendements proposés soit ré-imprimé, en anglais et en français.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'acte intitulé: "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne, étant lu,

M. Cameron (*Huron*) propose, secondé par M. Charlton que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dwies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>De St. George,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wheeler,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wood (Brockville)-65.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Scriver,</i>	
<i>Catudal,</i>	<i>Irvine,</i>		

CONTRE:

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Cimon,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bellevue,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>L'assé,</i>

<i>Blondeau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Mc Millan, (Vaudr'uil)</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tempie,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wood (Westmoreland)</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Woodworth.—86.</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 13 mars, 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Cook,—la pétition de R. Strachan et autres, de *Midland, Ontario*.

Par M. Weldon,—la pétition de Robert Wills et autres, de *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*.

Par M. Gillmor,—la pétition de Joseph Robinson et autres, de *Baillie St. James, Nouveau-Brunswick*.

Par M. McCraney,—la pétition du révérend Alfred Bonny et autres, de la paroisse de *St. Lukes, Palermo*; le pétition de Alfred W. Nixon et autres, de la paroisse de l'Église du Christ, *Omagh*; et la pétition du révérend James E. Dyer et autres, de *Oakville, Ontario*.

Par M. McDougald,—la pétition du révérend A. W. Macleod, A. M., et autres, de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Small,—la pétition de la Compagnie de Terres de *Edmonton et Saskatchewan*.

Par M. McMullen,—la pétition de Lewis Knott et autres, de *Palmerston, Ontario*.

Par M. Laurier,—la pétition de l'Union Typographique de *Québec, No. 160*.

Par M. Charlton,—la pétition de R. A. Bain et autres, de *Marthaville*; et la pétition du révérend George Ferguson et autres, des cantons de *Grimsby et Saltfleet, Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal de la ville d'*Almonte*, comté de *Lanark*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De Harmon Moore, et autres, de *Whiby Est et Ouest*; de John Wilson et autres, de *Huron*, comté de Bruce, et *Ashfield*, comté de *Huron*; du révérend Archibald McLean et autres, de *Blyth* et des environs; de H. McQuarrie et autres, de *Wingham*; de William Vosper et autres, de *Fullarton*; de James R. Craigie et autres, de *Bobcaygeon*; de William Hogg et autres, de *Hintonburg*; de William Gourlay et autres, de *Huntley*; du révérend Joseph White, B.A., et autres, de *Rochesterville*; et du très révé-

rend *Maurice S. Baldwin*, évêque du diocèse de *Huron*, et autres, de *Kincardine* et autres endroits, tous de l'*Ontario* ; du révérend *A. Canboue* et autres, de *Saint-Hyacinthe* ; et de *Richard Whitney* et autres, de *Waterloo*, tous de *Québec* ; et de la Branche d'Alliance Evangélique de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'assemblée locale, n° 2,487, *Hamilton, Ont.* ; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

De l'assemblée des arts, n° 2,487, *Hamilton, Ont.* ; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants ; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill concernant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*.

Bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la compagnie du *Grand-Trenc* de chemin de fer du *Canada*, et à d'autres fins.

Bill à l'effet de modifier les différents actes concernant la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*.

Bill concernant la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*.

En ce qui concerne le bill à l'effet d'accroître la commodité du havre de la cité de *Toronto*, d'agrandir l'esplanade, et de pouvoir au contrôle de son usage par des compagnies de chemins de fer, votre comité recommande que ce bill soit retiré et que les honoraires et les frais payés soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Ives, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill à l'effet de constituer la Corporation Episcopale Catholique Romaine de *Ponctiac* ;—et

Bill concernant le Diocèse Catholique Romain d'*Ottawa*.

Comme ces bills ne sont pas sujets aux honoraires et frais imposés en vertu de l'article 58 du règlement, le comité recommande leur remboursement, moins le coût de la traduction et de l'impression.

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour copie de toute correspondance concernant l'achat de tentes, pendant l'année 1883, par le département de la Milice et de la Défense. (*Documents de la session, No, 108*).

M. Casgrain propose, secondé par *sir Richard J. Cartwright*, que lundi prochain cette Chambre se forme en comité général pour prendre de nouveau en considération le bill modifiant l'acte intitulé " Acte à l'effet de prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiements de deniers publics ; " et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allen,
Allison (Lennox),
Armstrong,

Cockburn,
Cook,
Davies,

King,
Landerkin,
Laurier,

Scriver,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),

<i>Béchar,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Yeo.—59.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Robertson (Hamilton)</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Colby,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tyrowhitt,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Orton,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wood (West'land), et</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Woodworth.—96.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Sur motion de M. Cameron (Victoria), secondé par M. Kilvert, Ordonné, que le bill du Sénat intitulé: "Acte pour amender les actes quarante Victoria, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-quatre, relatifs aux Sociétés Permanentes de Construction et aux Compagnies de Prêt et d'Épargne opérant en Ontario, soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de M. Small, secondé par M. McDougald,

Ordonné, que le bill à l'effet d'accroître la commodité du havre de la cité de Toronto, d'agrandir l'esplanade, et de pourvoir au contrôle de son usage par des compagnies de chemins de fer, soit retiré, et que les honoraires payés sur le dit bill soient rem-

boursés moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector Langevin*, que la motion de *M. Houde*, dans les avis de motions : "Que cette Chambre est d'avis que l' 'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883,' devrait être abrogé," soit le premier ordre du jour lundi prochain, et qu'elle ait la priorité immédiatement après les affaires de routine.

M. Blake propose comme amendement, secondé par *M. Laurier*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "il a été convenu dans cette Chambre que la motion de *M. Houde* sur l'acte des licences, serait appelée aujourd'hui comme premier item des ordres du jour, avant les mesures du gouvernement.

Que cet arrangement devrait être observé.

Que fixer la dite motion pour lundi, empêche la prise en considération de mesures importantes présentées par des députés.

Que les avis et les ordres du jour, soient ajournés, et que la motion de *M. Houde* soit appelé.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Robertson (Shelburne)</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Scriven,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Holton,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Renfrew)</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Casey,</i>	<i>King,</i>	<i>Ray,</i>	<i>White (Hastings) et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wilson.—70</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Landerkin,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Pinsouault,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Pope,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Small,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Montnagny),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dunlop,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Temple,</i>

<i>Bossé,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil) Valin,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Renfrew)</i>
<i>Carling,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Wright.—102.</i>
<i>O'curso,</i>	<i>Hesson,</i>		

Ainsi la question est résolue négativement.

Et objection étant faite à la motion principale pour le motif qu'aucun n'a été donné ; M. l'Orateur décide : " que l'objection est bien fondée et que la motion principale ne peut être proposée."

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par Sir *Hector L. Langevin*, que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à acquérir, du gouvernement de la *Nouvelle-Ecosse*, le chemin de fer de prolongement vers l'Est, depuis *New-Glasgow* jusqu'au détroit de *Canso*, et le bac à vapeur en rapport avec le dit chemin de fer, ainsi que les droits de la dite province dans le chemin de fer d'embranchement de *Truro* à *Pictou*.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été informé de l'objet de la dite résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février, 1884, demandant copie,—

1. De tous ordres en conseil concernant la nomination d'un administrateur du gouvernement des territoires du Nord Ouest en l'absence du lieutenant gouverneur *Dewdney*.

2. De toute correspondance à ce sujet entre le dit lieutenant-gouverneur et le gouvernement ou aucun de ses membres.

3. De toute correspondance concernant toute mission confiée au dit lieutenant-gouverneur, la nature de telle mission, et les instructions données au dit lieutenant-gouverneur touchant telle mission.

4. Le nom du dit administrateur.

5. De toute correspondance, y compris les dépêches télégraphiques entre le dit lieutenant-gouverneur et le gouvernement, pendant le mois dernier, au sujet de sa visite projetée à Ottawa. (*Documents de la Session No. 109.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et neuf mille cent vingt-trois piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour frais de gestion, et être distribuée comme suit :

Inspecteur des finances, \$2,600 ; bureau du sous-receveur général : *Toronto*, \$7,600 ; *Mont.éal*, \$5,500 ; auditeur et sous-receveur général : *Halifax*, \$11,000 ; *Saint-Jean*, \$10,500 ; *Winnipeg*, \$5,700 ; *Winnipeg*, allocation de pension, \$900 ; *Victoria*,

\$8,200 ; Charlottetown, 4,900 ; caisses d'épargnes rurales : *Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Colombie-Britannique*, \$15,500 ; Augmentation des appointements des agents et établissement de nouveaux bureaux, \$2,000 ; commission sur paiement de \$4,792 571.21, inté: et sur la dette, \$23,962.85 ; commission et courtage sur \$248,413.07, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé, \$1,242 06 ; courtage sur \$286,040.27, fonds d'amortissement de l'emprunt du chemin de fer Intercolonial, \$715 07 ; courtage sur \$28,509.35, fonds d'amortissement de l'emprunt de la Terre de Rupert, \$71.27 ; courtage sur \$16,889.14, fonds d'amortissement de l'emprunt de la Colombie-Britannique, \$42.23 ; courtage sur \$617,936.83, fonds d'amortissement, emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879, \$3,089.68 ; timbres anglais, frais de port et de télégraph. \$7,000 ; dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux, y compris un commis surnuméraire, \$7,000 ; impressions, annonces, inspection, frais de transport, frais divers, etc., y compris commutation des droits de timbres et dépenses contingentes des caisses d'épargnes rurales, \$15,000 ; impression des billets fédéraux, \$35,000 ; Dépenses se rattachant au bureau du sous-receveur général à Halifax, y compris le loyer, \$1,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille sept cent dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille huit cent quarante-sept piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Département de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Département de la Justice, division des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et un mille trois cent soixante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la milice, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille deux cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent sept mille, trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de département de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille neuf cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur Général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-sept mille cent soixante et deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du département des finances et conseil de la trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille deux cent douze piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du revenu de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille quatre cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-sept mille trois cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille cent quarante-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux publics, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille deux cent vingt-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et onze mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes des départements, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 14 mars, 1884.

PRIÈRE,

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau ;

Par M. *Ferguson (Welland)*,—la pétition du révérend *James Gordon, M.A.* et autres ; la pétition du révérend *Stewart Houston*, recteur de l'église du Christ, et autres ; et la pétition de *William McMurray* et autres, tous des Châtes de *Niagara, Ontario*.

Par M. *Hickey*,—la pétition d'*Andrew Elliott* et autres, de *Morewood, Ontario*.

Par M. *Allen*,—la pétition de *Hugh Reid* et autres ; la pétition de *James Paul* et autres ; la pétition du Révérend *P. Straith* et autres ; et la pétition de *Hugh Nichol* et autres, tous de *Egremont, Ontario*.

Par M. *Livingstone*,—la pétition du révérend *W. F. Campbell* et autres, de *Preston* et des environs.

Par M. *Gillmor*,—la pétition de *John S. Magee* et autres, du comté de *Charlotte Nouveau-Brunswick*.

Par M. *McMullen*,—la pétition du révérend *James Brock* et autres, de *Mount Forest, Ontario*.

Par M. *Mills*,—la pétition de *John Buist* et autres, de *Chatham, Ontario*.

Par M. *Tupper (Pictou)*.—la pétition de *John D. Fraser* et autres, de *French River*, comté de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *Thomas H. Taylor* et autres, de *Chatham* ; du révd. *A. Mackay* et autres, du township de *Eramosa* et des environs ; du révd. *Evan Macaulay* et autres, de *Fuslinch-Ouest* ; de *William Booker* et autres, des townships de *Walpole* et *Rainham* ; du révd. *Robert C. Caswall*, M.A. et autres, de *Georgetown* ; de *Thomas Davidson* et autres, de *Fergus* et des environs ; du révd. *John Lees* et autres, de *William-Est* et *Ouest* ; de *John McDonald* et autres, de *Adelaide* et *Williams-Est* ; du révd. *John Gray*, A.M., modérateur de la session, et autres, membres et croyants de l'Eglise *Guthrie, Oro* ; du révd. *John Gray*, A.M., modérateur de la session, et autres, membres et croyants de l'Eglise *Knox, Oro* ; de *Charles Lemoine* et autres, du township de *Warwick*, comté de *Lambton* ; du Presbytère d'*Ottawa* de l'Eglise Presbytérienne au *Canada* ; du révd. *William Moore*, D.D., et autres, ministres de l'évangile, de la cité d'*Ottawa* ; de *G. W. Calvert* et autres, de *Niagara Falls* ; du révd. *Robert Thompson*, LL.D., et autres, de *Niagara Falls*, sud, et des environs ; de *George Shrimpton*, reeve, et autres, de *Niagara Falls*, sud, et du township de *Stamford* ; de *Angus Macleod* et autres, de *Kenyon*, comté de *Glengarry* ; de *Thomas Davidson* et autres, de *Oxford* ; et de *John Smith* et autres, de la cité de *Toronto*, tous de l'*Ontario* ; et du révd. *J. C. Shenton* et autres, de *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick* ; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Du conseil municipal du township de *Westminster*, comté de *Middlesex* ; et du conseil municipal de la ville d'*Orillia* ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De *Angus Campbell* et autres, de la municipalité de *Nottawasaga*, comté de *Simcoe* ; demandant la passation d'un acte établissant le système du pesage en ce qui concerne les produits agricoles.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemins de fer du *Canada*.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ;—et

Bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de *Saskatoon* et du Nord, dont le préambule a été amendé par le comité pour le rendre conforme aux clauses contenues dans le dit bill.

M. *Haggart* propose, secondé par M. *Taylor*, que le nom de M. *Haggart* soit substitué à celui de l'honorable M. *Abbott*, comme promoteur du bill à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la Compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et pour d'autres fins.

Et objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'en n'a été donné ;

M. l'Orateur décide : " qu'aux termes de l'article 31 du règlement, aucun avis n'est nécessaire dans le cas de motions concernant les bills publics ou privés après leur présentation, et qu'il est d'opinion que le dit article s'applique à la motion en question.

Et la motion étant mise aux voix ;

Ordonné, que le nom de M. *Haggart* soit substitué à celui de l'honorable M. *Abbott*, comme promoteur du bill à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario*.

et Québec à la Compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et pour d'autres fins.

Sur motion de M. *White (Renfrew)*, secondé par M. *Baker (Missisquoi)*, *Ordonné*, que les honoraires payés sur le bill à l'effet de constituer "la Corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*"; et sur le bill concernant le diocèse catholique romain d'*Ottawa*, soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1883. (*Documents de la session*, No. 12.)

L'ordre du jour pour la seconde lecture bill concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, étant lu ;

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et Québec à la Compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et pour d'autres fins ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

M. *Haggart*, propose, secondé par M. *Taylor*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Wallace (York)* propose comme amendement, secondé par M. *Hesson*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec pouvoir d'y ajouter la clause suivante : Considérant que *H. J. Hubertus* a été le premier promoteur d'une ligne ferrée entre Toronto et Ottawa et que de concert avec d'autres personnes, il a obtenu une charte pour cette ligne, et qu'une demande d'indemnité pour études préliminaires, etc., a été présentée par lui à la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et Québec, et que cette demande a été reconnue bien fondée par la dite compagnie, et qu'il est expédient de pourvoir au règlement de cette demande,—qu'il soit prescrit que le montant de la dite demande sera fixé par le juge de la cour de comté du comté de *Carleton, Ontario*, en la manière et après tel avis donné aux parties intéressées que le dit juge croira convenable, et suivant que le dit juge en décidera en équité ; et que sa décision sera finale et ne sera pas sujette à appel, et qu'elle pourra être rendue exécutoire par toute cour de justice ou d'équité de la province de l'*Ontario*."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la question étant proposée que le bill passe ;
Et un débat s'ensuivant ;
Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector Langevin*,
Ordonné, que le débat soit ajourné,

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la compagnie du *Grand Tronc* de chemin de fer du *Canada*, et à d'autres fins ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Williams* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le bill en considération.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier les différents actes concernant la compagnie de chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné que le bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements.

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance maritime l'*Atlantique* (à responsabilité limitée.)

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'étendre au *Canada* les pouvoirs de la corporation appelée ' *De Nederlandsch-Amerikaansche Land Maatschappij* '—(La compagnie des terres des Pays-Bas et d'Amérique.)

Bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance mutuelle maritime de la *Nouvelle-Ecosse*, (à responsabilité limitée)."

La Chambre reprend alors le débat sur la motion portant, que le bill (concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du parlement 1878, 41 Vict., chap. 8) soit maintenant lu la seconde fois ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 15 mars 1884.

Et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Langevin</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Taylor,</i>

<i>Blondeau,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Ferguson (L' ds & Gren)</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Ferguson (Wellan I).</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wood (Westm'd), et</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>	<i>Woodworth.—105.</i>
<i>Costigan,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Patersen (Brant),</i>	<i>Wells, et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson.—55.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que le bill soit déferé au comité des Privilèges et Elections; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le bill soit déferé au comité des Privilèges et Elections.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'autoriser l'acquisition, du gouvernement de la *Nouvelle-Ecosse*, pour le *Canada*, du chemin de fer de Prolongement vers l'Est.

(En comité.)

Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à acquérir, pour le *Canada*, du gouvernement de la *Nouvelle-Ecosse*, le chemin de fer de prolongement vers l'Est, depuis *New-Glasgow* jusqu'au détroit de *Canso*, et le bac à vapeur en rapport avec le dit chemin de fer, ainsi que les droits de la dite province dans le chemin de fer d'embranchement de *Truro* à *Pictou*, pour la somme de un million deux cent mille piastres (\$1,200,000), et le matériel roulant et l'équipement neufs du dit chemin de fer, pour une somme équivalant à leur coût et frais; les dites sommes, portant intérêt au taux de six et demi pour cent, par année, à dater du 1er octobre 1883, devant être payées à même le fonds du revenu consolidé du *Canada*, après que

les mesures législatives nécessaires auront été prises par la *Nouvelle-Ecosse* pour mettre à effet la dite acquisition, conformément à la convention intervenue à cette fin entre les deux gouvernements et soumise à cette Chambre le 7^{me} jour de février dernier.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Wood* (*Westmoreland*) fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier, 1884, pour copie de tous rapports faits par les inspecteurs de bateaux à vapeur sur les coques et machines des steamers *St. Lawrence*, *Prince of Wales* et *Northern Light*, depuis la nomination des inspecteurs, et de toute correspondance, dépêche télégraphiques et papiers concernant la cessation du transport des voyageurs et des marchandises par les deux premiers de ces steamers pendant la dernière saison, ou concernant l'emploi du *Northern Light* et du *Napoléon III* en leur lieu et place.

Aussi, copie de tous certificats donnés par les dits inspecteurs à chacun des dits steamers *Northern Light* et *Napoléon III*.

Aussi, copie de toute correspondance, télégrammes ou documents se rapportant à la condition du *Northern Light* ou aux réparations qui lui ont été faites à *Pictou* l'été dernier. (*Documents de la session*, No. 45b.)

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 17 mars 1884.

PRIÈRE :

M. l'Orateur soumet à la Chambre,—Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Beauharnois*, *Iberville*, *Kamouraska*, *Montmagny* et *Québec*, pendant l'année 1883. (*Documents de la session*, No. 87.)

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Mills*,—la pétition de *William Hall* et autres, de *Lambeth* et *Delaware*.

Par M. *Ferguson* (*Welland*),—la pétition de *J. W. McPhee* et autres, de *Ridgeway*.

Par M. *Davies*,—la pétition du révérend *S. H. Rice* et autres, de *Charlottetown*, I.P.E.

Par M. *Platt*,—la pétition de *John Ilsey* et autres, de *Pictou*, *Ontario*.

Par M. *Wigle*,—la pétition de *George Bulmer* et autres, de *Colchester*, *Ontario*.

Par M. *Wallace* (*York*),—la pétition du révérend *David Camelon* et autres, de *Vaughan* et autres endroits; et la pétition de *John Watt, jr.*, et autres, de *Woodbridge* et autres endroits.

Par M. *Innes*,—la pétition de *James Grant* et autres, de *Shiloh*, *Ontario*.

Par M. *Cochrane*,—la pétition de *John A. Niles* et autres, de *Colborne*, *Ontario*.

Par M. Jamieson,—la pétition de *George McRitchie* et autres, de *Almonte*; la pétition de *John Bowes* et autres, de *Pakenham* et des environs; et la pétition du révérend *Robert Mackenzie* et autres, de *Dalhousie* et *Sherbrooke* nord.

Par M. Somerville (*Bruce*),—la pétition de *Alexander McKenzie* et autres, des cantons de *Ashfield* et *Huron*

Par M. McMullen,—la pétition de *Noble A. Taggart* et autres, du canton de *Mornington*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district n° 1, *Hastings* sud.

Par M. *White* (*Hastings*),—la pétition de la Loge Loyale Orangiste de district, n° 2, *Hastings* nord.

Par M. *Sutherland* (*Oxford*),—la pétition de *Alexander M. Ross* et autres, de *Zorra* est; la pétition de *John Beattie* et autres, de *Blandford*; et la pétition du conseil municipal de *Woodstock*, comté d'*Oxford*.

Par M. *Bowell*,—la pétition de *Simeon Hallett* et autres, du comté de *Hastings*, *Ontario*.

Par M. *Allison* (*Hants*),—la pétition de *James S. O'Brien* et autres, de *Noel*, comté de *Hants*, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *Byron Ghent* et autres, du comté de *Grey*, *Ontario*.

Par M. *King*,—la pétition du révérend *Samuel Johnson* et autres, de *Chipman*, comté de *Queen's*, *Nouveau-Brunswick*.

Par sir *Leonard Tilley*,—la pétition de *S. Bruce*, B.A., et autres, et la pétition de *J. A. Fotheringham* et autres, de *Saint-Jean*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Fairbank*,—la pétition de *John McPhail* et autres, d'*Alvinston*, *Ontario*.

Par M. *Hickey*,—la pétition de *John Chambers* et autres; et la pétition de *Alexander Ross* et autres, de *Winchester*, *Ontario*.

Par M. *Wood* (*Westmoreland*),—la pétition de *William Duncan* et autres, de *Potsford*, comté de *Westmoreland*, *Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Carling*,—deux pétitions de l'Union Typographique de *London*, *Ontario*.

Par M. *Cameron* (*Victoria*),—Deux cent vingt-trois pétitions des diverses loges orangistes dans la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions sont lues et reçues :

De *R. Strachan* et autres, de *Midland*; du révd. *Alfred Bonny* et autres, de la paroisse de *St-Luc*, *Palermo*; de *Alfred W. Nixon* et autres, de la paroisse de l'Eglise du Christ, *Omagh*; du révd. *James E. Dyer* et autres, de *Oakville*; de *Lewis Knott* et autres, de *Palmerston*; de *R. A. Bain* et autres, de *Marthaville*; du révd. *George Ferguson* et autres, des townships de *Grimsby* et *Saltsfleet*; du révd. *James Gordon*, M.A., et autres; du révd. *Stewart Houston*, recteur de l'Eglise du Christ, et autres; et de *William Mc Murray* et autres, de *Niagara Falls* et des environs; de *Andrew Elliott* et autres, de *Morewood*; de *Hugh Reid* et autres; de *James Paul* et autres; du révd. *P. Straith* et autres; et de *Hugh Nichol* et autres, de *Egremont*; du révd. *W. F. Campbell* et autres, de *Preston* et des environs; du révd. *James Brock* et autres, de *Mount Forest*; et de *John Bu st* et autres, de *Chatham*, tous de l'*Ontario*; de *Robert Wills* et autres, de *St-Jean*; de *Joseph Rob nson* et autres, de *Bailie St James*; et de *John S. Magee* et autres, du comté de *Charlotte*, tous du *Nouveau-Brunswick*; du révd. *A. W. Macleod*, A.M., et autres, de *Pictou*; et de *John D. Fraser* et autres, de *French River*, comté de *Pictou*, *Nouvelle-Ecosse*; demandant des amendements à la loi existante afin de faire mieux observer le dimanche.

De la compagnie des Terres d'*Edmonton* et de la *Saskatchewan*; demandant la passation d'un acte simplifiant les lois sur le transfert de biens-fonds dans les Territoires du Nord-Ouest, et pour autres fins.

De l'Union Typographique de *Québec*, No 160; demandant la passation d'une loi sur les fab iques pour mieux protéger la vie et la propriété.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février 1884, pour copie de toutes pétitions concernant les travaux du havre de *Kingsville* et de toutes communications et correspondance entre le gouvernement et aucunes personnes à ce sujet. (*Documents de la session, No 110.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 11 février 1884, demandant copie de tous rapports, correspondance, mémoires, ordres en conseil et autres documents relatifs à l'amélioration de la rivière *Fairford* servant de décharge au lac *Manitoba*, à l'enlèvement de la barre de sable à l'embouchure de la rivière Rouge et des obstructions dans la rivière *Nelson* par laquelle se décharge le lac *Winnipeg*, en vue de drainer les terres submergées de la province du *Manitoba*. (*Documents de la session, No 111.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 février 1884, pour un relevé détaillé, avec dates, des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, envoyés en *Angleterre* ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 2 avril 1883, jusqu'à date. (*Documents de la session No 22a.*)

M. *Chap'ean*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1883, pour un état indiquant le nombre total d'acres de terres publiques arpentées dans le *Kiwatin*, le *Manitoba* et le territoire du *Nord-Ouest*, pendant l'année 1882, et le coût de tel arpentage, par acre; aussi un état du nombre d'acres de terres publiques arpentées antérieurement et le coût de tel arpentage par acre. (*Documents de la session, No 25f.*)

Sur motion de M. *White* (Cardwell), secondé par M. *Bergin*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des "Débats" pendant la présente session.

M. *Daly* propose, secondé par M. *Massue*, que lorsque M. l'Orateur quittera le fauteuil à 6 p.m., aujourd'hui, la Chambre soit ajournée jusqu'à demain à 3 p.m.

Et objection étant faite à la proposition pour la raison qu'un avis n'en a pas été donné;

M. l'Orateur décide: "qu'une telle motion requiert un avis. Que toutefois l'honorable député peut proposer à 6 p.m., ou en aucun temps, que la Chambre s'ajourne maintenant."

Ordonné, que M. *Bowell* ait la permission de présenter un bill modifiant "l'Acte des Douanes, 1883."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée vendredi dernier, portant que le bill (à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique et pour d'autres fins), passe maintenant;

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mis au fait de l'objet de ce bill, consent, en tant que les intérêts de Sa Majesté y sont concernés; que cette Chambre agisse suivant qu'il lui paraîtra convenable.

Et la motion étant mise aux voix;

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la compagnie du *Grand-Tronc* du Canada et à d'autres fins, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir de l'amender en ajoutant à la clause les mots, "à la satisfaction du Gouverneur en conseil."

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)*, fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Un bill à l'effet de modifier les différents actes concernant la Compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey et Bruce*, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Robertson (Hamilton)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la question étant proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Wilson* propose comme amendement, secondé par M. *Vail*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général, avec pouvoir de l'amender en retranchant tous les mots après le mot "de," ligne 47, dans la clause 4, et en les remplaçant par le mot "*Saint-Thomas*."

Et l'amendement étant mis au voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer la corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le diocèse Catholique Romain d'*Ottawa*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Small* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill soit maintenant lu la troisième fois; la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada*, étant lue;

M. *Curran* propose, secondé par M. *Bossé*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte pour incorporer le synode du diocèse de la *Saskatchewan*, et pour d'autres fins s'y rattachant, sans amendements.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte modifiant les actes concernant la compagnie du chemin de fer de *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*, avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre;

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer la corporation de fidéi-commis l'Union du *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du bassin de radoub, de construction navale et de navigation d'*Owen Sound* (à responsabilité limitée,)" avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *Saskatoon* et du *Nord*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Sproule* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de navigation à vapeur d'*Halifax* (à responsabilité limitée,)" lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de constituer la Loyale Association Orangiste de l'*Amérique Britannique*, étant lue;

M. Cameron (Victoria) propose, secondé par M. White (Hastings) que le bill soit maintenant lu la seconde fois :

Rt un débat s'ensuivant;—et la Chambre ayant continuer à siéger jusqu'à minuit;

Mardi, 18 mars, 1884.

M. Patterson (Essex) propose, secondé par M. Farrow, que le débat soit ajourné ; et la motion étant mise aux voix, la question est résolue négativement.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill soit maintenant lu la seconde fois ; la Chambre se divise, et les noms étant demandés, il sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allen,	Ferguson (L'ds & Gren)	Mackintosh,	Sproule,
Allison (Hants),	Ferguson (Welland),	Macmillan (Middlesex)	Stairs,
Baker (Victoria),	Foster,	McCraney,	Sutherland (Oxford),
Beaty,	Gordon,	McDougald,	Taylor,
Bell,	Guillet,	McLelan,	Tilley,
Benson,	Gunn,	McNeill,	Tupper (Picton),
Bowell,	Haggart,	Moffat,	Tyrwhitt,
Burpee (Sunbury),	Hay,	O'Brien,	Wallace (Albert),
Cameron (Victoria),	Hesson,	Orton,	Wallace (York),
Campbell (Victoria),	Hickey,	Reid,	Watson,
Carling,	Hilliard,	Robertson (Hamilton),	White (Cardwell).
Cochrane,	Homer,	Robertson (Hastings),	White (Hastings),
Davies,	Irvine,	Ross,	White (Renfrew),
Dawson,	Jamieson,	Scriber,	Wigle,
Dickinson,	Kilvert,	Shakespeare,	Williams,
Dundas,	King,	Small,	Wood (Brockville), et
Farrow,	Macdonald (Sir John),	Smyth,	Woodworth. —68.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Cimon,	Guilbault,	Montplaisir,
Armstrong,	Colby,	Hackett,	Mulock,
Auger,	Cook,	Harley,	Quimet,
Bain (Soulanges),	Costigan,	Holton,	Paterson (Brant),
Baker (Missisquoi),	Coughlin,	Hurteau,	Patterson (Essex),
Bécharde,	Coursol,	Innes,	Pinsonneault,
Belleau,	Curran,	Kaulbach,	Platt,
Benoit,	Outhbert,	Kirk,	Rinfret,
Bergin,	Daly,	Landerkin,	Riopel,
Bernier,	Daoust,	Landry (Kent),	Robertson (Shelburne),
Blake,	De St. Georges,	Landry (Montmagny),	Royal,
Blondeau,	Desaulniers,	Langevin,	Somerville (Brant),
Bossé,	Desjardins,	Laurier,	Somerville (Bruce),
Bourassa,	Dugas,	Lister,	Springer,
Bourbeau,	Dupont,	Livingstone,	Tassé,
Brecken,	Fairbank,	Macdonald (King),	Thompson,
Burns,	Fisher,	McDonald (C.-Breton),	Trow,
Cameron (Huron),	Fleming,	Macmaster,	Vail,
Cameron (Inverness),	Forbes,	McMillan (Vaudreuil)	Valin,
Cameron (Middlesex),	Fortin,	McGreevy,	Vanasse,

<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Gilmor,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wright et</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Yeo.—105.</i>
<i>Charlton,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 3 mars 1884, demandant copie des dépêches concernant l'arrestation, la détention et la mise en accusation de *Roger Amero*, un Acadien-Français de *Digby, Nouvelle-Ecosse*, qui a récemment été mis en liberté sur une accusation de meurtre dans l'Etat du *Massachusetts, Etats-Unis*. (*Documents de la Session, No. 112*).

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour un état indiquant le montant payé pour remises de droits sur la toile à voiles pour navires et bateaux-pêcheurs, sous l'autorité de l'Acte des Douanes de l'année dernière; le dit état devant montrer les noms de ceux à qui ils ont été payés, le montant payé à chacun, et si c'est pour voiles de navires ou de bateaux-pêcheurs. (*Documents de la Session, No. 48 d.*)

Et aussi, la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 16 avril 1883, demandant copie de la correspondance et des rapports au conseil et ordres en conseil concernant la réclamation de *M. Dustan, de Halifax*, pour remise de droits sur machines destinées à une raffinerie de sucre. (*Documents de la Session, No. 49, a.*)

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre du 1er février 1884, pour un état donnant le nombre des officiers de santé nommés dans les diverses cités du *Canada*; le salaire payé à chacun; copie des instructions adressées à ces officiers par le gouvernement et de tous rapports adressés par tels officiers au département. (*Documents de la Session, No. 113*).

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février, 1884, pour un état donnant le nombre et les noms des agents d'immigration employé pendant l'année 1883; la date de leur nomination; la durée de leur service pendant l'année; leurs salaires et leurs allocations. Aussi, le nombre de ceux qui sont encore employés, leurs salaires et leurs allocations. (*Documents de la Session, No. 106 a.*)

Assi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier 1884, pour un état indiquant le nombre d'acres de terres publiques entrés comme homesteads, pendant l'année 1883, le nombre de telles entrées, et le nombre d'entrées annulées pendant la même période, avec le nombre d'acres compris dans les entrées ainsi annulées.

Aussi, un état faisant connaître le nombre d'entrées de préemption dans l'année 1883, et le nombre d'acres compris dans les dites entrées. (*Documents de la Session, No. 25 g.*)

Et aussi la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1er février 1884, demandant copie de toutes correspondances, dépêches et ordres en conseil, non encore produits, concernant les subventions ou octrois à la province du *Manitoba*, l'extension de ses limites, le territoire en contestation entre elle et l'*Ontario*, ses terres d'écoles, les terres publiques dans la province et les questions de chemins de fer affectant la province (*Documents de la Session, No. 21 d.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures et trente minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 18 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Hawley*,—la pétition de *George Rose* et autres, de *Ingersoll*, et des environs.

Par M. *Bergin*,—deux pétitions de *George W. Read* et autres, de *Fort Dalhousie*.

Par M. *Allison (Hants)*,—la pétition de *Paul Prestwood* et autres; la pétition du révérend *G. R. Martell* et autres; et la pétition de *William McDougall* et autres, de *Maitland*, comté de *Hants, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Stairs*,—la pétition du révérend *Robert F. Burns*, D. D., et autres, représentant la session et la congrégation de l'Eglise presbytérienne de *Fort Massey, Halifax, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Robertson (Hastings)*,—la pétition de *Edward Chisholm* et autres, de *Belleville*.

Par M. *Kranz*,—la pétition de *R. Morrison* et autres, de *Hawksville, Ontario*.

Par M. *McNeill*,—la pétition du révérend *William Charlesworth* et autres, de *Port Elgin, Ontario*.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter comme suit, savoir :

Bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes-Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer de *Battleford* à la *Rivière de la Paix*,"—et

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer le *Grand-Nord*, avec des amendements,—et

Bill concernant le chemin de fer *Erie* et *Huron*, sans amendements.

En ce qui concerne le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary* (à responsabilité limitée), ses auteurs ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec ce bill pendant cette session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré et que les frais et les honoraires payés soient remboursés, moins le coût d'impression et de traduction.

Le délai pour recevoir les rapports de comités sur Bills Privés expirant jeudi, votre comité recommande qu'il soit prolongé d'une semaine à partir de cette date.

M. *Mulock*, du comité des Bills Privés, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à *John Graham*," ainsi que la preuve et les exhibits qui lui ont été soumis, et est convenu de le rapporter sans amendements.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par M. *Carling*,

Ordonné, que le délai pour recevoir les rapports de comités sur Bills Privés expirant jeudi prochain, il soit prolongé d'une semaine à partir de cette date, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. *Small*, secondé par M. *McNeill*,

Ordonné, que le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Omnibus, de Tramway et de Transfert de *Calgary* (à responsabilité limitée), soit retiré, et que

les honoraires payés sur ce bill soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Ordonné, que l'avis de motion donné par M. *Houde* demandant un comité général pour considérer la résolution suivante, savoir : " Que cette Chambre est d'avis que l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883, devrait être abrogé," sera le premier ordre du jour.

M. *Houde* propose, secondé par M. *Ouimet*, que le discours du Trône délivré le 9 dé février 1883 contenait le paragraphe suivant :

" On m'avise que le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil Privé, rendu au mois de juin dernier, dans la cause en appel de *Russell versus* la Reine, tend à établir qu'afin d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes et, dans ce but, de régler l'émission des licences de magasins, de buvettes et d'auberges, l'intervention législative du parlement fédéral sera nécessaire. Cet important sujet est signalé à votre sérieuse considération ; "

Que par suite de cette recommandation, et sur représentation faite à ce Parlement par les conseillers de Son Excellence que ce n'était pas " par politique, mais par nécessité," qu'un acte intitulé : " Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," avait été passé par ce Parlement pendant la dernière session ;

Que depuis lors, les lords du comité judiciaire du Conseil Privé ont rendu un autre jugement dans une cause analogue, *Hodge versus* la Reine, dans lequel Leurs Seigneuries expliquent leur décision dans la cause de *Russell versus* la Reine, et déclarent que " cette décision bien considérée n'a pas l'effet supposé, et qu'elle ne doit pas être considérée autrement que comme une autorité affirmant le jugement de la Cour d'Appel " (d'Ontario) ;

Que la " nécessité " de maintenir en vigueur " l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," a ainsi cessé d'exister, et qu'il est désirable et dans l'intérêt de l'harmonie des relations entre l'autorité fédérale et les autorités provinciales de cette Puissance, que ce parlement n'intervienne pas dans la législation des différentes provinces au sujet du trafic des liqueurs, pour le maintien du bon ordre et de la morale dans leurs limites. Que la Chambre se forme maintenant en comité général afin de prendre considération la résolution suivante :

" Cette Chambre est d'avis que " l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883," devrait être abrogée."

Sir *Hector L. Langevin* propose comme amendement, secondé par M. *McLelan*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun que la question de la compétence du parlement à passer l'Acte des Licences, de 1883, devrait être soumise avec toute la diligence possible, à la Cour Suprême du Canada ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux, "

Et un débat s'ensuivant ;—et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mercredi, 19 mars, 1884.

M. *Ouimet* propose comme sous-amendement, secondé par M. *Dupont*, que les mots " dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun que la question de la compétence du Parlement à passer l'Acte des Licences de 1883, devrait être soumise avec toute la diligence possible, à la Cour Suprême du Canada ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " il est expédient d'amender l'Acte des Licences du Canada, de 1883, en retranchant du dit acte toutes les dispositions qui ne se rapportent pas à la prohibition totale du trafic des liqueurs, et de laisser aux législatures provinciales, lorsqu'elles passent des lois pour le prélèvement d'un revenu pour des fins provinciales, locales ou

municipales, le droit de prendre des mesures pour régler et déterminer les matières suivantes, savoir :—

“(1) Pour définir les conditions et qualifications requises pour obtenir des licences d'auberges pour la vente en détail, dans les limites de la municipalité, de liqueurs spiritueuses, fermentées ou autres liqueurs manufacturées, et aussi des licences de magasin pour la vente en détail, dans les limites de la municipalité, de telles liqueurs dans les magasins ou places autres que des auberges, tavernes, brasseries ou lieux de réunion publique.

“(2) Pour limiter le nombre de licences d'auberges et de magasins, respectivement, et pour définir l'époque et la localité, et les personnes auxquelles ce nombre limité pourra être émis dans l'année, depuis le 1er jour de mai d'une année, jusqu'au trentième jour d'avril de l'année suivante, inclusivement.

“(3) Pour régler les auberges et magasins qui obtiendront cette licence.

“(4) Pour fixer et définir les devoirs, pouvoirs et privilèges de l'inspecteur des licences de leur district.”

Et le sous-amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et l'amendement à la motion principale étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allison (Hants),	Coursol,	Homr,	Patterson (Essex),
Bain (Soulanges),	Curran,	Hurteau,	Pinsonneault,
Baker (Missisquoi),	Cuthbert,	Ives,	Reid,
Baker (Victoria),	Daly,	Jumieson,	Riopel,
Beaty,	Dawson,	Kaulbach,	Robertson (Hamilton),
Bell,	Desaulniers,	Kilvert,	Robertson (Hastings),
Bellcav,	Desjardins,	Kinney,	Royal,
Benoit,	Dickinson,	Kranz,	Shakespeare,
Benson,	Dodd,	Landry (Montmagny),	Small,
Bergeron,	Dugas,	Langevin,	Smyth,
Bergin,	Pundas,	Macdonald (King),	Sproule,
Billy,	Farrow,	Macdonald (Sir John),	Stairs,
Blondeau,	Ferguson (Lds et Gr'n),	McDonald (C. Breton),	Tassé,
Bolduc,	Ferguson (Welland),	Mackintosh,	Taylor,
Bosé,	Foster,	Macmaster,	Temple,
Bourbeau,	Gagné,	Macmillan (Mid' sex),	Tilley,
Bowell,	Gault,	McMillan (Vaudreuil),	Tupper (Pictou),
Brecken,	Gigault,	McCallum,	Tyrwhitt,
Bryson,	Girouard,	McDougald,	Vanasse,
Cameron (Innerness),	Gordon,	McGreevy,	Wallace (Albert),
Caneron (Victoria),	Grandbois,	McLelan,	Wallace (York),
Campbell (Victoria),	Guilbault,	McNeill,	White (Cardwell),
Carling,	Guillet,	Massue,	White (Hastings),
Caron,	Hackett,	Méhot,	White (Renfrew),
Chapleau,	Haggart,	Moffat,	Wigle,
Cimon,	Hall,	Montplaisir,	Williams,
Cochrane,	Hay,	O'Brien,	Wood (Brockville),
Colby,	Hesson,	Orton,	Wood (Westm'land) et
Costigan,	Hickey,	Paint,	Woodworth.—117.

CONTRE :

Messieurs

Allen,	Cockburn,	Irvine,	Platt,
Allison (Lennox),	Cook,	King,	Ray,

<i>Amyot,</i>	<i>Davust,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Smerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Ivingsstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wilson.—63.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée—Que dans l'opinion de cette Chambre il est opportun que la question de la compétence du parlement à passer l'Acte des Licences, de 1883, devrait être soumise avec toute la diligence possible, à la Cour Suprême du Canada ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux, étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime d'*Halifax* (à responsabilité limitée), sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de *Gananoque* à *Perth* et la Baie de *James*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et cinq minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 19 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Gil'mor*,—la pétition de *William Getchell* et autres, de la paroisse de *Saint James*, conté de *Charlotte, Nouveau-Brunswick*.

Par M. *Gault*,—la pétition de *R. Macaulay*, gérant de la Compagnie d'Assurance sur la vie " *Le Sun* " du *Canada*, et autres, représentant des Compagnies d'Assurance sur la vie en opération en *Canada*.

Par M. *Smith*,—la pétition de *William Parnall* et autres, de *Tilbury* est et autres endroits.

Par M. *Thompson*,—la pétition de *W. V. Menckle* et autres, de *Haldimand* et *Norfolk*.

Par M. *White (Hastings)*,—la pétition de *R. F. Regan* et autres ; et la pétition de *Alexander McLaren* et autres, de *Tyendinaga*.

Par M. *Kranz*,—la pétition de *James McPane* et autres, de *Lingwood* ; et la pétition de *C. L. Edwards* et autres, de *Yarmouth, Ontario*.

Par M. Fleming,—la pétition de *George Holtby* et autres, des townships de *Chinguacousy* et *Toronto*.

Par M. O'Brien,—la pétition de *William Campbell* et autres, de *Muskoka*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *William Hall* et autres, de *Lambeth* et *Delaware*; de *J. W. McPhee* et autres, de *Ridgeway*; de *John Illsey* et autres, de *Picton*; de *George Fulmer* et autres, de *Colchester*; du révérend *David Camelon* et autres, de *Vaughan* et autres endroits; de *John Watt, jun.*, et autres, de *Woodbridge* et autres endroits; de *James Grant* et autres, de *Shiloh*; de *John A. Niles* et autres, de *Colborne*; de *George McRitchie* et autres, de *Almonte*; de *John Bowes* et autres, de *Pakenham* et des environs; du révérend *Robert Mackenzie* et autres, de *Dalhousie* et *Sherbrooke-Nord*; de *Alexander McKenzie* et autres, des townships de *Ashfield* et *Huron*; de *Noble A. Taggart* et autres, du township de *Mornington*; de *Alexander M. Ross* et autres, de *Zorra-Est*; de *John Beattie* et autres, de *Blandford*; de *Simeon Hallett* et autres, du comté de *Hastings*; de *Byron Ghent* et autres, du comté de *Grey*; de *John McPhail* et autres, de *Alvinston*; de *John Chambers* et autres, et de *Alexander Ross* et autres, de *Winchester*, tous de l'*Ontario*; du révérend *Samuel Johnson* et autres, de *Chipman*, comté de *Queen*; de *S. Bruce, B.A.*, et autres, et de *J. F. Fotheringham* et autres, de *Saint-Jean*, et de *William Duncan* et autres, de *Botsford*, comté de *Westmoreland*, tous du *Nouveau-Brunswick*; de *James S. O'Brien* et autres, de *Noël*, comté de *Hants*, *Nouvelle-Ecosse*; et du révérend *S. H. Rice* et autres, de *Charlottetown*, *Ile du Prince-Edouard*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assure une meilleure observance du dimanche.

Du conseil municipal de la ville de *Woodstock*, comté d'*Oxford*; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De l'Union Typographique de *London, Ontario*; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De l'Union Typographique de *London, Ontario*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

De la Loge Loyale Orangiste de district N^o 1, comté d'*Hastings*, et de 224 autres loges orangistes en *Canada*; demandant la passation d'un acte constituant légalement l'Association Loyale Orangiste de l'*Amerique du Nord*.

M. *White (Renfrew)*, du comité d'Immigration et de Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No 1.*)

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :

Bill concernant la Compagnie de Prêt sur Biens fonds du *Canada* (à responsabilité limitée),—et

Bill pour incorporer la Banque de *Winnipeg*.

En ce qui concerne ce dernier bill, le comité en a amendé le préambule pour le rendre conforme aux clauses contenues dans le dit bill.

En ce qui concerne le bill pour incorporer la Banque des Ranchers du *Canada*, votre comité recommande que le dit bill soit retiré, et que la balance des honoraires restant après le paiement des frais d'impression et de traduction, soit remboursée.

Sur motion de M. *Small*, secondé par M. *Wallace (Albert)*,

Ordonné, que le bill pour incorporer la Banque des Ranchers du *Canada*, soit retiré, et que l'honoraire payé sur le bill soit remboursé, mais les frais de traduc-

tion et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Banques et du Commerce.

Ordonné, que sir *Hector L. Langevin* ait la permission de présenter un bill concernant les fortifications et constructions militaires, et leur entretien et réparation.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de *M. Dawson*, secondé par *M. White (Renfrew)*.

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports, non encore publiés, concernant le caractère et les ressources probables en terres cultivables, forêts, minéraux, etc., de la région traversée par le chemin de fer du Pacifique canadien au nord des lacs *Huron* et *Supérieur*, et renfermant toutes les informations que possède le gouvernement sur la totalité du territoire compris entre les grands lacs et la côte sud de la *Baie d'Hudson*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'assurance du *Canada* contre le feu La Souveraine, à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires " sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de *M. Blondeau*, secondé par *M. Bain (Soulanges)*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un état donnant le nom de tous les arbitres officiels et des secrétaires d'arbitres nommés depuis le 1er juillet, 1867, jusqu'à date, la date de la nomination, le salaire attaché à la charge, la durée du service et le salaire annuel payé actuellement dans chaque cas. Dans les cas de nominations faites par ordre en conseil, ou de salaires élevés par ordre en conseil, copie de tels ordres en conseil, dans chaque cas.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. Shakespeare propose, secondé par *M. Gordon*, et la question étant proposée, Que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient de passer une loi prohibant l'immigration des Chinois dans la partie du *Canada* connue sous le nom de province de la *Colombie Anglaise* ;

Et un débat s'ensuivant,

Sur motion de *M. Baker (Victoria)*, secondé par *M. Mulock*,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

A six heures P. M., *M. l'Orateur* quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P. M.

Sept heures et demie P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

L'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée, lundi dernier, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada), étant lu ;

Et la motion étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil ; et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer de *Battleford* à la Rivière de la *Paix*;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ives* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de "La Compagnie du chemin de fer Central du *Nord-Ouest*."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer "Grand Nord;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursol* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le chemin de fer *Erie* et *Huron* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Orton* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : " Acte pour faire droit à *John Graham*," étant lu ;

Et la motion étant mise aux voix,—Que cette Chambre se forme immédiatement en comité général ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gault* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, il sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott</i> ,	<i>Farrow</i> ,	<i>Kirk</i> ,	<i>Scriver</i> ,
<i>Allen</i> ,	<i>Fisher</i> ,	<i>Kranz</i> ,	<i>Shakespeare</i> ,
<i>Allison (Hants)</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>Lister</i> ,	<i>Small</i> ,
<i>Armstrong</i> ,	<i>Foster</i> ,	<i>Livingstone</i> ,	<i>Sprole</i> ,
<i>Baker (Victoria)</i> ,	<i>Gault</i> ,	<i>Mackintosh</i> ,	<i>Stairs</i> ,
<i>Barnard</i> ,	<i>Gillmor</i> ,	<i>Macmaster</i> ,	<i>Taylor</i> ,
<i>Bell</i> ,	<i>Guillet</i> ,	<i>Macmillan (Middle'x)</i> ,	<i>Tiley</i> ,
<i>Benson</i> ,	<i>Haggart</i> ,	<i>McCallum</i> ,	<i>Tyrwhitt</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Hall</i> ,	<i>McDougald</i> ,	<i>Vail</i> ,
<i>Bowell</i> ,	<i>Hay</i> ,	<i>McLelan</i> ,	<i>Wallace (Albert)</i> ,
<i>Bryson</i> ,	<i>Hesson</i> ,	<i>McMullen</i> ,	<i>Wallace (York)</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Hickey</i> ,	<i>McNeill</i> ,	<i>Watson</i> ,
<i>Burpee (Sunbury)</i> ,	<i>Hilliard</i> ,	<i>Mitchell</i> ,	<i>Weldon</i> ,
<i>Cameron (Victoria)</i> ,	<i>Homer</i> ,	<i>Mulock</i> ,	<i>White (Cardwell)</i> ,
<i>Campbell (Renfrew)</i> ,	<i>Innes</i> ,	<i>O'Brien</i> ,	<i>White (Hastings)</i> ,
<i>Campbell (Victoria)</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Orton</i> ,	<i>White (Renfrew)</i> ,
<i>Curling</i> ,	<i>Jackson</i> ,	<i>Paint</i> ,	<i>Wigle</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Jamieson</i> ,	<i>Patterson (Essex)</i> ,	<i>Williams</i> ,
<i>Cochrane</i> ,	<i>Kilvert</i> ,	<i>Reid</i> ,	<i>Wood (Brockville)</i> ,
<i>Cockburn</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Robertson (Hamilton)</i> ,	<i>Wood (Westmoreland)</i> ,
<i>Dickinson</i> ,	<i>Kinney</i> ,	<i>Robertson (Hastings)</i> ,	<i>Woodworth.—24.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Lennox)</i> ,	<i>Bourassa</i> ,	<i>Geoffrion</i> ,	<i>McCraney</i> ,
<i>Amyot</i> ,	<i>Bourbeau</i> ,	<i>Gigault</i> ,	<i>Massue</i> ,
<i>Auger</i> ,	<i>Cameron (Huron)</i> ,	<i>Girouard</i> ,	<i>Méthot</i> ,
<i>Bain (Soulanges)</i> ,	<i>Cameron (Middlesex)</i> ,	<i>Grandbois</i> ,	<i>Pinsonneault</i> ,
<i>Bain (Wentworth)</i> ,	<i>Caron</i> ,	<i>Guilbault</i> ,	<i>Platt</i> ,
<i>Béchar</i> ,	<i>Catudal</i> ,	<i>Gunn</i> ,	<i>Rinfret</i> ,
<i>Belleau</i> ,	<i>Chapleau</i> ,	<i>Harley</i> ,	<i>Riopel</i> ,
<i>Benoit</i> ,	<i>Costigan</i> ,	<i>Hollon</i> ,	<i>Robertson (Shelburne)</i> ,
<i>Bergeron</i> ,	<i>Coursol</i> ,	<i>Hurteau</i> ,	<i>Somerville (Brant)</i> ,
<i>Bergin</i> ,	<i>Curran</i> ,	<i>Landerkin</i> ,	<i>Somerville (Bruce)</i> ,
<i>Bernier</i> ,	<i>De St. Georges</i> ,	<i>Landry (Montmagny)</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Billy</i> ,	<i>Dupont</i> ,	<i>Langevin</i> ,	<i>Trow</i> ,
<i>Blondeau</i> ,	<i>Fairbank</i> ,	<i>Lesage</i> ,	<i>Wilson, et</i>
<i>Bossé</i> ,	<i>Fortin</i> ,	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Yeo.—56.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement,

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill passe ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la corporation de Fidécimmis l'Union du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du bassin de radoub, de construction navale et de navigation d'*Owen-Sound* (à responsabilité limitée), lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de *Gananoque* à *Perth* et la baie de *James*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur l'amendement proposé mercredi, le 5 mars courant, à la motion portant que le bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature soit maintenant lu la troisième fois,—lequel amendement est que tous les mots après " maintenant," jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir d'insérer ce qui suit, comme seconde clause : " Tout homme qui, au moyen d'un mariage feint ou prétendu, a des rapports sexuels avec une femme de mœurs chastes jusqu'alors, sera coupable de délit et punissable tel que ci-dessous prescrit."—Aussi d'insérer ce qui suit comme clause quatre du bill au lieu de la clause trois du bill :—" Pourvu que le témoignage de la personne du sexe à l'égard duquel l'on prétendra que le délit a été commis soit corroboré,—relativement au délit mentionné dans la première clause du présent acte, tant à l'égard de la promesse de mariage que de la séduction ; et relativement au délit mentionné dans la seconde clause du présent acte, tant à l'égard du mariage feint ou prétendu qu'à l'égard des rapports sexuels ; et relativement au délit mentionné dans la troisième clause du présent acte, à l'égard du fait qu'elle aura été ainsi attirée ou entraînée,—par quelque autre preuve essentielle ; " et de prescrire que les clauses quatre, cinq, six, sept et huit, dans le bill tel que présenté en premier lien, soient numérotées cinq, six, sept, huit et neuf, respectivement ;"

M. Bossé propose comme sous-amendement, secondé par M. Méthot, que les mots " maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir

“ d'insérer ce qui suit comme seconde clause : “ Tout homme qui, au moyen d'un mariage feint ou prétendu, a des rapports sexuels avec une femme de mœurs chastes jusqu'alors, sera coupable de délit punissable tel que ci-dessous prescrit.”—Aussi “ d'insérer ce qui suit comme clause quatre du bill au lieu de clause trois du bill :— “ Pourvu que le témoignage de la personne du sexe à l'égard de laquelle l'on prétendra que le délit a été commis soit corroboré,—relativement au délit mentionné dans la première section du présent acte, tant à l'égard de la promesse de mariage que de la séduction ; et relativement au délit mentionné dans la seconde clause du présent acte, tant à l'égard du mariage feint ou prétendu qu'à l'égard des rapports sexuels ; “ et relativement au délit mentionné dans la troisième clause du présent acte, à l'égard du fait qu'elle aura été ainsi attirée ou entraînée,—par quelque autre preuve essentielle ; ” et de prescrire que les clauses quatre, cinq, six, sept et huit, dans le bill tel que présenté en premier lieu, soient numérotées cinq, six, sept, huit et neuf, respectivement ; ” soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : “ lu la troisième fois dans six mois à dater d'aujourd'hui.”

Et le sous-amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Mitchell,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Carling,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Robertson (Hamilton)</i>
<i>Benson,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Macdonald (C-Breton)</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macmillan (Mid'sex),</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McMillan (Vaudr'il),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Boluc,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mâssue,</i>	<i>Williams et</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Wood (W'land).—69.</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Shelburne)</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Farrow,</i>	<i>King,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Bruce)</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hall,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>

Campbell (Renfrew), Hay,
Cartwright, Hesson,
Casey, Hilliard,
Caird, Helton,

O'Brien,
Paterson (Brant), Watson,
Patterson (Essex), Weldon et
Wilson.—74.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix; la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la motion étant mise aux voix, que le bill passe; la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat sur la motion proposée mercredi, le 5 mars courant, laquelle est comme suit :

Que l'objet d'un bon gouvernement est de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant et protégeant soigneusement tout ce qui est de nature à rendre service au public, et en supprimant avec soin et en ne donnant aucun encouragement à tout ce qui peut nuire aux intérêts publics.

Que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, cause beaucoup de tort à la population canadienne dans sa moralité, dans ses relations sociales et dans ses industries.

Qu'en dépit de toute législation antérieure, les maux causés par l'intempérance sont si considérables, si étendus et d'un effet si désastreux, qu'ils constituent un péril pour la société et une menace pour la nation.

Que pour les raisons ci-dessus énoncées, cette Chambre est d'opinion que le remède véritable et le plus effectif à apporter à ces maux, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage;

Et la question étant de nouveau proposée;

La Chambre reprend le dit débat;

Sur motion de M. Bergin, secondé par M. Colby,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte pour amender les actes quarante Victoria, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-quatre, relatif aux Sociétés Permanentes de Construction et aux Compagnies de Prêt et d'Épargne opérant en Ontario, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 20 mars, 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Baker (Missisquoi),—la pétition de J. V. McDowell et autres, de Farnham Ouest; et la pétition de George Rogers et autres, de Bedford.

Par M. Allen,—la pétition de Richard Walker et autres, de Tara et des environs.

Par M. Benson,—la pétition du révérend E. W. Crane et autres de *Augusta Nord*.

Par M. Mills,—la pétition de D. L. Chapman et autres, de *Dresden*.

Par M. Beaty,—deux pétitions de l'assemblée de la Feuille d'Erable, n° 2,622, Chevaliers du Travail, de *Toronto*.

Par M. Stairs,—la pétition d'Edward Mascomell et autres, d'*Halifax, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. Gillmor,—la pétition de John McLeod et autres, de la paroisse de *Saint-James, Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De George Rose et autres, d'*Ingersoll* et des environs; d'*Edward Chisholm* et autres, de *Belleville*; de R. Morrison et autres, de *Hawksville*; et du révérend William Charlesworth et autres, de *Port Elgin*, tous de l'*Ontario*; de Paul Prestwood et autres; et du révérend G. R. Martell et autres, de *Maitland*; de William McDougall et autres, de *South Maitland*, comté de *Hants*; et du révérend Robert F. Burns, D.D., et autres, représentant la Session et la Congrégation de l'Eglise Presbytérienne de *Fort-Massey, Halifax*, tous de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De George W. Read et autres de *Port-Dalhousie*; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De George W. Read et autres, de *Port-Dalhousie*; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de Québec.

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et les chemins de fer loués à cette compagnie,—et

Bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Votre comité a aussi considéré le bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte Refondu des Chemins de fer, 1879," et, avec le consentement de l'auteur, a l'honneur de faire rapport qu'il n'est pas opportun de procéder plus loin avec ce projet de loi dans sa forme actuelle; et, par conséquent, il recommande que le bill soit retiré.

M. Weldon, du comité des Bill Privés, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité recommande que le bill pour constituer en corporation la Compagnie du Pont d'*Alberta*, et que le bill constituant en corporation la Compagnie d'Aqueduc de *Calgary*, soient rescindés, vu que les promoteurs ont exprimé leur désir de les retirer, et que les honoraires payés soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 février, 1883, pour un état du montant total d'argent reçu par le gouvernement pour les ventes de terres publiques dans le *Manitoba* et les Territoires du *Nord-Ouest* pendant l'année civile 1882; le nombre de ventes, le montant reçu dans chaque agence et chaque canton, les noms des compagnies auxquelles des ventes ont été faites, la superficie vendue à chacune et le montant reçu de chacune. (*Documents de la session, No. 251.*)

Sur motion de M. *Mulock*, secondé par M. *Hall*,

Ordonné, que le bill à l'effet de modifier de nouveau " l'Acte refondu des chemins de fer 1879," soit rescindé, conformément à la recommandation du comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. *Small*, secondé par M. *McDougald*,

Ordonné, que le bill pour constituer en corporation la Compagnie du pont d'Alberta, et le bill constituant en corporation la Compagnie d'Aqueduc de Calgary, soient retirés séparément, et que les honoraires payés sur ces bills soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

M. *Wood* (*Westmoreland*), du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution, concernant le chemin de fer de Prolongement vers l'Est, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à acquérir, pour le Canada, du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, le chemin de fer de prolongement vers l'Est, depuis *New-Glasgow* jusqu'au détroit de *Canso*, et le bac à vapeur en rapport avec le dit chemin de fer, ainsi que les droits de la dite province dans le chemin de fer d'embranchement de *Truro* à *Pictou*, pour la somme de un million deux cent mille piastres (\$1,200,000), et le matériel roulant et l'équipement neufs du dit chemin de fer, pour une somme équivalant à leur coût et frais ; les dites sommes, portant intérêt au taux de six et demi par cent, par année, à dater du 1er octobre 1883, devant être payées à même le fonds du revenu consolidé du Canada, après que les mesures législatives nécessaires auront été prises par la Nouvelle-Ecosse pour mettre à effet la dite acquisition, conformément à la convention intervenue à cette fin entre les deux gouvernements et soumise à cette Chambre le 7me jour de février dernier.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée,

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill pour donner effet à une convention y mentionnée conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Ecosse.

Il présente,—en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excelant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de la papeterie (pour papeterie), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. Résolu, qu'une somme n'excedant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qui pourront être nécessitées par l'augmentation du personnel du gouvernement civil, ou autres changements, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. Résolu, qu'une somme n'excedant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer la somme requise pour faire face aux dépenses contingentes du haut commissaire du Canada à Londres, et pour payer £100 d'appointements au secrétaire, cette dernière somme ayant ci-devant été comprise dans les dépenses imprévues, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. Résolu, qu'une somme n'excedant pas deux mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et des finances—dépenses contingentes,—pour payer les services des employés de la division des caisses d'épargne dans les départements des postes et des finances chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts au 30 juin 1884, savoir : département des postes, \$1,350; département des finances, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement des membres du bureau des examinateurs, et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'administration de la justice et être distribuée comme suit : Administration de la justice, divers,—y compris les Territoires du *Nord-Ouest*, \$15,000; Frais de voyages des magistrats stipendiaires dans les Territoires du *Nord-Ouest*, \$3,000; Allocations de circuits, *Colombie-Britannique*, \$6,000; Allocations pour voyages aux juges de la cour suprême et des cours de comté, *Manitoba*, \$2,500; Rapporteur de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$2,000; Commis du bureau du registraire de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$850; Deuxième commis du bureau du registraire de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$650; Premier messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$500; Second messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$450; Troisième messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$310; Dépenses contingentes et déboursés, frais de voyages des juges; aussi appointements des officiers (shérif, huissier, etc.) dans les cours suprême et de l'échiquier du *Canada*, et \$150 de livres pour les juges, \$5,000; Impression, reliure et distribution des décisions de la cour suprême, \$2,000; Divers déboursés se rattachant à la cour maritime de l'*Ontario*, frais de voyages des juges, etc., \$100; Appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$666.66; Salaire du prévôt de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$333.34; Pour l'achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour suprême, \$1,500; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt piastres et dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille sept cent soixante-huit piastres et quarante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille neuf cent soixante-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Dorchester*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille huit cent soixante et quatorze piastres et vingt-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille cinq cent soixante et neuf piastres et vingt-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille trente-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux appointements du personnel de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du greffier, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de publication des débats de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-deux piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du sergent d'armes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au crédit de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des officiers et dépenses contingentes de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, reliure et distribution des lois, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, papier à imprimer et reliure, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la reliure de journaux, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat d'ouvrages sur l'Amérique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille quatre cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de quarantaine et être distribuées comme suit: Inspection médicale, Québec, \$1,600; Quarantaine: Grosse-Ile, \$9,566; Saint-Jean, N.E., \$2,600; Pictou, N.E., \$800; Halifax N.E. \$3,400; Charlottetown, I.P.E., \$1,000; Victoria, C.B., \$1,900; Sydney, N.E., \$1,400; Lazaret de Tracadie, \$3,200; Pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique: santé publique, \$5,000; quarantaine des bestiaux, Lévis, \$5,000; quarantaine des bestiaux, ouest, \$3,000; Halifax, \$5 000; maladie des bestiaux à Pictou (à voter de nouveau), \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Vendredi, 21 mars 1884.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les pensions suivantes; savoir: à John Bright, messenger, Chambre d'Assemblée, \$80; à lady Cartier, \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent soixante et dix-neuf piastres et quatre-vingts centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux nouvelles pensions suivantes et être distribuées comme suit: Mme C roline McEachern, \$184; Janet Anderson, \$110; Margaret McKenzie, \$80; Mary Ann Richey et un enfant, \$240; Mary Morrison, \$80; Louise Prud'homme, \$110; Virginie Charron et un enfant, \$120; Paul M. Robins, \$146.40; Charles T. Bell, \$73.20; Alex. Oliphant, \$109.80; Charles Lugsden, \$91.50; Thomas Charters, \$91.50; Charles T. Robertson, \$110; Percy

G. Routh, \$400; Richard S. King, \$400; George A. McKenzie, \$73.20; Edwin Hilder, \$146.40; Fergus Schofield, \$73.20; John Bradley, \$109.80; James Bryan, \$109.80; Enseigne W. Fahey, \$200; Mary Hodgins et trois enfants, \$191; John Martin, \$110; Mme J. Thorburn, \$150; Mme P. T. Worthington et un enfant, \$250; Mme J. H. Elliott et un enfant, \$120; Mme George Prentice et trois enfants, \$352; Mary Annah Tempest et un enfant, \$298; T. Robinson, \$50; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour compensation aux pensionnaires au lieu de terres, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde de la division militaire et des états-majors de district, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde des majors de brigade, frais de transport, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice et être distribuée comme suit : — Munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munition de carabines à la fabrique de cartouches de Québec, \$55,000; habillements et capotes, \$90,000; matériel, \$60,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. White (*Renfrew*) fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. White (*Renfrew*) informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du Canada," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les animaux," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie," avec plusieurs amendements, et en a modifié le titre comme suit : retranchez "canadienne" et après "vie" insérez "de l'Amérique du Nord," auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les animaux," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1883, pour un état faisant connaître le nombre total de demandes de concession de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéro un des règlements concernant les terres promulgués par le département de l'Intérieur le 23 décembre, 1881, dans lesquelles les conditions ont été remplies et des concessions ont été accordées ou des demandes ont été acceptées ; les noms des particuliers auxquelles telles concessions ont été faites ou dont les demandes ont été agréées, la date de chaque demande, la date à laquelle la concession a été faite ou la demande a été agréée, dans chaque cas, la quantité de terre concédée à chaque personne, et la situation de la concession ; la somme d'argent reçue de chaque personne, le montant total des sommes payées et la quantité totale de terre concédée, jusqu'au premier janvier, 1883. (*Documents de la session, No. 25j.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier, 1884, pour un état donnant le nombre total d'acres de terres publiques vendus pendant l'année 1883, le prix moyen obtenu par acre, et le produit total de telles ventes. Aussi, un état donnant le nombre de demandes faites en conformité des projets de colonisation numéros un et deux des règlements du 23 décembre, 1881 ; le nombre d'acres accordés à chaque postulant, le montant perçu pour chaque demande, le nombre total de demandes acceptées, le nombre total d'acres accordés, et le montant total reçu. (*Documents de la session, No. 25k.*)

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 21 Mars, 1884.

PRÈRE.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *William Gatchell* et autres, de la paroisse de *St. James*, comté de *Charlotte*, *Nouveau-Brunswick* ; de *William Parnall* et autres, de *Tilbury-Est* et autres endroits ; de *W. V. Menckle* et autres, de *Haldimand* et *Norfolk* ; de *R. F. Regan* et autres ; et de *Alexander McLaren* et autres, de *Tyendinaga* ; de *James McPane* et autres, de *Linwood* ; de *C. L. Edwards* et autres, de *Yarmouth* ; de *George Holtby* et autres, des townships de *Chinguacousy* et *Toronto* ; et de *William Campbell* et autres, de *Muskoka*, tous de l'*Ontario* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observation du dimanche.

De *R. Macaulay*, gérant de la compagnie d'assurance sur la vie "Le Sun" du *Canada*, et autres, représentant des compagnies d'assurance sur la vie en opération en *Canada* ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi à l'effet de modifier "l'Acte d'Assurance Refondu, 1877" ne devienne pas loi.

M. White (*ardwell*), du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des *Débats* de la Chambre, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le sténographe en chef ayant soumis une lettre accompagnée d'une demande de *M. Mathewson* (copie desquelles lettre et demande sont ci-annexées) à l'effet d'être rémunéré des services qu'il a rendus en réparant et tenant en ordre les machines calligraphiques dont se sert le personnel officiel des sténographes, le comité a soigneusement examiné la chose et recommande qu'il soit fait droit à la requête de *M. Mathewson*, et que ce dernier reçoive, pour ce service, la somme de \$130 par session, à commencer dès la session actuelle.

Le comité recommande aussi qu'une nouvelle machine calligraphique soit achetée pour l'usage des sténographes de la Chambre.

(Lettres mentionnées dans le 3e rapport.)

BUREAU DES DÉBATS, 19 mars 1884.

THOMAS WHITE, écr.,
Président du comité des *Débats*.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le mémoire de M. *Mathewson* avec cette seule marque :—Il est nécessaire d'avoir sous la main un ouvrier habile pour réparer les machines calligraphique, qui, autrement, pourraient devenir inutiles au moment où l'ouvrage presse le plus. M. *Mathewson* a fait ce service d'une manière efficace depuis l'ouverture de la session.

Votre obéissant serviteur,

G. B. BRADLEY,

Sténographe en chef.

G. B. BRADLEY, écr.,
Sténographe en chef.

OTTAWA, 19 mars 1884.

MONSIEUR,—Je désire soumettre au comité des *Débats*, par votre entremise, ma réclamation pour les services que j'ai rendus en réparant et tenant en ordre les machines calligraphique dont se servent les sténographes du personnel officiel.

Voici les raisons sur lesquelles je base ma demande :

1. Pendant plusieurs années j'ai consacré une grande partie de mon temps à faire fonctionner et réparer la machine calligraphique, et j'ai ainsi acquis une connaissance parfaite de son mécanisme ainsi que des points faibles qui sont inséparables d'une machine aussi compliquée et délicatement construite. Comme résultat de cette expérience et de cette étude, j'ai souvent réussi à mettre en bon état de fonctionnement des machines hors de service, ce que n'avaient pu faire d'habiles mécaniciens à qui manquait l'expérience pratique.

2. Pendant la présente session, c'est sur moi seul qu'est retombé le soin de tenir en bon état les six machines dont se sert le personnel. Je n'ai pas sollicité cette besogne supplémentaire, mais elle m'a été confiée apparemment, d'un commun accord, à cause de mon expérience, et à votre demande comme chef du personnel.

En faisant ce service, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de réparer ou mettre en ordre chacune de ces machines, et je n'ai aucun doute que n'eussent été mes services, il aurait fallu en envoyer quelques-unes à la fabrique, ce qui aurait entraîné beaucoup de dépense et retardé considérablement le travail du personnel. Au contraire, elles ont été bien entretenues, et il n'y a pas eu de perte de temps. Vu la connaissance technique que j'ai de la machine, on m'a aussi laissé le soin de veiller à ce qu'on eût toujours sous la main des pièces de rechange, en cas d'accident.

3. D'après l'équitable principe commercial de "valeur pour valeur," je crois que j'ai droit à une compensation pour le temps que j'ai consacré, en sus de mes devoirs ordinaires, à l'accomplissement de ce service—pour ne pas parler de la valeur de l'habileté et de l'expérience que me reconnaîtront, j'espère, tous les membres du personnel.

Je ferai remarquer au comité que plus les machines servent, plus il faut d'attention pour les tenir en ordre ; par conséquent, le travail, sous ce rapport, sera probablement plus grand à l'avenir qu'il ne l'est actuellement.

Je crois que, vu mes services à cet égard, je devrais toucher \$130 par session, y compris la session actuelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES W. MATHEWSON.

M. *White (Cardwell)*, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le comité a pris en considération la demande des employés formant le personnel des "Débats," (copie ci-jointe), concernant les émoluments qu'ils reçoivent pour leur service ; et après mûre considération, il a décidé de recommander qu'à partir de la session prochaine, le salaire de tels employés soit de \$2,000 par année. (*Appendice No. 3*).

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire ultérieure à un ordre de la Chambre, du 25 janvier 1884, pour copie de toute correspondance non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations, pour quelques comptes que ce soit se rattachant à la charge de Haut Commissaire ; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir *A. T. Galt* et le titulaire actuel, respectivement, et une évaluation détaillée de toutes sommes payables pour tous tels comptes jusqu'à date et non encore soldés. Aussi, copie de toute correspondance concernant la location d'une résidence pour le Haut Commissaire, et un état des conditions du bail et des sommes payables pour loyer, taxes et autres frais relatifs à telle résidence et la date du bail. (*Documents de la session, No. 70d*).

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 9 avril 1883, demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario, touchant la disposition, par ce dernier, en faveur de particuliers, de lots de terrain recouverts par les eaux dans les havres des lacs Huron et Supérieur. (*Documents de la session, No. 114*).

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement aient la priorité, le lundi, après les interpellations ; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions pour mettre à effet l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la *Colombie-Anglaise* soumis à cette Chambre par un message de Son Excellence le Gouverneur Général, étant lu ;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. *Homer* propose, comme amendement, secondé par M. *Gordon*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants :

"Considérant les changements qui se sont produits pendant les douze dernières années dans le commerce de la *Colombie-Anglaise*, le développement croissant des industries de la houille, des bois et de la pêche, et la location finale du terminus du chemin de fer du *Pacifique* canadien à *Port-Moody*, et vu l'importance future et la sécurité des intérêts maritimes de la Puissance du Canada sur la côte du *Pacifique*, une commission soit nommée pour examiner les havres d'*Esquimalt*, de *Nanaimo* et *Burrard Inlet*, et faire un rapport au gouvernement touchant les localités les plus favorables à l'établissement d'un bassin de radoub.

"Et qu'un comité soit nommé pour prendre des témoignages, afin de s'assurer d'une manière plus exacte de la quantité et de la valeur de la houille, du fer et autres minéraux ; aussi du bois existant dans les limites de la réserve du chemin de fer et que l'on se propose de céder à MM. *Dunsmuir, Huntingdon* et autres, pour aider à la construction du chemin de fer d'*Esquimalt* et *Nanaimo* ; que le dit comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et fasse rapport à la Chambre aussitôt qu'il sera possible, et que le dit comité se compose de MM. *Beaty, Dodd, Weldon, Wood (Westmereland), Mulock, White (Cardwell), Ross, Woodworth* et *Amyot*.

A six heures p. m., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à sept heures et demie p. m.

Sept heures et demie P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie de Prêt sur biens-fonds du *Canada* (à responsabilité limitée); et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Macmillan (Middlesex)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill pour incorporer la Banque de Winnipeg; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Weldon* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de *Québec*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Landry (Montmagny)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et les chemins de fer loués à cette compagnie; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *King* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de *Guolph*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gunn* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant l'union de certaines Eglises méthodistes y mentionnées," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte autorisant la Compagnie de Houille et de Navigation du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre *Medicine-Hat* et les mines de la Compagnie de la rivière du *Ventre*, et à d'autres fins," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Nord-Ouest," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de Colonisation du Sud-Ouest du *Manitoba*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de *Napanee, Tamworth et Québec*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre reprend alors la considération ultérieure de l'amendement proposé à la motion, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil (pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions pour mettre à effet l'arrangement conclu entre le gouvernement du *Canada* et la *Colombie-Anglaise*, soumis à cette Chambre par un message de Son Excellence le Gouverneur Général) ;

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la motion principale étant de nouveau proposée, Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Reid* propose comme amendement, secondé par M. *Kirk*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " dans l'opinion de cette Chambre, la meilleure méthode à suivre dans l'arrangement proposé avec la *Colombie-Britannique* est de payer au gouvernement de cette province la somme de \$750,000, tel que proposé par les résolutions, et de laisser au gouvernement de cette province le soin de régler la question de la construction du chemin de fer de l'Île. "

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme en conséquence en comité général.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'il est expédient de prendre des mesures pour mettre à effet l'arrangement conclu entre le gouvernement du *Canada* et la *Colombie-Anglaise* soumis à cette Chambre par un message de Son Excellence le Gouverneur-Général.

2. *Résolu*, qu'il est expédient d'octroyer et appliquer sept cent cinquante mille piastres pour aider à la construction d'un chemin de fer et d'une ligne de télégraphe entre *Esquimalt* et *Nanaimo*, conformément aux termes et sujet aux conditions du dit arrangement.

3. *Résolu*, qu'il est expédient d'octroyer et appliquer la somme de deux cent cinquante mille piastres pour acquérir de la dite province la cale sèche d'*Esquimalt* et telle autre somme qui pourra être nécessaire pour rembourser à la dite province les sommes d'argent dépensées par les autorités provinciales, ou restant dues lors de la passation de l'acte autorisant cet octroi, pour les travaux ou matériaux faits ou fournis par les dites autorités depuis le 27^e jour de juin 1882.

4. *Résolu*, qu'il est expédient d'autoriser l'octroi à la "Compagnie du chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*," constituée ou devant être constituée en corporation par la législature de la *Colombie-Angaise* pour la construction du dit chemin de fer, des terres et appartenances en dépendant ou du droit s'y rattachant, qui sont ou pourront être mises entre les mains du gouvernement du *Canada* par les autorités de la dite province pour aider à la construction de la dite voie ferrée, ou pour des fins s'y rapportant, sujet aux termes, restrictions, réserves et conditions mentionnées dans l'arrangement susdit.

5. *Résolu*, qu'il est expédient d'autoriser l'importation franche de droits de tous rails d'acier, éclisses et autres articles en fer ou acier, bois de construction et matériaux de ponts à être employés dans la construction première du chemin de fer et des lignes de télégraphe mentionnés dans les résolutions qui précèdent.

6. *Résolu*, qu'il est expédient de décréter que le dit chemin de fer et la dite ligne de télégraphe et les terres, franchises et autres appartenances en dépendant, seront, lors de leur achèvement et équipement et sujet aux conditions, restrictions et réserves mentionnées dans l'arrangement susdit et les cédules y annexées, et en tant que Sa Majesté aura le pouvoir de l'accorder, mais pas davantage, la propriété de la dite compagnie.

7. *Résolu*, qu'il est expédient de décréter que le gouvernement du *Canada* pourra payer un intérêt au taux de quatre pour cent par année, sur tous deniers déposés par la Compagnie du chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo* comme garantie de la due exécution de son contrat avec Sa Majesté concernant le dit chemin de fer.

8. *Résolu*, qu'il est expédient de prendre des mesures législatives pour mettre à effet l'arrangement susdit, et que l'auteur de ces résolutions ait la permission de présenter un bill pour cet objet.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Renfrew)* fait en conséquence, rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'il est expédient de prendre des mesures pour mettre à effet l'arrangement conclu contre le gouvernement du *Canada* et la *Colombie-Anglaise* soumis à cette Chambre par un message de Son Excellence le Gouverneur-Général.

2. *Résolu*, qu'il est expédient d'octroyer et appliquer sept cent cinquante mille piastres pour aider à la construction d'un chemin de fer et d'une ligne de télégraphe entre *Esquimalt* et *Nanaimo*, conformément aux termes et sujet aux conditions du dit arrangement.

3. *Résolu*, qu'il est expédient d'octroyer et appliquer la somme de deux cent cinquante mille piastres pour acquérir de la dite province la cale sèche d'*Esquimalt* et telle autre somme qui pourra être nécessaire pour rembourser à la dite province les sommes d'argent dépensées par les autorités provinciales ou restant dues lors de la passation de l'acte autorisant cet octroi, pour les travaux ou matériaux faits ou fournis par les dites autorités depuis le 27^e jour de juin, 1882.

4. *Résolu*, qu'il est expédient d'autoriser l'octroi à " la Compagnie du chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo*," constituée ou devant être constituée en corporation par la législature de la *Colombie-Anglaise* pour la construction du dit chemin de fer, des terres et appartenances en dépendant ou du droit s'y rattachant, qui sont ou pourront être mises entre les mains du gouvernement du *Canada* par les autorités de la dite province pour aider à la construction de la dite voie ferrée, ou pour des fins s'y rapportant, sujet aux termes, restrictions, réserves et conditions mentionnées dans l'arrangement susdit.

5. *Résolu*, qu'il est expédient d'autoriser l'importation franche de droits de tous rails d'acier, éclisses et autres articles en fer ou acier, bois de construction et matériaux de ponts à être employés dans la construction première du chemin de fer et des lignes de télégraphe mentionnés dans les résolutions qui précèdent.

6. *Résolu*, qu'il est expédient de décréter que le dit chemin de fer et la dite ligne de télégraphe, et les terres, franchises et autres appartenances en dépendant, seront, lors de leur achèvement et équipement et sujet aux conditions, restrictions et réserves mentionnées dans l'arrangement susdit et les cédules y annexées, et en tant que Sa Majesté aura le pouvoir de l'accorder, mais pas davantage, la propriété de la dite compagnie.

7. *Résolu*, qu'il est expédient de décréter que le gouvernement du *Canada* pourra payer un intérêt au taux de quatre pour cent par année, sur tous deniers déposés par la Compagnie du chemin de fer d'*Esquimalt* à *Nanaimo* comme garantie de la due exécution de son contrat avec Sa Majesté concernant le dit chemin de fer.

8. *Résolu*, qu'il est expédient de prendre des mesures législatives pour mettre à effet l'arrangement susdit, et que l'auteur de ces résolutions ait la permission de présenter un bill pour cet objet.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill concernant un convention avec la *Colombie-Britannique*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par *M. Bowell*, que *M. l'Orateur* quitte maintenant le fauteuil ;

M. Mills propose comme amendement, secondé par *M. Weldon*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " L'acte créant l'office d'agent résident représentant le *Canada* dans le *Royaume-Uni* expose qu'il est expédient que le *Canada* nomme un agent résident pour le représenter dans le *Royaume-Uni* et veiller à ses intérêts, et qu'il doit être dûment accrédité auprès du gouvernement impérial, et il décrète que cet officier sera maintenu sous bon plaisir ; qu'il agira comme représentant et agent résident de la Puissance dans le *Royaume-Uni*, qu'il remplira en cette capacité tels devoirs qui lui seront imposés, qu'il exécutera telles instructions qui lui seront données par le Gouverneur en Conseil, qu'il contrôlera les officiers et les agences d'immigration dans le *Royaume-Uni* sous l'autorité du ministre de l'Agriculture.

" Qu'en juin 1883, Sir " *Charles Tupper*, alors ministre des Chemins de fer et Canaux " et membre pour le comté de *Cumberland*, a été nommé Haut-Commissaire, retenant son office de ministre des Chemins de fer et Canaux et son salaire de \$7,000 par année, et recevant l'allocation de \$4,000 par année votée pour l'office de Haut-Commissaire.

" Qu'en juin 1883, Sir *Charles Tupper* est allé en Angleterre comme Haut-Commissaire, et qu'il est revenu au *Canada* pour agir comme ministre des Chemins de fer et Canaux en décembre 1883, et que depuis cette époque il a résidé en *Canada*.

" Que la possession simultanée des offices de ministre des Chemins de fer et Canaux " et de Haut-Commissaire n'est pas convenable et que la Chambre désapprouve la continuation de cet arrangement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landerkin</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Huron)</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harcley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson.—51</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Royal,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Small,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (L'ds et Gr'n)</i>	<i>Macdonald (King)</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrbitt,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Méhot,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wood (Brockville), et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (W'm'l'd).—95.</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Ordonné, que la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, chemin de fer de Pacifique canadien de Prince Arthur-Landing à la Rivière-Rouge, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions de piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du *Pacifique* canadien, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres, le capital, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des stations, chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six millions de piastres, capital, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour subvention à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, prolongement jusqu'à *Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, améliorations à *Saint-Jean, Halifax*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, embranchement de *Saint-Charles*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Samedi, 22 mars 1884.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de *Cornwall*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction d'une entrée et d'une écluse à la tête du Rapide Plat, *Williamsburg*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agrandissement du canal des *Galops*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du fleuve et Canaux du *Saint-Laurent*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Murray*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille quatre cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*—construction d'un coursier entre le réservoir et la rivière *Chippewa*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la navigation de la rivière *Trent*—construction d'écluses et amélioration de la navigation entre *Lakefield* et le lac *Balsam*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quarante et un mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Sainte-Anne*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Carillon*—canal, barrage et abords, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Grenville*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Tay*—constructions, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire aux dépenses du canal *Culbute*—enlèvement d'une batture en amont des écluses, dommages aux terres et traverses en connexion avec les barrages de retenue, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de *Beauharnois*,—construction d'une jetée entre la *Grande-Ile* et *Valleyfield*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Cornwall*,—construction d'un drain entre la ville et le canal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*,—curage des contre-fossés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastre, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de *Saint-Ours*—construction de jetées en amont et en aval de l'écluse, élargissement et approfondissement du chenal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cent piastres, soit ordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Chambly*—exhaussement des levés, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluses, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*,—construction d'un nouveau bureau à *Ottawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour divers et être distribuée comme suit, savoir : divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$15,000 ; arbitrages et sentences arbitrales, \$5,000 ; levés de plans et inspections, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et être distribuée comme suit, savoir : explorations et inspections des chemins de fer, \$10,000 ; statistique des chemins de fer, \$1,200 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 24 Mars, 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur la bureau :

Par M. *Small*,—la pétition du conseil et de la corporation de la cité de *Toronto*.

Par M. *Platt*,—la pétition de *W. Tomblin* et autres, de *Ameliasburg*.

Par M. *Innes*,—la pétition du révérend *James Midalemiss* et autres, membres et adhérents de la congrégation de l'Eglise *Chalmers, Elora*.

Par M. *Sproule*,—la pétition de *William Jelly* et autres, de *Shelburne, Ontario*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *A. P. Crosby* et autres ; la pétition du révérend *D. M. Mackintosh* et autres, de *Unionville* et autres endroits ; et la pétition de *Alexander Duncan* et autres, du canton de *Markham*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *J. V. McDowell* et autres, de *Farnham-Ouest* ; et de *George Rogers* et autres, de *Bedford*, tous de *Québec* ; de *Richard Walker* et autres, de *Tara* et des environs ; du révérend *E. W. Crane* et autres, de *Augusta-Nord*, et de *D. L. Chapman* et autres, de *Dresden*, tous de l'*Ontario* ; de *Edward Mascomell* et autres, de *Halifax, Nouvelle-Ecscse* ; et de *John McLeod* et autres, de la paroisse de *St. James, Nouveau-Brunswick* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Assemblée de la Feuille d'Erable, n° 2,622, Chevaliers du Travail, de *Toronto* ; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des " passages subventionnés " aux immigrants ; aussi que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

De l'Assemblée de la Feuille d'Erable, n° 2,622, Chevaliers du Travail, de *Toronto* ; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

M. *White (Cardwell)*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente comme cinquième rapport de ce comité, le rapport du sous-comité nommé pour s'enquérir de la meilleure méthode à suivre à l'avenir pour l'exécution des services d'impression, lequel est lu. (*Appendice No. 4.*)

M. *White (Cardwell)*, du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le sixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Adresse,—Correspondance, dépêches, etc., concernant les subventions ou octrois à la province du Manitoba, l'extension de ses limites, le territoire en contestation entre elle et l'*Ontario* ; etc., etc. (No 21d.)

Réponse à Ordre (1883),—Etat faisant connaître le nombre total de demandes de concessions de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéro un des règlements concernant les terres promulguées par le département de l'Intérieur le 23 décembre 1883 ; etc., etc. (No 25j.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant payé pour remises de droits sur la toile à voile pour navires et bateaux-pêcheurs, sous l'autorité de l'Acte des Douanes de l'année dernière, à qui ils ont été payés ; etc., etc. (No 48d.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Ordre (1883),—Etat indiquant le nombre total des licences ou permis pour la coupe du bois demandés et accordés ou refusés, jusqu'au 1er février, 1883 ; etc., etc. (No 50a.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie des commissions nommant les divers lieutenants-gouverneurs de la province de *Québec*, du serment ou des serments requis par la loi ; et

de telles instructions accompagnant les commissions respectives. (No 77b.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre (1883).—Lettres et autre correspondance échangées entre le gouvernement et aucuns particuliers touchant l'établissement de stations de signaux aux phares du Cap Nord et de la Pointe Est, dans la province de l'Île du Prince-Edouard, et la construction de deux courtes lignes de télégraphes; etc., etc. (No 91) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nom de chaque cité, ville et village de la Puissance du Canada dans lesquels ont été construits, depuis le 1er janvier 1874, des édifices publics tels que bureaux de poste ou de douane ou les deux; etc., etc. (No 93) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Adresse.—Copie de l'ordre en conseil passé en septembre dernier et pourvoyant au paiement de \$130,000 au gouvernement de la Colombie Anglaise à compte du remboursement pour le bassin de radoub d'Esquimalt (No 98). (*Pour distribution seulement.*)

Premier rapport du comité d'immigration et de colonisation de la Chambre des Communes touchant la fabrication du fromage et du beurre. (Appendice No 1)—(40,000 en langue anglaise et 15,000 en langue française).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse (1883).—Etat indiquant les noms des compagnies de chemin de fer qui ont fait application au gouvernement ou au Parlement du Canada, pour des subsides ou octrois, en argent, en terres ou autres valeurs, depuis 1867 jusqu'à cette date. (No 21c.)

Réponse à Ordre.—Relevé détaillé, avec dates, des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toutes autres personnes au service du gouvernement envoyés en Angleterre ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 2 avril, 1883, jusqu'à date. (No 22a.)

Réponse à Adresse (1883).—Copie de l'ordre en conseil réservant des terres à être octroyées à la compagnie agricole de la vallée de la Qu'Appelle et contenant les conditions de tel octroi. (No 25e.)

Réponse à Ordre (1883).—Etat indiquant le nombre total d'acres de terres publiques arpentées dans le Kiwatin, le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest, pendant l'année 1882, et le coût de tel arpentage, par acre; etc., etc. (No 25f.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre d'acres de terres publiques entrés comme homesteads pendant l'année 1883, et le nombre d'entrées annulées pendant la même période; etc., etc. (No 25g.)

Réponse à Adresse (Sénat, 1883), indiquant tous les ordres en conseil passés depuis le 1er janvier 1881, avec la correspondance relative aux ventes des terres de l'artillerie dans la seigneurie de Sorel. (No 25h.)

Réponse à Ordre (1883).—Etat du montant total d'argent reçu par le gouvernement pour les ventes de terres publiques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest pendant l'année civile 1882; etc., etc. (No 25i.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques vendus pendant l'année 1883, le prix moyen obtenu par acre, et le produit total de telles ventes. Aussi, un état donnant le nombre de demandes faites en conformité des projets de colonisation numéros un et deux des règlements du 23 décembre, 1881; le nombre d'acres accordés à chaque postulant, le montant perçu pour chaque demande; etc., etc. (No 25k.)

Réponse à Adresse.—Correspondance et arrangements entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de l'émigration au Manitoba et au Nord-Ouest, et faisant connaître le montant dépensé par la compagnie pour encourager cette émigration; etc., etc. (No 31s.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre aucun département ou membre du gouvernement et toute personne quelconque au sujet de la nomination de James H. Jacques et Charles Kearney, du comté de Carleton, N.-B., à des emplois dans le service civil du Canada; etc., etc. (No 47a.)

Réponse supplémentaire à Adresse (1883).—Copie de la correspondance concernant la réclamation de M. *Dustan* de Halifax, pour remise de droits sur machines destinées à une raffinerie de sucre. (No 49a.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant en milles la longueur du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Moncton, et entre les limites du Nouveau-Brunswick et Truro, et son coût; etc., etc. (No 53d.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant les noms des différents employés supérieurs au service du gouvernement sur le chemin de fer Intercolonial, leur âge, leur nationalité (origine), leur salaire annuel; etc., etc. (No 53e.)

Réponse à Ordre.—Etat complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1882 et 1883; indiquant la quantité ainsi déclarée à chaque port douanier, et dans le cas d'exportation, le lieu d'exportation; etc., etc. (No 64 a.)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre le surintendant des Affaires des Sauvages dans la Colombie-Anglaise et le gouvernement fédéral, au sujet des troubles récents avec les sauvages à Metlakatla, et Fort Simpson. (No 79a.)

Copie d'une dépêche, en date du 1er novembre 1883, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, avec copies des ordonnances passées à une session législative du conseil des Territoires du Nord-Ouest; etc., etc. (No 90.)

Réponse à Ordre.—Relevé des dépenses de chauffage des édifices publics (y compris les gages ainsi que le combustible); etc., etc. (No 92.)

Réponse à Ordre.—Rapports des architectes se rattachant au choix d'un site pour les bureaux de douane et de poste d'Amherstburg. (No 93a.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nom de la personne ou des personnes qui ont offert de vendre au gouvernement des terrains à Amherstburg pour des bureaux de douane ou de poste; etc., etc. (No 93b.)

Réponse à Ordre.—Copie de toutes soumissions, rapports et correspondance concernant la construction des bureaux de poste et de douane à Saint-Thomas; etc., etc. (No 93c.)

Réponse à Ordre.—Relevés relatifs à la perception et à la dépense des recettes du havre de Port Stanley, indiquant en détail les péages perçus sur tous les articles et dans quelles localités, et pour quels travaux des dépenses ont été faites par la Cie du chemin de fer Grand Occidental; etc., etc. (No 94.)

Réponse à Ordre.—Relevé du montant d'argent dépensé pour l'édifice public à Antigonish depuis le 1er novembre 1881, jusqu'au 15 janvier courant; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit édifice. (No 95.)

Réponse à Ordre.—Correspondance et rapports d'ingénieurs, pendant les deux dernières années, concernant la brise-lames d'Ingonish. (No 96.)

Réponse à Ordre.—Correspondance avec le gouvernement ou aucun des départements au sujet de la construction d'un brise-lames à la Pointe Escuminac, dans la baie de Miramichi, N.-B. (No 96a.)

Réponse à Adresse.—Correspondance entre les gouvernements du Canada et Impérial touchant le maintien de la station navale à Esquimalt à frais communs; etc., etc. (No 97.)

Réponse à Ordre.—Copie des rapports d'exploration faites en vue d'exécuter des travaux de dragage à Jemseg, comté de Queen, N.-B., et de toute correspondance s'y rapportant; etc., etc. (No 99.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous rapports des levés faits dans le but d'améliorer la navigation de Swan Creek et du lac de Swan Creek, comté de Sunbury, N.-B., par dragage ou autrement. (No 100.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance au sujet de *Daniel McCourt* destitué dernièrement de son emploi comme éclusier sur le canal de Cornwall et de tous papiers se rapportant en quelque manière à sa destitution. (No 101.)

Réponse à Adresse.—Copie de toutes minutes ou ordres en conseil, etc., du conseil du Nord-Ouest adressés au gouvernement du Canada concernant l'administration des affaires des territoires du Nord-Ouest, les plaintes portées par les habitants de ce territoire, et leurs griefs; etc., etc. (No 102.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la nomination de *Samuel E. St. Onge Chapleau* comme shérif dans les territoires du Nord-Ouest; et copies de toutes plaintes ou accusations portées contre le dit *Chapleau*; etc., etc. (No 103.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Copie du bail en vertu duquel la Cie de navigation de Richelieu et Ontario se trouve en possession du terrain sur lequel sont situés les casernes de la ville de Sorel, dans la province de Québec. (No 104.)

Réponse à Adresse (1883),—Copie de toutes les pétitions et de la correspondance concernant les droits des colons ou squatters sur la réserve du chemin de fer dans l'île de Vancouver. (No 105.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant d'une manière approximative le nombre d'immigrants qui sont supposés s'être établis dans la province de l'Ontario durant les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, respectivement. (No 106.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre et les noms des agents d'immigration employés pendant l'année 1883; la date de leur nomination; leurs salaires et allocations; etc., etc. (No 107a.)

Réponse à Adresse,—Copie de toutes demandes faites concernant la pose des lumières dans le fleuve St. Laurent, nord de l'île d'Orléan, dans le comté Montmorency; etc., etc. (No 107.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance au sujet des bouées éclairées au gaz qui doivent être posées dans le fleuve St. Laurent au dessous de Québec, afin de mieux guider les vapeurs et les navires à voile. (No 107a.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance concernant l'achat de tentes, pendant l'année 1883, par le département de la Milice et de la Défense. (No 108.)

Réponse à Adresse,—Ordres en conseil concernant la nomination d'un administrateur du gouvernement des territoires du Nord-Ouest en l'absence du lieutenant-gouverneur *Dewdney*. (No 109.)

Réponse à Ordre,—Pétitions concernant les travaux du havre de Kingsville, et de toute correspondance à ce sujet. (No 110.)

Réponse à Adresse,—Copie des dépêches concernant l'arrestation, la détention et la mise en accusation de *Roger Amero*, un Acadien Français de Digby, Nouvelle-Ecosse, qui a récemment été mis en liberté sur une accusation de meurtre dans l'Etat du Massachusetts, Etats-Unis. (No 112.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre des officiers de santé nommés dans les diverses cités du Canada; le salaire payé à chacun; copie des instructions adressées à ces officiers; etc., etc. (No 113.)

Votre comité recommande aussi que le comité spécial chargé d'obtenir des informations sur les méthodes adoptées par les partis d'exploration géologique dans ce pays et dans d'autres, soit autorisé à faire imprimer de temps à autre les témoignages nécessaires devant lui, pour l'avantage des membres du comité.

Votre comité recommande aussi que le salaire de *H. A. Botterell*, deuxième aide dans le bureau de distribution, soit augmenté de \$200 par année.

Votre comité recommande aussi qu'une somme de \$50 par session soit ajoutée au salaire des messagers sessionnels dans le bureau de distribution.

Le tout respectueusement soumis.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1881, pour copie de toute correspondance relative à la nécessité de procurer plus de facilités aux piétons sur le pont *Wellington*, au canal de *Lachine*. (*Documents de la session*, No. 115.)

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jus qu'à mercredi prochain, à trois heures p.m.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, — listes des actionnaires des diverses banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre

1833, conformément à l'Acte 46 *Victoria*, chap. 20, clause 2. (*Documents de la session*, No. 32.)

Ordonné, que M. Cameron (*Huron*) ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier la loi criminelle.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie, du Canada," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier rapporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer de *Vaudreuil à Prescott*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 10 mars 1834, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du *Canada*, ou aucun de ses membres, et sir *John Rose*, ou entre aucun d'eux, et M. M. *Barings* et *Glynn*, agents financiers de la Puissance, ou aucun de ces derniers, dans l'année 1875, concernant la conduite de M. *Potter*, alors président de la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc, en dépréciant le crédit au *Canada*, et aussi le crédit de la province de *Québec* lorsque cette dernière s'efforçait d'effectuer sur son propre crédit, un emprunt à *Londres*, pour la construction de chemins de fer dans ses limites.

Aussi, copie de toutes lettres, correspondances ou communications écrites par M. *Potter*, privément ou en sa qualité de président de la Compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc, dépréciant ou ruinant le crédit du *Canada*, ou de la province de *Québec*, ou écrites par aucun employé de la dite compagnie, dans la dite année, et qui ont causé l'envoi de la lettre ou des lettres ci-dessus mentionnées à Sir *John Rose*, par aucun des membres du gouvernement. (*Documents de la session*, No. 116.)

Aussi, la réponse partielle à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1834, demandant copie des notes sténographiques des procédés devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et *Mercer*, et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en *Canada* et en *Angleterre* à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître tous les procédés pris par le gouvernement depuis la confédération, sous forme d'enquête ou autrement dans des questions de déshérence, dans aucune des provinces, donnant les dates auxquelles le gouvernement est intervenu en premier lieu dans chacune de ces questions; la nature de l'intervention, et un état de la décision prise par le gouvernement, avec les dates. Aussi, copie de toutes pétitions, correspondance, ordres en conseil et papiers, non encore produits, se rapportant à toutes demandes faites au gouvernement au sujet de terres en déshérence depuis la confédération. (*Documents de la session* No. 117.)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, le rapport du ministre de l'Agriculture pour le *Canada*, pour l'année civile 1833. (*Documents de la session*, No. 14.)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 4 février 1834, pour un état du nombre d'acres ou milles carrés de terres boisées ou de fonds de bois vendus par le gouvernement depuis le 1er

mars dernier dans le district de la rivière à l'Arc ou dans les environs, dans le Nord-Ouest; donnant le nom ou les noms des acheteurs et le prix par acre reçu par le gouvernement pour les dites terres, et le mode de vente, soit par adjudication ou à vente privée. (*Documents de la session, No. 251*)

Sur motion de M. Blake, secondé par M. Vail,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, relevés détaillés, pièces justificatives, preuve, rapports, évaluations et autres papiers ayant trait à tous paiements ou avances faits, à quelque titre que ce soit, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et qui ne sont pas compris dans les états déjà soumis; aussi des relevés détaillés, avec dates, des montants de ces paiements et avances.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Costigan, secondé par M. Caron,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l' "Acte d'inspection générale, 1874." La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'Acte d'Inspection Générale, 1874, en prescrivant :—

1. Que des inspecteurs qui ont obtenu des certificats dans d'autres districts pourront être nommés pour des districts dans lesquels ne se trouvent aucuns postulants ayant qualité pour remplir la charge, et que les inspecteurs auront le pouvoir de nommer des sous-inspecteurs après leur avoir fait subir un examen.
 2. Qu'un sous-inspecteur ayant un intérêt dans un article inspecté par lui, encourra une pénalité.
 3. Que les diverses qualités de hareng seront définies d'une manière plus précise.
- Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Haggart fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Haggart fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'amender l'Acte d'Inspection Générale, 1874, en prescrivant :—

1. Que des inspecteurs qui ont obtenu des certificats dans d'autres districts pourront être nommés pour des districts dans lesquels ne se trouvent aucuns postulants ayant qualité pour remplir la charge, et que les inspecteurs auront le pouvoir de nommer des sous-inspecteurs après leur avoir fait subir un examen.
 2. Qu'un sous-inspecteur ayant un intérêt dans un article inspecté par lui, encourra une pénalité.
 3. Que les diverses qualités de hareng seront définies d'une manière plus précise.
- La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. Costigan ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau l' "Acte d'inspection générale, 1874."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre, devant siéger mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde du bill pour amender et refondre, tels qu'amendés, les divers actes concernant la falsification des aliments et drogues, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l' "Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et "l'Acte des matelots, 1873," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre, devant siéger mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant "l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882," en réduisant les honoraires de renouvellement des certificats de mécaniciens, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à prendre ce bill en considération.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la vente de la houille, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit pris en considération mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'Acte des poids et mesures de 1879, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre, devant siéger mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant "l'Acte des Douanes, 1883," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ives* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant les fortifications et constructions militaires, et leur entretien et réparations, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité tel.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White* (*Cardwell*) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux sauvages, 1880," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre, devant siéger mercredi prochain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

M. *Paterson* (*Brant*) propose comme amendement, secondé par M. *Charlton*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "toute la question de l'immigration en *Canada* et de l'émigration du *Canada* demande à être étudiée sérieusement par la Chambre, et que cette Chambre est d'avis que, dans les circonstances actuelles, aucuns deniers publics ne devraient être dépensés pour défrayer les frais de déplacement d'ouvriers, artisans, commis ou travailleurs (sauf les agriculteurs) émigrant au *Canada*."

Et un débat s'ensuivant;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Mardi, 25 mars, 1884.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit: ●

POUR:

Messieurs

<i>Allen</i> ,	<i>Charlton</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Rinfret</i> ,
<i>Allison</i> (<i>Lennox</i>),	<i>Davies</i> ,	<i>Kirk</i> ,	<i>Robertson</i> (<i>Shelburne</i>),
<i>Armstrong</i> ,	<i>De St. Georges</i> ,	<i>Landerkin</i> ,	<i>Somerville</i> (<i>Brant</i>),
<i>Bain</i> (<i>Wentworth</i>),	<i>Fairbank</i> ,	<i>Lister</i> ,	<i>Somerville</i> (<i>Bruce</i>),
<i>Bécharde</i> ,	<i>Fisher</i> ,	<i>Livingstone</i> ,	<i>Springer</i> ,
<i>Blake</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>McCraney</i> ,	<i>Sutherland</i> (<i>Oxford</i>),
<i>Burpee</i> (<i>Sunbury</i>),	<i>Forbes</i> ,	<i>McIntyre</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Cameron</i> (<i>Huron</i>),	<i>Foster</i> ,	<i>McIsaac</i> ,	<i>Trow</i> ,
<i>Cameron</i> (<i>Middlesex</i>),	<i>Geoffrion</i> ,	<i>McMullen</i> ,	<i>Vail</i> ,
<i>Campbell</i> (<i>Renfrew</i>),	<i>Gillmor</i> ,	<i>Mills</i> ,	<i>Watson</i> ,
<i>Cartwright</i> ,	<i>Innes</i> ,	<i>Paterson</i> (<i>Brant</i>),	<i>Wedon</i> , et
<i>Casey</i> ,	<i>Irvine</i> ,	<i>Platt</i> ,	<i>Wilson</i> . — 50.
<i>Casgrain</i> ,	<i>Jackson</i> ,	<i>Ray</i> ,	

CONTRE:

Messieurs

<i>Allison</i> (<i>Hants</i>),	<i>Coursol</i> ,	<i>Hay</i> ,	<i>O'Brien</i> ,
<i>Amyot</i> ,	<i>Curran</i> ,	<i>Hesson</i> ,	<i>Orton</i> ,
<i>Bain</i> (<i>Soulanges</i>),	<i>Cuthbert</i> ,	<i>Homer</i> ,	<i>Ouimet</i> ,
<i>Baker</i> (<i>Missisquoi</i>),	<i>Daly</i> ,	<i>Hurteau</i> ,	<i>Paint</i> ,
<i>Baker</i> (<i>Victoria</i>),	<i>Daoust</i> ,	<i>Ives</i> ,	<i>Patterson</i> (<i>Essex</i>),
<i>Beaty</i> ,	<i>Dawson</i> ,	<i>Jamieson</i> ,	<i>Pinsonneault</i> ,
<i>Belleau</i> ,	<i>Desjardins</i> ,	<i>Kaulbach</i> ,	<i>Riopel</i> ,
<i>Benoit</i> ,	<i>Dickinson</i> ,	<i>Kilvert</i> ,	<i>Robertson</i> (<i>Hastings</i>),
<i>Bergeron</i> ,	<i>Dugas</i> ,	<i>Kinney</i> ,	<i>Scott</i> ,

<i>Bergin,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Small,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bu nham,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guilbault</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Méthot,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wood (Brockville), et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (West'land) 101.</i>
<i>Coughlin,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt quatorze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arts, agriculture et statistique, et être distribuée comme suit : Pour faire face aux dépenses se rattachant aux archives, \$6,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant au *Patent Record*, \$9,500 ; pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, \$4,000 ; pour faire faces aux dépenses du recensement (à voter de nouveau \$20,000), \$30,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition fédérale, \$10,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant aux statistiques sanitaires, \$15,000 ; pour faire recueillir et compiler les statistiques agricole, industrielle, etc., au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, et pour le même service ailleurs (à voter de nouveau) \$20,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885 :

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice,—salles d'armes et soins des armes, y compris le salaire des garde-magasins, gardiens, armuriers, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885 ;

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir : Allocations pour l'instruction militaire, \$40,000 ; solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires, \$250,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. *White (Cardwell)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à quatre heures moins cinq minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 26 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. Cameron (*Middlesex*),—la pétition de *Charles Knapton* et autres, de *Napier* et autres endroits ; et la pétition du révérend *J. S. Henderson* et autres, de *Wendigo* et autres endroits.

Par M. Lister,—la pétition de *Jasper Wilson* et autres, de *Camlachie*.

Par M. Bowell,—la pétition de *Henry Thomas* et autres, de *Bridgewater*.

Par M. Mackenzie,—la pétition de *William Oliver* et autres.

Par Sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *George Hobkirk* et autres, et la pétition de *Peter Macfarlane* et autres, de *McKillop*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil et de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi aux fins de légaliser une certaine convention intervenue entre le village de *Parkdale* et chemin de fer le Grand-Tronc et autres compagnies de chemin de fer, et pour autres fins, ne devienne pas loi en ce qui concerne la cité de *Toronto*.

De *W. Tromblin* et autres, de *Ameliasburg* ; du révd. *James Middlemiss* et autres, membres et croyants de la Congrégation de l'Église de *Chalmers, Etora* ; de *William Jelley* et autres, de *Shelburne* ; de *Alexander Duncan* et autres, du township de *Markham* ; de *A. P. Crosby* et autres, de *Unionville* ; et du révd. *D. M. Mackintosh* et autres, de *Unionville* et autres endroits, tous de l'*Ontario* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le douzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné de nouveau les bills suivants et est convenu de les rapporter avec de nouveaux amendements, savoir :—

Bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*,—

et Bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Il a aussi examiné le bill concernant le chemin de fer de l'*Ontario Central*, et il est convenu de le rapporter avec des amendements.

Le délai pour recevoir les rapports des comités sur Bills Privés expirant demain, votre comité recommande aussi qu'il soit prolongé jusqu'à mardi, le premier jour d'avril prochain, inclusivement.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par sir *Charles Tupper*, Ordonné, que le délai fixé pour recevoir des rapports de comité sur Bills Privés expirant demain, il soit prorogé à mardi, le 1er jour d'avril prochain inclusivement, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 24 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance avec des compagnies de chemins de fer ou des particuliers concernant la construction du tronçon de chemin de fer projeté entre *Gravenhurst* et *Callander*, ou l'octroi d'une subvention pour cet objet ; aussi, copie de tous arrangements ou de toutes propositions s'y rapportant. (*Documents de la session, No 21e.*)

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Scriver*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre, pendant la présente session.

M. *White (Cardwell)* propose, secondé par M. *Scriver*, que le quatrième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre, pendant la présente session, soit adopté.

M. *Coursol* propose comme amendement, secondé par M. *Amyot*, que le mot "adopté" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants: "renvoyé de nouveau au comité avec instruction de l'amender de manière à assurer aux traducteurs des *Débats* un salaire plus en rapport avec le travail qu'ils ont à exécuter."

Et un débat s'ensuivant; la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Alors la motion principale étant mise aux voix; la question est résolue affirmativement.

François Xavier Ovide Méthot, écuier, député du district électoral de *Nicolet*, se lève de son siège, et informe la Chambre qu'il a résigné son siège dans la Chambre des Communes pour le dit district électoral;—et alors, il se retire.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'*Amérique* et l'*Europe*, et de changer le nom de cette compagnie en celui de "La Compagnie du chemin de fer de la Ligne Directe entre *Montréal* et l'*Europe*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Chemin de fer et de Houille d'*Alberta*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Nipissingue* à la baie de *James*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Bergin*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le cinquième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Bergin*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le sixième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, à l'exception du dernier paragraphe.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier, 1884, pour copie de toute correspondance au sujet de l'augmentation ou du réajustement des traitements des juges, depuis le 1er janvier, 1882. (*Documents de la session*, No 118.)

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 janvier, 1884, demandant copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil, non compris dans l'adresse de la dernière session, concernant les remises à être faites aux fabricants canadiens de certains articles nécessaires à la Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien; de toute demande faite pour telle remise et de toute correspondance à ce sujet. Aussi, un état des calculs qui ont servi de base à ces remises, et une évaluation détaillée des sommes probables à être soldées par le trésor pour chaque classe d'articles, en supposant qu'ils aient été fabriqués en Canada en quantité suffisante pour satisfaire aux

besoins de la Compagnie, et du pourcentage des remises, *ad valorem*, sur chaque classe de ces articles. (*Documents de la session, No. 31t.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 3 mars 1884, demandant copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs touchant la réserve pour un emplacement de ville à *Fort McLeod*.
 2. De tous ordres ou règlements concernant le dit emplacement de ville, les termes ou conditions auxquels on se propose d'en disposer.
 3. De toutes réclamations faites sur aucune partie d'icelui par des squatters ou autres personnes, et de toutes décisions du département à leur égard.
 4. De toute correspondance concernant aucun des sujets ci-dessus mentionnés.
- (*Documents de la session, No. 120.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour copie de toute correspondance, rapports, ordres administratifs, ordres du Bureau des Terres ou autres papiers concernant la concession de la moitié ouest de la section 6, township 2, rang 14, à l'ouest du méridien principal à *Manitoba*, et particulièrement de tous papiers concernant les réclamations de *John Robertson* et d'un nommé *Wallace* sur le dit lot. (*Documents de la session, No 119.*)

Sur motion de M. *Amyot*, secondé par M. *Dawson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous papiers, documents, états, etc., qui sont de nature à répondre aux deux questions suivantes :

“ Le gouvernement fédéral a-t-il disposé par vente, cession, location ou autrement des terrains à lui appartenant dans le comté de Richelieu ? Si oui, de quels terrains, quelle est l'étendue de chaque lot, en faveur de qui, quelles sont les conditions de chaque telle cession, location ou vente, et quels sont les prix payés par chacun, quand et comment ces sommes ont-elles été payées ?

Aussi, copie de tous les documents se rapportant aux dites questions et de ceux constituant les dites transactions.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de l'annonce en date du 13 juin 1883, demandant des soumissions pour le transport des malles de *Kamloops* au *Pont Spencer, C.-A.* ; aussi, copie des soumissions reçues pour tel service. Aussi, copie du contrat basé sur telles soumissions, et les heures d'arrivée et de départ des malles dans ces deux localités.

M. *Kirk* propose, secondé par M. *McIsaac*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, papiers et télégrammes entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou personnes, au sujet de la mise à la retraite de *James Hearn*, ci-devant officier des douanes à *Arichat, N.-E.* ; et aussi, copie de toute correspondance et télégrammes se rapportant à la nomination de son successeur et au maintien de ce dernier en charge.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie P.M.

L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : “ Acte autorisant la Compagnie de

Houille et de Navigation du *Nord-Ouest* (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre *Medicine-Hat* et les mines de la Compagnie sur la rivière du *Ventre*, et à d'autres fins," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat, au bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Nord-Ouest," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé: "Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour étant lu, pour la reprise du débat ajourné sur la motion proposée mercredi le 5 mars courant,—Que l'objet d'un bon gouvernement est de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant et protégeant soigneusement tout ce qui est de nature à rendre service au public, et en supprimant avec soin et en ne donnant aucun encouragement à tout ce qui peut nuire aux intérêts publics.

Que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, cause beaucoup de tort à la population canadienne dans sa moralité, dans ses relations sociales et dans ses industries.

Qu'en dépit de toute législation antérieure, les maux causés par l'intempérance sont si considérables, si étendus et d'un effet si désastreux, qu'ils constituent un péril pour la société et une menace pour la nation.

Que pour les raisons ci-dessus énoncées, cette Chambre est d'opinion que le remède véritable et le plus effectif à apporter à ces maux, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage.

M. *White (Cardwell)* propose comme amendement, secondé par M. *Gault*, que les mots "et cette Chambre est prête, aussitôt que l'opinion publique soutiendra d'une manière suffisante des mesures strictes, à promouvoir telle législation, en tant que le parlement du *Canada* est compétent à le faire," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Et la motion principale ainsi amendée étant proposée;

M. *Robertson (Shelburne)* propose comme amendement, secondé par M. *Kirk*, que les mots "et cette Chambre est d'opinion que le sentiment du peuple canadien est en faveur d'une législation immédiate à cette fin," soient ajoutés à la fin de la motion.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Landry (Ket),</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Springer,</i>

<i>Bourassa,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Harley,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wright.— 55.</i>
<i>De St. Georges,</i>	<i>King,</i>	<i>Ross,</i>	

CENTRE :

Messieurs

<i>Amyot,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>O'Brien,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benoît,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Small,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Ferguson (L'ds & Gren)</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wood (Brookville), et</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wood (Westm'd). 107</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Montplaisir,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale ainsi amendée,—Que l'objet d'un bon gouvernement est de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant soigneusement tout ce qui est de nature à rendre service au public, et en supprimant avec soin et en ne donnant aucun encouragement à tout ce qui peut nuire aux intérêts publics.

Que le trafic des liqueurs enivrantes, comme breuvage, cause beaucoup de tort à la population canadienne dans sa moralité, dans ses relations sociales et dans ses industries.

Qu'en dépit de toute législation antérieure, les maux causés par l'intempérance sont si considérables, si étendus et d'un effet si désastreux, qu'ils constituent un péril la société et une menace pour la nation.

Que pour les raisons ci-dessus énoncées, cette Chambre est d'opinion que le remède véritable et le plus effectif à apporter à ces maux, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage; et cette Chambre est prête, aussitôt que l'opinion publique soutiendra d'une manière suffisante des

mesures strictes, à promouvoir telle législation, en tant que le parlement du Canada est compétent à le faire;” étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :—

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Small,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Dodd,</i>	<i>King,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Béchar, d,</i>	<i>Ferguson (L'Asc&Gren)</i>	<i>Lister,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Huron)</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Hall,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Platt,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Rinfret,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>	<i>Wood (West'land) et</i>
<i>Colby,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Ross,</i>	<i>Wright.—122.</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Houde,</i>		

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Guilbault</i>	<i>McNeill,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>O'Brien,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDonald (C.Breton),</i>	<i>Tassé, et</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Weldon.—40.</i>

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 27 mars 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Auger*,—la pétition de *A. M. Delong* et autres, de *Lawrenceville, Québec*.

Par sir *Richard J. Cartwright*,—la pétition de *Joseph Richardson* et autres ; et la pétition de *Robert Delgaty* et autres, de *Stanley*.

Par M. *McDougald*,—la pétition du révérend *Robert Laird* et autres, de *Little Harbour* et des environs, *Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *Blake*,—la pétition du révérend *Alexander Sutherland* et autres, de *Ripley* ; et la pétition de *Charles Cameron* et autres, de *Amour* et des environs.

Par M. *Paint*,—la pétition de *Angus Campbell* et autres, de *North Mountain* et autres endroits, *Richmond, Nouvelle-Ecosse*.

Par M. *McMullen*,—la pétition de *Stephen Young* et autres, de *Clifford* et *Howick*.

Par M. *Mackintosh*,—la pétition de l'Union Typographique No. 102, d'*Ottawa*.

Par M. *Sutherland (Oxford)*,—la pétition de *David Rogers* et autres, de *Missouri-Est*.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'une vacance étant survenue dans la représentation, par suite de la démission de *François Xavier Ovide Méthot*, écr., député du district électoral de *Nicolet*, il a, conformément à l'Acte 41 *Vic.*, chap. 5, clause 12, adressé son mandat au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de présenter un nouveau bref d'élection pour le district électoral.

Sir *Hector L. Langevin*, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le treizième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le bill (No 82) à l'effet de légaliser une certaine convention entre la corporation du village de *Paridale* et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du *Canada* et d'autres compagnies de chemins de fer, et pour d'autres fins, a été soumis à votre comité, et comme il trouve que le parlement n'a pas le pouvoir de s'occuper de la mesure projetée pour la raison qu'elle relève de la législature locale d'*Ontario*, il recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Votre comité a aussi examiné le bill (No 83) à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de *San Francisco* à *Winnipeg* et la *Baie-d'Hudson*, et du consentement de ses auteurs, il fait rapport qu'il est inopportun de procéder plus loin avec ce projet de loi, dans sa forme actuelle, pendant cette session ; et en conséquence, il recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les pièces justificatives se rapportant aux paiements pour dépenses légales portées dans les Comptes publics pour l'année financière expirée le 30 juin 1883 ; et pour l'information de la Chambre, il produit (ci-annexées) les diverses notes de frais de *J. A. MacDonell* qui lui ont été soumises, et qui sont mentionnées dans l'item inscrit à la page 90, Partie II des dits Comptes Publics, concernant le paiement de \$25 à *F. D. Barwick*, pour taxation d'un nombre de notes de frais de *J. A. MacDonell*. (*Appendice No 5*.)

Sur motion de M. *Wallace (York)*, secondé par M. *Hesson*,

Ordonné, que le bill à l'effet de légaliser une certaine convention entre la corporation du village de *Parkdale* et la Compagnie de chemin de fer du *Canada* et d'autres compagnies de chemins de fer, et pour d'autres fins, soit retiré; et que les honoraires payés sur ce bill soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour copie du rapport de M. *Gutrin*, ingénieur civil, sur des explorations qu'il a faites dans la rivière *Yamaska* et les environs de la baie *Lavallière*. (*Documents de la session, No 131.*)

Sur motion de M. *McLelan*, secondé par M. *Bowell*,

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les secours à donner aux marins malades et dans la détresse.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie ou de détresse," de manière à en appliquer les dispositions aux vaisseaux employés à la pêche, sous certaines conditions.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Daly* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse," de manière à en appliquer les dispositions aux vaisseaux employés à la pêche, sous certaines conditions.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill modifiant l'Acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Un bill modifiant "l'Acte des Douanes, 1883," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant les fortifications et constructions militaires, et leur entretien et réparation, étant lu;

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par M. *Caron*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Macmillan (Middlesex)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et "l'Acte des matelots, 1873;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Burns* fait rapport que le comité a examiné le bill et y fait des amendements.

Ordonné, que le bill, ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour donner effet à une convention y mentionnée conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la *Nouvelle-Ecosse*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapports sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'Acte des poids et mesures de 1879 ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald (Cap-Breton)* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant "l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets," au sujet des pouvoirs du ministre de la marine et des pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport sous son empire, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.
Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du *Grand Tronc* de chemin de fer du *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels ils demandent le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie du *Grand Tronc* de chemin de fer du *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant une convention avec la Colombie-Britannique, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

Et la motion étant proposée, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Cameron* (*Huron*) propose comme amendement, secondé par M. *Watson*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "cette Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la condition, les plaintes et les demandes du *Manitoba* et des Territoires du *Nord-Ouest*, en vue de trouver les moyens de remédier à tous griefs bien fondés et de faire droit à toutes demandes raisonnables."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen</i> ,	<i>Charlton</i> ,	<i>Jackson</i> ,	<i>Rinfret</i> ,
<i>Allison</i> (<i>Lennox</i>),	<i>Cockburn</i> ,	<i>King</i> ,	<i>Robertson</i> (<i>Shelburne</i>),
<i>Armstrong</i> ,	<i>Davies</i> ,	<i>Kirk</i> ,	<i>Scrver</i> ,
<i>Auger</i> ,	<i>De St. Georges</i> ,	<i>Lister</i> ,	<i>Somerville</i> (<i>Brant</i>),
<i>Bain</i> (<i>Wentworth</i>),	<i>Fairbank</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Somerville</i> (<i>Bruce</i>),
<i>Bécharé</i> ,	<i>Fisher</i> ,	<i>McCraney</i> ,	<i>Springer</i> ,
<i>Bernier</i> ,	<i>Fleming</i> ,	<i>McIntyre</i> ,	<i>Sutherland</i> (<i>Oxford</i>),
<i>Blake</i> ,	<i>Forbes</i> ,	<i>McIsaac</i> ,	<i>Thompson</i> ,
<i>Bourassa</i> ,	<i>Geoffrion</i> ,	<i>McMullen</i> ,	<i>Trow</i> ,

<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Holton,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wilson.—57.</i>
<i>Catulal,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Ouimet,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bellau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Ferguson (Lds et Gr'n),</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>Macmaster,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Macmillan (Mid'sex),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hay,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wood (Westm'land) et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Woodworth.—116.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 28 mars 1884.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité).

1. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice,—Dépenses contingentes et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabiniers et aux musiques de corps réguliers organisés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à l'association de tir du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'exercices et champs de tir, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au soin et à l'entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, y compris le salaire de l'ingénieur militaire qui aura la charge des fortifications et édifices militaires dans la Puissance du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille quatre cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de construction et réparations, propriétés militaires, pour l'année finissant le 30 janvier 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Collège Militaire Royal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-trois mille sept cent piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice et être distribuée comme suit :—Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C" et des écoles d'artillerie à *Québec*, *Kingston* et *Victoria, C.A.*, 152,700 ; Ecoles de cavalerie et d'infanterie—Solde, entretien et équipement, 171,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pièces d'artillerie, modèle amélioré, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et quinze minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 28 mars, 1884.

PRIÈRE,

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Cameron (Victoria)*,—la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*.

Par M. *White (Cardwell)*,—la pétition de *Thomas Davidson* et autres, *Ely Nord* ; la pétition de *William Hackwell* et autres, de *Boscobel* ; et la pétition de *Reginald H. Buchanan* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par M. Cockburn, la pétition de Charles B. Hemming et autres, de Stisted ; et la pétition de R. Scarlett et autres, de Huntsville et des environs.

Par M. McCraney,—la pétition de R. Johnson et autres, de Esquesing ; et la pétition de Dugald Campbell et autres, de Hornby.

Par M. Wells,—la pétition du révérend W. W. Leech et autres ; la pétition de Benjamin Reynolds et autres ; et la pétition de John Mordy, M. A., et autres de Carrick.

Par M. Brecken,—la pétition du révérend M. Campbell et autres, de Woodville, Little Lands et Caledonia, I. P. E.

Par M. Sutherland (Selkirk),—la pétition de George M. Butchart et autres, de Pilot Mound, et autres endroits, Manitoba.

Par M. McMullen,—la pétition de John Macmillard et autres ; et la pétition du révérend Donald Fraser et autres, de Mount Forest.

Par M. Trow,—la pétition du révérend A. F. V. Dickson et autres, d'Exeter.

Par M. Macdonald (King),—la pétition de E. G. Bayne et autres, du havre de Murray Nerd, I. P. E.

Par M. Armstrong,—la pétition de George Parish et autres, de London, Ontario-Sud.

Par M. Carling,—la pétition de Thomas B. McMahon et autres, de la ville de Simcoe et autres endroits.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De Charles Knaption et autres, de Napier et autres endroits ; du révérend J. S. Henderson et autres, de Wendigo et autres endroits ; de Jasper Wilson et autres, de Camlachie ; de Henry Thomas et autres, de Bridgewater ; de William Oliver et autres ; de George Hobkirk et autres ; et de Peter Macfarlane et autres, de McKillop, tous de l'Ontario ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février, 1884, pour un état détaillé des montants dépensés depuis le 1er janvier 1880, pour réparations aux phares de l'Ile Pelée, Long Point et Rondeau ; aussi, indiquant la date de chaque paiement, à quel titre il a été fait, le montant payé et à qui, et copie de chaque pièce justificative. Aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1880, entre le gouvernement et John Corbett et entre le gouvernement et William Grubb, ou toute autre personne au sujet du phare de l'Ile Pelée (Documents de la session, No 27a.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, pour copie de la correspondance touchant une accusation portée contre le capitaine du bateau de sauvetage de Port-Rowan, dans le comté de Norfolk, dans la province d'Ontario, pour n'avoir pas sauvé l'équipage de la barque "Fitzgerald" en novembre 1883. (Documents de la session, No. 123.)

Sir Hector L. Langevin, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, pour—

1. Copies des soumissions demandées et offertes l'année dernière pour la rallonge du quai à Saint-Jean-Port-Joli.
2. Du contrat donné au soumissionnaire, si tel contrat a été donné.
3. Etat du montant dépensé l'année dernière pour ces travaux.
4. Du nom des personnes, s'il y en a, qui ont eu la conduite de cet ouvrage, et du salaire alloué à chacune, et payé.
5. Un état des travaux faits, en dimensions, quantité et qualité. (Documents de la session, No. 124.)

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatorzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Frontière de *Niagara*, et est convenu de le rapporter, avec des amendements.

Votre comité a aussi examiné le bill à l'effet de fusionner certaines compagnies de chemin de fer y mentionnées, sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de l'Est du *Canada*," et a l'honneur de faire rapport que le préambule de ce bill n'est pas prouvé, pour la raison que d'après les représentations faites il est inopportun de procéder plus loin avec la mesure projetée. Il recommande en conséquence que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. *Scriver*, de comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

L'honorable Orateur de la Chambre des Communes ayant communiqué une requête de l'Orateur de l'Assemblée Législative de l'Ontario, demandant d'emprunter de la bibliothèque les Journaux de l'Assemblée Législative du Haut-Canada depuis 1792 jusqu'à 1825, la question de savoir si l'on doit laisser sortir les manuscrits de la bibliothèque a été soulevée.

Le comité a considéré que ce précédent ne doit pas être établi, et il recommande qu'il soit définitivement réglé : " Que tout en donnant toute facilité de copier les manuscrits appartenant à la bibliothèque, il soit bien entendu que ces manuscrits ne pourront en être emportés."

Le comité ayant été informé que l'on se proposait de publier une seconde édition du travail de feu M. le Dr *Todd* sur le gouvernement parlementaire dans les colonies, il recommande qu'en vue de favoriser une nouvelle édition de ce travail, le gouvernement soit requis d'ouvrir un crédit de \$2,000 applicable à l'achat de trois cents exemplaires de cet ouvrage.

En 1879, l'on a jugé nécessaire de faire pour la bibliothèque un nouveau catalogue pour remplacer celui qui a été en usage depuis vingt ans, et à la requête de feu le Dr *Todd*, ce travail a été confié à M. *Thayne*, à cause de ses qualifications spéciales. L'expérience passée a démontré qu'il serait opportun de confier le catalogue à une même personne en vue d'assurer l'uniformité de la classification des additions constantes faites à la bibliothèque, et, il sera aussi bientôt nécessaire de refaire les sections américaine et canadienne du catalogue—travail qui requiert beaucoup de méthode et une connaissance bibliographique très étendue.

En conséquence, le comité pense qu'il est désirable de s'assurer les services de M. *Thayne* qui a été employé depuis 1879 comme commis surnuméraire, et il recommande sa nomination permanente au salaire de \$1,000.

Le comité a pris en considération la question de prêter des livres pendant la vacance, et il a dressé les règlements suivants qu'il recommande aux deux Chambres d'adopter comme règles permanentes :

1. Que le bibliothécaire soit requis de donner au commencement de chaque session les noms des personnes qui ne se sont pas conformées aux règlements leur permettant d'emprunter des livres de la bibliothèque.

2. Que le bibliothécaire soit autorisé à renouveler les billets d'admission à la bibliothèque aux seules personnes qui se seront conformées au règlement.

M. *Abbott*, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements.

Bill à l'effet de réduire le capital-social de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*, et de prendre d'autres dispositions concernant la dite banque ;—le préambule du dit bill ayant été amendé pour le rendre conforme aux clauses du dit bill ;—et

Bill du Sénat, intitulé : " Acte pour amender les actes 40 *Vic.*, chap. 49, et 45 *Vic.*, chap. 24, relatifs aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant en *Ontario*."

Ordonné, que la pétition de la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*, présentée ce jour, soit maintenant lue ;

Et la dite pétition est lue et reçue ; demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre sa pétition pour un acte l'autorisant à continuer et à amender sa charte, nonobstant l'expiration du délai pour présenter les pétitions pour bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. Sriver propose, secondé par *M. Weldon*, que le premier rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du parlement, soit adopté.

Sir John A. Macdonald propose comme amendement, secondé par *M. Bowell*, que le mot "adopté" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : "renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération."

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix ;

Ordonné, que le premier rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du parlement, soit renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération.

Sur motion de *M. Orton*, secondé par *M. White (Renfrew)*,

Ordonné, que le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de *San Francisco* à *Winnipeg* et la *Baie d'Hudson*, soit retiré ; et que les honoraires payés sur ce bill soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de *M. Davies*, secondé par *M. Yeo*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de tous ordres en conseil concernant toute réclamation présentée par le gouvernement de *l'Île du Prince-Edouard* pour compensation pour frais occasionnés par la construction ou réparation des jetées dans cette province, et concernant toute enquête ou rapport sur les jetées de la dite province.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, — le rapport du commissaire de la force de police à cheval du *Nord-Ouest*, pour l'année 1883. (*Documents de la session, No 125.*)

Ordonné, que *M. Chapleau*, ait la permission de présenter un bill à l'effet de modifier les actes du service civil de 1882 et 1883.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de *M. Vail*, secondé par *M. Blake*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions et correspondance et de tous rapports faits par aucun officier du département des Travaux Publics, au sujet de la construction d'un quai et d'un pont pour l'usage du public au havre de *Upper Woods*, dans le comté de *Shelburne, N.-E.*

Sur motion de *M. Platt*, secondé par *M. Springer*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant la situation des stations de sauvetage du Canada, et donnant la description des bateaux de sauvetage, édifices, canons porte-amarre et autres appareils de sau-

vetage à chaque station. Aussi, un état donnant les noms des capitaines et le nombre d'hommes formant chaque équipage, les termes de l'engagement, les mois pendant lesquels les équipages sont liés par leur engagement, le salaire du capitaine et la solde des hommes dans chaque cas. Aussi, copie des instructions et des règlements promulgués par le département de la Marine et des Pêcheries pour la gouverne des équipages de sauvetage, et copie des rapports des capitaines d'équipage et autres, sur le nombre de marins en péril et le montant des biens sauvés par le service de sauvetage, pendant l'année 1883.

Sur motion de *M. Blondeau*, secondé par *M. Billy*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du rapport et des plans de *Kamouraska*, et *Saint-André*, dans la comté de *Kamouraska*.

M. Béchard, secondé par *M. Laurier*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie,—

1. De toute correspondance et papiers concernant certaines accusations ou plaintes portées contre *J. E. Gaboury*, écrivain, comme maître de poste de *Saint-Césaire*, et sa destitution ultérieure de la dite charge de maître de poste;

2. Copie des instructions données à la personne chargée de faire l'enquête sur les plaintes portées contre le dit *J. E. Gaboury*, (si une enquête a été faite), et copie du rapport fait par cette personne.

Sur motion de *M. Lister*, secondé par *M. Springer*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de tous rapports faits par *MM. Scott* et *Fuller*, architectes du département des Travaux Publics, au sujet de la réclamation de feu *James Goodwin* pour travaux supplémentaires se rapportant à la construction d'un mur de clôture en avant des terrains du parlement; aussi, copie des évaluations et de correspondance y relatives

Sur motion de *M. Patterson (Essex)*, secondé par *M. McCallum*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de tous rapports, cartes et évaluations de l'ingénieur ou des ingénieurs employés au relevé hydrographique de la rivière *Thames* au village de *London-Ouest*, dans le comté de *Middlesex*, dans la province de *l'Ontario*.

Sur motion de *M. Charlton*, secondé par *M. Cook*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement américain au sujet des statistiques d'émigration du *Canada* aux *Etats-Unis* depuis l'année 1873.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de *M. Amyot*, secondé par *M. Dawson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les divers propriétaires de *Beaumont* (ou leurs agents), expropriés pour les fins de l'embranchement de *St. Charles*, et un état détaillé,—

1^o des mémoires de frais demandés par les avocats et procureurs des dits propriétaires;

2^o de ces frais tels qu'accordés et taxés par la Cour ou le juge;

3^o des sommes payées aux dits procureurs, ou à leur être payées en vertu des dits frais taxés;

4° des montants accordés et payés ou à être payés aux dits propriétaires, à qui ces sommes ont été payées, et le nom des agents qui ont agi pour eux ou reçu ces diverses sommes.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Mills*, secondé par M. *Davies*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un état faisant connaître comment est constitué actuellement le conseil du *Nord-Ouest*, le nombre de membres élus, les districts pour lesquels ils sont élus, le nombre de votes enregistrés, les noms des candidats et les qualifications requises des voteurs.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Farrow*, secondé par M. *Hesson*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un relevé de tous les deniers payés par le gouvernement fédéral au gouvernement local de l'Ontario depuis la confédération, donnant les montants payés chaque année et à quel titre.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Davies*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes dépêches, correspondance et papiers concernant la dénonciation, par le gouvernement des *Etats-Unis*, des clauses du traité de *Washington* relatives aux pêcheries, ou ayant trait à toutes négociations qui ont pu être entamées ou à toutes démarches faites par le gouvernement du *Canada* au sujet de l'usage des pêcheries canadiennes par les pêcheurs américains, en vue de l'expiration prochaine des dites clauses.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Bell*, secondé par M. *Dundas*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, cartes et plans concernant les améliorations à faire pour assurer un approvisionnement d'eau suffisant pour le canal *Rideau* et pour ouvrir à la colonisation l'étendue considérable de pays qui borde les lacs dans les comtés de *Frontenac* et *Addington*.

Sur motion de M. *Mitchell*, secondé par M. *McDonald* (*Cap Breton*),

Résolu qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des noms de tous les porteurs d'actions du chemin de fer *Le Grand-Tronc* du *Canada*, et le montant des actions en possession de chacun des porteurs à l'expiration de la première année qui a suivi l'octroi de la charte ou le commencement des opérations. Aussi, les noms de tous les porteurs d'actions dans la dite compagnie et le montant des actions en possession de chacun d'eux, le premier jour de l'année courante.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Blondeau*, secondé par M. *Billy*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, documents, plaintes et rapports faits contre *Clovis Caron*, garde-pêche, pour les comtés de *Bellechasse*, *Montmagny*, *l'Islet* et *Kamouraska*, et de tous documents relatifs à la nomination, à la charge ou aux fonctions du dit *Clovis Caron* comme garde-pêche.

Sur motion de M. *Thompson*, secondé par M. *Ray*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un relevé du montant des boni donnés pour fins de chemins de fer par les townships d'*Artemisia*, *Bentinck*, *Egremont*, *Glenelg*, *Normanby* et par la ville de *Durham*. Aussi, un relevé du montant dépensé par le gouvernement provincial pour aider aux voies ferrées dans les limites des dits townships.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Cameron (Huron)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toutes soumissions et d'avis demandant des soumissions pour fourniture des approvisionnements et transport pour les départements de la police à cheval et des sauvages du *Manitoba* et au *Nord-Ouest*, avec un état indiquant où ils ont été publiés; aussi, copie de tous contrats passés à ce sujet entre le 1er janvier 1880 et le 1er janvier 1884; aussi, un état donnant les quantités achetées et les prix payés pour tous approvisionnements ou transports obtenus sans soumissions entre les dates ci-dessus.

Sur motion de M. *Weldon*, secondé par M. *Davies*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état donnant le montant du salaire ou de l'allocation donné à M. *George Hutchinson* qui est chargé du service météorologique à *Saint-Jean, N.-B.*, et le montant des frais encourus par M. *R. J. Stupart* pour se rendre de *Toronto* à *Saint-Jean*, et des autres dépenses faites pour préparer et monter le bureau et les instruments. Aussi, copie de toutes instructions du département de la marine et des pêcheries au surintendant à *Toronto*, concernant le changement des officiers à *Saint-Jean* et le déplacement de M. *Gilbert Murdock*, et de toute correspondance entre ce dernier et le surintendant, ou l'adjoint du surintendant du service météorologique à *Toronto*. Aussi, copie de toute pétition, mémoire ou autres documents au sujet du dit changement.

Sur motion de M. *McIntyre*, secondé par M. *Yeo*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie du traité passé entre le gouvernement et *John Sinnot* pour la construction d'un brise-lames à l'entrée du havre de *Saint-Pierre*, comté de *King, I.P.E.*; aussi, état donnant tous les montants payés pour la construction partielle de ces travaux, les noms des cautions et de l'inspecteur.

Sur motion de M. *Laurier*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous les mémoires présentés par le gouvernement de la province de *Québec* au gouvernement du *Canada*, relativement au réajustement du subside fédéral, de même qu'à toutes autres réclamations de la dite province, et de toute correspondance échangée sur ces sujets entre les deux gouvernements.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de sir *Richard Cartwright*, secondé par M. *Mackenzie*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état faisant connaître les recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé jusqu'au 10 mars de chacune des années 1883 et 1884 respectivement. Aussi, un état des exportations et importations jusqu'au 1er mars de chacune des années 1883 et 1884, respectivement.

Sur motion de M. *Cockburn*, secondé par M. *Casey*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de toutes

soumissions, pour l'élargissement des sections 4 (*Rapide Plat*) et 10 (*Cornwall*) des canaux du *Saint-Laurent*, reçues les 4 décembre 1883 et 4 février 1884, respectivement, et de tous ordres en conseil, correspondance et rapports d'ingénieurs s'y rapportant, depuis le 28 septembre dernier. Aussi, un relevé des quantités des divers items portés sur les listes ou cédulas des dites soumissions, respectivement, sur lesquelles la somme totale de chaque soumission a été calculée, et un état donnant l'évaluation détaillée des prix de chaque item dans chacune des dites cédulas, faite par des ingénieurs.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Baker (Victoria)*, secondé par M. *Bryson*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance d'une date postérieure au 1er janvier 1883, échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et son agent à *Victoria, C.A.*, ou entre le département ou toute autre personne ou personnes dans la *Colombie Anglaise*, touchant les réparations, l'entrée en dock et le lancement du steamer "*Sir James Douglas*" au commencement de l'année dernière. Aussi, copie des rapports adressés au département par son agent dans la *Colombie Anglaise* et le patron du steamer ci-dessus mentionné, au sujet d'un conflit d'opinion sérieux et déplorable qui s'est élevé entre eux et qui est de nature à jeter du discrédit sur eux-mêmes et le département.

Sur motion de M. *McMullen*, secondé par M. *Springer*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un relevé des dépenses du Sénat et de la Chambre des Communes, faisant connaître tous les sujets ou articles de dépenses s'y rapportant, à partir du 1er janvier 1879, jusqu'au 1er janvier 1884, et donnant séparément les dépenses pour chaque année.

Sur motion de M. *Wells*, secondé par M. *Sutherland (Oxford)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes pétitions et correspondance concernant la récente nomination d'un maître de poste à *Solway*, comté de *Bruce*, vice *Duncan McIntyre*, démissionnaire.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute correspondance avec le gouvernement des *Etats-Unis*, concernant les prétendues violations de la neutralité du territoire canadien par les troupes des *Etats-Unis*, pour la poursuite et l'arrestation sur le sol canadien, de déserteurs de l'armée américaine.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie des ordres en conseil et de la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1883 jusqu'à ce jour, entre ce gouvernement ou le Haut Commissaire et les autorités impériales, touchant les restrictions imposées sur le commerce du bétail sur pied avec la *Grande-Bretagne*.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Vail*,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre copie de tous ordres en conseil, correspondance, plaintes, rapports ou autres documents concernant la suspension ou la mise à la retraite de *W. F. Whitcher*, ou sa résignation de l'emploi qu'il occupait dans le service public.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Vail*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute sentence rendue ou de tout rapport fait par les arbitres nommés pour régler les réclamations des entrepreneurs pour la section B du chemin de fer du Pacifique canadien ; et un relevé de toutes sommes payées par suite de telle sentence. Aussi, un état des réclamations soumises par les dits entrepreneurs aux dits arbitres ; et un état de tous les items des dites réclamations au sujet desquels aucune décision n'a encore été prise par les dits arbitres.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Mills*,

Ordonné, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de l'ordre en conseil nommant *Alphonse Audet* à sa position actuelle dans le service civil.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie du mémoire présenté par la Grange Fédérale au ministre des Finances, concernant la législation nécessaire aux intérêts de la classe agricole.

Sur motion de M. *Casey*, secondé par M. *Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de la pétition adressée au ministre des Postes par les habitants de *Duart* et des environs, se plaignant de la nomination d'*Ephraim Britton* comme maître de poste de *Duart*, et demandant l'annulation de sa nomination, et son remplacement par *J. C. Macdonald*, et de toute correspondance relative à telle pétition.

Sur motion de M. *McCraney*, secondé par M. *Somerville (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant en détail les sommes dépensées chaque année, depuis la Confédération, pour,—

1. L'acquisition et l'entretien de *Rideau Hall* et des terrains qui l'entourent, avec toutes les additions et améliorations.

2. L'ameublement et autres effets mobiliers fournis à *Rideau Hall*.

3. Le combustible et l'éclairage de *Rideau Hall*.

4. Un état semblable à celui compris dans les items 1, 2 et 3, en ce qui concerne la citadelle de *Québec*.

5. Le traitement du Gouverneur Général et de ses officiers.

6. Les dépenses contingentes du bureau du Gouverneur Général.

7. Les frais de voyage du Gouverneur Général et de ses officiers, autres que ceux compris dans l'item 6.

8. La main-d'œuvre et les approvisionnements des steamers fédéraux lorsqu'ils transportent le Gouverneur Général ; et toutes dépenses quelconques se rapportant à *Rideau Hall*.

Sur motion de M. *McCraney*, secondé par M. *Somerville (Brant)*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état détaillé indiquant le coût total des ouvrages anciens et nouveaux, avec les frais de réparation et d'entretien, chaque année, depuis la confédération, pour

(1) Le canal *Welland* ;

(2) Les ouvrages nouveaux, les réparations et toutes dépenses s'y rattachent ;

(3) L'entretien ;

(4) Le revenu en provenant ;

(5) Un état semblable à celui compris dans les items (1), (2), (3) et (4) relativement aux canaux du *Saint-Laurent* ;

(6) L'évaluation du coût du parachèvement et du creusement des canaux du *Saint-Laurent*, à une profondeur de douze et quatorze pieds, séparément.

Sur motion de M. *Jackson*, secondé par M. *Springer*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant le nombre de remorqueurs et dragueurs à vapeur et de bettes achetées par le gouvernement ou construits par le gouvernement, pendant l'année 1883, pour usage dans la Puissance du *Canada*, et montrant où ils ont été construits, les noms des constructeurs et le coût de leur construction.

Sur motion de M. *McDougald*, secondé par M. *Small*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, cartes et plans concernant la continuation du canal Rideau, depuis le village de *Morton* jusqu'au lac *Charleston* et au village de *Gananoque*, dans le comté de *Leeds*.

Sur motion de M. *Montplaisir*, secondé par M. *Small*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour le nombre de passes données sur le chemin de fer Intercolonial depuis le 1er janvier 1874 au 1er janvier 1884, chaque année, par qui données, et à qui.

Sur motion de M. *Mitchell*, secondé par M. *McDonald* (*Cap-Breton*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance échangée entre lui-même et le ministre de l'Intérieur au sujet d'un fonds ou de fonds de bois sur la rivière de la *Tête-de-Brochet*, avec les plans relatifs à ces fonds. Aussi copie de toute correspondance échangée entre les mêmes personnes et des plans relatifs à des fonds de bois sur le lac des *Bois*.

Sur motion de M. *Somerville* (*Brant*), secondé par M. *McCraney*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant toutes sommes reçues par le département de la Marine et des Pêcheries pour location de rivières et cours d'eau ; aussi, les montants payés au même département comme amendes imposées pour violation des règlements de pêche ; tel état montrant, dans chaque cas, les sommes ainsi reçues pendant les années 1882 et 1883, la date à laquelle elles ont été reçues et les noms des déposants, et la date à laquelle telles sommes ont été déposées au crédit du gouvernement.

Sur motion de M. *Bernier*, secondé par M. *Catudal*,
Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie du contrat accordé par le gouvernement pour la reconstruction de la salle d'exercices militaires à *Montréal*, ainsi que copie de tous rapports faits par l'architecte du gouvernement sur l'état de l'ancienne salle d'exercices et les travaux à faire.

Aussi, copie de tous ordres en conseil ou ordres de département modifiant les termes du contrat, et de toute correspondance entre le gouvernement et les entrepreneurs des dits ouvrages, soit relativement aux travaux primitivement ordonnés ou relativement à une augmentation des travaux à faire à la dite salle d'exercices.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. *Vail*, secondé par M. *Mills*.
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toutes soumissions reçues par le département de la Milice et de la Défense, depuis le 1er juin jusqu'au 1er décembre 1883, pour la confection des effets d'habillement à l'usage de la milice.

Sur motion de M. *Patterson* (*Essex*), secondé par M. *Massue*.
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un rapport de tous papiers et correspondance concernant cette partie de la Ferme Pajot, dans la ville de *Sandwich*, que réclame le département des sauvages de la part des *Wyandottes* d'*Anderdon*.

Sur motion de M. *Billy*, secondé par M. *Blondeau*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie

1° De toute correspondance, papiers, projet d'acte, transfert notarié, et télégrammes touchant le contrat d'exploration No 10 de *L. J. E. Garon* pour la saison de 1881, en vertu duquel *Joseph Adhémar Martin*, marchand de Rimouski, a reçu la somme de \$800.

2° De toute correspondance, papiers, projet d'acte, transfert notarié et télégrammes échangés entre le ministre de l'Intérieur et le dit *Adhémar Martin* concernant la balance re-tée due sur le transfert sus-mentionné du dit contrat d'exploration No 10 de *L. J. E. Garon*, pour la dite saison de 1881.

Sur motion de *M. Davies*, secondé par *M. Mills*,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état de tous certificats accordés par les médecins en vertu de l'Acte de Tempérance de 1878, dans le comté de *Prince, I.P.E.* depuis la mise en force de cet acte dans ce comté; le dit état indiquant les personnes qui ont accordé ces certificats, à qui ils ont été donnés, et leurs dates.

Un bill modifiant "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et "l'Acte des matelots, 1873," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant une convention avec la *Colombie-Britannique*, étant lu;

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par *M. Bowell*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Gordon propose comme amendement, secondé par *M. Homer*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants:

"Attendu que l'acte concernant la convention intervenue avec la *Colombie Anglaise* pourvoit à des changements importants dans les termes de l'Union, cette Chambre est d'avis que les amendements que l'on se propose de faire par le dit bill, soient soumis à un vote direct du peuple de cette province, avant de recevoir la sanction du parlement."

Et un débat s'ensuivant;

A six heures P.M., *M. l'Orateur* quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demie, P.M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* ou du *Nord-Ouest*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Mulock* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois;

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Hesson* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du *Sud Ouest* du *Manitoba*," lesquels sont lus pour la première et seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Houille d'Alberta," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de^s amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de Houille d'Alberta," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, et de changer le nom de cette compagnie en celui de " la Compagnie de chemin de fer de la ligne directe entre Montréal et Québec," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre alors reprend le débat sur l'amendement proposé à la motion,—Que le bill (concernant une convention avec la Colombie-Britannique) soit maintenant lu la troisième fois.

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Homer* propose comme amendement, secondé par M. *Gordon*, que le mot maintenant soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " dans six mois à dater d'aujourd'hui."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

Pour :

Messieurs

Allison (Lennox), Forbes,
Cameron (Inverness), Foster,

Kaulbach,
King,

McMullen,
Patterson (Essex),

<i>Catudal,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Dodd,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Fairbank,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Wheler.—29.</i>
<i>Fisher,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Caron,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cartwright,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Colby,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>De St Georges,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Small,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Temple.</i>
<i>Blake,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McDonald (C.-Breton),</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Burpee (St.-Jean),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hay,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wilson et</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wood (B'ville).—121.</i>
<i>Carling,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : " Acte concernant le chemin de fer de l'Île de Vancouver, le bassin de radoub d'Esquimalt et certaines terres de chemin de fer de la province de la Colombie Britannique cédées au Canada."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Hector Langevin*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Davies* propose comme amendement, secondé par M. *Charlton*, que tous les mots après " que " jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " Vu la dénonciation des articles concernant les pêcheries du traité de Washington faite par les Etats-Unis au gouvernement britannique et

l'expiration en conséquence, le 1er juillet 1885, des privilèges et exemptions réciproques de ce traité, cette Chambre émet l'opinion que le gouvernement du *Canada* devrait prendre des mesures, à une époque rapprochée, dans le but d'amener des négociations pour un nouveau traité assurant aux habitants du *Canada* et à ceux des *Etats-Unis*, les privilèges réciproques de pêche et la franchise de droits dont ils jouissent maintenant, ainsi que les franchises additionnelles réciproques dans les relations de commerce des deux pays; et que dans ces négociations le *Canada* devrait être directement représenté par quelqu'un nommé par le gouvernement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR:
Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>King,</i>	<i>Scrifer,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>De St. George,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Bruce)</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sumbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wheler, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wilson,—60.</i>

CONTRE:
Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>O'Brien,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Davust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desauviniens,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Small,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Farrow,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>MacIntosh,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMillan (Vaudrevil)</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Hall,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wood (Brockville), et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Coughlin,</i>			—105.

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix,

Ordonné, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

Samedi, 29 mars 1884.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ottawa*, nouvel édifice, rue Wellington, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle-Ecosse*, et être distribuée comme suit:—Hôpital de la Quarantaine, *Sydney*, achèvement, \$2,500; édifices publics à *New-Glasgow*, \$10,000; douane, bureau de poste et caisse d'épargne, *Truro*, achèvement, \$17,000; bureaux de poste, de douane, etc., de *Windsor*, \$11,000; hôpital de la marine de *Pictou*—y compris additions, \$550; édifices publics d'*Amherst*, \$10,000; bureaux de poste, de douane, etc., *Arichat*, emplacement, \$10,000; bureau de poste, de douane, etc., *Yarmouth*, \$10,000; bureaux de poste, de douane, etc., *Sydney-North*, \$7,500; bureaux de poste, de douane, etc., *Baddeck*, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ile du Prince-Edouard*.—Summerside, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt douze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir:—Hôpital de la marine de Saint-Jean, achèvement, \$12,000; bureaux de poste, de douane, etc., *Woodstock*, \$12,000; bureaux de poste, de douane, etc., *Saint-Stephens*, \$7,000; bureaux de poste, de douane, etc., de *Moncton*, \$17,000; pénitencier de *Dorchester*, \$25,000; bureaux de poste, etc., de *Newcastle*, \$7,000; bureaux de poste de *Carleton*, \$6,000; bureaux de poste, de douane, etc., *Bathurst*, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent deux mille trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Québec, savoir:—Entrepôt de vérification, Québec, \$30,000; Trois-Rivières, conversion de l'ancien bureau de douane en bureau de poste, achèvement, \$3,550; bureaux de poste, de douane, etc., *Sherbrooke*, \$20,000; bureaux de poste et du revenu intérieur, *Hull*, achèvement, \$4,000; salle d'exercices, *Montréal*, \$25,000; améliorations, etc., édifices fédéraux, *Montréal*, \$4,000; hôpital de la marine de *Chicoutimi*, achèvement, \$2,800; édifices du pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*, matériaux et outils nécessaires aux détenus pour construction, \$30,000; édifices militaires, y compris salle d'exercices, Québec, \$15,000; édifices publics, *Sorel*, \$10,000; asile des immigrants, *Lévis*, somme additionnelle nécessaire, \$15,000; *Montréal*, asile des immigrants, \$15,000; *Montréal*, entrepôt de vérification, \$28,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ontario, savoir:—Bureau de poste, douane, etc., *Cornwall*, \$10,000; bureau de poste, douane, etc., *Brockville*, \$22,500; pénitencier de *Kingston*, \$8,000; bureau de poste, douane, etc., *Hamilton*, \$60,000; bureau de poste, douane, etc., *Stratford*, achèvement, \$2,500; bureau de poste, *Saint-Thomas*, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., *Chatham*, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., *Amherstburg*, \$16,000; bureau de poste, douane, etc., *Galt*, \$10,000; bureau de poste, douane, etc., *Cobourg*, achèvement, \$2,000; bureau de poste, etc., *Clifton*, \$12,000; bureau de poste, etc., *Barrie*, \$16,000;

bureau de poste, Port-Hope, \$15,000; édifices fédéraux, Toronto, changements renouvellements, etc., \$1,000; entrepôt de vérification, Toronto, \$25,000; bureau de poste, etc., Orangeville, \$6,000; bureau de poste, douane, etc., Peterborough, \$7,000; bureau de poste, douane, etc., Berlin, \$15,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Winnipeg, Manitoba*, savoir :—Édifices du parlement, achèvement, \$12,000; résidence du lieutenant-gouverneur et écuries, achèvement, \$7,500; bureau de poste, \$40,000 pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, savoir :—Asile des aliénés ou hôpital fédéral, \$10,000; nouvelles prisons et maisons d'arrêt, \$10,000; édifices publics, territoires du *Nord-Ouest*, en général, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie-Britannique*, savoir :—Station de la *Quarantaine* et dépendances, *Vancouver*, \$7,500; *Nanaimo*—bureau de poste, douane, etc.—Achèvement, \$3,500; pénitencier de la *Colombie-Britannique*, *New Westminster*, \$15,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-six mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, savoir :—Réparations, meubles, chauffage, etc, \$175,000; terrains, édifices publics, *Ottawa*, \$7,500; enlèvement de la neige, édifices publics, *Ottawa*, \$2,000; chauffage, édifices publics, *Ottawa*, \$53,000; gaz, édifices publics, *Ottawa*, \$22,000; eau, édifices publics, *Ottawa*, \$13,000, allocation pour chauffage et éclairage, *Rideau-Hall*, \$8,000; service du téléphone, édifices publics, *Ottawa*, \$4,000; salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens, etc., des édifices publics fédéraux, \$31,000; chauffage des édifices publics fédéraux, combustible, etc., \$31,300, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et quinze minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 31 mars 1884.

PRIÈRE :

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—
Par M. *Stairs*,—la pétition de *A. McCarthy* et autres, de *Shoal Bay* et autres endroits.

Par M. *Cameron* (*Victoria*),—la pétition de la Compagnie du chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lus et reçues :

De *A. M. Delong* et autres, de *Lawrenceville* ; de *Thomas Davidson* et autres, de *Ely-Nord* ; de *William Hackwell* et autres, de *Boscobel* ; et de *Reginald H. Buchanan* et autres, de la cité de *Montréal*, tous de *Québec* ; de *Joseph Richardson* et autres, et de *Robert Delgaty* et autres, de *Stanley* ; du révérend *Alexander Sutherland* et autres, de *Ripley* ; de *Charles Cameron* et autres, de *Armow* et des environs ; de *Stephen Young* et autres, de *Clifford* et *Howick* ; de *David Rogers* et autres, de *Missouri-Est* ; de *Charles B. Hemming* et autres, de *Stisted* ; de *R. Scarlett* et autres, de *Huntsville* et des environs ; de *J. R. Johnson* et autres, de *Esquesing* ; de *Dougald Campbell* et autres, de *Hornby* ; du révérend *W. W. Leech* et autres ; de *Benjamin Reynolds* et autres, et de *John Mordy*, A. M., et autres, de *Carrick* ; de *John Macmillan* et autres, et du révérend *Donald Fraser* et autres, de *Mount Forest* ; du révérend *A. F. V. Dickson* et autres, de *Exeter* ; de *George Parish* et autres, de *London-Sud* ; et de *Thomas B. McMahon* et autres, du township de *Simcoe* et autres endroits, tous de l'*Ontario* ; du révérend *Robert Laird* et autres, de *Little Harbor* et des environs, et de *Angus Campbell* et autres, de *North Mountain* et autres endroits, *Richmond*, tous de la *Nouvelle-Ecosse* ; du révérend *M. Campbell* et autres, de *Woodville*, *Little Lands* et *Caledonia*, et du révérend *E. G. Bayne* et autres, du havre de *Murray Nord*, tous de l'*Ile du Prince-Edouard* ; et de *George W. Butchart* et autres, de *Pilot Mound* et autres endroits du *Manitoba* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assure une meilleure observance du dimanche.

De l'*Union Typographique d'Ottawa*, No 102 ; demandant l'abolition du système suivi pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants ; aussi, que l'entrée au *Canada* d'immigrants pauvres soit prohibée.

M. Gigault, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour encourager et développer les industries agricoles du *Canada*, présente à la Chambre le rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No 6*)

M. Cameron (*Victoria*), du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*,—demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre sa requête pour un acte l'autorisant à continuer et à amender sa charte, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—et les raisons spécifiées justifient le comité de recommander que la dite pétition soit reçue.

Ordonné, que la pétition de la compagnie de Chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à continuer et à amender sa charte.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant le chemin de fer de l'Ontario Central; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur, reprend le fauteuil, et M. Hall fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la motion étant proposée, — Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. White (Hastings) propose comme amendement, secondé par M. Bowell, que tous les mots après " maintenant " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir d'ajouter au dit bill les clauses suivantes : —

" 6. La compagnie devra, au point de raccordement de son chemin de fer avec celui du *Midland Railway of Canada*, dans le township de Madoc, dans le comté d'Hastings, fournir toutes les facilités raisonnables pour l'échange du trafic à destination ou venant de tous points du réseau du *Midland Railway*, venant ou à destination de tous points du dit chemin de fer de l'Ontario Central, situés au nord du dit point de raccordement, et devra, au dit point de raccordement, recevoir et prendre du dit *Midland Railway of Canada*, sans retards inutiles avec toute célérité convenable, tous wagons, plateformes et autres moyens de transport de même nature, qui pourront être consignés à des points de la dite ligne de l'Ontario Central situés au nord du raccordement susdit; et elle devra aussi recevoir sur sa ligne de chemin de fer, au nord du dit raccordement, tous wagons, plateformes et fret à destination de points sur le dit *Midland Railway*; et elle devra les amener, transporter et conduire, selon le cas, au ou du dit raccordement, avec toute célérité raisonnable, et les livrer au dit raccordement ou à leurs consignataires, selon le cas. Et elle permettra et autorisera l'établissement de voies de garage à des endroits de sa dite ligne s'y reliant et sous son contrôle, pour le chargement des bois de construction, de service, de chauffage ou autre fret, pour leur transport par les wagons ci-haut mentionnés à des points situés au sud du dit raccordement sur le dit *Midland Railway*, ces voies de garage devant être exploitées et utilisées à des conditions raisonnables; et la dite compagnie de l'Ontario Central devra, à l'égard de ce fret, donner toutes les facilités raisonnables, et le tout sera fait et donné à un taux de fret par mille qui sera arrêté et convenu, et, à défaut d'entente, qui sera fixé de temps à autre par le Gouverneur en conseil.

7. La compagnie du *Midland Railway* devra, au dit point de raccordement de son chemin de fer avec celui de la compagnie, fournir toutes les facilités raisonnables pour l'échange du trafic à destination ou venant de points du chemin de fer de l'Ontario Central situés au nord du dit raccordement, et devra au dit point de raccordement, prendre et recevoir du chemin de fer de l'Ontario Central, sans retards inutiles et avec toute célérité convenable, tous wagons, plateformes et autres moyens de transport de même nature qui pourront être consignés à des points du dit chemin de fer *Midland* situés au sud du dit raccordement; et elle devra aussi recevoir sur sa ligne de chemin de fer, au sud du dit raccordement, tous wagons, plateformes et fret à destination de points sur le chemin de fer de l'Ontario Central, situés au nord du dit raccordement, et elle devra les amener, transporter et conduire, selon le cas, au ou du dit raccordement, avec toute célérité raisonnable, et les livrer au dit raccordement ou à leurs consignataires, selon le cas.

8. La compagnie du *Midland Railway* devra, aux et des points de sa ligne situés au sud du dit raccordement, transporter et conduire, par chargement de wagon ou autrement, le fret ou les voyageurs, au et du dit raccordement avec le chemin de fer de l'Ontario Central, au même taux par mille que celui qui sera alors exigé pour le transport du fret et des voyageurs entre le dit raccordement et la cité de *Belleville*; et s'il s'élève quelque différend au sujet de ce taux, celui-ci sera fixé par le Gouverneur en conseil.

9. La compagnie du chemin de l'Ontario Central devra, aux et des points de sa ligne situés au nord du dit raccordement, transporter et conduire le fret par chargement de wagon ou autrement, ainsi que les voyageurs, au et du dit raccordement avec le chemin de fer *Midland*, au même taux par mille que celui qui sera alors exigé pour le transport du fret et des voyageurs entre le même point et l'endroit, sur le lac Ontario ou la baie de *Quinté*, servant de point de chargement à la compagnie d

chemin de fer de l'Ontario Central; et s'il s'élève quelque différend au sujet de ce taux, celui-ci sera fixé par le Gouverneur en conseil, de manière que, dans l'un ou l'autre cas, le fret et les voyageurs à destination ou venant du front puissent prendre la ligne, pour se rendre au point de raccordement, qui sera jugée préférable, et que Belleville ait, à l'égard des affaires à destination et venant de la région située au nord du dit raccordement, des facilités égales à celles des autres points atteints par le dit chemin de fer de l'Ontario Central au sud du dit raccordement."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cimon,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Colby,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Small,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Macmillan (Middlesex)</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren)</i>	<i>McMullen,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McNeill,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Carting,</i>	<i>Gault,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Wigle et</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Woodworth.--60.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Jackson</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>King,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Robertson (Hamilton)</i>
<i>Auger,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burpee (St-Jean)</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Hall,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Casey,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wilson.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wood (West'land), et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Yeo.--91.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant le diocèse Catholique Romain d'*Ottawa*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de *Welland* à la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, et à d'autres fins," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente des droits de brevets d'invention," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la Frontière de *Sainte-Clair*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte autorisant les porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du *Saint-Laurent* à l'*Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie, et à d'autres fins," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de *Saskatoon* et du Nord," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer *Erié* et *Huron*," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la corporation Episcopale Catholique Romaine de *Pontiac*," lequel est lu pour la première et la seconde fois et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant le diocèse Catholique Romain d'*Ottawa*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Bill à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer *Welland* à la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et d'autres fins," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer *Erie et Huron*," lequel est lu pour la première et seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de réduire le capital social de la *Banque Maritime* de la Puissance du *Canada*, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite banque; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et *M. Desjardins* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la Frontière de *Niagara*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et *M. McDonald (Cap Breton)* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par *M. Bowell*, que demain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les subsides aux provinces.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

M. Chapleau propose, secondé par *M. Carling*, que demain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant aux salaires des sous-inspecteurs des Postes et autres.

M. Chapleau, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

M. Costigan propose, secondé par *M. Bowell*, que demain cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la rémunération à être payée aux analystes nommés en vertu du bill pour prévenir la falsification des aliments et des drogues.

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille huit cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Baie aux Vaches, \$3,000 ; étang de Bénacadie—pour achever les travaux, \$1,500 ; Cheverie, \$2,500 ; port Hood—achèvement, \$8,000 ; Ile Coffin—achèvement, \$1,000 ; port des Trois-Brasses—achèvement, \$600 ; rivière du Grand-Village—la municipalité fournissant \$4,000, \$3,250 ; Chipman's Brook—réparations, \$1,000 ; Harborville—réparations, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ile du Prince-Edouard, rivière du Sud—Murray-Harbour—achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir ;—port de St-Jean—brise-lames à la pointe du Nègre—achèvement, \$40,000 ; rivière Tobique et rivière St-Jean, en amont de la Grande-Chute, \$3,000 ; rivière St-Jean—de la rivière des Chutes à l'Ile aux Ours, \$2,000 ; Rivière Madawaska, \$1,000 ; addition à la jetée Anderson's Hollow, \$2,000 ; Mispec—brise-lames, \$3,000 ; Hopewell-Cape—quai de déstagement, etc., achèvement, \$1,000 ; Bouctouche, \$1,000 ; agrandissement du quai du chemin de fer à Carleton, Saint-Jean, N.-B., \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières provinces maritimes généralement, réparations et améliorations, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir : New-Carlisle—la municipalité ayant voté \$1,000, \$4,000 ; Trois-Pistoles—achèvement, \$750 ; Rivière-du-Loup (*en bas*)—achèvement, \$14,000 ; Rivière Saguenay—amélioration du chenal en aval de Chicoutimi—achèvement, \$4,500 ; Baie Saint-Paul—les autorités locales fournissant \$3,000—achèvement, \$5,000 ; Fleuve Saint-Laurent—pour enlever les chaînes, ancrs, cailloux, etc., \$5,000 ; Rivière Nicolet—port de refuge \$9,000 ; Rivière Yamaska, \$15,000 ; Saint-Zotique—achèvement, \$1,250 ; Rivière du Lièvre, \$6,000 ; Etang du Nord—travaux à continuer, \$6,000 ; Saint-François, Ile d'Orléans, \$4,000 ; Québec—quais de l'hôpital de la marine—achèvement, \$1,500 ; Berthier (*en bas*), \$4,500 ; Rivière Saint-Louis, \$5,000 ; Lanoraie—la localité fournissant \$1,500, \$4,000 ; Percé, \$5,000 ; Quai de la Reine, Québec—Amélioration au quai et au bâtiment, \$4,000 ; Jetée du Bic, \$2,500 ; Saint-Jean d'Orléans—pour protéger le phare, \$3,000 ; Port-Daniel, \$6,000 ; Pointe aux Orignaux (Rivière-Quelle)—achèvement, \$1,500 ; Pour enlever les obstructions au Barachois de la Malbaie et à l'embouchure de la rivière Newport, \$1,000 ; Ile aux Grues, \$5,000 ; Réparations et améliorations—Ports et Rivières, Québec, en général, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ontario, savoir : Port de Cobourg, lac Ontario, \$14,000 ; Port-Hope, L. O., \$7,500 ; Port de Toronto, L. O.—achèvement, \$65,000 ; Port de Rondeau, lac Erié, \$4,000 ; Port-Elgin, L. H.—achèvement, \$5,000 ; Port de Collingwood, L. H., \$19,000 ; Port de Kingston, \$7,000 ; Petit-Courant, L. H.—achèvement, \$10,000 ; Kingsville, lac Erié, \$20,000 ; Morpeth, L. E.—Les autorités locales ayant à fournir \$4,000, \$12,000 ; L'Orignal—Réparations au quai, les autorités, locales fournissant \$4,000—achèvement, \$2,000 ; Southampton, lac Huron, \$7,500 ; Port de Midland, \$10,000 ; Améliorations et réparations en général, \$8,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Manitoba*, améliorations et réparations en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Colombie-Britannique*, améliorations et réparations en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, dragage, savoir : Nouvel outillage de dragage, \$30,000 ; dragueurs—réparations, \$30,000 ; *Nouvelle-Ecosse*, Ile du *Prince-Edouard*, *Neuveau-Brunswick*, \$42,000 ; *Québec*, \$20,000 ; *Ontario*, \$20,000 ; *Manitoba*, \$10,000 ; *Colombie-Britannique*, \$10,000 ; Service général, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir : Glissoires et estacades, \$15,000 ; rivière *Coulonge*, \$20,500, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées—pont aux rapides des *Jacchims*, rivière *Ottawa*—achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille sept cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, savoir : Lignes de terre et câbles sous-marins—pour le service des côtes et des îles et du bas fleuve, du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, savoir :—Prolongement de la ligne terrestre sur la rive Nord du *Saint-Laurent*, à part de la rivière *Pentecôte*, en allant vers *Mingan*, \$12,000 ; ligne télégraphique de *Chatham* à *Escuminac*, achèvement, \$2,000 ; ligne de télégraphe, de *Battleford* à *Edmonton*, \$8,000 ; prolongement d'*Edmonton* à la *Saskatchewan*, les poteaux étant fournis gratis, au gouvernement, \$1,350 ; prolongement d'*Edmonton* à *Saint-Albert*, les poteaux étant fournis gratis au gouvernement, \$675 ; lignes télégraphiques, *Colombie-Britannique*, savoir :—Ligne de terre entre *Australian-Ranche* et *Barkerville*, \$1,500 ; ligne de terre entre *Victoria* et *Nanaimo*, \$2,250 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour divers, savoir :—Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$10,000 ; explorations et inspections, \$25,000 ; arbitrages, \$5,000 ; pour élever un monument à la mémoire de feu sir *George Etienne Cartier*, bart., \$2,000 ; galerie nationale des beaux-arts, \$1,500 ; monument à *Joseph Brant*, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des vapeurs du gouvernement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme nécessaire pour le remplacement du *Glendon* par un autre steamer, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les examens des capitaines et seconds pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de canots et appareils de sauvetage, établissement de nouvelles stations et l'entretien des équipages, ainsi que pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Mardi, 1er avril, 1884.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'enquêtes sur les naufrages et accidents et pour renseignements sur les sinistres maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'enregistrement des navires en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police riveraine de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et sept mille quarante-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et allocations des gardiens de phares, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'agence, de loyers et dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'entretien et réparation des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge et dépôts de provisions, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du phare du *Cap Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achèvement et construction de phares et de signaux de brume, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de construction d'un phare au récif de *Colchester*, lac *Erié*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des stations et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des gardiens des pêcheries et des garde-pêche, savoir : *Ontario*, \$13,500; *Québec*, \$16,000; *Nouvelle-Ecosse*, \$16,500; *Nouveau-Brunswick*, \$13,000; *Ile du Prince-Edouard*, \$3,500; *Colombie-Britannique*, \$4,000; *Manitoba*, *Kéwatin* et *Territoires du Nord-Ouest*, \$2,000; pisciculture et passes-migratoires, \$35,000; dépenses judiciaires et incidentes relatives aux pêcheries, annonces, etc., \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de la marine savoir : Hôpital de la marine et des immigrants, *Québec*, \$20,000; hôpital de *Sainte-Catherine*, *Ontario*, \$500; hôpital de *Kingston*, *Ontario*, \$500; hôpitaux, etc., dans les provinces de *Québec*, *Nouvelle-Ecosse*, *Nouveau-Brunswick*, *Ile du Prince-Edouard* et *Colombie-Britannique*, \$35,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour secours aux marins naufragés ou invalides, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. *Bowell*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

LANSDOWNNE.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire spécifiant les sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1884, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord* 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No. 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, 31 mars, 1884.

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et trente minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 1er avril 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau.

Par M. *Tassé*,—la pétition de l'Union Typographique n° 102, d'*Ottawa*.

Par M. *Bergin*,—la pétition de *John H. Ratcliffe* et autres, de *Sainte Catherine*; et la pétition de *Joseph Fennell* et autres.

Par M. *Landry (Kent)*,—la pétition de *Henry Wilson* et autres, de *Welford* et autres endroits; et la pétition de *Edward Walker* et autres, de *Bass River*.

Par M. *McMullen*,—la pétition de *James Morrison* et autres, de *Mount Forest*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de *B. A. Fenwick* et autres, de la cité de *Toronto*, et la pétition de l'assemblée No. 2,305, Chevaliers du Travail, *Toronto*.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour un état donnant les noms des différentes personnes qui ont envoyé des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le "*Princess Louise*," et le nom de la personne à qui le contrat a été donné; aussi, copie du devis fourni aux personnes qui ont présenté des soumissions. (*Documents de la session, No. 45c.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, du 30 janvier, 1884, pour copie de tous règlements ou ordres du département de l'Intérieur, non compris dans l'ordre de la dernière session, concernant la vente ou administration des terrains agricoles, minières, à bois, à pâturage et des emplacements de ville. (*Documents de la session, No. 25m.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 20 février 1883, pour copie de tous règlements promulgués par le département de l'Intérieur au sujet de l'administration ou de la vente des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville, depuis le 23 décembre 1881. (*Documents de la session, No. 25n.*)

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 28 janvier 1884, demandant copie de toutes dépêches du gouvernement impérial au sujet des cours de vice-amirauté en Canada, qui n'ont pas encore été soumises, et du changement de procédure et de pratique dans ces cours. (*Documents de la session, No. 26a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour copie de toute correspondance, soumissions et comptes concernant l'achat de mocassins par le département de la Milice et de la Défense, pendant l'année 1883. (*Documents de la session, No. 108a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour un état indiquant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats composant les batteries A, B et C, l'école de cavalerie et les écoles d'infanterie. Aussi, un état donnant les noms des sous-officiers des batteries A, B et C, de l'école de cavalerie et des trois écoles d'infanterie, indiquant ceux qui sont gradués du Collège Militaire Royal; aussi, la date de la nomination de chacun d'eux et la date de leur commission dans la milice, indiquant aussi leur service antérieur et leur qualification, et la province d'où ils viennent. (*Documents de la session, No. 108b.*)

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant un état indiquant les noms de tous les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et le montant d'actions en possession de chacun des dits actionnaires à chacune des dates suivantes, savoir: les 14, 21 et 28 octobre et le 4 novembre 1883. (*Documents de la session, No. 31u.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour un état donnant le nombre de jours, avec dates, pendant lesquels le bureau des commissaires de l'Intercolonial a siégé à partir du 1er janvier 1883, jusqu'au 31 janvier 1884; combien de fois chaque membre a été absent des séances, l'allocation mensuelle payée à chaque membre du bureau, soit à titre de salaire, de frais de déplacement ou autrement, et le montant total payé à chacun pendant la période sus-mentionnée. Aussi, les dates auxquelles des séances ont été tenues en dehors d'Ottawa, et où elles ont été tenues. (*Documents de la session No. 53f.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, demandant un état du montant des sommes perçues par la vente des bâtisses sur le chemin de fer Intercolonial, depuis Hadlow jusqu'à la Rivière-du-Loup, inclusivement, par qui vendues, le nom de l'acheteur et le prix payé pour chaque bâtisse. (*Documents de la session, No. 53g.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant,—

1. Un état détaillé, avec dates, de la dépense faite par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien en rapport avec le chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa;

2. Un état détaillé complet du montant de \$473,000, ou environ, porté à titre d'avances diverses, voituriers, contre-créances et autres matières;

3. Un état détaillé, avec dates, des paiements à compte de l'intérêt sur le stock de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien :

4. Copie de tous rapports et données sur lesquels ont été basées les estimations de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et de M. Schreiber, concernant le coût du parachèvement du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Documents de la session, No. 31v.*)

Et aussi, la réponse à une adresse de Son Excellence, du 28 janvier 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, instructions et correspondance avec les commissaires nommés en vertu de la commission émise en rapport avec les réclamations adressées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer Intercolonial; un état des questions qui leur ont été soumises jusqu'à présent, et des honoraires qui leur ont été payés ainsi qu'au secrétaire de la commission; et aussi, un relevé du nombre de jours pendant lesquels la commission a siégé jusqu'à présent. Le tout subséquentment à la période comprise dans la réponse à une adresse de la dernière session. (*Documents de la session, No. 53h.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars 1884, demandant copie de tous ordres en conseil concernant toute réclamation présentée par le gouvernement de l'Île du *Prince-Edouard* pour compensation pour frais occasionnés par la construction ou réparation des jetées dans cette province, et concernant toute enquête ou rapport sur les jetées de la dite province. (*Documents de la session, No. 126.*)

M. Beaty, du comité des Ordres Permanents, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de navigation de *Winnipeg* et de la Baie d'*Hudson*, demandant la passation d'un acte pour continuer et amender sa charte, et il trouve qu'aucun avis n'a été donné, la nécessité de la demande s'étant produite trop récemment pour permettre de donner l'avis requis; mais les raisons données justifient votre comité de recommander la suspension de l'article 31 du règlement dans ce cas.

Il recommande aussi, que le délai pour recevoir des bills privés (qui est expiré) soit prolongé d'un jour, et que le délai pour recevoir des rapports sur bills privés (qui expire aujourd'hui) soit prolongé pour cinq jours; et de plus, que l'avis qui doit être donné en vertu de l'article 60 du règlement, par les comités avant la prise en considération des bills privés, soit réduit d'une semaine à un jour, pendant le reste de la session.

Sur motion de *M. Beaty*, secondé par *M. Dickinson*,

Ordonné, que le délai pour recevoir des Bills Privés soit prolongé d'un jour, et que le délai pour recevoir des rapports sur iceux soit prolongé pour cinq jours; et de plus, que l'avis qui doit être donné en vertu de l'article 60 du règlement, par les comités avant la prise en considération des Bills Privés, soit réduit d'une semaine à un jour, pendant le reste de la session, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

M. White (Cardwell), du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Comme les contrats pour l'impression et la reliure du rapport officiel des Débats de cette Chambre expire avec les travaux de la présente session, et comme les entrepreneurs ont signifié par écrit qu'ils étaient prêts à accepter une prolongation de leurs contrats respectifs pour une autre session aux mêmes termes et conditions que ceux de leurs présents contrats, votre comité recommande que les dits contrats soient prolongés en conséquence.

Votre comité a pris en considération la question de la traduction du rapport officiel des Débats de cette Chambre et a décidé de recommander :

1. Qu'à dater du commencement de la prochaine session, et en vue d'assurer une distribution plus prompte de l'édition quotidienne française, le correcteur d'épreuves anglais soit tenu de préparer, pour l'usage des traducteurs, une copie au net du rapport quotidien des débats tel que révisé et corrigé par les députés pour l'édition finale, et qu'à l'avenir la traduction soit faite d'après le dit rapport quotidien révisé.

2. Que le chef-traducteur soit tenu de tenir un compte du travail journalier exécuté par chaque membre du personnel de la traduction, lequel compte devra indiquer la traduction faite, être signé par chaque traducteur, attesté par le chef et remis chaque samedi au greffier du comité.

3. Que les services de MM. *Boucharde* et *Lassalle* comme traducteurs surnuméraires pour le travail de la présente session restant à faire, soient continués et que leur nomination soit permanente.

4. Que M. *A. E. Poirier* soit nommé traducteur surnuméraire et que sa nomination soit datée du commencement de la prochaine session.

5. Qu'à dater du commencement de la prochaine session, les salaires des traducteurs soient comme suit :

<i>A. Gélinas</i> , chef traducteur.....	\$1,200
<i>N. H. Beaulieu</i>	} Aides \$1,000 chaque,
<i>E. Tremblay</i> ,	
<i>R. Tremblay</i> ,	
<i>J. B. Vanasse</i> ,	
<i>J. Boucharde</i> ,	
<i>J. Lassalle</i> ,	
<i>A. E. Poirier</i> ,	

et qu'en sus du travail de traduction, le chef-traducteur soit obligé de faire l'index des Débats.

Sur motion de M. *Scriver*, secondé par M. *Paterson (Brant)*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le second rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du Parlement.

Sur motion de M. *Cameron (Victoria)*, secondé par M. *Gault*,

Ordonné, que l'article 51 du règlement de cette Chambre soit suspendu en autant qu'il affecte la pétition de la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Ordonné, que M. *Cameron (Victoria)* ait la permission de présenter un bill modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer et steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'acte des poids et mesures de 1879; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald (Cap-Breton)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants, sans amendements :

Bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier les différents actes concernant la Compagnie du chemin de *Toronto, Grey et Bruce*."

Bill intitulé: "Acte à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* à la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*, et pour d'autres fins."

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*, et les chemins de fer loués à cette compagnie," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-*

Brunswick, et les chemins de fer loués à cette compagnie," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la rémunération à être payée aux analystes nommés en vertu du bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues.

(*En comité*).

Résolu, qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra faire payer telle rémunération qu'il jugera convenable aux analystes nommés en vertu du bill maintenant soumis à la Chambre pour prévenir la falsification des aliments et des drogues, et que telle rémunération, qu'elle soit à titre d'honoraire ou de traitement ou l'un et l'autre, pourra leur être payée sur les fonds votés par le parlement pour les fins du dit bill.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Mackintosh* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Macmillan* (*Middlesex*) fait rapport que le comité a fait quelque progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain la Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité*).

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des institutions scientifiques, savoir :—Observatoires, *Toronto*, \$5,250; *Kingston*, \$500; *Montréal*, \$500; *Nouveau-Brunswick*, \$1,500; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, —réparations et frais d'exploitation, pour l'année expirant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, —réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, —embranchement de *Windsor*—pour réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quarante mille cinquante-deux piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'entretien, réparation et exploitation des canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille six cent soixante et dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux—appointements et dépenses contingentes des préposés aux canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Mercredi, 2 avril, 1884.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille huit cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, gratuités annuelles pour suppléer au fonds des sauvages, savoir : Sauvages de Québec, secours, \$4,200 ; achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec, \$1,600 ; écoles des sauvages dans l'Ontario et Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, \$10,400 ; annuités aux termes du traité Robinson, \$15,680 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trente-deux piastres et cinquante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour face aux dépenses des sauvages de la Nouvelle-Ecosse, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des sauvages du Nouveau-Brunswick, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de l'Île du Prince-Edouard, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille quatre cent cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la Colombie-Britannique, savoir : Sauvages de la Colombie-Britannique, en général, \$25,650 ; arpentage, \$7,700 ; commission des réserves, \$11,055 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante et onze piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, savoir : Annuités, \$173,460 ; instruments aratoires, \$10,398.22 ; outils, 1,917.54 ; bestiaux, \$10,555 ; grains de semence, \$3,115 ; munitions, etc., \$4,439.50 ; provisions fournies lors du paiement des annuités, \$31,756.54 ; pour les sauvages sans ressources, \$287,046.10 ; vêtements ; \$2,700 ; écoles, \$48,204 ; arpentages, \$18,000 ; fermes, gages, \$22,700 ; fermes, entretien, \$5,600 ; Sioux, \$2,000 ; dépenses générales, \$66,380, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins vingt minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 2 avril 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Cockburn*,—la pétition de *D. Gillespie*, M.D, et autres, de *Cannington*.

Par M. *Benson*,—la pétition de *John Draffin* et autres, de *Newboro'*; la pétition de *A. G. Judd* et autres, de *Morton*; et la pétition du révérend *David J. Ross*, M.A., et autres, de *Westport*.

Par M. *Fairbank*,—la pétition de *Thomas B. Laws*, de *Enniskillen*.

Par M. *Riopel*,—la pétition de *William A. McPherson* et autres, de *Port Daniel*; la pétition de *Walter C. Ross* et autres, de *Hopetown*; et la pétition du révérend *F. W. George* et autres, de *New-Carlisle, Québec*.

Par M. *Shakespeare*,—la pétition de l'Union Typographique de *Toronto*.

Par M. *Bergeron*,—la pétition de *James Symons* et autres, de *St-Louis de Gonzague, Québec*.

Par M. *Beaty*,—la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie de *London*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :

De *A. McCarthy* et autres, de *Shoal Bay* et autres lieux; demandant tels amendements à la loi existante qui assurent une meilleure observance de la loi du dimanche.

M. *Girouard*, du comité des Privilèges et Elections, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Le comité auquel a été soumise la question de savoir si sir *Charles Tupper* est actuellement député de *Cumberland*, ou s'il a perdu son siège, a l'honneur de faire rapport qu'il n'a pas perdu son siège et qu'il est encore député de *Cumberland*.

Le comité auquel a été aussi déferé le bill concernant l'Acte d'Indépendance du Parlement, 1878, 41 *Vic.*, chap. 5, a l'honneur de rapporter le dit bill, avec des amendements.

Le tout respectueusement soumis; avec les minutes de la procédure et tous les documents se rapportant à la question en possession du comité. (*Appendice No 7.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 19 mars, 1884, pour copie de tous rapports, non encore publiés, concernant le caractère et les ressources probables en terres cultivables, forêts, minéraux, etc., de la région traversée par le chemin de fer du *Pacifique canadien* au nord des lacs *Huron* et *Supérieur*, et renfermant toutes les informations que possède le gouvernement sur la totalité du territoire compris entre les grands lacs et la côte sud de la Baie d'*Hudson*. (*Documents de la session, No. 250.*)

Aussi, la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, demandant un état faisant connaître,—

(1) Le coût, par mille, du chemin de fer du *Pacifique canadien*, pour les 615 milles à l'ouest de *Winnipeg* jusqu'à un point situé à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan*.

(2) Le coût, par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie, dans une direction ouest.

(3) Le coût, par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires.

(4) Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie.

(5) Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de *Sheppard* et *Langdon*. (*Documents de la session, No. 31w*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 février, 1884, pour copie des arrangements intervenus entre le gouvernement de la Puissance du *Canada* et la

compagnie du chemin de fer de Québec Central, par lesquels cette dernière compagnie a le droit de voie sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom d'Embranchement de Saint-Charles. (*Documents de la session, No. 53i*)

Aussi, la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 11 février, 1884, demandant un état faisant connaître,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Compagnie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la *Saskatchewan* en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à *Calgary*, et aussi, depuis *Calgary* jusqu'au sommet des *Montagnes-Rocheuses*.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la Compagnie de construction entre *Callander* et *Port-Arthur*; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût, sous les mêmes chefs, de la section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les *Montagnes-Rocheuses* et *Kamloops*; et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction. (*Documents de la session, No. 31x.*)

Aussi, la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 11 février 1884, demandant un état indiquant;—

(1.) Le coût des premiers 40 milles à l'ouest de *Callander* construits par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien.

(2.) Le nombre de milles de voie construits par la Compagnie de Construction et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne immédiatement au-delà des 40 milles susdits jusqu'à la jonction de *Sudbury* ou au-delà.

(3.) Le coût de tous travaux exécutés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien sur cette section depuis l'annulation du contrat avec la Compagnie de Construction, jusqu'au 31 décembre dernier, et le coût de tels travaux jusqu'à la date des comptes rendus au ministre des chemins de fer.

(4.) Les noms des personnes avec lesquelles les contrats de la Compagnie du Pacifique canadien ont été passés pour l'exécution de tels travaux, et copie de leurs contrats.

(5.) Mêmes détails que dans les items (2), (3) et (4), pour ce qui concerne la ligne de *Port-Arthur* vers l'est.

(6.) Etat du coût de l'embranchement sous les *Moulins d'Algoma* sous les divers chefs entre lesquels les travaux de construction de chemins de fer sont ordinairement répartis. (*Documents de la session, No. 31 y.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars, 1884, demandant copie de l'ordre en conseil nommant *Alphonse Audet* à sa position actuelle dans le service civil. (*Documents de la session, No. 127.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 10 mars, 1884, demandant copie de toute correspondance non encore produite, échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui du *Nouveau-Brunswick* concernant une balance réclamée par ce dernier comme lui étant due depuis mai 1876, sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom de Prolongement vers l'Est; aussi de toutes minutes du conseil passées depuis cette date. (*Documents de la session, No. 53 j.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, pour copie de tous les rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la construction d'un havre de refuge à *Port-Stanley* ou à *Port-Burwell* sur la rive sud du lac *Erié*, avec l'évaluation du coût à chaque endroit. (*Documents de la session, No. 128.*)

M. White (*Cardwell*) propose, secondé par M. Desjardins, que le cinquième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiels des débats de cette Chambre pendant la présente session, soit adopté;

M. Auger propose comme amendement, secondé par M. Bernier, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "dans l'intérêt de l'économie, il est inopportun de continuer le système de payer à même les fonds publics un personnel de rapporteurs et de traducteurs des Débats de cette Chambre."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Harley,</i>	<i>McCraney,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>McIsaac,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Holton,</i>	<i>McMullen,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Wilson et</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Yeo.—61.</i>
<i>Casgrain,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Hastings)</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Macdonald (Sir John)</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Benson,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macmillan (Middle'x)</i>	<i>Sutherland (Selkirk),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bowell,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gagné,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Tyrovitt,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Hall,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Hay,</i>	<i>Moffat,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Williams,</i>

<i>Chapleau,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wood (Westmoreland)-</i>
<i>Colby,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Riopel,</i>	<i>Woodworth et</i>
<i>Cook,</i>	<i>Kilwert,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>	<i>Wright.—101.</i>
<i>Costigan,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion principale étant de nouveau proposée,

M. Landry (*Montmagny*) propose comme amendement, secondé par M. Bolduc, que le mot "adopté" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants: "renvoyé de nouveau au comité, avec instruction de l'amender en en retranchant le paragraphe suivant: '4. Que M. A. E. Poirier soit nommé traducteur surnuméraire et que sa nomination soit datée du commencement de la prochaine session,' et en retranchant du paragraphe 5, le nom de M. A. E. Poirier;"

Et l'amendement étant mis aux voix; la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la motion principale étant de nouveau proposée;

M. Amyot propose comme amendement, secondé par M. Lesage, que le mot "adopté" soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants: "amendé en substituant dans le paragraphe 5, aux mots "qu'à dater du commencement de la prochaine session," les mots: "que, y compris la session actuelle;"

Et l'amendement étant mis aux voix, la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix; "que le cinquième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, soit adopté," la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:

Le Sénat a adopté une adresse de condoléance à Sa Très-Gracieuse Majesté, au sujet du décès de Son Altesse Royale, le Prince *Leopold*, duc d'*Albany*, à laquelle Leurs Honneurs demandent le concours de cette Chambre.

A a Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat et du Canada, assemblés en parlement, approchons humblement de Votre Majesté en renouvelant l'assurance de notre attachement à la personne et au gouvernement de Votre Majesté.

La nouvelle du malheur que Vous venez encore d'éprouver, par la mort prématurée et soudaine de Son Altesse Royale le duc d'*Albany*, a touché jusqu'au fond du cœur les sujets de Votre Majesté dans cette partie de son Empire. En leur nom comme au nôtre, nous vous offrons humblement l'expression de notre respectueuse et vive sympathie.

Votre illustre fils avait passé quelque temps en Canada, durant la résidence dans ce pays du marquis de *Lorne* et de Son Altesse Royale la princesse *Louise*. Notre attention avait été par là naturellement attirée sur la haute position que, si jeune encore, il avait conquise dans le monde des lettres et des sciences, et nous comptions avec confiance et espoir voir s'accroître l'utilité d'une carrière commencée avec tant de distinction.

Les afflictions de Votre Majesté ont été en vérité nombreuses et cruelles; l'intérêt que Vous avez si souvent et si gracieusement pris aux infortunes de Vos sujets des classes humbles comme des classes élevées, rend plus intense le sentiment qui nous fait compâtrer à Vos propres malheurs. Les douleurs de Votre Majesté, nous le disons avec le respect de sujets dévoués, sont aussi les nôtres.

Nous prions le Dieu de consolation de réconforter Votre Majesté et de Vous conserver longtemps à l'affection de Votre peuple.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,
Ordonné, que l'adresse de condoléance du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté, au
sujet du décès de Son Altesse Royale, le prince Léopold, duc d'Albany, soit prise en
considération demain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant
la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le rapport des com-
missaires chargés de refondre et reviser les Statuts du *Canada*. (*Documents de la*
session, No. 38a.)

M. Davies propose, secondé par *M. Yeo* :

Qu'aux termes du traité de *Washington*, 1871, le privilège de se servir conjointement
avec les sujets anglais des eaux comprises dans le territoire de la Puissance du
Canada et des provinces de l'*Ile du Prince-Edouard* et de *Terreneuve* pendant une cer-
taine période pour fins de pêche, a été accordé aux citoyens américains, pendant et
après le temps requis pour faire passer par le parlement impérial et par celui du
Canada, par les législatures des dites provinces et par le Congrès des *Etats-Unis*, les
lois nécessaires pour mettre le traité à exécution, sur paiement, par le gouvernement
des *Etats-Unis*, de telle compensation qui pourrait être fixée par les arbitres nommés
par tel traité.

Que la législation nécessaire a été passée, dans le principe, par la province de
l'*Ile du Prince-Edouard*, en l'année 1872, alors que cette île formait une province
séparée ; et que telle législation ayant aussi été passée par le parlement impérial et
le parlement du *Canada* et par le Congrès américain, le traité fut mis à exécution le
1er juillet 1873, depuis laquelle date les pêcheurs américains ont continué de se servir
et de jouir des dites pêcheries.

Qu'à dater de la passation de telle législation, l'*Ile du Prince-Edouard*, à titre de
province séparée et de partie consentante au traité, a eu droit à une part de toutes
sommes qui pouvaient être payées par la suite, par voie d'arbitrage, à la *Grande-*
Bretagne comme compensation des privilèges de pêche concédés par le traité aux
Américains.

Que l'*Ile du Prince-Edouard* est entrée dans la Confédération le 1er juillet 1873,
à certaines conditions spécifiées qui ne transféraient ni explicitement ni implicite-
ment au *Canada* le droit qu'avait alors la province à une part de telle compensation.

Qu'ultérieurement, les commissaires nommés en vertu du traité, ont accordé à la
Grande-Bretagne, par sentence arbitrale, la somme de \$5,500,000 comme compensation
pour les privilèges concédés aux pêcheurs des *Etats-Unis*.

Qu'à même ces deniers, le gouvernement impérial a payé à la province de *Terre-*
neuve la somme de \$1,000,000 pour sa part de la sentence arbitrale, et que la balance
de la dite somme, moins certaines dépenses, a été payée à la Puissance du *Canada* qui
en jouit actuellement.

Que cette Chambre est d'avis que la province de l'*Ile du Prince-Edouard* a droit
de recevoir, pour les privilèges concédés aux Américains par cette province avant
son entrée dans la Confédération, une part raisonnable proportionnée aux privilèges
concédés par la Puissance telle que constituée à l'époque de la ratification du traité de
Washington.

Et un débat s'ensuivant ;

A six heures P.M., *M. l'Orateur* quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures
et demie P.M.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre du jour pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règle-
ment.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des
amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du
chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*," lesquels sont lus pour la première et la seconde
fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que
cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la frontière de *Sainte-Claire*, lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés."

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte autorisant les porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du *Saint-Laurent à Ottawa* à voter aux assemblées de la compagnie, et à d'autres fins," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de *Saskatoon* et du *Nord*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que la Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le *Grand-Tronc*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat, et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Chemin de fer et de Steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill du Sénat intitulé : " Acte pour amender les actes quarante *Victoria*, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq *Victoria*, chapitre vingt-quatre, relatifs aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de Prêt et d'Epargne opérant en *Ontario* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de^s amendements faits par le Sénat au bill, intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente des droits de brevets d'invention," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion proposée mercredi, le 19 mars dernier, Que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient de passer une loi prohibant l'immigration des Chinois dans la partie du *Canada* connue sous le nom de province de la *Colombie Anglaise*, étant lu ;

Et la motion étant de nouveau proposée ;

M. *Allen* propose comme amendement, secondé par M. *Fairbank*, que tous les mots après " loi " jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " restreignant ou réglémentant l'entrée des Chinois en *Canada* ; "

Et un débat s'ensuivant ;

M. *Robertson* (*Hamilton*) propose, secondé par M. *Colby*, que le débat soit ajourné ; La dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Et l'amendement étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement. Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix ;

Résolu, que cette Chambre est d'avis qu'il est expédient de passer une loi restreignant ou réglémentant l'entrée des Chinois en *Canada*.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée mercredi le 26 mars dernier, à l'effet qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour copie de toute correspondance, papiers et télégrammes entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou personnes, au sujet de la mise à la retraite de *James Hearn*, ci-devant officier des douanes à *Arichat, N.-E.* ; et aussi, copie de toute correspondance et télégrammes se rapportant à la nomination de son successeur et au maintien de ce dernier en charge.

Et la motion étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de refondre et modifier les actes concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, pour copie de la lettre du ministre de l'Agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut-Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en *Canada*, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaisantes en dépit de l'immigration considérable qui a eu lieu. Aussi, copie de toutes circulaires spéciales publiées par les compagnies de steamers, citant les câblegrammes du ministre, sur la demande du Haut-Commissaire. Aussi, copie des extraits des journaux de *Londres* à ce sujet, transmis par le Haut-Commissaire. Aussi, copie de tous les câblegrammes et extraits de journaux canadiens transmis du *Canada* en *Angleterre*, et de toute correspondance qu'il est possible d'obtenir au sujet de la demande de main-d'œuvre en ce pays. (*Documents de la session, No. 76 e.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de *Québec*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de *Guelph*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Ordonné, que la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie, de *London*, présentée ce jour, soit maintenant lue ;

Et la dite pétition est lue et reçue ; demandant qui lui soit permis de mettre devant la Chambre sa requête pour un acte l'autorisant à augmenter son capital et pour autres fins, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Jeudi, 3 avril, 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Shakespeare*,—la pétition de l'Association des Charpentiers, *Toronto*.

Par *M. Abbott*,—la pétition de *James Stewart* et autres, de *Harrington, Arundel* et *Wentworth, Québec*.

Par *M. Williams*,—la pétition de *R. S. Courtise* et autres, du township de *Hope*; et la pétition de *H. E. Bayley* et autres, des cantons de *Hope* et *Clarke*.

Par *M. Mills*,—la pétition de *W. H. Smith* et autres, du canton de *Luther*; la pétition de *E. H. Shaughnessy* et autres, des cantons de *Arthur* et *Luther*; et la pétition de *George Murdock* et autres, du canton de *Arthur*.

Par *M. Wallace (York)*,—la pétition de *George Sinclair* et autres, de *Laskey* et autres endroits; et la pétition de *Hugh Lockhart* et autres, de *Laskey*.

Par *Sir Richard J. Cartwright*,—la pétition de *J. R. Govenlock* et autres, du canton de *McKillop*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Union Typographique d'*Ottawa*, No 102; demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété.

De *Joseph Fennell* et autres; et de *John Ratchiffe* et autres, de *Sainte-Catherines*; de *James Morrison* et autres, de *Mount Forest*; et de *B. A. Fenwick* et autres, de la cité de *Toronto*, tous de l'*Ontario*; de *Henry Wilson* et autres, de *Weldford* et autres endroits; et de *Edward Walker* et autres, de *Bass River*, tous du *Nouveau-Brunswick*; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Assemblée No 2,305 des Chevaliers du Travail, de *Toronto*; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

M. White (Cardwell), du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le septième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a l'honneur de soumettre comme septième rapport,—le rapport du sous-comité nommé pour vérifier les comptes d'impressions et pour autres fins, avec le rapport du greffier du comité sur le service des impressions de l'an dernier, et le bilan annuel du compte des impressions du parlement depuis le 1er juillet 1882 jusqu'au 30 juin 1883, lesquels sont annexés au présent. Le comité ayant adopté ces divers rapports, les recommande respectueusement à la considération des deux Chambres.

Attachées à ce rapport, se trouvent deux demandes présentées par *MM. Romaine* et *Sloane* qui sont chargés de la papeterie et de la correction des épreuves, pour une allocation annuelle pour certains services mentionnés dans un document ci-annexé, intitulé : "Devoirs à remplir dans le département de la papeterie et de la correction des épreuves." Le comité recommande pour ces services une allocation annuelle de \$300 à *M. Romaine* et de \$200 à *M. Sloane*, à dater du 1er janvier dernier. (Pour le rapport du sous-comité, etc., voir appendice No. 4).

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 19 mars 1884, demandant un état donnant le nom de tous les arbitres officiels et des secrétaires d'arbitres nommés depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à date, la date de la nomination, le salaire attaché à la charge, la durée du service et le salaire annuel payé actuellement dans chaque cas. Dans les cas de nominations faites par ordre en conseil, ou de salaires élevés par ordres en conseil, copie de tels ordres en conseil, dans chaque cas. (*Documents de la session, No. 130*).

M. Caron, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 21 février 1884, pour copie de tous comptes et pièces justificatives, y compris les réquisitions pour transport, présentés par la compagnie des Messageries Canadiennes au département de la Milice et de la Défense, pour transport, pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1883. (*Documents de la session, No. 108c*).

M. McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 janvier 1884, pour un état donnant le nombre des personnes qui sont entrées dans le *Manitoba* et de celles qui en sont sorties par la voie ferrée durant le cours de chaque mois de la dernière année civile; aussi, copie de toute correspondance, rapports, données et états sur lesquels le gouvernement a basé son évaluation du nombre des immigrants venant de pays particuliers qui se sont fixés durant l'année dans chaque province du *Canada* et dans les territoires du *Nord-Ouest*, et le nombre de Canadiens qui ont quitté pendant l'année chaque province ou territoire ou le *Canada*. (*Documents de la session, No. 106b*).

Sir *Léonard Tilley*, l'un des membre du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, un sommaire des relevés des compagnies d'assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure, pour l'année 1883. (*Documents de la session, No. 11*).

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence du 3 mars 1884, demandant copie de tous rapports, lettres et documents quelconques se rattachant à la poursuite intentée par le nommé *Skiffington* contre *Thomas Michaud* et *Florian Dumais*, de *Saint-Paschal*, en 1881, devant les juges de paix, ainsi que copies des plaintes, mandats, preuve, jugements et mémoires de frais; aussi, des plaintes portées contre le dit *Skiffington* ou à son sujet, concernant le non-paiement des frais occasionnés par les poursuites par lui intentées et déboutées avec dépens contre lui; et aussi, copie de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les particuliers et le département des chemins de fer et entre ce dernier et le dit *Skiffington*; et aussi, copie de tous documents concernant la plainte d'*Auguste Martin*, de *Saint-Paschal*, greffier de la dite cour des juges de paix, contre le dit *Skiffington*, parce que ce dernier ne lui a pas payé ses frais, honoraires et déboursés; et tous les documents s'y rattachant. (*Documents de la session, No 129*).

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 28 janvier 1884, pour un état indiquant la quantité de matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1883, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi, un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement, et de quelle espèce. (*Documents de la session, No 53k*).

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 24 mars 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, relevés détaillés, pièces justificatives, preuve, rapports, évaluations et autres papiers ayant trait à tous paiements ou avances faits, à quelque titre que ce soit, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et qui ne sont pas compris dans les états déjà soumis; aussi des relevés détaillés, avec dates, des montants de ces paiements et avances. (*Documents de la session, No 31z*.)

M. Girouard propose, secondé par M. Beaty, que cette Chambre concoure dans le premier rapport du comité des Privilèges et Elections; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs.

<i>Abbott,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Moffat,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hilliard,</i>	<i>Montplaisir,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Curran,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hamilton),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bell,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Shakespeare,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Kinney,</i>	<i>Small,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kranz,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Landry (Montnagny),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wigle,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>McNeill,</i>	<i>Wood (Westm'd), et</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Wright.—107.</i>
<i>Colby,</i>	<i>Hesson,</i>	<i>Mitchell,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Jackson,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>King,</i>	<i>Robertson (Shelburne),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Lister,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wilson.—55.</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par *M. Blake*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans l'adresse de condoléance du Sénat à Sa Très Gracieuse Majesté, au sujet de la mort de Son Altesse Royale, le prince Léopold, duc d'Albany, en remplissant le blanc avec les mots " et la Chambre des Communes."

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté la dite adresse en remplissant le blanc avec les mots " et la Chambre des Communes."

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté la dite adresse conjointe des deux Chambres, en la manière que Son Excellence jugera convenable, afin qu'elle soit mise au pied du trône.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre a passé la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, et quelle demande le concours de Leurs Honneurs.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Un bill modifiant " l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets, au sujet des pouvoirs du ministre de la Marine et des Pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport sous son empire," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant l'acte des poids et mesures de 1879, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald* (*Cap-Breton*) fait rapport que le comité a amendé le bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. *Mackintosh*, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant la rémunération à être payée aux analystes, fait rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, Qu'il est expédient de décréter que le Gouverneur en conseil pourra faire payer telle rémunération qu'il jugera convenable aux analystes nommés en vertu du bill maintenant soumis à la Chambre pour prévenir la falsification des aliments et des drogues, et que telle rémunération, qu'elle soit à titre d'honoraire ou de traitement ou l'un et l'autre, pourra leur être payée sur les fonds votés par le parlement pour les fins du dit bill.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que la dite résolution soit renvoyée au comité général sur le bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald* (*Cap-Breton*) fait rapport que le comité a examiné le bill et y fait des amendements.

Ordonné, que le bill airsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, et que le titre soit : "Acte à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et dix mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses de la police à cheval du Nord-Ouest, savoir :—Solde de la police, y compris l'état-major, \$160,000 ; subsistance, \$80,300 ; fourrage, \$73,000 ; chauffage et éclairage, \$15,000 ; habillements, \$37,000 ; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$47,000 ; médicaments et fortifiants et dépenses de l'hôpital, \$7,000 ; livres et papeterie, \$2,000 ; frais de transport, guides et charretiers, journaliers et courriers, \$45,000 ; dépenses contingentes, \$4,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour service à la vapeur entre les Etats-Unis et Victoria, Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les Iles de la Madeleine, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre Grand-Manan, Nouveau-Brunswick et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean via Yarmouth, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention pour une année à être payée à une ligne de steamers faisant le service entre le Canada, les Antilles et le Brésil, à condition que le gouvernement du Brésil paie une égale somme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer la subvention à une ligne de steamers faisant le service bi-mensuel entre la France et Québec, à condition que le gouvernement français donne une somme égale à celle fournie par le Canada pour le même service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-B., le port terminal étant un port canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux vapeurs faisant le service entre Campbellton, N.-B., et Gaspé, et autres ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur de *Port-Mulgrave*, terminus du prolongement Est, à la *Baie-Est*, *Cap-Breton*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication quotidienne à la vapeur entre le *Cap Canso* et *Port-Hood*, avec escales au terminus du chemin de fer à *Port-Mulgrave* et autres endroits sur ce parcours qui pourront être désignés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour accorder une subvention de \$1,500 par voyage, pour cinq voyages de steamers aller et retour, entre l'*Ile du Prince-Edouard* et quelque port de la *Grande-Bretagne*, ou du continent, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur d'*Halifax* à *Murray-Harbour* et *Charlottetown*, alternativement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Canada* et *Anvers*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Canada* et l'*Allemagne*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le terminus du chemin de fer à *Port-Mulgrave* et *Cheticamp* par navires à vapeur, touchant deux fois par semaine à *Port-Hood*, *Mabou*, *Broad-Cove*, *Mayane* et *Cheticamp*, le gouvernement local ayant accordé pareil montant, à la condition que le gouvernement fédéral affecte aussi un crédit à ce service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Gazette du Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues, sujettes à un arrêté du Conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers quinze jours de la prochaine session, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée de la marine, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, y compris impressions, chaussées, ponts, passages d'eau et aides aux écoles, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement du district de *Kéwatin*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses probables de la mise à exécution de la loi relative au commerce des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la refonte des lois fédérales, l'autorisation requise par la 45^e *Vic.*, chap. 4, sec. 49, est par le présent conférée pour payer sur cette somme ce que le gouverneur en conseil accordera à M. *Burbidge* en sa qualité de commissaire, et à M. *Chamberlin* pour la lecture des épreuves, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour compensation aux membres de la police à cheval du *Nord-Ouest*, pour blessures reçues au service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction des casernes de la police à cheval, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant aux levés hydrographiques des lacs *Supérieur* et *Huron*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-trois piastres et soixante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la commission des chûtes de *Niagara*, (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements de M. *Fabre* et dépenses contingentes de son bureau, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un tableau historique destiné à commémorer l'établissement de la Confédération, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de causes en litige, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour contribuer aux frais de l'assemblée de l'association britannique du progrès des sciences, à *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille quatre-vingt-six piastres et dix centins soit accordée à Sa Majesté pour remettre aux marchands de l'île du *Prince-Edouard*, sujets britanniques, le montant des droits payés par eux aux douanes des *Etats-Unis*, sur le poisson et l'huile, en l'année 1871, d'après les arrangements qui avaient été pris en attendant la législation nécessaire pour donner force de loi au traité de *Washington*,—arrangements en vertu desquels les pêcheurs des *Etats-Unis* eurent la liberté de pêcher dans les eaux du territoire de l'île du *Prince-Edouard*, avec l'entente que le président des *Etats-Unis* demanderait au Congrès de rembourser ces droits,—entente à laquelle le président a subséquemment refusé de donner suite pour la raison que la proposition impliquait l'action collective de toutes les colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*, que cette action a fait défaut, et qu'il ne serait pas praticable de séparer les colonies ou de mettre à effet pour l'une, ce que le président était disposé à faire pour toutes, la présentation et la réclamation de ces marchands devant la commission d'*Halifax*, n'ayant pas été jugée à propos, dans l'intérêt général de la cause britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt-dix mille huit cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des douanes, appointements et dépenses contingentes aux différents ports des provinces suivantes, savoir:—*Ontario*, \$250,375; *Québec*, \$202,860; *Nouveau-Brunswick*, \$90,550; *Nouvelle-Ecosse*, \$106,430; *Manitoba*, \$40,650; territoires du *Nord-Ouest*, \$8,000; *Colombie-Britannique*, \$27,900; Ile du *Prince-Edouard*, \$21,050; Provinces en général.—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$5,000; Appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports, et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection, \$18,000; Divers.—Dépenses contingentes du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée, \$13,000; Pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, y compris les appointe-

ments de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$15,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu de l'accise, savoir :—Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise, \$224,795 ; pour augmenter les appointements des principaux officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques, \$2,000 ; frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc, \$50,000 ; pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, \$20,000 ; pour permettre au département d'accorder une gratification aux employés de l'accise dans le *Manitoba* et la *Colombie-Britannique* en considération du coût exceptionnel de la vie dans ces provinces :—Pour *Manitoba*, \$3,000 ; pour la *Colombie-Britannique*, \$500 ; Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux, \$3,500 ; service préventif, \$5,000 ; commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes, \$500 ;—*Spécial*, pour mettre le département en mesure d'acheter du naphthé de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 46 Victoria, chap. 15, sec. 244, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-et-onze mille huit cent piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'inspection et mesurage de bois, savoir :—*Montréal* : 1 Sous-surintendant, \$900 ; 2 teneurs de livres et commis, \$600 ; *Québec* : 1 Surintendant, \$2,000 ; 1 sous-surintendant, \$1,600 ; 1 caissier, \$1,400 ; 3 commis de la spécification, \$1,958 ; 1 messenger, \$350 ; 8 commis de la spécification, etc., 8 mois—1 à \$1,000 ; 2 à \$700 ; 3 à \$500 ; 2 à \$550 ; 1 aide du teneur de livres, \$1,100 ; dépenses contingents, \$8,000 ; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$43,000 ; pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$5,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu du gaz, poids et mesures, savoir :—Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, \$43,950 ; appointements des inspecteurs du gaz, \$11,450 ; traitement du commissaire des étalons, \$800 ; loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour poids et mesures, \$17,200 ; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc., pour gaz, \$6,500 ; appointements de l'inspecteur en chef des étalons, transféré du service intérieur, \$1,800 ; pour l'année expirant le 30 juin 1885.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi pour l'inspection des denrées, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi pour l'inspection des substances alimentaires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec les petits revenus, savoir :—petits revenus, \$5,000 ; terres fédérales, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Vendredi, 4 avril 1884.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille neuf cent quatre-vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, —perception des droits de glissoires et d'estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, —réparations et exploitation, ports et glissoires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la ligne de télégraphe entre l'île du *Prince-Edouard* et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques terrestres et câbles sous-marins,—service des côtes et îles du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux frais du steamer *Newfield*, quand ses services seront requis pour le câble sous-marin, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques, *Manitoba* et Territoire du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux lignes télégraphiques, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour service général, télégraphes et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'agents et dépenses contingentes du télégraphe, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions quatre cent soixante et neuf mille sept cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des postes, savoir: *Ontario*, \$1,102,475; *Québec*, \$585,084; *Nouveau-Brunswick*, \$206,270; *Nouvelle-Ecosse*, \$227,450; *Île du Prince-Édouard*, 51,800; *Colombie-Britannique*, \$87,237; *Manitoba*, *Kéwatin* et *Nord-Ouest*, \$209,450; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Beaty* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Beaty* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant les fortifications et constructions militaires, et leur entretien et réparation," sans amendement.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte amendement l'acte 38 *Victoria*, chapitre 54, intitulé : " Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte 37 *Victoria*, chapitre 42, intitulé : " Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte 31 *Victoria*, chapitre 12, intitulé : " Acte concernant les travaux publics du *Canada*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de " *La Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de Prêt sur Bien-fonds du *Canada* (à responsabilité limitée)," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque de *Winnipeg*," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte amendant l'acte 38 *Victoria*, chapitre 54, intitulé : " Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte trente-sept *Victoria*, chapitre quarante-deux, intitulé : " Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Sur motion de sir *Hector L. Langevin*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte trente et un *Victoria*, chapitre douze, intitulé : " Acte concernant les travaux publics du *Canada*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et dix minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Vendredi, 4 avril 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par *M. Beaty*,—la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie de *London*.

Par *M. Shakespeare*,—la pétition de l'Union n^o 27, de *Toronto*, Fraternité des Charpentiers et Menuisiers de l'*Amérique*.

Par *M. Gault*,—la pétition de la Société d'Horticulture de *Montréal* et de l'Association des Fruitières de la province de *Québec*.

Par *M. McCarthy*,—la pétition du conseil municipal du comté de *Wentworth* ; la pétition de *James McBain* et autres, de *Creemore* ; la pétition de *John R. Houle* et autres, de *Floss* ; la pétition de *Alexander Nicol* et autres, de *Stayner* ; et la pétition de *James S. Wedge* et autres, de *Sunnidale*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Par *D. Gulespie*, M.D., et autres, de *Cannington* ; de *John Driffin* et autres, de *Newboro* ; de *A. G. Judd* et autres, de *Morton* ; du révérend *David J. Ross*, M.A., et autres, de *Westport*, tous de l'*Ontario* ; de *William A. McPherson* et autres, de *Port*

Daniel; de *Walter C. Ross* et autres, de *Hopetown*; du révérend *F. W. George* et autres, de *New-Carlisle*; et de *James Symons* et autres, de *Saint-Louis de Gonzague*, tous de *Québec*; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'Union Typographique de *Toronto*; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

De *Thomas B. Laws*, d'*Enniskillen*; demandant tels amendements à l'Acte *Scott* qui permettront aux électeurs de voter sur cet acte à l'époque et au lieu où se tiennent des élections municipales.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du *Canada*, une copie certifiée du jugement et de la décision de la dite Cour dans l'appel de l'élection concernant le district électoral de *Mégantic*, dans la province de *Québec*, avec copie de la preuve faite devant cette Cour dans le dit appel.

Et les dit jugement et décision sont lus, et il est ordonné qu'ils soient entrés dans les journaux de cette Chambre, comme suit :

ELECTION CONTESTÉE DE MÉGANTIC.

Dans la Cour Suprême du Canada.

Mardi, le premier jour d'avril, A.D. 1884.

PRÉSENTS :

L'hon. Sir *William Johnstone Ritchie*, Chevalier, Juge-en-chef,
 " *Juge Strong*,
 " " *Fournier*,
 " " *Henry*,
 " " *Gwynne*.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du *Canada* pour le district électoral de *Mégantic*.

LOUIS ISRAËL CÔTÉ *alias* FRÉCHETTE,

(Répondant en Cour inférieure,)

Appelant,

et

JACQUES FRANÇOIS GOULET, *et al*,

(Pétitionnaires en Cour inférieure,)

Répondants.

L'appel, par l'appelant ci-dessus nommé, du jugement de Son Honneur le juge *Plamondon* rendu le vingt-septième jour de novembre, mil huit cent quatre-vingt-deux,—par lequel il était déclaré que certains actes spécifiés d'une manière plus particulière dans le dit jugement constituaient des manœuvres frauduleuses de la part du dit appelant personnellement, et que la dite élection était entachée de manœuvres frauduleuses tant de la part du dit appelant personnellement que de la part de ses agents et partisans, et que la dite élection était déclarée et adjugée une élection nulle avec frais à être payés par le dit appelant,—étant venu pour être entendu devant cette Cour les quinze et dix-septième jours de mars, 1884, en présence des avocats tant du dit appelant que du dit répondant; et cette Cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats, a bien voulu ordonner que le dit appel fut pris

en délibéré pour y être adjugé; et cet appel étant revenu ce jour pour le prononcé du jugement, cette Cour a ordonné et adjugé que le dit appel fut renvoyé et il a été renvoyé.

Et cette Cour a de plus ordonné, adjugé et décidé comme suit:—

1. Que le dit *Louis Israël Côté alias Fréchette*, n'a pas été dûment élu pour représenter dans la Chambre des Communes du Canada le dit district électoral de *Mégantic*, à la dite élection tenue les treizième et vingtième jour de juin, A.D. 1882, et que la dite élection est nulle.

2. Qu'une manœuvre frauduleuse a été exercée à la connaissance et du consentement du dit *Louis Israël Côté alias Fréchette*—la dite manœuvre frauduleuse consistant dans le fait que le nommé *Jean Charles Beaudette*, un agent du dit *Louis Israël Côté alias Fréchette*, aurait donné, à la connaissance et du consentement du dit *Louis Israël Côté alias Fréchette*, une somme de \$25 au nommé *James Kinnear* pour induire le dit *James Kinnear* à assurer ou tenter d'assurer l'élection du dit *Louis Israël Côté alias Fréchette* comme membre de la Chambre des Communes, ou pour induire le dit *James Kinnear* à voter pour le dit *Louis Israël Côté alias Fréchette* à la dite élection, ou pour s'abstenir de voter à la dite élection.

3. Que le dit *Louis Israël Côté alias Fréche te* et le dit *Jean Charles Beaudette* ont été reconnus au procès, s'être rendus coupables des manœuvres frauduleuses susdites.

4. Que le dit appelant devra payer aux dits répondants les frais encourus par eux tant dans la cour inférieure que dans cette cour et que la somme de cent piastres déposée par le dit appelant dans la cour inférieure comme garantie des frais de cet appel, sera payée aux dits répondants comme partie de leurs frais dans cet appel.

5. Que le dossier original sera transmis par le registraire de cette cour à l'officier compétent de la cour inférieure.

Attesté respectueusement à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

ROBERT CASSELS,
Registraire.

A l'honorable GEORGE KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, qu'en conformité de l'acte 37 Vic., chap. 10, clause 39, il a adressé son mandat au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral de *Mégantic*.

M. *White (Cardwell)* du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., concernant les remises à faire aux fabricants canadiens de certains articles nécessaires à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien. Aussi, un état des calculs qui ont servi de base à ces remises, et une évaluation détaillée des sommes probables à solder par le trésor pour chaque classe d'articles, en supposant qu'ils aient été fabriqués en Canada. (No 31t.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant les noms de tous actionnaires dans la compagnie du chemin de fer Pacifique canadien et le montant d'actions en possession de chacun des dits actionnaires à chacune des dates suivantes, savoir : les 14, 21 et 28 octobre et le 4 novembre 1883. (No 31u.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à adresse,—

1. Etat détaillé, avec dates, de la dépense faite par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien en rapport avec le chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa ;

2. Etat détaillé complet du montant de \$472,000, ou environ, porté à titre d'avances diverses, voituriers, contre-créances et autres matières;

3. Etat détaillé, avec dates, des paiements à compte de l'intérêt sur le stock de la Cie du Ch. de F. du P. C.;

4. Copie de tous rapports et calculs sur lesquels ont été basées les estimations de la Cie du Ch. de F. du P. C. et de M. Schreiber concernant le coût du parachèvement du Ch. de F. du P. C. (No 31v.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre.—Copie de tous rapports faits par les inspecteurs de bateaux à vapeur sur les coques et machines des steamers "St. Lawrence," "Prince of Wales" et "Northern Light," depuis la nomination des inspecteurs, et de toute correspondance, dépêches télégraphiques et papiers concernant la cessation du transport des voyageurs et des marchandises par les deux premiers de ces steamers pendant la dernière saison, ou concernant l'emploi du "Northern Light" et du "Napoléon III" en leur lieu et place.

Aussi, copie de tous certificats donnés par les dits inspecteurs à chacun des dits steamers "Northern Light" et "Napoléon III." (No 45b.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Adresse.—Copie des notes sténographiques de la plaidoierie devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et Mercer et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en Canada et en Angleterre à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître les procédures prises par le gouvernement depuis la confédération, sous forme d'enquête ou autrement, dans les questions de désobéissance dans aucune province, etc., etc. (No 117) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Rapport et appendice du comité spécial de la Chambre sur les industries agricoles. (Appendice No 6.) (40,000 exemplaires en anglais et 15,000 en français.)

Votre comité a aussi examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance avec des compagnies de chemins de fer ou des particuliers concernant la construction du tronçon de chemin de fer projeté entre Gravenhurst et Callander, ou l'octroi d'une subvention pour cet objet, etc., etc. (No 21e).

Réponse partielle à Adresse.—Copie :

1. De tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance avec le commissaire des terres à Winnipeg ou autres agents des terres touchant le retrait des terres à concéder dans la zone d'un mille (*Mile Belt*), à titre de homestead et préemption, etc.

2. De tous ordres, règlements et correspondance concernant les réclamations des colons ou squatters sur les dites terres, etc.

3. De tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance concernant la vente à l'enchère ou la vente privée de telles terres, la quantité de terres ainsi vendues, etc.

4. De tous règlements et décisions du département relativement aux réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres. (No 25a.)

Réponse à Ordre.—Etat du nombre d'acres ou milles carrés de terre boisée ou de fonds de bois vendus par le gouvernement depuis le 1er mars dernier dans le district de la rivière à l'Arc ou dans les environs, dans le Nord-Ouest; donnant le nom ou les noms des acheteurs et le prix par acre reçu par le gouvernement pour les dites terres, etc., etc. (No 25L.)

Réponse supplémentaire à Ordre.—Copie de tous règlements ou ordres du département de l'Intérieur, non compris dans l'ordre de la dernière session, concernant la vente ou administration des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville. (No 25m.)

Réponse à Ordre (1883).—Copie de tous règlements promulgués par le département de l'Intérieur au sujet de l'administration ou de la vente des terrains

agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville, depuis le 23 décembre 1881. (No 25n.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des montants dépensés depuis le 1er janvier 1880, pour réparations aux phares de l'île Pelée, Long Point et Rondeau. Aussi, copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1880, entre le gouvernement et *John Corbett* et entre le gouvernement et *William Grubb*, ou toute autre personne au sujet du phare de l'île Pelée. (No 27a.)

Réponse à Adresse,—Dépêche et correspondance concernant l'émission de licences ou permis pour l'importation de liqueurs dans les Territoires du Nord-Ouest; et particulièrement au sujet de la taxe ou honoraire récemment imposé sur ces licences ou permis. Aussi, relevé du nombre accordé, avec les noms, quantités et dates et les montants perçus. (No 30b.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms des différentes personnes qui ont envoyé des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le "*Princess Louise*," et le nom de la personne à qui le contrat a été donné; etc., etc. (No 45c.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre de jours, avec dates, pendant lesquels le bureau des commissaires de l'Intercolonial a siégé à partir du 1er janvier 1883, jusqu'au 31 janvier 1884; combien de fois chaque membre a été absent des séances, l'allocation mensuelle payée à chaque membre du bureau, soit à titre de salaire, de frais de déplacement ou autrement; etc., etc. (No 53f.)

Réponse à Ordre,—Etat du montant des sommes perçues par la vente des bâties sur le chemin de fer Intercolonial, depuis Hadlow jusqu'à la Rivière-du-Loup inclusivement; etc., etc. (No 53g.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous ordres en conseil, et de la commission adressée à certaines personnes, concernant les réclamations présentées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer Intercolonial; de toutes instructions adressées aux commissaires et de toute correspondance échangée avec eux; un état des honoraires qui leur ont été payés ainsi qu'au secrétaire de la commission; et aussi, un relevé du nombre de jours pendant lesquels la commission a siégé jusqu'à présent; etc., etc. (No 53h.)

Réponse à Ordre (1883),—Copie de tous les documents et correspondance qui ont rapport à la saisie de tabac sur le brig *Adeline* et de l'enquête qui a été faite le 17 au 21 mai 1880 à la demande de MM. *Lemesurier* et fils, au sujet de la dite saisie. (No 71b.)

Réponse à Adresse,—Ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente de la ferme No 20 sur le creek au Poisson, près de Calgary, ou autorisant sa vente. Aussi, un état donnant,—

1. le nombre d'acres en culture sur la dite ferme à l'époque de la vente;
2. les bâtiments d'exploitation et leur coût;
3. toutes demandes faites pour l'achat de la dite ferme;
4. copie de l'acte de transfert ou du contrat passé entre le gouvernement et l'acquéreur;
5. le prix dont on est convenu pour l'achat de la dite ferme et le mode de paiement;
6. et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département de l'Intérieur et aucune personne quelconque touchant la dite ferme ou sa vente. (No 82.)

Réponse à Ordre,—Correspondance concernant l'achat de mocassins par le département de la Milice et de la Défense, pendant l'année 1883. (No 108a.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats composant les batteries A, B et C, l'école de cavalerie et les trois écoles d'infanterie. Aussi, un état donnant les noms des sous-officiers des batteries A, B et C, de l'école de cavalerie et des trois écoles d'infanterie, indiquant ceux qui sont gradués du Collège Militaire Royal; aussi, la date de la nomination de chacun d'eux et la date de leur commission dans la milice, indiquant aussi leur service antérieur et leur qualification, et la province d'où ils viennent. (No 108b.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., relative à l'amélioration de la rivière Fairford servant de décharge au lac Manitoba, à l'enlèvement de la barre de sable à

l'embouchure de la rivière Rouge et des obstructions dans la rivière Nelson par laquelle se décharge le lac Winnipeg, en vue de drainer les terres submergées de la province du Manitoba. (No 111.)

Réponse à Adresse (1883).—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario touchant la disposition, par ce dernier, en faveur de particuliers, de lots de terrain recouverts par les eaux dans les havres des lacs Huron et Supérieur. (No 114.)

Réponse à Adresse.—Correspondance relative à la nécessité de procurer plus de facilités aux piétons sur le pont Wellington, au canal de Lachine. (No 115.)

Réponse à Adresse.—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, et Sir John Rose, et MM. Barings et Glynn, agents financiers de la Puissance dans l'année 1875, concernant la conduite qu'a tenue M. Potter, alors président de la Cie du chemin de fer du Grand-Tronc, en dépréciant le crédit du Canada, et correspondance ou communications écrites par M. Potter, dépréciant et rabaisant le crédit du Canada, ou de la province de Québec, ou écrites par aucun employé de la dite compagnie, dans la dite année, et qui ont causé l'envoi de la lettre ou des lettres ci-dessus mentionnées à Sir John Rose, par un des membres du gouvernement. (No 116.)

Réponse à Ordre.—Correspondance au sujet de l'augmentation ou du réajustement des traitements des juges, depuis le 1er janvier, 1882. (No 118.)

Réponse à Ordre.—Correspondance, etc., concernant la concession de la moitié, ouest de la section 6, township 2, rang 14, à l'ouest du méridien principal au Manitoba et particulièrement de tous papiers concernant les réclamations de John Robertson et d'un nommé Wallace sur le dit lot. (No 119.)

Réponse à Adresse,—

1. de tous ordres en conseil ou ordres administratifs touchant la réserve pour un emplacement de ville à Fort McLeod ;
2. de tous ordres ou règlements concernant le dit emplacement de ville, les termes ou conditions auxquels on se propose d'en disposer ;
3. de toutes réclamations faites sur aucune partie d'icelui par des squatters ou autres personnes, et de toutes décisions du département à leur égard ;
4. de toute correspondance concernant aucun des sujets ci-dessus mentionnés.

(No 120.)

Réponse à Ordre.—Rapport de M. Guérin, ingénieur civil, sur des explorations qu'il a faites dans la rivière Yamaska et les environs de la baie Lavallière. (No 121.)

Réponse à Ordre.—Correspondance touchant une accusation portée contre le capitaine du bateau de sauvetage de Port-Rowan, dans le comté de Norfolk, dans la province d'Ontario, pour n'avoir pas sauvé l'équipage de la barque "Fitzgerald" en novembre 1883. (No 123.)

Réponse à Ordre,—

- 1° Copies des soumissions demandées et offertes l'année dernière pour la rallonge du quai à Saint-Jean-Port-Joly.
- 2° Du contrat donné au soumissionnaire, si tel contrat a été donné.
- 3° Etat du montant dépensé l'année dernière pour ces travaux.
- 4° Du nom des personnes, s'il y en a, qui ont eu la conduite de cet ouvrage, et du salaire alloué à chacune, et payé.
- 5° Un état des travaux faits, en dimensions, quantité et qualité. (No 124.)

M. Beaty, du comité des Ordres Permanents, présente à la Chambre le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie, de London, demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre sa requête pour un acte l'autorisant à augmenter son capital et pour autres fins, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés ; et des raisons satisfaisantes ayant été données pour le délai, votre comité recommande que la dite pétition soit reçue, bien que le temps soit expiré.

Sir Hector L. Langevin, du comité des Chomins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le cinquième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné le bill modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*, et est convenu de le rapporter avec des amendements.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour copie du rapport de M. *Michaël*, ingénieur, sur les explorations qu'il a faites l'automne dernier dans la rivière *Saint-François*, dans le but d'y établir des étacades. (*Documents de la session, No. 131.*)

M. *Costigan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour un état de tous certificats accordés par les médecins en vertu de l'Acte de Tempérance de 1878, dans le comté de *Prince, I. P. E.*, depuis la mise en force de cet acte dans ce comté, le dit état indiquant les personnes qui ont accordé ces certificats, à qui ils ont été donnés, et leurs dates. (*Documents de la session, No. 30d.*)

M. *Costigan* met aussi devant la Chambre,—le rapport des Poids et Mesures, qui est le Supplément No. 2 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1883. (*Documents de la session, No. 3.*)

Et aussi, le rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le Supplément No 3 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1883. (*Documents de la session, No. 3.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 14 février 1884, pour un état comparé indiquant les noms, charges ou positions, salaire annuel et date de l'entrée au service des fonctionnaires employés sur l'Intercolonial et le chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, dans les branches suivantes : bureau du surintendant, service de la voie, département des mécaniciens et des approvisionnements et comptabilité. Aussi les noms et la moyenne du salaire mensuel payé respectivement aux chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens et chefs de gares sur les dites lignes. (*Documents de la session, No. 531.*)

Sur motion de M. *White (Cardwell)*, secondé par M. *Desjardins*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le huitième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Ordonné, que la pétition de la Compagnie d'assurance sur la vie de *London*, présentée ce jour, soit maintenant lue.

Et la dite pétition est lue et reçue; demandant la passation d'un acte pour l'autoriser à augmenter son capital et pour autres fins.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à demain, à 3 p. m., et que les ordres du gouvernement auront la priorité ce jour.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau " l'Acte refondu des chemins de fer, 1879," et les actes qui le modifient.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 29 janvier, 1884, pour ventes ou locations de terrains houillers, et de toute correspondance ou rapports à ce sujet; et aussi un état de toutes ventes ou locations de terrains houillers dans le Nord-Ouest, non compris dans la réponse déjà donnée. Aussi, les détails de toute conversion de location de terrains houillers en propriétés de biens-fonds libres; et un état des paiements effectués en vertu d'aucuns affermage ou d'aucunes ventes ou conversions. (*Documents de la session, No. 25p.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le deuxième volume du recensement du *Canada*, 1880-81. (*Documents de la session, Vol. A.*)

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ;

M. *Charlton* propose comme amendement, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, que tous les mots après "que" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "les dépenses pour 1878 ont été de \$23,503,158.25 ; que le budget de 1884 s'élève à \$32,009,747.48,—que l'augmentation des dépenses imputables sur le fonds consolidé entre 1878 et les années suivantes, est comme suit :

1879 augmentation sur 1877.....	\$ 952,223 31
1880 " "	1,347,476 20
1881 " "	1,999,396 17
1882 " "	3,553,945 33
1883 " "	5,226,999 20
Budget de 1884 " "	8,506,589 13

Que les dépenses des arpentages des Terres Fédérales s'élevant à \$652,000 dans le budget de 1884, qui sont portées au compte du capital, sont d'un caractère à devoir être plutôt imputées sur le revenu, comme elles l'ont été en 1878 ; et qu'elles élèvent l'excédant des dépenses sur cette année à \$9,058,589.13.

Que le revenu des douanes, pour l'année 1878, était de \$12,782,824, représentant une taxe de \$15.60 par tête, sur la population du *Canada* telle qu'évaluée en 1878, tandis que le revenu des douanes, pour l'année 1883, était de \$23,009,582, représentant une taxe de \$25.70 par tête, sur la population du *Canada* telle qu'évaluée en 1883.

Qu'une large proportion des dépenses consiste en charges fixes ou charges d'un caractère permanent qui, une fois créées, sont difficiles à réduire.

Que la législation récente et les engagements que nous avons à remplir auront pour résultat une augmentation considérable de la dette publique et une augmentation constante des charges publiques.

Que cette Chambre voit avec regret l'augmentation considérable des fardeaux imposés au peuple par les droits de douane et l'augmentation inopportune et rapide des dépenses."

Et l'amendement étant proposé, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Platt,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>King,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Blake,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Burpee (St. Jean),</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Cameron (Huron),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Trcw,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wilson.—57.</i>
<i>Casgrain,</i>			

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pinsonneault,</i>

Bain (Soulanges),	Curran,	Kilbert,	Reid,
Baker (Missisquoi),	Daly,	Kinney,	Riopel,
Baker (Victoria),	Daoust,	Kranz,	Robertson (Hamilton),
Beaty,	Dawson,	Landry (Kent),	Robertson (Hastings),
Bell,	Desaulniers,	Landry (Montmagny),	Ross,
Belleau,	Desjardins,	Langevin,	Royal,
Benoit,	Dickinson,	Lesage,	Rykert,
Benson,	Dodd,	Macdonald (King),	Shakespeare,
Bergeron,	Dugas,	Macdonald (Sir John),	Small,
Bergin,	Dundas,	McDonald (C. Breton),	Sproule,
Billy,	Dupont,	Mackintosh,	Stairs,
Blondeau,	Ferguson (Welland),	McMillan (Vaudreuil),	Taylor,
Bolduc,	Foster,	McCallum,	Tilley,
Bossé,	Gigault,	McCarthy,	Tupper (Pictou),
Bourbeau,	Girouard,	McDougald,	Tyrwhitt,
Bryson,	Gordon,	McGreevy,	Wallace (Albert),
Burns,	Grandbois,	McLelan,	Wallace (York),
Cameron (Inverness),	Guilbault,	McNeill,	White (Cardwell),
Cameron (Victoria),	Guillet,	Massue,	White (Hastings),
Campbell (Victoria),	Hackett,	Mitchell,	White (Renfrew),
Carling,	Hall,	Moffat,	Williams,
Caron,	Hay,	Montplaisir,	Wood (Brockville),
Chapleau,	Hesson,	O'Brien,	Wood (Westmoreland),
Cimon,	Hickey,	Ortun,	Woodworth, et
Cochrane,	Houde,	Ouimet,	Wright.—111.
Colby,	Hurteau,	Paint,	

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ; la question est résolue affirmativement.

A six heures P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie P.M.

Sept heures et demi, P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de chemin de fer de *Québec*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de *Guelph*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*, et pour changer son nom en celui de " La Compagnie du chemin de fer Central du *Nord-Ouest*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie de

Prêt sur Biens-fonds du Canada (à responsabilité limitée),” lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Banque de *Winnipeg*,” lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a adopté l'adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le Gouverneur Général, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté l'adresse de condoléance des deux Chambres, au sujet du décès de Son Altesse Royale le prince *Leopold*, duc d'*Albany*, en la manière que Son Excellence jugera convenable, pour qu'elle soit déposée au pied du trône, en remplissant le blanc avec les mots “ le Sénat et.”

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : “ Acte pour donner effet à une convention y mentionnée conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la *Nouvelle-Ecosse*,” sans amendements.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil Privé, savoir : Allocation du secrétaire particulier, \$600 ; à *L. J. Burpee*, rémunération extraordinaire pour service postal autorisé par *M. Himsworth*, greffier du conseil, de juin 1878 à mars 1882, \$200 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la justice et de la défense, savoir : Payé aux commis ci-dessous nommés en sus de leurs appointements actuels, *E. P. Aldrich*, \$250 ; *E. B. Hall*, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille dix piastres et quarante-deux cents soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur pour les paiements suivants, savoir : à *A. E. Chateauvert*, pour avoir rempli les fonctions de *J. A. Doyen*, pendant la maladie de celui-ci, \$312.42 ; autres services, \$97 ; à des commis surnuméraires relativement à l'application de la loi des licences, \$600, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et canaux, savoir : pour payer à *J. A. Dixon*, la différence entre le chiffre des appointements qui lui sont payables aux termes d'un arrêté du conseil du 30 juin 1881, le nommant commis de première classe à compter du 1er janvier 1881, à \$1,275, et le minimum des appointements d'un commis de première classe d'après le nouvel acte, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-et-quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, savoir : pour porter les appointements de *Henry Brooke*, teneur de livres, de \$650 à \$800 par année à compter du 1er janvier 1884, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir :—pour payer aux commis ci-dessous nommés les sommes auxquelles ils ont droit aux termes d'un arrêté du conseil du 15 février dernier, accordant \$50 pour chaque matière facultative sur laquelle ils ont passé à l'examen du service civil, savoir :—*Conseil privé*—*L. H. Chute*, \$150 ;

Département des postes—*E. F. Taylor*, \$50; *H. P. W. Chesley*, \$100; *E. F. Jarvis*, \$100; *A. Geddes*, \$50; *W. E. C. Stewart*, \$50; *P. E. S. Groat*, 100; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de haut commissaire en Angleterre—frais de déplacement du dit commissaire du Canada en Angleterre et vice-versa, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille neuf cent neuf piastres et dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du conseil des examinateurs du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'agriculture, savoir :

Allocation au secrétaire du département pour avoir, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884, fait les fonctions de sous-chef, absent pour cause de maladie, aux termes de l'article 2 et de l'acte concernant le service civil, 1882, \$700; Différence d'appointements (de \$1,300 à \$1,400), portée au budget de 1883-84 pour *M. Joseph Dionne*, commis de première classe du département de l'agriculture, division des brevets "à raison de l'importance de ses fonctions et de ses connaissances techniques particulières, \$100; Différence d'appointements (de \$700 à \$1,200), portée au budget de 1883-84 pour *M. T. McCabe*, commis de seconde classe du département de l'agriculture, division des brevets, "à raison de ses connaissances scientifiques particulières comme examinateur des modèles," \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme additionnelle nécessaire pour faire face aux frais du service de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent quarante-huit piastres et quarante-quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir :—Divers paiements relatifs au pénitencier de la *Columbia-Britannique*, jusqu'au 30 juin 1883, \$1,948.44; Somme nécessaire pour faire face aux dépenses du pénitencier du Manitoba, \$6,500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille huit cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir :—dépense pour papeterie additionnelle, \$5,000; traduction française dans le cours de la vacance, \$1,000; somme additionnelle nécessaire pour la publication des *Débats* de la session 1884, selon les autorisations de dépenses faites à la dernière session de la Chambre, \$16,000; frais additionnels pour témoins, sténographes, etc., dans les comités spéciaux, \$1,000; somme additionnelle pour les messages de la session, \$2,000; impressions, papier et reliure, \$20,000; réclamations extraordinaires de certains officiers-rapporteurs pour les dernières élections générales, \$2,000; *A. F. S. Bastien*, pour lui rembourser le dépôt du candidat remis par lui à celui-ci, \$200; à l'honorable *M. Vail*, \$232, et à *M. Robertson (Hastings)* \$254, balance de leur indemnité pour la session 1882-83; et à *M. Colby*, \$192, qui lui seraient autrement retenues sur son indemnité pour absence dans le cours de la session actuelle; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille quarante-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, pour payer aux représentants de feu l'honorable *M. Bourinot* \$960, balance de son indemnité pour la session, et à *M. Nelson* \$88, qui lui seraient autrement retenues pour absence dans le cours de la session actuelle, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille neuf cent onze piastres et quatre-vingt-deux centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arts, agriculture et statistique, savoir : pour payer à l'hôpital général de Winnipeg un solde de compte de \$6,403.20, certifié suivant un arrêté du conseil du 8 avril 1880 (moins \$1,491.38 dus pour l'achat de l'emplacement de l'hôpital), pour patients

admis depuis le 1er avril jusqu'au 30 novembre 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer à Mme *Edward Duckett*, la somme restée impayée à feu son mari sur sa pension (pour laquelle un crédit a été ouvert par la 46 *Vic.*, ch. 2, et n'a pas été payé), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille quarante-quatre piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir : uniformes, \$16,000 ; dépenses contingentes du service de la milice, \$3,000 ; pour la solde d'un nombre extraordinaire de volontaires autorisés à faire les exercices au *Manitoba*, \$2,500 ; salles d'armes publiques et soin des armes, \$9,544 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-douze mille cinq cent quatre-vingt-treize piastres et huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer imputable sur le capital, savoir : Chemin de fer Intercolonial—prolongement d'*Halifax*, \$27,000 ; améliorations à *Saint-Jean*, \$20,000 ; embranchement *Dalhousie*, \$33,000 ; embranchement de la *Rivière-du-Loup*, \$19,000 ; réparations et améliorations, embranchement de la *Rivière-du-Loup*, \$500 ; embranchement de *Saint-Charles*, \$230,000 ; construction, \$10,000 ; frais de justice dans la cause de la compagnie de tramway d'*Halifax vs.* la Reine, \$906.59 ; pour payer à *Fabien Rochette* pour expropriation de terrain, \$1,702.66 ; pour payer *Alexander Macdonald* et Cie, entrepreneurs de la section 5, la somme qui leur est due pour travaux exécutés, selon qu'il a été recommandé par la commission nommée pour s'enquérir des réclamations se rattachant à la construction du chemin de fer Intercolonial, \$47,005.98 ; pour indemniser *James Falconer*, de *Newcastle, N.-B.*, des dommages causés à des terrains, \$677.85 ; pour payer à *William Ferguson*, de *Moncton, N.-B.*, le prix d'achat d'un terrain, avec intérêt, \$2,800 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille cent soixante-six piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Île du Prince-Edouard*, savoir : matériel roulant, \$9,916.46 ; indemnité pour blessures reçues par diverses personnes dans un accident survenu en août 1880, \$23,250, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente mille deux cent seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Canadien du *Pacifique*, savoir : pour un pont de chemins de fer et de voitures sur la *Rivière Rouge*, à *Emerson* (à voter de nouveau), \$20,500 ; appointements et dépenses des ingénieurs contrôleurs ; terrains et autres comptes non réglés, \$9,000 ; à *Thomas Temple*, pour l'usage du flanger breveté de *Temple* et *Miller*, sur le chemin de fer Canadien du *Pacifique*, pendant l'hiver de 1880-81, \$300 ; *T. Lusted*, pour deux traîneaux sauvages à chevaux fournis en 1879, en rapport avec le canal de *Port-Frances* ; pour régler les réclamations de MM. *Smith Ripley*, pour travaux exécutés sur l'embranchement de la haie *Georgienne*, \$33,000 ; pour régler les réclamations de MM. *Sifton* et *Ward*, entrepreneurs, entre la *Rivière Rouge* et le lac *La Croix*, \$17,400 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Saint-Pierre* savoir : *A. H. F. Perley*, I.C., agrandissement du canal *Saint-Pierre* pour l'année finissant le 30 juin 1884.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents trente-six piastres et huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour payer la balance des comptes de gages et pensions des ouvriers non payés *in re* contrat abandonné de *J. V. Browne* et Cie., pour l'année finissant le 30 juin 1884.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent soixante et dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Carillon*, savoir : *A. John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services comme seul arbitre dans la cause de *R. P. Cooke* et Cie., \$535.00, et dans la cause de *F. B. McNamee* et Cie., \$635.00, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents soixante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Williamsburgh*, division du rapide *Plat*, compensation à *Madame Clara S. Holden*, exécutive de la succession de feu *M. James Holden* pour un magasin et son loyer, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, savoir : *A. John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services comme seul arbitre dans la cause de *M.M. Williamson, Rodgers et Farrell*, entrepreneurs de la section 9, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille cent quatre-vingts piastres et soixante et neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, savoir : Achat d'une pompe à vapeur, \$5,000; Services de gardes de nuit sur le canal, \$7,000; Pour avaries à la cargaison et à la coque de la goëlette *St. Andrews*, \$16,555.95; Pour avaries à la cargaison de la *Jennie Graham*, 19,624.74; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent sept piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Beauharnois*, savoir : *A. L. W. Marchand*, avocat, pour services professionnels rendus en 1857-58-59, dans le règlement des réclamations résultant de la construction de digues à la tête du canal *Beauharnois*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-six piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*, savoir : pour dommages aux terres entre *Lower Brewers* et *Kingston Mills*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ottawa*, savoir,—compensation supplémentaire à *M. Calvert Vaux* pour les plans dressés par lui pour la disposition et l'embellissement des terrains du parlement, *Ottawa*, (somme périmée à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille neuf cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Québec*, savoir :—salle d'exercice de *Montréal*, \$16,000; Pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*, \$2,900; fortifications de *Québec*—*A. H. J. Beemer*, règlement complet et final de toutes réclamations en rapport avec ses contrats pour la construction des portes *Kent* et *Saint-Louis*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ontario*, savoir : Bureau de poste, douane, etc., *Stratford*, \$1,000; bureau de poste, etc., *Clifton*, \$5,000; bureau de poste, etc., *Port Hope*, \$5,000; douane, etc., *Gananoque*, \$4,000; éclairage d'une partie des édifices du parlement par l'électricité, \$7,400; nouvelle pompe et raccordements pour l'aqueduc, édifices publics, *Ottawa*, \$1,600; bureau de poste de *London*—ameublement et installation, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir : *Port Arthur, Ontario*, bâtiment des immigrants, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Manitoba*; savoir : résidence du lieutenant-gouverneur et étables, *Winnipeg*, \$5,000; nouveaux édifices du parlement, *Winnipeg*, \$100,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille cent quatre-vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ottawa*, savoir : édifices du parlement, *Ottawa*—travaux en rapport avec des expériences faites pour éclairer à la lumière électrique la Chambre des Communes et le Sénat; ameublement, installation, etc., \$16,800; édifices des départements, *Ottawa*.

—Edifices de l'ouest—Construction, dans la cour, de bureaux provisoires pour le département des postes, \$1,805; musée géologique, *Ottawa*—Installation, réparations, etc., \$1,000; bureau de poste.—Réparations et améliorations, \$1,550; enlèvement de la neige.—Edifices publics, *Ottawa*, \$800; bureau de poste, *Victoria, C.B.*—Ameublement et installation, \$2,800; Salles d'exercices, *Ottawa*.—Réparation des dommages causés par la tempête du 12 novembre 1883, \$130; *Victoria Chambers*.—Salles occupées par une division du département de l'Intérieur—loyer et améliorations, \$1,300, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que la Chambre ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et dix minutes, samedi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Samedi, 5 Avril, 1884.

3 heures P. M.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :

Par M. *Guillet*, la pétition de *J. W. Smith* et autres de *Vermonville*, et des environs.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Association des Charpentiers, *Toronto*; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

De *James Stewart* et autres, de *Harrington, Arundel* et *Wentworth, Québec*; de *R. S. Courtise* et autres, du township de *Hope*; de *H. E. Baylay* et autres, des townships de *Hope* et *Clarke*; de *W. H. Smith* et autres, du township de *Luther*; de *E. H. Shaughnessy* et autres, des townships de *Arthur* et *Luther*; de *George Mudock* et autres, du township de *Arthur*; de *George Sinclair* et autres, de *Laskey* et autres endroits; de *Hugh Lockhart* et autres, de *Laskey*; et de *J. R. Covenlock*, et autres, du township de *McKillop*, tous de l'*Ontario*; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

M. *Beaty*, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les avis donnés, quant à la pétition de la compagnie d'assurance sur la vie de *London*, demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital et pour autres fins; et comme il trouve qu'il n'y est pas mention d'augmentation du capital, il suggère en conséquence, qu'il soit inséré dans le bill une clause prescrivant que la sanction de la majorité des actionnaires devra être

obtenue auparavant. Le délai pour recevoir des bills privés étant expiré, le comité recommande qu'il soit prorogé à lundi prochain, le 7 courant;—et que le délai pour présenter des rapports sur bills privés, soit prorogé à samedi prochain, le 12 courant.

Sur motion de *M. White (Cardwell)*, secondé par *M. Innes*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le septième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

M. Beaty propose, secondé par *M. Kranz*, que le délai pour recevoir des bills privés soit prorogé à lundi prochain le 7 courant, et pour présenter des rapports sur ces bills, à samedi prochain, le 12 courant, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

M. Blake propose comme amendement, secondé par *M. Mackenzie*, que les mots "samedi prochain, le 12 courant," soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les mots "mercredi prochain, le 9 courant; "

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix; la question est résolue négativement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Paint* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier les actes du service civil de 1882 et 1883, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre devant siéger ce jour.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant aux salaires des sous-inspecteurs des Postes et autres.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'affecter une somme de \$600 au paiement du traitement d'un commis pour assister le bureau des examinateurs du service civil; et de pourvoir au traitement des sous-inspecteurs des postes à raison de \$1,200 lors de leur nomination, avec une augmentation annuelle de \$50 jusqu'à un maximum de \$1,600; à celui des agents de transport des malles à \$400, avec une augmentation de \$40 jusqu'à un maximum de \$600. Aussi, de pourvoir à des appointements de \$360, au lieu de \$300, pour les facteurs, les messagers, ceux qui recueillent les boîtes et les chargeurs.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et *M. Royal* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille deux cent vingt-deux piastres et dix-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ile du Prince-Edouard*, savoir :—Au gouvernement de l'*Ile du Prince-Edouard*, en règlement de sa réclamation pour la construction et l'entretien de certains quais et jetées sur la dite île, \$53,222.19 ; port de *Rustico*, somme périmée à voter de nouveau, \$3,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cent quatre-vingt-douze piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, savoir :—*Trois-Rivières* (somme périmée à voter de nouveau), \$2,330.8c ; *St-Jean-Port-Joli* (somme périmée à voter de nouveau), \$783.14 ; *St-Jean-Port Joli* (nouvelle somme nécessaire), \$133.39 ; *Cap à l'Aigle*, \$345 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, savoir :—Port de *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour compensation à *A. Tait* pour la perte du bateau plat à vapeur "*Adélaïde*," que le gouvernement avait loué de lui pour servir aux travaux d'améliorations de la rivière *Assiniboine*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du dragage—provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent seize piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, service général ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir :—Edifices des écoles d'infanterie, etc., à *Toronto*, *Saint-Jean*, P.Q., et *Frédéricton*, \$44,000 ; Maison et ameublement pour le haut commissaire du *Canada à Londres*, \$42,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des phares et service côtier, savoir :—Nouvelle somme pour l'entretien des feux, bouées, balises, etc., \$5,000 ; Pour rembourser aux commissaires du havre de *Montréal* les frais annuels de l'entretien des bouées et balises dans le port de *Montréal*, \$7,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service océanique et fluvial—nouvelle somme pour la police de rade de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir : Pour payer les services exécutés par des personnes attachées au département des Douanes et à celui de la Marine et des Pêcheries, ainsi que pour couvrir d'autres frais en rapport avec la distribution de la prime de pêche, \$4,000 ; Balance de frais en rapport avec l'exposition internationale des pêcheries, le retour des échantillons, et pour payer MM. *Samuel Wilmot*, *W. H. Venning*, *W. H. Rogers*, *J. H. Duvar*, *J. U. Gregory*, et *A. C. Anderson*, pour avoir réuni et préparé les échantillons, \$7,500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, savoir : *Fonds des sauvages*.—pour ajouter au crédit voté au département pour lui permettre de faire, à l'institution industrielle *Mount Elgin*, à *Munceyton*, les améliorations suivantes :—construction

d'une nouvelle salle d'école, d'un bain et d'une salle de récréation, \$700; toiture d'une grange, \$300; moulin à vent, pompe et réservoir, \$200, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, savoir :—Pour mettre le département en mesure d'aider à la construction de moulin à farine—à *Battleford*, traité N° 6, \$1,500; à *Fort-Pitt*, traité N° 6, \$1,500; à *Carlton*, traité N° 6, \$1,500; traité N° 7, \$2,000; achat de cochons pour les sauvages du traité N° 6, conformément aux stipulations du traité; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Colombie-Britannique*, savoir : Pour permettre au département de reconstruire les maisons des sauvages du village de *Kemisquit*, sur la côte ouest de l'*Île Vancouver*, les maisons appartenant aux indigènes ont été détruites pendant le bombardement du village par le steamer de S. M. le *Rocket*, qui s'y était rendu pour prendre deux témoins sauvages dans l'affaire du steamer *G. S. Wright*, qui avait fait naufrage et dont l'équipage avait été, croyait-on, massacré par les sauvages); pour l'année finissant le 30 juin 1884.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police à cheval du Nord-Ouest—somme nécessaire pour compléter le service de l'année, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

15. *Résolu* qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour grossoyer et éclairer l'adresse présentée par le Sénat et la Chambre des Communes à Son Excellence le dernier gouverneur général, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent trente-trois piastres et trente-trois centimes soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la famille de feu *George E. McLaughlin*, ingénieur dirigeant des travaux publics dans les provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification à la veuve de feu *J. D. Lowden*, gardien du phare de *Pictou*, mort d'une maladie contractée à la suite du froid qu'il a pris dans la nuit du 30 mars 1882, lorsque le nommé *Keeting* a tenté d'assassiner le gardien et sa famille et de détruire le phare, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement de gratifications aux familles des personnes suivantes qui ont fait naufrage sur le steamer *Princess Louise* : Lieutenant *D. M. Browne*, \$1,200; *Alfred Hiltz*, \$300; *John McKenzie*, \$300; *Jacob Singer*, \$300; *Arthur Hood*, \$200; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer l'inhumation des personnes qui ont fait naufrage à bord du steamer *Princess Louise* et autres dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux réclamations non soldées se rattachant à l'exposition internationale des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *James Berry*, pour la préparation de tableaux des importations et exportations du poisson, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat et à l'entretien d'un steamer ainsi qu'à d'autres dépenses en rapport avec l'exploration de la baie *Georgienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la publication des annales de la société royale, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cent quatre-vingt-huit piastres et soixante et quatorze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable *Boucher* de la *Bruère*, éditeur et propriétaire du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, son compte pour l'impression en anglais et en français des tableaux du service civil et pour les caractères employés à cette impression, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-neuf piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer une moitié des dépenses de publication d'un autre volume des causes jugées d'après l'Acte de l'*Amérique Britannique* du Nord, 1867, compilées et publiées par *J. R. Cartwright*, \$600; pour payer le solde des frais de publication des volumes précédents, \$93.50, ainsi que de la reliure de 45 exemplaires de ce volume, \$136.25, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour gratification de deux mois d'appointments aux enfants de feu l'honorable *James Cockburn*, membre de la commission de la refonte des statuts du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de constructions de casernes pour la police à cheval, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de caractères neufs pour l'impression du rapport de la commission de refonte des statuts et pour l'impression des statuts refondus, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable *Olivier Mowat* pour services rendus en rapport avec la commission du chemin de fer du Nord du *Canada*, 1876-77, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *M. H. Allan* pour remplacer sa pension et logement dans l'asile *Rockwood* de mai 1867 à juillet 1874, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation pour loyer à *M. H. Richardson*, magistrat stipendiaire, pour remplacer le logement qui lui était fourni à l'ancien siège du gouvernement, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais judiciaires et autres en rapport avec la question des frontières, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour pourvoir aux frais d'une expédition (par eau) à la baie d'*Hudson* pour s'assurer de la praticabilité de la route au point de vue de commerce, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial pour indemniser *Mme E. C. Ennis* de tous dommages provenant d'un accident arrivé le 4 février 1878 et dans lequel *M. E. C. Ennis* fut blessé, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille deux cent vingt et une piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir: — *Lachine*, \$2,264; *Cornwall*, \$3,212.50; *W. Uland*, \$20,820; *Rideau*, \$2,850; *Dragueurs*, \$1,875; baie *Burlington*, \$200; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille trente et une piastres et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir: Lignes de télégraphe et service des signaux en général (balance périmée à voter de nouveau) \$7,031.04; ostacade de retenue et jetées, *Grandes Piles*, rivière *Saint-Maurice* \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq huit mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir la somme nécessaire pour le service des douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise, savoir: Somme supplémentaire pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, et pour autres dépenses qu'exige la perception des droits sur le tabac, \$13,000; pour rembourser à *W. G. Reid*, de la maison *Reid, Goring* et compagnie, d'*Hamilton*, la somme payée par lui comme l'une des cautions de *L. D. Birely*, dont la propriété a été saisie pour infraction à la loi du revenu de l'intérieur, \$3,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'inspection et de mesurage de bois, savoir: Pour payer à *Jas. Patton*, montant des appointements qu'on lui a retenus pour le mois de juillet 1882, ce monsieur ayant été nommé à la charge de surintendant des mesureurs de bois le 30 juin, mais n'étant entré en fonctions qu'un mois plus tard. Il explique cela par le fait qu'il supposait qu'il lui fallait attendre son installation, et qu'en attendant il avait abandonné son ancien emploi; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec les poids et mesures, savoir: Pour payer à *E. Miall*, en qualité de commissaire des étalons, sous l'autorité de l'acte concernant les poids et mesures, du 1er janvier au 30 juin 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les formules des licences et autres formules exigées en vertu de l'acte 46 Vic., ch. 30, et pour faire face aux dépenses de la mise en vigueur de cet acte, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes — somme nécessaire pour ce service durant l'année, pour l'année expirant le 30 juin 1884.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, savoir: Pour payer la somme supplémentaire nécessaire pour les arpentages, \$50,000; pour payer à des employés permanents du service civil, pour l'examen des cartes des arpenteurs, et des notes d'arpentages des terres fédérales, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, revenu, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au règlement des réclamations de terres à *Prince-Albert, Battleford, Edmonton*, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze piastres et sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour items auxquels il n'a pas été pourvu, 1882-83 (voir le rapport de l'auditeur général de 1882-83, page 44), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Beaty* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu lundi prochain.

M. *Beaty* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte qui amende " l'Acte de tempérance du *Canada* 1878." auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte qui amende l'acte des terres fédérales, 1883," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*, *Ordonné*, que le bill du Sénat, intitulé : " Acte qui amende l'acte de tempérance du *Canada*, 1878," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*, *Ordonné*, que le bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*, *Ordonné*, que le bill du Sénat intitulé : " Acte qui amende l'Acte des terres fédérales, 1883," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire (partielle) à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1883, pour un état indiquant le nombre total des licences ou permis pour la coupe du bois demandés et accordés ou refusés, jusqu'au 1er février 1883.

2. La superficie couverte par chaque licence ou demande.

3. Le montant de premium ou bonus par mille carré, et la somme totale payée au gouvernement et reçue par lui pour toute telle licence.

4. Les noms et domicile de chaque personne qui a demandé une licence.

5. La date de chaque demande de licence, et le nombre d'années pour lesquelles chaque licence est accordée.

6. Les honoraires de la couronne ou droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence.

7. L'essence, la qualité et la quantité du bois dans chaque concession.

8. Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour toute telle concession par toutes personnes quelconques, et de toutes pétitions, remontrances ou communications adressées ou présentées au gouvernement concernant telles concessions, licences de bois, et de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de telles réclamations, ou se rapportant en quelque manière aux dites concessions, terrains, licences ou bois, et la décision prise par le gouvernement à ce sujet ; aussi, copie de toutes cartes ou plans indiquant la situation de l'étendue de telles licences ou permis. (*Documents de la session, No 50c.*)

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Blake*, *Résolu*, que les ordres du gouvernement auront la priorité, mercredi prochain, après les interpellations.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 7 Avril, 1884.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Union No 27, de *Toronto*, Association des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

Du conseil municipal du comté de *Wentworth*; demandant la passation d'un acte pourvoyant aux règlements des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport.

De *James McBain* et autres, de *Creemore*; de *John R. Houle* et autres, de *Flos*; de *Alexander Nicol* et autres, de *Stayner*; de *James S. Wedge* et autres, de *Sunnidale*; et de *J. W. Smith* et autres, de *Vernonville* et des environs, tous de l'*Ontario*; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

La pétition de la Société d'Horticulture de *Montréal* et de l'Association des Fruitières de la province de *Québec*, présentée vendredi dernier, demandant qu'un octroi en espèces soit donné à un commissaire chargé de visiter l'exposition internationale qui doit être tenue à la *Nouvelle-Orléans*, l'hiver prochain;

M. l'Orateur décide,—" Qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1884, pour copie de toute correspondance, documents, plaintes, rapports faits contre *Clovis Caron*, garde-pêche, pour les comtés de *Bellechasse*, *Montmagny*, *L'Islet* et *Kamouraska*, et de tous documents relatifs à la nomination, à la charge ou aux fonctions du dit *Clovis Caron*, comme garde-pêche. (*Documents de la session*, No 132.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour un état détaillé du montant payé à M. *Jotham O'Brien* sur son contrat pour la construction du steamer "*Princess Louise*," avec les dates et sommes respectives payées, aussi, copie de tous certificats sur le visa desquels les dits montants ou partie d'iceux ont été payés. (*Documents de la session*, No 45d.)

Ordonné, que les articles 49 et 51 du règlement de cette Chambre soient suspendus au sujet d'un bill concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de *London*, et que M. *Beaty* ait la permission de présenter le dit bill.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Ordonné, que M. *McLelan* ait la permission de présenter un bill concernant le département de la Marine et des Pêcheries.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Wigle* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat, et demande son concours.

M. Royal, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant les salaires des sous-inspecteurs des postes et autres; fait rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit:

Résolu.—Qu'il est expédient d'affecter une somme de \$600 au paiement du traitement d'un commis pour assister le bureau des examinateurs du service civil; et de pourvoir au traitement des sous-inspecteurs des Postes à raison de \$1,200 lors de leur nomination, avec une augmentation annuelle de \$50 jusqu'à un maximum de \$1,600; à celui des agents de transport des malles à \$400, avec une augmentation de \$40 jusqu'à un maximum de \$600. Aussi, de pourvoir à des appointements de \$360, au lieu de \$300, pour les facteurs, les messagers, ceux qui recueillent les boîtes et les chargeurs.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée; et elle renvoyée au comité général de la Chambre sur le bill à l'effet de modifier les Actes du service civil de 1882 et 1883.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier les Actes du service civil de 1882 et 1883; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Coursol* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit pris en considération demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale, 1874," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que la Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux Sauvages, 1880;" et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. White (Cardwell)* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent vingt-six mille trois cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'immigration, savoir:—Appointements des agents et employés de l'immigration, savoir: agent, *Québec*, \$1,700; sous-agent, *Québec*, 1,100; commis, *Québec*, \$1,000; interprète norvégien, *Québec*, \$660; messager, *Québec*, \$365; agent: *Montréal*, \$1,300; *Ottawa*, \$1,300; *Kingston*, \$1,300; *Toronto*, \$1,650; *Hamilton*, \$1,250; *London, Ont.*, \$1,000; *Halifax*, \$1,050; *Saint-Jean*, \$1,000; *Manitoba*, \$2,400; *Brandon*, \$1,400;

Qu'Appelle, \$1,400; territoires du *Nord-Ouest*, \$1,400; *Prince-Arthur's Landing*, \$1,000; *Victoria, C.-B.*, \$1,000; appointements d'un interprète à *Winnipeg*, \$800; appointements d'un interprète à *Qu'Appelle*, \$800; appointements d'un interprète à *Brandon*, \$800; appointements, bureau de *Londres, Angleterre*, \$6,500; appointements, des agents en *Europe*, \$6,900; dépenses contingentes des agences canadiennes et autres, (non européennes), \$30,000; frais de voyages des agents en *Europe*, \$7,300; pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service, \$430,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Résolution à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit, mardi matin :

Mardi 8 avril 1884.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Rensfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Rensfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à la prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que, le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants, sans amendements.

Bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de l'*Ontario Central*."

Bill intitulé : " Acte modifiant " l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navire, " et " l'Acte des matelots, 1873."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant " l'Acte des Douanes, 1883," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de l'*Ile de Vancouver*, le bassin de radoub d'*Esquimalt*, et certaines terres de chemin de fer de la province de la *Colombie-Britannique* cédées au *Canada*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz," avec un amendement auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant une maison de réforme pour certains jeunes délinquants dans le comté d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte concernant une maison de réforme pour certains jeunes délinquants dans le comté d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Douanes, 1883," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer de l'île de *Vancouver*, le bassin de radoub d'*Esquimalt*, et certaines terres de chemin de fer de la province de la *Colombie-Britannique* cédées au *Canada*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz," lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est adopté.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur amendement.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures et trente minutes, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 8 avril 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Jamieson*,—la pétition du révérend *Joseph Andrew* et autres ; et la pétition de *Archibald Penman* et autres, de *Dalhousie*, comté de *Lanark*.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 23 avril 1883, pour copie des rapports géologiques des comtés de *Victoria*, *Inverness* et *Richmond*, dressés par M. *Hugh Fletcher*, avec les cartes qui les accompagnent. (*Documents de la session*, No. 135.)

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à une adresse à Son Excellence, du 10 mars 1884, demandant copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major-général *Luard* à *Cobourg* ou ailleurs, adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres par le lieutenant-colonel *A. T. Williams*, M.P., ou par aucune autre personne ou personnes ; aussi, copie de toutes réponses faites à ses lettres et de tous documents et autre correspondance à ce sujet en possession du gouvernement, et de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général *Luard*. (*Documents de la session*, No. 108d.)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 19 février 1883, pour :

1. Copie de tous contrats ou conventions conclus par le ministre des Postes, depuis la dernière session du dernier parlement, pour le transport des malles de l'île du *Prince-Edouard*, et de toute correspondance relative à une communication par bateaux à vapeur entre l'île et la terre ferme pendant la saison de navigation.

2. Copie de toute correspondance et documents concernant la traverse d'hiver entre les caps *Traverse* et *Tourmente*.

3. Un relevé de tous les voyages faits par le *Northern Light* pendant l'hiver de 1881-82, avec le chiffre de ses recettes pour transport de marchandises et de voyageurs et des frais entraînés par son exploitation.

4. Copie de tous rapports et correspondances concernant l'étude ou la construction de la voie ferrée dont l'établissement a été autorisé entre le cap *Traverse* et la ligne principale sur l'île du *Prince-Edouard*.

5. Aussi, copie de toutes instructions adressées à l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Édouard, concernant le service du *Northern Light* pendant la saison actuelle, et de toute correspondance à ce sujet. (*Documents de la session* No 126a.)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier, 1884, demandant copie des notes sténographiques des procédés devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et *Mercer* et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en *Canada* et en *Angleterre* à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître tous les procédés pris par le gouvernement depuis la Confédération, sous forme d'enquête ou autrement dans des questions de désobéissance dans aucune des provinces, donnant les dates auxquelles le gouvernement est intervenu en premier lieu dans chacune de ces questions ; la nature de l'intervention, et un état de la décision prise par le gouvernement, avec les dates. Aussi, copie de toutes pétitions, correspondance, ordres en conseil et papiers se rapportant à toutes demandes faites au gouvernement au sujet de terres en désobéissance depuis la Confédération, qui n'ont pas encore été produits. (*Documents de la session*, No. 117a.)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence du 25 janvier, 1884, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et ordres administratifs au sujet de l'annulation et de la suspension des licences pour couper du bois sur les terres des sauvages près de *Fort-William*, sur la réserve de *Fort-William*. (*Documents de la session*, No. 50b.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars, 1884, demandant copie de toutes dépêches, correspondance et papiers concernant la dénonciation, par le gouvernement des *Etats-Unis*, des clauses du traité de *Washington* relatives aux pêcheries, ou ayant trait à toutes négociations qui ont pu être entamées ou à toutes démarches faites par le gouvernement du *Canada* au sujet de l'usage des pêcheries canadiennes par les pêcheurs américains, en vue de l'expiration prochaine des dites clauses. (*Documents de la session*, No. 67a.)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—copie d'un acte concernant certains contrats conclus par *George P. Drummond* et transportés par le dit acte à MM. *MacLean, Roger* et Cie, avec le consentement de Sa Majesté. (*Documents de la session*, No. 136.)

Sir *Leonard Tilley* présente la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour un état faisant connaître les recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé jusqu'au 20 mars de chacune des années 1883 et 1884 respectivement. Aussi, un état des exportations et importations jusqu'au 1er mars de chacune des années 1883 et 1884, respectivement.

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 25 février 1884, demandant copie de toutes dépêches ou correspondance entre le gouvernement du *Canada* et celui des *Etats-Unis*, ou entre le gouvernement du *Canada* et le ministre de l'*Angleterre* à *Washington*, et copie de tout autre document en possession du gouvernement, concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foin récolté en *Canada* et exporté de ce pays aux *Etats-Unis*, et la remise de ces droits. (*Documents de la session*, No. 69a.)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—la correspondance concernant une convention pour la vente de la section-ouest des lignes de *Québec* du chemin de fer de la Rive Nord à la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien. (*Documents de la session*, No. 116a.)

M. *Hackett*, du comité des Lois Expirantes, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité après avoir examiné avec soin la liste des lois expirantes telle que préparée par le greffier des lois, en est venu à la conclusion qu'un seul des actes qui y sont mentionnés doit être continué en vigueur. Il a en conséquence rédigé à cet effet un bill qu'il soumet à la Chambre.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l' "Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que demain cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le traitement d'un nouveau juge-puisné du Banc de la Reine dans la province du *Manitoba*.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain, cette Chambre se formera en comité général.

Un bill modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale, 1874," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill à l'effet de modifier les Actes du Service Civil de 1882 et 1883, tel qu'amendé en comité général de la Chambre, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Coursol* fait rapport que le comité a amendé le bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général de la Chambre sur le bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux Sauvages, 1880." ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—rapports et statistiques des chemins de fer du *Canada*, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance pour l'année 1882-83. (*Documents de la session, No. 10a.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant "l'Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, 1878 " 41 Vic. chap. 5; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit pris en considération demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au contrôle des compagnies d'assurances, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arpentages, pour l'année finissant le 30 juin, 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante et un mille sept cent trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service extérieur des terres fédérales, et être distribuée comme suit:—*Commission des terres, Winnipeg*: Appointements du commissaire, \$5,000; appointements de l'inspecteur des agences, \$3,200; Frais de voyages, etc., de l'inspecteur des agences, \$1,200; appointements de l'inspecteur des townships des sociétés de colonisation, \$3,000; Dépenses contingentes, frais de voyage, etc., \$1,000; appointements du secrétaire, \$2,000; 9 commis, \$8,000; Dépenses contingentes, combustible, éclairage, frais de port, de télégraphe, etc., \$4,880; Messenger, \$350; 7 inspecteurs des établissements dits "homesteads," \$8,400.—*Agences des terres fédérales*: 13 agents des terres fédérales, \$16,800; 17 commis, \$17,278; Messenger, \$350; Dépenses contingentes, y compris loyer de bureau, combustible, etc., \$8,000.—*Agences des bois de la couronne*: Agent des bois de la couronne, *Winnipeg*, appointements, \$1,600; Teneur de livres, *Winnipeg*, \$1,200; Agent des bois de la couronne, *Edmonton*, appointements, \$1,200; agent des bois de la couronne, *Calgary*, appointements, \$1,200; agent des bois de la couronne, *Prince-Albert*, appointements, \$1,200; 6 gardes-forestiers, \$4,200; dépenses contingentes, \$5,000; papeterie et impressions pour le service extérieur, \$4,000; conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$1,000; dépenses contingentes du bureau général pour le service extérieur, \$1,000.—*Service des guides*: Guides, à \$3.50 par jour chacun, y compris tous frais de transport et de subsistance pour six mois, \$10,000; *Colombie-Britannique*: Appointements de l'agent local, et du personnel de son bureau, ainsi que dépenses contingentes \$10,645; *Service intérieur*: Commis surnuméraires du bureau général, publication de cartes, annonces et autres frais de même nature, \$30,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à M. *Andrew Russell*, premier commis, le montant de l'augmentation d'appointements autorisée par la loi qui ne lui a pas été payée, depuis le 1er avril 1879, jusqu'au 1er janvier 1883, \$600; Somme additionnelle nécessaire pour les dépenses contingentes du département, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent seize piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses diverses, et être distribuée comme suit: Notes de *Beauchemin* et *Valois*, pour livres en partie destinés au service d'échange de la bibliothèque, \$300; et de *Wilson* et *Lamb*, pour livres destinés à l'usage exclusif du gouvernement, consistant en exemplaires de publications dont l'achat a été autorisé par arrêté du conseil du 10 novembre 1872, \$380;

Achat de 400 exemplaires du *Dominion Annual Register and Review*, à \$3 l'exemplaire, pour l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et pour servir d'échanges pour la bibliothèque, \$1,200 ; Achat de 25 exemplaires des ouvrages suivants :— " L'histoire des Canadiens-Français," de *Sulte*, à \$32, \$800 ; " Biographie de sir *Charles Tupper*," par *Thibault*, à 75 cts., \$18.75 ; " *Insects injurious to Fruits*," par *Saunders*, à \$3, \$75.00 ; " Manuel d'Horticulture pratique et d'Arboriculture fruitière," par *Laroque*, à 50 cts., \$12.50 ; Somme additionnelle nécessaire en sus de celle dont l'emploi a été autorisé par l'arrêté du conseil du 4 juin 1883, pour l'achat de 10 exemplaires des " Débats de la législature de Québec " de *M. A. Desjardins*, pour l'année 1883, le prix de l'ouvrage étant de \$8 au lieu de \$5, \$30.00 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinq piastres et soixante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *M. le juge Gray*, \$275 (partie de \$300) et l'intérêt sur cette somme à 5 pour 100 par année, à partir du 22 octobre 1874 jusqu'au 22 février 1884, pour services rendus en 1873, en qualité d'arbitre dans la cause des réclamations de la quarantaine du "*Prince-Alfred*" entre le département de l'immigration et le gouvernement de la *Colombie-Britannique*, somme qui fut mise au compte de la quarantaine dans les comptes publics de 1874-75, partie ii, page 128, mais qui fut placée en regard des frais de déplacement de *M. le juge Gray*, et ne lui a pas été payée ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et *M. Haggart* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. Haggart informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Sir Leonard Tilley, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à *M. l'Orateur* un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par *M. l'Orateur* (tous les membres de la Chambre étant découverts), et il est comme suit :

LANSDOWNE,

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année expirant le 30 juin 1885 ; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'*Amérique-Britannique du Nord*, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session No 2.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 8 avril 1884.

Sur motion de *sir Leonard Tilley*, secondé par *M. Caron*,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsidés.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'*Hamilton* et du *Nord-Ouest*," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque Maritime de la Puissance du *Canada*, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite banque," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque Maritime de la Puissance du Canada, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite banque," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

M. White (*Renfrew*), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et neuf mille cent vingt-trois piastres et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour frais de gestion, et être distribuée comme suit :

Inspecteur des finances, \$2,600 ; bureau du sous-receveur général : *Toronto*, \$7,600 ; *Montréal*, \$5,500 ; auditeur et sous-receveur général : *Halifax*, \$11,000 ; *Saint-Jean*, \$10,500 ; *Winnipeg*, \$5,700 ; *Winnipeg*, allocation de pension, \$900 ; *Victoria*, \$8,200 ; *Charlottetown*, 4,900 ; caisses d'épargnes rurales : *Nouveau-Brunswick*, *Nouvelle-Ecosse*, *Colombie-Britannique*, \$15,500 ; Augmentation des appointements des agents et établissement de nouveaux bureaux, \$2,000 ; commission sur paiement de \$4,792,571.21, intérêt sur la dette, \$23,962.85 ; commission et courtage sur \$248,413.07, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé, \$1,242.06 ; courtage sur \$286,030.27, fonds d'amortissement de l'emprunt du chemin de fer Intercolonial, \$715.07 ; courtage sur \$28,509.35, fonds d'amortissement de l'emprunt de la Terre de *Rupert*, \$71.27 ; courtage sur \$16,889.14, fonds d'amortissement de l'emprunt de la *Colombie-Britannique*, \$42.22 ; courtage sur \$617,936.83, fonds d'amortissement, emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879, \$3,089.68 ; timbres anglais, frais de port et de télégraphe, \$7,000 ; dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux, y compris un commis surnuméraire, \$7,000 ; impressions, annonces, inspection, frais de transport, frais divers, etc., y compris commutation des droits de timbres et dépenses contingentes des caisses d'épargnes rurales, \$15,000 ; impression des billets fédéraux, \$35,000 ; Dépenses se rattachant au bureau du sous-receveur général à *Halifax*, y compris le loyer, \$1,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille sept cent dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille huit cent quarante-sept piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Département de la Justice, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Département de la Justice, division des pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante et un mille trois cent soixante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la milice, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-trois mille deux cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de Secrétaire d'Etat, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent sept mille, trente-quatre piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de département de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille trois cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des Sauvages, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille neuf cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de l'Auditeur Général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-sept mille cent soixante et deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du département des finances et conseil de la trésorerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-quatre mille deux cent douze piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du revenu de l'intérieur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille quatre cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-sept mille trois cent trente piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille six cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Agriculture, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille cent quarante-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des Travaux publics, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-cinq mille deux cent vingt-sept piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et onze mille neuf cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes des départements, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. White (*Renfrew*), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du bureau de la papeterie (pour papeterie), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses qui pourront être nécessitées par l'augmentation du personnel du gouvernement civil, ou autres changements, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer la somme requise pour faire face aux dépenses contingentes du haut commissaire du Canada à Londres, et pour payer £100 d'appointements au secrétaire, cette dernière somme ayant ci-devant été comprise dans les dépenses imprévues, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes et des finances—dépenses contingentes,—pour payer les services des employés de la division des caisses d'épargnes dans les départements des postes et des finances chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts au 30 juin 1884, savoir : département des postes, \$1,350; département des finances, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au traitement des membres du bureau des

examineurs, et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille huit cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'administration de la justice et être distribuée comme suit : Administration de la justice, divers,—y compris les Territoires du *Nord-Ouest*, \$15,000; Frais de voyages des magistrats stipendiaires dans les Territoires du *Nord-Ouest*, \$3,000; Allocations de circuits, *Colombie-Britannique*, \$6,000; Allocations pour voyages aux juges de la cour suprême et des cours de comté, *Manitoba*, \$2,500; Rapporteur de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$2,000; Commis du bureau du registraire de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$850; Deuxième commis du bureau du registraire de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$650; Premier messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$500; Second messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$450; Troisième messenger de la cour suprême du *Canada* et de la cour de l'échiquier, \$310; Dépenses contingentes et déboursés, frais de voyages des juges; aussi appointements des officiers (shérif, huissier, etc.) dans les cours suprême et de l'échiquier du *Canada*, et \$150 de livres pour les juges, \$5,000; Impression, reliure et distribution des décisions de la cour suprême, \$2,000; Divers déboursés se rattachant à la cour maritime de l'*Ontario*, frais de voyages des juges, etc., \$100; Appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$666.66; Salaire du prévôt de la cour de vice-amirauté, *Québec*, \$333.34; Pour l'achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour suprême, \$1,500; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt piastres et dix-sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de Kingston, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille sept cent soixante-huit piastres et quarante-huit centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Saint-Vincent-de-Paul*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille neuf cent soixante-deux piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Dorchester*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille huit cent soixante et quatorze piastres et vingt-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de *Manitoba*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-neuf mille cinq cent soixante et neuf piastres et vingt-neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du pénitencier de la *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille trente-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du personnel et dépenses contingentes du Sénat, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et un mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux appointements du personnel de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du greffier, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de publication des débats de la Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-deux piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et dépenses contingentes de la Chambre des Communes, d'après l'estimation du sergent d'armes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au crédit de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des officiers et dépenses contingentes de la bibliothèque du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, reliure et distribution des lois, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impressions, papier à imprimer et reliure, Chambre des Communes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes du greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la reliure de journaux, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achat d'ouvrages sur l'*Amérique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille quatre cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de quarantaine et être distribuée comme suit: Inspection médicale, *Québec*, \$1,600; Quarantaine: *Grosse-Île*, \$9,566; *Saint-Jean, N.B.*, \$2,600; *Pictou, N.E.*, \$800; *Halifax N.E.*, \$3,400; *Charlottetown, I.P.E.*, \$1,000; *Victoria, C.B.*, \$1,900; *Sydney, N.E.*, \$1,400; Lazaret de *Tracadie*, \$3,200; Pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique: santé publique, \$5,000; quarantaine des bestiaux, *Lévis*, \$5,000; quarantaine des bestiaux, ouest, \$3,000; *Halifax*, \$5,000; maladie des bestiaux à *Pictou* (à voter de nouveau), \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les pensions suivantes; savoir: à *John Bright*, messager, Chambre d'Assemblée, \$80; à lady *Cartier*, \$1,200, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cent soixante et dix-neuf piastres et quatre-vingts centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux nouvelles pensions suivantes et être distribuées comme suit: Mme *Caroline McEachern*, \$184; *Janet Anderson*, \$110; *Margaret McKenzie*, \$80; *Mary Ann Richey* et un enfant, \$240; *Mary Morrison*, \$80; *Louise Prud'homme*, \$110; *Virginie Charron* et un enfant, \$120; *Paul M. Robins*, \$146.40; *Charles T. Bell*, \$73.20; *Alex. Oliphant*, \$109.80; *Charles Lugsden*, \$91.50; *Thomas Charters*, \$91.50; *Charles T. Robertson*, \$110; *Percy G. Routh*, \$400; *Richard S. King*, \$400; *George A. McKenzie*, \$73.20; *Edwin Hilder*, \$146.40; *Fergus Schofield*, \$73.20; *John Bradley*, \$109.80; *James Bryan*, \$109.80; *Enseigne W. Fahey*, \$200; *Mary Hodgins* et trois enfants, \$191; *John Martin*, \$110; *Mme J. Thornburn*, \$150; *Mme P. T. Worthington* et un enfant, \$250; *Mme J. H. Elliott* et un enfant, \$120; *Mme George Prentice* et trois enfants, \$352; *Mary Annah Tempest* et un enfant, \$298; *T. Robinson*, \$50; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour compensation aux pensionnaires au lieu de terres, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde de la division militaire et des états-majors de district, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la solde des majors de brigade, frais de transport, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice et être distribuée comme suit : — Munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munition de carabines à la fabrique de cartouches de Québec, \$35,000 ; habillements et capotes, \$90,000 ; matériel, \$60,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Les deux premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La troisième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. White (Renfrew), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, chemin de fer de Pacifique canadien de Prince Arthur-Landing à la Rivière-Rouge, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions de piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer du Pacifique canadien, Colombie-Britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent mille piastres, le capital, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des stations, chemin de fer du Pacifique canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six millions de piastres, capital, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour subvention à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, prolongement jusqu'à Halifax, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, améliorations à Saint-Jean, Halifax, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, embranchement de Saint-Charles, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal Lachine, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et quatorze mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du canal de Cornwall, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction d'une entrée et d'une écluse à la tête du Rapide Plat, Williamsburg, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'agrandissement du canal des *Galops*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du fleuve et Canaux du *Saint-Laurent*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Murray*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille quatre cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*—construction d'un coursier entre le réservoir et la rivière *Chippewa*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour la navigation de la rivière *Trent*—construction d'écluses et amélioration de la navigation entre *Lakefield* et le lac *Balsam*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quarante et un mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Sainte-Anne*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Carillon*—canal, barrage et abords, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et dix-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Grenville*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Tay*—constructions, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille sept cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire aux dépenses du canal *Culbute*—enlèvement d'une batture en amont des écluses, dommages aux terres et traverses en connexion avec les barrages de retenue, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de *Beauharnois*,—construction d'une jetée entre la *Grande-Ile* et *Valleyfield*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Cornwall*,—construction d'un drain entre la ville et le canal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*,—curage des contre-fossés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastre, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal de *Saint-Ours*—construction de jetées en amont et en aval de l'écluse, élargissement et approfondissement du chenal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille cent piastres, soit ordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Chambly*—exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluses, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*,—construction d'un nouveau bureau à *Ottawa*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour divers et être distribuée comme suit, savoir : divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$15,000 ; arbitrages et sentences arbitrales, \$5,000 ; levers de plans et inspections, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et être distribuée comme suit, savoir : explorations et inspections des chemins de fer, \$10,000 ; statistique des chemins de fer, \$1,200 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-quatorze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arts, agriculture et statistique, et être distribuée comme suit : Pour faire face aux dépenses se rattachant aux archives, \$6,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant au *Patent Record*, \$9,500 ; pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle, \$4,000 ; pour faire face aux dépenses du recensement (à voter de nouveau \$20,000), \$30,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition fédérale, \$10,000 ; pour faire face aux dépenses se rattachant aux statistiques sanitaires, \$15,000 ; pour faire recueillir et compiler les statistiques agricoles, industrielles, etc., au *Manitoba* et dans les Territoires du *Nord-Ouest*, et pour le même service ailleurs (à voter de nouveau) \$20,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice,—salles d'armes et soins des armes, y compris le salaire des garde-magasins, gardiens, armuriers, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885 ;

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir : Allocations pour l'instruction militaire, \$40,000 ; solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires, \$250,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice,—Dépenses contingentes et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabiniers et aux musiques de corps réguliers organisés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à l'association de tir du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'exercices et champs de tir, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au soin et à l'entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, y compris le salaire de l'ingénieur militaire qui aura la charge des fortifications et édifices militaires dans la Puissance du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille quatre cent dix piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de construction et réparations, propriétés militaires, pour l'année finissant le 30 janvier 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Collège Militaire Royal, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent vingt-trois mille sept cent piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice et être distribuée comme suit :—Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C" et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.A., 152,700 ; Ecoles de cavalerie et d'infanterie—Solde, entretien et équipement, 171,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pièces d'artillerie, modèle amélioré, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. White (*Renfrew*), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ottawa, nouvel édifice, rue Wellington, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Nouvelle-Ecosse, et être distribuée comme suit :—Hôpital de la Quarantaine, Sydney, achèvement, \$2,500 ; édifices publics à New-Glasgow, \$10,000 ; douane, bureau de poste et caisse d'épargne, Truro, achèvement, \$17,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., de Windsor, \$11,000 ; hôpital de la marine de Pictou — y compris additions, \$550 ; édifices publics d'Amherst, \$10,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., Arichat, emplacement, \$10,000 ; bureau de poste, de douane, etc., Yarmouth, \$10,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., Sydney-North, \$7,500 ; bureaux de poste, de douane, etc., Baddeck, \$4,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ile du Prince-Edouard,—Summerside, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt douze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Nouveau-Brunswick, savoir :—Hôpital de la marine de Saint-Jean, achèvement, \$12,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., Woodstock, \$12,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., Saint-Stephens, \$7,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., de Moncton, \$17,000 ; pénitencier de Dorchester, \$25,000 ; bureaux de poste, etc., de Newcastle, \$7,000 ; bureaux de poste de Carleton, \$6,000 ; bureaux de poste, de douane, etc., Bathurst, \$6,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent deux mille trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Québec, savoir :—Entrepôt de vérification, Québec, \$30,000 ; Trois-Rivières, conversion de l'ancien bureau de douane en bureau de poste, achèvement, \$3,550 ; bureaux de poste, de douane, etc., Sherbrooke, \$20,000 ; bureaux de poste et du revenu intérieur, Hull, achèvement, \$4,000 ; salle d'exercices, Montréal, \$25,000 ; améliorations, etc., édifices fédéraux, Montréal, \$1,000 ; hôpital de la marine de Chicoutimi, achèvement, \$2,500 ; édifices du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, matériaux et outils nécessaires aux détenus pour construction, \$30,000 ; édifices militaires, y compris salle d'exercices, Québec, \$15,000 ; édifices publics, Sorel, \$10,000 ; asile des immigrants, Lévis, somme additionnelle nécessaire, \$15,000 ; Montréal, asile des immigrants, \$15,000 ; Montréal, entrepôt de vérification, \$28,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent cinquante huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Ontario, savoir :—Bureau de poste, douane, etc., Cornwall, \$10,000 ; bureau de poste, douane, etc., Brockville, \$22,500 ; pénitencier de Kingston, \$8,000 ; bureau de poste, douane, etc., Hamilton, \$60,000 ; bureau de poste, douane, etc., Stratford, achèvement, \$2,500 ;

bureau de poste, Saint Thomas, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., Chatham, \$15,000; bureau de poste, douane, etc., Amherstburg, \$16,000; bureau de poste, douane, etc., Galt, \$10,000; bureau de poste, douane, etc., Cobourg, achèvement, \$2,000; bureau de poste, etc., Clifton, \$12,000; bureau de poste, etc., Barrie, \$16,000; bureau de poste, Port-Hope, \$15,000; édifices fédéraux, Toronto, changements, renouvellements, etc., \$1,000; entrepôt de vérification, Toronto, \$25,000; bureau de poste, etc., Orangeville, \$6,000; bureau de poste, douane, etc., Peterborough, \$7,000; bureau de poste, douane, etc., Berlin, \$15,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-neuf mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Winnipeg, Manitoba*, savoir :—Édifices du parlement, achèvement, \$12,000; résidence du lieutenant-gouverneur et écuries, achèvement, \$7,500; bureau de poste, \$40,000 pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*, savoir :—Asile des aliénés ou hôpital fédéral, \$10,000; nouvelles prisons et maisons d'arrêt, \$10,000; édifices publics, territoires du *Nord-Ouest*, en général, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Colombie-Britannique*, savoir :—Station de la *Quarantaine* et dépendances, *Vancouver*, \$7,500; *Nanaimo*—bureau de poste, douane, etc.—Achèvement, \$3,500; pénitencier de la *Colombie-Britannique*, *New Westminster*, \$15,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quarante-six mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, savoir :—Réparations, meubles, chauffage, etc, \$175,000; terrains, édifices publics, *Ottawa*, \$7,500; enlèvement de la neige, édifices publics, *Ottawa*, \$2,000; chauffage, édifices publics, *Ottawa*, \$53,000; gaz, édifices publics, *Ottawa*, \$22,000; eau, édifices publics, *Ottawa*, \$13,000, allocation pour chauffage et éclairage, Rideau-Hall, \$8,000; service du téléphone, édifices publics, *Ottawa*, \$4,000; salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens, etc., des édifices publics fédéraux, \$31,000; chauffage des édifices publics fédéraux, combustible, etc., \$31,300, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Renfrew)*, du comité des subsides, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille huit cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouvelle-Ecosse, savoir :—Baie aux Vaches, \$3,000; étang de Bénacadie—pour achever les travaux, \$1,500; Cheverie, \$2,500; port Hood—achèvement, \$8,000; Ile Coffin—achèvement, \$1,000; port des Trois-Brasses—achèvement, \$600; rivière du Grand-Village—la municipalité fournissant \$4,000, \$3,250; Chipman's Brook—réparations, \$1,000; Harborville—réparations, \$1,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ile du Prince-Edouard, rivière du Sud—Murray-Harbour—achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Nouveau-Brunswick, savoir :—port de St-Jean—brise-lames à la pointe du Nègre—achèvement, \$40,000; rivière Tobique et rivière St-Jean, en amont de la Grande-Chute, \$3,000; rivière St-Jean—de la rivière des Chutes à l'Ile aux Ours, \$2,000; Rivière Madawaska, \$1,000; addition à la jetée Anderson's Hollow, \$2,000; Mispec—brise-lames, \$3,000; Hopewell-Cape—quai de délestage, etc., achèvement, \$4,000; Bouc-

touche, \$1,000; agrandissement du quai du chemin de fer à Carleton, Saint-Jean, N.-B., \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières provinces maritimes généralement, réparations et améliorations, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Québec, savoir: New-Carlisle—la municipalité ayant voté \$1,000, \$4,000; Trois-Pistoles—achèvement, \$750; Rivière-du-Loup (*en bas*)—achèvement, \$14,000; Rivière Saguenay—amélioration du chenal en aval de Chicoutimi—achèvement, \$4,500; Baie Saint-Paul—les autorités locales fournissant \$3,000—achèvement, \$5,000; Fleuve Saint-Laurent—pour enlever les chaînes, ancrs, cailloux, etc., \$5,000; Rivière Nicolet—port de refuge \$9,000; Rivière Yamaska, \$15,000; Saint-Zotique—achèvement, \$1,250; Rivière du Lièvre, \$6,000; Etang du Nord—travaux à continuer, \$6,000; Saint-François, Ile d'Orléans, \$4,000; Québec—quais de l'hôpital de la marine—achèvement, \$1,500; Berthier (*en bas*), \$4,500; Rivière Saint-Louis, \$5,000; Lanoraie—la localité fournissant \$1,500, \$4,000; Percé, \$5,000; Quai de la Reine, Québec—Amélioration au quai et au bâtiment, \$4,000; Jetée du Bic, \$2,500; Saint-Jean d'Orléans—pour protéger le phare, \$3,000; Port-Daniel, \$6,000; Pointe aux Orignaux (Rivière-Ouelle)—achèvement, \$1,500; Pour enlever les obstructions au Barachois de la Malbaie et à l'embouchure de la rivière Newport, \$1,000; Ile aux Grues, \$5,000; Réparations et améliorations—Ports et Rivières, Québec, en général, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quatre-vingt-onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Ontario, savoir: Port de Cobourg, lac Ontario, \$14,000; Port-Hope, L. O., \$7,500; Port de Toronto, L. O.—achèvement, \$65,000; Port de Rondeau, lac Erié, \$4,000; Port-Elgin, L.-H.—achèvement, \$5,000; Port de Collingwood, L. H., \$19,000; Port de Kingston, \$7,000; Petit-Courant, L. H.—achèvement, \$10,000; Kingsville, lac Erié, \$20,000; Morpeth, L. E.—Les autorités locales ayant à fournir \$4,000, \$12,000; L'Orignal—Réparations au quai, les autorités, locales fournissant \$4,000—achèvement, \$2,000; Southampton, lac Huron, \$7,500; Port de Midland, \$10,000; Améliorations et réparations en général, \$8,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Manitoba, améliorations et réparations en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Colombie-Britannique, améliorations et réparations en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, dragage, savoir: Nouvel outillage de dragage, \$30,000; dragueurs—réparations, \$30,000; Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick, \$42,000; Québec, \$20,000; Ontario, \$20,000; Manitoba, \$10,000; Colombie-Britannique, \$10,000; Service général, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir: Glissoires et estacades, \$15,000; rivière *Coulonge*, \$20,500, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas treize mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées—pont aux rapides des *Joachims*, rivière *Ottawa*—achèvement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-sept mille sept cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, savoir: Lignes de terre et câbles sous-marins—pour le service des côtes

et des îles et du bas fleuve, du golfe *Saint-Laurent* et des provinces maritimes, savoir : —Prolongement de la ligne terrestre sur la rive Nord du *Saint-Laurent*, à part de la rivière *Pentecôte*, en allant vers *Mingan*, \$12,000 ; ligne télégraphique de *Chatham* à *Escuminac*, achèvement, \$2,000 ; ligne de télégraphe, de *Battleford* à *Edmonton*, \$8,000 ; prolongement d'*Edmonton* à la *Saskatchewan*, les poteaux étant fournis gratis, au gouvernement, \$1,350 ; prolongement d'*Edmonton* à *Saint-Albert*, les poteaux étant fournis gratis au gouvernement, \$675 ; lignes télégraphiques, *Colombie-Britannique*, savoir : —Ligne de terre entre *Australian-Ranche* et *Barkerville*, \$1,500 ; ligne de terre entre *Victoria* et *Nanaimo*, \$2,250 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour divers, savoir : —Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu, \$10,000 ; explorations et inspections, \$25,000 ; arbitrages, \$5,000 ; pour élever un monument à la mémoire de feu sir *George Etienne Cartier*, bart., \$2,000 ; galerie nationale des beaux-arts, \$1,500 ; monument à *Joseph Brant*, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'entretien et réparations des vapeurs du gouvernement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme nécessaire pour le remplacement du *Glendon* par un autre steamer, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour les examens des capitaines et seconds pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de canots et appareils de sauvetage, établissement de nouvelles stations et l'entretien des équipages, ainsi que pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'enquêtes sur les naufrages et accidents et pour renseignements sur les sinistres maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'enregistrement des navires en *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police riveraine de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et sept mille quarante-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements et allocations des gardiens de phares, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'agence, de loyers et dépenses contingentes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'entretien et réparation des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge et dépôts de provisions, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du phare du *Cap Race*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'achèvement et construction de phares et de signaux de brume, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de construction d'un phare au récif de *Colchester*, lac *Erié*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des stations et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinq mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des gardiens des pêcheries et des garde-pêche, savoir : *Ontario*, \$13,500; *Québec*, \$16,000; *Nouvelle-Ecosse*, \$16,500; *Nouveau-Brunswick*, \$13,000; *Ile du Prince-Edouard*, \$3,500; *Colombie-Britannique*, \$4,000; *Manitoba*, *Kéwatin* et *Territoires du Nord-Ouest*, \$2,000; pisciculture et passes-migratoires, \$35,000; dépenses judiciaires et incidentes relatives aux pêcheries, annonces, etc., \$2,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des hôpitaux de la marine savoir : Hôpital de la marine et des immigrants, *Québec*, \$20,000; hôpital de *Sainte-Catherine*, *Ontario*, \$500; hôpital de *Kingston*, *Ontario*, \$500; hôpitaux, etc., dans les provinces de *Québec*, *Nouvelle-Ecosse*, *Nouveau-Brunswick*, *Ile du Prince-Edouard* et *Colombie-Britannique*, \$35,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour secours aux marins naufragés ou invalides, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 9 avril 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *McNeill*,—la pétition de *John Ferguson* et autres, de *Chesley* et des environs.

Par M. *Kilvert*,—la pétition de l'assemblée de district No. 61, Chevaliers du Travail, *Hamilton*, *Ontario*.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du régistaire de la Cour Suprême du *Canada*, une copie certifiée du jugement et de la décision de la dite cour dans l'appel de l'élection concernant le district électoral de *Berthier*, dans la province de *Québec*, avec copie de la preuve faite devant cette Cour dans le dit appel.

Et les dits jugement et décision sont lus; et il est ordonné qu'il soient entrés dans les journaux de cette Chambre comme suit :

ÉLECTION CONTESTÉE DE BERTHIER.

Dans la Cour Suprême du Canada.

Mardi, le premier jour d'avril, A.D. 1884.

PRÉSENTS :

L'Hon. Sir *William Johnstone Ritchie*, Chevalier, Juge-en-chef,
 " Juge *Strong*,
 " " *Fournier*,
 " " *Henry*,
 " " *Gwynne*.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES, 1874.

Elections d'un membre de la Chambre des Communes du *Canada* pour le district électoral de *Berthier*, dans la province de *Québec*, tenue les treizième et vingtième jours de juin, mil huit cent quatre-vingt-deux.

NARCISSE GÉNÉREUX *et al*,
 (Pétitionnaires)
Appelants,

et

E. O. CUTHBERT,

Répondant.

L'appel des pétitionnaires sus-nommés à cette cour du jugement de Son Honneur le juge *Doherty*, rendu le vingt-unième jour de février 1883,—par lequel il a été adjugé et déclaré que le répondant avait été dûment élu à l'élection contestée par la dite pétition, et par lequel il a été ordonné que chacune des dites parties paierait ses propres frais,—étant venu pour être entendu devant cette cour les dix-neuvième et vingtième jours de février, 1884, en présence des avocats tant des dits appelants que du dit répondant; et cette cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats, a bien voulu ordonner que le dit appel fût pris en délibéré pour y être adjugé; et cet appel étant revenu ce jour pour le prononcé du jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement rendu par Son Honneur le juge *Doherty*, comme susdit, fut maintenu et il a été maintenu, et que le dit appel fut renvoyé et il a été renvoyé.

Et cette cour a de plus ordonné, adjugé et décidé comme suit :

1. Que le dit répondant *E. O. Cuthbert* a été dûment élu pour représenter dans la Chambre des Communes du *Canada* le dit district électoral de *Berthier*, dans la province de *Québec*, à la dite élection tenue les treizième et vingtième jours de juin A.D. 1882;

2. Qu'aucune manœuvre frauduleuse n'a été prouvée comme ayant été pratiquée pendant la dite élection par aucun candidat à la dite élection, ou à son connaissance ou de son consentement;

3. Qu'il n'y a aucune raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection;

4. Que la somme de cent piastres (\$100) déposée par les dits appelants comme garantie des frais de cet appel, soit remboursée aux dits appelants;

5. Que le dossier original soit transmis par le registraire de cette cour à la cour inférieure;

6. Que chaque partie paie ses propres frais tant dans cette cour que dans la cour inférieure.

Respectueusement certifié à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

ROBERT CASSELS,
Régistrare de la Cour Suprême du Canada.

A l'honorable GEORGE A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

M. *Royal*, du comité spécial chargé de prendre en considération la question de la navigation de la Baie d'*Hudson*, présente à la Chambre le rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice No. 2.*)

M. *White (Renfrew)*, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre, le second rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné les pièces justificatives se rapportant aux paiements pour "dépenses légales" inscrits dans les comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin, 1883, et il soumet pour l'information de votre honorable Chambre les mémoires de frais ci-annexés dont le solde est porté comme suit dans la partie II des dits comptes : Page 260, *J. A. Macdonell*, services professionnels, \$96.88 ; page 261, *J. A. Macdonell*, services professionnels, \$81.47 ; page 261, *J. A. Macdonell*, services professionnels, \$162.12 ; page 261, *H. A. Ward*, services professionnels, \$156.35 ; page 262, *D. O'Connor*, services professionnels, \$105.30. (*Appendice No 5.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à une adresse à Son Excellence, du 2 mars 1883, demandant copie de toute correspondance, ordres en conseil et tout autre document concernant une allocation pour le service d'hiver fait sur le *Saint-Laurent* entre la *Malbaie* et la *Rivière-Quelle* par le vapeur "*Folger*," et aussi un état des sommes payés ou à être payés par le gouvernement fédéral à cette fin. (*Documents de la session, No. 45e.*)

Sir *Charles Tupper* met aussi devant la Chambre, copie des ordres en conseil nommant trois commissaires pour faire une enquête et présenter un rapport sur les réclamations résultant de la construction de l'*Intercolonial* ; copie de la commission émise aux dits commissaires, le 7 octobre 1882 ; copie de l'ordre en conseil concernant les instructions spéciales du 17 mars 1884 ; et copie du rapport général des dits commissaires, avec des listes indiquant les réclamations soumises, (54 en tout) et la somme, s'il en est, accordée dans chaque cas. (*Documents de la session, No 53m.*)

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 11 avril, 1883, pour copie de toute correspondance au sujet de tout traité ou traités pour ouvrages de lithographie, conclus entre *J. B. Burland* et Cie, de *Montréal*, et le gouvernement du *Canada*, faisant connaître quelles offres, s'il en est, ont été faites par d'autres personnes pour l'exécution de semblables travaux ; les noms et adresses de telles personnes et l'échelle de prix qui a servi de base à telles offres ; aussi, l'échelle des prix convenue entre le gouvernement et le dit *J. B. Burland* et Cie, ou toute autre personne. (*Documents de la session, No 138.*)

Ordonné, que Sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. *Scriver*, du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du Parlement, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris occasion de sa première réunion pour exprimer son regret de la mort soudaine et récente du Dr *Alpheus Todd*, qui a rempli pendant plusieurs années les fonctions de bibliothécaire du parlement. Sa perte se fera vivement sentir

non-seulement dans ce parlement et dans ce pays, mais aussi dans tous les pays qui sont régis par un mode de gouvernement semblable au nôtre. Les vastes connaissances en droit constitutionnel et sa grande érudition en faisaient un conseiller digne de confiance pour tous ceux qui avaient besoin de le consulter, et ses manières courtoises et affables donnaient encore plus de valeur à ses qualités intellectuelles.

Les regrets que les membres de votre comité, de concert avec les autres nombreux amis du Dr *Todd*, éprouvent de sa disparition inattendue, sont tempérés par la pensée que ses admirables travaux resteront comme un monument durable de ses infatigables recherches, de ses connaissances étendues et de son attachement aux institutions qui nous régissent.

Vu le grand nombre de cartes géographiques et marines que renferme la bibliothèque, et les nombreuses publications de cette nature qui paraissent chaque année sur le *Canada* et les Territoires du *Nord-Ouest*, il serait opportun de prendre les moyens d'y avoir accès plus facilement pour les consulter. Votre comité recommande en conséquence, la création d'une section des cartes, de réserver à cette fin l'un des cabinets latéraux et d'y mettre les meubles et objets nécessaires.

Votre comité recommande aussi, que des grillages en fil métallique, semblables à ceux qui recouvrent les ouvrages sur le *Canada*, soient posés dans les principales sections de la partie intérieure de la bibliothèque, afin de protéger plus sûrement les livres qui y sont placés.

Les comptes du bibliothécaire concernant l'emploi du crédit voté par le parlement pour l'augmentation de la bibliothèque pendant le cours de l'année dernière ont été examinés et approuvés.

Le rapport du sous-comité d'audition, composé de l'honorable *W. H. Odell* et de *MM. Colby* et *Scrifer*, est soumis avec le présent.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité nommé par le comité mixte de la bibliothèque du Parlement, pour la session de 1884, pour vérifier le compte des recettes et dépenses se rapportant à la bibliothèque du Parlement pour l'an dernier, présente le rapport suivant :—

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives portant les numéros 1045 à 1241 inclusivement, qui lui ont été soumis par le comptable, et les a trouvés exacts.

Un sommaire du compte, du 10 mai, 1883, au 31 mars, 1884, tel qu'indiqué par les livres, est annexé au présent pour l'information du comité.

<p>W. H. ODELL, J. SCRIVER, CHAS. C. COLBY,</p>	} <i>Auditeurs.</i>
---	---------------------

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT,
31 mars, 1884.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT de la bibliothèque du Parlement indiquant les montants reçus et déboursés depuis le 10 mai, 1883 (date de la dernière vérification) jusqu'au 31 mars, 1884.

1883.	\$	cts.	1883.	\$	cts.
A balance dans la Banque de Montréal.....	107	46	30 juin	Par dépenses pour livres anglais depuis le 10 mai jusqu'à date.....	\$56 26
" crédit voté pour 1883-84	1,000	00	do	do français depuis le 10 mai jusqu'à date.....	51 20
" octroi spécial pour livres sur l'Amérique du Nord... do pour reliure de journaux, etc.....	1,000	00	1884.		
	12,107	46	31 mars....	do anglais depuis le 1er juillet jusqu'à date. \$7,818 65	
			31 do	do français depuis le 1er juillet jusqu'à date. 1,589 18	
			31 do	do sur l'Amérique du Nord..... 938 71	
			31 do	do pour reliure de journaux, etc. 1,000 00	
			31 do	Par balance dans la Banque de Montréal.....	11,346 54 653 46
					12,107 46

E. ET O. E.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT,
31 mars, 1884.

PASSIF.

L. Bossange, pour livres français.....	Fr. 4,499 45 =	\$ 867 50
E. G. Allen, do anglais.....	£52 14 5 @ 9½ =	256 57
		1,124 07
Moins—Balance de crédit comme ci-dessus.....		653 46
Excédant de dépense.....		\$470 61

Sur motion de *M. Mackintosh*, secondé par *M. Beaty*,
Ordonné, que le bill à l'effet de fusionner certaines compagnies de chemin de fer y mentionnées, sous le nom de "La Compagnie du chemin de fer de l'Est du Canada," soit retiré; et que les honoraires payés sur ce bill soient remboursés, moins les frais de traduction et d'impression, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir Charles Tupper propose, secondé par *M. Caron*, que demain cette Chambre se formera en comité général, pour considérer certaines résolutions concernant des subventions à des particuliers, chemins de fer et compagnies de chemins de fer y mentionnés.

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que demain cette Chambre se formera en comité général.

Sir John A Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 janvier 1884, demandant copie de toutes pétitions et autres communications portant accusation contre la conduite officielle de *D. J. Hughes*, juge de comté pour *Elgin*, et demandant une enquête à ce sujet. Aussi copie du rapport ou jugement rendu à la suite d'une enquête faite sur la conduite du dit juge. (*Documents de la session, No. 139.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération du bill concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du parlement, 41 Victoria, chapitre 5, tel qu'amendé en comité général de la Chambre.

Sir John A. Macdonald propose, secondé par *sir Hector L. Langevin*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Blake propose comme amendement, secondé par *M. Laurier*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir de l'amender en insérant des clauses conçues dans les mêmes termes que ceux contenus dans l'acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, 1877, comme clauses 3 et 4, savoir:

3. Rien de contenu au présent acte n'aura l'effet de rendre indemne, exonérer, libérer ou exempter le dit *sir Charles Tupper* d'aucune amende pécuniaire ou déchéance; s'il en est, à laquelle il pourra s'exposer en siégeant ou votant dans la Chambre des Communes en aucun temps après la fin de la présente session du parlement.

4. Rien de contenu au présent acte ne sera censé modifier aucune déqualification ou inhabilité à siéger ou voter dans la Chambre des Communes, ni valider aucune élection nulle, ni modifier la vacance d'aucun siège, ni ne nuira en quoi que ce soit à l'opération de la cinquième section du dit acte, en ce qui concerne le dit *sir Charles Tupper*."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR:

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Livingstone,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>Vail,</i>

Cameron (*Middlesex*), Geoffrion,
Campbell (*Renfrew*), Gillmor,
Cartwright. Gunn,
Casey, Harley,
Casgrain, Holtou,
Catudal, Innes,

McMullen,
Mills,
Mulock,
Paterson (*Brant*),
Platt,

Watson,
Weldon,
Wells,
Wheler et
Wilson.—58.

CONTRE :
Messieurs

Allison (*Hants*), Coughlin,
Amyot, Coursol,
Bain (*Soulanges*), Curran,
Baker (*Missisquoi*), Cuthbert,
Baker (*Victoria*), Daly,
Barnard, Daoust,
Beaty, Dawson,
Bell, Desaulniers,
Belleau, Desjardins,
Benoit, Dickinson,
Benson, Dodd,
Bergeron, Dugas,
Bergin, Dundas,
Biondeau, Dupont,
Bolduc, Ferguson (*L'ds & Gren*),
Bossé, Fortin,
Bourbeau, Foster,
Brecken, Gault,
Bryson, Gigault,
Burns, Girouard,
Cameron (*Inverness*), Gordon,
Cameron (*Victoria*), Grandbois,
Campbell (*Victoria*), Guilbault,
Carling, Hackett,
Caron, Hall,
Chapleau, Hay,
Cimon, Hesson,
Cochrane, Hickey,
Colby, Homer,
Costigan,

Houde, Paint,
Hurteau, Pinsonneault,
Ives, Reid,
Jamieson, Riopel,
Kaulbach, Robertson (*Hamilton*),
Kibert, Robertson (*Hastings*),
Kinney, Scott,
Kranz, Shakespeare,
Landry (*Kent*), Small,
Landry (*Montmagny*), Smyth,
Langevin, Sproule,
Lesage, Stairs,
Macdonald (*King*), Tassé,
Macdonald (*Sir John*), Taylor,
McDonald (*C. Breton*), Temple,
Mackintosh, Tilley,
Macmaster, Tyrwhitt,
Macmillan (*Midsex*), Valin,
McMillan (*Vaudreuil*), Vanasse,
McCallum, Wallace (*Albert*),
McCarthy, Wallace (*York*),
McLelan, White (*Cardwell*),
Massue, White (*Hastings*),
Mitchell, White (*Renfrew*),
Moffat, Wigle,
Montplaisir, Williams,
O'Brien, Wood (*Westmoreland*),
Orton, Woodworth et
Ouimet, Wright.—117.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la motion étant de nouveau proposée, Que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Fisher propose comme amendement, secondé par M. Irvine, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir de l'amender en en retranchant la clause 1."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise comme dans la division précédente.

Ainsi la question est résolue négativement

Alors la motion principale étant mise aux voix; la Chambre se divise comme dans la division précédente, *renversée*.

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : "Acte concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, de 1878, quarante-unième Victoria, chapitre cinq."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. White (*Renfrew*), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquels sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des institutions scientifiques, savoir :—Observatoires, *Toronto*, \$5,250 ; *Kingston*, \$500 ; *Montréal*, \$500 ; *Nouveau-Brunswick*, \$1,500 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation pour les observatoires météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions cinq cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial, —réparations et frais d'exploitation, pour l'année expirant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'*Ile du Prince-Edouard*, —réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial,—embranchement de *Windsor*—pour réparations et frais d'exploitation, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent quarante mille cinquante-deux piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'entretien, réparation et exploitation des canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-six mille six cent soixante et dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux—appointements et dépenses contingentes des préposés aux canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'exploration géologique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille huit cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, gratuités annuelles pour suppléer au fonds des sauvages, savoir : Sauvages de *Québec*, secours, \$4,200 ; achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes, *Ontario* et *Québec*, \$1,600 ; écoles des sauvages dans l'*Ontario* et *Québec*, le *Nouveau-Brunswick* et la *Nouvelle-Ecosse*, \$10,400 ; annuités aux termes du traité *Robinson*, \$15,680 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille trente-deux piastres et cinquante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour face aux dépenses des sauvages de la *Nouvelle-Ecosse*, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille huit cent quatre-vingt-dix piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des sauvages du *Nouveau-Brunswick*, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de l'*Ile du Prince-Edouard*, en général, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-quatre mille quatre cent cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages de la *Colombie-Britannique*, savoir : Sauvages de la *Colombie-Britannique*, en général, \$25,650 ; arpentage, \$7,700 ; commission des réserves, \$11,055 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante et onze piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages du *Manitoba* et du *Nord-Ouest*, savoir :

Annuités, \$173,460 ; instruments aratoires, \$10,398.22 ; outils, 1,917.54 ; bestiaux, \$10,555 ; grains de semence, \$3,115 ; munitions, etc., \$4,439.50 ; provisions fournies lors du paiement des annuités, \$31,756.54 ; pour les sauvages sans ressources, \$287,046.10 ; vêtements ; \$2,700 ; écoles, \$48,204 ; arpentages, \$18,000 ; fermes, gages, \$22,700 ; fermes, entretien, \$5,600 ; Sioux, \$2,000 ; dépenses générales, \$66,380, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les quatorze premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La quinzième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

M. Beaty, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et dix mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses de la police à cheval du *Nord-Ouest*, savoir :—Solde de la police, y compris l'état-major, \$160,000 ; subsistance, \$80,300 ; fourrage, \$73,000 ; chauffage et éclairage, \$15,000 ; habillements, \$37,000 ; réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions, \$47,000 ; médicaments et fortifiants et dépenses de l'hôpital, \$7,000 ; livres et papeterie, \$2,000 ; frais de transport, guides et charretiers, journaliers et courriers, \$45,000 ; dépenses contingentes, \$4,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les lacs *Huron* et *Supérieur*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille six cent quarante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour service à la vapeur entre les *Etats-Unis* et *Victoria, Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille huit cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur sur les *Iles de la Madeleine*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Grand-Manan, Nouveau-Brunswick* et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Jean vid Yarmouth*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention pour une année à être payée à une ligne de steamers faisant le service entre le *Canada*, les *Antilles* et le *Brsil*, à condition que le gouvernement du *Brsil* paie une égale somme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer la subvention à une ligne de steamers faisant le service bi-mensuel entre la *France* et *Québec*, à condition que le gouvernement français donne une somme égale à celle fournie par le *Canada* pour le même service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention à une ligne de steamers faisant le service entre *Liverpool* ou *Londres*, ou ces deux villes et *Saint-Jean, N.-B.*, et *Halifax, N.-E.*, le port terminal étant un port canadien, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la subvention aux vapeurs faisant le service entre *Campbellton, N.-B.*, et *Gaspé*, et autres ports intermédiaires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur de *Port-Mulgrave*, terminus du prolongement Est, à la *Baie-Est, Cap-Breton*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication quotidienne à la vapeur entre le *Cap Canso* et *Port-Hood*, avec escales au terminus du chemin de fer à *Port-*

Mulgrave et autres endroits sur ce parcours qui pourront être désignés, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre *Halifax* et *Saint-Pierre*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour accorder une subvention de \$1,500 par voyage, pour cinq voyages de steamers aller et retour, entre l'*Île du Prince-Edouard* et quelque port de la *Grande-Bretagne*, ou du continent, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur d'*Halifax* à *Murray-Harbour* et *Charlottetown*, alternativement, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Canada* et *Anvers*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le *Canada* et l'*Allemagne*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour communication à la vapeur entre le terminus du chemin de fer à *Port-Mulgrave* et *Cheticamp* par navires à vapeur, touchant deux fois par semaine à *Port-Hood*, *Mabou*, *Broad-Cove*, *Mayane* et *Cheticamp*, le gouvernement local ayant accordé pareil montant, à la condition que le gouvernement fédéral affecte aussi un crédit à ce service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la *Gazette du Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'impressions diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses imprévues, sujettes à un arrêté du Conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement durant les premiers quinze jours de la prochaine session, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée de la marine, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, y compris impressions, chaussées, ponts, passages d'eau et aides aux écoles, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement du district de *Kéwatin*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses probables de la mise à exécution de la loi relative au commerce des spiritueux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant à la refonte des lois fédérales, l'autorisation requise par la 45^e *Vic.*, chap. 4, sec. 49, est par le présent conférée pour payer sur cette somme ce que le gouverneur en conseil accordera à M. *Burbidge* en sa qualité de commissaire, et à M. *Chamberlin* pour la lecture des épreuves, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour compensation aux membres de la police à cheval du *Nord-Ouest*, pour blessures reçues au service, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour construction des casernes de la police à cheval, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant aux leviers hydrographiques des lacs *Supérieur* et *Huron*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-trois piastres et soixante-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la commission des chûtes de *Niagara*, (à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements de *M. Fabre* et dépenses contingentes de son bureau, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un tableau historique destiné à commémorer l'établissement de la Confédération, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir les frais de causes en litige, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour contribuer aux frais de l'assemblée de l'association britannique du progrès des sciences, à *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille quatre-vingt-six piastres et dix centins soit accordée à Sa Majesté pour remettre aux marchands de l'île du *Prince-Edouard*, sujets britanniques, le montant des droits payés par eux aux douanes des *Etats-Unis*, sur le poisson et l'huile, en l'année 1871, d'après les arrangements qui avaient été pris en attendant la législation nécessaire pour donner force de loi au traité de *Washington*,—arrangements en vertu desquels les pêcheurs des *Etats-Unis* eurent la liberté de pêcher dans les eaux du territoire de l'île du *Prince-Edouard*, avec l'entente que le président des *Etats-Unis* demanderait au Congrès de rembourser ces droits,—entente à laquelle le président a subséquemment refusé de donner suite pour la raison que la proposition impliquait l'action collective de toutes les colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*, que cette action a fait défaut, et qu'il ne serait pas praticable de séparer les colonies ou de mettre à effet pour l'une, ce que le président était disposé à faire pour toutes, la présentation et la réclamation de ces marchands devant la commission d'*Halifax*, n'ayant pas été jugée à propos, dans l'intérêt général de la cause britannique, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des douanes, appointements et dépenses contingentes aux différents ports des provinces suivantes, savoir :—*Ontario*, \$250,375 ; *Québec*, \$202,860 ; *Nouveau-Brunswick*, \$90,550 ; *Nouvelle-Ecosse*, \$106,430 ; *Manitoba*, \$40,650 ; territoires du *Nord-Ouest*, \$8,000 ; *Colombie-Britannique*, \$27,900 ; île du *Prince-Edouard*, \$21,050 ; Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel, \$5,000 ; Appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports, et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection, \$18,000 ; Divers—Dépenses contingentes du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée, \$13,000 ; Pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, y compris les appointements de \$300 du commissaire des douanes comme président de la commission, \$15,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent onze mille deux cent quatre-vingt-quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu de l'accise, savoir :—Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise, \$224,795 ; pour augmenter les appointements des principaux officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques, \$2,000 ; frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc, \$50,000 ; pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, \$20,000 ; pour permettre au département d'accorder une gratification aux employés de l'accise dans le *Manitoba* et la *Colombie-Britannique*

en considération du coût exceptionnel de la vie dans ces provinces :—Pour *Manitoba*, \$3,000 ; pour la *Colombie-Britannique*, \$500 ; Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux, \$3,500 ; service préventif, \$5,000 ; commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes, \$500 ;—*Spécial*, pour mettre le département en mesure d'acheter du naphte de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 46 Victoria, chap. 15, sec. 244, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-et-onze mille huit cent piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'inspection et mesurage de bois, savoir :—*Montréal* : 1 Sous-surintendant, \$900 ; 2 teneurs de livres et commis, \$600 ; *Québec* : 1 Surintendant, \$2,000 ; 1 sous-surintendant, \$1,600 ; 1 caissier, \$1,400 ; 3 commis de la spécification, \$1,958 ; 1 messenger, \$350 ; 8 commis de la spécification, etc., 8 mois—1 à \$1,000 ; 2 à \$700 ; 3 à \$600 ; 2 à \$550 ; 1 aide du teneur de livres, \$1,100 ; dépenses contingents, \$8,000 ; émoluments des inspecteurs-mesureurs, \$43,000 ; pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite, \$5,600 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-un mille sept cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu du gaz, poids et mesures, savoir :—Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, \$43,950 ; appointements des inspecteurs du gaz, \$11,450 ; traitement du commissaire des étalons, \$800 ; loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc., pour poids et mesures, \$17,200 ; loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc., pour gaz, \$6,500 ; appointements de l'inspecteur en chef des étalons, transféré du service intérieur, \$1,800 ; pour l'année expirant le 30 juin 1885.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi pour l'inspection des denrées, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi pour l'inspection des substances alimentaires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec les petits revenus, savoir :—petits revenus, \$5,000 ; terres fédérales, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt mille neuf cent quatre-vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, —perception des droits de-glissoires et d'estacades, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-neuf mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, —réparations et exploitation, ports et glissoires, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la ligne de télégraphe entre l'Île du *Prince-Édouard* et la terre ferme, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quinze mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques terrestres et cables sous-marins, —service des côtes et îles du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux frais du steamer *Newfield*, quand ses services seront requis pour le câble sous-marin, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des lignes télégraphiques, *Manitoba* et Territoire du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux lignes télégraphiques, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour service général, télégraphes et signaux, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'agents et dépenses contingentes du télégraphe, *Colombie-Britannique*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux millions quatre cent soixante et neuf mille sept cent soixante et six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des postes, savoir: *Ontario*, \$1,102,475; *Québec*, \$585,084; *Nouveau-Brunswick*, \$206,270; *Nouvelle-Ecosse*, \$227,450; *Île du Prince-Edouard*, 51,800; *Colombie-Britannique*, \$87,237; *Manitoba*, *Kéwatin* et *Nord-Ouest*, \$209,450; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dix-huit premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

A six heures p. m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p. m.

Sept heures et demie P. M.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant 'l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets,' au sujet des pouvoirs du ministre de la marine et des pêcheries dans certains cas dont il est fait rapport sous son empire," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre au bill intitulé : " Acte pour amender les actes quarante Victoria, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-quatre, relatifs aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant en Ontario," sans amendements.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre,—

Papiers concernant l'aide à la province de *Québec* et autres provinces et les subventions de chemin de fer, comme suit :—

Mémoire concernant la réclamation de *Québec* ;

Montréal à Saint-Jean et *Halifax*, et *Sydney* ;

Chemin de fer d'*Irondale*, *Bancroft* et *Ottawa* ;

" de Jonction de *Pontiac* au *Pacifique* ;

" d'*Ottawa* et de la vallée de la *Gatineau* ;

" de *Napanee* et *Tamworth* ;

" d'*Erié* et *Huron* ;

" du *Pacifique* d'*Ontario* ;

" de *Kingston* à *Pembroke* ;

" et pont entre le chemin de fer de Jonction de l'*Union Jacques-Cartier* et la jonction de *Saint-Martin* ;

" de *Saint-Louis* à *Richibouctou* ;

" de *Hopewell* à *Alma* ;

" de *Saint-André* à *Lachute* ;

" des *Grandes Piles* au lac des *Iles* ;

" des Comtés de l'*Ouest*, *Annapolis Digby* ;

Baie des *Chaleurs*, de *Caraguet* à *Shippegan* ; et
Matapédia à *Paspébiac*. (*Documents de la session No 21f.*)

Les quatre résolutions suivantes, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingt-troisième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les sept résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La trente et unième résolution étant lue la seconde fois ; et la motion étant mise aux voix, Que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution ; la Chambre se divise ; et la question est résolue affirmativement.

Les trois résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La trente-cinquième résolution étant lue la seconde fois, est amendée en retranchant les mots "aux marchands" et en insérant les mots "aux particuliers" ; en retranchant les mots "de ces marchands" et en insérant après le mot "britannique" les mots suivants : "avec l'entente que lorsque le prix payé au pêcheur pour la vente de son poisson a été moindre qu'il ne l'aurait été s'il n'y avait pas eu de droits, il sera considéré comme un paiement de droits par le pêcheur" ;

Et la dite résolution ainsi amendée est adoptée comme suit :

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille quatre-vingt-dix piastres et dix centins soit accordée à Sa Majesté pour remettre aux particuliers de l'*Ile du Prince-Edouard*, sujets britanniques, le montant des droits payés par eux aux douanes des *Etats-Unis*, sur le poisson et l'huile, en l'année 1871, d'après les arrangements qui auraient été pris en attendant la législation nécessaire pour donner force de loi au traité de *Washington*,—arrangements en vertu desquels les pêcheurs des *Etats-Unis* eurent la liberté de pêcher dans les eaux du territoire de l'*Ile du Prince-Edouard*, avec l'entente que le président des *Etats-Unis* demanderait au Congrès de rembourser ces droits,—entente à laquelle le président a subséquemment refusé de donner suite pour la raison que la proposition indiquait l'action collective de toutes les colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*, que cette action a fait défaut, et qu'il ne serait pas praticable de séparer les colonies ou de mettre à effet pour l'une ce que le président était disposé à faire pour toutes, la présentation de la réclamation de ces particuliers devant la commission d'*Halifax*, n'ayant pas été jugée à propos, dans l'intérêt général de la cause britannique "avec l'entente que lorsque le prix payé au pêcheur pour la vente de son poisson a été moindre qu'il ne l'aurait été s'il n'y avait pas eu de droits, il sera considéré comme un paiement de droits par le pêcheur, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Conseil Privé, savoir : Allocation du secrétaire particulier, \$600 ; à *L. J. Burpee*, rémunération extraordinaire pour service postal autorisé par *M. Himsworth*, greffier du conseil, de juin 1878 à mars 1882, \$200 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la justice et de la défense, savoir : Payé aux commis ci-dessous nommés en sus de leurs appointements actuels, *E. P. Aldrich*, \$250 ; *E. B. Hall*, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille dix piastres et quarante-deux centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'Intérieur pour les paiements suivants, savoir : à *A. E. Chateaufort*, pour avoir rempli les fonctions de *J. A. Doyon*, pendant la maladie de celui-ci, \$312.42 ; autres services, \$97 ; à des commis surnuméraires relativement à l'application de la loi des licences, \$600, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des chemins de fer et canaux, savoir : pour payer à *J. A. Dixon*, la différence entre le chiffre des appointements qui lui sont payables aux termes d'un arrêté du conseil du 30 juin 1881, le nommant commis de première classe à compter du 1er janvier 1881, à \$1,275, et le minimum des appointements d'un commis de première classe d'après le nouvel acte, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-et-quinze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, savoir : pour porter les appointements de *Henry Brooke*, teneur de livres, de \$650 à \$800 par année à compter du 1er janvier 1884, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir :—pour payer aux commis ci-dessous nommés les sommes auxquelles ils ont droit aux termes d'un arrêté du conseil du 15 février dernier, accordant \$50 pour chaque matière facultative sur laquelle ils ont passé à l'examen du service civil, savoir :—*Conseil privé*—*L. H. Chute*, \$150; *Département des postes*—*E. F. Taylor*, \$50; *H. P. W. Chesley*, \$100; *E. F. Jarvis*, \$100; *A. Geddes*, \$50; *W. E. C. Stewart*, \$50; *P. E. S. Grout*, 100; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent trente-six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de haut commissaire en Angleterre—frais de déplacement du dit commissaire du Canada en Angleterre et vice-versa, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille neuf cent neuf piastres et dix centims soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du conseil des examinateurs du service civil, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'agriculture, savoir :

Allocation au secrétaire du département pour avoir, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884, fait les fonctions de sous-chef, absent pour cause de maladie, aux termes de l'article 2 et de l'acte concernant le service civil, 1882, \$700; Différence d'appointements (de \$1,300 à \$1,400), portée au budget de 1883-84 pour *M. Joseph Dionne*, commis de première classe du département de l'agriculture, division des brevets "à raison de l'importance de ses fonctions et de ses connaissances techniques particulières, \$100; Différence d'appointements (de \$700 à \$1,200), portée au budget de 1883-84 pour *M. T. McCabe*, commis de seconde classe du département de l'agriculture, division des brevets, "à raison de ses connaissances scientifiques particulières comme examinateur des modèles," \$500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la somme additionnelle nécessaire pour faire face aux frais du service de la police fédérale, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille quatre cent quarante-huit piastres et quarante-quatre centims soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pénitenciers, savoir :—Divers paiements relatifs au pénitencier de la *Colombie-Britannique*, jusqu'au 30 juin 1883, \$1,948.44; Somme nécessaire pour faire face aux dépenses du pénitencier du Manitoba, \$6,500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille huit cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir :—dépense pour papeterie additionnelle, \$5,000; traduction française dans le cours de la vacance, \$1,000; somme additionnelle nécessaire pour la publication des *Débats* de la session 1884, selon les autorisations de dépenses faites à la dernière session de la Chambre, \$16,000; frais additionnels pour témoins, sténographes, etc., dans les comités spéciaux, \$1,000; somme additionnelle pour les messagers de la session, \$2,000; impressions, papier et reliure, \$20,000; réclamations extraordinaires de certains officiers-rapporteurs pour les dernières élections générales, \$2,000; *A. F. S. Bastien*, pour lui rembourser le dépôt du candidat remis par lui à celui-ci, \$200; à l'honorable *M. Vail*, \$232, et à *M. Robertson (Hastings)* \$253, balance de leur indemnité pour la session 1882-83; et à *M. Colby*, \$192, qui lui seraient autrement retenues sur son indemnité pour absence dans le cours de la session actuelle; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille quarante-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, pour payer aux représentants de feu l'honorable *M. Bourinot* \$960, balance de son indemnité pour la

session, et à M. Nelson \$88, qui lui seraient autrement retenues pour absence dans le cours de la session actuelle, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service des archives, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille neuf cent onze piastres et quatre-vingt-deux centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arts, agriculture et statistique, savoir : pour payer à l'hôpital général de Winnipeg un solde de compte de \$6,403.20, certifié suivant un arrêté du conseil du 8 avril 1880 (moins \$1,491.38 dus pour l'achat de l'emplacement de l'hôpital), pour patients admis depuis le 1er avril jusqu'au 30 novembre 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour payer à Mme Edward Duckett, la somme restée impayée à feu son mari sur sa pension (pour laquelle un crédit a été ouvert par la 46^e Vic., ch. 2, et n'a pas été payé), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille quarante-quatre piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir : uniformes, \$16,000 ; dépenses contingentes du service de la milice, \$3,000 ; pour la solde d'un nombre extraordinaire de volontaires autorisés à faire les exercices au Manitoba, \$2,500 ; salles d'armes publiques et soin des armes, \$9,544 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent quatre-vingt-douze mille cinq cent quatre-vingt-treize piastres et huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer imputable sur le capital, savoir : Chemin de fer Intercolonial—prolongement d'Halifax, \$27,000 ; améliorations à Saint-Jean, \$20,000 ; embranchement Dalhousie, \$33,000 ; embranchement de la Rivière du-Loup, \$19,000 ; réparations et améliorations, embranchement de la Rivière-du-Loup, \$500 ; embranchement de Saint-Charles, \$230,000 ; construction, \$10,000 ; frais de justice dans la cause de la compagnie de tramway d'Halifax vs. la Reine, \$906.59 ; pour payer à Fabien Rochette pour expropriation de terrain, \$1,702.66 ; pour payer Alexander Macdonald et Cie, entrepreneurs de la section 5, la somme qui leur est due pour travaux exécutés, selon qu'il a été recommandé par la commission nommée pour s'enquérir des réclamations se rattachant à la construction du chemin de fer Intercolonial, \$47,005.98 ; pour indemniser James Falconer, de Newcastle, N.-B., des dommages causés à des terrains, \$677.85 ; pour payer à William Ferguson, de Moncton, N.-B., le prix d'achat d'un terrain, avec intérêt, \$2,800 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-trois mille cent soixante-six piastres et quarante-six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, savoir : matériel roulant, \$9,916.46 ; indemnité pour blessures reçues par diverses personnes dans un accident survenu en août 1880, \$23,250, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent trente mille deux cent seize piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir : pour un pont de chemins de fer et de voitures sur la Rivière Rouge, à Emerson (à voter de nouveau), \$20,500 ; appointements et dépenses des ingénieurs contrôleurs ; terrains et autres comptes non réglés, \$9,000 ; à Thomas Temple, pour l'usage du flanger breveté de Temple et Miller, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, pendant l'hiver de 1880-81, \$300 ; T. Lusted, pour deux traîneaux sauvages à chevaux fournis en 1879, en rapport avec le canal de Fort-Frances ; pour régler les réclamations de MM. Smith Ripley, pour travaux exécutés sur l'embranchement de la baie Georgienne, \$83,000 ; pour régler les réclamations de MM. Sifton et Ward, entrepreneurs, entre la Rivière Rouge et le lac La Croix, \$17,400 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal Saint-Pierre savoir : A. H. F. Perley, I.C., agrandissement du canal Saint-Pierre pour l'année finissant le 30 juin 1884.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille quatre cents trente-six piastres et huit centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, pour payer la balance des comptes de gages et pensions des ouvriers non payés *in re* contrat abandonné de *J. V. Browne* et Cie., pour l'année finissant le 30 juin 1884.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille cent soixante et dix piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Carillon*, savoir: *A. John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services comme seul arbitre dans la cause de *R. P. Cooke* et Cie., \$535.00, et dans la cause de *F. B. McNamee* et Cie., \$635.00, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents soixante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Williamsburgh*, division du rapide *Plat*, compensation à *Madame Clara S. Holden*, exécutive de la succession de feu *M. James Holden* pour un magasin et son loyer, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Lachine*, savoir: *A. John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services comme seul arbitre dans la cause de *MM. Williamson, Rodgers* et *Farrell*, entrepreneurs de la section 9, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille cent quatre-vingts piastres et soixante et neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, savoir: Achat d'une pompe à vapeur, \$5,000; Services de gardes de nuit sur le canal, \$7,000; Pour avaries à la cargaison et à la coque de la goëlette *St. Andrews*, \$16,555.95; Pour avaries à la cargaison de la *Jennie Graham*, 19,624.74; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent sept piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Beauharnois*, savoir: *A. L. W. Marchand*, avocat, pour services professionnels rendus en 1857-58-59, dans le règlement des réclamations résultant de la construction de digues à la tête du canal *Beauharnois*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-six piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Rideau*, savoir: pour dommages aux terres entre *Lower Brewers* et *Kingston Mills*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ottawa*, savoir,—compensation supplémentaire à *M. Calvert Vaux* pour les plans dressés par lui pour la disposition et l'embellissement des terrains du parlement, *Ottawa*, (somme périmée à voter de nouveau), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille neuf cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Québec*, savoir:—salle d'exercice de *Montréal*, \$16,000; Pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*, \$2,900; fortifications de *Québec*—*A. H. J. Beemer*, règlement complet et final de toutes réclamations en rapport avec ses contrats pour la construction des portes *Kent* et *Saint-Louis*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ontario*, savoir: Bureau de poste, douane, etc., *Stratford*, \$1,000; bureau de poste, etc., *Clifton*, \$5,000; bureau de poste, etc., *Port-Hope*, \$5,000; douane, etc., *Gananoque*, \$4,000; éclairage d'une partie des édifices du parlement par l'électricité, \$7,400; nouvelle pompe et raccords pour l'aqueduc, édifices publics, *Ottawa*, \$1,600; bureau de poste de *London*—ameublement et installation, \$6,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres, soit accordée pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir: *Port Arthur*, *Ontario*, bâtiment des immigrants, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Manitoba*; savoir: résidence du lieutenant-gouverneur et étables, *Winnipeg*, \$5,000; nouveaux édifices du parlement, *Winnipeg*, \$100,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-six mille cent quatre-vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Ottawa*, savoir: édifices du parlement, *Ottawa*—travaux en rapport avec des expériences faites pour éclairer à la lumière électrique la Chambre des Communes et le Sénat; ameublement, installation, etc., \$16,800; édifices des départements, *Ottawa*—Édifices de l'ouest—Construction, dans la cour, de bureaux provisoires pour le département des postes, \$1,805; musée géologique, *Ottawa*—Installation, réparations, etc., \$1,000; bureau de poste.—Réparations et améliorations, \$1,550; enlèvement de la neige.—Édifices publics, *Ottawa*, \$800; bureau de poste, *Victoria, C.B.*—Ameublement et installation, \$2,800; Salles d'exercices, *Ottawa*.—Réparation des dommages causés par la tempête du 12 novembre 1883, \$130; *Victoria Chambers*.—Salles occupées par une division du département de l'Intérieur—loyer et améliorations, \$1,300, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Les onze premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La douzième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les treize résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingt-sixième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

La vingt-septième résolution étant lue la seconde fois; et la motion étant mise aux voix, Que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *Beaty*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit:

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-six mille deux cent vingt-deux piastres et dix-neuf centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ile du Prince-Edouard*, savoir:—Au gouvernement de l'*Ile du Prince-Edouard*, en règlement de sa réclamation pour la construction et l'entretien de certains quais et jetées sur la dite île, \$53,222.19; port de *Rustico*, somme périmée à voter de nouveau, \$3,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cent quatre-vingt-douze piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, savoir:—*Trois-Rivières* (somme périmée à voter de nouveau), \$2,330.88; *St-Jean-Port-Joli* (somme périmée à voter de nouveau), \$783.14; *St-Jean-Port-Joli* (nouvelle somme nécessaire), \$133.39; *Cap à l'Aigle*, \$345; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, savoir:—Port de *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour compensation à *A. Tait* pour la perte du bateau plat à vapeur "*Adelaide*," que le gouvernement avait loué de lui pour servir aux travaux d'améliorations de la rivière *Assiniboine*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du dragage—provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent seize piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des télégraphes, service général; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir:—Édifices des écoles d'infanterie, etc., à *Toronto, Saint-Jean, P.Q., et Frédéricton*, \$44,000; Maison et ameublement pour le haut-commissaire du *Canada à Londres*; \$42,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas douze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des phares et service côtier, savoir :—Nouvelle somme pour l'entretien des feux, bouées, balises, etc., \$5,000; Pour rembourser aux commissaires du havre de *Montréal* les frais annuels de l'entretien des bouées et balises dans le port de *Montréal*, \$7,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service océanique et fluvial—nouvelle somme pour la police de rade de *Montréal* et *Québec*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir : Pour payer les services exécutés par des personnes attachées au département des Douanes et à celui de la Marine et des Pêcheries, ainsi que pour couvrir d'autres frais en rapport avec la distribution de la prime de pêche, \$4,000; Balance de frais en rapport avec l'exposition internationale des pêcheries, le retour des échantillons, et pour payer MM. *Samuel Wilmot*, *W. H. Venning*, *W. H. Rogers*, *J. H. Duvar*, *J. U. Gregory*, et *A. C. Anderson*, pour avoir réuni et préparé les échantillons, \$7,500, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, savoir : *Fonds des sauvages*.—pour ajouter au crédit voté au département pour lui permettre de faire, à l'institution industrielle *Mount Elgin*, à *Munceyton*, les améliorations suivantes :—construction d'une nouvelle salle d'école, d'un bain et d'une salle de récréation, \$700; toiture d'une grange, \$300; moulin à vent, pompe et réservoir, \$200, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, savoir :—Pour mettre le département en mesure d'aider à la construction de moulin à farine—à *Battleford*, traité N° 6, \$1,500; à *Fort-Pitt*, traité N° 6, \$1,500; à *Carlton*, traité N° 6, \$1,500; traité N° 7, \$2,000; achat de cochons pour les sauvages du traité N° 6, conformément aux stipulations du traité; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages, Colombie-Britannique, savoir : Pour permettre au département de reconstruire les maisons des sauvages du village de *Kemisquit*, sur la côte ouest de l'*Ile Vancouver*, les maisons appartenant aux indigènes ont été détruites pendant le bombardement du village par le steamer de S. M. le *Rocket*, qui s'y était rendu pour prendre deux témoins sauvages dans l'affaire du steamer *G. S. Wright*, qui avait fait naufrage et dont l'équipage avait été, croyait-on, massacré par les sauvages), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la police à cheval du Nord-Ouest—somme nécessaire pour compléter le service de l'année, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'impression diverses, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour grossoyer et enluminer l'adresse présentée par le Sénat et la Chambre des Communes à Son Excellence le dernier gouverneur général, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent trente-trois piastres et trente-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la famille de feu *George E. McLaughlin*, ingénieur dirigeant des travaux publics dans les provinces maritimes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer une gratification à la veuve de feu *J. D. Lowden*, gardien du phare de *Pictou*, mort d'une maladie contractée à la suite du froid qu'il a pris dans la nuit du 30 mars 1882, lorsque le nommé *Keeting* a tenté d'assassiner le gardien et sa famille et de détruire le phare, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir au paiement de gratifications aux familles des personnes suivantes qui ont fait naufrage sur le steamer *Princess Louise*: Lieutenant *D. M. Browne*, \$1,200; *Alfred Hiltz*, \$300; *John McKenzie*, \$300; *Jacob Singer*, \$300; *Arthur Hood*, \$200; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer l'inhumation des personnes qui ont fait naufrage à bord du steamer *Princess Louise* et autres dépenses, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux réclamations non soldées se rattachant à l'exposition internationale des pêcheries, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *James Berry*, pour la préparation de tableaux des importations et exportations du poisson, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à l'achat et à l'entretien d'un steamer ainsi qu'à d'autres dépenses en rapport avec l'exploration de la baie *Georgienne*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour pourvoir à la publication des annales de la société royale, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille six cent quatre-vingt-huit piastres et soixante et quatorze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable *Boucher de la Bruère*, éditeur et propriétaire du journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, son compte pour l'impression en anglais et en français des tableaux du service civil et pour les caractères employés à cette impression, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt-neuf piastres et soixante et quinze centins soit accordée à Sa Majesté pour payer la moitié des dépenses de publication d'un autre volume des causes jugées d'après l'Acte de l'*Amérique Britannique* du Nord, 1867, compilées et publiées par *J. R. Cartwright*, \$600; pour payer le solde des frais de publication des volumes précédents, \$93.50, ainsi que de la reliure de 45 exemplaires de ce volume, \$136.25, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour gratification de deux mois d'appointments aux enfants de feu l'honorable *James Cockburn*, membre de la commission de la refonte des statuts du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de constructions de casernes pour la police à cheval, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour l'achat de caractères neufs pour l'impression du rapport de la commission de refonte des statuts et pour l'impression des statuts refondus, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit cent vingt piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à l'honorable *Olivier Mowat* pour services rendus en rapport avec la commission du chemin de fer du Nord du Canada, 1876-77, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à *M. R. Allan* pour remplacer sa pension et logement dans l'asile *Rockwood* de mai 1867 à juillet 1874, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation pour loyer à *M. H. Richardson*, magistrat stipendiaire, pour remplacer le logement qui lui était fourni à l'ancien siège du gouvernement, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les frais judiciaires et autres en rapport avec la question des frontières, pour l'année, finissant le 30 juin 1884.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour pourvoir aux frais d'une expédition (par eau) à la baie d'*Hudson* pour s'assurer de la praticabilité de la route au point de vue de commerce, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face au paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer Intercolonial pour indemniser Mme *E. C. Ennis* de tous dommages provenant d'un accident arrivé le 4 février 1878 et dans lequel *M. E. C. Ennis* fut blessé, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille deux cent vingt et une piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir :—*Lachine*, \$2,264 ; *Cornwall*, \$3,212.50 ; *Welland*, \$20,820 ; *Rideau*, \$2,850 ; Dragueurs, \$1,875 ; baie *Burlington*, \$200 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille trente et une piastres et quatre centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, savoir : Lignes de télégraphe et service des signaux en général (balance périmée à voter de nouveau) \$7,031.04 ; estacade de retenue et jetées, *Grandes Piles*, rivière *Saint-Maurice* \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq huit mille cent soixante piastres soit accordée à Sa Majesté pour couvrir la somme nécessaire pour le service des douanes, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas seize mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'accise, savoir : Somme supplémentaire pour estampilles et estampillage des tabacs canadiens et importés, et pour autres dépenses qu'exige la perception des droits sur le tabac, \$13,000 ; pour rembourser à *W. G. Reid*, de la maison *Reid, Goring* et compagnie, d'*Hamilton*, la somme payée par lui comme l'une des cautions de *L. D. Birely*, dont la propriété a été saisie pour infraction à la loi du revenu de l'intérieur, \$3,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent soixante et six piastres et soixante et six centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'inspection et de mesurage de bois, savoir : Pour payer à *Jas. Patton*, montant des appointements qu'on lui a retenus pour le mois de juillet 1882, ce monsieur ayant été nommé à la charge de surintendant des mesureurs de bois le 30 juin, mais n'étant entré en fonctions qu'un mois plus tard. Il explique cela par le fait qu'il supposait qu'il lui fallait attendre son installation, et qu'en attendant il avait abandonné son ancien emploi ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses en rapport avec les poids et mesures, savoir : Pour payer à *E. Miall*, en qualité de commissaire des étalons, sous l'autorité de l'acte concernant les poids et mesures, du 1er janvier au 30 juin 1883, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les formules des licences et autres formules exigées en vertu de l'acte 46 Vic., ch. 30, et pour faire face aux dépenses de la mise en vigueur de cet acte, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-huit mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes—somme nécessaire pour ce service durant l'année, pour l'année expirant le 30 juin 1884.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des terres fédérales, savoir : Pour

payer la somme supplémentaire nécessaire pour les arpentages, \$50,000; pour payer à des employés permanents du service civil, pour l'examen des cartes des arpenteurs, et des notes d'arpentages des terres fédérales, \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1884.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, revenu, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au règlement des réclamations de terres à *Prince-Albert, Battleford, Edmonton*, etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quarante-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze piastres et sept centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour items auxquels il n'a pas été pourvu, 1882-83 (voir le rapport de l'auditeur général de 1882-83, page 44), pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La septième résolution étant lue la seconde fois, est ajournée.

Les dix-sept résolutions suivantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La vingt-cinquième résolution étant lue la seconde fois; et la motion étant mise aux voix, Que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent vingt-six mille trois cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'immigration, savoir :—Appointements des agents et employés de l'immigration, savoir : agent, *Québec*, \$1,700; sous-agent, *Québec*, 1,100; commis, *Québec*, \$1,000; interprète norvégien, *Québec*, \$660; messenger, *Québec*, \$365; agent : *Montréal*, \$1,300; *Ottawa*, \$1,300; *Kingston*, \$1,300; *Toronto*, \$1,650; *Hamilton*, \$1,250; *London, Ont.*, \$1,000; *Halifax*, \$1,050; *Saint-Jean*, \$1,000; *Manitoba*, \$2,400; *Brandon*, \$1,400; *Qu'Appelle*, \$1,400; territoires du Nord-Ouest, \$1,400; *Prince-Arthur's Landing*, \$1,000; *Victoria, C.-B.*, \$1,000; appointements d'un interprète à *Winnipeg*, \$800; appointements d'un interprète à *Qu'Appelle*, \$800; appointements d'un interprète à *Brandon*, \$800; appointements, bureau de *Londres, Angleterre*, \$6,500; appointements, des agents en *Europe*, \$6,900; dépenses contingentes des agences canadiennes et autres, (non européennes), \$30,000; frais de voyages des agents en *Europe*, \$7,300; pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service, \$450,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

M. *Haggart*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six mille deux cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses se rattachant au contrôle des compagnies d'assurances, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des arpentages, pour l'année finissant le 30 juin, 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante et un mille sept cent trois piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du service extérieur des terres fédérales, et être distribuée comme suit :—*Commission des terres, Winnipeg*: Appointements du commissaire, \$5,600; appointements de l'inspecteur des agences, \$3,200; Frais de voyages, etc., de l'inspecteur des agences, \$1,200; appointements de l'inspecteur des townships des sociétés de colonisation, \$3,000; Dépenses contingentes, frais de voyage, etc., \$1,000; appointements du secrétaire, \$2,000; 9 commis, \$8,000; Dépenses contingentes, combustible, éclairage, frais de port, de télégraphe, etc., \$4,880; Messenger, \$350; 7 inspecteurs des établissements dits "homesteads," \$3,400.—*Agences des terres fédérales* : 13 agents des terres fédérales, \$16,800; 17 commis, \$17,278; Messenger, \$350; Dépenses contingentes, y compris

loyer de bureau, combustible, etc., \$8,000.—*Agences des bois de la couronne*: Agent des bois de la couronne, *Winnipeg*, appointements, \$1,600; Teneur de livres, *Winnipeg*, \$1,200; Agent des bois de la couronne, *Edmonton*, appointements, \$1,200; agent des bois de la couronne, *Calgary*, appointements, \$1,200; agent des bois de la couronne, *Prince-Albert*, appointements, \$1,200; 6 gardes-forestiers, \$4,200; dépenses contingentes, \$5,000; papeterie et impressions pour le service extérieur, \$4,000; conseil d'examen des arpenteurs fédéraux, \$1,000; dépenses contingentes du bureau général pour le service extérieur, \$1,000—*Service des guides*: Guides, à \$3.50 par jour chacun, y compris tous frais de transport et de subsistance pour six mois, \$10,000; *Colombie-Britannique*: Appointements de l'agent local, et du personnel de son bureau, ainsi que dépenses contingentes \$10,645; *Service intérieur*: Commis surnuméraires du bureau général, publication de cartes, annonces et autres frais de même nature, \$30,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille six cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer à M. *Andrew Russell*, premier commis, le montant de l'augmentation d'appointements autorisée par la loi qui ne lui a pas été payée, depuis le 1er avril 1879, jusqu'au 1er janvier 1883, \$600; Somme additionnelle nécessaire pour les dépenses contingentes du département, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cent seize piastres et vingt-cinq centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses diverses, et être distribuée comme suit: Notes de *Beauchemin* et *Valois*, pour livres en partie destinés au service d'échange de la bibliothèque, \$300; et de *Wilson* et *Lamb*, pour livres destinés à l'usage exclusif du gouvernement, consistant en exemplaires de publications dont l'achat a été autorisé par arrêté du conseil du 10 novembre 1872, \$380; Achat de 400 exemplaires du *Dominion Annual Register and Review*, à \$3 l'exemplaire, pour l'usage des membres du Sénat et de la Chambre des Communes, et pour servir d'échanges pour la bibliothèque, \$1,200; Achat de 25 exemplaires des ouvrages suivants:—"L'histoire des Canadiens-Français," de *Sulte*, à \$32, \$800; "Biographie de sir *Charles Tupper*," par *Thibault*, à 75 cts., \$18.75; "*Insects injurious to Fruits*," par *Saunders*, à \$3, \$75.00; "Manuel d'Horticulture pratique et d'Arboriculture fruitière," par *Larocque*, à 50 cts., \$12.50; Somme additionnelle nécessaire en sus de celle dont l'emploi a été autorisé par l'arrêté du conseil du 4 juin 1883, pour l'achat de 10 exemplaires des "Débats de la législature de Québec" de M. A. *Desjardins*, pour l'année 1883, le prix de l'ouvrage étant de \$8 au lieu de \$5, \$30.00; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent cinq piastres et soixante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à M. le juge *Gray*, \$275 (partie de \$300) et l'intérêt sur cette somme à 5 pour 100 par année, à partir du 22 octobre 1874 jusqu'au 22 février 1884, pour services rendus en 1873, en qualité d'arbitre dans la cause des réclamations de la quarantaine du "*Prince-Alfred*" entre le département de l'immigration et le gouvernement de la *Colombie-Britannique*, somme qui fut mise au compte de la quarantaine dans les comptes publics de 1874-75, partie ii, page 128, mais qui fut placée en regard des frais de déplacement de M. le juge *Gray*, et ne lui a pas été payée; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'intérieur, savoir: montant additionnel nécessaire pour les impressions du département, \$10,000; montant additionnel nécessaire pour le gardien du musée géologique, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, savoir:

—Pour pourvoir à l'augmentation annuelle légale des appointements de quatre commis surnuméraires de troisième classe nommés dernièrement, \$200 ; pour pourvoir aux appointements d'un commis qui doit être nommé, \$400 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du revenu de l'intérieur, savoir :—Pour pourvoir à l'augmentation et aux promotions (subordonnées à l'Acte du Service Civil pour ce qui a rapport à l'examen de promotion) en vertu des nouveaux cadres du service qui tout en ayant été portées au budget de l'exercice 1883-84 n'ont pas encore été mises en vigueur. Le budget de 1884-85 a été préparé d'après le bordereau actuel, sans tenir compte de cette réorganisation :—*C. R. Hall*, promotion à la 1re classe, \$250 ; *N. Stewart*, promotion de la 3me à la 2me, \$100 ; *W. Himsworth*, en qualité de premier commis de la correspondance, \$175 ; *John Byrne*, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux piastres et cinquante centins, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir : Montant nécessaire pour pourvoir à l'augmentation légale qui a été omise dans le premier budget, des appointements des commis et messagers ci-après mentionnés, du 1er avril au 30 juin 1885 : *A. O. Mousseau*, \$12.50 ; *G. Andrews*, 12.50 ; *A. Elie*, 7.50 pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine et des Pêcheries —pour pourvoir à de nouvelles nominations et autres dépenses en rapport avec la nouvelle division projetée de ce département, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir : pour payer à *F. A. Dixon*, commis de 1ère classe, le montant de l'augmentation de ses appointements, ainsi qu'indiqué par le budget supplémentaire de 1883-84, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Jeudi, 10 avril 1884.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses facultatives suivantes, savoir : pour payer aux commis ci après mentionnés qui ont passé l'examen devant le Bureau du Service Civil : Secrétaire d'Etat—*F. S. Gouldthrite*, deux matières facultatives, \$100 ; *N. Larochelle*, deux matières facultatives, \$100 ; département des affaires des Sauvages—*H. McKay*, trois facultatives, \$150 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soient accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'administration de la justice, savoir : Pour payer à *G. Duval* rapporteur de la cour Suprême, l'augmentation légale de ses appointements pour 1883-84, \$50 ; et pour 1884-85, \$100, pour l'année expirant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir : Pour pourvoir au paiement des réductions faites à l'indemnité de *M. M. Cadudal*, \$112 ; pour pourvoir à l'augmentation des appointements de dix commis, savoir : un, \$200 ; huit, \$100 chacun ; un, \$50, \$1,500 ; pour pourvoir aux appointements d'un adjoint du correcteur d'épreuves et du commis de la papeterie, \$600 ; pour pourvoir à la différence des appointements d'un commis de classe cadette à \$1,000, 1883-84, et de de deux commis de classe cadette, 1884-85 : l'un à \$800 et l'autre à \$600, \$400 ; pour pourvoir à l'augmentation des appointements de deux commis pour la session, permanents, à \$100 chacun, \$200 ; pour couvrir le montant additionnel nécessaire pour la papeterie, \$2,500 ; pour faire face à la dépense se rattachant à la publication des débats (augmentation du personnel et nombre additionnel des exemplaires des débats distribués aux députés), \$16,144 ; pour faire face à la dépense additionnelle pour les messagers des Communes pendant la session, savoir : augmentation de l'allocation de \$200 à \$250 par session, à 37 messagers, \$1,250 ; pour faire face au montant additionnel nécessaire pour les dépenses contingentes de la division du concierge,

§200. *Greffier de la Couronne en Chancellerie*.—Pour pourvoir à l'augmentation légale des appointements de cet officier, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qui lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsides.

Et la séance ayant continué jusqu'à deux heures moins quinze minutes, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 10 avril, 1884.

PRIÈRE,—

Les pétitions suivantes sont présentés séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Somerville (Bruce)*,—la pétition de *William Gallagher* et autres, du village de *Kinloss* et des environs.

Par M. *Somerville (Brant)*,—la pétition de *Robert Pettigrew* et autres, du village de *Glenmorris* et des environs.

Par M. *Guillet*,—la pétition du révérend *John W. Smith* et autres, de *Grafton* et des environs.

Par M. *Mitchell*,—la pétition du révérend *James Thompson* et autres, de *Chatham, Nouveau-Brunswick*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du révérend *Joseph Andrew* et autres, et de *Archibald Penman* et autres, de *Dalhousie*, comté de *Lanark*; demandant des amendements à la loi existante qui assurent une meilleure observance du dimanche.

M. *Hall*, du comité spécial nommé en vue d'obtenir des informations quant aux méthodes adoptées par les explorateurs géologiques de ce pays ou d'autres contrées pour l'exécution de leurs travaux, dans le but de s'assurer si l'on ne pourrait pas obtenir et conserver des données techniques et statistiques additionnelles sur le développement des mines et la métallurgie dans la Puissance, présente à la Chambre le rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice n° 8*.)

M. *White (Renfrew)*, du comité des Comptes Publics, présente à la Chambre le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération certains comptes pour "dépenses légales" se rapportant au bureau de poste de *Brockville*, dont le paiement est inscrit à la page 258, part. II des Comptes Publics pour l'exercice expiré le 30 juin, 1883;—et pour l'information de la Chambre, il soumet avec le présent rapport copie des dits comptes. (*Appendice No 5*.)

Sur motion de Sir *Hector L. Langevin*, secondé par Sir *Charles Tupper*,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à samedi prochain, à 3 p.m., et que les mesures du gouvernement auront la priorité, ce jour.

Sur motion de M. *Scriver*, secondé par M. *Holton*,

Résolu, que cette Chambre concoure dans le troisième rapport du comité des deux Chambres au sujet de la bibliothèque du Parlement.

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par Sir *Charles Tupper*, que samedi prochain, cette Chambre se formera en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'autoriser le gouverneur en conseil à faire un octroi gratuit de pas plus de 6,400 acres par mille dans le *Manitoba*, et de 12,800 acres dans les Territoires du Nord-Ouest pour aider à la construction d'un chemin de fer du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mis au fait de l'objet de cette résolution, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, que samedi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, les papiers concernant les subventions au chemin de fer de la vallée du *Miramichi*, et à l'embranchement de l'Intercolonial entre la station *Derby* et *Indian Town*. (*Documents de la session, No 21f.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant "l'Acte des Licences pour la vente des Liqueurs, 1883."

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte des Licences pour la vente des Liqueurs, 1883," sous plusieurs rapports, et plus particulièrement quant au temps fixé pour la demande et la prise des licences, à la nomination des commissaires, aux procédures légales prescrites et aux pénalités imposées par l'acte.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Sproule* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Sproule* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de modifier "l'Acte des Licences pour la vente des Liqueurs, 1883," sous plusieurs rapports, et plus particulièrement quant au temps fixé pour la demande et la prise des licences, à la nomination des commissaires, aux procédures légales prescrites et aux pénalités imposées par l'acte.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill modifiant "l'Acte des Licences pour la vente des Liqueurs, 1883."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour samedi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant au traitement d'un nouveau juge puisné du Banc de la Reine dans le *Manitoba*.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient de pourvoir à un traitement de \$1,000 pour un nouveau juge puisné du Banc de la Reine dans la province du *Manitoba*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Amyot* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu samedi prochain.

M. *Caron*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 10 mars 1884, demandant copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major général *Luard* à *Cobourg*, ou ailleurs adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres par le lieutenant-colonel *A. T. Williams*, M. P., ou par aucune personne ou personnes; aussi copie de toutes réponses faites à ses lettres et de tous documents et autre correspondance à ce

sujet en possession du gouvernement, et de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général *Luard*. (*Documents de la session, No 108e.*)

M McLelan, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 7 mai 1883, demandant copie de toute correspondance échangée entre la Société Provinciale, Agricole et Industrielle du *Manitoba*, la Chambre d'Agriculture du *Manitoba* et le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Agriculture et tout autre département du gouvernement au sujet de l'octroi d'un terrain dans la cité de *Winnipeg* pour fins d'exposition. (*Documents de la session, No. 25q.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant des subventions à certaines compagnies de chemins de fer du *Canada*.

(*En comité.*)

Résolu.—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux personnes, chemins de fer et compagnies de chemins de fer ci-après mentionnées, et en leur faveur, savoir :

Au gouvernement de la province de <i>Québec</i> ,—pour avoir construit le chemin de fer de <i>Québec</i> à <i>Ottawa</i> , formant le raccordement entre les côtes de l' <i>Atlantique</i> et du <i>Pacifique</i> , <i>via</i> les chemins de fer de l' <i>Intercolonial</i> et du <i>Pacifique</i> canadien, et constituant comme tel un travail d'utilité nationale et non provinciale seulement,—une subvention n'excédant pas \$6,000 par mille, pour la partie entre <i>Montréal</i> et <i>Québec</i> , 159 milles, n'excédant pas en totalité.....	\$954,000
Et pour la partie entre <i>Montréal</i> et <i>Ottawa</i> , 120 milles, \$12,000 par mille, n'excédant pas en totalité.....	1,440,000
Pour la construction d'une ligne ferrée reliant <i>Montréal</i> aux havres de <i>Saint-Jean</i> et <i>Halifax</i> , par la route la plus courte et la plus praticable sur réception d'un rapport d'ingénieurs compétents,—une subvention directe n'excédant pas \$170,000 par année, pendant 15 ans, ou une garantie de pareille somme pour une période semblable, comme intérêt sur les bons de la compagnie qui entreprendra les travaux.	
Pour la construction d'une ligne ferrée entre la station d' <i>Oxford</i> , sur le chemin de fer <i>Intercolonial</i> , et <i>Sydney</i> ou <i>Louisbourg</i> , une subvention n'excédant pas \$30,000 par année, pendant 15 ans, ou une garantie de pareille somme comme intérêt sur les bons de la compagnie qui entreprendra les travaux, en sus des subventions octroyées antérieurement, et aussi l'affermage ou le transfert à telle compagnie du chemin de fer de Prolongement vers l'Est depuis <i>New-Glasgow</i> jusqu'à <i>Canso</i> , avec son équipement actuel.	
A la compagnie du chemin de fer de <i>Québec Central</i> , pour une ligne de chemin de fer à partir de la jonction de la <i>Beauce</i> jusqu'à la frontière internationale,—une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	211,200
Pour le prolongement du chemin de fer du <i>Pacifique</i> canadien depuis son terminus à la jonction de <i>Saint-Martin</i> , près <i>Montréal</i> , ou de quelqu'autre point sur la ligne du <i>Pacifique</i> canadien, jusqu'au havre de	

Québec, en telle manière qui sera approuvée par le Gouverneur en conseil,—une subvention ne dépassant pas \$6,000 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	960,000
A la compagnie du chemin de fer d' <i>Irondale, Bancroft et Ottawa</i> , à partir de l'embranchement sur <i>Victoria</i> du chemin de fer <i>Midland</i> , jusqu'au village de <i>Bancroft</i> , dans le township de <i>Dungannon</i> , comté de <i>Hastings</i> ,—une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	160,000
A la jonction de <i>Pontiac</i> au <i>Pacifique</i> , pour une ligne chemin de <i>Hull</i> ou <i>Aylmer</i> à <i>Pembroke</i> , pourvu que la rivière <i>Ottawa</i> soit traversée à quelque point non à l'est de <i>Lapasse</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	272,000
A la compagnie du chemin de fer de la <i>Gatineau</i> , pour une ligne de chemin de fer de <i>Kazabazua</i> au <i>Désert</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	160,000
A la compagnie du chemin de fer de <i>Napanee et Tamworth</i> , pour une ligne ferrée de <i>Tamworth</i> à <i>Bogart et Bridgewater</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	70,400
A la compagnie du chemin de fer de <i>Montréal et Occidental</i> , pour une ligne ferrée à partir de l'extrémité de la ligne subventionnée lors de la dernière session jusqu'au <i>Désert</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	160,000
A la compagnie du chemin de fer du <i>Nord</i> et de l' <i>Ouest</i> , pour une ligne ferrée de <i>Frédéricton</i> à la rivière <i>Miramichi</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 et n'excédant pas en totalité (au lieu de la subvention proposée en 1883).....	128,000
A la compagnie du chemin de fer <i>Erie et Huron</i> , pour une ligne ferrée de <i>Wallaceburgh</i> à <i>Sarnia</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	96,000
A la compagnie du chemin de fer <i>Pacifique d'Ontario</i> , pour une ligne ferrée de <i>Cornwall</i> à <i>Perth</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	262,400
A la compagnie du chemin de fer de <i>Kingston à Pembroke</i> , pour une ligne ferrée de <i>Mississipi</i> à <i>Renfrew</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la compagnie du chemin de fer le <i>Grand Nord</i> , pour la partie de sa ligne entre <i>Saint-Jérôme</i> et <i>New-Glasgow</i> , dans le comté de <i>Terrebonne</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	\$ 32,000
Pour une ligne ferrée et un pont entre la jonction du chemin de fer <i>Union Jacques-Cartier</i> avec le chemin de fer du <i>Pacifique</i> canadien et la jonction de <i>Saint-Martin</i> , reliant le chemin de fer <i>Union Jacques-Cartier</i> et le chemin de fer de la <i>Rive Nord</i> proprement dit, une subvention n'excédant pas en totalité.....	200,000

Pour une ligne de chemin de fer de <i>Richibouctou</i> à <i>Saint-Louis</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	22,400
Pour une ligne de chemin de fer de <i>Hopewell</i> à <i>Alma</i> , dans la province du <i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	51,200
Pour une ligne de chemin de fer de <i>Saint-André</i> à <i>Lachute</i> , dans le comté d' <i>Argenteuil</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	22,400
Pour une ligne de chemin de fer des <i>Grandes Piles</i> , sur la rivière <i>Saint-Maurice</i> , au lac <i>Edouard</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	217,600
Pour une ligne de chemin de fer d' <i>Annapolis</i> à <i>Digby</i> , dans la province de la <i>Nouvelle-Ecosse</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	64,000
Pour une ligne du chemin de fer Central, à partir de la tête du <i>Grand Lac</i> jusqu'à l' <i>Intercolonial</i> , entre <i>Sussex</i> et <i>Saint-Jean</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité...	128,000
A la compagnie du chemin de fer de <i>Caraquet</i> , pour le prolongement de la ligne du chemin de fer de <i>Caraquet</i> au havre de <i>Shippigan</i> , dans la province du <i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité...	76,800
Pour un embranchement de l' <i>Intercolonial</i> , de <i>Métapédia</i> en se dirigeant à l'est vers <i>Paspébiac</i> , 20 milles, dans la province de <i>Quebec</i> , une somme n'excédant pas en totalité	300,000
Pour un embranchement de l' <i>Intercolonial</i> , de la station <i>Derby</i> à <i>Indian Town</i> , 14 milles, une somme n'excédant pas en totalité.....	140,000

Les subventions ci-devant mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à telles compagnies, respectivement : Les autres subventions seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour de juillet prochain, et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par ordre en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement aura la faculté de conclure; le tracé aussi de telle ligne de chemin de fer sera sujet à l'approbation du gouverneur en conseil; et toutes les dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparative-ment à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre. Les subventions de la province de Québec devant être capitalisées et l'intérêt payé à telle époque et de telle manière dont le gouvernement du *Canada* con-

viendra avec le gouvernement de la dite province. Les deux subventions en dernier lieu mentionnés étant pour des travaux qui seront construits par le gouvernement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Rensfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu samedi prochain.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Vendredi, 11 avril 1884.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du *Canada* et la province d'*Ontario*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte quarante-cinq *Victoria*, chapitre vingt-trois, intitulé : ' Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité,' " auquel il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du *Canada* et la province d'*Ontario*," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte quarante-cinq *Victoria*, chapitre vingt-trois, intitulé : ' Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité,' " soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins vingt minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Samedi, 12 avril 1884.

TROIS HEURES P. M.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Shakespeare*,—la pétition de l'Assemblée Etna, Chevaliers du Travail, *Oshawa, Ontario*.

Par M. *Robertson (Hastings)*,—la pétition de *Samuel T. Wilmot*, reeve, et autres, du canton de *Sidney, Ontario*.

Par M. *Wells*,—la pétition de *Alexander R. Mackenzie* et autres, du canton de *Kincardine* ; et la pétition de *Nathaniel Fitzsimmons* et autres, du canton de *Greenock*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *John Ferguson* et autres, de *Chesley* et des environs ; de *William Gallagher* et autres, du village de *Kinloss* et des environs ; de *Robert Pettigrew* et autres, du village de *Glennorris* et des environs ; du rév. *John W. Smith* et autres, de *Grafton* et

des environs, tous d'*Ontario* ; et du révérend *James Thompson* et autres, de *Chatham, Nouveau-Brunswick* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

De l'assemblée de district n° 61, Chevaliers du Travail, *Hamilton, Ont.* ; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente à la Chambre le huitième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a pris en considération le bill concernant la compagnie d'assurance sur la vie, de *London*, et a l'honneur de le rapporter modifié.

Votre comité recommande aussi que la seconde section de l'article 65 du règlement soit suspendue au sujet de ce bill, et que le dit bill soit placé sur les ordres de ce jour pour être pris de suite en considération par le comité général de la Chambre,

Sur motion de *M. Beaty*, secondé par *M. Cameron (Middlesex)*,

Ordonné, que la seconde section de l'article 65 du règlement soit suspendue au sujet du bill concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de *London*, et que le bill soit placé sur les ordres de ce jour pour être pris de suite en considération par le comité général de la Chambre, après les affaires de routine, conformément à la recommandation du comité des Banques et du Commerce.

M. White (Cardwell), du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement, présente à la Chambre le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à l'Ordre,—Etat de tous certificats accordés par des médecins en vertu de l'Acte de Tempérance de 1878, dans le comté de Prince, I.P.E., depuis la mise en force de cet acte dans ce comté, le dit état indiquant les personnes qui ont accordé ces certificats, à qui ils ont été donnés, et leurs dates. (No 30*a*.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse (partielle) à Adresse,—

(1.) Etats détaillés des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la Cie de Construction, aux termes de son contrat avec la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat.

(2.) Etat des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la Cie de Construction, aux termes du contrat.

(3.) Etat indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la Cie de Construction au lieu de stock ; et, si oui, jusqu'à quel montant ; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements.

(4.) Exposé des raisons pour lesquelles la Cie de Construction a reçu un surplus de \$600,000.

(5.) Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la Cie de Construction et la Cie de chemin de fer du Pacifique canadien lors de la clôture du contrat. (No 30*o*.)

Réponse supplémentaire à Adresse,—

(1.) Le coût, par mille, du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les 615 milles à l'ouest de Winnipeg jusqu'à un point situé à 45 milles à l'est de la Saskatchewan.

(2.) Le coût, par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest.

(3.) Le coût, par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires.

(4.) Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie.

(5.) Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de *Shepperd* et *Langdon*. (No 31*w*.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse supplémentaire à Adresse,—

(1.) Le nombre de milles construits par la Cie de Construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point à 45 milles à l'est de la Saskatchewan en se dirigeant vers l'ouest.

(2.) Le coût, à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à Calgary, et aussi, depuis Calgary jusqu'au sommet des Montagnes-Rocheuses.

(3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la Cie de Construction entre Callander et Port-Arthur ; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie.

(4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires ; et le coût, sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire.

(5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les Montagnes-Rocheuses et Kamloops ; et un exposé de toutes les données sur lesquelles sont basées respectivement ces estimations du coût de la construction. (No 31x.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse supplémentaire à Adresse, —

(1.) Le coût des premiers 40 milles à l'ouest de Callander construits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien.

(2.) Le nombre de milles de voie construits par la Cie de Construction et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne immédiatement au-delà des 40 milles susdits jusqu'à la jonction de Sulbury ou au-delà.

(3.) Le coût de tous travaux exécutés par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien sur cette section depuis l'annulation du contrat avec la Cie de Construction, jusqu'au 31 décembre dernier, et le coût de tels travaux jusqu'à la date des comptes rendus au ministre des Chemins de fer.

(4.) Les noms des personnes avec lesquelles les contrats de la Cie du Pacifique canadien ont été passés pour l'exécution de tels travaux, et copie de leurs contrats.

(5.) Mêmes détails que dans les items (2), (3) et (4), pour ce qui concerne la ligne de Port-Arthur vers l'est.

(6.) Etat du coût de l'embranchement sur les Moulins d'Algoma sous les divers chefs entre lesquels les travaux de construction de chemins de fer sont ordinairement répartis. (No 31y.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Copie de tous ordres en conseil, relevés détaillés, pièces justificatives, etc., ayant trait à tous paiements ou avances faits, à quelque titre que ce soit, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, aussi des relevés détaillés, avec dates, des montants de ces paiements et avances. (No 31z.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Copie des ordres en conseil nommant trois commissaires pour faire une enquête et présenter un rapport sur les réclamations résultant de la construction de l'Intercolonial, etc. (No 53m.)

Réponse à Adresse, — Copie de toutes dépêches, correspondance et papiers concernant la dénonciation, par le gouvernement des Etats-Unis, des clauses du traité de Washington relatives aux pêcheries, ou ayant trait aux négociations qui ont pu être entamées ou aux démarches faites par le gouvernement du Canada au sujet de l'usage des pêcheries canadiennes par les pêcheurs américains, en vue de l'expiration prochaine des dites clauses. (No 67a.)

Réponse à Adresse, — Copie de toute dépêche ou correspondance entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis, ou entre le gouvernement du Canada et le ministre de l'Angleterre à Washington, et copie de tout autre document en possession du gouvernement, concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foin récolté en Canada et exporté de ce pays aux Etats-Unis, et la remise de ces droits. (No 69a.) (*Dans les documents de la session seulement, et en omettant les noms.*)

Correspondance concernant une convention pour la vente de la section-ouest de la ligne de Québec du chemin de fer de la Rive Nord à la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien. (No 116a.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse (partielle) à Ordre (1883), —

1. Copie de tous contrats ou conventions conclus par le ministre des Postes, depuis la dernière session du dernier parlement, pour le transport des malles l'Île de du Prince-Edouard, et de toute correspondance relative à une communication par bateaux à vapeur entre l'Île et la terre ferme pendant la saison de navigation.

2. Copie de toute correspondance et documents concernant la traverse d'hiver entre les caps Traverse et Tourment.

3. Un relevé de tous les voyages faits par le "Northern Light" pendant l'hiver de 1881-82, avec le chiffre de ses recettes pour transport de marchandises et de voyageurs et des frais entraînés par son exploitation.

4. Copie de tous rapports et correspondances concernant l'étude ou la construction de la voie ferrée dont l'établissement a été autorisé entre le cap Traverse et la ligne principale sur l'île du Prince Edouard. Aussi, copie de toutes instructions adressées à l'agent du département de la Marine et des Pêcheries, dans l'île du Prince-Edouard, concernant le service du "Northern Light" pendant la saison actuelle, et de toute correspondance à ce sujet. (No 126a.) (Pour distribution seulement.)

Rapport du comité spécial nommé en vue d'obtenir des informations quant aux méthodes adoptées par les explorateurs géologiques de ce pays ou d'autres contrées pour l'exécution de leurs travaux; etc., etc. (Appendice No 8.) (15,000 copies en anglais et 5,000 en français.)

Rapport du comité d'Immigration et de Colonisation. (Appendice No 1.) (10,000 copies en anglais et 5,000 en français.)

Rapport du comité spécial chargé d'étudier la question de la navigation de la baie d'Hudson. (Appendice No 2.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à l'Ordre,—Copie de tous rapports concernant le caractère et les ressources probables en terres cultivables, forêts, minéraux, etc., de la région traversée par le chemin de fer du Pacifique canadien au nord des lacs Huron et Supérieur, et contenant toutes les informations que possède le gouvernement sur la totalité du territoire compris entre les grands lacs et la côte sud de la Baie d'Hudson. (No 25o.)

Réponse supplémentaire (partielle) à l'Ordre (1883),—Etat indiquant le nombre total de licences ou permis pour la coupe du bois demandés et accordés ou refusés, jusqu'au 1er février, 1883.

2. La superficie couverte par chaque licence ou demande.

3. Le montant de premium ou bonus par mille carré, et la somme totale payée au gouvernement et reçue par lui pour toute telle licence.

4. Le nom et domicile de chaque personne qui a demandé une licence.

5. La date de chaque demande de licence, et le nombre d'années pour lesquelles chaque licence est accordée.

6. Les honoraires de la couronne ou droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence.

7. L'essence, la qualité et la quantité du bois dans chaque concession.

8. Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour toute telle concession par toutes personnes quelconques, et de toutes pétitions, etc., adressées ou présentées au gouvernement et de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de telles réclamations, terrains, licences ou bois, et la décision prise par ce gouvernement à ce sujet; etc., etc. (No 20c.)

Réponse à l'Adresse,—Copie de toutes dépêches du gouvernement impérial au sujet des cours de vice-amirauté en Canada qui n'ont pas encore été soumises, et du changement de procédure et de pratique dans ces cours. (No 26a.)

Réponse (partielle) à l'Ordre,—Etat faisant connaître les recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé jusqu'au 10 mars de chacune des années 1883 et 1884, respectivement. Aussi, un état des exportations et importations jusqu'au 1er mars de chacune des années 1883 et 1884, respectivement. (No 29b.)

Rapport des commissaires chargés de refondre et reviser les Statuts du Canada. (No 38a.)

Réponse à l'Ordre,—Etat détaillé du montant payé à M. Jotham O'Brien sur son contrat pour la construction du steamer *Princess Louise*, avec les dates et sommes respectives payées; aussi, copie de tous certificats sur le visa desquels les dits montants ou partie d'iceux ont été payés. (No 45d.)

Réponse à l'Adresse,—Copie des arrangements intervenus entre le gouvernement de la Puissance du Canada et la compagnie du chemin de fer de Québec Central, par

lesquels cette dernière compagnie a le droit de voie sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom d'Embranchement de St-Charles. (No 53i.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui du Nouveau-Brunswick concernant une balance réclamée par ce dernier comme lui étant due depuis mai 1876, sur cette partie du chemin de fer Intercolonial connue sous le nom de Prolongement vers l'Est; aussi, de toutes minutes du conseil passées depuis cette date. (No 53j.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité de matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant l'année expirée le 31 décembre 1883, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi, un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement, et de quelle espèce. (No 53k.)

Réponse à Ordre,—Etat comparé indiquant les noms, charges ou positions, salaire annuel et date de l'entrée au service des fonctionnaires employés sur l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, dans les branches suivantes: bureau du surintendant, service de la voie, département des mécaniciens et des approvisionnements et comptabilité. Aussi les noms et la moyenne du salaire mensuel payé respectivement aux chefs de trains, ingénieurs-mécaniciens et chefs de gares sur les dites lignes. (No 53l.)

Réponse (partielle) à Ordre,—Copie de toute correspondance relative à tous paiements, réclamations ou allocations pour quelque compte que ce soit se rattachant à la charge de Haut Commissaire; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par Sir A. T. Galt et le titulaire actuel, respectivement, et une évaluation détaillée de toutes sommes payables pour tous tels comptes jusqu'à date et non encore soldés. Aussi, copie de toute correspondance concernant la location d'une résidence pour le Haut Commissaire, et un état des conditions du bail et des sommes payables pour loyer, taxes et autres frais relatifs à telle résidence et la date du bail. (No 76b.)

Réponse supplémentaire do do (No 76d.)

Réponse à Ordre,—Copie de la lettre du ministre de l'Agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en Canada, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaites malgré l'immigration considérable qui a eu lieu. Aussi, copie de toutes circulaires spéciales publiées par les compagnies de steamers, citant les câblegrammes du ministre, sur la demande du Haut Commissaire. Aussi, copie des extraits des journaux de Londres à ce sujet, transmis par le Haut Commissaire. Aussi, copie de tous câblegrammes et extraits de journaux canadiens transmis du Canada en Angleterre, et de toute correspondance qu'il est possible d'obtenir au sujet de la demande de main-d'œuvre en ce pays. (No 76c.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre de personnes qui sont entrées dans le Manitoba et de celles qui en sont sorties par la voie ferrée durant le cours de chaque mois de la dernière année civile; aussi, copie de toute correspondance, rapports, données et états sur lesquels le gouvernement a basé son évaluation du nombre des immigrants venant de pays indiqués, qui se sont fixés durant l'année dans chaque province du Canada et dans les territoires du Nord-Ouest, et du nombre de Canadiens qui ont quitté pendant l'année chaque province ou territoire ou le Canada. (No 106b.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous comptes et pièces justificatives, y compris les réquisitions pour transport, présentés par la Cie des Messageries Canadiennes au département de la Milice et de la Défense, pour transport, pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1883. (No 108c.)

Réponse (partielle) à Adresse,—Copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major-général *Luard* à Cobourg ou ailleurs, par le lieutenant-colonel A. T. Williams, M.P.; aussi, copie de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général *Luard*. (No 108d.)

Réponse supplémentaire à Adresse,—Copie des notes sténographiques de la plaidoirie devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et *Mercer*

et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en Canada et en Angleterre à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître tous les procédures prises par le gouvernement depuis la confédération, sous forme d'enquête ou autrement dans des questions de désérence dans aucune des provinces, etc., et un état de la décision prise par le gouvernement, avec les dates, Aussi, copie de toutes pétitions, correspondance, ordres en conseil et papiers se rapportant à toutes demandes faites au gouvernement au sujet de terres en désérence depuis la confédération. (No 117a.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Correspondance, etc., adressée à l'hon. secrétaire d'Etat pour les colonies en Angleterre, par l'entremise du secrétaire d'Etat du Canada, au sujet de la question de l'Université Laval de Québec, depuis mars 1880 jusqu'à cette date. (No 122.)

Réponse à Adresse.—Copie de tous ordres en conseil concernant toute réclamation présentée par le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard pour compensation pour deniers dépensés pour la construction ou réparation des jetées dans cette province. (No 126.)

Réponse à Adresse.—Copie de l'ordre en conseil nommant *Alphonse Audet* à sa position actuelle dans le service civil. (No 127.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous les rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la construction d'un havre de refuge à Port-Stanley ou à Port-Burwell sur la rive sud du lac Erié, avec l'évaluation du coût à chaque endroit. (No 128.)

Réponse à Adresse.—Copie de tous rapports, lettres et documents quelconques se rattachant à la poursuite par le nommé *Skiffington* contre *Thomas Michaud* et *Florian Dumais*, de St-Paschal, en 1881, ainsi que copies des plaintes, etc., et mémoires de frais; aussi, des plaintes faites contre le dit *Skiffington* concernant le non-paiement des frais occasionnés par les poursuites par lui intentées et déboutées avec dépens contre lui; et aussi copie de tous documents concernant la plainte d'*Auguste Martin*, de St-Paschal, greffier de la dite cour des juges de paix, contre le dit *Skiffington*, parce que ce dernier ne lui a pas payé ses frais, honoraires et déboursés. (No 129.)

Réponse à Adresse.—Etat donnant le nom de tous les arbitres officiels et des secrétaires d'arbitres nommés depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à date, la date de sa nomination, le salaire attaché à la charge, la durée du service et le salaire annuel payé actuellement dans chaque cas. (No 130.)

Réponse à Ordre.—Copie du rapport de *M. Michaud*, ingénieur, sur les explorations qu'il a faites l'automne dernier dans la rivière St-François, dans le but d'y établir des estacades. (No 131.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous rapports faits contre *Clovis Caron*, garde-pêche, pour les comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, et de tous documents relatifs à la nomination, à la charge ou aux fonctions du dit *Clovis Caron* comme garde-pêche. (No 132.)

Réponse à Adresse.—Copie de tous papiers concernant l'enquête sur la perte du navire "*Britannia*" qui a donné sur la barre nord-est de l'Île de Sable dans la nuit du 3 septembre dernier. (No 133.)

Réponse à Ordre (1883).—Copie des rapports géologiques des comtés de Victoria, Inverness et Richmond, dressés par *M. Hugh Fletcher*, avec les cartes qui les accompagnent. (No 135.)

Copie d'un acte concernant certains contrats conclus par *George P. Drummond* et transportés par le dit acte à MM. *MacLean Roger* et Cie, avec le consentement de Sa Majesté. (No 136.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Etat donnant le nombre de personnes internées, en 1882, dans les prisons et réformatoires sous le contrôle des diverses provinces, la nature de l'offense et la durée de la sentence. (No 137.)

Réponse à Adresse.—Copie de toutes pétitions et autres communications portant accusation contre la conduite officielle de *D. G. Hughes*, juge de comté pour Elgin, et demandant une enquête à ce sujet. (No 139.)

Second rapport du comité des Comptes Publics. (*Appendice No 5.*)

Rapport du comité des Privilèges et Elections. (*Appendice No 7.*)

M. *Mortimer*, entrepreneur des ouvrages de reliure du parlement, ayant adressé à votre comité une communication, (ci-annexée et marquée A) déclarant qu'il a été obligé de se retirer des affaires et demandant que son fils soit autorisé à continuer et terminer son contrat,—et votre comité ayant aussi reçu une communication de son fils, M. *W. McG. Mortimer*, (aussi annexée au présent rapport et marquée B) déclarant qu'il est prêt à continuer et finir le dit contrat, et renfermant un chèque de \$1,000 accepté, comme garantie de la due exécution du dit contrat, il recommande que le nom de M. *W. McG. Mortimer* soit substitué dans le contrat actuel à celui de A. *Mortimer*.

Votre comité recommande aussi, vû que M. *A. Mortimer* cesse maintenant d'être l'entrepreneur des ouvrages de reliure, que la somme de \$1,000 qu'il a remise au greffier du comité en garantie de l'entière exécution du dit contrat, soit payée à M. *Wm. Harty*, de Kingston, auquel elle a été transportée par un acte régulier consenti par M. *Mortimer*.

Votre comité ayant pris en considération l'opportunité de mettre sur la liste de distribution les noms des anciens membres du parlement pour envoi de documents imprimés, ne croit pas devoir recommander cette mesure.

(A.)

OTTAWA, 9 avril 1884.

A HENRY HARTNEY, écr,
Greffier du comité des impressions,
Chambre des Communes.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'étant obligé de me retirer des affaires, il me sera impossible de compléter mon contrat pour les ouvrages de reliure du parlement, mais que mon fils, M. *W. McG. Mortimer*, qui a eu la direction de ces ouvrages pendant les quatre dernières années, continuera l'exécution du contrat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé)

A. MORTIMER.

(B)

OTTAWA, 9 avril 1884.

A HENRY HARTNEY, écr,
Greffier du comité mixte des impressions du Parlement.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis prêt à continuer le contrat conclu avec M. *A. Mortimer* pour les ouvrages de reliure du Parlement et qu'il est obligé d'abandonner.

Permettez-moi de vous dire que pendant les quatre dernières années j'ai eu la direction de ces ouvrages, sous le contrôle de M. *A. Mortimer*.

Comme garantie de l'exécution fidèle de l'entreprise, je dépose entre vos mains la somme de \$1,000.

Espérant que vous serez satisfait de cet arrangement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé)

W. McG. MORTIMER.

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, rapports spéciaux des commissaires au sujet des réclamations résultant de la construction du chemin de fer Intercolonial, savoir :—De *Neilson et McGaw—Duncan Macdonald—Frédéric Turgeon—Andrew Johnson et Cie—Alexander McDonell et Cie—Ebenezer Hicks—Donald Fraser et Cie—McBean et Robinson—Martin Murphy—Starr et De Wolf—E. A. Jones et Cie—J. M. Blaikie—John Russell—et Alphonse Matte.* (*Documents de la session, No. 53n.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général sur le bill concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de *London*; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Scriver* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par sir *Charles Tupper*, que lundi prochain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de *Québec* pour compléter leur bassin à flot.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de cette Chambre.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par Sir *Charles Tupper*, que lundi prochain cette chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de *Québec* pour compléter le bassin de radoub de *Lévis*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de cette Chambre.

Résolu, que lundi prochain cette Chambre se formera en comité général.

Sir *Leonard Tilley* propose, secondé par Sir *Charles Tupper*, que lundi prochain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution, concernant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certains deniers requis pour racheter les emprunts à échéoir pour faire face aux charges imposées sur le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de cette Chambre.

Résolu, que lundi prochain, cette Chambre se formera en comité général.

M. *White (Renfrew)*, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant des subventions à accorder aux personnes, chemins de fer et compagnies de chemins de fer ci-après mentionnées, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux personnes, chemins de fer et compagnies de chemins de fer ci-après mentionnées, et en leur faveur, savoir :

Au gouvernement de la province de Québec,—pour avoir construit le chemin de fer de Québec à Ottawa, formant le raccordement entre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, <i>via</i> les chemins de fer de l'Intercolonial et du Pacifique canadien, et constituant comme tel un travail d'utilité nationale et non provinciale seulement,—une subvention n'excédant pas \$5,000 par mille, pour la partie entre Montréal et Québec, 159 milles, n'excédant pas en totalité.....	\$954,000
Et pour la partie entre Montréal et Ottawa, 120 milles, \$12,000 par mille, n'excédant pas en totalité.....	1,440,000
Pour la construction d'une ligne ferrée reliant Montréal aux havres de Saint-Jean et Halifax, par la route la plus courte et la plus praticable sur réception d'un rapport d'ingénieurs compétents,—une subvention directe n'excédant pas \$170,000 par année, pendant 15 ans, ou une garantie de pareille somme pour une période semblable, comme intérêt sur les bons de la compagnie qui entreprendra les travaux.	
Pour la construction d'une ligne ferrée entre la station d'Oxford, sur le chemin de fer Intercolonial, et Sydney ou Louisbourg, une subvention n'excédant pas \$30,000 par année, pendant 15 ans, ou une garantie de pareille somme comme intérêt sur les bons de la compagnie qui entreprendra les travaux, en sus des subventions octroyées antérieurement, et aussi l'affermage ou le transfert à telle compagnie du chemin de fer de Prolongement vers l'Est depuis New-Glasgow jusqu'à Canso, avec son équipement actuel.	
A la compagnie du chemin de fer de Québec Central, pour une ligne de chemin de fer à partir de la jonction de la Beauce jusqu'à la frontière internationale,—une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	211,200
Pour le prolongement du chemin de fer du Pacifique canadien depuis son terminus à la jonction de Saint-Martin, près Montréal, ou de quelqu'autre point sur la ligne du Pacifique canadien, jusqu'au havre de Québec, en telle manière qui sera approuvée par le Gouverneur en conseil,—une subvention ne dépassant pas \$6,000 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	960,000
A la compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, à partir de l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland, jusqu'au village de Bancroft, dans le township de Dungannon, comté de Hastings,—une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	160,000
A la jonction de Pontiac au Pacifique, pour une ligne de chemin de fer de Hull ou Aylmer à Pembroke, pourvu que la rivière Ottawa soit traversée à quelque point non à l'est de Lapasse, une subvention ne dépassant pas \$6,000 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	960,000

sant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	272,000
A la compagnie du chemin de fer de la <i>Gatineau</i> , pour une ligne de chemin de fer de <i>Kazabazua</i> au <i>Désert</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	160,000
A la compagnie du chemin de fer de <i>Napanee</i> et <i>Tamworth</i> , pour une ligne ferrée de <i>Tamworth</i> à <i>Boga't</i> et <i>Bridgewater</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	70,400
A la compagnie du chemin de fer de <i>Montréal</i> et <i>Occidental</i> , pour une ligne ferrée à partir de l'extrémité de la ligne subventionnée lors de la dernière session jusqu'au <i>Désert</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.	160,000
A la compagnie du chemin de fer du <i>Nord</i> et de l' <i>Ouest</i> , pour une ligne ferrée de <i>Frédéricton</i> à la rivière <i>Miramichi</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 et n'excédant pas en totalité (au lieu de la subvention proposée en 1883)	128,000
A la compagnie du chemin de fer <i>Erié</i> et <i>Huron</i> , pour une ligne ferrée de <i>Wallaceburgh</i> à <i>Sarnia</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	96,000
A la compagnie du chemin de fer <i>Pacifique d'Ontario</i> , pour une ligne ferrée de <i>Cornwall</i> à <i>Perth</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité	262,400
A la compagnie du chemin de fer de <i>Kingston</i> à <i>Pembroke</i> , pour une ligne ferrée de <i>Mississipi</i> à <i>Renfrew</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la compagnie du chemin de fer le <i>Grand Nord</i> , pour la partie de sa ligne entre <i>Saint-Jérôme</i> et <i>Neib-Glasgow</i> , dans le comté de <i>Terrebonne</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité	\$ 32,000
Pour une ligne ferrée et un pont entre la jonction du chemin de fer <i>Union Jacques-Cartier</i> avec le chemin de fer du <i>Pacifique</i> canadien et la jonction de <i>Saint-Martin</i> , reliant le chemin de fer <i>Union Jacques-Cartier</i> et le chemin de fer de la <i>Rive Nord</i> proprement dit, une subvention n'excédant pas en totalité	200,000
Pour une ligne de chemin de fer de <i>Richibouctou</i> à <i>Saint-Louis</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	22,400
Pour une ligne de chemin de fer de <i>Hopewell</i> à <i>Alma</i> , dans la province du <i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	51,200
Pour une ligne de chemin de fer de <i>Saint-André</i> à <i>Lachute</i> , dans le comté d' <i>Argenteuil</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	22,400
Pour une ligne de chemin de fer des <i>Grandes Piles</i> , sur la rivière <i>Saint-Maurice</i> , au lac <i>Edouard</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	217,600

Pour une ligne de chemin de fer d' <i>Annapolis</i> à <i>Digby</i> , dans la province de la <i>Nouvelle Ecosse</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....	64,000
Pour une ligne du chemin de fer Central, à partir de la tête du <i>Grand Lac</i> jusqu'à l' <i>Intercolonial</i> , entre <i>Sussex</i> et <i>Saint-Jean</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..	128,000
A la compagnie du chemin de fer de <i>Caraquet</i> , pour le prolongement de la ligne du chemin de fer de <i>Caraquet</i> au havre de <i>Shippigan</i> , dans la province du <i>Nouveau-Brunswick</i> , une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..	76,800
Pour un embranchement de l' <i>Intercolonial</i> , de <i>Métapédia</i> en se dirigeant à l'est vers <i>Paspébiac</i> , 20 milles, dans la province de <i>Quebec</i> , une somme n'excédant pas en totalité	300,000
Pour un embranchement de l' <i>Intercolonial</i> , de la station <i>Derby</i> à <i>Indian Town</i> , 14 milles, une somme n'excédant pas en totalité.....	140,000

Les subventions ci-devant mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à telles compagnies, respectivement : Les autres subventions seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour de juillet prochain, et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par ordre en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement aura la faculté de conclure; le tracé aussi de telle ligne de chemin de fer sera sujet à l'approbation du gouverneur en conseil; et toutes les dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre. Les subventions de la province de *Québec* devant être capitalisées et l'intérêt payé à telle époque et de telle manière dont le gouvernement du *Canada* conviendra avec le gouvernement de la dite province. Les deux subventions en dernier lieu mentionnés étant pour des travaux qui seront construits par le gouvernement.

Sir *Charles Tupper* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois.

M. Blake propose comme amendement, secondé par *M. Laurier*, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite motion : " mais cette Chambre e oit devoir exprimer l'opinion que le *Canada*, tout en indemnisant l'une des provinces d'une partie des dépenses locales faites dans le passé, pour des chemins de fer, aurait dû tenir compte des dépenses locales faites par le passé, dans d'autres provinces, pour des chemins de fer dont la majeure partie a été déclarée d'utilité générale; et cette Chambre regrette que le gouvernement, en proposant une mesure pour venir en aide à une province, n'ait pas pris de dispositions pour donner une aide équitable et proportionnelle aux autres provinces relativement à leurs dépenses locales."

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de *M. Girouard*, secondé par *M. Amyot*,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du pont de la frontière de Niagara," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

Lundi, 14 Avril, 1884.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :

Par M. *Campbell* (*Victoria*),—la pétition du révérend *Kenneth Mackenzie* et autres ; la pétition de *Arthur W. McCurdy* et autres ; et la pétition de *D. F. McRae* et autres, de *Baddeck*

Par M. *Wood* (*Brockville*),—la pétition du révérend *George Porteous* et autres, de *Ritley*, comté de *Leeds*, *Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De l'Assemblée *Etna*, Chevaliers du Travail, *Oshawa*, *Ontario* ; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

De *Samuel T. Wilmet*, reeve, et autres, du township de *Sydney*, *Ontario* ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour amender de nouveau l'Acte Refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi.

De *Alexander F. Mackenzie* et autres, du township de *Kincardine* ; et de *Nathaniel Fitzimmons* et autres, du township de *Greenock*, tous d'*Ontario* ; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assure une meilleure observance du dimanche.

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine met devant la Chambre,—Résumé des relevés de la statistique mortuaire pour les six premiers mois de l'année 1883, annexés au rapport du ministre de l'Agriculture, pour l'année 1883. (*Documents de la session*. No. 140.)

M. *McLelan*, met aussi devant la Chambre,—Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour un état indiquant la valeur des machines importées pour la filature de coton de *Sainte Croix*, à *Saint-Stephen*, *Nouveau-Brunswick*, la date de l'importation, le montant des droits imposables sur ces machines, le montant payé et le montant encore dû, et la garantie donnée pour son paiement, et copie de toute correspondance à ce sujet (*Documents de la session*, No. 140.)

Aussi, la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, du 12 mars, 1884, pour un état indiquant la valeur des machines importées pour la filature de coton de *Sainte Croix*, à *Saint-Stephen*, *Nouveau-Brunswick*, la date de l'importation, le montant des droits imposables sur ces machines, le montant payé et le montant encore dû, et la garantie donnée pour son paiement, et copie de toute correspondance à ce sujet. (*Documents de la session*, No. 140a.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 3 mars 1884, pour un état indiquant quels bâtiments navigant sur les lacs *Supérieur* et *Huron* ont été inspectés pendant la dernière saison de navigation, sous l'autorité du gouvernement, avec les noms des inspecteurs. Aussi, un état des navires perdus ou échoués sur ces lacs, dans les

eaux canadiennes, indiquant les localités où les désastres sont arrivés, et le nombre de vies perdues dans chaque cas, pendant la saison de 1833. (*Documents de la session, No. 141.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, met devant la Chambre, — Rapports spéciaux des commissaires au sujet des réclamations résultant de la construction du chemin de fer Intercolonial, savoir : — De *R. H. McGreevy*, — et de *Smith A. Pitblado*. (*Documents de la Session, No. 5:n*)

Sur motion de *M. White (Cardwell)*, secondé par *M. Desjardins*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le dernier paragraphe du sixième rapport du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

Sur motion de *M. White (Cardwell)*, secondé par *M. Desjardins*,
Résolu, que cette Chambre concoure dans le neuvième rapport du Comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement.

M. Woodworth propose, secondé par *M. White (Cardwell)*, que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède, à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du pont de la frontière de Niagara," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tuley*.
Ré.olu, que mercredi prochain, les mesures du gouvernement auront la priorité après les affaires de routine et les interpellations.

M. Amyot, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution pourvoyant au traitement d'un nouveau juge-puisné de la cour du banc de la Reine dans la province du Manitoba, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient de pourvoir à un traitement de \$1,000 pour un autre juge puisné du banc de la Reine dans la province du Manitoba.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *John A. Macdonald* ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge-puisné additionnel de la cour du banc de la Reine, dans la province du Manitoba.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, — lequel est reçu et lu pour a première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'ordre du jour étant lu, pour reprendre le débat ajourné sur l'amendement proposé, samedi dernier, à la motion portant que la résolution (concernant les subventions aux personnes, chemins de fer et compagnies de chemins de fer ci-après mentionnées) soit maintenant lue la seconde fois ; lequel amendement est, que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la dite motion : " mais cette Chambre croit devoir exprimer l'opinion que le Canada, (tel que proposé par la dite résolution) tout en indemnisant l'une des provinces d'une partie des dépenses locales faites, par le passé, dans d'autres provinces pour des chemins de fer, aurait dû tenir compte des dépenses

locales faites, par le passé, dans d'autres provinces pour des chemins de fer dont la majeure partie a été déclarée d'utilité générale; et cette Chambre regrette que le gouvernement, en proposant une mesure pour venir en aide à une province, n'ait pas pris de dispositions pour donner une aide équitable et proportionnelle aux autres provinces relativement à leurs dépenses locales."

Et l'amendement étant de nouveau proposé; la Chambre reprend le dit débat ajourné.

M. Auger propose comme sous-amendement, secondé par M. Catudal, que les mots suivants soient ajoutés à la fin du dit amendement: "Et cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas jugé à propos de proposer, qu'en attendant que les \$960,000 réservées pour le prolongement du chemin de fer du *Pacifique Canadien* jusqu'à Québec, soient dépensées, l'inté:êt sur cette somme soit payé au gouvernement de la province de Québec."

Et le sous-amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit:

POUR :
Messieurs

Allen,	Catudal,	Innes,	Rinfret,
Allison (Lennox),	Charlton,	Irvine,	Scriver,
Armstrong,	Cockburn,	Kirk,	Somerville (Brant),
Auger,	Cook,	Landarkin,	Smerville (Bruce),
Bain (Wentworth),	Davies,	Laurier,	Springer,
Bécharde,	De St. Georges,	McCraney,	Sutherland (Oxford),
Bernier,	Fairbank,	McIntyre,	Thompson,
Blake,	Fisher,	McIsaac,	Trow,
Bourassa,	Fleming,	McMullen,	Vail,
Cameron (Middlesex),	Forbes,	Mills,	Watson,
Campbell (Renfrew),	Geoffrion,	Mulock,	Weldon,
Carlwright,	Gillmer,	Paterson (Brant),	Wheler,
Casey,	Gun,	Platt,	Wilson et
Casgrain,	Harley,	Ray,	Yeo.—56.

CONTRE :
Messieurs.

Allison (Hants),	Curran,	Ives,	Reid,
Amyot,	Cuthbert,	Jimieson,	Riopel,
Bain (Soulanges),	Daly,	Kaulbach,	Robertson (Hastings),
Baker (Missisquoi),	Davust,	Kilvert,	Royal,
Bell,	Dawson,	Landry (Kent),	Scott,
Bellau,	Desaulniers,	Landry (Montmagny),	Small,
Benoit,	Desjardins,	Langevin,	Sproule,
Benson,	Dickinson,	Lesage,	Stairs,
Bergeron,	Dodd,	Macdonald (King),	Sutherland (Selkirk),
Bergin,	Dugas,	Macdonald (Sir John),	Tassé,
Billy,	Dundas,	McDonald (C. Breton),	Taylor,
Blondeau,	Dupont,	Mackintosh,	Temple,
Bolduc,	Fortin,	Macmillan (Midsex),	Tilley,
Bossé,	Foster,	McMillan (Vaudreuil),	Tupper (Cumberland),
Bourbeau,	Gault,	McCallum,	Tupper (Pictou),
Brecken,	Gigault,	McCarthy,	Tyrwhitt,
Bryson,	Girouard,	McDougald,	Valin,
Burns,	Gorden,	McGreevy,	Wallace (Albert),
Cameron (Inverness),	Grandbois,	McLelan,	Wallace (York),

Cameron (Victoria), Guilbault,
Campbell (Victoria), Guillet,
Carling, Haggart,
Caron, Hall,
Chapleau, Hay,
Cochrane, Hickey,
Costigan, Homer,
Coughlin, Houde,
Coursol, Hurteau,

Massue,
Mitchell,
Montplaisir,
O'Brien,
Orton,
Oumet,
Paint,
Pinsonneault,

White (Cardwell),
White (Hastings),
White (Renfrew),
Williams,
Wood (Brockville),
Wood (Westm'land),
Woodworth et
Wright.—110.

Ainsi la question est résolue négativement.

Et l'amendement à la motion principale étant mis aux voix, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

Allen,
Allison (Lennox),
Armstrong,
Auger,
Bain (Wentworth),
Bécharé,
Bernier,
Blake,
Cameron (Middlesex),
Campbell (Renfrew),
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Catudal,

Charlton,
Cockburn,
Cook,
Davies,
De St. Georges,
Fairbank,
Fisher,
Fleming,
Forbes,
Geoffrion,
Gillmor,
Gunn,
Harley,
Innes,

Irvine,
Kirk,
Landerkin,
Laurier,
McCraney,
McIntyre,
McIsaac,
McMullen,
Mills,
Mulock,
Paterson (Brant),
Platt,
Ray,
Rinfret,

Scriver,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),
Springer,
Sutherland (Oxford),
Thompson,
Trow,
Vail,
Watson,
Weldon,
Wheler,
Wilson et
Yeo.—55.

CONTRE :

Messieurs

Allison (Hants),
Amyot,
Bain (Soulanges),
Eaker (Missisquoi),
Bell,
Belleau,
Benoit,
Benson,
Bergeron,
Bergin,
Billy,
Blondeau,
Bolduc,
Bossé,
Bourassa,
Bourbeau,
Brecken,
Bryson,
Burns,
Cameron (Inverness),
Cameron (Victoria),
Campbell (Victoria),

Coursol,
Curran,
Cuthbert,
Daly,
Daoust,
Davson,
Desautniers,
Desjardins,
Dickinson,
Dodd,
Dugas,
Dundas,
Dupont,
Fortin,
Foster,
Gault,
Gigault,
Girouard,
Gordon,
Grandbois,
Guilbault,
Guillet,

Houde,
Hurteau,
Ives,
Jamieson,
Kaulbach,
Kilbert,
Landry (Kens),
Landry (Montmagny),
Langevin,
Lesage,
Macdonald (King),
Macdonald (Sir John),
McDonald (C. Breton),
Mackintosh,
Macmillan (Middle'x),
McMillan (V'dreuil),
McGallum,
McCarthy,
McDougald,
McGreavy,
McLelan,
Massue,

Pinsonneault,
Reid,
Riopel,
Robertson (Hastings),
Royal,
Scott,
Small,
Sproule,
Stairs,
Sutherland (Selkirk),
Tassé,
Taylor,
Temple,
Tilley,
Tupper (Cumberland),
Tupper (Pictou),
Tyruhitt,
Valin,
Wallace (York),
White (Cardwell),
White (Hastings),
White (Renfrew),

<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wood (W'm'l'd)</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Woodworth, et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wright.—111.</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Paint,</i>	

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Mardi, 15 avril 1884.

Et la question étant de nouveau proposée. Que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois ;

M. Laurier propose, comme amendement, secondé par *M. Vail*, que tous les mots après " soit " jusqu'à la fin de la question, soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : " renvoyés de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir de l'amender en prescrivant que le tracé de la ligne ferrée reliant Montréal aux havres de Saint-Jean et d'Halifax, pour laquelle une subvention de \$170,000 par année, pendant quinze ans, est stipulée, sera sujet à l'approbation du parlement.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casgrain,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Catwal,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Scrivier,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Somerville (Bruce)</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Cook,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bernier,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Val,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—52.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Riapel,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Kent)</i>	<i>Sma l.</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Sprule,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Benott,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Suther'and (Selkirk),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>McDonald (C-Breton)</i>	<i>Temple,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmillan (Mid'sex),</i>	<i>Tupper (Cumberland)</i>

<i>Bolduc,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McMillan (Vaudr'el),</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tyrckitt,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLellan,</i>	<i>Weldon</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Cardwell)</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hall,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Williams</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Wood (Westland),</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Pa nt,</i>	<i>Woodworth et</i>
<i>Coughlin,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Wright.—109.</i>
<i>Coursol,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, Que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois ; la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bécharde,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Small,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Sproule,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Sutherland (Selkirk),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Lcurier,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Temple,</i>
<i>Be nier,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>McDonald (O. Breton),</i>	<i>Tupper (Cumberland),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Tyrckitt,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Val,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>McIsaac,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McLellan,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wood (Westland),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Woodworth et</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Quimet,</i>	<i>Wright.—128.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cook,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Sutherland (Oxford),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Davies,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Watson,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Scriven,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Casey,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>	<i>Yeo.—35.</i>
<i>Charlton,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>	

Ainsi la question est résolue affirmativement.

La dite résolution est, en conséquence, lue la seconde fois, et est adoptée.

Ordonné, que sir *Charles Tupper* ait la permission de présenter un bill autorisant certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

Sir *Leonard Tilley*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres de la Chambre étant dévoués), et il est comme suit :

LANSDOWNE.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1885; et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session No 2*).

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 14 avril 1884.

Sur motion de sir *Leonard Tilley*, secondé par sir *Hector L. Langevin*,

Ordonné, que les dits message et budget supplémentaire soient renvoyés au comité des Subsidés ;

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse," sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau " l'Acte refondu des Chemins de fer, 1879," et les actes qui le modifient, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de Québec, pour leur permettre de compléter leur bassin à flot.

(*En comité.*)

Résolu, Qu'en vue d'aider aux commissaires du havre de Québec à améliorer le dit havre, il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à leur avancer une somme ou des sommes n'excédant pas en totalité \$300,000 pour leur permettre de compléter leur bassin à flot ; l'avance à émettre en vertu de la présente résolution devant être en sus de la somme de \$1,200,000 autorisée par l'acte 36 Vic., chap. 62, et de la nouvelle somme de \$200,000 autorisée par l'acte 43 Vic., chap. 17, et devant porter intérêt au taux de quatre pour cent, par année, et être faite aux mêmes conditions que les précédentes avances ci-dessus mentionnées.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Daly fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. Daly fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'en vue d'aider aux commissaires du havre de Québec à améliorer le dit havre, il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à leur avancer une somme ou des sommes n'excédant pas en totalité \$300,000 pour leur permettre de compléter leur bassin à flot ; l'avance à émettre en vertu de la présente résolution devant être en sus de la somme de \$1,200,000 autorisée par l'acte 36 Vic., chap. 62, et de la nouvelle somme de \$250,000 autorisée par l'acte 43 Vic., chap. 17, et devant porter intérêt au taux de quatre pour cent, par année, et être faite aux mêmes conditions que les précédentes avances ci-dessus mentionnées.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir Hector L. Langevin ait la permission de présenter un bill à l'effet de pourvoir à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour examiner une certaine résolution concernant une avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub de Lévis.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à avancer aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub de Lévis une nouvelle somme ou de nouvelles sommes n'excédant pas en totalité \$150,000, portant intérêt aux taux de quatre pour cent par année, en sus de la somme de \$500,000 dont l'avance a été autorisée par l'Acte 38 Vic., chap. 56, et de la nouvelle somme de \$100,000 dont l'avance a été autorisée par l'Acte 46 Vic., chap. 49, et aux mêmes conditions quant au fonds d'amortissement.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Daly* fait, en conséquence, rapport de la résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à avancer aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub de Lévis une nouvelle somme ou de nouvelles sommes n'excédant pas en totalité \$150,000, portant intérêt au taux de quatre pour cent par année, en sus de la somme de \$500,000 dont l'avance a été autorisée par l'Acte 38 Vic., chap. 56, et de la nouvelle somme de \$100,000 dont l'avance a été autorisée par l'Acte 46 Vic., chap. 40, et aux mêmes conditions quant au fonds d'amortissement.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que Sir *Hector L. Langevin* ait la permission de présenter un bill autorisant l'avance d'une nouvelle somme pour achever le bassin de radoub dans le havre de Québec.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lue pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte trente-sept *Victoria*, chapitre quarante-deux, intitulé : " Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance," étant lue ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Weldon* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte amendement l'acte trente huit *Victoria*, chapitre cinquante-quatre, intitulé : " Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba*, l'acte pour accélerer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies ou de délits dans les provinces de *Québec* et *Ontario*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Beaty* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à trois heures, mardi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mardi, 15 avril 1884.

PRIÈRE.

Sir *Hector L. Lanjevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1884, pour un état indiquant le nombre de remorqueurs et dragueurs à vapeur et de botes achetés par le gouvernement ou construits par le gouvernement, pendant l'année 1883, pour usage dans la Puissance de la *Canada*, et montrant où ils ont été bâtis, les noms des constructeurs et le coût de leur construction. (*Documents de de la session, No. 142.*)

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, demandant un état indiquant le nom, le rang, le salaire et la date de la nomination de tous les officiers, commis, messagers et serviteurs employés dans les divers départements de la Puissance, dans la province de la *Colombie Anglaise*, y compris l'agent du gouvernement de la Puissance et les agents employés sous sa direction. (*Documents de la session, No. 15a.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier, 1884, pour un état indiquant le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le *Manitoba* et le Territoire du *Nord-Ouest* pendant l'année 1883, et le coût par acre de tel arpentage. (*Documents de la session, No. 25r.*)

M. *McLelan*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour un état donnant le montant du salaire ou de l'allocation donné à M. *George Hutchinson* qui est chargé du service météorologique à *Saint-Jean N.-B.*, et le montant des frais encourus par M. *R. J. Stupart* pour se rendre de *Toronto* à *Saint-Jean*, et des autres dépenses faites pour préparer et monter le bureau et les instruments. Aussi, copie de toutes instructions du département de la marine et des pêcheries au surintendant à *Toronto* concernant le changement des officiers à *Saint-Jean* et le déplacement de M. *Gilbert Murdock*, et de toute correspondance entre ce dernier et le surintendant, ou l'adjoint du surintendant du service météorologique à *Toronto*. Aussi, copie de toute pétition, mémoire ou autres documents au sujet du dit changement. (*Documents de la session, No. 143.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 janvier, 1884, pour un état du nombre de tonnes de charbon transporté par le chemin de fer Intercolonial des différents points le long de la ligne pendant l'année finissant le 31 décembre 1883, indiquant le lieu où il a été livré et le coût du fret du dit charbon par tonne, par mille, aussi les tarifs spéciaux, s'il en a été accordé; à qui ils ont été accordés; à partir de quel point et pour quelle destination; la distance, et le coût par tonne par mille; et aussi, le nombre de tonnes de charbon expédiées de la *Nouvelle-Ecosse* par steamboats et voiliers aux divers ports de la Puissance. (*Documents de la session, No. 64b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, donnant le nombre de passes données sur le chemin de fer Intercolonial du 1er janvier 1874 au 1er janvier 1884, chaque année, par qui données, et à qui. (*Documents de la session, No. 53o.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 12 mars 1884, pour un état de tous les argents payés à T. *Charles Watson* par le gouvernement du *Canada* depuis 1881; le dit état devant montrer aussi les services, s'il en est, rendus par le dit *Watson* au département des Chemins de fer et Canaux, ou à aucune autre branche du service public, depuis l'année ci dessus mentionnée. (*Documents de la session, No. 144.*)

Sir *Charles Tupper* met aussi devant la Chambre, —Papiers relatifs aux arbitrages résultant de réclamations au sujet de la construction de certaines sections du chemin de fer du *Pacifique canadien*. (*Documents de la session, No. 31aa.*)

Et aussi, copie du contrat passé entre Sa Majesté la Reine, agissant pour la Puissance du *Canada* et représenté au dit contrat par l'honorable sir *Charles Tupper*, C.C.M.G., ministre des Chemins de fer et Canaux,—et la compagnie du chemin de fer de *Jonction du Pacifique-Nord*. (*Documents de la session, No. 21g.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 24 janvier, 1884, demandant copie des jugements de la Cour Suprême du *Canada*, non encore soumis, sur la question du pouvoir législatif relatif à la réglementation de la vente des liqueurs enivrantes, et du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de *Hodge vs. La Reine* sur ce même sujet ; aussi, copie des notes sténographiques des procès pris devant le comité, et de toute correspondance se rattachant à cette cause ; et aussi, copie des notes sténographiques des procès pris devant le comité dans la cause de *Russell vs. La Reine*. (*Documents de la session, No. 30e.*)

Sir *John A. Macdonald* met aussi devant la Chambre,—correspondance concernant l'arbitrage des limites entre les provinces de l'*Ontario* et du *Manitoba*. (*Documents de la session, No. 145.*)

M. White (Renfrew), du comité d'immigration et de colonisation, présente à la Chambre le second rapport de ce comité, lequel est lu. (*Appendice, No. 1.*)

Un bill du Sénat intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte trente sept *Victoria*, chapitre quarante-deux, intitulé : "Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

Un bill du Sénat intitulé : "Acte amendant l'acte trente-huit *Victoria*, chapitre cinquante-quatre, intitulé : "Acte à l'effet d'étendre à la province de *Manitoba* l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de *Québec* et d'*Ontario*," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les subsides aux provinces.

(*En comité.*)

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire,—

1. Que dans les comptes entre les diverses provinces et la Puissance du *Canada*, les montants dont la subvention annuelle à chacune d'elles a été augmentée en vertu de l'acte 36 *Vic.*, chap. 30 (tel qu'expliqué par l'acte 37 *Vic.*, chap. 3, au sujet de la *Nouvelle-Ecosse*) seront calculés et alloués à l'*Ontario* et à *Québec* (conjointement, comme ayant constitué la ci-devant province du *Canada*) et à la *Nouvelle-Ecosse* et au *Nouveau-Brunswick*, comme si les dits actes avaient prescrit que cette augmentation devrait être allouée du jour de la mise en force de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867 ; et que le montant total des paiements semestriels qui, dans ce cas, auraient été faits à compte de la dite augmentation, du 1er juillet, 1867, au 1er janvier, 1873, inclusivement, avec l'intérêt sur chacun au taux de 5 pour cent par année à partir du jour auquel il aurait été ainsi fait jusqu'au 1er juillet 1884, sera considéré comme capital dû aux dites provinces, respectivement, portant intérêt au taux de 5

pour cent par année, lequel intérêt leur sera payable comme partie de leurs subventions annuelles par la Puissance du *Canada*, le et après le 1er juillet 1884.

2. Dans les comptes entre la Puissance du *Canada* et les provinces de la *Colombie-Britannique*, du *Manitoba* et de l'Île du *Prince-Edouard*, les montants maintenant calculés et alloués comme dettes de ces provinces, respectivement, et sur lesquels un intérêt leur est actuellement payé par la Puissance du *Canada*, seront augmentés de montants dans la même proportion relativement à la population respective des provinces,—telle que constatée par le recensement de 1881,—que le total des montants à ajouter en vertu des présentes résolutions comme capital dû à l'*Ontario*, *Québec*, la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* l'est à la population réunie des quatre provinces en dernier lieu nommées, tel que constaté par le dit recensement de 1881; et les montants de telles augmentations aux dites provinces de la *Colombie-Britannique*, du *Manitoba* et de l'Île du *Prince-Edouard* seront considérés comme capital dû aux dites provinces, respectivement, portant intérêt au taux de 5 pour cent par année, lequel intérêt leur sera payable comme partie de leurs subventions respectives par la Puissance du *Canada*, le et après le 1er juillet 1884.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White* (*Renfrew*) fait rapport que le comité a passé une résolution;

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour prolonger le délai fixé par l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre sept, intitulé : "Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres dans le *Manitoba* par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre trois," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre, dans certains cas," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : Acte qui amende "l'acte des Territoires du *Nord-Ouest*, 1880," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte pour prolonger le délai fixé par l'acte quarante-trois *Victoria*, chapitre sept, intitulé : "Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres dans le *Manitoba* par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois *Victoria*, chapitre trois," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre dans certains cas," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Charles Tupper*,

Ordonné, que le bill du Sénat intitulé : "Acte qui amende "l'Acte des Territoires du *Nord-Ouest*, 1880," soit maintenant lu la première fois.

Le bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

Sir *Hector L. Langevin*. l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour copie du rapport et des plans de l'ingénieur en chef, sur les explorations qu'il a faites l'été dernier dans *Ste-Anne, Kamouraska, et St-André*, dans le comté de *Kamouraska*. (*Documents de la session, No. 124a.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour copie de toutes pétitions et correspondance et de tous rapports faits par aucun officier du département des travaux publics au sujet de la construction d'un quai et d'un pont pour l'usage du public au havre de *Upper Woods*, dans le comté de *Shelburne, N. E.* (*Documents de la session, No. 124b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour un état indiquant la situation des stations de sauvetage du Canada, et donnant la description des bateaux de sauvetage, élifices, canons, porte-amarres et autres appareils de sauvetage à chaque station; aussi, un état donnant les noms des capitaines et le nombre d'hommes formant chaque équipage, les termes de l'engagement, les mois pendant lesquels les équipages sont liés par leur engagement, le salaire du capitaine et la solde des hommes dans chaque cas. Aussi, copie des instructions et des règlements promulgués par le département de la marine et des pêcheries pour la gouverne des équipages de sauvetage, et copie des rapports des capitaines d'équipage et autres, sur le nombre de marins en péril et le montant des biens sauvés par le service de sauvetage pendant l'année 1883. (*Documents de la session, No. 146.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 25 février, 1884, pour copie de tous rapports d'ingénieurs concernant la construction d'un havre sur la rive nord du lac *Erié*, dans le comté d'*Essex*, soit à *Leamington, Kingsville* ou ailleurs, avec le coût estimatif de l'établissement du dit havre dans chacune de ces localités. (*Documents de la session, No. 128a.*)

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte trente et un *Victoria*, chapitre douze, intitulé: "Acte concernant les travaux publics du *Canada*," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Tassé* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution autorisant l'emprunt de certaines sommes requises pour racheter des emprunts à échoir.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à prélever par voie d'emprunt une somme d'argent n'excédant pas deux millions de livres sterling, qui pourra être requise pour racheter, par une seule émission, en vertu de l'arrangement existant avec les agents financiers du gouvernement en *Angleterre*, les petits emprunts à échoir dans les dix années suivant immédiatement le premier jour de janvier 1882, ou de rembourser au fonds consolidé du revenu les sommes qui ont pu être payées à même ce fonds pour racheter tous les petits emprunts qui ont pu échoir depuis le jour en dernier lieu mentionné:—Et aussi, telles autres sommes, n'excédant pas en totalité trois millions de livres sterling, qui pourront être nécessaires pour faire face aux charges imposées sur le fonds consolidé du revenu par des actes passés pendant la session actuelle ou aucune session précédente au sujet de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* canadien,—ou pour donner des subventions pour ou en considéra-

tion de la construction de certaines voies ferrées,—ou pour pourvoir à l'exécution de certains travaux publics :—Les dits emprunts devant être prélevés en conformité des dispositions de l'Acte 35 *Vic.*, chap. 6, tel qu'amendé par l'Acte 38 *Vic.*, chap. 4, mais à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent par année, et les deniers ainsi prélevés devant former partie du fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité général pour considérer une certaine résolution autorisant un octroi gratuit de terres pour aider à la construction d'un chemin de fer du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*.

(*En comité.*)

Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à faire un octroi gratuit de pas plus de 6,400 acres par mille dans le *Manitoba*, et de 12,800 acres dans les territoires du *Nord-Ouest*, pour aider à la construction d'un chemin de fer du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Hall* fait rapport que le comité a passé une résolution.

Ordonné, que le rapport soit reçu demain.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant de nouveau "l'Acte refundu des chemins de fer, 1879," et les actes qui le modifient, étant lu ;

Et la question étant proposée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Wells* propose comme amendement, secondé par M. *Scriver*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, pour plus ample considération ;"

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée, étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant proposée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *McCarthy* propose comme amendement, secondé par M. *Haggart*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir d'ajouter au paragraphe 2 de la 1ère clause du dit bill, les mots suivants : "ou aucunes corporations municipales intéressées dans la question au sujet de laquelle telle compagnie de chemin de fer aura fait défaut, pourront intenter une poursuite devant aucune cour de juridiction compétente, la moitié de l'amende appartenant à la couronne et l'autre moitié à la corporation qui aura intenté la poursuite."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement. Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre avec pouvoir d'ajouter au paragraphe 2 de la 1ère clause du dit bill, les mots suivants : "ou aucunes corporations municipales intéressées dans la question au sujet de laquelle telle compagnie de chemin de fer aura fait défaut, pourront intenter une poursuite devant aucune cour de juridiction compétente, la moitié de l'amende appartenant à la couronne et l'autre moitié à la corporation qui aura intenté la poursuite."

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Haggart* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Ives* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, esquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de l'intérieur, savoir : montant additionnel nécessaire pour les impressions du département, \$10,000 ; montant additionnel nécessaire pour le gardien du musée géologique, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des affaires des sauvages, savoir : —Pour pourvoir à l'augmentation annuelle légale des appointements de quatre commis surnuméraires de troisième classe nommés dernièrement, \$200 ; pour pourvoir aux appointements d'un commis qui doit être nommé, \$400 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département du revenu de l'intérieur, savoir : —Pour pourvoir à l'augmentation et aux promotions (subordonnées à l'Acte du Service Civil pour ce qui a rapport à l'examen de promotion) en vertu des nouveaux cadres du service qui tout en ayant été portées au budget de l'exercice 1883-84 n'ont pas encore été mises en vigueur. Le budget de 1884-85 a été préparé d'après le bordereau actuel, sans tenir compte de cette réorganisation : —C. R. *Hall*, promotion à la 1re classe, \$250 ; N. *Stewart*, promotion de la 3me à la 2me, \$100 ; W. *Himsworth*, en qualité de premier commis de la correspondance, \$175 ; John *Byrne*, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux piastres et cinquante centins soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du secrétariat d'Etat, savoir :

Montant nécessaire pour pourvoir à l'augmentation légale qui a été omise dans le premier budget, des appointements des commis et messagers ci-après mentionnés, du 1er avril au 30 juin 1885: *A. O. Mousseau*, \$12.50; *G. Andrews*, 12.50; *A. Elie*, 7.50 pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département de la Marine et des Pêcheries — pour pourvoir à de nouvelles nominations et autres dépenses en rapport avec la nouvelle division projetée de ce département, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent vingt-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir: pour payer à *F. A. Dixon*, commis de 1ère classe, le montant de l'augmentation de ses appointements, ainsi qu'indiqué par le budget supplémentaire de 1883-84, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses facultatives suivantes, savoir: pour payer aux commis ci-après mentionnés qui ont passé l'examen devant le Bureau du Service Civil: Secrétaire d'Etat—*P. S. Gouldthrite*, deux matières facultatives, \$100; *N. Larochelle*, deux matières facultatives, \$100; département des affaires des Sauvages—*H. McKay*, trois facultatives, \$150; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante piastres soient accordées à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour l'administration de la justice, savoir: Pour payer à *G. Duval* rapporteur de la cour Suprême, l'augmentation légale de ses appointements pour 1883-84, \$50; et pour 1884-85, \$100, pour l'année expirant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-trois mille cent six piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir: Pour pourvoir au paiement des réductions faites à l'indemnité de *M. M. Cadudal*, \$112; pour pourvoir à l'augmentation des appointements de dix commis, savoir: un, \$200; huit, \$100 chacun; un, \$50, \$1,500; pour pourvoir aux appointements d'un adjoint du correcteur d'épreuves et du commis de la papeterie, \$600; pour pourvoir à la différence des appointements d'un commis de classe cadette à \$1,000, 1883-84, et de deux commis de classe cadette, 1884-85: l'un à \$800 et l'autre à \$600, \$400; pour pourvoir à l'augmentation des appointements de deux commis pour la session, permanents, à \$100 chacun, \$200; pour couvrir le montant additionnel nécessaire pour la papeterie, \$2,500; pour faire face à la dépense se rattachant à la publication des débats (augmentation du personnel et nombre additionnel des exemplaires des débats distribués aux députés), \$16,144; pour faire face à la dépense additionnelle pour les messagers des Communes pendant la session, savoir: augmentation de l'allocation de \$200 à \$250 par session, à 37 messagers, \$1,850; pour faire face au montant additionnel nécessaire pour les dépenses contingentes de la division du concierge, \$200. *Greffier de la Couronne en Chancellerie*.—Pour pourvoir à l'augmentation légale des appointements de cet officier, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La septième résolution étant lue la seconde fois, et la motion étant mise aux voix,—Que cette Chambre encoure avec le comité dans la dite résolution; la question est résolue négativement.

Alors les résolutions subséquentes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le département de la marine et des pêcheries, étant lu;

M. McLelan propose, secondé par *M. Caron*, que le bill soit maintenant lu la seconde fois; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Daly fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit;

MERCREDI, 16 avril 1884.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque du parlement, savoir: Pour pourvoir aux appointements de M. *Thayne*, \$200; montant nécessaire pour payer à *Wilson* et *Lamb* la balance qui leur est due pour la fourniture de cinq exemplaires de l'Histoire des Canadiens-Français de *Sulte*, \$80, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'immigration pour la société protectrice des femmes de *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir: Arsenaux publics et soin des armes, \$8,000; association fédérale de carabiniers, \$2,000; propriétés de la milice,—pour payer à l'exécuteur de la succession de feu *Enoch Walkely*, compensation en règlement de toutes réclamations contre le gouvernement au sujet des bâtiments ou de l'occupation de terrains sur la réserve de l'artillerie, ou autres terres, sur le côté sud de la rue *Maria*, cité d'*Ottawa*, \$200; construction et réparations, propriétés militaires,—pour réparations et entretien des bâtiments et casernes occupés par les écoles de cavalerie et d'infanterie, \$18,045; champ de tir d'*Ottawa*,—réparations, \$1,800, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent dix-sept mille trois cents trente-neuf piastres et soixante-dix-huit cts., soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux travaux et édifices publics, *Colombie-Britannique*, bassin de radoub d'*Esquimalt*, savoir: Pour payer au gouvernement de la *Colombie-Britannique* la somme qu'il a dépensée pour ce bassin pour être dépensée en 1883-84, \$134,512.66; pour rembourser le montant avancé à l'honorable *J. W. Trutch*, pour faire face aux dépenses nécessaires inhérentes à la prise de possession et à l'entretien du bassin de radoub pour être dépensée en 1883-84, \$7,000; montant nécessaire pour l'achèvement, \$475,827.12, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant cent cinquante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face au montant nécessaire pour la construction du hâvre de *Port Arthur*, à voter de nouveau \$50,000, et rivière *Kaministiquia*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du hâvre du *Cap Tourmente*, *N.-B.*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle Ecosse*, savoir: édifices fédéraux d'*Halifax*,—améliorations et réparations \$9,000; *Sidney (Sud)*,—bureau de poste, douane, etc., \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Charlottetown*, nouvel édifice fédéral, *Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics—*Nouveau-Brunswick*—*Moncton*, bureau de poste, douane etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Québec*, savoir :—*Montréal*—douane, \$600 ; hôpital de la marine, *Chicoutimi*—somme nécessaire pour glacière, étable et hangar, \$900 ; pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*—nouvelle somme nécessaire, \$14,200 ; constructions, quai de la Reine, \$600 ; édifices fédéraux, *Québec*—améliorations, etc. (A voter de nouveau), \$2,400 ; salle d'exercices, *Montréal*—nouvelle somme nécessaire pour couvrir les frais de démolition, etc., des murs de l'arsenal, etc., condamnés par l'inspecteur de la ville, \$2,000 ; bureau du sous-receveur général, *Montréal*—nouveau coffre de sûreté, \$2,650 ; bureau de poste, *Montréal*—changements et améliorations, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille cinq cent quarante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir :—*Toronto*—douane, \$1,600 ; do bureau de poste, \$1,650 ; douane de *London*—agrandissement de l'édifice, \$10,000 ; douane, etc., de *Gananoque*—nouvelle somme nécessaire pour l'achèvement, \$2,000 ; *Prescott*—bureau de poste, douane, etc., \$8,000 ; *Ottawa*—musée géologique, \$3,500 ; *Guelph*—douane, etc.—changements, réparations, etc., \$1,000 ; *Ottawa*, bureau de poste—améliorations et réparations, \$3,000 ; *Sainte-Catherine*—bureau de poste, etc., pour l'achèvement, \$2,200 ; bureau de poste de *Kingston*—appareil de chauffage, \$3,500 ; bureau de poste, douane, etc., de *Belleville*—pour l'achèvement, \$2,200 ; *Sarnia*—dépôt des immigrants, \$1,050 ; bureau de poste de *Toronto*—installation, etc., \$1,800 ; *Toronto*—dépôt des immigrants, \$420 ; *Hamilton*—dépôt des immigrants, \$620 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille trois cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, savoir :—Douane de *Winnipeg*, réparations, etc., \$1,000 ; pénitencier de *Manitoba*, \$40,000 ; salle d'exercices, *Winnipeg*, \$8,000 ; *Brandon*, station des immigrants, \$1,000 ; *Winnipeg*, station des immigrants, \$300 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du *Nord-Ouest*—*Qu'Appelle*—station des immigrants, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, réparations ameublement, chauffage, etc., savoir :—Édifices publics, *Ottawa*, renouvellement, etc., \$3,500 ; service téléphonique, édifices publics, *Ottawa*, nouvelle somme nécessaire, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, savoir : *Petite Rivière*, \$5,000 ; *Cinq-Iles*, \$2,500 ; *Quai Oglivier* \$3,000 ; *Tusket Wedge*, \$850 ; *Mabou*, \$1,500 ; *Quai Digby*, \$1,500 ; *Port Greville*, \$4,000 ; *Tracadie*, \$2,750 ; *Margaretville* \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ile du Prince Edouard* savoir : *Tignish*, \$4,000 ; Baie de *Saint-Pierre*, (somme périmée à voter de nouveau) \$3,000 ; Réparations ordinaires et extraordinaires aux brises-lames, quais, etc., achetés du gouvernement local, *Ile du Prince-Edouard* en 1884 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouveau-Brunswick*, savoir : *Iles Ouest*, \$600 ; *Richibucto*, \$3,300 ; *Caraquet*, \$500 ; Améliorations de la rivière *Saint-Jean* entre l'Ile *Bear* et *Frédéricton*, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, savoir : *Chateau Richer*, \$3,000 ; *Rivière-Noire*, \$1,000 ; *Rivière-Bras*, *Saint-Nicholas*, \$1,200 ; *Sainte-Anne de la Pocatière*, 3,400 ; *New-Carlisle*,

pour terminer, \$4,000; *Saint-Alphonse de Bagotville*, pour terminer, \$3,500; *Trois-Pistoles*—Nouvelle somme nécessaire, \$1,000; *Les Eboulements*, \$2,200; *Sainte-Anne de Sorel*, \$1,200; Bateau de passage entre la *Longue-Pointe* et *Boucherville*, \$500; *Sainte-Anne de Bellevue*, \$4,750; *Rivière des Outaouais*—Enlèvement d'une batture vis-à-vis la ligne de division entre les townships de *Bristol* et de *Clarendon*, \$3,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, savoir: *Port-Albert*, \$1,000; *Lion's-Head*, lac *Huron*, \$5,000; *Bayfield*, lac *Huron*, \$4,000; *Wilson's-Channel*, \$5,000; *Sault Sainte-Marie*, \$4,000; *Cobourg*, lac *Ontario*, \$10,000; *Rivière des Outaouais*—Amélioration du chenal, entre les détroits supérieur et inférieur, en amont de *Pembroke*, \$2,000; *Thornbury*, lac *Huron*, \$1,000; *Rivière Sydenham*, \$2,500; *Creek du Petit-Ours*, \$2,500; *Kincardine*, lac *Huron*, \$3,000; *Kingsville*, lac *Erié*, \$4,000; *Rivière des Outaouais*—Améliorations projetées, entre *Mattawan* et le lac *Témiscamingue* (exploration) \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières *Manitoba*,—rivière de la *Poule d'Eau*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Territoires du *Nord-Ouest*, savoir: rivière *Saskatchewan*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, *Colombie-Britannique*, savoir: *Rivière Serpentine*, \$1,000; rivière *Cowichan* et *Courney*, \$650; *Port-Victoria*, \$2,500; rivière *Fraser*—*Canon Cottonwool*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, *Colombie-Britannique*, savoir: *Colombie-Britannique*—Nouvelle somme nécessaire, \$1,000; *Colombie-Britannique*,—Nouvelle somme nécessaire pour le fonctionnement du bateau (*Snagboat*) servant à l'extirpation des racines et troncs d'arbres, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir:—*Glissoires et estacades*:—*Rivière Morasse*, \$1,000; district d'*Ottawa*, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées, savoir: Contribution à la construction d'un pont public sur la rivière du *Vieux*, à *Fort-MacLeod*—(les autorités locales fournissant \$2,500), \$2,500; Pont sur la rivière *Bataille*, *Battleford*, \$5,000; pont du *Portage du-Fort*—réparations, \$5,000; pour aider la municipalité de *Russell*, *Manitoba*, à construire un pont sur l'*Assiniboine*, près l'embouchure de la rivière aux *Coquilles* (à voter de nouveau), \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir: pour payer les services de personnes attachées au département des douanes et de la marine et des pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution de la prime de pêche et à la collection des statistiques, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à divers—gratification à la famille de feu *Henry Gray*, péri dans le naufrage de la *Princesse Louise*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de justice et autres frais se rattachant à la question de la frontière d'*Ontario*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer un tiers des frais du service des postes dans les territoires du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les services d'un homme de loi, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation de loyer à *Hugh Richardson*, magistrat stipendiaire, au lieu du logement gratuit qu'il occupait à l'ancien siège du gouvernement, à *Battleford*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un coffre de sûreté, index, registres, papeterie, ameublement, éclairage, etc., pour le bureau du registraire, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses d'éclairage, combustible et papeterie pour le bureau du shérif, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour la publication des annales de la société royale, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et neuf mille sept cent quatre-vingt-une piastres et quarante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à M.M. *Alexander MacLean* et *John Charles Roger*, la somme qui leur a été adjugée par les arbitres dans la cause instituée par eux contre la Reine, dans la cour de l'Échiquier du Canada, cette déclaration arbitrale ayant été confirmée par le jugement de M. le juge *Henry* (ce paiement étant fait sans préjudice du droit d'appel de la couronne pour la partie du jugement qui se rapporte aux intérêts de cette somme), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'une expédition (parmer) à la baie d'*Hudson*, pour constater si la route peut être utilisée pour le commerce, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour notes des témoignages rendus au sujet des comptes publics rapportés à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de la section 55 de l'acte de l'audition (41 *Vic.*, ch. 7.) pour l'année finissant le 30 juin 1885.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faciliter l'œuvre des explorations circumpolaires Internationales en contribuant aux frais de transport des explorateurs anglais, entre *Halifax* et la station de la baie d'*Hudson*, sur le grand lac de l'*Esclave* (à voter de nouveau,) pour l'année finissant le 30 juin 1885.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Académie des Arts, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des bourses de \$15 à vingt élèves sauvages à l'école de la mission et orphelinat du *Fort William*, lac *Supérieur*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la contribution à l'achat d'une presse devant être employée par le révérend *J.M.R. Lejeune*, O.M.I., de *Kamloops*, à l'impression en cinq langues sauvages de certains vocabulaires manuscrits, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des instituteurs de deux écoles de l'Église anglicane dans le district d'*Athabaska*, en dehors des territoires assujétis aux traités, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu de l'accise, augmentation des appointements des agents d'accise à la suite des changements de classification qui ont résulté des derniers examens de promotion dans le service de l'accise, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir : — augmentation des appointements de *M. Murphy*, percepteur à *Carillon*, de \$500 à \$600, \$100 ; augmentation des appointements de *J. S. Farley*, percepteur à *Ottawa*, \$200 ; augmentation des appointements de *J. B. Deschamp*, commis au bureau de *Lachine*, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir : Pour compléter la somme des appointements de *C. McNutt*, sous-percepteur à *Ottawa*, portés dans le budget à \$1,800, tandis qu'ils sont réellement de \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements de deux commis de 2e classe dans le bureau de poste de *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents six piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir : Pour pourvoir au paiement de commis sessionnels supplémentaires pour le service de 1884, \$650 ; pour payer aux députés ci-après mentionné le montant déduit de leur indemnité de la session, à raison d'absence : L'honorable *P. Mitchell*, \$152 ; *M. Labrosse*, \$376 ; *M. Rykert*, \$128 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir : Canal *Welland*, à *John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services rendus comme seul arbitre dans la cause de *F. B. McNamee* et Cie, entrepreneurs de la section 34, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de construction d'un déversoir à *Dunnsville*, canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un quai à *Boularderie, Nouvelle-Ecosse*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux et édifices publics, *Toronto*, savoir : *Owen Sound*, \$10,000 ; port de *Collingwood*, \$5,000 ; port de *Meaford*, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux et édifices publics, savoir : *Welland*, quai de *Maitland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure et trente minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 16 avril 1884.

PRIÈRE.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :
Par *M. Beaty*,—la pétition de l'Union des Peintres de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

De *rév. George Porteous* et autres, de *Kitley*, comté de *Leeds, Ont.*; de *rév. Kenneth Mackenzie* et autres; de *D. F. McRae* et autres; et de *Arthur W. McCurdy* et autres, de *Baddeck*, tous de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant séparément des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche.

M. Ouimet, du comité spécial auquel a été déferée la pétition de *Joseph Dominique Ernest Myrand*, de la cité de *Québec*, demandant l'examen de son nouveau modèle de boîte à scrutin, avec instruction d'étudier les mérites de la dite boîte et de faire rapport à cette Chambre sur l'opportunité de l'adopter pour les élections fédérales, présente à la Chambre le rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné la nouvelle boîte à scrutin, mécanique, de *M. Ernest Myrand* :

Après en avoir fait une étude sérieuse, votre comité est d'avis que le nouveau mode de scrutin offre les avantages mentionnés en la requête ci-annexée, par le dit inventeur, à votre honorable Chambre savoir :

- 1° Simplification dans le mode de votation ;
- 2° Destruction des signes conventionnels sur les bulletins de votation ;
- 3° Secret de vote absolument assuré ;
- 4° Diminution du danger de la perte du vote ;
- 5° Inutilité des décomptes judiciaires à l'avenir.

Cependant, il existe une difficulté dans l'adoption de ce système pour les comtés où plus d'un député doit être élu, et si cette objection pouvait être écartée, ce comité n'aurait aucune hésitation à recommander la boîte à l'attention spéciale de votre honorable Chambre. (*Pour la requête, etc., voir appendice No. 9.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie d'assurance sur la Vie, de *London*," sans amendements.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte des poids et mesures de 1879," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill du Sénat, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte trente et un *Victoria*, chapitre douze, intitulé : 'Acte concernant les travaux publics du *Canada*,'" étant lu ;

Sir Hector L. Langevin propose, secondé par *sir Charles Tupper*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Davies propose comme amendement, secondé par *M. Vail*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir de l'amender en y ajoutant les mots suivants : "pourvu que telles ventes ou locations ne portent préjudice à aucun droit ou privilège d'aucun propriétaire riverain, ni ne les affectent."

Et l'amendement étant mis aux voix ; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix,

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre, avec pouvoir de l'amender en y ajoutant les mots suivants : " pourvu que telles ventes ou locations ne portent préjudice à aucun droit ou privilège d'aucun propriétaire riverain, ni ne les affectent."

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et *M. Valin* fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill concernant le département de la marine et des pêcheries, étant lu ;

M. McLelan propose, secondé par *M. Costigan*, que le bill soit maintenant lu la troisième fois,

Sir Richard J. Cartwright propose comme amendement, secondé par *M. Mackenzie*, que le mot " maintenant " soit retranché et qu'il soit remplacé par les suivants : " dans six mois à dater d'aujourd'hui."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Houde,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Scriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Bécharé,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Sutherland (Oxford).</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Geoffrion,</i>	<i>McMullen,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Campbell (Kenfrew),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson, et</i>
<i>Catudal,</i>			<i>Yeo—54.</i>

CONTRE :

Messieurs

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Coughlin,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Amyot,</i>	<i>Cursol,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Hurteau,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Barnard,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Small,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desautniers,</i>	<i>Landry (Montmagny)</i>	<i>Stairs,</i>

<i>Bergeron,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Tassé,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>B'ondeau,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Tupper (Cumberland),</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Lundas,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tyrwhitt,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Macmillan (Middle'x),</i>	<i>Valin,</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil)</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hackett,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wood (Westmoreland),</i>
<i>Cochane,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Orton,</i>	<i>Woodworth et</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Ouimet,</i>	<i>Wright.—100.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix, la Chambre se divise comme dans la dernière division, renversée; ainsi la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. *White (Renfrew)*, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant les subsides aux provinces, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Qu'il est expédient de prescrire,—

1. Que dans les comptes entre les diverses provinces et la Puissance du *Canada*, les montants dont la subvention annuelle à chacune d'elles a été augmentée en vertu de l'acte 36 *Vic.*, chap. 30 (tel qu'expliqué par l'acte 37 *Vic.*, chap. 3, au sujet de la *Nouvelle-Ecosse*) seront calculés et alloués à l'*Ontario* et à *Québec* (conjointement, comme ayant constitué la ci-devant province du *Canada*) et à la *Nouvelle-Ecosse* et au *Nouveau-Brunswick*, comme si les dits actes avaient prescrit que cette augmentation devrait être allouée du jour de la mise en force de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867; et que le montant total des paiements semestriels qui, dans ce cas, auraient été faits à compte de la dite augmentation, du 1er juillet, 1867, au 1er janvier, 1873, inclusivement, avec l'intérêt sur chacun au taux de 5 pour cent par année à partir du jour auquel il aurait été ainsi fait jusqu'au 1er juillet 1884, sera considéré comme capital dû aux dites provinces, respectivement, portant intérêt au taux de 5 pour cent par année, lequel intérêt leur sera payable comme partie de leurs subventions annuelles par la Puissance du *Canada*, le et après le 1er juillet 1884.

2. Dans les comptes entre la Puissance du *Canada* et les provinces de la *Colombie-Britannique*, du *Manitoba* et de l'île du *Prince-Edouard*, les montants maintenant calculés et alloués comme dettes de ces provinces, respectivement, et sur lesquels un intérêt leur est actuellement payé par la Puissance du *Canada*, seront augmentés de montants dans la même proportion relativement à la population respective des provinces,—telle que constatée par le recensement de 1881,—que le total des montants à ajouter en vertu des présentes résolutions comme capital dû à l'*Ontario*, *Québec*, la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* l'est à la population réunie des quatre provinces en dernier lieu nommées, tel que constaté par le dit recensement de 1881; et les montants de telles augmentations aux dites provinces de la *Colombie Britannique*, du *Manitoba* et de l'île du *Prince-Edouard* seront considérés comme capital dû aux dites provinces, respectivement, portant intérêt au taux de 5 pour cent par année, lequel intérêt leur sera payable comme partie de leurs subventions respectives par la Puissance du *Canada*, le et après le 1er juillet 1884.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet de faire une nouvelle répartition des subventions annuelles à payer par le *Canada* aux diverses provinces formant aujourd'hui la Confédération;

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. *White (Renfrew)*, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution concernant le prélèvement par voie d'emprunt, de certains deniers requis pour racheter les emprunts à échoir, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu, qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à prélever par voie d'emprunt une somme d'argent n'excédant pas deux millions de livres sterling, qui pourra être requise pour racheter, par une seule émission, en vertu de l'arrangement existant avec les agents financiers du gouvernement en *Angleterre*, les petits emprunts à échoir dans les dix années suivant immédiatement le premier jour de janvier 1882, ou de rembourser au fonds consolidé du revenu les sommes qui ont pu être payées à même ce fonds pour racheter tous les petits emprunts qui ont pu échoir depuis le jour en dernier lieu mentionné :—Et aussi, telles autres sommes, n'excédant pas en totalité trois millions de livres sterling, qui pourront être nécessaires pour faire face aux charges imposées sur le fonds consolidé du revenu par des actes passés pendant la session actuelle ou aucune session précédente au sujet de la compagnie du chemin de fer du *Pacifique canadien*,—ou pour donner des subventions pour ou en considération de la construction de certaines voies ferrées,—ou pour pourvoir à l'exécution de certains travaux publics :—Les dits emprunts devant être prélevés en conformité des dispositions de l'Acte 35 *Vic.*, chap. 6, tel qu'amendé par l'Acte 38 *Vic.*, chap. 4, mais à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent par année, et les deniers aussi prélevés devant former partie du fonds consolidé du revenu du *Canada*.

La dite résolution étant lue la seconde fois, est adoptée.

Ordonné que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération ultérieure de la troisième résolution rapportée du comité des Subsidés mardi le 8 avril courant, et qui a été alors ajournée; et elle est lue de nouveau comme suit :

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille cinq cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du haut commissaire du *Canada*, à *Londres*, et pour payer £100 d'appointements au secrétaire, cette dernière somme ayant ci-devant été comprise dans les dépenses imprévues, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

M. *Mulock* propose, secondé par M. *Paterson (Brant)*, que la dite résolution soit modifiée en réduisant la dite somme de quatre mille cinq cents piastres de \$3,350, représentant cinq pour cent sur \$29,500, coût de la résidence du haut commissaire, et qui ze pour cent sur \$12,500, coût de l'ameublement pour la résidence du haut commissaire; et la motion étant mise aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

La dite résolution est alors adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération de la quinzième résolution rapportée du comité des subsidés, mercredi le 9 avril courant, et qui a été alors ajournée; et elle est lue de nouveau comme suit :

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante et onze piastres et quatre-vingt-dix centins soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des sauvages du *Manitoba* et du *Nord-Ouest*, savoir :

Annuités, \$173,460 ; instruments aratoires, \$10,398.22 ; outils, 1,917.54 ; bestiaux, \$10,555 ; grains de semence, \$3,115 ; munitions, etc., \$4,439.50 ; provisions fournies lors du paiement des annuités, \$31,756.54 ; pour les sauvages sans ressources, \$287,046.10 ; vêtements ; \$2,700 ; écoles, \$18,204 ; arpentages, \$18,000 ; fermes, gages, \$22,700 ; fermes, entretien, \$5,600 ; Sioux, \$2,000 ; dépenses générales, \$66,380, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

La dite résolution est adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération ultérieure de la vingt-troisième résolution, rapportée du comité des Subsidés, mercredi le 9 avril courant, et qui a été alors ajournée ; et elle est lue de nouveau comme suit :

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente-deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du gouvernement des territoires du *Nord-Ouest*, y compris impressions, chaussées, ponts, passages d'eau et aide aux écoles, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Et la dite résolution est adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération ultérieure de la douzième et la vingt-sixième résolutions, rapportées du comité des Subsidés mercredi le 9 avril courant, et qui ont été alors ajournées, et elles sont lues de nouveau comme suit :

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-sept mille huit cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir :—dépense pour papeterie additionnelle, \$5,000 ; traduction française dans le cours de la vacance, \$1,000 ; somme additionnelle nécessaire pour la publication des *Débats* de la session 1884, selon les autorisations de dépenses faites à la dernière session de la Chambre, \$16,000 ; frais additionnels pour témoins, sténographes, etc., dans les comités spéciaux, \$1,000 ; somme additionnelle pour les messagers de la session, \$2,000 ; impressions, papier et reliure, \$10,000 ; réclamations extraordinaires de certains officiers-rapporteurs pour les dernières élections générales, \$2,000 ; A. F. S. Bastien, pour lui rembourser le dépôt du candidat remis par lui à celui-ci, \$200 ; à l'honorable M. *Vail*, \$232, et à M. *Robertson (Hastings)* \$25, balance de leur indemnité pour la session 1882-83 ; et à M. *Colby*, \$192, qui lui seraient autrement retenues sur son indemnité pour absence dans le cours de la session actuelle ; pour l'année finissant le 30 juin 1884.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-huit mille cent quatre-vingts piastres et soixante et neuf centimes, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du canal *Welland*, savoir : Achat d'une pompe à vapeur, \$5,000 ; Services de gardes de nuit sur le canal, \$7,000 ; Pour avaries à la cargaison et à la coque de la gablotte *St. Andrews*, \$16,555.95 ; Pour avaries à la cargaison de la *Jennie Graham*, \$19,624.74 ; pour l'année finissant le 30 juin-1885.

La douzième résolution est adoptée.

Les trois premiers items de la 26me résolution sont alors adoptés.

Et la motion étant mise aux voix, que cette Chambre encoure avec le comité dans le dernier item (pour payer les avaries à la cargaison de la "*Jennie Graham*" \$19,624.74 ;) la Chambre se divise ; et la dite résolution est alors adoptée.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération ultérieure de la septième résolution, rapportée du comité des Subsidés mercredi le 9 avril courant, et qui a été alors ajournée, et elle est lue de nouveau comme suit :

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre-vingt-six mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour divers, savoir :—édifices des écoles d'infanterie, etc., à *Toronto*, *Saint-Jean*, *P. Q.*, et *Frédricton*, \$14,000 ; maison et ameublement pour le

haut-commissaire du Canada à Londres, \$42,000; pour l'année finissant le 30 juin, 1884.

Et la dite résolution est adoptée.

Sir Charles Tupper, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre,—copie des lettres de *MM. Manning, McDonald et Cie.*, du 7 janvier et 24 février 1881, respectivement, concernant la construction de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Documents de la session, No 316b.*)

M. White (Renfrew), du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cent quatre-vingts piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la bibliothèque du parlement, savoir : Pour pourvoir aux appointements de *M. Thayne*, \$200; montant nécessaire pour payer à *Wilson et Lamb* la balance qui leur est due pour la fourniture de cinq exemplaires de l'Histoire des Canadiens-Français de *Sulte*, \$80, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'immigration pour la société protectrice des femmes de *Montréal*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille quarante-cinq piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la milice, savoir : Arsenaux publics et soin des armes, \$8,000; association fédérale de carabiniers, \$2,000; propriétés de la milice,—pour payer à l'exécuteur de la succession de feu *Enoch Walkely*, compensation en règlement de toutes réclamations contre le gouvernement au sujet des bâtiments ou de l'occupation de terrains sur la réserve de l'artillerie, ou autres terres, sur le côté sud de la rue *Maria*, cité d'*Ottawa*, \$200; construction et réparations, propriétés militaires,—pour réparations et entretien des bâtiments et casernes occupés par les écoles de cavalerie et d'infanterie, \$18,045; champ de tir d'*Ottawa*,—réparations, \$1,800, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas six cent dix-sept mille trois cents trente-neuf piastres et soixante-dix-huit cts., soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux travaux et édifices publics, *Colombie-Britannique*, bassin de radoub d'*Esquimalt*, savoir : Pour payer au gouvernement de la *Colombie-Britannique* la somme qu'il a dépensée pour ce bassin pour être dépensée en 1883-84, \$134,512.66; pour rembourser le montant avancé à l'honorable *J. W. Trutch*, pour faire face aux dépenses nécessaires inhérentes à la prise de possession et à l'entretien du bassin de radoub pour être dépensée en 1883-84, \$7,000; montant nécessaire pour l'achèvement, \$475,827.12, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant cent cinquante mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face au montant nécessaire pour la construction du hâvre de *Port Arthur*, à voter de nouveau \$50,000, et rivière *Kaministiquia*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent cinquante mille piastres, soit accordés à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du hâvre du *Cap Tourmente, N.-B.*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatorze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Nouvelle Ecosse*, savoir : Édifices fédéraux d'*Halifax*,—améliorations et réparations \$2,000; *Sidney (Sud)*,—bureau de poste, douane, etc., \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trente mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Charlottetown*, nouvel édifice fédéral, *Ile du Prince-Edouard*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics—*Nouveau-Brunswick*—*Moncton*, bureau de poste, douane etc., pour l'année finissant le 30 juin 1885.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille trois cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux publics, *Québec*, savoir :—*Montréal*—douane, \$600 ; hôpital de la marine, *Chicoutimi*—somme nécessaire pour glacière, étable et hangar, \$900 ; pénitencier de *Saint-Vincent de Paul*—nouvelle somme nécessaire, \$14,200 ; constructions, quai de la Reine, \$600 ; édifices fédéraux, *Québec*—améliorations, etc. (A voter de nouveau), \$2,400 ; salle d'exercices, *Montréal*—nouvelle somme nécessaire pour couvrir les frais de démolition, etc., des murs de l'arsenal, etc., condamnés par l'inspecteur de la ville, \$2,000 ; bureau du sous-receveur général, *Montréal*—nouveau coffre de sûreté, \$2,650 ; bureau de poste, *Montréal*—changements et améliorations, \$5,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-deux mille cinq cent quarante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Ontario*, savoir :—*Toronto*—douane, \$1,600 ; do bureau de poste, \$1,650 ; douane de *London*—agrandissement de l'édifice, \$10,000 ; douane, etc., de *Gananoque*—nouvelle somme nécessaire pour l'achèvement, \$2,000 ; *Prescott*—bureau de poste, douane, etc., \$8,000 ; *Ottawa*—musée géologique, \$3,500 ; *Guelph*—douane, etc.—changements, réparations, etc., \$1,000 ; *Ottawa*, bureau de poste—améliorations et réparations, \$3,000 ; *Sainte-Catherine*—bureau de poste, etc., pour l'achèvement, \$2,200 ; bureau de poste de *Kingston*—appareil de chauffage, \$3,500 ; bureau de poste, douane, etc., de *Belleville*—pour l'achèvement, \$2,200 ; *Sarnia*—dépôt des immigrants, \$1,050 ; bureau de poste de *Toronto*—installation, etc., \$1,800 ; *Toronto*—dépôt des immigrants, \$420 ; *Hamilton*—dépôt des immigrants, \$620 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

12. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille trois cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, *Manitoba*, savoir :—Douane de *Winnipeg*, réparations, etc., \$1,000 ; pénitencier de *Manitoba*, \$40,000 ; salle d'exercices, *Winnipeg*, \$8,000 ; *Brandon*, station des immigrants, \$1,000 ; *Winnipeg*, station des immigrants, \$300 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

13. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, Territoires du Nord-Ouest—*Qu'Appelle*—station des immigrants, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

14. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des édifices publics, réparations ameublement, chauffage, etc., savoir :—Édifices publics, *Ottawa*, renouvellement, etc., \$3,500 ; service téléphonique, édifices publics, *Ottawa*, nouvelle somme nécessaire, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

15. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille six cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouvelle-Ecosse*, savoir : *Petite Rivière*, \$5,000 ; *Cinq-Iles*, \$2,500 ; *Quai Ogilvie*, \$3,000 ; *Tusket Wedge*, \$350 ; *Mabou*, \$1,500 ; *Quai Digby*, \$1,500 ; *Port Greville*, \$4,000 ; *Tracadie*, \$2,750 ; *Margaretville*, \$1,500, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

16. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-neuf mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ile du Prince Edouard* savoir : *Tignish*, \$4,000 ; Baie de *Saint-Pierre*, (somme périmée à voter de nouveau) \$3,000 ; Réparations ordinaires et extraordinaires aux brises-lames, quais, etc., achetés du gouvernement local, *Ile du Prince-Edouard* en 1884 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

17. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille quatre cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Nouveau-Brunswick*, savoir : *Iles Ouest*, \$600 ; *Richibucto*, \$3,300 ; *Caraquet*, \$500 ; Améliorations de la rivière *Saint-Jean* entre l'île *Bear* et *Frédéricton*, \$1,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

18. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-huit mille sept cent cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Québec*, savoir : *Chateau Richer*, \$3,000 ; *Rivière-Noire*, \$1,000 ; *Rivière-Bras*, *Samt-Nicholas*, \$1,200 ; *Sainte-Anne de la Pocatière*, \$3,400 ; *New-Charlisle*,

pour terminer, \$4,000; *Saint-Alphonse de Bagotville*, pour terminer, \$3,500; *Trois-Pistoles*—Nouvelle somme nécessaire, \$1,000; *Les Eboulements*, \$2,200; *Sainte-Anne de Sorel*, \$1,200; Bateau de passage entre la *Longue-Pointe* et *Boucherville*, \$500; *Sainte-Anne de Bellevue*, \$4,750; *Rivière des Outaouais*—Enlèvement d'une batture vis-à-vis la ligne de division entre les townships de *Bristol* et de *Clarendon*, \$3,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

19. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quarante-neuf mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, *Ontario*, savoir: *Port-Albert*, \$1,000; *Lion's-Head*, lac *Huron*, \$3,000; *Bayfield*, lac *Huron*, \$4,000; *Wilson's-Channel*, \$5,000; *Sault Sainte-Marie*, \$4,000; *Cobourg*, lac *Ontario*, \$10,000; *Rivière des Outaouais*—Amélioration du chenal, entre les détroits supérieur et inférieur, en amont de *Pembroke*, \$2,000; *Thornbury*, lac *Huron*, \$1,000; *Rivière Sydenham*, \$2,500; *Creek du Petit-Ours*, \$2,500; *Kincardine*, lac *Huron*, \$3,000; *Kingsville*, lac *Erie*, \$4,000; *Rivière des Outaouais*—Améliorations projetées, entre *Mattawan* et le lac *Témiscamingue* (exploration) \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

20. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières *Manitoba*,—rivière de la *Poule d'Eau* pour l'année finissant le 30 juin 1885.

21. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des ports et rivières, Territoires du *Nord-Ouest*, savoir: rivière *Saskatchewan*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

22. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas neuf mille cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, *Colombie-Britannique*, savoir: *Rivière Serpentine*, \$1,000; rivière *Cowichan* et *Courtney*, \$650; *Port-Victoria*, \$2,500; rivière *Fraser*—*Canon Cottonwood*, \$5,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

23. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de dragage, *Colombie-Britannique*, savoir: *Colombie-Britannique*—Nouvelle somme nécessaire, \$3,000; *Colombie-Britannique*,—Nouvelle somme nécessaire pour le fonctionnement du bateau (*Snagboat*) servant à l'extirpation des racines et troncs d'arbres, \$4,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

24. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas onze mille piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir:—*Glissoires et estacades*:—*Rivière Morasse*, \$1,000; district d'*Ottawa*, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

25. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-deux mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses des ponts et chaussées, savoir: *Contribution à la construction d'un pont public sur la rivière du Vieux*, à *Fort-MacLeod*—(les autorités locales fournissant \$2,500), \$2,500; Pont sur la rivière *Bataille*, *Battleford*, \$5,000; Pont du *Portage du Fort*—réparations, \$5,000; pour aider la municipalité de *Russell*, *Manitoba*, à construire un pont sur l'*Assiniboine*, près l'embouchure de la rivière aux *Coquilles* (à voter de nouveau), \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

26. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des pêcheries, savoir: pour payer les services de personnes attachées au département des douanes et de la marine et des pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution de la prime de pêche et à la collection des statistiques, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

27. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à divers—gratification à la famille de feu *Henry Gray*, péri dans le naufrage de la *Princesse Louise*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

28. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour frais de justice et autres frais se rattachant à la question de la frontière d'*Ontario*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

29. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer un tiers des frais du service des postes dans les territoires du *Nord-Ouest*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

30. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour payer les services d'un homme de loi, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

31. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'allocation de loyer à *Hugh Richardson*, magistrat stipendiaire, au lieu du logement gratuit qu'il occupait à l'ancien siège du gouvernement, à *Battleford*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

32. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un coffre de sûreté, index, registres, papeterie, aménagement, éclairage, etc., pour le bureau du registraire, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

33. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses d'éclairage, combustible et papeterie pour le bureau du shérif, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

34. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour la publication des annales de la société royale, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

35. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et neuf mille sept cent quatre-vingt-une piastres et quarante-trois centins soit accordée à Sa Majesté pour payer à *MM. Alexander MacLean* et *John Charles Roger*, la somme qui leur a été adjugée par les arbitres dans la cause instituée par eux contre la Reine, dans la cour de l'Échiquier du *Canada*, cette déclaration arbitrale ayant été confirmée par le jugement de *M. le juge Henry* (ce paiement étant fait sans préjudice du droit d'appel de la couronne pour la partie du jugement qui se rapporte aux intérêts de cette somme), pour l'année finissant le 30 juin 1885.

36. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas soixante et dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais d'une expédition (parmer) à la baie d'*Hudson*, pour constater si la route peut être utilisée pour le commerce, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

37. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour notes des témoignages rendus au sujet des comptes publics rapportés à l'auditeur général du *Canada*, sous l'autorité de la section 55 de l'acte de l'audition (41 *Vic.*, ch. 7.) pour l'année finissant le 30 juin 1885.

38. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté, pour faciliter l'œuvre des explorations circumpolaires Internationales en contribuant aux frais de transport des explorateurs anglais, entre *Halifax* et la station de la baie d'*Hudson*, sur le grand lac de l'*Esclave* (à voter de nouveau,) pour l'année finissant le 30 juin 1885.

39. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille cinq cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Académie des Arts, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

40. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des bourses de \$15 à vingt élèves sauvages à l'école de la mission et orphelinat du *Fort William*, lac *Supérieur*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

41. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face à la contribution à l'achat d'une presse devant être employée par le révérend *J. M. R. Lejeune*, O. M. L., de *Kamloops*, à l'impression en cinq langues sauvages de certains vocabulaires manuscrits, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

42. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements des instituteurs de deux écoles de l'Église anglicane dans le district d'*Athabaska*, en dehors des territoires assujétis aux traités, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

43. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour perception du revenu de l'accise, augmentation des appointements des agents d'accise à la suite des changements de classification qui ont résulté des derniers examens de promotion dans le service de l'accise, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

44. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois mille cinquante piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des canaux, savoir :—augmentation des appointements de *M. Murphy*, percepteur à *Carillon*, de \$500 à \$600, \$100 ; augmentation des appointements de *J. S. Farley*, percepteur à *Ottawa*, \$200 ; augmentation des appointements de *J. B. Deschamp*, commis au bureau de *Lachine*, \$50, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

45. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des glissoires et estacades, savoir : Pour compléter la somme des appointements de *C. McNutt*, sous-percepteur à *Ottawa*, portés dans le budget à \$1,800, tandis qu'ils sont réellement de \$2,000, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

46. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille huit cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux appointements de deux commis de 2^e classe dans le bureau de poste de *Toronto*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

47. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille trois cents six piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de la Chambre des Communes, savoir : Pour pourvoir au paiement de commis sessionnels supplémentaires pour le service de 1884, \$650 ; pour payer aux députés ci-après mentionnés le montant déduit de leur indemnité de la session, à raison d'absence : *L'honorable P. Mitchell*, \$152 ; *M. Labrosse*, \$376 ; *M. Rykert*, \$128 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

48. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinq cent trente-cinq piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir : Canal *Welland*, à *John Page*, ingénieur en chef des canaux, pour services rendus comme seul arbitre dans la cause de *F. B. McNamee et Cie*, entrepreneurs de la section 34, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

49. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de construction d'un déversoir à *Dunnsville*, canal *Welland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

50. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses d'un quai à *Boularderie, Nouvelle-Ecosse*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

51. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix-sept mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux et édifices publics, *Toronto*, savoir : *Owen Sound*, \$0,000 ; port de *Collingwood*, \$5,000 ; port de *Meaford*, \$2,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

52. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas deux mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des travaux et édifices publics, savoir : *Welland*, quai de *Maitland*, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

L'ordre du jour pour la prise en considération du bill concernant la vente de la houille, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Macmillan* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de l'article 19 du règlement.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé. "Acte modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* et de la *Baie d'Hudson*," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant l'avance d'une nouvelle somme pour achever le bassin de radoub dans le havre de *Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gault* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de *Québec*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Gault* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit : "Acte établissant de nouvelles dispositions pour arriver à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de *Québec*."

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : "Acte qui amende "l'Acte de tempérance du *Canada* (1878)," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Et la question étant proposée que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Ives* propose comme amendement, secondé par M. *Wright*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour y ajouter ce qui suit comme clause 4 :—

"Lorsqu'une municipalité de comté, après la passation d'un règlement prohibitif en vertu de "l'Acte de Tempérance de 1864" ou après la publication d'un ordre en conseil sous l'autorité de "l'Acte de Tempérance du *Canada*, 1878," déclarant la seconde partie de l'acte en dernier lieu cité exécutoire dans tel comté, sera divisée, et qu'une municipalité de ville ou de cité sera créée à même le territoire séparé de cette municipalité de comté, tel règlement pourra être abrogé ou tel ordre en conseil pourra être révoqué en ce qui concerne la nouvelle municipalités en la manière prévue par les clauses 97 et 98 du dit "Acte de Tempérance du *Canada*, 1878," de la même manière que si ce règlement avait été passé ou cet ordre en conseil avait été publié au sujet de la nouvelle municipalité, séparément. Et lorsqu'une municipalité de comté aura été divisée et qu'une municipalité de ville aura été créée à même le territoire séparé de telle municipalité de comté, avant la passation d'une loi prohibitive sous l'empire de "l'Acte de Tempérance de 1864" ou la publication d'un ordre en conseil sous l'autorité de "l'Acte de Tempérance du *Canada*, de 1878," déclarant la seconde partie de l'acte en dernier lieu cité exécutoire dans tel comté, la dite municipalité de ville ou la dite municipalité de comté pourra adresser une pétition au gouverneur-général en conseil pour la mise en force de la seconde partie de l'acte en dernier lieu cité dans les limites de son territoire, mais dans ce cas, la dite municipalité de ville et la dite municipalité de comté devront adresser leur pétition et voter séparément, et elle seront considérées municipalités distinctes à tous égards comme si elles étaient des comtés différents."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise, et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Chapleau,</i>	<i>Haggart,</i>	<i>Orton,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Costigan,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Riobel,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Coursol,</i>	<i>Ives,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Outhbert,</i>	<i>Kilvert,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bergin,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Small,</i>
<i>Billy,</i>	<i>Daoust,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Tyrchitt,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Desjardins,</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Valin,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Dugas,</i>	<i>Mc Millan (Vaudreuil),</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Mc Dougald,</i>	<i>Weldon,</i>
<i>Carling,</i>	<i>Girouard,</i>	<i>Mc Greevy,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Caron,</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>Massue,</i>	<i>Williams.—55.</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Montplaisir,</i>	

CONTRE :

Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casey,</i>	<i>Harley,</i>	<i>Reid,</i>
<i>Allison (Hants),</i>	<i>Catudal,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Rinfret,</i>
<i>Allison (Lennox),</i>	<i>Charlton,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Scrivier,</i>
<i>Amoyt,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Smyth,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cockburn,</i>	<i>Homer,</i>	<i>Somerville (Brant),</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Somerville (Bruce),</i>

<i>Bain (Wentworth),</i>	<i>Davies,</i>	<i>Irvine,</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Baker (Missisquoi),</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Temple.</i>
<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Landry (Kent),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dundas,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>Macdonald (Sir John),</i>	<i>Trupper (Cumberland),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>McDonald (C.-Breton),</i>	<i>Vail,</i>
<i>Bernier,</i>	<i>Ferguson (Lds&Gren)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fisher,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Brecken,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Cardwell).</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mills,</i>	<i>White (Hastings),</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gault,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>White (Renfrew),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Paint,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wood (West'land), et</i>
<i>Campbell (Victoria),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Yeo.—93.</i>
<i>Cartwright,</i>			

Ainsi la question est résolue négativement.

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Bergin* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte concernant la maison de réforme pour les garçons catholiques romains dans le comté d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse* ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Amyot* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge puîné additionnel de la cour du Banc de la Reine, dans la province du *Manitoba*, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'aujourd'hui cette Chambre se formera de nouveau en comité comme susdit.

M. *Hall*, du comité général de la Chambre pour considérer une certaine résolution autorisant un octroi gratuit de terres afin d'aider à la construction d'une voie ferrée du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*, fait rapport d'une résolution, laquelle est lue comme suit :

Résolu.—Qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur en conseil à faire un octroi gratuit de pas plus de 6,400 acres par mille dans le *Manitoba*, et de 12,800 acres dans les territoires du *Nord-Ouest*, pour aider à la construction d'un chemin de fer du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*.

La dite résolution étant lue la seconde fois est adoptée.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte qui amende l'Acte des terres fédérales, 1883," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Ordonné, que la résolution concernant un octroi gratuit de terres afin d'aider à la construction d'une voie ferrée du *Manitoba* à la Baie d'*Hudson*, adoptée par la Chambre aujourd'hui, soit renvoyée au dit comité.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *McDonald, (Cap-Breton)*, fait rapport que le comité a examiné le bill, et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill autorisant certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé, quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général sur le bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge puîné additionnel de la cour du Banc de la Reine, dans la province du *Manitoba* ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)*

frew) fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill concernant le Cens Electoral étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de définir certaines offenses contre les personnes employées dans les manufactures, étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, savoir : pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1ère classe, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir : pour payer aux commis ci-après mentionnés, les sommes accordées en vertu des dispositions d'un ordre en conseil du 15 février dernier, soit \$50.00 pour toute et chacune des matières facultatives sur lesquelles ils auront passé l'examen devant le bureau du Service Civil, viz :—*Conseil Prié* : *L. H. Chute*, \$25 ; *Départements des Postes* : *E. F. Taylor*, \$50 ; *H. P. W. Chesley*, \$100 ; *E. F. Jarvis*, \$100 ; *A. Geddes*, \$50 ; *E. W. C. Stewart*, \$50 ; *F. E. S. Grout*, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, savoir :—Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de Greffier en loi, maître en chancellerie, greffier des comités et traducteur anglais, \$200 ; deuxième assistant-greffier, maître en chancellerie et traducteur en chef français, \$300 ; premier traducteur français et commis, \$300 ; commis des journaux français et 2ième sergent-d'armes, \$200 ; assistant comptable et commis de classe cadette, \$50 ; commis de classe cadette, \$50 ; Messager de la banque, \$50 ; *Moins*—Réduction des appointements :—Assistant comptable, \$400 ; sous-greffier des bills privés et commis, \$200,—\$600—\$550 ; appointements d'un messager auquel il n'a pas été pourvu dans le premier budget, \$600 ; frais de port et transport de malles, dépense non pourvue dans le premier budget, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir :—Chemin de fer Intercolonial—Pour rembourser le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* de l'argent qu'il a dépensé pour la construction de la section du chemin de fer de raccordement de *Painsec* à la frontière de la *Nouvelle-Ecosse*, imputable sur le capital, \$150,000 ; nouveaux wagons à houille, imputable sur le capital, \$250,000 ; construction d'un pont sur la rivière *Saint-Jean* entre les *Grandes Chutes* (Grand Falls) et *Saint-François*, le gouvernement des *Etats-Unis* fournissant une égale somme, \$10,000 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de réparation au fossé du chemin le long du lac *Saint-François*, imputable sur le revenu, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excelant pas trois cent cinquante-huit mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, imputable sur le capital, chemin de fer Intercolonial, savoir :—Aux entrepreneurs et autres, conformément au rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations provenant de la construction du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent seize mille cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer canadien du Pacifique, savoir :—Montant accordé aux entrepreneurs sur la section B, \$395,000 ; appointements et dépenses des ingénieurs-inspecteurs, terrain et autres dépenses contingentes, \$21,000 ; montant nécessaire pour régler la balance de la réclamation de M.M. *Sifton, Ward & Cie*, entrepreneurs de la section entre la *Rivière-Rouge* et le lac à la *Crosse*, \$175 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Jeudi, 17 avril 1884.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Renfrew)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *White (Renfrew)* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en comité des Subsidés.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé : " Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du *Canada* et la Province d'*Ontario*," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Paint* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure, jeudi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Jeudi, 17 avril 1884.

PRIÈRE.

M. *Chapleau*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie,—

1. De tous ordres en conseil, ordres administratifs et correspondance avec le commissaire des terres à *Winnipeg* ou autres agents des terres, touchant le retrait des terres à concéder dans la zone d'un mille (*Mile Belt*), à titre de homestead et préemption, et la réouverture des dites terres pour concession à titre de homestead et préemption.

2. De tous ordres, règlements et correspondances concernant les réclamations des colons ou squatters sur les dites terres, le nom du réclamant, la nature de sa réclamation, et comment on en a disposé, et ce qui a été fait des terres ainsi réclamées.

3. De tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance concernant la vente à l'enchère ou la vente privée de telles terres, la quantité de terres ainsi vendues, à qui, quand et à quel prix elles ont été vendues, quel est le montant payé ou restant à payer.

4. De tous règlements et décisions du département relativement aux réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres. (*Documents de la session, No. 25s.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 9 avril 1883, demandant copie de tous les ordres en conseil, règlements et correspondance avec des agents, défendant la concession, à titre de homestead ou de préemption, de toutes les terres situées au sud de la ligne-mère du chemin de fer du *Pacifique* canadien ; aussi, copie des règlements existants au sujet de la disposition des dites terres. (*Documents de la session, No. 25t.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie,—

1. De tous ordres en conseil, règlements et correspondance avec les agents du département, concernant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption au sud du chemin de fer du *Pacifique* canadien.

2. De tous ordres en conseil, règlements et correspondance relatifs aux réclamations des colons ou squatters sur les dites terres.

3. De tous ordres, règlements et correspondance touchant la vente de telles terres à l'enchère, la quantité ainsi vendue, les conditions de vente, et le prix réalisé par acre.

4. De toutes ventes privées effectuées après le 1er janvier 1884, les conditions de vente et le prix obtenu.

5. De tous ordres en conseil, ou ordres administratifs, règlements et correspondance concernant la réouverture de telles terres pour concession à titre de homestead et préemption. (*Documents de la session, No. 25u.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 30 janvier 1884, demandant copie,—

1. De tous ordres en conseil, ordres administratifs, règlements et correspondance avec le commissaire des terres ou autres agents du gouvernement touchant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption dans les lieux connus sous les noms de réserve de la ville de *Régina*, *Moose Jaw*, et autres localités des Territoires du *Nord-Ouest*, sur la ligne du chemin de fer du *Pacifique* canadien, et touchant leur réouverture pour concession à titre de homestead et préemption, et les termes et conditions auxquels elles ont été ainsi rouvertes.

2. De tous ordres, règlements et correspondance relativement aux réclamations des colons et squatters sur telles terres, le nom du réclamant, la nature de sa réclamation, comment il en a été disposé, et ce qui a été fait des terres ainsi réclamées.

3. De tous ordres en conseil, ou ordres administratifs, ou règlements et correspondance touchant la vente à l'enchère en vente privée de telles terres, à qui, quand et à quel prix elles ont été vendues, le montant payé ou restant à payer, et la mise à prix pour chaque section.

4. De tous règlements ou décisions du département concernant les réclamations faites par les colons ou squatters sur telles terres. (*Documents de la session, No. 25v.*)

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1884, pour copie du traité passé entre le gouvernement et *John Sinnot* pour la contraction d'un brise-lames à l'entrée du havre de *Saint-Pierre*, comté de *King, I. P. E.* ; aussi, un état donnant tous les montants payés pour la construction partielle de ces travaux, les noms des cautions et de l'inspecteur. (*Documents de la session, No 96b.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1834, pour copie de tous rapports, cartes et évaluations de l'ingénieur ou des ingénieurs employés au levé hydrographique de la rivière *Thames* au village de *London Ouest*, dans le comté de *Middlesex*, dans la province d'*Ontario*. (*Documents de la session, No 148.*)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 février 1883, pour un état indiquant les personnes employées dans aucuns des départements pendant les années fiscales 1880-81 et 1881-82 et pendant l'année courante jusqu'à date, dont le salaire est débité au compte des diverses entreprises publiques dans lesquelles elles sont employées, et donnant (1) leur nom; (2) la date de leur entrée en fonction; (3) le chiffre de leurs appointements; (4) la nature de leurs fonctions; (5) les travaux au compte desquels le salaire est débité et le montant débité au compte de chacun des travaux.

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars, 1883, pour un état indiquant les personnes employées dans aucuns des départements pendant les années fiscales 1873-74, 1874-75, 1877-78 et 1878-79, dont le salaire a été débité au compte des diverses entreprises publiques dans lesquelles elles ont été employées, et donnant (1) leur nom; (2) la date de leur entrée en fonction; (3) le chiffre de leurs appointements; (4) la nature de leurs fonctions; (5) les travaux au compte desquels le salaire est débité et le montant débité au compte de chacun des travaux.

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 31 janvier, 1884, pour un état donnant les noms de toutes personnes employées dans le département des Travaux Publics à titre de surnuméraires ou copistes dont les salaires sont ou ont été débités au compte de travaux particuliers depuis 1881. (*Documents de la session, No 149.*)

Aussi, la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1884, pour un état indiquant en détail les sommes dépensées chaque année, depuis la confédération, pour—

1. L'acquisition et l'entretien de *Rideau Hall* et des terrains qui l'entourent, avec toutes les additions et améliorations.
 2. L'ameublement et autres effets mobiliers fournis à *Rideau Hall*.
 3. Le combustible et l'éclairage de *Rideau Hall*.
 4. Un état semblable à celui compris dans les items 1, 2 et 3, en ce qui concerne la citadelle de *Québec*.
 5. Le traitement du Gouverneur-Général et de ses officiers.
 6. Les dépenses contingentes du bureau du Gouverneur-Général.
 7. Les frais de voyage du Gouverneur-Général et de ses officiers, autres que ceux compris dans l'item 6.
 8. La main-d'œuvre et les approvisionnements des steamers fédéraux lorsqu'ils transportent le Gouverneur-Général; et toutes les dépenses quelconques se rapportant à *Rideau Hall*. (*Documents de la session, No. 150.*)
- Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars, 1884, pour copie de tous rapports faits par MM. *Scott* et *Fuller*, architectes du département des travaux publics, au sujet de la réclamation de feu *James Goodwin* pour travaux supplémentaires se rapportant à la construction d'un mur de clôture en avant des terrains du parlement; aussi, copie des évaluations et de la correspondance y relatives. (*Documents de la session, No. 151.*)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars, 1884, pour copie du contrat accordé par le gouvernement pour la reconstruction de la salle d'exercices militaires à Montréal, ainsi que copie de tous rapports faits par l'architecte du gouvernement et sur l'état de l'ancienne salle d'exercices et les travaux à faire. Aussi, copie de tous ordres en conseil ou ordres de département modifiant les termes du contrat, et de toute correspondance entre le gouvernement et les entrepreneurs des dits ouvrages soit relativement aux travaux primitivement ordonnés ou relativement à une augmentation des travaux à faire à la dite salle d'exercices. (*Documents de la session, No 88a.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 30 janvier, 1884, pour un état indiquant le

nombre de baux passés pour location de terres à pâturages dans l'année 1883, le nom de chaque locataire, le nombre approximatif d'acres compris dans chaque bail, les conditions de chaque bail, le montant reçu et à recevoir sur chaque bail, et le nombre total d'acres loués, et la recette totale perçue pour ces locations pendant l'année. (*Documents de la session, No 25v.*)

Et aussi, la réponse (partielle) à un ordre de la Chambre, du 25 février 1884, pour un état indiquant le nom, le rang, le salaire et la date de la nomination de tous les officiers, commis, messagers et serviteurs employés dans les divers départements de la Puissance, dans la province de la Colombie-Anglaise, y compris l'agent du gouvernement de la Puissance et les agents employés sous sa direction. (*Documents de la session, No 15b.*)

Sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Leonard Tilley*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité général pour considérer certaines résolutions concernant les honoraires et frais à payer pour l'enregistrement des actes et instruments dans les territoires du Nord-Ouest.

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le gouverneur-général ayant été mis au fait de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de cette Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, que le Gouverneur en conseil fixera, de temps à autre, les droits à payer pour l'enregistrement des actes et instruments.

2. *Résolu*, que les salaires des régistrateurs seront fixés par le Gouverneur en conseil, et qu'ils se payeront sur le fonds du revenu consolidé du Canada; mais qu'aucun ne pourra excéder le chiffre de douze cents piastres par an.

3. *Résolu*, que lorsque les droits d'enregistrement perçus ou percevables par un régistrateur monteront, pendant deux années consécutives, à plus de quinze cents piastres annuellement, ce fait étant constaté par les comptes trimestriels et le rapport de l'inspecteur mentionné ci-après, le salaire du dit régistrateur cessera d'être payable ainsi, et il sera permis à ce dernier de retenir désormais, à son profit, tous les droits et émoluments qu'il recevra dans le cours de chaque année.

4. *Résolu*, que le salaire de l'inspecteur des bureaux d'enregistrement sera de douze cents piastres au plus par an et se paiera sur le fonds consolidé du revenu.

5. *Résolu*, que le shérif pourra, sauf l'approbation du lieutenant-gouverneur, nommer des députés-shérifs, auxquels il sera payé des honoraires d'après tel tarif que pourra établir, à toute époque, le Gouverneur-Général en conseil.

6. *Résolu*, que la section quatre-vingt-neuf de "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880" soit amendée par retranchement des mots: "Aux régistrateurs de districts, pas plus de \$1,000."

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Haggart* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Haggart* fait, en conséquence, rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit:

1. *Résolu*, que le Gouverneur en conseil fixera, de temps à autre, les droits à payer pour l'enregistrement des actes et instruments.

2. *Résolu*, que les salaires des régistrateurs seront fixés par le Gouverneur en conseil, et qu'ils se payeront sur le fonds du revenu consolidé du Canada; mais qu'aucun ne pourra excéder le chiffre de douze cents piastres par an.

3. *Résolu*, que lorsque les droits d'enregistrement perçus ou percevables par un régistrateur monteront, pendant deux années consécutives, à plus de quinze cents piastres annuellement, ce fait étant constaté par les comptes trimestriels et le rapport de l'inspecteur mentionné ci-après, le salaire du dit régistrateur cessera d'être

payable ainsi, et il sera permis à ce dernier de retenir désormais, à son profit tous les droits et émoluments qu'il recevra dans le cours de chaque année.

4. *Résolu*, que le salaire de l'inspecteur des bureaux d'enregistrement sera de douze cents piastres au plus par an, et se paiera sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

5. *Résolu*, que le shérif pourra, sauf l'approbation du lieutenant-gouverneur, nommer des députés-shérifs, auxquels il sera payé des honoraires d'après tel tarif que pourra établir, à toute époque, le Gouverneur-Général en conseil.

6. *Résolu*, que la section quatre-vingt-neuf de "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880" soit amendée par retranchement des mots : "Aux registrateurs du district, pas plus de \$1,000."

Les dites résolutions étant lues la seconde, fois sont adoptées.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill modifiant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," étant lu ;

Sir John A. Macdonald propose, secondé par Sir Leonard Tilley, que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. McCraney propose comme amendement, secondé par M. Somerville (Brant), que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour insérer dans le paragraphe 2 de la clause 25, après le mot "aucun," les mots "hôtel ou."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :
Messieurs

Allen,	Casey,	Homer,	Scriver,
Allison (Hants),	Catudal,	Innes,	Somerville (Brant),
Allison (Lennox),	Cochrane,	Irvine,	Somerville (Bruce),
Auger,	Cook,	Jamieson,	Springer,
Bain (Wentworth),	Davies,	Kirk,	Taylor,
Baker (Victoria),	Dodt,	Landry (Montmagny),	Thompson,
Bécharde,	Dundas,	Laurier,	Tilley,
Bell,	Fairbank,	Mackenzie,	Trow,
Benson,	Farrow,	McCarthy,	Tupper (Pictou),
Bergeron,	Fleming,	McCraney,	Vail,
Bourassa,	Fortin,	McLelan,	Vanasse,
Bourbeau,	Foster,	Mills,	Wallace (Albert),
Brecken,	Gigault,	Mulock,	Watson,
Bryson,	Gordon,	O'Brien,	Wells,
Burpee (Sumbury),	Gunn,	Quimet,	Wheler,
Cameron (Inverness),	Hall,	Paterson (Brant),	Wilson,
Cameron (Middlesex),	Harley,	Platt,	Woodworth et
Campbell (Renfrew),	Hickey,	Ray,	Wright.—75.
Cartwright,	Holtom,	Reid,	

CONTRE :
Messieurs

Amyot,	Costigan,	Hay,	Pinsonneault,
Bain (Soulanges),	Coughlin,	Hurteau,	Riopel,
Belleau,	Coursol,	Langevin,	Robertson (Hastings),
Benoit,	Cuthbert,	Lesage,	Royal,
Bergin,	Daly,	Macdonald (Sir John),	Scott,
Billy,	Daoust,	McDonald (G. Breton),	Small,
Blondeau,	Dawson,	Mackintosh (Mid'sex),	Temple,
Bolduc,	Desaulniers,	Macmillan,	Tupper (Cumberland),
Bossé,	Desjardins,	McCallum,	Tyrwhitt,
Burns,	Dickinson,	McDougald,	Valin,

*Cameron (Victoria), Dupont,
Campbell (Victoria), Gault,
Carling, Girouard,
Caron, Grandbois,
Chapleau, Guilbault,
Cimon, Haggart,*

*McGreevy,
Massue,
Mitchell,
Montplaisir,
Orton,
Paint,*

*Wallace (York),
Williams,
Wood (Brockville) et
Wood (W'm'land)-62*

Ainsi la question est résolue affirmativement.

Alors, la motion principale, ainsi amendée, étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour insérer dans le paragraphe 2 de la clause 25, après le mot "aucun," les mots "hôtel ou."

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général ; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Hall fait rapport que le comité a amendé le bill.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant proposée,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Girouard propose, comme amendement, secondé par M. Guilbault, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants : "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour y insérer la clause suivante après la clause 43 :—

" Clause 43a.—Pourvu toujours que dans le cas d'une municipalité rurale avoisinant une municipalité de ville ou de village, et dans laquelle aucune licence de magasin ou d'auberge n'est accordée ou dans laquelle un nombre de licences moindre que celui qui est autorisé par la loi est accordé, le nombre de licences de magasin et d'hôtel pour le dit village ou la dite ville soit porté au maximum autorisé par le présent acte pour la dite municipalité rurale, et la dite ville ou le dit village, pourvu que la dite augmentation soit autorisée par les conseils respectifs de la dite municipalité rurale et de la dite ville ou du dit village par des réglemens passés à cet effet avant l'époque fixée pour la délivrance des dites licences."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :
Messieurs

*Bain (Soulanges), Coughlin,
Beaty, Coursol,
Béchar, Curran,
Benoit, Cuthbert,
Bergeron, Daly,
Bergin, Daoust,
Billy, De St. Georges,
Cameron (Victoria), Desjardins,
Campbell (Victoria), Dickinson,
Carling, Gault,
Caron, Girouard,
Chapleau, Grandbois,
Costigan,*

*Guilbault,
Haggart,
Hurteau,
Landry (Montmagny), Patterson (Essex),
Langevin,
Lesage,
Mackintosh,
Macmillan (Middle'x), Smoll,
McCarthy,
McDougald,
McGreevy,
Massue,
Mitchell,
Orton,
Ouimet,
Riopel,
Royal,
Scott,
Smoll,
Tupper (Pictou),
Tyrwhitt,
Wallace (York), et
White (Cardwell).--49.*

CONTRE :
Messieurs

*Allen,
Allison (Hants),
Allison (Lennox),
Armstrong,
Auger,
Bain (Wentworth),
Cockburn,
Cook,
Davies,
Dowson,
Desaulniers,
Dodd,*

*Irvine,
Jamieson,
Kirk,
Laurier,
Macdonald (King),
Macdonald (Sir John) Temple,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),
Springer,
Stairs,
Taylor,
Temple,*

<i>Baker (Victoria),</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Fairbank,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Belleau,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Tupper (Cumberland),</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Vail,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>Foster,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mulock,</i>	<i>Watson,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Gordon,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Wells,</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Wheler,</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Hall,</i>	<i>Pinsonneault,</i>	<i>Williams,</i>
<i>Campbell (Renfrew),</i>	<i>Harley,</i>	<i>Platt,</i>	<i>Wilson,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Hay,</i>	<i>Ray,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Catudal,</i>	<i>Hickey,</i>	<i>Reid,</i>	<i>Wood (Westmoreland)</i>
<i>Cimon,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Robertson (Hastings)</i>	<i>Woodworth et</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Innes,</i>	<i>Scriver,</i>	<i>Wright.—88.</i>

Ainsi la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, — Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. McCarthy propose comme amendement, secondé par *M. Haggart*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération."

Et l'amendement étant mis aux voix; la question est résolue affirmativement.

Alors la motion principale ainsi amendée étant mise aux voix;

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et *M. Hall* fait rapport que le comité a modifié de nouveau le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la question étant proposée, que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Irvine propose comme amendement, secondé par *M. Allen*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour l'amender en y ajoutant la clause suivante:—" Que le paragraphe 3 de la clause 3 du dit acte, qui prescrit que rien de contenu dans le dit acte ne s'appliquera à une personne vendant des liqueurs dans une salle de rafraichissements du Sénat ou de la Chambre des Communes, ou du Conseil législatif ou de la Chambre d'Assemblée d'aucune des provinces, avec la permission et sous le contrôle du Sénat, de la Chambre des Communes, du Conseil législatif ou de la Chambre d'Assemblée, respectivement, est, par le présent, abrogé."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise; et la question est résolue négativement.

Et la question étant de nouveau proposée, — Que le bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Mills propose comme amendement, secondé par *M. Vail*, que tous les mots après "maintenant" jusqu'à la fin de la question soient retranchés et qu'ils soient remplacés par les suivants: "renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour l'amender, en prescrivant que vu que la décision dans la cause de *La Reine vs. Hodge* a établi la juridiction des législatures provinciales au sujet de la délivrance de licences d'auberges, buvettes et magasins, "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," soit abrogé.

Et objection étant faite à l'amendement pour la raison que la même question a été pratiquement rejetée par la Chambre dans une occasion précédente, au cours de la même session;

M. l'Orateur décide : " Que la même question s'est présentée devant la Chambre le 18 mars dernier, et que la Chambre a décidé que " l'Acte des licences pour la vente des liqueurs " ne devrait pas être abrogé; et que ce serait agir contradictoirement à cette décision antérieure que de demander maintenant à la Chambre de prendre l'amendement en considération."

Alors la motion principale étant mise aux voix ;

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements :

Bill intitulé : " Acte modifiant " l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882," en réduisant les honoraires de renouvellement des certificats de mécaniciens.

Bill intitulé : " Acte concernant l'Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement 1878, 41 Victoria, chapitre 5."

Aussi, le Sénat a adopté l'amendement fait par cette Chambre au bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte trenté et un Victoria, chapitre douze, intitulé : " Acte concernant les travaux publics du Canada," sans amendements.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau " l'Acte d'inspection générale, 1874," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés, les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Un bill du Sénat intitulé : " Acte qui amende l'Acte des terres fédérales, 1883, est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé : " Acte pour prolonger le délai fixé par l'acte quarante-trois Victoria, chapitre sept, intitulé : " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres dans le Manitoba par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois Victoria, chapitre trois," étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siéger quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Girouard fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la troisième lecture du bill autorisant certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, étant lu ;

Sur motion de sir Charles Tupper, secondé par sir Leonard Tilley,

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un comité général de la Chambre pour plus ample considération.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. White (Cardwell) fait rapport que le comité a modifié le bill.

Ordonné, que le bill ainsi modifié en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Et la motion étant mise aux voix,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois; la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Et la motion étant mise aux voix,—Que le bill passe; la Chambre se divise, et la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat, et demande son concours.

Un bill du Sénat intitulé: Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du Canada et la province d'Ontario," est, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'Acte quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-trois, intitulé: "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité," étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Mackintosh fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un amendement.

Ordonné, que le bill ainsi amendé en comité général soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, avec l'amendement.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un amendement auquel elle demande leur concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre dans certains cas, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. Beatty fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de faire une nouvelle répartition des subventions annuelles à payer par le Canada aux diverses provinces formant aujourd'hui la Confédération, étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public, étant lu ;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Daly* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendements.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

M. *White (Renfrew)*, du comité des Subsidés, fait rapport de plusieurs résolutions, lesquelles sont lues comme suit :

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille quatre cents piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du département des postes, savoir : pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1ère classe, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

2. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent soixante et quinze piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses suivantes, savoir : pour payer aux commis ci-après mentionnés, les sommes accordées en vertu des dispositions d'un ordre en conseil du 15 février dernier, soit \$50.00 pour toute et chacune des matières facultatives sur lesquelles ils auront passé l'examen devant le bureau du Service Civil, viz :—*Conseil Prieé* : L. H. *Chute*, \$25 ; *Départements des Postes* : E. F. *Taylor*, \$50 ; H. P. W. *Chesley*, \$100 ; E. F. *Jarvis*, \$100 ; A. *Geddes*, \$50 ; E. W. C. *Stewart*, \$50 ; F. E. S. *Grout*, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

3. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas mille deux cent cinquante piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du Sénat, savoir :—Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de Greffier en loi, maître en chancellerie, greffier des comités et traducteur anglais, \$200 ; deuxième assistant-greffier, maître en chancellerie et traducteur en chef français, \$300 ; premier traducteur français et commis, \$300 ; commis des journaux français et 2ième sergent d'armes, \$200 ; assistant comptable et commis de classe cadette, \$50 ; commis de classe cadette, \$50 ; Messager de la banque, \$50 ; Moins—Réduction des appointements :—Assistant comptable, \$400 ; sous-greffier des bills privés et commis, \$200,—\$600—\$550 ; appointements d'un messager auquel il n'a pas été pourvu dans le premier budget, \$600 ; frais de port et transport de malles, dépense non pourvue dans le premier budget, \$100 ; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

4. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent dix mille piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, savoir :—Chemin de fer Intercolonial—Pour rembourser le gouvernement du *Nouveau-Brunswick* de l'argent qu'il a dépensé pour la construction de la section du chemin de fer de raccordement de *Painsec* à la frontière de la *Nouvelle-Ecosse*, imputable sur le capital, \$150,000 ; nouveaux wagons à houille, imputable sur le capital, \$250,000 ; construction d'un pont sur la rivière *Saint-Jean* entre les *Grandes Chutes*.

(Grand Falls) et *Saint-François*, le gouvernement des *Etats-Unis* fournissant une égale somme, \$10,000; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

5. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre mille piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de réparation au fossé du chemin le long du lac *Saint-François*, imputable sur le revenu, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

6. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas trois cent cinquante-huit mille deux cents piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des chemins de fer et canaux, imputable sur le capital, chemin de fer Intercolonial, savoir :—Aux entrepreneurs et autres, conformément au rapport des commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations provenant de la construction du chemin de fer Intercolonial, pour l'année finissant le 30 juin 1885.

7. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas quatre cent seize mille cent soixante et quinze piastres, soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses du chemin de fer canadien du Pacifique, savoir :—Montant accordé aux entrepreneurs sur la section B, \$395,000; appointements et dépenses des ingénieurs-inspecteurs, terrain et autres dépenses contingentes, \$21,000; montant nécessaire pour régler la balance de la réclamation de M.M. *Sifton, Ward & Cie*, entrepreneurs de la section entre la *Rivière-Rouge* et le lac à la *Crosse*, \$175; pour l'année finissant le 30 juin 1885.

Les six premières résolutions étant lues la seconde fois sont adoptées.

La résolution subséquente étant lue la seconde fois, et la motion étant mise aux voix,—Que cette Chambre concoure avec le comité dans la dite résolution, la Chambre se divise; et les noms étant demandés, ils sont pris comme suit :

POUR :
Messieurs.

<i>Allison (Hants),</i>	<i>Curran,</i>	<i>Jamieson,</i>	<i>Paint,</i>
<i>Bain (Soulanges),</i>	<i>Cuthbert,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Patterson (Essex),</i>
<i>Beaty,</i>	<i>Daly,</i>	<i>Landry (Montmagny),</i>	<i>Pinsonneault,</i>
<i>Bell,</i>	<i>Dawson,</i>	<i>Langevin,</i>	<i>Riopel,</i>
<i>Benoit,</i>	<i>Desaulniers,</i>	<i>Lesage,</i>	<i>Robertson (Hastings),</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dickinson,</i>	<i>Macdonald (King),</i>	<i>Stairs,</i>
<i>Bergeron,</i>	<i>Dodd,</i>	<i>Macdonald (sir John),</i>	<i>Tassé.</i>
<i>Billy,</i>	<i>Dupont,</i>	<i>McDonald (C. Breton),</i>	<i>Taylor,</i>
<i>Blondeau,</i>	<i>Ferguson (Lds. et G.),</i>	<i>Mackintosh,</i>	<i>Temple,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferguson (Welland),</i>	<i>Macmillan (Middlesex),</i>	<i>Tilley,</i>
<i>Bossé,</i>	<i>Fortin,</i>	<i>McMillan (Vaudreuil),</i>	<i>Tupper (Cumberland)</i>
<i>Bourbeau,</i>	<i>Foster,</i>	<i>McCallum,</i>	<i>Tupper (Pictou),</i>
<i>Bryson,</i>	<i>Gault,</i>	<i>McCarthy,</i>	<i>Vanasse,</i>
<i>Burns,</i>	<i>Gigault,</i>	<i>McDougald,</i>	<i>Wallace (Albert),</i>
<i>Cameron (Inverness),</i>	<i>Girouard,</i>	<i>McGreevy,</i>	<i>Wallace (York),</i>
<i>Cameron (Victoria),</i>	<i>Grandbois,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>White (Cardwell),</i>
<i>Carling,</i>	<i>Guilbault,</i>	<i>Massue.</i>	<i>Williams,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Guillet,</i>	<i>Mitchell,</i>	<i>Wood (Brockville),</i>
<i>Chapleau,</i>	<i>Hall,</i>	<i>Montplaisir,</i>	<i>Wood (Westm'd), et</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Hay,</i>	<i>O'Brien,</i>	<i>Woodworth.—82.</i>
<i>Costigan,</i>	<i>Hurteau,</i>		

CONTRE :
Messieurs

<i>Allen,</i>	<i>Casey,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Ray,</i>
<i>Armstrong,</i>	<i>Cutudal,</i>	<i>Kirk,</i>	<i>Seriver,</i>
<i>Auger,</i>	<i>Cook,</i>	<i>Laurier,</i>	<i>Springer,</i>
<i>Béchar,</i>	<i>Davies,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Thompson,</i>
<i>Bourassa,</i>	<i>De St. Georges,</i>	<i>McCraney,</i>	<i>Trow,</i>
<i>Burpee (Sunbury),</i>	<i>Forbes,</i>	<i>McIntyre,</i>	<i>Vail</i>
<i>Cameron (Middlesex),</i>	<i>Gillmor,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Wells et</i>
<i>Campbell (Renfrew)</i>	<i>Gunn,</i>	<i>Paterson (Brant),</i>	<i>Yeo.—34.</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Harley,</i>		

Ainsi la question est résolue affirmativement.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat intitulé: "Acte qui amende 'l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880,'" étant lu;

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un comité général de la Chambre.

Résolu, que cette Chambre se forme immédiatement en tel comité.

Ordonné, que les résolutions concernant les honoraires et frais à payer pour l'enregistrement des actes et instruments dans les Territoires du Nord-Ouest, adoptées par la Chambre aujourd'hui, soient renvoyées au dit comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait des amendements.

Ordonné, que le dit bill ainsi amendé en comité général, soit maintenant pris en considération.

La Chambre procède, en conséquence, à la prise en considération de ce bill.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe, avec les amendements.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs amendements auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

1. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1884, la somme de \$1,762,967.65 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

2. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1885, la somme de \$30,304,459.07 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *White (Cardwell)* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu.

M. *White (Cardwell)* fait, en conséquence, rapport des résolutions, lesquelles sont lues comme suit:

1. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1884, la somme de \$1,762,967.65 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

2. *Résolu*, que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1885, la somme de \$30,304,459.07 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du *Canada*.

Les dites résolutions étant lues la seconde fois, sont adoptées.

M. *White (Cardwell)*, informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

Résolu, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Ordonné, que sir *Leonard Tilley* ait la permission de présenter un bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1884, et le 30 juin 1885, et pour autres fins se rapportant au service public.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Poids et Mesures de 1879," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale, 1874,"" lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet de modifier l'application de "l'Acte d'Assurance Refondu, 1877," étant lu ;

Ordonné, que le dit ordre soit rescindé.

Ordonné, que le bill soit retiré.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 18 avril 1884.

PRIÈRE.

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante est lue et reçue :

De l'Union des Imprimeurs de *Toronto* ; demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en *Canada* de coolies chinois et réglant la condition de ceux qui se trouvent actuellement dans le pays.

Sir *Hector L. Langevin*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à un ordre de la Chambre, du 7 février, 1884, pour un état indiquant dans autant de colonnes différentes,—

1^o Le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la Confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement général, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu ;

2° Le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la Confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement local, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu ; le dit état devant indiquer séparément pour chacune des provinces de la Confédération le montant exact dépensé dans chacune d'icelles. (*Documents de la session No 152.*)

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du Secrétaire du Gouverneur-Général la lettre suivante :—

OTTAWA, 18 avril, 1884.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral, samedi, le 19 courant, à 3 P. M.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

MELGUND,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

M. l'Orateur met devant la Chambre,—états généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de *Joliette*, *Arthabaska*, *Saguenay* et *Saint-François*, pendant l'année 1883. (*Documents de la session, No. 87.*)

Sir *Charles Tupper*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 28 mars, 1884, demandant copie de toutes soumissions, pour l'élargissement des sections 4 (*Rapide-Plat*) et 10 (*Cornwall*) des canaux du *Saint-Laurent*, reçues les 4 décembre 1883 et 4 février 1884, respectivement, et de tous ordres en conseil, correspondance et rapports d'ingénieurs s'y rapportant, depuis le 28 septembre dernier. Aussi, un relevé des quantités des divers items portés sur les listes ou cédules des dites soumissions, respectivement, sur lesquelles la somme totale de chaque soumission a été calculée, et un état donnant l'évaluation détaillée des prix de chaque item dans chacune des dites cédules, faite par les ingénieurs. (*Documents de la session, No 153.*)

Aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 3 mars 1884, demandant copie :

1. De tous ordres en conseil ou ordres administratifs concernant la vente d'un troupeau de bétail du gouvernement dans le *Nord-Ouest*, par aucune personne ou personnes ou compagnie ;
2. De toute demande adressée au gouvernement ou à aucun de ses employés pour l'achat du dit bétail ;
3. De tous avis de vente ou soumissions demandées par le gouvernement pour la vente ou autre disposition du dit bétail ;
4. Un état indiquant le prix payé pour le dit bétail, le coût de son entretien depuis la date de son achat, le prix qui en a été obtenu, à qui et quand il a été vendu ; et un compte général, avec dates et items, des dépenses du dit bétail depuis la date de son achat ; et le produit de la vente.
5. De toute correspondance touchant la vente du dit bétail. (*Documents de la session, No. 151.*)

Sir *John A. Macdonald*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse à une adresse à Son Excellence, du 3 mars, 1884, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et aucun des gouvernements des provinces touchant l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes, de 1883. (*Documents de la session, No. 30 f.*)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 28 mars 1884, pour un rapport de tous papiers et correspondance concernant cette partie de la *Ferme Pajot*, dans la ville de *Sandwich*, que réclame le département des Sauvages de la part des *Wyandottes d'Anderdon*. (*Documents de la session, No. 155.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements ;

Bill intitulé : " Acte autorisant l'avance d'une nouvelle somme pour achever le bassin de raboub dans le havre de Québec."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir aux traitements et aux frais de voyage d'un juge puiné additionnel de la Cour du Banc de la Reine, dans la province du Manitoba."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de Québec."

Bill intitulé : " Acte concernant le département de la marine et des pêcheries."

Bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane."

Bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public."

Bill intitulé : " Acte à l'effet de faire une nouvelle répartition des subventions annuelles à payer par le Canada aux diverses provinces formant aujourd'hui la Confédération."

Bill intitulé : " Acte autorisant certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées."

Bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant le 30 juin 1884, et le 30 juin 1885, et pour d'autres objets liés au service public."

Et aussi, le Sénat a adopté les amendements faits par cette Chambre aux bills suivants :

Bill intitulé : " Acte qui amende l'Acte des terres fédérales, 1883."

Bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-trois, intitulé : " Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de constructions et corporation de commerce en état d'insolvabilité."

Bill intitulé : " Acte qui amende l'Acte des Territoires du Nord Ouest, 1880."

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte refondu des chemins de fer, 1879 ' et les actes qui le modifient," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs aux bandes les plus éclairées des sauvages du Canada, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes du service civil de 1882 et 1883," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif aux sauvages, 1880," avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et aussi, le Sénat a passé le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, avec plusieurs amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte refondu des chemins de fer, 1879,' et les actes qui le modifient," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées de sauvages du Canada, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes du service civil de 1832 et 1833," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau ' l'Acte relatif aux sauvages, 1830,' lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

La Chambre procède à la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill intitulé : " Acte modifiant ' l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1833," lesquels sont lus pour la première et la seconde fois, et sont adoptés.

Ordonné, que le greffier reporte le bill au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

Sur motion de sir *John A. Macdonald*, secondé par sir *Leonard Tilley*,

Résolu, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à trois heures moins quinze minutes, P.M., demain.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Samedi, 19 avril, 1884.

PRIÈRE.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *R. E. Kimber*, écuyer, gentilhomme huissier de la verge noire :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général d'informer cette Chambre que c'est le bon plaisir de Son Excellence que les membres de cette Chambre se rendent dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent auprès de Son Excellence qui donne alors au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills publics et privés suivants :

Acte conférant certains pouvoirs à la Compagnie de Câble La Commerciale.

Acte modifiant de nouveau l'Acte pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan Sud.

Acte modifiant l'Acte pour constituer en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime l'Océan.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de Pictou.

Acte à l'effet de fusionner le Bureau de Commerce de la cité de Toronto et l'Association de la Halle au Blé de Toronto.

Acte autorisant une nouvelle avance à la province du Manitoba pour aider à ses écoles publiques.

Acte à l'effet de pourvoir aux traitements et aux frais de voyage du juge de la Cour de Comté de Caribou, dans la province de la Colombie-Britannique.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'incorporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer International.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de Chemin de fer et de Ponts d'Ottawa, Waddington et New-York.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque Commerciale du Manitoba.

Acte concernant la liquidation de la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Springhill à Parrsborough, et la vente de ses propriétés à la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Cumberland.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime l'Atlantique (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'étendre au Canada les pouvoirs de la corporation appelée "De Nederlandsch-Amerikaansche Land Maatschappij"—(La Compagnie des Terres des Pays-Bas et d'Amérique).

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de la Nouvelle-Ecosse.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque Provinciale.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Maritime d'Halifax (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet d'autoriser la Compagnie d'Assurance contre le feu La Souveraine, à renoncer à sa charte et à pourvoir à la liquidation de ses affaires.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gananque à Perth et à la Baie de James.

Acte à l'effet de constituer la Corporation des Fidécimmis l'Union du Canada.

Acte modifiant les actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Bassin de radoub, de Construction navale et de Navigation d'Owen-Sound (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance sur les Animaux.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Navigation à vapeur d'Halifax (à responsabilité limitée).

Acte pour faire droit à *John Graham*.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Canadienne de Tempérance et Générale sur la vie.

Acte à l'effet d'incorporer la Banque des Négociants du Canada.

Acte concernant l'union de certaines églises méthodistes y mentionnées.

Acte à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil à Prescott.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Nord-Ouest.

Acte autorisant la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée) à construire et exploiter une ligne de chemin de fer entre Medicine-Hat et les mines de la Compagnie sur la rivière du Ventre, et à d'autres fins.

Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles.

Acte à l'effet de modifier l'Acte pour incorporer le Synode du diocèse de la Saskatchewan, et pour d'autres fins s'y rattachant.

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, et de changer le nom de cette compagnie en celui de Compagnie de chemin de fer de la Ligne directe entre Montréal et l'Europe.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Acte à l'effet de constituer la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Pontiac.

Acte à l'effet d'autoriser la cession du chemin de fer de Welland à la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et à d'autres fins.

Acte concernant le Diocèse catholique romain d'Ottawa.

Acte concernant le chemin de fer Érié et Huron.

Acte à l'effet de modifier différents actes concernant la compagnie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.

Acte modifiant " l'Acte d'Inspection des bateaux à vapeur, 1882," en réduisant les honoraires de renouvellement des certificats de mécaniciens.

Acte à l'effet de ratifier le bail du chemin de fer d'Ontario et Québec à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et pour d'autres fins.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et les chemins de fer loués à cette compagnie.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la frontière Sainte-Clair.

Acte autorisant les porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent à l'Ottawa à voter aux assemblées de la compagnie, et à d'autres fins.

Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente des droits de brevets d'invention.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand Nord.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Saskatoon et du Nord.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, et pour changer son nom en celui de " la Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de Québec.

Acte concernant la Compagnie de Prêt sur Biens-fonds du Canada (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet d'incorporer la Banque de Winnipeg.

Acte pour amender les actes quarante Victoria, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-quatre, relatifs aux Sociétés permanentes de construction et aux Compagnies de prêt et d'épargne opérant en Ontario.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Hamilton et du Nord-Ouest.

Acte modifiant " l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets," au sujet des pouvoirs du ministre de la Marine et des Pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport sous son empire.

Acte à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz.

Acte concernant le chemin de fer de l'Île de Vancouver, le bassin de radoub d'Esquimalt, et certaines terres de chemin de fer de la province de la Colombie-Britannique cédées au Canada.

Acte modifiant " l'Acte des Douanes, 1883."

Acte modifiant " l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et " l'Acte des Matelots, 1873."

Acte concernant les modifications et constructions militaires, et leur entretien et réparation.

Acte pour donner effet à une convention y mentionnée conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Ecosse.

Acte concernant le Chemin de fer de l'Ontario Central.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse.

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque Maritime de la Puissance du Canada, et d'établir d'autres dispositions à l'égard de la dite banque.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du Pont de la frontière de Niagara.

Acte relatif à la Compagnie d'Assurance de London, sur la vie.

Acte amendant l'acte trente-huit Victoria, chapitre cinquante-quatre, intitulé : "Acte à l'effet d'étendre à la province de Manitoba l'Acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de Québec et d'Ontario."

Acte à l'effet d'amender l'acte trente-sept Victoria, chapitre quarante-deux, intitulé : "Acte pour étendre à la province de la Colombie-Britannique certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance."

Acte pour amender de nouveau l'acte trente et un Victoria, chapitre douze, intitulé : "Acte concernant les travaux publics du Canada."

Acte relatif à l'Acte quarante et un Victoria, chapitre cinq, concernant l'indépendance du parlement.

Acte concernant une maison de réforme pour certains jeunes délinquants dans le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

Acte qui amende "l'Acte de tempérance du Canada, 1878."

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires.

Acte modifiant l'Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de steamers de Winnipeg et de la Baie d'Hudson.

Acte à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge puiné additionnel de la Cour du Banc de la Reine, dans la province du Manitoba.

Acte à l'effet de pourvoir à l'achèvement de l'avant-port dans le havre de Québec.

Acte concernant le département de Marine et des Pêcheries.

Acte autorisant l'avance d'une nouvelle somme pour achever le bassin de radoub dans le havre de Québec.

Acte modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane.

Acte concernant le territoire en contestation entre la Puissance du Canada et la province d'Ontario.

Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre dans certains cas.

Acte pour prolonger le délai fixé par l'acte quarante-trois Victoria, chapitre sept, intitulé : "Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres dans le Manitoba par suite d'occupation, en vertu de l'acte trente-trois Victoria, chapitre trois."

Acte à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues.

Acte modifiant l'Acte des poids et mesures de 1879.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale, 1874."

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public.

Acte qui amende "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880."

Acte pour amender de nouveau l'acte quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-trois intitulé : "Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité."

Acte qui amende l'acte des terres fédérales, 1883.

Acte à l'effet de faire une nouvelle répartition des subventions annuelles à payer par le Canada aux diverses provinces formant aujourd'hui la Confédération.

Acte à l'effet d'autoriser certains octrois et subventions pour ou concernant la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte à l'effet de modifier les Actes du Service Civil de 1882 et 1883.

Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux Sauvages, 1880."

Acte conférant certains privilèges aux bandes les plus éclairées de sauvages du Canada, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux.

Acte pour amender de nouveau "l'Acte Refondu des chemins de fer, 1879," et les actes qui l'amendent.

Acte amendant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général, comme suit :

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à votre Excellence un bill intitulé :

"Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1884, et le 30 juin 1885, et pour d'autres objets se rattachant au service public;" que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

L'assiduité et le zèle dont vous avez fait preuve, dans l'accomplissement de vos importantes fonctions, méritent mes meilleurs remerciements, et je désire vous en faire part.

L'aide que vous avez libéralement accordée, par le prêt au chemin de fer du Pacifique Canadien, assurera, je n'en ai aucun doute, l'achèvement rapide et satisfaisant de cette grande entreprise nationale.

Je vous félicite d'avoir, par la législation de cette session, fait disparaître toutes les causes de différends entre la Puissance et la province de la Colombie Anglaise.

Il y a lieu de s'attendre que les sommes considérables que vous avez votées pour encourager la construction de voies ferrées contribueront éminemment à développer votre commerce tant extérieur qu'intérieur, ainsi qu'à ouvrir aux colons de grands districts fertiles mais jusqu'à présent inaccessibles.

Les différentes lois passées pour le bénéfice des établissements des sauvages et pour encourager ceux-ci à assumer la responsabilité de se gouverner eux-mêmes, semblent bien adaptées à l'objet en vue; et les modifications des lois relatives aux terres fédérales, donneront aux colons plus de facilités et d'avantages dans les Territoires du Nord-Ouest.

La nouvelle répartition des subsides annuels aux diverses provinces, tout en ajoutant à leurs ressources, établira leurs relations avec la Puissance, sous le rapport financier, sur une base satisfaisante et permanente.

Les divers projets importants que vous avez élaborés et qui deviennent loi de ce moment, doivent tous tendre à l'avantage et à l'avancement du pays, et les nombreux projets de lois particuliers, ayant pour objet l'industrie, qui m'ont été soumis, démontrent l'existence dans notre population d'un sain esprit d'entreprise.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez accordés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je prends congé de vous jusqu'à la session prochaine, et j'ai confiance que, lorsque nous nous réunirons de nouveau, je pourrai encore vous féliciter de la prospérité de notre pays.

Alors l'honorable Président du Sénat dit :

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le vingt-neuvième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le vingt-neuvième jour de mai prochain.

INDEX

DU

DIX-HUITIÈME VOLUME.

47 VICTORIA, 1884.

A

ACTE DE TEMPÉRANCE DU CANADA :

1. Bill modifiant de nouveau " l'Acte de tempérance du Canada, 1878," (M. Ives) ; ordonné ; présenté, 150.
2. Bill intitulé : " Acte qui amende l'acte de tempérance du Canada, 1878," du Sénat. Lu, 360. Lu la seconde fois ; en comité général, 451. Rapporté ; motion pour troisième lecture ; amendement proposé pour renvoyer de nouveau le bill au comité, 452. Rejeté ; bill lu la troisième fois et passé, 453. S. R., 474. (47 Vic., chap. 31.) Voir 205, 331, *des documents de la session*.

ACTE DES LICENCES, POUR LA VENTE DES LIQUEURS :—Voir *Liqueurs enivrantes*, 2, 3, 8, 9.

ACTE DES MATELOTS :—Voir *Cop'taines et seconds*.

ACTE REFONDU DES CHEMINS DE FER :—Voir *Chemins de fer*, 5, 7, 9.

ACTE SCOTT :—Voir *Scott, acte*.

"ADELINE," BRICK :—Voir 330, *des documents de la session*.

Adresses :

A SA MAJESTÉ LA REINE :

1. Message du Sénat demandant le concours de la Chambre à une adresse de condoléance à Sa Majesté la Reine au sujet du décès de Son Altesse Royale, le prince Léopold, duc d'Albany, 328. Prise en considération, 329. Adoptée ; message au Sénat, 335. Voir *ci-dessous*, 3.

A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

2. Résolution au sujet d'une adresse pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la session, 15. Lue et adoptée ; renvoyée à un comité spécial ; rapportés, 17. Adoptée ; grossoyée ; devant être présentée par ceux des membres qui font partie du Conseil Privé, 19. Réponse de S. E., 113.
3. Résolution pour l'adoption d'une adresse à Son Excellence, le priant de vouloir bien transmettre à Sa Majesté l'adresse de condoléance des deux Chambres au sujet du décès de S. A. R., le prince Léopold ; message au Sénat demandant son concours, 3:5. Concours du Sénat, 350.

AGRICILES, ENGRAIS :—Voir *Engrais agricoles*.

AGRICULTEURS :

1. Motion (M. Orton) comité spécial nommé pour s'enquérir si l'on ne pourrait pas obtenir pour les agriculteurs canadiens des facilités plus grandes pour les transactions de banques, 94. Motion retirée, 95.
2. Motion (M. Orton) pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer s'il est expédient de présenter un bill afin d'offrir aux agriculteurs de la Puissance du Canada plus de facilités pour les opérations de banques; débat sur icelle ajourné, 216. Voir *Banques et commerce*.

AGRICULTURE, RAPPORT DU MINISTRE DE L' :—Voir 1, *des documents de la session*.

ALBERTA, CIE. DE CHEMIN DE FER ET DE CHARBON D' :—Pétition demandant une charte, 50. Avis, 60. Bill, 62. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 200. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat avec amendements, 285. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 86.)

ALBERTA, CIE DU PONT D' :—Pétition demandant une charte, 73. Avis, 86. Bill, 92. Renvoyé au comité, 153. Comité recommande que le bill soit retiré et les honoraires remboursés, 260. Bill retiré et honoraires remboursés, 261.

ALIMENTS ET DROGUES, FALSIFICATION DES :—Voir *Falsification des aliments et drogues*.

AMÉRICAINNE, DÉSERTEURS DE L'ARMÉE :—Voir 123, 378, *des documents de la session*.

AMERO, ROGER :—Voir 293, *des documents de la session*.

AMHERSTBURG, ÉDIFICES PUBLICS D' :—Voir 144, 147, *des documents de la session*.

ANALYSE DES ALIMENTS :—Voir *Falsification des aliments et drogues*, 3.

ANGLETERRE, DÉLÉGUÉS EN :—Voir *Délégation*.

ANGLO-CANADIENNE, CIE DE PRÊT ET PLACEMENTS :—Voir 273, *des documents de la session*.

ANTIGONISH, ÉDIFICES PUBLICS D' :—Voir 143, *des documents de la session*.

ARBITRAGE DES LIMITES :—Voir 2, *des documents de la session*.

ARBITRES OFFICIELS :—Voir 3, 34, 35, 124, *des documents de la session*.

ARC, RIVIÈRE DE L' :—Voir 345, *des documents de la session*.

ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES :—Voir *Chambre des Communes*, 2.

ASSOCIATION NATIONALE DES DISTILLATEURS DES ÉTATS-UNIS :—Voir *Etats Unis*, etc.

ASSOCIATION ORANGISTE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE :—Voir *Orangiste, loyale*, etc.

ASSURANCE :

1. Chambre en comité pour considérer une résolution concernant "l'Acte d'Assurance refondu, 1877," en tant qu'il affecte les "compagnies coopératives d'assurance sur la vie," "les sociétés de bienfaisance mutuelle," et autres semblables, 217. Résolution rapportée; Bill présenté, 218. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour modifier l'application de "l'Acte d'Assurance refondu, 1877," (sir L. Tilley) ordonné; présenté, 213. L'ordre pour la seconde lecture rescindé, 468.
3. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 265. Voir 4, *des documents de la session*.

ASSURANCE MUTUELLE MARITIME D'HALIFAX, CIE D' :—Pétition demandant une charte sous le nom d'Assurance Mutuelle Maritime d'Halifax, 39. Avis; bill, 61. Renvoyé au comité, 83. Rapporté avec amendements, 111. En comité général; rapporté; passé; titre comme suit: Compagnie d'Assurance Maritime d'Halifax (à resp. limitée), 151. Passé par le Sénat, 252. S. R., 472. (47 Vic., chap. 93.)

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE, CIE D' :

1. Pétition demandant certains amendements à sa charte, 39.
2. Pétition demandant la passation, d'un acte autorisant les actionnaires à réduire le nombre des directeurs, 66. Avis, 74. Bill, 80. Renvoyé au comité, 93. Fait rapport que le préambule n'est pas prouvé; bill retiré et honoraires remboursés, 125.

ASSURANCE SUR LE BÉTAIL VIVANT, CIE D' :—Pétition demandant une charte, 60. Avis, 74. Bill, 80. Renvoyé au comité, 93. Rapporté; passé, 192. Par le Sénat avec amendements; adopté, 264. S. R., 472. (47 Vic., chap. 96.)

AUDET, ALPHONSE :—Voir 319, *des documents de la session.*

AUDITEUR GÉNÉRAL :—Voir 5, *des documents de la session.*

ATLANTIQUE, CIE D'ASSURANCE MARITIME DE L' (LIMITÉE) :—Pétition demandant une charte sous le nom de La Compagnie d'Assurance Mutuelle Maritime de l'Atlantique, 39. Avis, 73. Bill, 75. Renvoyé au comité, 90. Rapporté, avec amendements, 184. En comité général; Rapporté; Passé; Titre comme suit: Cie d'Assurance Maritime l'Atlantique (à resp. limitée), 190. Par le Sénat, 240. S. R., 472. (47 Vic., chap. 94.)

ATLANTIQUE ET NORD-OUEST, CHEMIN DE FER DE L' :—Voir 43, 62 *des documents de la session.*

B**BAIE D'HUDSON :—**Comité spécial nommé pour prendre en considération la question de la navigation de la Baie d'Hudson; Pour quérir personnes et papiers, 94. Quorum réduit, 102. Pour employer un sténographe, 103. Rapport, 382. (App. N^o 2.) A être imprimé, 412.

Voir 6, *des documents de la session, Manitoba, 3.*

BAIE GEORGIENNE :—Voir *Pêcheries, 1, 2.*

BANQUES, ACTIONNAIRES DANS LES :—Voir 8, *des documents de la session.*

BANQUE D'ÉCHANGE :—Voir *Echange, banque d'.*

BANQUE DES NÉGOCIANTS DU CANADA :—Pétition demandant une charte, 92. Avis; Bill, 111. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements, 184. En comité général; rapporté; passé, 192. Par le sénat, avec amendements, 264. Adopté, 269. S. R., 472. (47 Vic., chap. 51.)

BANQUE DES RANCHERS DU CANADA :—Pétition demandant une charte, 73. Avis, 86. Bill, 92. Renvoyé au comité, 104. Comité recommande que le bill soit retiré; Bill retiré et honoraires remboursés, 253.

BANQUES ET COMMERCE :—

1. Nomination du comité permanent, 14, 25. Bills qui lui sont renvoyés, 65, 69, etc. Rapports sur différents bills, 111, 125, 159, 184, 253, 297, 410. Fait

BANQUES ET COMMERCE.—*Suite.*

rapport que le préambule d'un bill n'est pas prouvé, 125. Qu'il a modifié le préambule d'un bill, 159, 184, 253, 297. Recommandant une extension de temps pour présenter des bills privés, 50. Honoraires remboursés, 125, 253. Suspension de l'article 45 du règlement, 410.

2. Bill à l'effet de faciliter le commerce de banque et de prêts aux personnes engagées dans l'agriculture (M. Orton) : Ordonné ; présenté, 162. Voir *Agriculteurs*.

BANQUE MARITIME DE LA PUISSANCE DU CANADA :—

1. Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à réduire son capital social, 66. Avis, 86. Bill, 87. Renvoyé au comité, 94. Rapporté avec amendements (Préambule modifié), 297. En comité général ; rapporté ; passé, 315. Par le Sénat, avec amendements, 368. Adopté, 369. S. R., 473. (47 Vic., chap. 47)
- 2 Pétition en faveur du bill précédent, 176.

BANQUE PROVINCIALE :—Pétition demandant une charte, 55. Avis, 46. Bill, 65. Renvoyé au comité, 70. Rapporté, avec amendements, 111. En comité général, 150. Rapporté ; passé, 151. Par le Sénat, avec amendements, 223. Adopté, 2. 9. S. R., 472. (47 Vic., chap. 43.)

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Voir 9, *des documents de la session*.

BARILS A L'HUILE DE CHARBON :—Voir 182 *des documents de la session*.

BASSIN A FLOT A QUÉBEC :—Voir *Québec, bassin à flot à*,—3, 4.

BATEAUX A VAPEUR, INSPECTION DES :—

1. En comité général pour considérer une résolution à l'effet d'amender "l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882" ; Résolution rapportée, réduisant les honoraires à payer lors du renouvellement des licences d'ingénieurs-mécaniciens ; Bill présenté, 219. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour amender "l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882," en réduisant les honoraires à payer lors du renouvellement des licences d'ingénieurs-mécaniciens (M. McLelan) ; ordonné ; présenté, 219. Lu la seconde fois ; en comité général ; amendé ; examiné ; passé, 281. Par le Sénat, 463. S. R., 473—(47 Vict., chap. 20.) Voir 10, *des documents de la session*.

BATISSES DES ÉMIGRANTS A LÉVIS :—Voir *Lévis, etc.*

BATTERIES " A," " B " et " C " :—Voir 223, *des documents de la session*.

BATTLEFORD ET DE LA RIVIÈRE-A-LA-PAIX, CIE DU CHEMIN DE FER DE :— Voir *Nord-Ouest, Cie du chemin de fer central du*.

BELL, CIE DE TÉLÉPHONE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions, 67. Avis, 74. Bill, 76. Renvoyé au comité. 90. Rapporté, 132. En comité général ; rapporté ; passé, 152. Par le Sénat, 223. S. R., 472. (47 Vic., chap. 88.)

BÉTAIL, COMMERCE DU :—Voir 111, *des documents de la session*.

BÉTAIL DU GOUVERNEMENT :—Voir 11, *des documents de la session*.

BIBEAU, MARGARET :—Pétition demandant que des mesures soient adoptées pour venir en aide à toutes veuves, soit de miliciens ou de loyaux de l'E. U., 149.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :

1. Rapport du bibliothécaire déposé sur le bureau, 14. (*Documents de la session* N^o 17.)
2. Comité conjoint de la bibliothèque ; membres de la Chambre des Communes 29 ; membres du Sénat, 47. Premier rapport, exprimant son regret de la mort soudaine et récente du Dr Alpheus Todd, le bibliothécaire ; recommandant que le ministère de la justice fut désormais responsable de l'entretien et de la conservation de la bibliothèque légale de la cour Suprême ; aussi recommandant de réserver l'un des cabinets pour y placer des cartes géographiques, 159. Second rapport, recommandant qu'aucuns manuscrits appartenant à la bibliothèque ne pourront en être emportés ; que 300 copies de la seconde édition du travail de feu le Dr Todd, sur le gouvernement parlementaire dans les colonies soient achetées ; que M. Thayne soit nommé permanent avec un salaire de \$1,000, 297. Motion de concours dans le premier rapport ; amendement proposé par sir John Macdonald, de renvoyer de nouveau le rapport pour plus ample considération ; adopté ; motion principale ainsi amendée, adoptée, 298. Second rapport adopté, 322. Troisième rapport recommandant la création d'une section des cartes géographiques ; soumettant le rapport du sous-comité d'audition et des comptes de la bibliothèque, 393-384. Adopté, 404.

BILLS :

1. Bills affectant les dépenses des deniers publics et basés sur des résolutions rapportées de comités généraux (règle 88) 63, 261, 271. Bills affectant le commerce et originant en comité général (règle 41) 65, 218. Bills relatifs à l'imposition d'impôts et originant en comité général, 280. Exemptant le paiement ou réduisant les honoraires, 219. Bills se rapportant incidemment à la dépense de deniers publics, etc., présenté ; et une résolution adoptée subséquemment et renvoyée au comité sur iceux, 335, 362.
2. Bill présenté et lu une première fois, *pro forma*, avant de prendre en considération le discours du trône, 12.
3. Bill lu une première et une seconde fois et renvoyé en comité général à la même séance.
4. Motion pour seconde lecture d'un bill, rejetée, 81, 247. Ordre pour la seconde lecture rescindé et bill retiré, 281, 331.
5. Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 72, 82, 108.
6. Motion, que l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité sur un bill ; négative, 230.
7. Le président du comité général rapporte progrès sur un bill, 105, 292, 323. Le comité a permission de siéger de nouveau le même jour, 434, 454.
8. Bill modifié en comité général et ordre de le prendre en considération à un jour ultérieur, 281. Examiné immédiatement, 196, 281.
9. Le comité général sur un bill se lève sans faire rapport, 196, 230. Motion que la Chambre se forme de nouveau en comité, négative, 203, 232.
10. Ordre pour la troisième lecture rescindé et le bill renvoyé de nouveau à un comité général, 170, 245, 335. Ordre pour considération, rescindé, 194, 450.
11. Bill renvoyé de nouveau à un comité général, 194, 366. A la troisième lecture, 433, 463. Plus d'une fois, 434, 463.
12. Passés à plusieurs phases à la même séance, 281, 292, etc., sans être renvoyés au comité général, 463. Passés à toutes leurs phases à la même séance, 468.

BILLS.—*Suite.*

13. Titres de bills modifiés, 151, 336. Préambule, 159, 173.
14. Bills modifiés par le Sénat et examinés immédiatement, 293. Plus tard, 205.
15. Amendements de la Chambre à un bill du Sénat, 330, 442, etc. Adoptés par le Sénat, 392.
16. Bills réimprimés, 108, 230.
17. Bills sanctionnés pendant la session, 189. A la clôture de la session, 471, 474

BILLS PRIVÉS,

1. Nomination du comité permanent, 14, 24. Députés ajoutés, 107. Bills renvoyés à ce comité, 69, 76, etc. Rapports sur divers bills, 110, 159, 183, 232, 249, 260. Rapport que le préambule d'un bill n'a pas été prouvé à sa satisfaction, 110. Recommande le remboursement des honoraires, 111, 183, 232, 260. Que certains bills soient retirés, 260.
2. Pétitions lues et reçues le même jour que présentées, 75, 298.
3. Pétition demandant permission de présenter une pétition pour un bill privé nonobstant l'expiration du délai pour présenter de telles pétitions, 298, 331.
4. Avis n'ayant pas été publié pendant le temps voulu par l'article 51 du règlement, le comité recommande qu'il soit déclaré suffisant, comme les parties intéressées ont donné la preuve qu'elles agissaient de concert, 86. La mesure étant de grande importance et utile pour le public, 46.
5. 51^{me} règle suspendue sur la recommandation du comité des ordres permanents, 46, 62. 32^e. 49^{me} et 51^{me} règles suspendues sans la recommandation du comité, 361.
6. Ordre renvoyant un bill à un comité rescindé et le bill renvoyé à un autre comité, 76.
7. Comité fait rapport que les considérants d'un bill ne sont pas prouvés d'une manière satisfaisante, (Règle 65), 110, 125. Fait rapport qu'il a modifié les considérants d'un bill pour certaines fins, 159, 173, 184, 253. Qu'il a cru devoir changer le titre d'un bill, 173.
8. Bill retiré, 125, 385. Sur la recommandation du comité des bills privés, 233, 249, 253, 261, 291, 298.
9. 65^{me} règle suspendue et un bill placé sur les ordres du jour pour être pris de suite en considération après rapport, 410.
10. Ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité général sur un bill, après rapport du comité des O. P., rescindé, et bill renvoyé de nouveau au comité, 152, 254, 255.
11. Honoraires remboursés sur bills privés sur la recommandation du comité, 111, 125, 184, 198, 233, 239, 249, 253, 261, 291, 298, 385.
12. Prolongation du temps pour recevoir les pétitions, sur la recommandation du comité des O. P. 32. Pour présenter les bills privés, 50, 87, 321.
13. Le temps pour recevoir les rapports des comités sur les bills privés est prolongé sur la recommandation du comité des bills privés, 169, 249, 284, 321.
14. Motion pour prolonger le délai pour présenter des bills privés et rapports sur bills privés conformément à la recommandation du comité des O. P. Amendement proposé que le délai pour la présentation des rapports, soit réduit

BILLS PRIVÉS.—Suite.

d'une semaine à quatre jours; adopté; motion principale ainsi amendée, rejetée, 355.

15. Temps pour afficher les bills privés réduit pendant le reste de la session, 321.
16. Les ordres du jour pour bills privés appelés à une heure fixe en vertu de la 19^e règle, suspendent les affaires devant la Chambre, 83, 239, etc.
17. Non d'un député substitué à celui d'un autre comme promoteur d'un bill privé, 238.
18. Son Excellence consent à l'adoption d'un bill privé, en tant que les intérêts de Sa Majesté y sont concernés, 244.

BLÉ ET FARINE :—Voir 13-16, 127, 128, *des documents de la session.*

BOIS, COUPE DU :—Voir 345, 361, 362, *des documents de la session.*

BOIS DE CHARPENTE :—Voir 17, *des documents de la session.*

BOITE DE SCRUTIN :—Pétition de J. D. E. Myrand, demandant l'examen, par un comité spécial ou autrement, de son nouveau modèle de boîte de scrutin, 149. Renvoyé à un comité spécial, 226. Rapport du comité, 441.

BOTHWELL :—Voir *Orateur*, 5.

BOTTERELL, H. A. :—Voir *Impressions.*

BOUCHARD ET LASALLE, M. M. :—Voir *débats.*

BRASSARD, D. :—Motion pour copie de toute correspondance concernant l'emploi de D. Brassard et J. Bushell, dans le service des douanes, à Windsor, Ont., 145. Motion retirée, 154.

BREVETS, ACTE DES :—Bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte des brevets de 1872," (M. White, Renfrew); ordonné; présenté, 103.

BREVETS D'INVENTION, DROITS DE :—Bill à l'effet de mieux prévenir la fraude au sujet de la vente de droits de brevets d'invention (M. Mulock); Ordonné, 50. présenté 51. Lu la seconde fois; renvoyé à un comité spécial, 32. Rapporté avec amendements, 100. En comité général; rapporté; Bill ré-imprimé, 108. Lu la troisième fois et passé, 133. Par le Sénat, avec amendements, 314. Adopté, 330, S. R., 473. (47. Vic., chap. 38.)

"BRITANNIA" LE :—Voir 22, *des documents de la session.*

BRITTON, EPHRAÏM :—Voir 272, *des documents de la session.*

BUDGETS :—Voir 23-26, *des documents de la session.*

BUREAU DES POSTES :

1. Pétition de James King demandant que la Chambre prenne en favorable considération certaines réclamations et griefs se rapportant au service postal, 118.
2. En comité général pour considérer une résolution pourvoyant aux salaires des sous-inspecteurs et autres; sur la recommandation de S. E., 315. Chambre en comité général, 355. Résolution rapportée; adoptée; renvoyée au comité général sur le bill du Service Civil, 362. Voir 260-276, *des documents de la session. Service Civil.*

BURLAND ET CIE :—Voir 209, *des documents de la session.*

CABLE COMMERCIALE, CIE DE :—Pétition demandant d'être revêtue des pouvoirs, privilèges et droits nécessaires pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte, 34. Comité des O. P. recommande la suspension de la 51^{me} règle. Règle suspendue; bill présenté, 46. Renvoyé au comité, 69. Rapporté avec amendements, 132. En comité général; rapporté, 151; passé, 152; par le Sénat, 186. S. R. 471. (47 Vict., chap. 87.)

CALGARY, CIE D'AQUEDUC DE :

1. Pétition demandant une charte, 73. Avis, 86. Bill, 93. Renvoyé au comité, 153. Bill retiré et honoraires remboursés sur la recommandation du comité, 261.
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 225.

CALGARY, CIE D'OMNIBUS, DE TRAMWAY ET DE TRANSFERT DE :

1. Pétition demandant une charte, 73. Avis, 86. Bill, 93. Renvoyé au comité, 153. Comité fait rapport que les auteurs ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec ce bill; bill retiré et honoraires remboursés, 249.
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 225.

CANAL CORNWALL :—Voir 23, 30, *des documents de la session.*

CANAL RIDEAU :—Voir *Rideau, canal.*

CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES, CERTIFICATS DE :

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant "l'Acte des matelots, 1873," et "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires", à l'effet d'en appliquer certaines dispositions aux navires canadiens naviguant à l'étranger de plus de 100 tonneaux, 216. Résolution rapportée; Bill, 217.
Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill modifiant "l'Acte concernant les certificats de capitaines et de seconds de navires," et "l'Acte des matelots, 1873," (M. McLelan); ordonné; présenté, 217. Lu la seconde fois, 280. En comité général; amendé; examiné, 292. Passé, 305. Par le Sénat, 363. S. R., 473. (47 Vic., chap. 19.)
Voir 33, *des documents de la session.*

CAP NORD ET DE LA POINTE DE L'EST, PHARE DU :—Voir 255, *des documents de la session.*

CARAQUET, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Chemins de fer*, 10.

CARIBOU, COURS DE CONTÉ :—Voir *Juges*, 12.

CARON, CLOVIS :—Voir 245, *des documents de la session.*

CARTES GÉOGRAPHIQUES :—Voir *Bibliothèque*, 2.

CAVALERIE, ECOLE DE :—Voir 223, *des documents de la session.*

CENS ÉLECTORAL :

1. Bill concernant le cens électoral (sir John A. Macdonald); ordonné; présenté, 29. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 455.
2. Pétitions demandant que la franchise électorale soit étendue aux femmes ayant les qualifications requises, 20, 60, 85.

CENS ELECTORAL.—*Suite.*

3. Pétitions demandant que le droit de franchise soit, par acte légal, accordé à chaque citoyen de l'Ontario qui a l'âge requis et qui n'est pas déqualifié, 135, 224.

CENTRAL, CHEMIN DE FER :—Voir *Chemins de fer*, 10.

CENTRAL D'ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée, 66. Avis, 74. Bill, 92. Renvoyé au comité, 153. Rapporté avec amendements, 284. En comité général; rapporté; motion pour troisième lecture; amendement proposé d'ajouter certaines clauses donnant des facilités égales pour transporter et conduire le fret avec le chemin de fer Midland, 312. Rejeté, 313. Bill lu la troisième fois et passé, 314. Par le Sénat, 363. S. R., 473. (47 Vic., chap. 60.)

CENTRAL DU NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER :

1. Pétition de la Cie du chemin de fer de la Souris aux montagnes Rocheuses, demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de son chemin de fer; aussi pour changer son nom en celui de la Cie du chemin de fer de Melbourne, Battleford et de la Rivière-à-la-Paix, 92. Avis, 99. Bill présenté (sous le titre de Cie du chemin de fer de Battleford et de la Rivière-à-la-Paix), 100. Renvoyé au comité, 153. Rapporté, avec amendements, 249. En comité général; rapporté; passé; titre changé en celui de "La Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest," 255. Passé par le Sénat avec amendements, 340. Adopté, 349. S. R., 473. (47 Vic., chap. 72.)
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 225.

CÉRÉALES :—Pétition demandant l'abolition des droits imposés sur les céréales, 149.

CHABOT, CHARLES :—Voir 34, *des documents de la session.*

CHABOT, LOUIS :—Voir 35, *des documents de la session.*

CHAMBRE DES COMMUNES :

1. La Chambre se rend auprès du Gouverneur Général, dans la Chambre du Sénat, à l'ouverture de la session, 1. À la clôture de la session, 471. Auprès du député-gouverneur pendant la session, 189.
2. Bill pour abroger "l'Acte pour rendre inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du Canada, les membres des Conseils législatifs et des Assemblées législatives des provinces qui forment maintenant ou qui formeront plus tard partie de la Puissance du Canada."—(M. Ouimet); ordonné; présenté, 32. Motion pour la seconde lecture, 81. Rejetée, 82.
3. Pétition demandant qu'il soit permis à l'officier compétent de la Chambre de se présenter devant le maître en chancellerie de la cité d'Ottawa avec certains des journaux et appendices qui seront requis dans la cause en chancellerie de *Langtry vs. Dumoulin*, 39. Permission accordée, 40.
4. Comptes courants du comptable (tel qu'audités), 25-27.
5. Etat déposé sur le bureau de la Chambre par le greffier, 91.

Réunions et ajournements de la Chambre :

6. Siégeant après minuit, 223, 242, etc.
7. S'ajourne à cause du mercredi des Cendres, 160. Jour de l'Annonciation, 278; Vendredi Saint, 404.

CHAMBRE DES COMMUNES.—*Suite.*

8. S'ajourne à une heure plus tôt qu'à l'heure ordinaire pour le jour suivant, 471.
9. Devant siéger les samedis, 347, 404.
10. Motion,—que lorsque l'Orateur laissera le fauteuil à six heures (fête Saint-Patrice) la Chambre restera ajournée jusqu'au lendemain à 3 heures P. M.; Objection étant faite à la motion; Qu'aucun avis n'a été donné; Objection soutenue, 244. Voir, *questions*, 12.
11. Motion d'ajournement retirée, 421.

Travaux de la Chambre :

12. Les mesures du gouvernement devant avoir la priorité à certains jours. Voir *Ordres du jour*.
Voir 310, *des documents de la session*. *Elections*, 2.

CHAPLEAU, S. J., ST-ONGE :—Voir 36, *des documents de la session*.

CHARBON :

1. Motion pour un état du nombre de tonnes de charbon transporté par le chemin de fer Intercolonial pendant l'année 1883; amendement proposé, pour ajouter les mots suivants: "et aussi, le nombre de tonnes de charbon expédié de la Nouvelle-Ecosse par vapeurs et voiliers aux divers ports de la "Puissance"; adopté; motion principale, ainsi amendée, adoptée, 42. Voir 179, *des documents de la session*.
2. Chambre en comité général concernant la vente et la livraison du charbon; résolution rapportée, pourvu toujours que toutes ventes de charbon seront faites au poids; bill présenté, 218. Voir *ci dessous*, 3.
3. Bill concernant la vente du charbon (M. Costigan); ordonné; présenté, 218. Lu la seconde fois; en comité général; amendé, 281. Ordre pour considération rescindé; bill retiré, 450. Voir 179-181, *des documents de la session*.

CHARBON ET DE NAVIGATION DU NORD-OUEST, CIE DE :—Voir *Nord-Ouest, Cie de charbon, etc.*

CHEMINS DE FER :

1. Nomination du comité permanent sur les chemins de fer, canaux et ligne télégraphiques, 14, 24. Députés ajoutés, 107, 173. Bills renvoyés à ce comité, 65, 69, etc. Rapports sur différents bills, 132, 135, 169, 173, 197, 200, 210, 232, 238, 249, 260, 284, 290, 297, 346. Recommande de prolonger le délai pour recevoir les rapports de comités sur bills privés, 169, 249, 284. Qu'un bill soit retiré, 232, 249, 260, 290, 297. Rapporte qu'il a modifié le titre d'un bill, 173. Le préambule, 175, 238.
2. Bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer pour le Canada, et d'amender l'acte refondu des chemins de fer, 1879, (M. McCarthy); ordonné; présenté, 29.
3. Pétitions demandant que le bill précédent devienne loi, 35, 39, 209.
4. Pétitions demandant la passation d'un acte pourvoyant au règlement des difficultés qui s'élèvent entre les compagnies de chemins de fer et le public au sujet des tarifs de transport, 50, 60, 67, 73, 78, 85, 91, 102, 124, 149, 197, 361.
5. Bill à l'effet de modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, (M. Mulock); ordonné; présenté, 76. Lu la seconde fois; renvoyé au

CHEMINS DE FER.—*Suite.*

- comité des chemins de fer, 133. Comité rapporte qu'il n'est pas opportun de procéder plus loin avec ce projet de loi dans sa forme actuelle, 260. Bill retiré, 261.
6. Pétition demandant que le Grand-Tronc, ou tout autre chemin de fer, ne soit pas autorisé à monopoliser les lignes ferrées de l'Ontario, et aussi pour prévenir le fusionnement des lignes rivales, 169.
 7. Pétitions demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi à l'effet d'amender l'Acte refondu des chemins de fer, 1879, concernant les passages à niveau, devienne loi, 187, 199, 209, 224, 231, 238, 253, 420.
 8. Pétition demandant une subvention du trésor fédéral pour aider à la construction d'une voie ferrée pour relier le chemin de fer des Piles à la vallée du lac Saint-Jean, 209. Non reçue (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics), 209.
 9. Bill modifiant de nouveau "l'Acte refondu des chemins de fer, 1879," et les actes qui le modifient (sir Charles Tupper); ordonné; présenté, 347. Lu la seconde fois; amendé, 426. Examiné, 427. Motion pour la troisième lecture; amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill au comité pour plus ample considération; adopté; bill renvoyé de nouveau au comité et amendé de nouveau; examiné; motion pour la troisième lecture; amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill au comité pour amender la 1ère clause, 433. Adopté. Bill renvoyé de nouveau en comité et amendé de nouveau; examiné; passé, 434. Par le Sénat, avec amendements; adopté, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 11.)
 10. En comité général pour considérer certaines résolutions concernant des subventions à des chemins de fer et compagnies de chemins de fer; sur la recommandation de S. E., 385. Chambre en comité général, 406-408. Résolutions rapportées, accordant des subventions aux chemins de fer suivants: Au gouvernement de la province de Québec, pour avoir construit le chemin de fer de Québec à Ottawa; pour la construction d'une ligne ferrée reliant Montréal aux havres de Saint-Jean et Halifax, par la route la plus courte; pour la construction d'une ligne ferrée entre la station d'Oxford, sur le chemin de fer Intercolonial, et Sydney ou Louisburg, C.B.: au Québec Central; au Pacifique canadien, pour le prolongement du chemin de fer depuis son terminus, à la jonction de Saint Martin, jusqu'au havre de Québec; à la jonction de Pontiac au Pacifique; à la vallée de la Gatineau, 417-418. A la compagnie de Napanee et Tamworth; à celui d'Erié et Huron; à celui du Pacifique d'Ontario; à celui de Kingston à Pembroke; à celui du Grand-Nord, pour une ligne ferrée reliant le chemin de fer Union Jacques Cartier et le chemin de fer de la rive Nord proprement dit; pour une ligne de Richibuctou à Saint-Louis; pour une ligne de chemin de fer de Hopewell à Alma, N.-B.; pour une ligne de chemin de fer de Saint-André à Lachute, P.Q.; pour une ligne de chemin de fer des Grandes Piles au lac Edouard; pour une ligne de chemin de fer d'Annapolis à Digby; au chemin de fer Central, N.-B.; au chemin de fer de Caraquet; pour un embranchement de l'Intercolonial, de Métapédia se dirigeant vers l'Est; et pour un embranchement de l'Intercolonial de Derby à Indiantown, 418. Motion pour la seconde lecture des dites résolutions; amendement proposé par M. Blako, "que cette Chambre regrette que le gouvernement, en proposant une mesure pour venir en aide à une province, n'ait pas pris de dispositions pour donner une aide équitable et proportionnelle aux autres provinces relativement à leurs dépenses locales;" débat sur icelui ajourné, 419. Repris, 421. Amendement proposé par M. Auger, "qu'en attendant que les \$960,000 réservées pour le prolongement du chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à Québec, soient

CHEMINS DE FER.—*Suite.*

dépensées, l'intérêt sur cette somme soit payé au gouvernement de la province de Québec," 422. Rejeté; premier amendement rejeté; amendement proposé par M. Laurier, de renvoyer de nouveau la résolution au comité général, pour l'amender en prescrivant que le tracé de la ligne ferrée reliant Montréal aux havres de Saint-Jean et Halifax sera sujet à l'approbation du Parlement, 424. Rejeté, 425. Résolutions lues la seconde fois et adoptées; bill présenté, 426. Voir *ci dessous*, 11.

11. Bill autorisant certaines subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées (sir Charles Tupper); ordonné; présenté. 426. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné, 451. Ordre pour la troisième lecture rescindé; renvoyé de nouveau au comité, 463. Amendé; examiné; passé; 464. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 8.) Voir 37-106, *des documents de la session*.

CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT VERS L'EST:

1. En comité général pour considérer une résolution à l'effet d'autoriser le gouverneur en conseil à acquérir, du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, le chemin de fer de prolongement vers l'Est, depuis New-Glasgow jusqu'au détroit de Canso, et le bac à vapeur en rapport avec le dit chemin de fer, ainsi que les droits de la dite province dans le chemin de fer d'embranchement de Truro à Pictou, sur la recommandation de Son Excellence, 235. Chambre en comité, 211. Résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 261. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour donner effet à une convention y mentionnée conclue entre le gouvernement fédéral et celui de la Nouvelle-Ecosse (sir Charles Tupper); ordonné; présenté, 251. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 292. Par le Sénat, 350. S. R., 473. (47 Vic., chap. 5.) Voir 85 *des documents de la session*.

CHINOIS:

1. Motion par M. Shakespeare, qu'il est expédient de passer une loi prohibant l'immigration des Chinois dans la Colombie Anglaise; débat sur icelle ajourné, 254. Repris, 330. Amendement proposé par M. Allen, qu'une loi soit adoptée pour restreindre ou réglementer l'entrée des Chinois en Canada; motion pour ajourner le débat sur icelui retiré; amendement adopté; motion principale ainsi amendée, adoptée, 331.
2. Pétitions demandant l'adoption de mesures prohibant l'introduction en Canada de coolies chinois, 332, 342, 354, 361, 409, 420, 468. Voir 107, *des documents de la session*.

CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDON:—Voir *London, etc.*

CLASSE OUVRIÈRE EN CANADA, DEMANDE DE LA:—Voir 168, *des documents de la session*.

COLOMBIE-ANGLAISE:

1. En comité général pour considérer certaines résolutions concernant l'arrangement conclu entre le gouvernement du Canada et la Colombie-Anglaise, 46. (Voir 110, *des documents de la session*). Motion pour que la Chambre se forme en comité général; amendement proposé par M. Homer, qu'une commission soit nommée pour examiner les havres d'Esquimalt, de Nanaimo et Burrard Inlet, et faire un rapport au gouvernement touchant les localités les plus favorables à l'établissement d'un bassin de radoub. Et qu'un comité soit nommé pour prendre des témoignages, afin de s'assurer d'une manière

COLOMBIE-ANGLAISE.—*Suite.*

plus exacte de la quantité et de la valeur de la houille, du fer et autres minéraux ; aussi du bois existant dans les limites de la réserve du chemin de fer, etc. ; Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de l'article 19 du règlement, 268. Repris ; rejeté ; amendement proposé par M. Reid, "de payer au gouvernement de cette province la somme de \$750,000, tel que proposé par les résolutions, et de laisser au gouvernement de cette province le soin de régler la question de la construction du chemin de fer de l'Île" ; motion principale adoptée ; Chambre en comité général, 269. Séries de résolutions rapportées, 270. Adoptées ; bill présenté, 271. Voir *ci-dessous*, 2.

2. Bill concernant une convention avec la Colombie-Britannique (sir Charles Tupper) ; Ordonné ; présenté, 271. Lu la seconde fois ; en comité général ; amendé ; examiné, 273. Motion [pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Gordon, que les amendements que l'on se propose de faire par le dit bill, soient soumis à un vote direct du peuple de cette province, avant de recevoir la sanction du parlement ; débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de l'article 19 du règlement, 305. Repris ; rejeté ; amendement proposé par M. Homer, que le bill soit lu la troisième fois dans six mois, 306. Rejeté ; bill lu la troisième fois et passé—(Titre comme suit "Acte concernant le chemin de fer de l'Île de Vancouver, le bassin de radoub d'Esquimalt et certaines terres de chemin de fer de la province de la Colombie-Britannique cédées au Canada,") 307. Passé par le Sénat avec amendements, 363. Adopté, 364. S. R., 473. (47 Vic., chap. 6.) Voir 109, 107, 110, 317, 151, 152, *des documents de la session.* Chinoise, 1, 2. Loi criminelle, 4. Juges, 1, 2.

COMITÉS :—

1. Résolution pour la nomination de neuf comités permanents, 14. Comité spécial pour nommer les comités permanents, 22. Rapport, 24. Concours, 25. Voir *Banques. Bills Privés. Lois expirantes. Immigration. Ordres permanents. Impressions. Privilèges et élections. Comptes Publics. Chemins de fer.*
2. Comités généraux, 63, 218, etc.
3. Procédés des comités généraux entrés dans les journaux, 63, 217, etc.
4. Rapport de progrès et permission de siéger de nouveau, 105, 403.
5. Le comité se lève sans faire rapport, 196, 230.
6. Nomination de comités spéciaux, 22, 53, etc. Voir *Industries agricoles. Débats. Explorations géologiques. Baie d'Hudson.*
7. Pouvoir d'employer des sténographes, 80, 103, 122.
8. Comités conjoints. Voir *Bibliothèque. Impressions.*
9. Réduction du *quorum* des comités permanents, 25 ; des comités spéciaux, 102.
10. Membres ajoutés, 107, 173, etc.
11. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 173.
12. Rapportant de temps à autre, 23.
13. Pour envoyer quérir personnes et papiers, 94.
14. Motion pour l'adoption du rapport d'un comité spécial, amendé, 298.
15. Rapport d'un comité spécial renvoyé de nouveau au comité pour plus ample considération, 298.
16. Rapport d'un comité spécial adopté, sauf le dernier paragraphe, 285.
17. Motion pour la nomination d'un comité spécial, retirée, 95. Rejetés, 123.

- COMMISSAIRES DE CHEMINS DE FER :—Voir *Chemins de fer*, 2, 3.
- COMPAGNIES COOPÉRATIVES D'ASSURANCE SUR LA VIE :—Voir *Assurance*, 1.
- COMPAGNIE DE CONSTRUCTION, LA :—Voir 56, 60, 61, *des documents de la session*.
- COMPAGNIE DE TEMPÉRANCE ET D'ASSURANCE GÉNÉRALE SUR LA VIE DU CANADA :—Voir *Tempérance et d'assurance générale sur la vie, Cie de*
- COMPTES PUBLICS :—Nomination du comité permanent des comptes publics, 14, 25. Documents renvoyés à ce comité ; comptes publics pour 1882-83 ; rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédit ; dépenses imprévues depuis le 1er juillet 1883 ; mandats du gouverneur-général émis pendant les exercices 1882-83 et 1883-84, 50. Items concernant les explorations, imputables sur le capital, dans les comptes publics de 1882, 110. Sommes d'argent payées au haut commissaire, 226. Premier rapport, concernant les dépenses légales imputables dans les comptes publics, 1882-83. (App. N° 5.) Second rapport, sur le même sujet. (App. N° 5.) Non imprimé, 414. Troisième rapport sur le même sujet, en rapport avec le bureau de poste de Brockville, 404. (App. N° 5.) Voir 114, *des documents de la session*.
- CONSTRUCTIONS MILITAIRES :—Voir *Fortifications, etc.*
- CONTRATS :—Bill à l'effet d'amender l'acte intitulé : " Acte pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant la dépense de deniers publics " (M. Cameron, Huron) ; ordonné ; présenté, 32. Lu la seconde fois ; renvoyé à un comité spécial, 108. Motion pour réduire le quorum, retirée, 187. Nom d'un membre substitué à celui d'un autre, 188. Bill rapporté, avec un amendement, 198. En comité général ; le comité se lève, sans faire rapport, 230. Motion que la Chambre se forme en comité général à un jour ultérieur pour prendre de nouveau en considération le bill, 232. Rejetée, 233.
- CORNWALL, CANAL :—Voir 28, 30, *des documents de la session*.
- CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE D'OTTAWA :—Voir *Ottawa, etc.*
- CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE PONTIAC :—Voir *Pontiac, corporation épiscopale catholique romaine de*.
- COUR MARITIME D'ONTARIO :—Bill étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario (M. Allen). Ordonné ; présenté, 88. Motion pour la seconde lecture ; débat sur icelle ajourné, 134.
- " COURRIER DE SAINT-HYACINTHE " :—Voir 115, *des documents de la session*.
- COUR SUPRÊME :—Bill à l'effet de restreindre la juridiction d'appel de la cour Suprême (M. Landry, Montmagny) ; Ordonné ; présenté, 35.
- CREEK AU POISSON, FERME D'APPROVISIONNEMENT SUR LE :—Voir 159, *des documents de la session*.
- CUMBERLAND, CIE, DE CHARBON ET DE CHEMIN DE FER :—Pétition demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un acte passé par la législature de la Nouvelle-Ecosse autorisant la vente à la dite compagnie des biens et de la voie ferrée de la compagnie de charbon et de chemin de fer de Spring-Hill et Parrsborough, 66. Avis, 74. Bill, 75. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 169. En comité général ; rapporté ; passé, 174. Par le Sénat, 229. S. R., 472. (47 Vic., chap. 77.)

DAMOUR, DAVID :—Voir 116 *des documents de la session.*

DÉBATS :—Nomination d'un comité spécial chargé de contrôler la publication des débats officiels, 22. Membres ajoutés, 36. Premier rapport, recommandant la nomination de M. E. Quéry comme correcteur d'épreuves à \$400, et de M. Tremblay comme traducteur à \$300.00, 87. Adopté, 102. Second rapport recommandant la nomination de MM. Bouchard et Lasalle, traducteurs additionnels, 202. Adopté, 244. Troisième rapport, recommandant que M. Mathewson soit rémunéré de la somme de \$130.00 par session pour réparer et tenir en ordre les machines calligraphiques dont se sert le personnel officiel, 265. Quatrième rapport recommandant que le salaire du personnel officiel des "débats" soit de \$2,000.00, 267. Troisième rapport adopté, 285. Motion pour l'adoption du quatrième rapport; amendement proposé de renvoyer de nouveau le rapport au comité avec instruction de l'amender de manière à assurer aux traducteurs des débats un salaire plus en rapport avec le travail qu'ils ont à exécuter; amendement retiré; rapport adopté, 285. Cinquième rapport recommandant une prolongation des contrats d'une autre session pour l'impression et la reliure du rapport officiel des débats, aussi recommandant la traduction officielle des débats de cette Chambre, 321. Motion pour son adoption; amendement proposé par M. Auger, que dans l'intérêt de l'économie il est inopportun de continuer le système de payer à même les fonds publics le personnel des rapporteurs officiels et de traducteurs des Débats, 327. Rejeté; amendement proposé par M. Landry, (Montmagny), de retrancher le paragraphe 5, (recommandant la nomination de A. E. Poirier); Rejeté; amendement proposé par M. Amyot, de fixer les salaires des traducteurs depuis la présente session au lieu de la prochaine; rejeté; motion principale adoptée; rapport adopté, 328.

DÉLÉGATION EN ANGLETERRE :—Voir 117-119 *des documents de la session.*

DÉLÉGUÉS EN ANGLETERRE :—Voir 117-119 *des documents de la session.*

DÉLITS :—Voir *Félonie.*

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Voir 120 *des documents de la session.* *Comptes Publics.*

DÉPÔTS :—Voir 121 *des documents de la session.*

DÉPUTÉS :

1. Députés ayant prêté serment conformément à la loi, etc., prennent leur siège dans la Chambre, 12, 19, 94, 116.
2. Un député se lève de son siège, et informe la Chambre qu'il a résigné son siège dans la dite Chambre, 285.

DÉSARVEU D'ACTES PROVINCIAUX :—Voir 122 *des documents de la session.*

DÉSERTEURS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE :—Voir 123, 378 *des documents de la session.*

DÉSHÉRENCE :—Voir 218, 219 *des documents de la session.*

DEWDNEY, LIEUT.-GOUVERNEUR :—Voir 366 *des documents de la session.*

DIMANCHE, OBSERVANCE DU :—

1. Pétitions demandant des amendements à la loi actuelle qui assurent une meilleure observance du dimanche, 102, 118, 124, 132, 135, 149, 169, 176, 187, 197, 199, 209, 224, 231, 238, 243, 253, 260, 265, 275, 284, 296, 311, 325, 332, 342, 354, 361, 404, 409, 420, 441.

DIMANCHE, OBSERVANCE DU.—*Suite*

2. Pétitions demandant que des mesures soient prises pour empêcher la circulation des trains de chemins de fer le dimanche, 149.

DOCUMENTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU DE LA CHAMBRE :	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
1. <i>Agriculture</i> :—Rapport du ministre de l'agriculture. (<i>Document No 14.</i>)	Par ordre de S.E.	279
2. <i>Arbitrage des limites</i> :—Correspondance concernant l'arbitrage des limites entre les provinces d'Ontario et Manitoba. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 145.</i>)	—	430
3. <i>Arbitres officiels</i> :—Etat donnant les noms de tous les arbitres officiels et des secrétaires d'arbitres nommés depuis le 1er juillet, 1867. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (<i>Document No 130.</i>)	Adresse 254	333
4. <i>Assurance</i> :—Sommaire des relevés des compagnies d'assurance contre l'incendie et sur la navigation intérieure, pour 1883. (<i>Document No 11.</i>)	Par acte	333
5. <i>Auditeur-général</i> :—Rapport de l'auditeur-général, sur les comptes de crédit, pour 1882-83. (<i>Renvoyé au comité des Comptes publics, 50.</i>) (<i>Document No 6.</i>)	Par acte	20
6. <i>Baie d'Hudson</i> :—Correspondance avec le gouverne- ment Impérial, etc., au sujet de la navigation de la baie d'Hudson. (<i>Non imprimé, 20°.</i>) (<i>Document No 84.</i>)	Adresse 49	162
7. <i>Banque d'Echange</i> :—Etat détaillé du compte du gou- vernement avec la Banque d'Echange du Canada. (<i>Non imprimé, 140</i>) (<i>Document No 40.</i>)	Adresse 29	61
8. <i>Banques</i> :—Liste des actionnaires des diverses banques chartées. (<i>Imprimées.</i>) (<i>Document No 32.</i>)	Par acte 46 Vict., c. 20, cl. 2.	278
9. <i>Baptêmes, mariages et sépultures</i> :—Plusieurs états des baptêmes, mariages et sépultures dans certains dis- tricts de Québec, pour l'année 1883. (<i>Non imprimé,</i> 202.) (<i>Document No 87.</i>)	Par acte	Sénat
10. <i>Bateaux à vapeur</i> :—Rapports faits par les inspecteurs de bateaux à vapeur <i>St. Lawrence, Prince of Wales</i> et <i>Northern Light</i> , depuis la nomination des inspec- teurs, etc. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 344</i>) (<i>Document No 45b.</i>)	Par ordre 41	242

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
11. <i>Bétail du gouvernement</i> :—Ordres en conseil concernant la vente d'un troupeau de bétail du gouvernement dans le Nord Ouest. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 154.</i>)	Adresse 181	469
12. <i>Bibliothèque du parlement</i> :—Rapport du bibliothécaire. (<i>Imprimé, 56.</i>) (<i>Document No 17.</i>)	Par acte	14
<i>Blé :</i>		
13. Etat donnant la quantité de blé et de farine, de maïs et de farine de maïs importée et celle exportée dans les différentes provinces de la Puissance du Canada pendant les cinq mois expirés le 30 novembre 1883 (<i>Non imprimé</i>) (<i>Document No 63.</i>)	Par ordre 30	125
14. Etat donnant la quantité de blé et de farine, de maïs et de farine de maïs, importée et celle exportée dans les diverses provinces de la Puissance du Canada, pendant le mois de décembre 1883. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 63.</i>)	Par ordre 30	125
15. Ordres en conseil et ordres administratifs, non encore produits, concernant la mouture en entrepôt, ou les règlements pour la mouture en entrepôt ou pour l'importation du blé ou de la farine de provenance des États-Unis ; aussi, copie de toute correspondance avec les autorités des États-Unis au sujet du transport du blé du Canada aux États-Unis ou à travers leur territoire, et de tous règlements des autorités douanières des États-Unis touchant tel transport. (<i>Non imprimé, 142.</i>) (<i>Document No 73.</i>)	Adresse 37	113
16. Relevé de la quantité et de la valeur du blé et de la farine de blé (séparément) importés des États-Unis et du droit perçu sur ces importations pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 61.</i>)	Par ordre 41	125
17. <i>Bois de charpente</i> :—Correspondance se rapportant à l'abolition des droits sur le bois de charpente brut et dégauchi importé dans la province du Manitoba pendant les années 1880-81 et 82. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 61a.</i>)	Par ordre 1er mars 1883.	101
18. <i>Brise-lames</i> :—Correspondance, etc., concernant le brise lames d'Ingonish. (<i>Non imprimé, 277</i>) (<i>Document No 96.</i>)	Par ordre 70	191
19. Papiers concernant la construction d'un brise-lames à <i>Indian-Harbour, N.E.</i> (<i>Non imprimé, 142.</i>) (<i>Document No 74.</i>)	Par ordre 5 mars 1883.	118

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
DOCUMENTS— <i>Suite.</i>		
20. Correspondance au sujet de la construction d'un brise-lames à la Pointe Escuminac, N. B. (<i>Non imprimé</i> , 277.) (Document No 96a.)	Par ordre 156	198
21. Copie du traité entre le gouvernement et John Sinnot pour la construction d'un brise-lames à l'entrée du havre de St-Pierre, comté de King, I. P. E., etc. (<i>Non imprimé</i> .) (Document No 96b.)	Par ordre 301	457
22. " <i>Britannia</i> ," navire :—Papiers concernant l'enquête sur la pente du navire " <i>Britannia</i> ," le 3 septembre, 1883. (<i>Non imprimé</i> , 414.) (Document No 133.)	—	Sénat
<i>Budgets service public :</i>		
23. Budget pour le service de 1884-85. Renvoyé. (Voir <i>Subsides</i> , 1.) (Document No 2)	Message	82
24. Budget supplémentaire pour le service 1883-84 Renvoyé. (Voir <i>Subsides</i> , 1.) (Document No 2.)	Message	319
25. Budget supplémentaire pour le service de 1884-85. Renvoyé. (Voir <i>Subsides</i> , 1) (Document No 2)	Message	368
26. Budget supplémentaire additionnel pour le service de 1884-85. Renvoyé. (Voir <i>Subsides</i> , 1.) (Document No 2.)	Message	426
<i>Canaux :—</i>		
27. Correspondance relative à la nécessité de procurer plus de facilités aux piétons sur le pont de Wellington, au canal de Lachine. (<i>Non imprimé</i> , 345.) (Document No 115.)	Par ordre. 226	278
28. Correspondance au sujet de Daniel McCourt, destitué dernièrement comme éclusier sur le canal de Cornwall. (<i>Non imprimé</i> , 277.) (Document No 101.)	Par ordre. 156	204
29. Rapports concernant les améliorations à faire pour assurer un approvisionnement d'eau suffisant pour le canal Rideau.	Par ordre. 300	—
30. Copie de toutes soumissions pour l'élargissement des sections 4 (Rapide Plat) et 10 (Cornwall) des canaux du St. Laurent, reçues les 4 décembre, 1883 et 12 juillet, 1884, respectivement, etc. (<i>Non imprimé</i> .) (Document No 153.)	Adresse. 302	469
31. Etat indiquant le coût total des ouvrages anciens et nouveaux, avec les frais de réparation, etc., des canaux de Welland et du Saint Laurent.	Par ordre. 303	—

DOCUMENTS—*Suite.**Canaux.—Suite.*

32. Correspondance concernant la continuation du canal Rideau, depuis le village de Morton jusqu'au lac Charleston, etc.

Par ordre.
304PRÉ-
SENTÉS.*Capitaines et seconds de navires :—*

33. Etat indiquant les noms, etc., de chaque particulier qui a reçu un certificat de compétence ou de service, et le nom des candidats à qui on a refusé les dits certificats, en vertu de l'acte adopté à la dernière session concernant les certificats de capitaines et seconds de navires dans l'intérieur et de cabotiers.

Par ordre.
179

34. *Chabot, Charles* :—Copie de la requête de Charles Chabot, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance. (*Non imprimé*, 141.) (*Document No 57.*)

Adresse.
21

100

35. *Chabot, Louis* :—Copie de la requête de Louis Chabot, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance. (*Non imprimé*, 141.) (*Document No 58.*)

Adresse
21

101

36. *Chapleau, S. E. St. O.* :—Correspondance concernant la nomination de Samuel E. St. Onge Chapleau comme shérif dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (*Non imprimé*, 277.) (*Document No 103.*)

Adresse
83

213

Chemins de fer :

37. Rapport du ministre des chemins de fer et canaux, pour 1882-83. (*Document No 10.*)

Par ordre
de S. E.

35

38. Rapports et statistiques des chemins de fer, etc., des chemins de fer de la Puissance, pour l'année 1882-83. (*Document No 10a.*)

Par acte

367

Pacifique Canadien, chemin de fer du :

39. Cartes montrant le tracé du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'où il a été approuvé ou construit, le tracé de tout embranchement construit, etc. (*Non imprimé*, 201.) (*Document No 31p*)

Par ordre
36

178

40. Rapports, etc., concernant les remises à être faites aux fabricants canadiens de certains articles nécessaires à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. (*Imprimé*, 343.) (*Document No 31t.*)

Adresse
37

285

41. Correspondance relative à la garantie par le gouvernement de l'intérêt sur le stock de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. (*Imprimé*, 57.) (*Document No 31.*)

Message

38

DOCUMENTS—*Suite.*

Pacifique canadien, chemin de fer du.—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
42. Etat indiquant le montant du stock de la compagnie souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants du stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Document No 31h</i>)	Adresse 42	80
43. Copie de tout mémoire officiel de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, ou de toutes lettres ou mémoires publics d'aucuns des officiers de la compagnie concernant sa situation et ses perspectives et ses transactions (y compris la garantie récente), qui n'ont pas encore été produits. Des états indiquant le montant du stock souscrit de la compagnie avec la date et le montant de chaque souscription et le montant versé ou à verser sur tel stock souscrit, avec la date de chaque paiement en espèce et le taux d'escompte auquel tout tel stock a été émis par la compagnie aux souscripteurs ou à aucun syndicat ou personnes qui se sont chargées de son émission au public; un état du montant payé à même le capital pour intérêt sur le capital-actions et le taux de tel paiement. Un exposé des faits quant à l'acquisition, par ou au nom de la compagnie, de tout intérêt dans aucune des compagnies de chemins de fer suivantes, ou par aucun de ses officiers ou aucunes personnes en son nom, dans aucunes actions ou obligations d'aucunes des dites compagnies susdites, savoir: Credit-Valley; Ontario et Québec; Atlantique et Nord-Ouest; Toronto, Grey et Bruce; Hamilton et Nord-Ouest; Sud-Est; Montréal, Portland et Boston; Saint-Laurent et Ottawa, ou dans aucunes compagnies ayant des lignes dans le Manitoba ou le Nord-Ouest ou ailleurs. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Document No 31h.</i>)	Adresse 42	79
44. Copie de tous contrats faits par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour la construction d'aucune partie du chemin de fer. (<i>Imprimé No 136.</i>) (<i>Document No 31g.</i>)	Adresse 43	78
45. Rapport donnant des renseignements sur les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien, et les détails concernant le choix de la route, la réserve des terres, paiement de subvention, transfert de la section de la Baie du Tonnerre, évaluation du matériel roulant, etc. (<i>Imprimé 57.</i>) (<i>Document No 31a.</i>)	Par résolution, 20 février 1882.	43

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
<i>Pacifique canadien, chemin de fer du.—Suite.</i>		
46. Correspondance concernant la garantie pour le chemin de fer du Pacifique canadien, et concernant toute modification projetée à cet arrangement et tout projet de concession nouvelle à la compagnie. Aussi, copie de tous papiers concernant toutes subventions postales et rémunérations pour services de transport exécutés par le chemin de fer. (<i>Imprimé, 137.</i>) (<i>Document No 31i.</i>)	Adresse 52	100
47. Copie de toute convention intervenue entre le gouvernement et les entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, au sujet du transfert à cette dernière du contrat pour la dite section B, et copie de tous ordres en conseil mettant à effet telle convention. (<i>Imprimé, 200.</i>) (<i>Document No 31q.</i>)	Adresse 55	178
48. Etat contenant l'évaluation des sommes supplémentaires devant être payées aux entrepreneurs de la section "B," du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Non imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 31j.</i>)	Par ordre 55	107
49. Contrats pour le chemin de fer du Pacifique canadien. conclus depuis la session de 1881. (<i>Imprimé, 138.</i>) (<i>Document No 31b.</i>)	Par acte	57
50. Papiers relatifs à une demande de la Cie du chemin de fer du Pacifique pour l'avance, sur dépôt de garanties, d'une somme suffisante pour lui permettre de continuer ses travaux de construction. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Document No 31c.</i>)	—	61
51. Correspondance entre le département des Finances et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, au sujet des affaires de la compagnie. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Document No 31e.</i>)	Par résolution, 20 février 1882	61
52. Correspondance ultérieure se rapportant à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Non imprimé, 101.</i>) (<i>Document No 31d.</i>)	Par résolution, 20 février 1882	61
53. Etat embrassant les sujets suivants, concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien : rapport du département, sur le tracé final, sur les travaux non terminés, montrant les embranchements, la ligne principale, etc. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Document No 31f.</i>)	—	69

DOCUMENTS — Suite.

	ORDONNÉS	PRÉ-SENTÉS.
<i>Pacifique, chemin de fer du — Suite.</i>		
54. Etat indiquant le coût des premiers 40 milles à l'ouest de Callander construits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien ; le nombre de milles de voie construits par la Cie de construction jusqu'à la jonction de Sudbury ; mêmes détails concernant la ligne de Port Arthur vers l'est ; le coût de l'embranchement sur les moulins d'Algoma, etc. (<i>Imprimé, 137.</i>) (<i>Document No 31k.</i>)	Adresse 96	112
55. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé, 410.</i>) (<i>Document No 31y.</i>)	—	326
56. Etat indiquant le nombre de milles construits par la compagnie de construction en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, à partir d'un point à 45 milles à l'est de la Saskatchewan en se dirigeant vers l'ouest ; aussi, le coût à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à Calgary ; et aussi depuis Calgary jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses, etc. (<i>Imprimé, 138.</i>) (<i>Document No 31k.</i>)	Adresse 96	112
57. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé, 410.</i>) (<i>Document No. 31x.</i>)	—	326
58. Etat indiquant le coût, par mille, du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les lignes 615 milles à l'ouest de Winnipeg jusqu'à la Saskatchewan ; aussi le coût par mille de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest ; aussi copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de Shepperd et Langdon. (<i>Imprimé, 138.</i>) (<i>Document No 31k.</i>)	Adresse 97	112
59. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé, 410.</i>) (<i>Document No 31w.</i>)	—	325
60. Etats détaillés des sommes d'argent payables et des montants de stocks à livrer à la compagnie de construction aux termes de son contrat avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat, etc. (<i>Imprimé, 138.</i>) (<i>Document No 31k.</i>)	Adresse 97	112
61. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé, 410.</i>) (<i>Document No 31o.</i>)	—	132

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
<i>Pacifique canadien, chemin de fer du.—Suite.</i>		
62. Etat du prix convenu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'achat de l'embranchement de Saint-Lin; les garanties du chemin de fer du Sud-Est; et la charte de la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest; aussi les paiements faits concernant le stock de la compagnie des Terres du Nord-Ouest canadien. (<i>Imprimé, 138.</i>) (Document No 31k.)	Adresse 97	113
63. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Exprimé, 139.</i>) (Document No 31n.)	—	118
64. Etat du prix net reçu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les trente millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet, et donnant les noms des personnes formant le dit syndicat, etc. (<i>Imprimé, 139.</i>) (Document No 31k.)	Adresse 98	113
65. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé, 139.</i>) (Document No 31m.)	—	118
66. Etat indiquant les noms de tous les actionnaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et le montant d'actions en possession des dits actionnaires. (<i>Imprimé, 343.</i>) (Document No 31u.)	Adresse 155	320
67. Etat détaillé, avec dates, de la dépense faite par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien en rapport avec le chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa, des paiements à compte de l'intérêt sur le stock de la compagnie; aussi données sur lesquelles ont été basées les estimations de la compagnie et de M. Schreiber concernant le coût du parachèvement du chemin de fer P. C. (<i>Imprimé, 343.</i>) (Document No 31v.)	Adresse 157	320
68. Ordres en conseil, etc., ayant trait à tous paiements ou avances faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, à quelque titre que ce soit. (<i>Imprimé, 411.</i>) (Document No 31z.)	Adresse 279	333
69. Copie de toute sentence rendue ou de tout rapport fait par les arbitres nommés pour régler les réclamations des entrepreneurs pour la section B du chemin de fer du Pacifique canadien, etc.	Par ordre 303	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Pacifique canadien, chemin de fer du.—Suite.</i>		
70. Papiers relatifs aux arbitrages résultant de réclamations au sujet de la construction de certaines sections du chemin de fer du Pacifique canadien. (Imprimé.) (Document No 31a.)	—	429
71. Copie des lettres de MM. Manning, McDonald et Cie., concernant la construction de la section B de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (Imprimé.) (Document No 31bb.)	—	446
<i>Chemin de fer le Grand-Tronc :</i>		
72. Correspondance écrite par M. Potter, en sa qualité de président de la compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc dépréciant ou ruinant le crédit du Canada, ou de la province de Québec. (Non imprimé, 345) (Document No 116.)	Adresse 214	279
73. Copie des noms de tous les porteurs d'actions du chemin de fer Le Grand-Tronc du Canada et le montant des actions en possession de chacun des porteurs à l'expiration de la première année qui a suivi l'octroi de la charte ou le commencement des opérations, le premier jour de janvier 1864.	Adresse 300	—
<i>Chemin de fer Intercolonial :</i>		
74. Etat du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois de l'année expirée le 31 décembre 1883. (Non imprimé, 141.) (Document No 5.b.)	Par ordre 44	106
75. Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant l'année 1883 ; aussi un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement. (Non imprimé, 413) (Document No 53k.)	Par ordre 44	333
76. Correspondance, etc., avec les commissaires nommés en vertu de la commission émise en rapport avec les réclamations touchant la construction du chemin de fer Intercolonial. (Non imprimé, 345.) (Document No 53h.)	Adresse 44	321
77. Etat des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er mars 1883. (Non imprimé, 141.) (Document No 53c.)	Par ordre 55	118

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Chemin de fer Intercolonial.—Suite.</i>		
78. Correspondance, etc., avec la compagnie des Chars-Pullman touchant le transit de ses chars sur le chemin de fer Intercolonial.	Par ordre £5	—
79. Etat indiquant les noms des différents employés supérieurs sur le chemin de fer Intercolonial. (<i>Non imprimé</i> , 276.) (<i>Document No 53e.</i>)	Par ordre 103	216
80. Etat donnant le nombre de jours pendant lesquels le Bureau des Commissaires de l'Intercolonial a siégé à partir du 1er janvier 1883. (<i>Non imprimé</i> , 345.) (<i>Document No 53f.</i>)	Par ordre 109	320
81. Etat indiquant les noms, etc., des fonctionnaires du bureau du surintendant sur l'Intercolonial et les chemins de fer de l'Île du Prince-Edouard. (<i>Non imprimé</i> , 413.) (<i>Document No 53l.</i>)	Par ordre 109	347
82. Etat indiquant en milles la longueur du chemin de fer Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et Moncton; aussi la longueur du dit chemin entre les limites du Nouveau-Brunswick et Truro et le coût originel de sa construction. (<i>Non imprimé</i> , 277.) (<i>Document No. 53d</i>)	Par ordre 180	216
83. Etat du montant des sommes perçues par la vente des bâties sur le chemin de fer Intercolonial depuis Hadlow jusqu'à la Rivière-du-Loup. (<i>Non imprimé</i> , 315) (<i>Document No 53g.</i>)	Par ordre 182	320
84. Correspondance concernant une balance réclamée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, comme lui étant due, sur cette partie du chemin de fer Intercolonial, connue sous le nom de Prolongement vers l'Est. (<i>Non imprimé</i> , 413.) (<i>Document No 53j.</i>)	Adresse 214	326
85. Etat des comptes de fret du chemin de fer Intercolonial contre la fabrique d'acier de Londonderry, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant chacune des années 1879 à 1883 inclusivement; aussi un état de tous tarifs de fret spéciaux accordés par le chemin de fer Intercolonial à la compagnie des mines de charbon de Spring-Hill pour le transport du charbon des mines de Spring-Hill à Montréal; aussi, copie des tarifs ordinaires de fret sur le dit chemin de fer pour le charbon, le poisson et les produits agricoles expédiés à Montréal des principales stations du dit chemin de fer dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.	Par ordre 227	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Chemin de fer Intercolonial.—Suite.</i>		
86. Correspondance avec les divers propriétaires de Beaumont (ou leurs agents), expropriés pour les fins de l'embranchement de Saint-Charles, etc.	Adresse 299	—
87. Etat indiquant le nombre de passes données sur le chemin de fer Intercolonial, du 1er janvier, 1874, au 1er janvier, 1884. (<i>Non imprimé</i>) (<i>Document No 53o.</i>)	Par ordre 304	429
88. Copie des ordres en conseil nommant trois commissaires pour faire une enquête et présenter un rapport sur les réclamations résultant de la construction de l'Intercolonial, etc. (<i>Imprimé, 411.</i>) (<i>Document No 53n</i>)	—	382
89. Rapports spéciaux des commissaires au sujet des réclamations résultant de la construction du chemin de fer Intercolonial. (<i>Imprimé</i>) (<i>Document No 53n.</i>)	—	416,421
90. <i>Autres chemins de fer</i> :—Correspondance concernant la construction du tronçon du chemin de fer projeté entre Gravenhurst et Callander; aussi copie de tous arrangements ou de toutes propositions s'y rapportant. (<i>Non imprimé, 344</i>) (<i>Document No 21e.</i>)	Adresse 32	284
91. Correspondance avec la compagnie du chemin de fer Pacifique canadien et toute autre compagnie de chemin de fer concernant l'ouverture du chemin de fer de l'Union Jacques Cartier. (<i>Imprimé, 139.</i>) (<i>Document No 31l.</i>)	Adresse 33	80
92. Correspondance avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse concernant les questions de chemins de fer dans cette province. (<i>Imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 53.</i>)	Adresse 40	74
93. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Imprimé 140.</i>) (<i>Document No 53a.</i>)	—	100
94. Etat faisant connaître tous les accidents arrivés sur les divers chemins de fer en Canada pendant les trois dernières années expirées le 31 décembre 1882. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 35.</i>)	Par ordre 16 avril 1883	58
95. Papiers concernant l'octroi ou le paiement d'aucunes subventions aux chemins de fer. (<i>Imprimé, 200.</i>) (<i>Document No 21b.</i>)	Adresse 64	178

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Autres chemins de fer.—Suite.</i>		
96. Copie des arrangements intervenus avec la compagnie du chemin de fer de Québec Central, par lesquels cette dernière compagnie a le droit de voie sur cette partie du chemin de fer Intercolonial, connue sous le nom d'Embranchement de Saint-Charles. (<i>Non imprimé, 412</i>) (Document No 53i.)	Par ordre 95	325
97. Etat des sommes payées par le gouvernement du Canada en à compte des subventions votées aux différentes compagnies de chemins de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46 Vict., (1883.) (<i>Imprimé, 200.</i>) (Document No 21a)	Par ordre 103	142
98. Correspondance avec le gouvernement de la Colombie Anglaise, au sujet de la construction du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 201.</i>) (Document No 81.)	Adresse 28 mars 1883	150
99. Copie d'un mémoire au nom des habitants de Neebing, demandant de l'aide au sujet de leur boni à la compagnie du chemin de fer de Prince-Arthur's Landing et Kaministiquia. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (Document No 31r.)	Adresse 156	178
100. Etat indiquant les montants d'argent payés par la Puissance, les provinces ou les municipalités, ou les octrois de terre donnés sous forme de boni, pour la construction ou l'équipement de chemins de fer (autres que le chemin de fer du Pacifique canadien) depuis la Contédération.	Adresse 180	—
101. Etat indiquant les noms des compagnies de chemins de fer qui ont demandé au parlement du Canada des subsides depuis 1867; les noms des chemins de fer à qui il a été accordé et payé des subsides; les sommes payées aux compagnies de chemin de fer, le montant originaire de l'hypothèque possédée par la Puissance du Canada sur les propriétés de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, etc. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (Document No 21c.)	Adresse 28 mars 1883	213
102. Relevé du montant des boni donnés pour fins de chemin de fer par les townships d'Artemisia, Bentinek, Egremont, Glenelg, Normanby, et par la ville de Durham, etc.	Adresse 301	—
103. Correspondance concernant une convention pour la vente de la section-ouest des lignes de Québec du chemin de fer de la Rive Nord à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Imprimé, 411.</i>) (Document No 116a.)	—	365

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Autres chemins de fer.—Suite.</i>		
104. Papiers concernant l'aide à la province de Québec et autres provinces, et les subventions de chemin de fer. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 21f.)	—	392
105. Papiers concernant les subventions au chemin de fer de la vallée de Miramichi, et à l'embranchement de l'Intercolonial entre la station Derby et Indian Town. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 21f.)	—	405
106. Copie du contrat passé entre le ministre des chemins de fer et la Cie du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 21g.)	—	430
107. <i>Chinoise, l'immigration</i> :—Correspondance avec le gouvernement de la Colombie Anglaise au sujet de l'immigration chinoise dans la dite province.	Adresse 180	—
103. <i>Classe agricole</i> :—Mémoire présenté par la Grange Fédérale aux ministres des finances, concernant la législation nécessaire aux intérêts de la classe agricole.	Par ordre 303	—
<i>Colombie Anglaise :</i>		
109. Correspondance concernant les négociations entre le Canada et la Colombie Anglaise ; relevé donnant l'évaluation de ce que coûtera la cale sèche.	Adresse 52	—
110. Convention avec le gouvernement de la Colombie Britannique concernant certains points non encore réglés ; aussi le contrat pour la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (<i>Imprimé</i>) (Document No 15.)	Message	21
111. <i>Commerce du bétail</i> :—Copie des ordres en conseil et de la correspondance touchant les restrictions imposées sur le commerce du bétail sur pied avec la Grande-Bretagne, depuis le 1er janvier 1883 jusqu'au 28 mars 1884.	Adresse 302	—
112. <i>Commerce et navigation</i> :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour 1882-83. (Document No 1.)	Par ordre de S.E.	20
113. <i>Comptes provinciaux</i> :—Relevé transmis aux autorités de l'Ontario et de Québec, au sujet de leurs comptes avec le Canada. (<i>Imprimé, 140.</i>) (Document No 56.)	Adresse 52	92
<i>Comptes publics :</i>		
114. Comptes publics pour 1882-83 (Renvoyé au comité, 50.) (Document No. 2.)	Par ordre de S.E.	20

DOCUMENTS—Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
115. <i>Courrier de Saint Hyacinthe</i> :—Etat concernant l'emploi des sommes de \$5,000 et \$2,688.74 émises en vertu de mandats du gouverneur-général, pour paiement au <i>Courrier de Saint-Hyacinthe</i> ; aussi touchant l'emploi de \$3,239.20, pour la publication des procédés de la Société Royale. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 43.</i>)	Par ordre 41	67
<i>Damour, David</i> :—		
116. Correspondance relativement à la destitution de David Damour, capitaine du phare-flottant de l'Isle-Rouge. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 44.</i>)	Par ordre 30 avril 1883	68
<i>Délégation en Angleterre</i> :—		
117. Relevé des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement ou toutes autres personnes envoyées en Angleterre ou ailleurs, depuis le 16 décembre 1880. (<i>Non imprimé, 5.</i>) (<i>Document No 22.</i>)	Par ordre 2 avril 1883	28
118. Etat semblable indiquant les dépenses depuis le 2 avril 1883. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No. 22a.</i>)	Par ordre 41	241
119. Papiers concernant la mission du ministre des Finances en Angleterre en 1883, dans le but de faire un nouvel emprunt. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No. 39a.</i>)	Adresse 64	142
120. <i>Dépenses imprévues</i> :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues en vertu d'ordres en conseil, depuis le 1er juillet 1883. (<i>Renvoyé au comité des comptes publics, 50.</i>) (<i>Imprimé, 56.</i>) (<i>Document No 18.</i>)	Par acte	20
121. <i>Dépôts</i> :—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé au crédit du gouvernement du Canada, en date du 1er janvier, 1884. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 56.</i>) (<i>Document No 28.</i>)	Par ordre 22	35
122. <i>Désaveu</i> :—Ordres en conseil, rapports et correspondance au sujet de l'exercice ou du non-exercice du pouvoir du désaveu relativement à aucuns actes provinciaux.	Adresse 33	—
123. <i>Déserteurs de l'armée américaine</i> :—Correspondance avec le gouvernement des Etats-Unis concernant les prétendues violations de la neutralité du territoire canadien par les troupes des Etats-Unis, pour la poursuite et l'arrestation de déserteurs de l'armée américaine sur le sol canadien.	Adresse 302	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
124. <i>Doiron, Eustache</i> :—Copie de la réclamation de Eustache Doiron, pilote, et de Moïse Leclerc, huissier, soumise aux arbitres de la Puissance, en décembre 1883. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 83.</i>)	Adresse 65	162
<i>Douane</i> :—		
125. Etat faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers pendant l'année 1882-1883; aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883, le chiffre des amendes perçues, etc (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 110.</i>) (<i>Document No 71.</i>)	Par ordre 48	106
126. Ordres en conseil, etc, au sujet de la question du droit sur les tarifs du fret. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 68.</i>)	Adresse 59	103
127. Correspondance concernant les fraudes pratiquées en douane dans l'exportation de la farine ou du blé du Canada en acquit des obligations données pour l'importation de la farine ou du blé des Etats-Unis. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 60.</i>)	Par ordre 19 avril 1883	101
128. Correspondance concernant l'abolition des droits sur les grains, la farine et le charbon, pendant l'année 1882. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 61.</i>)	Par ordre 26 février 1883	101
129. Correspondance avec l'Association Nationale des Distillateurs des Etats-Unis, concernant la modification des lois et règlements douaniers en Canada. (<i>Non imprimé, 142.</i>) (<i>Document No 69.</i>)	Adresse 9 avril 1883	106
130. Correspondance concernant la nécessité d'augmenter le nombre des employés de douane à Chéticamp, Mabou et autres endroits dans la Nouvelle-Ecosse, et aussi à Gananoque, Ontario.	Par ordre 134	—
131. <i>Dragueurs</i> :—Etat indiquant le nombre de remorqueurs et dragueurs à vapeur et de bettes achetés ou construits par le gouvernement pendant l'année 1883, etc. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 142.</i>)	Par ordre 304	429
<i>Drawbacks</i> :		
132. Etat de toutes réclamations faites pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation; aussi, copie de tous règlements du département au sujet de telles réclamations. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 200</i>) (<i>Document No 48b.</i>)	Par ordre 31	125

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Drawbacks.—Suite.</i>		
133. Copie de tous mémoires et pétitions demandant un drawback sur les sucres raffinés en Canada et exportés en pays étrangers. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 48c.</i>)	Par ordre 45	185
134. Etat des demandes faites pour drawbacks sur les matériaux employés pour la construction des navires pendant l'année 1882-83, et pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 200.</i>) (<i>Document No 48d.</i>)	Par ordre 55	125
135. Correspondance, etc. demandant un drawback sur les sucres raffinés en Canada et exportés en pays étrangers. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 48.</i>)	Par ordre 26 février 1883.	68
136. Etat indiquant le montant payé pour remises de droits sur la toile à voiles pour navires et bateaux-pêcheurs. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 275.</i>) (<i>Document No 48d.</i>)	Par ordre 182	248
137. <i>Drummond, G. P.</i> :—Copie d'un acte concernant certains contrats conclus par George P. Drummond et transportés par le dit acte à MM. MacLean, Roger et Cie, avec le consentement de Sa Majesté. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (<i>Document No 136.</i>)	—	365
138. <i>Dufferin, pont</i> :—Correspondance touchant la remise du droit sur le fer importé pour la construction du pont Dufferin, en 1873. (<i>Non imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 37.</i>)	Par ordre 30 avril 1883.	58
139. <i>Dustan, M.</i> :—Correspondance concernant la réclamation de M. Dustan, de Halifax, pour remise de droits sur machines destinées à une raffinerie de sucre. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 49.</i>)	Adresse 16 avril 1883.	68
140. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 49a.</i>)	—	248
141. <i>Ecole de marine</i> :—Correspondance au sujet de l'école de marine de Québec. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 89.</i>)	Adresse 94	178
142. <i>Edifices publics</i> :—Etat donnant le nom de chaque cité, ville et village de la Puissance du Canada dans lesquels ont été construits des edifices publics et dans lesquels tels edifices sont en voie de construction, aussi, donnant le revenu des bureaux publics, et aussi donnant le chiffre de la population dans toute telle cité, ville ou village. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 276.</i>) (<i>Document No 93.</i>)	Par ordre 33	191

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
DOCUMENTS - Suite.		
143. Relevé du montant d'argent dépensé pour l'édifice public à Antigonish. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 95.</i>)	Par ordre 40	191
144. Etat donnant les noms des personnes qui ont offert de vendre au gouvernement des terrains à Amherstburg pour des édifices publics. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 9.b.</i>)	Par ordre 59	191
145. Relevé, pour chaque année, des dépenses de chauffage des édifices publics (y compris les gages ainsi que le combustible.) (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 92</i>)	Par ordre 59	190
146. Correspondance concernant la construction des bureaux de poste et de douane à Saint-Thomas, etc. (<i>Non imprimée, 277.</i>) (<i>Document No 93c.</i>)	Par ordre 70	191
147. Rapports des architectes, se rattachant au choix d'un site pour les bureaux de douane et de poste d'Amherstburg. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 93a.</i>)	Par ordre 109	191
148. Ordres en conseil touchant l'érection d'édifices publics à ou près de Fort McLeod, Territoire du Nord-Ouest.	Adresse 181	—
149. <i>Emigration</i> :—Correspondance avec le gouvernement américain au sujet des statistiques d'émigration du Canada aux Etats-Unis, depuis l'année 1873.	Adresse 299	—
150. <i>Emprunt canadien</i> :—Copie de tous ordres administratifs, au sujet de l'emprunt canadien de quatre millions. (<i>Non imprimé, 140</i>) (<i>Document No 39.</i>)	Par ordre 30	61
151. <i>Esquimalt, bassin de radoub</i> :—Ordre en conseil pour le paiement de \$130,000 au gouvernement de la Colombie Anglaise, afin de le rembourser des frais du bassin de radoub d'Esquimalt. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 276</i>) (<i>Document No 98.</i>)	Adresse 155	198
152. <i>Esquimalt, station navale d'</i> :—Correspondance avec le gouvernement impérial touchant le maintien de la station navale d'Esquimalt. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 97.</i>)	Adresse 156	191
153. <i>Explorations</i> :—Copie du rapport et des plans de l'ingénieur en chef, sur les explorations qu'il a faites dans Ste. Anne, Kamouraska, et St-André, dans le comté de Kamouraska. (<i>Non imprimé, 1.</i>) (<i>Document No 121a.</i>)	Par ordre 299	432

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Exportations et importations :—</i>		
154. Etat des exportations et importations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 1er janvier 1884. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 139.</i>) (<i>Document No 46.</i>)	Par ordre 22	68
155. Exposé des articles importés pour la consommation pendant les six mois expirés le 31 décembre 1883, le montant des droits perçus et le tarif des droits prélevés sur les dits articles ; aussi un exposé des articles exportés pendant les six mois expirés.	Par ordre 22	—
156. <i>Fabrique, lois des</i> :—Correspondance par l'association des fabricants ou autres, au sujet des dispositions du projet de loi concernant les fabriques. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 201.</i>) (<i>Document No 86.</i>)	Par ordre 59	162
157. <i>Falsification</i> :—Rapport sur la falsification des substances alimentaires, supplément N ^o 111 du rapport du département du revenu de l'intérieur. (<i>Document No 3.</i>)	Par ordre de S. E.	347
158. <i>Fer</i> :—Ordres en conseil, etc., touchant la prime d'encouragement pour la fabrication du fer. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 75.</i>)	Adresse 48	125
159. <i>Ferme d'approvisionnement</i> :—Ordres en conseil concernant la vente de la ferme No 20 sur le Creek au Poisson ; aussi le nombre d'acres en culture, et les bâtiments sur la dite ferme, etc. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 82.</i>)	Adresse 36	150
160. Correspondance concernant la vente ou autres dispositions de la ferme d'approvisionnement sur le Creek Pincher, T. N. O.	Adresse 180	—
161. <i>Fermes pour l'instruction des sauvages</i> :—Etat donnant le nombre de fermes d'approvisionnement et pour l'instruction des sauvages qui ont été fermées depuis le 1er janvier 1882. Le rapport de T. P. Wadsworth, inspecteur des agences et fermes des sauvages, pour 1883. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 51.</i>)	Par ordre 41	68
162. <i>Fonds de bois</i> :—Correspondance avec l'hon. Peter Mitchell au sujet de fonds de bois sur la rivière de la Tête-de-Brochet, etc.	Par ordre 30½	—
163. <i>Garanties et sécurités</i> :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada (31 vic., chap. 37, c. 15.) (<i>Non imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 34.</i>)	Par acte	51

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ. SENTÉS,
164. <i>Gouverneur-Général</i> :—Copie de la commission nommant le Gouverneur-Général du Canada et du serment requis par la loi, et prêté avant d'entrer en charge. (<i>Imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 77a.</i>)	Adresse 158	185
165. Etat indiquant les dépenses contingentes et salaires du Gouverneur-Général, et dépenses du Rideau Hall et de la Citadelle de Québec. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 150.</i>)	Par ordre 303	458
166. <i>Haut-Commissaire</i> :—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, commissions et instructions touchant la nomination du présent Haut-Commissaire du Canada à Londres, l'accomplissement des fonctions du ministre des chemins de fer pendant son séjour en Angleterre comme Haut-Commissaire, et l'accomplissement des devoirs du Haut-Commissaire pendant son séjour en Canada comme ministre des chemins de fer. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 201.</i>) (<i>Document No 76.</i>)	Adresse 37	131
167. Copie de toute correspondance, non encore produite, relative à tous paiements, réclamations ou allocations, pour quelques comptes que ce soit se rattachant à la charge de Haut-Commissaire; aussi, des relevés séparés et détaillés donnant les dates et montants de tous soldes de tels comptes se rapportant à la dite charge pendant qu'elle était exercée par sir A. T. Galt et le titulaire actuel, respectivement. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 201.</i>) (<i>Document No. 76b.</i>)	Par ordre 37	131
168. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 76b, 76d.</i>)	—	164,267
169. Copie de la lettre du ministre de l'agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut-Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en Canada, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaites en dépit de l'immigration considérable qui a eu lieu, etc. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 76e.</i>)	Par ordre 226	331
170. <i>Havres</i> :—Copie de toutes pétitions concernant les travaux du havre de Kingsville. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 110.</i>)	Par ordre 95	244
171. Etat relatif à la perception et à la dépense des recettes du Port Stanley. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 94.</i>)	Par ordre 108	191

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
DOCUMENTS—Suite.		
172. Rapports d'exploration faits en vue d'exécuter des travaux de dragage à Jemseg, N.-B. (<i>Non imprimé</i> , 277.) (<i>Document No 99.</i>)	Par ordre 109	198
173. Rapports d'ingénieurs concernant la construction d'un havre sur la rive Nord du lac Erié, dans le comté d'Essex, soit à Leamington, Kingsville ou ailleurs. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 122a.</i>)	Par ordre 154	432
174. Rapports concernant la construction d'un havre de refuge à Port Stanley ou à Port Burwell. (<i>Non imprimé</i> , 414.) (<i>Document No 123.</i>)	Par ordre 157	326
175. Correspondance touchant la disposition par le gouvernement d'Ontario de lots de terrain recouverts par les eaux dans les havres des lacs Huron et Supérieur. (<i>Non imprimé</i> , 345.) (<i>Document No 114.</i>)	Par ordre 9 avril 1883.	267
176. Correspondance au sujet de la construction d'un quai et d'un pont pour l'usage du public au havre de Upper Woods dans le comté de Shelburne, N.-E. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 124b.</i>)	Par ordre 298	432.
177. Foin :—Correspondance concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foin récolté en Canada et exporté aux États-Unis. (<i>Imprimé pour être distribué seulement</i> , 411.) (<i>Document No 69a.</i>)	Adresse 158	365.
178. Hearn, James :—Correspondance au sujet de la mise à la retraite de James Hearn, ci-devant officier de douane à Arichat, N.-E.	Par ordre 331	—
<i>Houille :</i>		
179. Etat du nombre de tonnes de charbon transportées par le chemin de fer Intercolonial; aussi, le nombre de tonnes de charbon expédiées de la Nouvelle-Ecosse par steamboat et voiliers pendant l'année 1883. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 64b.</i>)	Par ordre 42	429.
180. Etat de toute la houille déclarée à chaque port douanier, en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1882 et 1883. (<i>Non imprimé</i> , 277.) (<i>Document No 64a.</i>)	Par ordre 44	216.
181. Copie de tous règlements ou ordres du gouvernement des États-Unis permettant que la houille de la Nouvelle-Ecosse importée dans les ports américains soit employée par les steamers océaniques sans payer de droits. (<i>Non imprimé</i> , 141.) (<i>Document No 64.</i>)	Adresse 48	101

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
182. <i>Barils à l'huile de charbon</i> :—Correspondance concernant la saisie de barils à l'huile de charbon à Sandwich, Windsor et Walkerville. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 71a.</i>)	Par ordre 109	131
183. <i>Industrie agricole</i> :—Pétition au ministre de l'agriculture, demandant que l'on accorde des prix pour les meilleures essais, traités et autres compositions littéraires sur l'industrie agricole et les arts mécaniques. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 36b.</i>)	Par ordre 29	142
184. <i>Immigrants et immigration</i> :—Nombre d'immigrants qui sont supposés s'être établis dans Ontario durant les années 1879-83. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 106.</i>)	Par ordre 22	225
185. Rapport du Haut-Commissaire concernant l'immigration au Canada. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 201.</i>) (<i>Document No 76c.</i>)	Par ordre 36	169
186. Etat donnant le nombre de personnes qui sont entrées dans le Manitoba et de celles qui en sont sorties par voie ferrée durant le cours de chaque mois de la dernière année civile; aussi copie de toute correspondance, rapports, données et états sur lesquels le gouvernement a basé son évaluation du nombre des immigrants venant de pays particuliers qui se sont fixés durant l'année dans chaque province du Canada et dans les territoires du Nord-Ouest, et du nombre de Canadiens qui ont quitté pendant l'année chaque province ou territoire ou le Canada. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 106b.</i>)	Par ordre 36	333
187. Copie de toute correspondance et arrangements entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, au sujet de l'émigration au Manitoba et au Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 31a.</i>)	Adresse 59	225
188. Etat donnant le nombre et les noms des agents d'immigration employés pendant l'année 1883. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 106a.</i>)	Par ordre 110	248
189. Etat donnant les noms des personnes qui se sont adressées l'an dernier au département de l'émigration pour avoir les services d'émigrants.	Par ordre 155	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
190. Copie de toutes dépêches, correspondance et rapports, non encore produits, concernant un traité entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, en vertu duquel les immigrants au Canada qui visiteront l'Allemagne, jouiront des mêmes immunités que ceux qui sont devenus citoyens américains; aussi, concernant les concessions faites par les gouvernements prussien et bavarois à la ligne canadienne des steamers Allan en ce qui concerne les agences et les bureaux d'inscription en Allemagne; aussi, concernant le voyage mensuel d'un steamer du Lloyd allemand, de Hambourg à Montréal.	Adresse 227	—
191. <i>Impressions</i> :—Relevé de toutes les sommes d'argent payées à la compagnie de la publication de la "Gazette" de Montréal et autres journaux, pour impressions et annonces pendant les années 1874 à 1883, inclusivement.	Par ordre 109	—
192. <i>Instruments aratoires</i> :—Etat indiquant la valeur des instruments aratoires, voitures, wagons, etc., sur laquelle ont été basés les nouveaux droits spécifiques projetés, avec les données qui ont servi à établir cette valeur; aussi, pour un état des valeurs qui ont servi de base aux calculs des droits projetés sur les articles que l'on se propose de frapper d'un droit spécifique et <i>ad valorem</i> combinés en vertu des résolutions du tarif déposées sur le bureau. (<i>Non imprimé</i> , 140.) (<i>Document No 36</i>)	Par ordre 9 et 11 avril 1883	58
193. <i>Intérêts agricoles</i> :—Etat de toutes les dépenses faites par le comité nommé durant la session de 1882, pour s'enquérir de l'opération du tarif sur les intérêts agricoles de la Puissance. (<i>Non imprimé</i> , 140.) (<i>Document No 36a.</i>)	Par ordre 76	91
194. <i>Intérieur, département de l'</i> :—Rapport du département de l'Intérieur, pour 1882-83. (<i>Document No 12.</i>)	Par ordre de S. E.	239
195. <i>Intérieur, revenu de l'</i> :—Rapports, états et statistiques, pour l'année 1882-83. (<i>Document No 3.</i>)	Par ordre de S. E.	20
196. <i>Journaux</i> :—Copie de la correspondance ou plaintes adressées depuis le 1er janvier 1883, au ministre des Postes au sujet du délai ou de la négligence apportée par les maîtres de poste dans l'envoi des journaux ou publications périodiques à leur destination.	Par ordre 95	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Juges :</i>		
197. Correspondance au sujet de l'augmentation ou du réajustement des traitements des juges, depuis le 1er janvier 1882. (<i>Non imprimé, 316.</i>) (Document No 118.)	Par ordre, 40.	285
198. Copie de toutes pétitions portant accusation contre la conduite officielle de D. J. Hughes, juge de comté pour Elgin, copie du rapport d'une enquête sur ce sujet. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (Document No 139.)	Adresse 41	385
199. <i>La Cloche, Ile</i> :—Correspondance avec le gouvernement d'Ontario touchant la vente de l'Ile La Cloche, près de la baie Georgienne, etc. (<i>Imprimé, 200.</i>) (Document No 52.)	Adresse 16 avril 1883.	68
200. Lacs Huron et Supérieur :—Rapports concernant le caractère et les ressources probables en terres cultivables, forêts, minéraux, etc, de la région traversée par le chemin du Pacifique canadien au nord des lacs Huron et Supérieur. (<i>Non imprimé, 412.</i>) (Document No 250.)	Par ordre 254	325
201. Licences pour coupe de bois : Etat donnant le nombre de licences pour la coupe du bois demandées et accordées ou refusées jusqu'au 1er février 1883.	Par ordre 51	—
202. Etat indiquant le nombre total de licences ou permis pour la coupe du bois demandés et accordés ou refusés jusqu'au 1er février 1883. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 275.</i>) (Document No 50a.)	Par ordre 1er février 1883	213,260
203. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé, 412.</i>) (Document No 50c.)	—	—
<i>Liqueurs enivrantes :</i>		
204. Copie des jugements de la Cour Suprême du Canada, non encore soumis, sur la question du pouvoir législatif au sujet de la réglementation de la vente des liqueurs enivrantes, et du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de <i>Hodge vs. La Reine</i> sur ce même sujet. (<i>Imprimé.</i>) (Document No 30e.)	Adresse 34	430
205. Etat de tous les certificats pour liqueurs octroyés en vertu de l'acte de tempérance du Canada, de 1878, par les médecins du comté de Halton, Ontario. (<i>Non imprimé, 57.</i>) (Document No 30.)	Par ordre 23 avril 1883	35

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Liqueurs enivrantes :—Suite.</i>		
206. Etat indiquant la quantité de spiritueux et autres boissons importés fabriqués et entrés pour la consommation dans la Puissance du Canada, pendant l'année 1883. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 30a.</i>)	Par ordre 45	124
207. Correspondance concernant l'émission de licences ou permis pour l'importation de liqueurs dans les territoires du Nord-Ouest, etc. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 30b.</i>)	Adresse 52	216
208. Correspondance avec les gouvernements des provinces touchant l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes de 1883. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 30f.</i>)	Adresse 181	469
209. <i>Lithographie</i> :—Correspondance au sujet de tous traités pour ouvrages de lithographie conclus entre G. B. Burland, et Cie, de Montréal, faisant connaître quels offres, s'il en est, ont été faits par d'autres personnes pour l'exécution de semblables travaux. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 138.</i>)	Par ordre 11 avril 1880	382
<i>Luard, major-général :</i>		
210. Copie de toutes plaintes de la conduite du major-général Luard à Cobourg ou ailleurs. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 108d.</i>)	Adresse 214	364
211. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 108e.</i>)	—	405
<i>Mandats, Gouverneur-général :—</i>		
212. Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général, pour les exercices 1882-83 et 1883-84. (41 Vict., chap. 7, clause 32.) Renvoyé au comité des Comptes publics, 50. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 50.</i>) (<i>Document No 20.</i>)	Par acte	20
<i>Manitoba :</i>		
213. Correspondance, etc., concernant la subvention ou octrois à la province du Manitoba, l'extension de ses limites, etc. (<i>Imprimé, 275.</i>) (<i>Document No 21d.</i>)	Adresse 64	248
214. Correspondance relative à l'amélioration de la rivière Fairford ; l'enlèvement de la barre de sable à l'embouchure de la rivière Rouge et des obstructions dans la rivière Nelson, en vue de drainer les terres submergées dans la province du Manitoba. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 111.</i>)	Adresse 94	244

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉSENTÉS.
<i>Manitoba.—Suite.</i>		
215. Etat indiquant les bornes et limites de chacune des divisions électorales du Manitoba, telles que représentées dans la Chambre des communes, etc., etc. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 80.</i>)	Par ordre 16 avril 1883	149
216. <i>Marins malades et dans la détresse</i> :—Correspondance concernant la passation de l'acte à l'effet d'exempter les navires employés à la pêche du paiement des droits pour le secours des marins malades et dans la détresse.	Adresse 95	.
217. <i>McGillivray, A.</i> :—Correspondance touchant la vacance causée depuis la dernière session à Morristown, N. E., par le décès d'Archibald McGillivray. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 62.</i>)	Par ordre 76	101
218. <i>Mercer, question de déshérence</i> :—Copie des notes sténographiques des procédés devant le comité judiciaire du Conseil Privé dans la cause de la Reine et Mercer, et du jugement de la cour dans cette cause. Aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant, et un relevé des frais encourus par le gouvernement en Canada et en Angleterre à ce sujet. Aussi, un état faisant connaître tous les procédés pris par le gouvernement depuis la confédération, sous forme d'enquête ou autrement dans des questions de déshérence, dans aucune des provinces, etc. (<i>Imprimé, 344.</i>) (<i>Document No 117.</i>)	Adresse 53	279
219. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 117a.</i>)	—	365
<i>Météorologique service :</i>		
220. Etat donnant le montant du salaire ou de l'allocation donné à M. George Hutchinson qui est chargé du service météorologique à Saint-Jean, N.-B., montant des frais encourus par M. R. J. Stupart pour se rendre de Toronto à Saint-Jean. Aussi copie de toutes instructions concernant le déplacement de M. Gilbert Murdock. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 143.</i>)	Par ordre 301	429
221. <i>Michaud, Thomas</i> :—Copie de tous rapports, lettres et documents quelconques se rattachant à la poursuite intentée par le nommé Skiffington contre Thomas Michaud et Florian Dumais, de Saint-Paschal, en 1881. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (<i>Document No 129.</i>)	Adresse 182	333

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Milice :</i>		
222. Rapport du Ministre de la Milice pour 1883. (<i>Document No 8.</i>)	Par ordre de S. E.	72
223. Etat donnant le nom de chaque officier et employé dans chaque district militaire avec le salaire et la date de la nomination. (<i>Non imprimé, 57.</i>) (<i>Document No 23.</i>)	Par ordre 16 avril 1883	28
224. Copie de tous comptes pour transport, présentés par la compagnie des Messageries Canadiennes au département de la milice, pendant les mois de mai, à septembre, 1883. (<i>Non imprimé, 413.</i>) (<i>Document No 108c.</i>)	Par ordre 158	333
225. Annonce demandant des soumissions pour la démolition et la reconstruction de la salle d'exercices de St-Thomas, Ontario. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 88.</i>)	Par ordre 7 mars 1883	169
226. Correspondance concernant l'achat de mocassins par le département de la milice en 1883. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 108a.</i>)	Par ordre 182	320
227. Correspondance concernant l'achat de tentes par le département de la milice, en 1883. (<i>Non imprimé, 273.</i>) (<i>Document No 108.</i>)	Par ordre 182	232
228. Etat indiquant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats composant les batteries A, B et C, l'école de cavalerie et les écoles d'infanterie. Aussi, un état donnant les noms des sous-officiers des batteries A, B et C, de l'école de cavalerie et des trois écoles d'infanterie, indiquant ceux qui sont gradués du Collège Militaire Royal. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 108b.</i>)	Par ordre 228	320
229. Copie de toutes soumissions reçues depuis le 1er juin jusqu'au 1er décembre 1883, pour la confection des effets d'habillements à l'usage de la milice.	Par ordre 304	—
230. Copie du contrat pour la reconstruction de la salle d'exercices militaires à Montréal, ainsi que copie de tous rapports faits par l'architecte du gouvernement sur l'état de l'ancienne salle d'exercices. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 88a.</i>)	Adresse 304	458
231. <i>Moulin à farine du gouvernement</i> :—Correspondance, etc., concernant la vente du moulin à scie et à farine possédé par le gouvernement et situé au sud de Calgary, T. N. O.	Adresse 154	—

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Milice.</i> — <i>Suite.</i>		
232. <i>Navires inspectés</i> :—Etat indiquant quels bâtiments naviguant sur les lacs Supérieur et Huron ont été inspectés sous l'autorité du gouvernement pendant la dernière saison de navigation ; aussi, état des navires perdus ou échoués. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 141.</i>)	Par ordre 179	420
233. <i>North American Contracting Co.</i> :—Copie de l'acte constitutif ou d'association d'une compagnie de construction appelée "The North American Contracting Co.," et un état des noms des actionnaires, etc. (<i>Imprimé, 136.</i>) (<i>Documents No 31g.</i>)	Adresse. 44	79
234. <i>Nouveau-Brunswick</i> :—Etat de toutes sommes d'argent avancées par anticipation au gouvernement du Nouveau-Brunswick à compte de sa subvention, depuis le 1er janvier 1882. (<i>Non imprimé, 57.</i>) (<i>Document No 21.</i>)	Par ordre. 16 avril 1882	28
235. <i>O'Connor, honorable John</i> :—Etat de toutes sommes payées à l'honorable John O'Connor depuis la période comprise dans l'adresse de la dernière session sur ce sujet.	Adresse. 48	—
236. <i>Officiers de santé</i> :—Etat donnant les noms, salaires, etc., des officiers de santé nommés dans les diverses cités du Canada. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 113.</i>)	Par ordre 64	248
237. <i>Ontario, province d'</i> :—Relevé de tous les deniers payés par le gouvernement fédéral au gouvernement d'Ontario, depuis la Confédération.	Adresse 300	—
<i>Pêcheries :</i>		
238. Rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1882-83. (<i>Document No 7.</i>)	Par ordre de S.E.	103
239. Correspondance avec le gouvernement de Terre-Neuve au sujet de l'inspection en Canada du hareng de Terre-Neuve, etc. (<i>Imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 54.</i>)	Adresse 29	74
240. Etat indiquant le nom, etc., de chaque navire ayant reçu une prime d'encouragement pendant les années 1882-83, en vertu de l'acte affectant \$150,000 pour le développement des pêches maritimes. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 140.</i>) (<i>Document No 66.</i>)	Par ordre 45	103
241. Etat de tous les règlements maintenant en vigueur, d'après les dispositions de l'acte des pêcheries, défendant la pêche dans la province d'Ontario. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 66a.</i>)	Par ordre 49	133

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
DOCUMENTS— <i>Suite.</i>		
<i>Pêcheries.—Suite.</i>		
242. Rapports sur l'Exposition Internationale des Pêcheries à Londres, par les commissaires canadiens qui y ont été délégués.	Adresse 58	—
243. Rapports, etc., relatifs à la pêche aux marsouins de la rivière Ouella, P.Q. (<i>Non imprimé</i> , 141.) (<i>Document No 65.</i>)	Par ordre 63	103
244. Etat faisant connaître le nombre et le montant des réclamations pour la prime d'encouragement pour la pêche qui ont été payées en 1882, et un état semblable pour 1883.	Par ordre 76	—
245. Copies des plaintes, rapports faits contre Clovis Caron, garde-pêche pour les comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska, etc. (<i>Non imprimé</i> , 414.) (<i>Document No 132.</i>)	Par ordre 300	361
246. Etat indiquant toutes sommes reçues par le département de la marine, et des pêcheries pour location de rivières et cours d'eau, etc.	Par ordre 304	—
247. "Folger", vapeur :—Ordres en conseil, etc., concernant une allocation pour le service d'hiver entre la Malbaie et la Rivière-Ouelle par le vapeur "Folger." (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 45e.</i>)	Adresse 2 mars 1883	382
248. Garon, L. J. E.:—Correspondance du contrat d'exploration n° 10 de L. J. E. Garon, pour la saison de 1881, par lequel Joseph Adhémar Martin, marchand de Rimouski, a reçu la somme de \$800, etc.	Par ordre 305	—
249. Géologiques, rapports:—Copie des rapports géologiques des comtés de Victoria, Inverness et Richmond, N.-E., dressé par M. Hugh Fletcher. (<i>Non imprimé</i> , 414.) (<i>Document No 135.</i>)	Par ordre 23 avril 1883	364
250. Goodwin, James :—Rapports au sujet de la réclamation de James Goodwin, pour travaux supplémentaires se rapportant à la construction d'un mur de clôture en avant des terrains du parlement. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 151.</i>)	Par ordre 299	458
251. Gosselin, Eugène:—Copie de la requête d'Eugène Gosselin, de Saint-Charles de Bellechasse, soumise aux arbitres de la Puissance. (<i>Non imprimé</i> , 141.) (<i>Document No 59.</i>)	Adresse 21	101
252. Pénitenciers :—Rapport du ministre de la justice relativement aux pénitenciers du Canada, pour 1882-83. (<i>Document No 16.</i>)	Par ordre de S. E.	107

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Phares :</i>		
253. Correspondance concernant la construction d'un phare à la Pointe Westhaver, dans le comté de Lunenburg, N. E. (<i>Non imprimé, 57.</i>) (<i>Document No 27.</i>)	Par ordre 23 avril 1883	28
254. Etat indiquant les montants dépensés pour réparations aux Phares de l'Île Pelée, Long Point et Rondeau, depuis le 1er janvier 1880. (<i>Non imprimé, 314.</i>) (<i>Document No 27a.</i>)	Par ordre 95	296
255. Correspondance touchant l'établissement de stations de signaux aux phares du Cap Nord de la Pointe Est, I. P. E. etc. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 276.</i>) (<i>Document No 91.</i>)	Par ordre 7 mai 1883	190
256. <i>Poids et Mesures</i> :—Rapport des Poids et Mesures qui est le supplément du N ^o 2 du rapport du département du revenu de l'Intérieur. (<i>Document No 3.</i>)	Par ordre de S. E.	347
<i>Police :—</i>		
257. Rapport du commissaire de la force de police à cheval du Nord-Ouest, 1883. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 125.</i>)	Par ordre de S. E.	298
258. Copie de toutes soumissions et d'avis pour fourniture des approvisionnements et transport pour les départements de la police à cheval et des sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, etc.	Par ordre 301	—
259. <i>Port-Rowan, bateau de sauvetage de</i> :—Correspondance touchant une accusation portée contre le capitaine du bateau de sauvetage de Port-Rowan, pour n'avoir pas sauvé l'équipage de la barque "Fitzgerald." (<i>Non imprimé, 346.</i>) (<i>Document No 123.</i>)	Par ordre 158	296
<i>Postes, Bureau de :</i>		
260. Rapport du maître général des postes pour 1882-83. (<i>Document No 5.</i>)	Par ordre de S.E.	111
261. Correspondance, etc., concernant le transport des malles sur le train de nuit du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, à Saint-Stephen et Woodstock.	Par ordre 55	—
262. Correspondance concernant toute réduction projetée ou suggérée des frais de port sur les lettres.	Par ordre 64	—
263. Etat indiquant le nombre total de bureaux de poste en opération dans les provinces maintenant comprises dans la Puissance pour l'année expirée le 30 juin 1867 ; les milles de routes postale, et le nombre total de milles de parcours, le nombre de lettres et de cartes postales, le revenu et les dépenses bruts ; et un état semblable pour les années 1878 et 1879.	Par ordre 70	—

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
DOCUMENTS—Suite.		
<i>Postes, bureaux de—Suite.</i>		
264. Correspondance concernant l'établissement d'une malle quotidienne, dans les paroisses de Saint-Gilles, Saint-Patrice et Saint-Sylvestre dans le comté de Lotbinière, P.Q.	Par ordre 109	—
265. Correspondance au sujet de la substitution d'un service quotidien de la malle entre Port-Townsend, territoire de Washington, et Victoria, C.-B.	Par ordre 179	—
266. Correspondance au sujet de la nomination d'un maître de poste pour la ville de Victoria, C.-B., en tant que charge séparée et distincte de celle d'inspecteur des postes.	Par ordre 179	—
267. Copie des règlements concernant la division des mandats d'argent du département des postes, avant le changement récemment introduit touchant le paiement des mandats d'argent.	Par ordre 179	—
268. Etat des recettes du bureau de poste de Saint-Stephens, N.-B., pendant les années 1879 à 1883.	Par ordre 179	—
269. Copie de l'annonce demandant des soumissions pour le transport des malles de Kamloops au Pont Spencer, C.-A.	Par ordre 286	—
270. Correspondance concernant certaines accusations portées contre J. E. Gaboury, comme maître de poste de Saint-Césaire.	Par ordre 299	—
271. Correspondance concernant la récente nomination d'un maître de poste à Solway, comté de Bruce, vice Duncan McIntyre, démissionnaire.	Par ordre 302	—
272. Copie de la pétition adressée au ministre des postes, se plaignant de la nomination d'Ephraim Britton comme maître de poste de Duart, et demandant l'annulation de sa nomination et son remplacement par J. C. Macdonald.	Par ordre 303	—
273. <i>Prêts et placements, compagnie anglo-canadienne de :—</i> Etat des affaires de la compagnie à la date du 31 décembre 1883. (Non imprimé, 41.) (Document No 55.)	Par acte	119
<i>Prince-Edouard, Ile du :</i>		
274. Ordres en conseil concernant toute réclamation présentée par le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard pour compensation pour frais occasionnés par la construction ou réparation des jetées dans cette province. (Non imprimé, 414.) (Document No 126.)	Adresse 298	321

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Prince-Edouard, Ile du—Suite.</i>		
275. Copie de tous contrats ou conventions conclus par le ministre des Postes, depuis la dernière session du dernier parlement, pour le transport des malles de l'Île du Prince-Edouard, et de toute correspondance relative à une communication par bateaux à vapeur entre l'Île et la terre ferme pendant la saison de navigation. Copie de toute correspondance et documents concernant la traverse d'hiver entre les caps Traverse et Tourmente. Un relevé de tous les voyages faits par le <i>Northern Light</i> pendant l'hiver de 1881-82, avec le chiffre de ses recettes pour transport de marchandises et de voyageurs et des frais entraînés par son exploitation. Copie de tous rapports et correspondances concernant l'étude ou la construction de la voie ferrée dont l'établissement a été autorisé entre le cap Traverse et la ligne principale sur l'Île du Prince-Edouard. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 411.</i>) (<i>Document No 126a.</i>)	Par ordre 19 février 1883	364
" <i>Princess Louise</i> " Steamer :		
276. Copie des devis et du contrat passé par le gouvernement avec Jotham O'Brien pour la construction du steamer " <i>Princess Louise.</i> " (<i>Non imprimé, 201.</i>) (Document No 45a.)	Par ordre 30	124
277. Rapport du capitaine Scott, de la marine royale, sur la perte du steamer " <i>Princess Louise.</i> " (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 139.</i>) (<i>Document No 45.</i>)	Par ordre 30	68
278. Etat du montant payé à M. Jotham O'Brien sur son contrat pour la construction du steamer " <i>Princess Louise.</i> " (<i>Non imprimé, 412.</i>) (<i>Document No 45d.</i>)	Par ordre 180	361
279. Noms des différentes personnes qui ont envoyé des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le " <i>Princess Louise.</i> " (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 45c.</i>)	Par ordre 227	319
280. <i>Prisonniers, transport des :—</i> Etat faisant connaître ce qu'a coûté par tête le transport des prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers pendant les exercices 1880-81 et 1881-82. (<i>Non imprimé, 57.</i>) (<i>Document No 24.</i>)	Par ordre 7 mars 1884	28

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
281. <i>Prisons, personnes internées dans les</i> :—Etat donnant le nombre des personnes internées en 1882, dans les prisons, etc., sous le contrôle des diverses provinces, etc. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (<i>Document No 137.</i>)	—	Sénat
282. <i>Provinces, argent dépensé dans chacune des</i> :—Etat indiquant le montant d'argent dépensé dans chacune des provinces depuis la confédération ou l'entrée d'aucune d'elles dans la confédération, jusqu'au 30 juin 1883, pour des travaux d'un caractère purement général, distinguant les sommes imputables sur le capital et celles imputables sur le revenu, etc. (<i>Imprimé.</i>) (<i>Document No 152.</i>)	Par ordre 85	468
283. <i>Québec, lieutenants-gouverneurs de la province de</i> :—Copies des commissions nommant les divers lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, et des serments requis par la loi. (<i>Imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 77b.</i>)	Adresse 158	191
<i>Québec, province de :</i> 284. Correspondance avec le gouvernement de Québec, au sujet des réclamations de la province de Québec contre la Puissance du Canada. (<i>Imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 70.</i>)	Adresse 52	107
285. Mémoires présentés par le gouvernement de la province de Québec, relativement au réajustement du subside fédéral.	Adresse 301	—
<i>Rapports de la session :</i> 286. Relevé de la somme dépensée chaque année par chaque département, à même la somme ronde votée pour les rapports de la session. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (<i>Document No 42.</i>)	Par ordre 59	67
287. Rapport sur les statistiques agricoles du Manitoba, et des territoires du Nord-Ouest pour l'année 1883. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 36c.</i>)	Par ordre de S. E.	204
288. <i>Recensement</i> :—Rapport en conformité avec la clause 25 de l'acte concernant le recensement et les statistiques. (<i>Non imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 41.</i>)	Par acte	62
<i>Recettes et dépenses :</i> 289. Etat des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1882, au 20 janvier 1883, et du 1er juillet 1883 au 20 janvier 1884. (<i>Imprimé pour distribution seulement, 57.</i>) (<i>Document No 29.</i>)	Par ordre 22	35

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Recettes et dépenses.—Suite.</i>		
290. Etat des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé du revenu jusqu'au 10 février, dans chacune des années fiscales 1883 et 1884. (<i>Imprimé pour distribution seulement, 136.</i>) (<i>Document No 29a.</i>)	Par ordre 76	107
291. Etats des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé jusqu'au 20 mars de chacune des années 1883 et 1884 respectivement ; aussi, état des exportations et importations jusqu'au 1er mars de chacune des années 1883 et 1884, respectivement. (<i>Non imprimé, 412.</i>) (<i>Document No 29b.</i>)	Par ordre 301	365
292. <i>Réciprocité</i> :—Correspondance concernant les conventions de réciprocité commerciale entre le Brésil, les Indes Occidentales, le Mexique et le Canada. (<i>Imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 67.</i>)	Adresse 23 avril 1883	106
293. <i>Roger Amero</i> :—Dépêches concernant l'arrestation et la mise en accusation de Roger Amero, un Acadien-Français, qui a récemment été mis en liberté sur une accusation de meurtre dans l'Etat du Massachusetts, E.-U. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 112.</i>)	Adresse 182	248
294. <i>Ste-Croix, filature de coton de</i> :—Etat indiquant la valeur des machines importées pour la filature de coton de Ste-Croix. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 140.</i>)	Par ordre 228	420
295. Réponse supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 140a.</i>)	—	420
296. <i>Saint-François, Rivière</i> :—Rapport de M. Michaud, ingénieur, sur les explorations qu'il a faites dans la rivière Saint-François. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (<i>Document No 131.</i>)	Par ordre 226	347
297. <i>Saint-Jean-Port-Joli, quai à</i> :—Copies des soumissions et du contrat pour la rallonge du quai à Saint-Jean-Port-Joli. (<i>Non imprimé, 346.</i>) (<i>Document No 124.</i>)	Par ordre 157	296
298. <i>Saint-Laurent, fleuve</i> :—Etat donnant les noms, etc., des îles louées dans le fleuve Saint-Laurent. (<i>Non imprimé, 142.</i>) (<i>Document No 72.</i>)	Par ordre 64	113
299. Copies de toutes demandes faites concernant la pose de lumières dans le fleuve Saint-Laurent, au nord de l'île d'Orléans. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 107.</i>)	Adresse 95	225

DOCUMENTS—Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
<i>Saint-Laurent, fleuve du—Suite.</i>		
300. Correspondance au sujet des bonées éclairées au gaz qui doivent être posées dans le fleuve Saint-Laurent au-dessous de Québec. (<i>Non imprimé, 273.</i>) (<i>Document No 107a.</i>)	Par ordre 95	225
<i>Sauvages :</i>		
301. Rapport annuel du département des affaires des sauvages pour 1883. (<i>Document No 4.</i>)	Par ordre de S.E.	47
302. Correspondance au sujet des troubles récents avec les sauvages à Metlakatla et Fort Simpson, C.B. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 79a.</i>)	Par ordre 59	216
303. Correspondance concernant la fermeture du bureau de l'agent des sauvages à Toronto et son transfert à Ottawa. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 79.</i>)	Adresse 108	143
304. Correspondance concernant cette partie de la forme Pajot dans la ville de Sandwich, Ont., que réclame des sauvages de la part de Wyandottes d'Anderdon. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 155.</i>)	Par ordre 304	469
305. <i>Secrétaire d'Etat</i> :—Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année 1883. (<i>Document No 13.</i>)	Par ordre de S.E.	58
306. <i>Sénat</i> :—Relevé des dépenses du Sénat et de la Chambre des Communes, à partir du 1er janvier 1879 jusqu'au 1er janvier 1884.	Par ordre 302	—
307. <i>Serments requis</i> :—Copie des serments requis des gouverneurs généraux du Canada et des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec. (<i>Imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 77.</i>)	Adresse 53	131
<i>Service civil :</i>		
308. Etat des salaires et allocations des personnes mises à la retraite sous l'acte des Pensions. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 56.</i>) (<i>Document No 19.</i>)	Par acte .	20
309. Rapport du bureau des examinateurs du service civil. (<i>Imprimé, 200.</i>) (<i>Document No 33b.</i>)	Par acte	58
310. Noms et salaires des employés du service civil ; aussi des officiers de l'état-major de milice, des officiers du Sénat et de la Chambre des Communes. (<i>Imprimé, 139.</i>) (<i>Document No 33.</i>)	—	Sénat
311. Etat des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année expirée le 31 décembre 1883. (<i>Imprimé, 139.</i>) (<i>Document No 33a.</i>)	Par acte	58

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Service civil.—Suite.</i>		
312. Etats (en partie) indiquant séparément pour chaque année depuis l'établissement de la caisse de retraite, le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte; le nombre de celles mises à la retraite, etc. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 156.</i>) (<i>Document No 19a.</i>)	Par ordre 28 mars 1883	28
313. Etat indiquant, pour le temps écoulé au sujet du fonds de retraite, le nombre des personnes placées sur la liste comme ayant droit aux bénéfices de l'acte; le nombre de personnes mises à la retraite; le nombre de personnes retirées avec gratuité; le montant total versé à la caisse par celles mises à la retraite ou qui se sont retirées avec gratuité, etc. (<i>Imprimé, 126.</i>) (Document No 19b.)	Par ordre 33	107
314. Etat du montant total versé à la caisse de retraite, pendant le temps de service par chacun de ceux qui ont été mis à la retraite durant l'année expirée le 31 décembre 1883. (<i>Imprimé, 200.</i>) (<i>Document No 19c.</i>)	Par ordre 42	124
315. Correspondance au sujet de la nomination de J. H. Jacques et Charles Kearney, de Carleton, N.-B., à des emplois dans le service civil du Canada. (<i>Non imprimé, 141.</i>) (Document No 47.)	Par ordre 9 avril 1883	68
316. Correspondance au sujet de la nomination de James H. Jacques et Charles Kearney à des emplois dans le service civil du Canada. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 47a.</i>)	Par ordre 96	204
317. Etat indiquant le nom, le salaire, etc., de tous les officiers, commis et messagers employés dans les départements de la Puissance, dans la province de la Colombie-Britannique. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 15a.</i>)	Par ordre 156	429
318. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 15b.)	—	458
319. Copie de l'ordre en conseil nommant Alphonse Audet à sa position actuelle dans le service civil. (<i>Non imprimé, 414.</i>) (Document No 127.)	Adresse 303	326
" <i>Sir James Douglas, Steamer :</i> 320. Etat indiquant le nombre, les noms, etc., des officiers et de l'équipage du steamer " <i>Sir James Douglas,</i> " etc.	Par ordre 156	—

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
DOCUMENTS—Suite.		
“ <i>Sir James Douglas, steamer</i> —Suite.		
321. Etat détaillé de tout argent dépensé pour le steamer de la Puissance le “sir James Douglas,” depuis le 1er janvier 1882.	Par ordre 155	—
322. Correspondance d'une date postérieure au 1er janvier 1883, touchant les réparations, l'entrée en dock et le lancement du steamer “Sir James Douglas,” au commencement de l'année dernière.	Par ordre 302	—
323. <i>Squatters</i> :—Correspondance concernant les droits des colons ou squatters sur la réserve du chemin de fer dans l'île de Vancouver. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document, No 105.</i>)	Adresse 23 avril 1883	216
324. <i>Stations de sauvetage</i> :—Etat indiquant la situation des stations de sauvetage du Canada et donnant la description des bateaux de sauvetage, édifices, canons, porte-amarre et autres appareils de sauvetage à chaque station, etc. (<i>Imprimé pour être distribué seulement.</i>) (<i>Document No 146.</i>)	Par ordre 299	432
325. <i>Statistique mortuaire</i> :—Résumé des relevés de la statistique mortuaire pour les six premiers mois de l'année 1883. (<i>Document No 14</i>)	—	420
<i>Statuts de la Puissance</i> :—		
326. Rapport officiel de la distribution des Statuts de la Puissance du Canada. (<i>Non imprimé, 140.</i>) (<i>Document No 38.</i>)	Par acte.	58
327. Rapport des commissaires chargés de refondre et réviser les statuts du Canada. (<i>Non imprimé, 412.</i>) (<i>Document No 38a.</i>)	Par ordre de S. E.	329
328. <i>Subsides aux législatures provinciales</i> :—Correspondance entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral au sujet du réajustement ou augmentation des subsides en argent à être payés par ce dernier aux premiers en vertu du pacte fédéral, etc.	Adresse 83	—
329. <i>Swan Creek</i> :—Rapports des levés faits dans le but d'améliorer la navigation de Swan Creek, N. B. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 100.</i>)	Par ordre 178	225
330. <i>Tabac</i> :—Correspondance concernant la saisie du tabac du brick “Adeline”. (<i>Non imprimé, 345.</i>) (<i>Document No 71b.</i>)	Par ordre 2 avril 1883	177

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
331. <i>Tempérance, l'Acte de, 1878</i> :—Etat de tous certificats accordés par les médecins en vertu de l'Acte de Tempérance de 1878, dans le comté de Prince, L.-P.-E. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 410.</i>) (<i>Document No 30d.</i>)	Par ordre 305	347
<i>Terres :</i>		
332. Relevé du nombre total d'acres de terres publiques vendues pendant l'année 1882. (<i>Imprimé, 56.</i>) (<i>Document No 25.</i>)	Par ordre 20 février 1883	28
333. Copie des demandes pour ventes ou locations de terrains houilliers dans le Nord-Ouest, et de la correspondance à ce sujet. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25p.</i>)	Par ordre 48	347
334. Etat indiquant le nombre d'acres de terres publiques entrés comme homesteads; aussi le nombre d'entrées de préemption dans l'année 1883. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 25g.</i>)	Par ordre 51	248
335. Etat indiquant le nombre de baux passés pour location de terres à pâturages dans l'année 1883. (<i>Imprimé pour être distribué seulement.</i>) (<i>Document No 25w.</i>)	Par ordre 51	458
336. Etat indiquant le nombre d'acres de terres publiques arpentées dans le Manitoba et le territoire du Nord-Ouest pendant l'année 1883. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25r.</i>)	Par ordre 51	429
337. Etat donnant le nombre d'acres de terres publiques vendus pendant l'année 1883—aussi, le nombre de demandes faites en conformité des projets de colonisation nos 1 et 2, des règlements du 23 décembre 1881; le nombre d'acres accordés, et le montant total reçu etc. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 25k.</i>)	Par ordre 51	265
338. Copie de tous les règlements ou ordres, du département de l'Intérieur concernant la vente ou administration des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 25b.</i>)	Par ordre 51	162
339. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé, 344.</i>) (<i>Document No 25m.</i>)	—	319
340. Correspondance concernant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption au sud du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25u.</i>)	Adresse 53	457

DOCUMENTS—*Suite.*

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Terres.—Suite.</i>		
341. Copies de tous ordres en conseil, et correspondance touchant le retrait des terres concédées dans la zone d'un mille (Mile Belt), à titre de homestead et préemption, et la réouverture des dites terres pour concession à titre de homestead et préemption. (<i>Non imprimé, 344.</i>) (<i>Document No 25a.</i>)	Adresse 54	134
342. Etat supplémentaire sur le sujet précédent. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25s.</i>)	—	456
343. Copie de tous ordres en conseil, ordres et correspondance touchant le retrait des terres à concéder à titre de homestead et préemption dans les lieux connus sous les noms de réserve de la ville de Regina, Moose Jaw, et autres localités des Territoires du Nord-Ouest, sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, et touchant leur réouverture pour concession à titre de homestead, et préemption. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 27v.</i>)	Adresse 54	457
344. Etat indiquant le prix moyen obtenu par le gouvernement, pour les terres comprises dans les limites de la zone du chemin de fer du Pacifique canadien.	Par ordre 55	—
345. Etat du nombre d'acres ou milles carrés de terres boisées ou de fonds de bois vendus par le gouvernement, dans le district de la rivière de l'Arc ou dans les environs, dans le Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 34t.</i>) (<i>Document No 25 l.</i>)	Par ordre 70	279
346. Communication au sujet de la simplification du système adopté pour le transfert des terres du Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 25c.</i>)	Par ordre 26 février 1883	162
347. Correspondance au sujet de la réclamation de Roderick McLennan concernant la section 31, township 21, rang 27 ouest, territoires du Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 85.</i>)	Par ordre 23 avril 1883	162
348. Correspondance au sujet de l'octroi ou de la location à la cité de Winnipeg, d'un terrain situé au fort Osborne, pour servir de parc public. (<i>Non imprimé, 201.</i>) (<i>Document No 25d.</i>)	Par ordre 23 avril 1883	162
349. Etat des dates auxquelles ont été achetées certaines sections de terres dans les territoires du Nord-Ouest, et le prix de chaque section lors de l'achat.	Par ordre 155	—

DOCUMENTS—Suite.

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
<i>Terres.—Suite:</i>		
350. Correspondance concernant la concession de la moitié ouest de la section 6, township 2, rang 14, à l'ouest du méridien principal à Manitoba, et particulièrement les réclamations de John Robertson sur le dit lot. (<i>Non imprimé, 346.</i>) (<i>Document No 119.</i>)	Par ordre 179	236
351. Ordres en conseil touchant la réserve pour un emplacement de ville, à Fort McLeod; et de toutes réclamations par des squatters ou autres personnes, et de toutes décisions du département à leur égard, etc. (<i>Non imprimé, 346.</i>) (<i>Document No 120.</i>)	Adresse 181	236
352. Copie de l'ordre en conseil réservant des terres à être octroyées à la compagnie agricole de la vallée de la Qu'Appelle; correspondance relative au transfert des colons établis sur les dites terres, etc. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 25e.</i>)	Adresse 28 février 1883	193
353. Etat indiquant le nombre total d'acres de terres publiques arpentées dans le Kivatin, le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1882; aussi état du nombre d'acres de terres arpentées antérieurement. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 25f.</i>)	Par ordre 20 février 1883	244
354. Etat du montant d'argent reçu par le gouvernement pour les ventes de terres publiques dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest pendant l'année 1882. (<i>Non imprimé, 276.</i>) (<i>Document No 25i.</i>)	Par ordre 23 février 1883	260
355. Etat faisant connaître le nombre de demandes de concessions de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéro un des règlements concernant les terres, le 23 décembre 1881. (<i>Imprimé, 275.</i>) (<i>Document No 25j.</i>)	Par ordre 20 février 1883	265
356. Papiers concernant la vente ou la cession des terrains appartenant au gouvernement, dans le comté de Richelieu.	Adresse 286	—
357. Copie de tous règlements promulgués par le département de l'Intérieur au sujet de l'administration ou de la vente des terrains agricoles, miniers, à bois, à pâturage et des emplacements de ville, depuis le 23 décembre 1881. (<i>Non imprimé, 341.</i>) (<i>Document No 25m.</i>)	Adresse 20 février 1883	320
358. Correspondance au sujet de l'octroi d'un terrain dans la cité de Winnipeg pour fins d'exposition. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25q.</i>)	Adresse 7 mai 1883	406

	ORDONNÉS.	PRÉ-SENTÉS.
DOCUMENTS—Suite.		
<i>Terres.—Suite.</i>		
359. Ordres administratifs et correspondance touchant le retrait de homesteads et préemption de toutes terres situées au sud de la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique canadien. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 25t.</i>)	Adresse 7 avril 1883	457
<i>Terres des Sauvages :—</i>		
360. Ordres en conseil, etc., relatifs à l'octroi des permis pour couper du bois sur les terres des sauvages d'Ontario, depuis 1875. (<i>Imprimé pour être distribué seulement, 200.</i>) (<i>Document No 50.</i>)	Adresse 21 mars 1883	68
361. Copies de tous ordres en conseil, etc., au sujet de l'annulation et de la suspension des licences pour couper du bois sur les terres des sauvages, près de Fort-William, sur la réserve du Fort-William. (<i>Non imprimé</i>) (<i>Document No 50b.</i>)	Adresse 36	355
<i>Territoires du Nord-Ouest :</i>		
362. Copie de toutes minutes ou ordres en conseil, de toutes résolutions ou représentations du Conseil du Nord-Ouest adressés au gouvernement du Canada ou au ministre de l'intérieur concernant l'administration des affaires des Territoires du Nord-Ouest, les plaintes portées par les habitants de ce territoire et leurs griefs. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 102.</i>)	Adresse 54	213
363. Copie des ordres en conseil concernant le choix de Regina comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.	Par ordre 30	—
364. Correspondance au sujet de l'exploitation des mines d'or ou autres minéraux dans les territoires du Nord-Ouest.	Par ordre 155	—
365. Ordres en conseil concernant la nomination d'un administrateur du gouvernement des territoires du Nord-Ouest en l'absence du lieutenant-gouverneur Dewdney. (<i>Non imprimé, 278.</i>) (<i>Document No 109.</i>)	Adresse 157	235
366. Copie d'une dépêche, en date du 1er novembre 1883, du lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, avec copies des ordonnances passées par le Conseil des territoires du Nord-Ouest. (<i>Non imprimé, 277.</i>) (<i>Document No 90.</i>)	—	188
367. Etat faisant connaître comment est constitué actuellement le Conseil du Nord-Ouest, le nombre des membres élus, etc.	Adresse 300	—

	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
DOCUMENTS—Suite.		
368. <i>Thames, rivière</i> :—Copie de tous rapports des ingénieurs employés au relevé hydrographique de la rivière Thames au village de London-Ouest. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 148.)	Par ordre 299	457
369. <i>Traités commerciaux</i> :—Correspondance, etc., touchant la négociation de traités, conventions ou arrangements commerciaux dans lesquels le Canada est intéressé.	Adresse 40	—
<i>Travaux publics :</i> 370. Rapport du ministre des travaux publics pour l'exercice 1882-83. (Document No 9.)	Par ordre de S. E.	20
371. Etat donnant les noms de toutes personnes employées dans le département des travaux publics à titre de surnuméraires ou copistes dont les salaires sont ou ont été débités au compte de travaux particuliers depuis 1881. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 149.)	Par ordre 58	458
372. Etat indiquant les personnes employées dans aucuns des départements pendant les années fiscales 1873-74, 1874-75, 1877 à 1879, et depuis le 1er juillet 1880, dont le salaire a été débité au compte des diverses entreprises publiques dans lesquelles elles ont été employées. (<i>Non imprimé.</i>) (Document No 149.)	Par ordre 15 mars 1883	458
373. <i>Université-Laval</i> :—Correspondance au sujet de la question de l'Université-Laval de Québec. (<i>Non imprimé</i> , 414.) (Document No 122.)	—	Sénat
<i>Vice-Amirauté, cours de :</i> 374. Relevé des sommes d'argent payées à titre d'émoluments au juge, au greffier et à l'huissier de la cour de vice-amirauté à Québec, Halifax, et Saint-Jean ; aussi état indiquant le nombre de plaintes produites et de causes instruites devant les dites cours, depuis le 1er juillet 1867. (<i>Imprimé pour être distribué seulement</i> , 56.) (Document No 26.)	Adresse 30 avril 1883	28
375. Dépêches du gouvernement impérial au sujet des Cours de vice-amirauté en Canada. (<i>Non imprimé</i> , 412.) (Document No 26a.)	Adresse 40	320
376. Volume du Recensement du Canada, 1880-81. (Document vol. a.)	Par ordre de S. E.	347

DOCUMENTS— <i>Suite.</i>	ORDONNÉS.	PRÉ- SENTÉS.
377. <i>Washington, traité de</i> :—Correspondance et papiers concernant la dénonciation par le gouvernement des Etats-Unis, des clauses du traité de Washington, relatives aux pêcheries, etc. (<i>Imprimé, 411.</i>) (<i>Document No 67a.</i>)	Adresse 300	365
378. <i>Watson, Henry</i> :—Correspondance concernant l'arrestation, sur le territoire canadien, par un détachement de soldats des Etats-Unis, de Henry Watson, que l'on prétend avoir été domicilié dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et de Franklin Switzer, que l'on prétend avoir été ei-devant domicilié à Kingston, Ontario, et d'une personne surnommée Ellsworth, que l'on avait représentés comme déserteurs de l'armée des Etats-Unis. (<i>Non imprimé, 202.</i>) (<i>Document No 78.</i>)	Adresse 64	133
379. <i>Watson, T. Charles</i> :—Etat de tous les argents payés à T. Charles Watson depuis 1881; montant aussi les services rendus par lui au département des chemins de fer et canaux. (<i>Non imprimé.</i>) (<i>Document No 144.</i>)	Par ordre 225	429
380. <i>Whitcher, W. F.</i> :—Correspondance, etc., concernant la suspension ou la mise à la retraite de W. F. Whitcher dans le service public.	Adresse 302	—
381. <i>Yamaska, rivière</i> :—Rapport de M. Guérin, I. C., sur des explorations qu'il a faites dans la rivière Yamaska et les environs de la baie Lavallière. (<i>Non imprimé, 346.</i>) (<i>Document No 121.</i>)	Par ordre 229	291

DOIRON, EUSTACHE :—Voir 124 *des documents de la session.*

DOUANES :—

1. Bill modifiant "l'Acte des douanes de 1883," (M. Bowell); ordonné; présenté, 244. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 281. Passé, 391. Par le Sénat, avec un amendement; adopté, 363. S. R., 473. (47 Vic, chap. 29.)
2. Motion demandant copie de toutes pétitions et correspondance concernant la nécessité d'augmenter le nombre des employés de douane dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse; amendement proposé d'ajouter Gananoque, Ont; adopté; motion ainsi amendée, adoptée, 134. Voir 130 *des documents de la session.*
3. Bill modifiant de nouveau le tarif actuel des droits de douane (sir L. Tilley); ordonné; présenté, 382. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 453. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic, chap. 30.) Voir 125-130 *des documents de la session.*

DRAGUEURS ET BETTES :—Voir 131, *des documents de la session.*

DRAWBACKS :—Voir 132, 136, *des documents de la session.*

DRUMMOND, G. P. :—Voir 137, *des documents de la session.*

DUFFERIN, PONT :—Voir 138, *des documents de la session.*

DUSTAN, M. :—Voir 139, 140, *des documents de la session.*

ECHANGE, BANQUE D' :—Motion (Sir Richard J. Cartwright) : Qu'il n'était pas expédient que le ministre des finances avançât à la banque d'Exchange du Canada, la somme de \$300,000, sur une garantie personnelle et surtout sur la garantie d'un membre de la législature, 83. Rejetée, 84. Voir 7 *des documents de la session.*

ÉCOLE DE MARINE :—Voir 141, *des documents de la session.*

ÉCOLES D'INFANTERIE :—Voir 228, *des documents de la session.*

ÉCOLES PUBLIQUES :—Voir *Manitoba*, 1, 2.

ÉDIFICES PUBLICS :—Motion pour un état donnant le nom de chaque cité, etc., dans lesquels ont été construits, depuis le 1er janvier 1874, des édifices publics ; amendement proposé, d'ajouter un état donnant le chiffre de la population, etc., dans telle cité ; adopté ; motion principale ainsi amendée, adoptée, 33. Voir 142—148, *des documents de la session.*

EDINBURGH, EXHIBITION :—Voir *Exhibition forestière.*

ÉGLISE MÉTHODISTE :

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour ratifier l'union de ces dénominations et pour les constituer légalement sous le nom d'Église Méthodiste, 24. Avis ; bill, 32. Renvoyé au comité, 69. Rapporté avec amendements, 183. Honoraires remboursés, 184. En comité général ; rapporté ; passé, 190. Par le Sénat avec amendements, 254. Adopté, 269. S. R., 472. (47 Vic., chap. 106.)
2. Pétition demandant que l'église méthodiste épiscopale ne soit pas compris^o dans le bill précédent, 66, 73, 91, 106, 110, 117, 119, 121, 135, 149, 176.
3. Pétition demandant séparément qu'il ne soit pas passé de mesure législative ratifiant les termes de l'union, si l'on ne pourvoit pas à ce que les gardiens actuels de la dite caisse en conservent l'administration pendant la période pour laquelle ils ont été nommés, ou au moins jusqu'à ce que les conditions du contrat aient été pleinement exécutées, 102.
4. Pétition de certains ministres de l'église méthodiste épiscopale demandant que les pétitionnaires ne soient pas privés de la propriété de leur église par aucune législation ratifiant les termes d'union avec d'autres corporations méthodistes dans la Puissance, 119.
5. Pétition du révérend J. H. Johnson, demandant que le bill précédent soit amendé de manière à assurer à lui et à d'autres, leurs droits en cette matière, 122.

ÉLECTIONS :

1. Jugements concernant les élections pour les districts électoraux d'Albert; Lunenburg; Kent (Ont.), 1. Lennox; Middlesex (D.O.), 3. Huron (D.O.); Simcoe (D.S.), 5. Montcalm, 119. Bothwell, 160. Soulanges, 210. Mégantic, 342. Berthier, 380. Inscrits dans les journaux, 2, 3, 4, 5, 6, 119, 160, 210, 342, 380.
2. Bill à l'effet de refondre et modifier les actes concernant l'élection des députés à la Chambre des Communes (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 23. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 331.
3. Motion par M. Blake, que le siège de Sir Charles Tupper, comme député de Cumberland, est devenu vacant pour la raison qu'il a accepté la charge de haut-commissaire pour le Canada, etc., et que M. l'Orateur adresse son mandat pour émettre un nouveau bref d'élection d'un membre à la place de Sir Charles Tupper, 166. Amendement proposé par Sir John A. Macdonald, que la question de savoir si Sir Charles Tupper est actuellement député de Cumberland, ou si son siège est vacant, soit déferée au comité des privilèges et élections, 167. Adoptée; motion principale ainsi amendée, adoptée, 158. Voir *Privilèges et élections*. Voir 215, *des documents de la session*. Cens électoral. Mousseau, Hon. J. A.

ÉMIGRATION:—Voir 149, *des documents de la session*.

EMPRUNT :

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant le prélèvement par voie d'emprunt, de certains deniers requis pour racheter les emprunts à écheoir, etc.; Sur la recommandation de S. E., 416. Chambre en comité général, 432. Résolution rapportée, recommandant qu'une somme n'excédant pas £5,000,000 soit prélevée; adoptée; bill, 444. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes requises pour le service public (Sir S. L. Tilley); ordonné; présenté, 444. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 465. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 3.) Voir 150, *des documents de la session*.

EMPRUNT CANADIEN:—Voir *Emprunt*.

ENGRAIS AGRICOLES :

1. Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles; résolution rapportée; Bill, 65. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour prévenir la fraude dans la fabrication et la vente des engrais agricoles (M. Massue); ordonné; présenté, 65. Lu la seconde fois; renvoyé à un comité spécial, 108. Rapporté avec un amendement, 173. En comité général; amendé; examiné; passé, 196. Par le Sénat, avec amendements, 264. Adopté, 287. S. R., 472. (47 Vic., chap. 37.)

ENREGISTREMENT DES ACTES:—Voir *Territoires du Nord-Ouest*, 4.

ÉRIÉ ET HURON, CIE DU CHEMIN DE FER :

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour prolonger davantage le délai fixé pour l'achèvement de sa voie, 92. Avis, 99. Bill, 102. Renvoyé au comité, 153. Rapporté, 249. En comité général; rapporté, 255. Passé, 256. Par le Sénat avec un amendement, 314. Adopté, 315. S. R., 472. (47 Vic., chap. 68.)

Erié et Huron, compagnie du chemin de fer—Suite.

2. Pétition demandant qu'il soit accordé à la Cie du chemin de fer Erié et Huron telle aide qui lui permette de prolonger sa ligne de Wallaceburg jusqu'à la ville de Sarnia, 149, 177. Voir *Chemins de fer*, 10.

ESCOMINAC, POINTE :—Voir 20 *des documents de la session*.

ESQUIMALT, BASSIN DE RADOUD D' :—Voir 151, *des documents de la session*. *Colombie Anglaise*, 1, 2.

ESQUIMALT ET NANAIMO, CHEMIN DE FER D' :—Voir 98, *des documents de la session*.

ESQUIMALT, STATION NAVALE D' :—Voir 152, *des documents de la session*.

EST DU CANADA, CIE DU CHEMIN FER DE L' :—Pétition de la Cie du Chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly; de la Cie du Chemin de fer de Jonction de Montréal et du Vermont; de la Cie du Chemin de fer de Waterloo à Magog; et de la Cie du chemin de fer de la Vallée de Missisquoi; demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre les dites compagnies et pour les fusionner en une seule compagnie sous le nom de La Cie du chemin de fer de l'Est du Canada, 78. Avis, 86. Bill, 87. Renvoyée au comité, 166. Comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé, 297. Bill retiré et honoraires remboursés, 385.

ETATS-UNIS, ASSOCIATION NATIONALE DES DISTILLATEURS DES :—Voir 129, *des documents de la session*.

EXCURSIONS LES DIMANCHES :—Bill à l'effet d'empêcher les excursions les dimanches (M. Charlton); ordonné; présenté, 188.

EXHIBITION FORESTIÈRE :—Motion pour la correspondance concernant l'opportunité d'adopter les moyens d'assurer l'exposition des bois canadiens à l'exhibition forestière qui doit se tenir dans la cité d'Edinburgh au mois d'août prochain; débat sur icelle ajourné, 226.

EXPLORATIONS :—Voir 153, *des documents de la session*.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—Voir *Géologique*.

EXPOSITION DES PÊCHERIES :—Voir 242 *des documents de la session*.

FABRIQUE D'ACIER DE LONDONDERRY :—Voir *Londonderry, fabrique d'acier de*.

FAIRFORD, RIVIÈRE :—Voir 214 *des documents de la Session*.

FALSIFICATION DES ALIMENTS ET DROGUES :

1. Bill pour amender et refondre tels qu'amendés les divers actes concernant la falsification des aliments et drogues (M. Costigan); ordonné; présenté, 177. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 281.
2. Bill à l'effet de prévenir la falsification des substances alimentaires et des drogues, 188. Lu la seconde fois, 293. En comité général; rapporte progrès, 323. Chambre de nouveau en comité; bill amendé, 335. Examiné; passé (titre amendé), 336. Par le Sénat avec amendements, 463. Adopté, 468. S. R., 474. (47 Vic., chap. 34.)
3. En comité général pour considérer une certaine résolution concernant la rémunération à être payée aux analystes nommés en vertu du bill ci-dessus; sur la recommandation de Son Excellence, 315. Chambre en comité, 323. Résolution rapportée; renvoyée au comité général sur le bill précédent, 335. Voir *ci-dessus*, 2. Voir 157 *des documents de la session*.

FÉLONIE :

1. Bill à l'effet de refondre et modifier les actes pour accélérer le procès de personnes accusées de félonies ou de délits dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Manitoba, (M. Robertson, Hamilton); ordonné; présenté, 133.
2. Bill intitulé : " Acte amendant l'acte 38 Victoria, chapitre 54, intitulé : " Acte à l'effet d'étendre à la province de Manitoba l'acte pour accélérer en certains cas le procès des personnes accusées de félonies et de délits dans les provinces de Québec et Ontario," du Sénat, 340. Lu, 341. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 428. Passé, 430. S. R., 473. (47 Vic., chap. 41.)

FER, PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR LA FABRICATION DU : Voir 158 *des documents de la session.*

FERMES POUR L'INSTRUCTION DES SAUVAGES :—Voir 161 *des documents de la session.*

FIDÉICOMMIS L'UNION DU CANADA, CORPORATION DE :—Pétition demandant une charte, 49. Avis, 60. Bill, 67. Renvoyé au comité, 19. Rapporté avec amendements, 125. En comité général; rapporté; passé, 151. Par le Sénat, avec amendements, 246. Adopté, 257. S. R., 472. (47 Vic., chap. 100.)

FITZGERALD, BARQUE :—Voir 259 *des documents de la session.*

FLETCHER, HUGH :—Voir 249 *des documents de la session.*

FOIN, DROITS EXCESSIFS SUR LE :—Voir 177 *des documents de la session.*

"FOLGER" VAPEUR :—Voir 247 *des documents de la session.*

FORT McLEOD :—Voir 148, 351 *des documents de la session.*

FORT OSBORNE :—Voir 348 *des documents de la session.*

FORTIFICATIONS ET CONSTRUCTIONS MILITAIRES :—Bill concernant les fortifications et constructions militaires, et leur entretien et réparation (sir H. L. Langevin); ordonné; présenté, 254. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 281. Lu la troisième fois; passé, 291. Par le Sénat, 340. S. R., 473. (47 Vic., chap. 17.)

FOX, M. :—Motion pour copie du rapport de l'inspecteur des bureaux de poste en 1883, sur des plaintes portées contre le nommé Fox, maître de poste à Wheatley, Ont.; motion retirée, 178.

FRAUDE :—Voir *Engrais-agricoles. Contrats. Brevets d'invention.*

FRONTIÈRE DE NIAGARA, CIE DU PONT DE LA :—Voir *Niagara, etc.*

GABOURY, J. E. :—Voir 270, *des documents de la session.*

GALT, SIR A. T. :—Voir 167, *des documents de la session.*

GANANOQUE, PERTH ET DE LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 66. Avis, 73. Bill, 81. Renvoyé au comité, 93. Rapporté, avec amendements (preamble amendé), 173. En comité général; rapporté; passé, 178. Par le Sénat, avec amendements, 252. Adopté, 257. S. R., 472. (47 Vic., chap. 83.)

GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Voir 163, *des documents de la session.*

GARON, L. J. E. :—Voir 248, *des documents de la session.*

GATINEAU, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE LA :—Voir *Chemins de fer*, 10.

GAZ, INSPECTION DU :—Bill à l'effet de modifier les actes concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz (M. Costigan); ordonné; présenté, 177. Lu la seconde fois, 280. En comité général; amendé; considéré; passé, 292. Par le Sénat avec un amendement, 363. Adopté, 354. S. R., 473. (47 Vic., chap. 38.)

"GAZETTE," CIE DE LA PUBLICATION DE LA :—Voir 191 *des documents de la session.*

GÉOLOGIQUE, EXPLORATION :—Comité spécial chargé d'obtenir des informations quant aux méthodes adoptées par les Commissions d'explorations géologiques de ce pays ou d'autres contrées pour l'exécution de leurs travaux, etc., pour quérir personnes et papiers, 156. Pour employer un sténographe, 173. Témoignages à être imprimés, 278. Rapport, 404. (App. No 8.) Imprimés; 15,000 copies en anglais et 5,000 copies en français, 412. Voir 249, *des documents de la session.*

GLACE, TROUS OU OUVERTURES FAITS DANS LA :—Voir *Loi criminelle*, 2.

GOODWIN, JAMES :—Voir 250, *des documents de la session.*

GOSSELIN, E. :—Voir 251, *des documents de la session.*

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :

1. Son discours du trône à l'ouverture de la session, 12. Jour fixé pour le prendre en considération, 14.
2. Adresse ordonnée. Voir *adresses*, 2.
3. Il donne avis du jour qu'il prorogera le parlement, 469.
4. Il donne la sanction royale aux bills, 471-475.
5. Son discours à la clôture de la session, 475.
6. Il proroge le parlement, 475.
7. Recommandations de Son Excellence. (Voir 54, Acte de l'A. B. N., 1867), 35, 47, 62, 235, 315, 366, 385, 404, 416, 459. Consent à l'adoption d'un bill privé, en tant que les intérêts de Sa Majesté y sont concernés, 244.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE :

8. Invitant la Chambre à se rendre au Sénat à l'ouverture de la session, 1. A la clôture de la session, 471.
9. Accusant réception de l'adresse en réponse au discours du trône, 113.
10. Transmettant le budget 82, 319, 368, 426.
11. Transmettant une convention avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, concernant certains points non encore réglés pour la construction d'un chemin de fer sur l'Île de Vancouver, 21. (*Document No 15.*)
12. Transmettant la correspondance relative à la garantie par le gouvernement de l'intérêt sur le stock de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, 38. (*Document No 31.*)

Voir 163, 164, 212 307, *des documents de la session.*

GRAHAM, JOHN.—Pétition demandant la passation d'un acte pour déclarer dissous son mariage avec Sarah Ann Graham, 39. Avis, 61. Bill du Sénat ; lu, 175. Lu la seconde fois et renvoyé au comité avec les témoignages, 193. Rapporté, 249. En comité général ; rapporté ; lu la troisième fois (sur division), 256. Passé, 257. S. R., 472. (47 Vic., chap. 107.)

GRANDE LIGNE DIRECTE ENTRE L'AMÉRIQUE ET L'EUROPE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA : Voir *Montréal et l'Europe, Cie du chemin de fer de la grande ligne.*

GRAND-TRONG, CIE DU CHEMIN DE FER LE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à consolider et ré-arranger certaines classes de ses actions et obligations, 39 ; Bill, 46. Renvoyé au comité, 69. Rapporté, avec amendement, 238. Motion pour que la Chambre se forme en comité ; débat sur icelle ajourné, 246. Repris ; bill renvoyé au comité ; amendé ; examiné ; passé, 255. Par le Sénat avec amendements ; adopté, 293. S. R., 472. (47 Vic., chap. 52.)

Voir 72, 73, *des documents de la session. Chemin de fer du Pacifique canadien, 4. Chemin de fer, 6. Welland, Cie du chemin de fer de.*

GRANGE FÉDÉRALE : Voir 103, *des documents de la session.*

GRAVENHURST ET CALLANDER, CHEMIN DE FER DE :—Voir 90 *des documents de la session.*

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :

Certificats des membres élus pour les divisions électorales suivantes :—

Page du Journal.	Divisions Electorales.	Membres.
9	Albert.....	John Wallace, écr.
9	Halifax.....	John Fitz-William Stairs, écr.
10	Lunenburg.....	Charles Edwin Kaulbach, écr.
10	Kent, Nouveau-Brunswick.....	Pierre A. Landry, écr.
10	Lévis.....	Isidore Noël Belleau, écr.
11	Lennox.....	David Wright Allison, écr.
11	Middlesex, division ouest.....	Donald Mackenzie Cameron, écr.
11	Huron, division sud.....	Sir Richard J. Cartwright, C.C.M.G.
12	Soulanges.....	James William Bain, écr.
90	Kent, Ontario.....	Henry Smyth, écr.
99	York, Nouveau-Brunswick.....	Thomas Temple, écr.

Voir *Orateur, 5, 7, 9.*

GUELPH, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION de :—Pétition demandant une charte, 39. Avis, 86. Bill, 92. Renvoyé au comité, 166. Rapporté avec amendements, 260. En comité général ; rapporté ; passé, 268. Par le Sénat avec amendements, 331. Adopté, 349. S. R., 473. (47 Vic., chap. 79.)

HALIFAX, CIE D'ASSURANCE MUTUELLE MARITIME d' :—Voir *Assurance mutuelle etc.*

HALIFAX, CIE DE VAPEUR ET DE NAVIGATION DE (LIMITÉE) :—Pétition demandant une charte, 39. Avis, 46. Bill, 50. Renvoyé au comité, 69. Rapporté avec amendements, 159. En comité général, 173. Rapporté ; passé, 174. Par le Sénat avec amendements, 229. Adopté, 246. S. R., 472. (47 Vic., chap. 98.)

HALLE AU BLÉ DE TORONTO :—Voir *Toronto, halle au blé de*.

HAMILTON ET DU NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour enlever les doutes quant à ses pouvoirs pour entrer en arrangement avec la compagnie du chemin de fer de jonction du Nord et du Pacifique pour l'affermage de sa voie ferrée, etc., 73. Avis, 86. Bill, 87. Renvoyé au comité, 152. Rapporté avec amendements, 232. Ordre pour que la Chambre se forme en comité rescindé et bill renvoyé de nouveau, 254. Rapporté avec de nouveaux amendements, 284. En comité général; rapporté; passé, 305. Par le Sénat, 368. S. R., 473. (47 Vic., chap. 63.) Voir 43 *des documents de la session*.

HANSARD :—Voir *Débats*.

HARENG DE TERRENEUVE :—Voir 239 *des documents de la session*.

HAUT COMMISSAIRE :

1. Motion pour copie de la lettre du ministre de l'agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au Haut-Commissaire, attirant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en Canada, etc., amendement proposé, d'ajouter les mots suivants : " Aussi, copie de tout câblegramme du Canada, et des extraits de journaux canadiens transmis en Angleterre, etc. ; adopté ; motion ainsi amendée adoptée, 226. Voir 169, *des documents de la session*.
2. Motion pour l'adoption d'une résolution rapportée du comité des subsides octroyant la somme de \$4,500 pour faire face aux dépenses du Haut-Commissaire du Canada, à Londres, etc ; amendement proposé par M. Mulock, de réduire le dit montant à \$3,350 représentant 5 pour 100 sur \$29,500 coût de la résidence du Haut-Commissaire, etc. ; rejeté, 444. Voir 166, 169, 185 *des documents de la session*. *Elections*, 3. *Subsides*, 8.

HAVRES :—Voir 170, 176, *des documents de la session*.

HAVRE AUX MAISONS :—Pétition demandant l'adoption de mesures de nature à faire disparaître certaines obstructions à l'entrée du Havre aux Maisons, 118.

HAVRE DE QUÉBEC :—Voir *Québec, havre de*.

HAWKINS, J. J. :—Voir *Orateur*, 5.

HEARN, JAMES :—Motion pour copie de toute correspondance au sujet de la mise à la retraite de James Hearn, ci-devant officier des douanes à Arichat, N. E. ; Débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle 19,286. Débat repris ; motion adoptée, 331. Voir 178, *des documents de la session*.

HEURE UNIFORME :—Pétition qu'il soit pris des mesures pour l'adoption d'une heure uniforme dans tout le Canada, 78.

HODGE VS LA REINE :—Voir 204, *des documents de la session*.

HUBERTUS, H. J. :—Voir *Pacifique canadien*, 1. *Ontario et Québec, chemin de fer*, 3.

HUGHES, D. J. :—Voir 198, *des documents de la session*.

HUGHES, HENRY :—Pétition demandant une indemnité pour perte de temps à la suite d'un accident, pendant qu'il était au camp de Cobourg en 1882 ; non reçue (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics), 118.

ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Motion par M. Davies que cette Chambre est d'avis que la province de l'Île du Prince-Edouard a droit de recevoir ; pour les privilèges concédés aux Américains par cette province avant son entrée dans la Confédération, une part raisonnable proportionnée aux privilèges concédés par la Puissance telle que constitués à l'époque de la ratification du traité de Washington. Débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle 19, 329. Voir 274, 275, *des documents de la session*.

ILE DU PRINCE-EDOUARD, CHEMIN DE FER DE L. :—Voir 81, *des documents de la session*.

IMMIGRANTS ET IMMIGRATION :

1. Comité permanent sur l'immigration et la colonisation, 14, 25. Permission d'employer un sténographe, 80. Premier rapport, 253 (App. n° 1.) Imprimé, 40,000 copies en anglais et 15,000 en français, 276, 412. Second rapport, 430. (App. n° 1.)
 2. Pétitions demandant l'abolition du système pour accorder des "passages subventionnés" aux immigrants, 117, 124, 132, 135, 149, 169, 176, 187, 224, 232, 253, 260, 275, 311.
- Voir 184-190, *des documents de la session*. *Subsides*, 8.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Voir 154, 155, 291, *des documents de la session*.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :

1. Nomination du comité conjoint sur les impressions, 14. Membres de la Chambre des Communes, 25, 29. Membres du Sénat, 47. Réduction du quorum, 50. Rapports recommandant l'impression de certains documents, 56, 135, 200, 275, 343. Concours, 80, 142, 202, 285, 387, 355, 410, 421. Partie du sixième rapport adopté, 285. Concours dans le dernier paragraphe du sixième rapport, 421. Recommandant qu'un comité spécial soit autorisé à faire faire les impressions qui seront nécessaires, 142, 202, 278. Recommandant que le salaire de H. A. Botterell, deuxième aide dans le bureau de distribution, soit augmenté de \$200.00, et \$50.00 par session soient ajoutées au salaire des messagers sessionnels, 278. Soumettant le rapport du sous-comité nommé pour s'enquérir de la meilleure méthode à suivre à l'avenir pour l'exécution des services d'impression, 275. Soumettant le rapport du sous-comité pour vérifier les comptes d'impressions ; aussi, soumettant les demandes de MM. Romaine et Sloane pour une allocation annuelle pour certains services mentionnés, 332, (App. No 4.) Recommandant que le nom de M. W. McG. Mortimer soit substitué dans le contrat à celui de A. Mortimer, pour la reliure, 410-415. Voir 191, *des documents de la session*.

INDÉPENDANCE DU PARLEMENT :—Motion par sir John A. Macdonald, qu'il lui soit permis de présenter un bill concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement, 1878 ; amendement proposé par M. Blake, d'ajouter les mots "et pour diminuer l'efficacité du dit acte d'indépendance du Parlement ;" Rejeté ; motion adoptée ; Bill présenté, 185. Motion pour la seconde lecture ; débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle 19, 239. Repris, 240. Motion adoptée ; Bill lu la seconde fois ; renvoyé au comité des Privilèges et Elections, 241. Rapporté avec amendement, 325. En comité général ; amendé, 367. Motion pour la troisième lecture ; amendement proposé par M. Blake, de renvoyer de nouveau le bill à un comité général avec pouvoir de l'amender en décrétant que rien de contenu dans le présent acte n'aura l'effet de rendre indemne, exonérer, libérer ou exempter sir Charles Tupper d'aucune amende pécuniaire, à laquelle il pourra s'exposer en votant ou siégeant dans la Chambre, etc., 385. Rejeté ; amendement proposé par M. Fisher, de retrancher la clause, 1. Rejeté ; Bill lu la troisième fois et passé, 386. Par le Sénat, 463, S. R., 474. (47 Vic., chap. 14.) Voir *Privilèges et Elections*.

“ INDIAN HARBOUR : ”—Voir 19, *des documents de la session.*

INDUSTRIES AGRICOLES :—Comité spécial chargé de s'enquérir et développer les industries agricoles du Canada; pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, 53. Autorisé à employer un sténographe, 122. Autorisé à faire faire les impressions qui seront nécessaires, 142. Rapport, 311. (App. N° 6.) Comité ordonne l'impression de 40,000 exemplaires en anglais et 15,000 en français, 344.

Voir 183, *des documents de la session.*

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS, LICENCES D' :—Voir *Bateaux à vapeur, inspection des.*

INGONISH, BRISÉ LAMES D' :—Voir 18 *des documents de la session.*

INSOLVABLES :

1. Pétitions pour la répartition équitable des biens des débiteurs insolvable, 60, 91, 102.
2. Bill pourvoyant à la liquidation des biens des débiteurs insolvable (M. Curran); ordonné; présenté, 88.
3. Bill pour pourvoir à la juste répartition des biens des insolvable (M. Beaty); ordonné; présenté, 93.
4. Bill intitulé: “ Acte pour amender de nouveau l'acte quarante-cinq Victoria, chap. 23, intitulé: “ Acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce, en état d'insolvabilité; ” du Sénat; lu, 409. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; Examiné; (Passé avec l'amendement), 464. Concours du Sénat, 470 S. R., 474. (47 Vic., chap. 39.)

INSPECTION :

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant “ l'Acte d'Inspection générale, 1874; Résolutions prescrivait que des inspecteurs qui ont obtenu des certificats dans d'autres districts pourront être nommés pour des districts dans lesquels ne se trouvent aucuns postulants, etc; rapportées; adoptées; Bill, 280. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill modifiant de nouveau l' “ Acte d'Inspection générale, 1874, ” (M. Costigan); ordonné; présenté, 280. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné, 362. Passé, 366. Par le Sénat avec amendements, 463. Adopté, 468. S. R., 474. (47 Vic., chap. 33.) Voir *Gaz. Bateaux à vapeur, inspection des.*

INSTRUMENTS ORATOIRES :—Voir 192, *des documents de la session.*

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :—Motion pour un état des comptes de fret du chemin de fer Intercolonial contre la fabrique d'acier de Londonderry, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant chacune des années, 1879 à 1883, inclusivement; amendement proposé afin d'ajouter les mots “ un état de tous tarifs de fret “ accordés à la compagnie des mines de charbon de Spring-Hill, pour le transport du charbon à Montréal, etc., ” adopté; motion principale ainsi amendée, adoptée, 227. Voir 85, *des documents de la session*, aussi 74, 89, 96, *des documents de la session.*

INTÉRÊTS AGRICOLES — Voir 193, *des documents de la session.*

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT DE L' :—Voir 194, *des documents de la session.*

INTÉRIEUR, REVENU DE L' :—Voir 195, *des documents de la session.*

INTERNATIONAL, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa voie ferrée à Sherbrooke, etc., 67. Avis, 74 ; bill, 75 ; renvoyé au comité, 90 ; rapporté, 169 ; en comité général ; rapporté ; passé, 174. Par le Sénat, 223. S. R., 472. (47 Vic., chap. 56.)

JACQUES, J. H. :—Voir 315, 316, *des documents de la session.*

JEMSEG, N. B. :—Voir 172, *des documents de la session.*

JEUNES DÉLINQUANTS :—Bill intitulé : “ Acte concernant une maison de réforme pour certains jeunes délinquants dans le comté d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ” ; du Sénat ; lu, 363. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 453. S. R., 474. (47 Vic., chap. 45.)

JOHNSON, RÉV. J. H. :—Voir *Eglise méthodiste*, 5.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, ENVOI DES :—Voir 196, *des documents de la session.*

JUGES :—

1. En comité général pour considérer une certaine résolution concernant le traitement et frais de déplacement du juge de la cour de comté de Caribou, C. A. ; Sur la recommandation de S. E., 47. Chambre en comité général ; résolution rapportée ; adoptée ; bill, 63. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage du juge de la cour de comté de Caribou, dans la province de la Colombie-Britannique. (Sir John A. Macdonald) ; ordonné ; présenté, 63. Lu la seconde fois ; en comité général, 165. Rapporté, 166. Passé, 186. Par le Sénat, 223 S. R., 471. (47 Vic., chap. 12.)
3. En comité général pour considérer une résolution concernant le traitement d'un nouveau juge puisné du banc de la Reine dans la province du Manitoba ; sur la recommandation de S. E., 366. Chambre en comité général, 405. Résolution rapportée ; adoptée ; bill, 421. Voir *ci-dessous*, 4.
4. Bill à l'effet de pourvoir au traitement et aux frais de voyage d'un juge-puisné additionnel de la cour du banc de la Reine, dans la province du Manitoba (Sir John A. Macdonald) ; ordonné ; présenté, 421. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté progressivement, 454. Chambre de nouveau en comité général ; bill rapporté ; passé, 455. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 13.) Voir 197, 193, *des documents de la session.*

JUGES DE PAIX :—Bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant les devoirs des juges de paix hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires ” ; du Sénat ; lu, 360. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 450. S. R., 474. (47 Vic., chap. 43.) Voir *procédure criminelle.*

KEARNEY, C. :—Voir 315, 316, *des documents de la session.*

KING, JAMES :—Voir *Bureau de Poste.*

KINGSTON ET PEMBROKE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à affermer ou vendre sa voie ferrée, 75. Avis, 86. Bill, 88. Renvoyé au comité, 94. Rapporté avec amendements, 135. Ordre pour que la Chambre se forme en comité général rescindé, et bill renvoyé de nouveau au comité, 152. Rapporté avec amendements, 169. En comité général, 174. Rapporté ; passé, 175. Par le Sénat, 223. S. R., 372. (47 Vic., chap. 59.) Voir *Chemins de fer*, 10.

KINGSVILLE, HAVRE DE :—Voir 170, 173, *des documents de la session.*

LACHINE, CANAL DE :—Voir 27, *des documents de la session.*

LA CLOCHE, ILE :—Voir 199, *des documents de la session.*

LAC NIPISSING À LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant une charte, 31, Avis, 45. Bill, 52. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 198. En comité général; rapporté; passé, 204. Par le Sénat, avec amendements, 285. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 80.)

LACS HURON ET SUPÉRIEUR, TERRES AU NORD DES :—Voir 200, *des documents de la session.*

LANGTRY vs. DUMOULIN :—Voir *Chambre des Communes*, 3.

LAVAL, UNIVERSITÉ :—Voir 373, *des documents de la session.*

LEAMINGTON, BUREAU DE POSTE DE :—Motion pour la correspondance concernant l'érection d'un bureau de poste à Leamington, Ont.; motion retirée, 227.

LEVIS, BASSIN DE RADOUB DE :—Voir *Québec, havre de*, 1, 2.

LEVIS, BATISSES DES EMIGRANTS A :—Motion pour la correspondance avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien concernant le transfert de Lévis à Montréal, des bâtisses pour les émigrants et la station de quarantaine à Lévis; motion retirée, 70.

LICENCES POUR COUPE DE BOIS :—Voir 201–203 *des documents de la session.*

LIQUEURS ENIVRANTES :

1. Bill à l'effet d'abroger l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance de licences à cette fin (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 40.
2. Bill pour abroger "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1882," (M. Houde); ordonné; présenté, 50.
3. Motion par sir John A. Macdonald, que la motion de M. Honde, dans les avis de motions : "Que cette Chambre est d'avis que l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883, devrait être abrogé," soit le premier ordre du jour lundi prochain, et qu'elle ait la priorité immédiatement après les affaires de routine; amendement proposé par M. Blake, "il a été convenu dans cette Chambre que la motion de M. Houde sur l'acte des licences, serait appelée aujourd'hui comme premier item des ordres du jour, avant les mesures du gouvernement," 234. Rejeté; objection étant faite à la motion principale pour le motif qu'aucun avis n'a été donné; objection soutenue, 235. La motion de M. Houde faite le premier ordre du jour; motion pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer la dite motion; amendement proposé par sir H. L. Langevin, que la question de compétence du parlement à passer l'Acte des licences, de 1883, devrait être soumise à la Cour Suprême du Canada, ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux; sous-amendement proposé par M. Ouimet, qu'il est expédient d'amender l'Acte des Licences du Canada, de 1883, en retranchant du dit acte toutes les dispositions qui ne se rapportent pas à la prohibition totale du trafic des liqueurs, et de laisser aux législatures provinciales, lorsqu'elles passent des lois pour le prélèvement d'un revenu pour des fins provinciales, locales ou municipales, le droit de prendre des mesures pour réglementer et déterminer les matières suivantes, etc.. 250. Rejeté, 251. Premier amendement adopté; motion principale ainsi amendée, adoptée, 252.

Liqueurs enivrantes.—Suite.

4. Bill à l'effet de modifier l'acte de la quarante-unième Victoria, chap. 16, intitulé "Acte relatif à la vente des boissons enivrantes." (M. Robertson, Shelburne); ordonné; présenté, 149.
5. Pétitions demandant séparément que l'acte des licences de 1883 soit abrogé ou modifié de manière à l'assimiler à la loi précédemment en force dans la province de Québec, 177.
6. Pétition demandant la passation d'une loi prohibant la vente de liqueurs, 187.
7. Motion par M. Foster, que le remède véritable et le plus effectif à apporter à l'intempérance, par la législation, se trouve dans la promulgation et la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage, 188. Débat sur icelle interrompu par le message du député gouverneur demandant la présence de la Chambre dans la salle des séances du Sénat. Repris; de nouveau interrompu par l'appel des bills privés en vertu de l'article 19 du règlement, 189. Repris et ajourné, 259. Repris; amendement proposé par M. White (Cardwell), et cette Chambre est prête, aussitôt que l'opinion publique soutiendra d'une manière suffisante des mesures strictes à promouvoir telle législation, en tant que le parlement du Canada est compétent à le faire; Adopté; motion de concours à la motion principale ainsi amendée; amendement proposé par (M. Robertson, Shelburne) "que le sentiment du peuple canadien est en faveur d'une législation immédiate à cette fin," 287. Amendement rejeté, 288. Motion principale ainsi amendée, adoptée, 289.
8. La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution concernant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," sur recommandation de Son Excellence, 366. Chambre en comité général. Résolution rapportée; adoptée; bill présenté, 405. Voir *ci-dessous*, 9.
9. Bill modifiant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," (Sir John Macdonald); ordonné; présenté, 405. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné, 434. Motion pour la troisième lecture; amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill à un comité général; 1. Par M. McCraney, pour ajouter après le mot "aucun" les mots "hôtel ou" dans le second paragraphe de la clause 25; adopté, 460. Bill renvoyé de nouveau au comité général et amendé; examiné; 2. Par M. Girouard, à l'effet d'ajouter la clause concernant le nombre de licences de magasin et d'hôtel pour les municipalités rurales avoisinant les villes et villages, 461. Rejeté; 3. Par M. McCarthy, pour plus ample considération; adoptée; bill renvoyé de nouveau au comité général et amendé de nouveau; examiné; 4. Par M. Irvine, pour l'amender, en y ajoutant la clause suivante: "Que le paragraphe 3 de la clause 3 du dit acte, qui prescrit que rien de contenu dans le dit acte ne s'appliquera à une personne vendant des liqueurs dans une salle de rafraîchissements du Sénat ou de la Chambre des Communes, ou du Conseil législatif ou de la Chambre d'Assemblée d'aucune des provinces, avec la permission et sous le contrôle du Sénat, de la Chambre des Communes, du Conseil législatif ou de la Chambre d'Assemblée, respectivement, est, par le présent, abrogé." Rejeté; 5. Par M. Mills, que "l'acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," soit abrogé; objection étant faite à l'amendement; objection soutenue, 463. (Voir *Questions*, 13.) Bill lu la troisième fois et passé, 463. Par le Sénat, 470. Adopté, 471. S. R., 474. (17 Viet., chap. 32.) Voir 204, 208 *des documents de la session*.

LOI CRIMINELLE :

1. Bill à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne (M. Cameron, Huron) ; ordonné ; présenté, 21. Lu la seconde fois, 70. Motion pour que la Chambre se forme en comité, 230. Rejetée, 231.
2. Bill à l'effet de refondre la loi criminelle et de déclarer délit le fait de laisser sans entourage et protection les trous, ouvertures, etc., faits dans la glace sur des eaux navigables et fréquentées, (M. Robertson, Hamilton) ; ordonné ; présenté, 133.
3. Bill à l'effet de modifier la loi criminelle (M. Cameron, Huron) ; ordonné ; présenté, 279.
4. Bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte 37 Victoria, chapitre 42, intitulé : " Acte pour étendre à la province de la Colombie-Britannique certaines des lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance," du Sénat, 340. Lu, 341. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté, 428. Passé, 430. S. R., 473. (47 Vic., chap. 42.)

LOI DE LA PREUVE :

1. Bill à l'effet d'amender l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles (M. Cameron, Huron) ; ordonné ; présenté, 21. Motion pour la seconde lecture ; amendement proposé pour remettre la seconde lecture à six mois ; rejeté, 71. Bill lu la seconde fois et renvoyé à un comité spécial, 72. Rapporté, 93. En comité général (sur division) ; rapporte progrès, 105. Chambre de nouveau en comité ; comité se lève sans faire rapport, 196. Motion pour que la Chambre se forme de nouveau en comité pour examiner le bill ; rejetée, 203.
2. Bill à l'effet de modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles (M. Robertson, Hamilton) ; ordonné ; présenté, 133.

LOIS EXPIRANTES :—Nomination du comité permanent sur les lois expirantes, 14, 24. Premier rapport, 365.

LOI PROHIBANT LA VENTE DES LIQUEURS :—Voir *Liqueurs enivrantes*, 6.

LONDON, CIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE :—Pétition demandant qu'il lui soit permis de présenter une requête pour un bill privé ; renvoyé au comité des O. P., 331. Comité recommande que permission lui soit accordée, 346. Pétition présentée, 347. Rapport spécial de l'avis, 354. 49me et 51me règles suspendues, et bill présenté, 361. Renvoyé au comité, 392. Rapporté avec amendements ; placé sur les ordres du jour pour être pris de suite en considération par le comité général, 410. Bill en comité général ; rapporté ; passé, 416. Par le Sénat, 441. S. R., 473. (47 Vic., chap. 89.)

LONDONDERRY, FABRIQUE D'ACIER DE :—Voir 85, *des documents de la session*.

LUARD, MAJOR-GÉNÉRAL :—Motion pour copie de toutes lettres se plaignant de la conduite du major général Luard à Cobourg par le lieutenant-colonel A. T. Williams, M.P. ; amendement proposé d'ajouter les mots suivants : " et de tous autres papiers et correspondance formulant des plaintes contre le major-général Luard " ; adopté ; motion principale ainsi amendée, adoptée, 214. Voir 210, 211, *des documents de la session*.

MACHINES CALLIGRAPHIQUES :—Voir *Débats*.

MACLEAN, ROGER ET CIE :—Voir 137 *des documents de la session*.

MAISON DE RÉFORME POUR JEUNES DÉLINQUANTS :—Voir *Jeunes délinquants*.

MANDATS, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Voir 212 *des documents de la session*.

MANITOBA :—

1. En comité général pour considérer une résolution concernant une avance au Manitoba pour les écoles publiques de cette Province ; sur la recommandation de S. E., 35. Chambre en comité, 47. Résolution rapportée, 62. Adoptée ; Bill présenté, 63. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour autoriser une nouvelle avance à la province du Manitoba pour aider aux écoles de cette province (Sir L. Tilley) ; ordonné ; présenté, 63. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté, 165. Passé, 186. Par le Sénat, 223. S. R., 471. (47 Vic., chap. 7.)
3. En comité général au sujet d'un octroi gratuit pour aider à la construction d'un chemin de fer du Manitoba à la Baie d'Hudson ; sur la recommandation de Son Excellence, 404. Chambre en comité, 433. Résolution rapportée ; adoptée ; renvoyée au comité général sur le Bill concernant les terres fédérales, 454. Voir *Terres fédérales, acte des*.
4. Bill intitulé : " Acte pour prolonger le délai limité par l'acte 43 Vic., chap. 7, intitulé : " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de terres " dans le Manitoba par suite d'occupation en vertu de l'acte 33 Vic., chap. 3," du Sénat ; Lu, 431. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 463. S. R., 474. (47 Vic., chap. 26.) Voir 17, 186, 287 *des documents de la session*. *Félonies*, 2. *Juges*, 3, 4. *Subsides*, 8.

MANITOBA À LA BAIE D'HUDSON, CHEMIN DE FER DU :—Voir *Manitoba*, 3.

MANITOBA, BANQUE COMMERCIALE DE :—Pétition demandant une charte, 39. Avis 46. Bill, 67. Renvoyé au comité, 89. Rapporté, avec amendements, 126. En comité général ; rapporté ; passé, 151. Par le Sénat, avec amendements, 188. Adopté, 205. S. R., 472. (47 Vic., chap. 50.)

MANITOBA, CIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU SUD-OUEST DU :—Pétition pour un acte à l'effet de proroger le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée, etc., 75. Avis, 86. Bill présenté, 92. Renvoyé au comité, 153. Rapporté, avec amendements, 210. En comité général ; rapporté ; passé, 228. Par le Sénat, avec amendements, 269. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 73.)

MANITOBA ET DU NORD-OUEST DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant certains amendements à sa charte, 73. Avis, 86. Bill présenté, 87. Renvoyé au comité, 103. Rapporté, avec amendements, 135. En comité général ; rapporté ; passé, 152. Par le Sénat, avec un amendement 246. Adopté, 257. S. R., 472. (47 Vic., chap. 69.)

MANITOBA, STATISTIQUES AGRICOLES DU : Voir *Manitoba*, 287, *des documents de la session*.

MANITOULINE, ILE DE :—Pétition demandant de l'aide pour construire et achever des chemins dans le township de Carnarvon, Ile de Manitouline, 200.

MANNING, McDONALD ET CIE :—Voir 71 *des documents de la session*.

MANUFACTURES :

1. Bill à l'effet de définir certaines offenses contre les personnes employées dans les manufactures (sir S. L. Tilley) ; ordonné ; présenté, 162. Ordre pour la seconde lecture rescindé, 455.

Manufactures.—Suite.

2. Pétition demandant la passation d'une loi sur les fabriques pour mieux protéger la vie et la propriété, 117, 124, 132, 135, 149, 169, 176, 187, 224, 232, 244, 253, 260, 275, 332.
3. Pétition demandant la passation d'une loi sur les fabriques à l'effet que les enfants au-dessous de douze ans n'y soient pas employés, 117. Voir 156 *des documents de la session*.

MARINE ET DES PÊCHERIES, DÉPARTEMENT DE LA :—Bill concernant le département de la Marine et des Pêcheries (M. McLelan); ordonné; présenté, 361. Lu la seconde fois; en comité général, 435. Rapporté, 436. Motion pour la troisième lecture; amendement proposé par (Sir R. J. Cartwright) que le bill soit lu pour la troisième fois dans six mois à dater d'aujourd'hui, 442. Rejeté; Bill lu la troisième fois et passé, 443. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic. chap. 18.) Voir *Naufrages*.

MARINS MALADES ET DANS LA DÉTRESSE :

1. Chambre en comité général pour considérer une résolution concernant les secours à donner aux marins malades et dans la détresse, de manière à appliquer les dispositions de l'acte aux vaisseaux employés à la pêche; résolution rapportée; adoptée; Bill, 291. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill modifiant l'Acte concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse (M. McLelan); ordonné; présenté, 291. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé (Titre modifié), 355. Par le Sénat, 426. S. R., 473. (47 Vic., chap. 21.)

Voir 216, *des documents de la session*.

MARTIN, J. A. :—Voir 248, *des documents de la session*.

McCALLUM, E. :—Motion pour copie de la correspondance touchant la nomination de E. McCallum comme maître de poste à Duart; rejetée, 155.

McCOURT, DANIEL :—Voir 28, *des documents de la session*.

McGILLIVRAY, A. :—Voir 217, *des documents de la session*.

McLENNAN, R. :—Voir 347, *des documents de la session*.

MERCER, QUESTION DE DÉSHÉRENCE :—Voir 218, 219, *des documents de la session*.

MESSAGERIES, CIE DES :—Voir 224, *des documents de la session*.

MÉTHOT, F. X. :—Voir *Députés*, 2.

MICHAUD, THOMAS :—Voir 221, *des documents de la session*.

MILICE :—Voir 222-230, *des documents de la session*.

MILLS, HON. D. :—Voir *Orateur*, 5.

MIRANICHI, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE :—Voir 105, *des documents de la session*.

MISSISQUOI, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE :—Voir *Est, Cie du chemin de fer de l'*.

MISTASSINI, LAC :—Pétition demandant un octroi de \$4,000 payable dans l'espace de deux ans, afin d'aider à l'exploration du territoire avoisinant le lac Mistassini; non reçu, (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics), 118.

MITCHELL, HON. PETER :—Voir 162, *des documents de la session.*

MOCASSINS :—Voir 226, *des documents de la session.*

MONTRÉAL ET L'EUROPE, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA LIGNE DIRECTE ENTRE :—Pétition de la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne directe entre l'Amérique et l'Europe, demandant de changer le nom de la compagnie en celui de "La compagnie du chemin de fer de la Ligne directe entre Montréal et l'Europe, etc.", 92. Avis, 99. Bill, 107. Renvoyé au comité, 153. Rapporté avec amendements, 210. En comité général; rapporté, passé, 229. Par le Sénat, 285. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 55.)

MONTRÉAL ET OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Chemins de fer*, 10.

MONTRÉAL ET VERMONT, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE :—Voir *Est, Cie du chemin de fer de l'.*

MONTRÉAL, SALLE D'EXERCICE DE :—Voir 230, *des documents de la session.*

MORTIMER, M. :—Voir *Impressions.*

MOULIN A FARINE DE CALGARY :—Voir 231, *des documents de la session.*

MOUSSEAU, HON. J. A. :—Motion (M. Laurier), pour copie de la pétition à l'Assemblée législative de la province de Québec, contestant l'élection de l'honorable J. A. Mousseau en 1883, pour la division électorale de Jacques-Cartier, et de l'exposé des faits y annexé; aussi, copie de la commission nommant le dit honorable J. A. Mousseau, l'un des juges de la Cour Supérieure pour la province de Québec, 76. Rejetée, 77.

MYRAND, J. D. :—Voir *Boîte de scrutin.*

NAPANEE, PERCEPTEUR DES DOUANES A :—Motion pour copie de la correspondance concernant la nomination d'un percepteur de douanes au port de Napanee; retiré, 94.

NAPANEE, TAMWORTH ET QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger la ligne principale jusqu'à la Baie d'Hudson et à leur permettre de construire des embranchements, 67. Avis, 86. Bill, 100. Renvoyé au comité, 153. Rapporté avec amendements, 210. En comité général; rapporté, 228. Passé, 229. Par le Sénat, avec amendements, 269. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 62.) Voir *Chemins de fer*, 10.

NAUFRAGES :

1. Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'amender l'acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets, 217. Résolution rapportée; bill présenté, 217. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill à l'effet d'amender "l'Acte relatif aux enquêtes sur les naufrages et à d'autres objets" quant au pouvoir du ministre de la marine et des pêcheries dans certains cas dont il lui est fait rapport en vertu de cette loi (M. McLellan); ordonné; présenté, 217. Lu la seconde fois; en comité général; amendé, 292. Examiné, 293. Passé, 335. Par le Sénat, 392. S. R., 473. (47 Vic., chap. 22)

NAVIRES, INSPECTION DES :—Voir 232, *des documents de la session.*

- "NETHERLANDS AMERICAN LAND COMPANY :"—Pétition demandant la passation d'un acte pour lui permettre d'effectuer l'objet de sa charte, et pour jouir des mêmes pouvoirs, privilèges et droits dans les limites du Canada, 49. Avis, 60. Bill, 62. Renvoyé au comité, 88. Rapporté, 184. En comité général; rapporté; passé, 192. Par le Sénat, 240. S. R., 472. (47 Vic., chap. 102.)
- NIAGARA, CIE DU PONT DE LA FRONTIÈRE DE :—Pétition demandant une charte, 78. Avis, 86. Bill, 108. Renvoyé au comité, 154. Rapporté, avec amendements, 297. En comité général; rapporté; passé, 315. Par le Sénat, avec amendements, 419. Adopté, 421. S. R., 473. (47 Vic., chap. 81.)
- NORD, CIE DU GRAND CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer l'acte de la législature, etc., 92. Avis, 99. Bill, 107. Renvoyé au comité, 154. Rapporté, avec amendements, 249. En comité général; rapporté; passé, 255. Par le Sénat, avec amendements, 314. Adopté, 330. S. R., 473. (47 Vic., chap. 64.) Voir *Chemins de fer*, 10.
- NORD DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant la passation d'un acte pour réajuster son capital d'emprunt, etc., 39. Avis, 74. Bill, 81. Renvoyé au comité, 93. Rapporté avec amendements, 238. Ordre pour que la Chambre se forme en comité rescindé et bill renvoyé de nouveau au comité, 255. Rapporté avec de nouveaux amendements, 284. En comité général; rapporté; passé, 305. Par le Sénat, avec amendements, 420. Adopté, 421. S. R., 473. (47 Vic., chap. 65.) Voir 101, *des documents de la session*.
- NORD ET OCCIDENTAL, CHEMIN DE FER DU :—Voir *Chemins de fer*, 10.
- NORD-OUEST, CIE DES TERRES DU :—Voir 62, *des documents de la session*.
- NORD ET NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à prolonger sa ligne depuis un point à ou près du village de Burlington, pour se relier avec une ou plusieurs des lignes ferrées qui traversent la rivière Niagara, 23. Avis, 74. Bill, 81. Renvoyé au comité, 93. Rapporté, avec amendements, 210. En comité général; rapporté; passé, 228. Par le Sénat, avec amendements, 269. Adopté, 287. S. R., 472. (47 Vic., chap. 67.)
- NORD-OUEST, CIE DE CHARBON ET DE NAVIGATION DU (à resp. limitée) :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à construire un chemin de fer à ou près de Médecine Hat jusqu'aux mines de houille sur la rivière du Ventre (Belly River), 50. Avis, 60. Bill présenté, 62. Renvoyé au comité, 69. Rapporté, avec amendements, 200. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat, avec amendements, 269. Adopté, 287. S. R., 472. (47 Vic., chap. 74.)
- NORD-OUEST, POLICE À CHEVAL DU :—Voir 257, 258, *des documents de la session*.
- "NORTH AMERICAN CONTRACTING COMPANY" :—Voir 233, *des documents de la session*.
- "NORTHERN LIGHT" :—Voir 10, 275, *des documents de la session*.
- NOUVEAU-BRUNSWICK, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer un bail consenti en sa faveur par la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, etc., 66. Avis, 73. Bill, 80. Renvoyé au comité, 152. Rapporté, avec amendements, 260. En comité général; rapporté; passé, 268. Par le Sénat, avec un amendement, 322. Adopté, 323. S. R., 473. (47 Vic., chap. 75.)
- NOUVEAU-BRUNSWICK, PROVINCE DU :—Voir 234, *des documents de la session*.

NOUVELLE ÉCOSSE, CIE D'ASSURANCE MARITIME DE LA :—Pétition demandant une charte sous le nom de compagnie d'assurance mutuelle maritime de la Nouvelle-Ecosse, 60. Avis, 73. Bill, 75. Renvoyé au comité, 90. Rapporté, avec amendements, 184. En comité général; rapporté; passé, sous le titre Compagnie d'assurance maritime de la Nouvelle-Ecosse (limitée), 192. Par le Sénat, 240. S. R., 472. (47 Vic., chap. 92.)

NOUVELLE-ÉCOSSE, CHEMINS DE FER DE LA :—Voir 92, *des documents de la session.*

NOUVELLE ORLÉANS, EXPOSITION À LA :—Pétition demandant qu'un octroi en espèces soit donné à un commissaire chargé de visiter l'exposition internationale qui doit être tenue à la Nouvelle-Orléans; non reçue (vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics), 361.

OBRIEN, JOTHAM :—Voir 276, 278, *des documents de la session.*

OcéAN, CIE D'ASSURANCE MUTUELLE MARITIME DITE L' :—Pétition demandant une charte, 39. Avis; Bill, 46. Renvoyé au comité, 69. Rapporté avec amendements, 111. En comité général; rapporté; passé, 150. Par le Sénat, 203. S. R., 471. (47 Vic., chap. 91.)

O'CONNOR, HON. JOHN :—Voir 235, *des documents de la session.*

OFFENSES CONTRE LES PERSONNES :—Voir *Loi criminelle*, 1. *Manufactures*, 1.

OFFICIERS DE SANTÉ :—Voir 236, *des documents de la session.*

ONTARIO, CIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE D' :—Pétition demandant une charte, 74. Avis, 86. Bill, 88. Renvoyé au comité, 104. Rapporté avec amendements, 173. En comité général; rapporté; passé, 177. Par le Sénat, 223. S. R. 472. (47 Vic., chap. 57.) Voir *Chemins de fer*, 10.

ONTARIO, COUR MARITIME D' :—Voir *Cour maritime d'Ontario.*

ONTARIO ET QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER D' :

1. Pétition demandant un acte pour prolonger le délai pour l'achèvement du chemin de fer, etc., 67. Avis, 74. Bill, 75. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 232. En comité général; rapporté; motion pour troisième lecture; amendement proposé pour renvoyer de nouveau le bill au comité avec instructions; rejetée. Bill lu la troisième fois et passé, 245. Par le Sénat, avec amendements, 314. Adopté, 329. S. R., 473. (47. Vic., chap. 61.)
2. Pétition contre le bill précédent, 124.
3. Pétition de H. J. Hubertus demandant que le bill pour confirmer l'affermage du chemin de fer ne soit pas ratifié sans qu'il y soit inséré quelque clause à l'effet de l'indemniser des services qu'il a rendus, 149. Voir 143, *des documents de la session.* (Pacifique canadien, chemin de fer du) 1.

ORANGISTE LOYALE DE L'AMÉRIQUE ANGLAISE, ASSOCIATION :

1. Pétition demandant une charte, 78. Avis, 83. Bill, 111. Motion pour la seconde lecture; motion pour ajourner le débat sur icelle; rejetée; 247. Motion principale rejetée, 248.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 117, 135, 169, 253.

ORATEUR :

1. Il se rend avec la Chambre auprès de Son Excellence, dans la salle du Sénat, à l'ouverture de la session, 1. A la clôture de la session, 471. Il se rend auprès du Député Gouverneur pendant la session, 129.
2. Il fait rapport du discours du trône à l'ouverture de la session, 12.
3. Il soumet à la Chambre le rapport du bibliothécaire, 14. Les comptes courants du comptable, 25. D'autres documents et états, 119.
4. Ses décisions sur des questions d'ordre et de forme. Voir *Pétitions, Questions*, 10, 13.
5. Informe la Chambre que le greffier a reçu du greffier de la couronne en chancellerie les certificats pour l'élection des députés pour les districts électoraux d'Albert; Halifax, 9. Lunenburg; Kent, N. B.; Lévis, 10. Lennox; Middlesex (D. O.); Huron (D. S.), 11. Soulanges, 12. Kent, Ont., 90. York, N. B., 99. Soulanges, 210. Un certificat qu'il a modifié le rapport du bref pour Bothwell, en en retranchant le nom de John Joseph Hawkins, et lui substituant le nom de l'honorable David Mills, 162.
6. Que les jugements ont été reçus concernant les élections pour les districts électoraux d'Albert; Lunenburg; Kent (Ont.), 1. Lennox; Middlesex (D. O.), 3. Huron (D. O.); Simcoe (D. S.), 5. Montcalm, 119. Bothwell, 160. Soulanges, 210. Mégantic, 342. Berthier, 350.
7. Qu'il a adressé ses mandats au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour certains districts électoraux, 3, 5, 7, 290, 343, pour modifier un rapport, 161. Voir *Greffier de la couronne en chancellerie*.
8. Qu'il a reçu avis des vacances survenus dans la représentation de certains districts, 7.
9. Qu'un mandat a été adressé au greffier de la Couronne en chancellerie, signé par deux députés, lui enjoignant de préparer un nouveau bref pour l'élection d'un certain district électoral. (41 Vic., chap. 5, sec. 14, sous-sec. 2) 8.
10. Son discours en présentant à Son Excellence le bill des subsides, 474.
11. Fait rapport que la sanction royale a été donnée par le député-gouverneur au bill concernant le chemin de fer du Pacifique canadien, 189.

ORDRES DU JOUR :—L'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien, aura la priorité chaque jour après les affaires de routine, 116. Motion de concours concernant les dites résolutions ait priorité chaque jour après les affaires de routine, 143. Ordres du gouvernement ayant la priorité les jeudis, 185. Lundis, 267. Mercredis, 360, 421. Samedi, 347, 404.

ORDRES PERMANENTS :—Nomination du comité des ordres permanents, 14, 24. Rapports sur pétitions, 31, 45, 60, 73, 86, 99, 111, 354. Recommandant une prolongation du temps pour la réception des pétitions, 32. Pour Bills Privés, 87, 321, 354. Pour recevoir les rapports sur bills privés, 321, 354. Recommandant de suspendre la 51^{me} règle, 46, 61, 321. Que l'avis requis soit déclaré suffisant, 86. Que permission soit accordé pour présenter une pétition pour un bill privé quoique le dé'ai pour recevoir les pétitions soit expiré, 311, 346. Que le délai pour recevoir des bills privés soit réduit à un jour pendant le reste de la session, 321.

OTTAWA, CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE D' : — Pétition demandant une charte, 92. Avis; Bill, 111. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements, 232. Honoraires remboursés, 239. En comité général; rapport; passé, 246. Par le Sénat, avec amendements; adopté, 314. S. R., 472. (47 Vic., chap. 104)

OTTAWA, WADDINGTON ET NEW-YORK ; CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer projeté, 38. Avis, 46. Bill, 67. Renvoyé au comité, 89. Rapporté, avec amendements, 173. En comité général ; rapporté ; passé, 177. Par le Sénat, 223. S. R., 472. (47 Vic., chap. 58.)

OWEN SOUND, CIE DE CALE SÈCHE, DE CONSTRUCTION DE NAVIRES ET DE NAVIGATION D' :—Pétition demandant une charte, 23. Avis, 74. Bill, 75. Renvoyé au comité, 89. Rapporté, avec amendements, 159. En comité général ; rapporté ; passé, 174. Par le Sénat avec amendements, 246. Adopté, 257. S. R., 472. (47 Vic., chap. 99.)

PACIFIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER DU :

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour confirmer la vente à la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec ; aussi pour confirmer la location à elle faite par la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec de sa ligne consolidée, etc., 49. Avis, 60. Bill, 62. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 197. En comité général ; amendé ; examiné ; motion pour la troisième lecture ; amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill au comité afin de pouvoir y ajouter la clause suivante : " Considérant que H. J. Hubertus a été le premier promoteur d'une ligne ferrée entre Toronto et Ottawa, il est expédient de pourvoir au règlement final de sa demande contre la compagnie ; " rejeté ; Bill lu la troisième fois, 239. Motion que le bill passe ; débat sur icelle ajourné, 240. Repris ; Son Excellence le gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ce bill, donne son consentement, en tant que les intérêts de Sa Majesté y sont concernés, 241. Bill passé, 245. Par le Sénat, 322. S. R., 473. (47 Vic., chap. 54.)
2. Motion que le nom de M. Haggart soit substitué à celui de l'honorable M. Abbott, comme promoteur du bill précédent ; objection étant faite pour le motif qu'aucun avis n'en a été donné ; objection repoussée. (Voir *Questions* 11), 238. Motion adoptée, 238.
3. Chambre se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions concernant le chemin de fer du Pacifique canadien ; sur la recommandation de Son Excellence, 62. Motion que M. l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité ; débat sur icelle ajourné, 72. Repris ; interrompu par l'appel des bills privés, en vertu de la règle 19, 88. Repris et ajourné de nouveau, 99, 101, 111. Repris ; amendement proposé par M. Cameron (Huron) " avant que cette Chambre soit appelée à accorder le nouvel aide à la compagnie, il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête complète et minutieuse sur la situation et les affaires de la compagnie, etc. ; débat sur icelle ajourné, 121. Repris, 122. Amendement rejeté ; motion que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil ; débat sur icelle ajourné, 123. Repris, 125. Amendement proposé par M. Vail que la prise en considération des résolutions en comité général soit renvoyée à six mois ; sous-amendement proposé par M. Blake, " il est convenable qu'avant de demander à cette Chambre de procéder à la prise en considération des résolutions le gouvernement devrait soumettre à la Chambre ses propositions concernant toutes nouvelles subventions à être accordées à des provinces ou à des compagnies en rapport avec le grand projet et d'un chemin de fer transcontinental ayant ses terminus en Canada, 126. Rejeté, 127. Premier amendement rejeté ; motion principale, adoptée, 128. Chambre en comité, 128, 131. Résolutions rapportées, prêt à la compagnie de \$22,500.00, délai fixé pour le paiement par la compagnie au gouvernement de \$2,853,912.00, comme partie du fonds mentionné dans sa convention en date du 7 novembre 1883, etc., 143-145. Motion pour concours ; amendement proposé par M.

Pacifique Canadien—Suite.

- Watson, de renvoyer de nouveau les résolutions au comité, avec pouvoir de prescrire, que comme condition de l'aide octroyée, il devrait être stipulé que la compagnie ne devra pas prétendre plus longtemps que nulles lignes de chemins de fer ne devraient être construites dans les limites du Manitoba qui se dirigeront au sud-est de la ligne du chemin de fer du Pacifique, 146. Rejeté; amendement proposé par M. Weldon, résolutions renvoyées de nouveau à un comité général, avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que tant qu'une partie quelconque des dits avances, ou de l'intérêt sur icelles, resteront impayés, aucune des ressources de la compagnie ne devront servir à acquérir des intérêts dans des chemins de fer ou des obligations de chemins de fer dans les États-Unis en vue d'établir le terminus atlantique dans le territoire des États-Unis," 147. Rejeté; résolutions lues la seconde fois et adoptées; bill, 148. Voir *ci-dessous*, 4.
4. Bill à l'effet de modifier "l'acte concernant le chemin de fer du Pacifique canadien" et à d'autres fins (sir Charles Tupper); ordonné; présenté, 148. Motion par sir John A. Macdonald, que ce bill ait, à ses diverses phases, la priorité, chaque jour, après les affaires de routine, 163. Adoptée; motion pour la seconde lecture, 164. Adoptée; bill lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 165. Ordre pour la troisième lecture rescindé; bill renvoyé de nouveau au comité afin d'ajouter la clause suivante: Le chemin de fer du Pacifique canadien ne sera, non plus qu'aucun de ses embranchements ni aucune ligne de chemin de fer affermée par la compagnie ou sous son contrôle, en aucun temps fusionné avec le Grand-Tronc de chemin de fer ou aucun de ses embranchements; motion que le bill ainsi amendé soit considéré; amendement proposé par M. Blake, que le bill soit renvoyé de nouveau en comité général avec pouvoir de prescrire que tous les intérêts de la compagnie dans toutes obligations de chemins de fer et dans tous chemins de fer, y compris les lignes affermées, soient engagés au gouvernement comme garantie additionnelle pour l'aide projetée, 170. Rejeté: 2^{me} Que tous les contrats à adjuger pour la construction d'aucune partie des travaux du chemin de fer du Pacifique canadien, soit sur la ligne principale, soit sur ses embranchements, ne seront adjugés qu'après la publication de tel avis et à telles conditions que le gouvernement approuvera, etc., 171. Rejeté: 3^{me} Avec pouvoir de prescrire, comme condition des avances proposées, que les dépenses de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien seront vérifiées par l'auditeur général du Canada; rejeté; bill examiné; lu la troisième fois (sur division); pas-é, 172. Par le Sénat, 188. S. R., 189. (47 Vic., chap. 1.)
5. Motion (sir John A. Macdonald) que l'ordre du jour pour la prise en considération des résolutions précédentes aura la priorité immédiatement après les affaires de routine; amendement proposé par sir R. J. Cartwright, que des renseignements complets au sujet du chemin de fer du Pacifique canadien n'ont pas encore été déposés sur le bureau de cette Chambre, et qu'il est inexpédient que la discussion en soit à présent pressée, etc., 114. Rejeté; amendement proposé par M. Weldon, que les mots "les mercredis et jeudis" soient insérés après le mot priorité, 115. Rejeté; motion adoptée, 116. Motion par sir John A. Macdonald, qu'aussitôt que les résolutions seront rapportées et qu'il sera proposé qu'elles soient adoptées, telles que rapportées, telle motion de concours ait la priorité chaque jour après les affaires de routine; adoptée (sur division), 143.
6. Motion pour un état du prix net reçu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock émis à un syndicat, etc.; amendement proposé de donner les noms des personnes formant le dit syndicat, etc.; adopté; motion ainsi amendée adoptée, 98. Voir 64, 65 *des documents de la session*. Voir 340, 344, 359, 39, 71, 91, 103, *des documents de la session*. Chemins de fer; 10.

PACIFIQUE-NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Voir 106 *des documents de la session. Hamilton et Nord-Ouest, cie du chemin de fer d'.*

PAJOT, FERME :—Voir 304 *des documents de la session.*

PARKDALE, VILLAGE DE :

1. Pétition demandant la passation d'un acte pour ratifier et confirmer une convention intervenue entre elles pour la construction de passages souterrains à l'intersection des rues Queen et Dufferin ; pour pourvoir au paiement, par la cité de Toronto, 33. Avis, 99. Bill, 100. Renvoyé au comité, 153. Comité fait rapport que le parlement n'a pas le pouvoir de s'occuper du bill projeté et recommande qu'il soit retiré, 290. Bill retiré et honoraires remboursés, 291.
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 284.

PASSAGES A NIVEAU :—Voir *Chemins de fer*, 7.

PASSAGES D'EAU :—Bill concernant les passages d'eau (M. Patterson, Essex); ordonné ; présenté, 212.

PASSAGES SUBVENTIONNÉS :—Voir *Immigrants*, 2.

PÊCHERIES :

1. Pétition demandant que les baux pour fonds de pêche dans la baie Georgienne ne soient pas renouvelés, 78.
2. Motion (M. O'Brien) que la pétition précédente soit renvoyée à un comité spécial ; motion retirée, 109.
3. Pétition demandant que l'Acte des pêcheries soit amendé de manière que la pêche au saumon à la mouche et celle au filet soient fermées à la même époque, 118. Voir 237, 246, *des documents de la session. Marine et pêcheries. Ile du Prince-Edouard.*

PÊCHERIES, EXPOSITION DES :—Voir *Exposition des pêcheries.*

PÉNITENCIERS :—Voir 252 *des documents de la session.*

PERSONNES MISES A LA RETRAITE :—Voir *Retraite.*

PÉTITIONS :—Lues et reçues de suite, 75, 119, 121, 298, non reçue parce qu'elle demande l'appropriation des deniers publics, 118, 209, 210, 311. Pétition demandant la permission de présenter une pétition, 298, 331.

PHARES :—Voir 253, 254 *des documents de la session.*

PICTOU, CIE D'ASSURANCE-MARITIME DE :—Pétition demandant une charte sous le nom de la Compagnie d'assurance mutuelle de Pictou, 39. Avis ; le comité des O. P. recommande la suspension de l'article 51 du règlement. Règle suspendue et bill présenté, 62. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 125. En comité général ; rapporté ; passé ; titre comme suit : "Compagnie d'assurance maritime de Pictou (à responsabilité limitée)," 151. Par le Sénat, 204. S. R., 471. (47 Vic., chap. 95.)

PILOTES EXERÇANT ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC :

1. Pétition demandant la passation d'un acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes entre Montréal et Québec, 20. Avis, 32. Bill, 46. Renvoyé au comité des banques, 69. Ordre rescindé et bill renvoyé au comité des bills privés, 76. Comité fait rapport que le préambule n'est pas prouvé, 111. Honoraires remboursés, 112.
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 102.

PILES, CHEMIN DE FER DES :—Voir *Chemins de fer*, 8.

“PINCHER CREEK,” FERMES D'APPROVISIONNEMENT DE :—Voir 160 *des documents de la session*.

POIDS ET MESURES :

1. Chambre en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'“Acte des poids et mesures, de 1879,” 218. Résolution rapportée, afin d'établir de meilleures dispositions pour prévenir et punir les offenses contre le dit acte; Bill présenté, 219. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill modifiant l'Acte des poids et mesures de 1879, (M. Costigan); ordonné; présenté, 219. Lu la seconde fois, 281. En comité général; rapporté progress, 292. Chambre de nouveau en comité général; Bill amendé; examiné, 322. Ordre pour troisième lecture rescindé; Bill renvoyé de nouveau au comité général; amendé; examiné; passé, 335. Par le Sénat avec amendements, 441. Adopté, 468. S. R., 474. (47 Vic., chap. 36.) Voir 256 *des documents de la session*.

POLICE A CHEVAL :—Voir 257, 258 *des documents de la session*.

PONTIAC, CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE :—Pétition demandant une charte, 92. Avis, 100. Bill, 102. Renvoyé au comité; rapporté, avec amendements, 232. Honoraires remboursés, 239. En comité général; rapporté; passé, 245. Par le Sénat avec un amendement; adopté, 314, S. R., 472. (47 Vic., chap. 105.)

PONTIAC AU PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DE JONCTION DE :—Voir *Chemins de fer*, 10.

PORT LA TOUR, QUAI A :—Pétition demandant qu'une subvention annuelle soit accordée pour l'entretien du quai à port La Tour; non reçue vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, 209.

PORT ROWAN, BATEAU DE SAUVETAGE DE :—Voir 259 *des documents de la session*.

PORT STANLEY, HAVRE DU :—Pétition demandant la passation de mesures de nature à faire de Port-Stanley, un havre de refuge, 117, 124, 132, 149, 209. Voir 171, 174 *des documents de la session*.

PRET ET D'ÉPARGNE, CIE DE :—Voir *Sociétés de construction*.

PRÊTS SUR BIENS-FONDS, CIE DE :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à vendre ses biens et ses affaires, 75. Comité des O. P. recommande que l'avis est suffisant, 86. Bill, 107. Renvoyé au comité, 154. Rapporté avec amendements, 253. En comité général; rapporté; passé, 268. Par le Sénat, avec amendements, 340. Adopté, 350. S. R., 473. (47 Vic., chap. 101.)

PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR LA FABRICATION DU FER :—Voir *Fer etc.*

PRINCE ARTHUR'S LANDING ET KAMINISTIKUA, CHEMIN DE FER DE :—Voir 99 *des documents de la session*.

“PRINCESS LOUISE,” STEAMER :—Voir 277-279 *des documents de la session*.

PRISONNIERS :—Bill intitulé : “Acte pour autoriser la translation des prisonniers d'une prison à une autre dans certains cas;” du Sénat; lu, 431. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté; passé, 464. S. R., 474. (47 Vic., chap. 44.) Voir 280, 281 *des documents de la session*.

PRIVILÈGES ET ELECTIONS :—Nomination du comité des privilèges et élections, 14, 24. Membres ajoutés, 173. Papiers renvoyés au comité. Question de savoir si sir Charles Tupper est actuellement député de Cumberland, ou si son siège est vacant, 168. Bill concernant l'acte pour mieux assurer l'indépendance du parlement, 1878 240. M. Tupper (Pictou) est dispensé de siéger comme membre sur le comité, 173. Premier rapport déclarant que sir Charles Tupper n'a pas perdu son siège et qu'il est encore député de Cumberland ; aussi rapportant le bill concernant l'Acte d'Indépendance du parlement, 1878, avec amendements, etc., 325. (App. No 7.) Motion de concours ; adoptée, 334. *Non imprimé*, 415.

PROCÉDURE CRIMINELLE :—Bill à l'effet d'amender la loi concernant la procédure dans les causes criminelles, et les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux personnes accusées de délits poursuivables par voie d'accusation, (M. Robertson, Hamilton) ; ordonné ; présenté, 133.

PRODUITS AGRICOLES :—Pétitions demandant la passation d'un acte établissant le système du pesage en ce qui concerne les produits agricoles, 200, 225, 238.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE :—Bill à l'effet d'amender l'acte 38 Victoria, chapitre 88, concernant la propriété littéraire et artistique, (M. Béchard) ; ordonné ; présenté, 188.

PROVINCE DE QUÉBEC, CORRESPONDANCE AU SUJET DES RÉCLAMATIONS DE LA PROVINCE CONTRE LA PUISSANCE DU CANADA :—Voir 234, *des documents de la session*.

PULLMAN, CIE DES CHARS :—Voir 78, *des documents de la session*.

QU'APPELLE, CIE AGRICOLE DE LA VALLÉE DE LA :—Voir 352, *des documents de la session*.

QUÉBEC CENTRAL, CHEMIN DE FER :—Voir 96, *des documents de la session*. *Chemins de fer*, 10.

QUÉBEC, CIE DU PONT DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 66. Avis, 74. Bill présenté, 88. Renvoyé au comité, 104. Rapporté avec amendements, 260. En comité général ; rapporté ; passé, 263. Par le Sénat avec amendements, 331. Adopté, 349. S. R., 473. (47 Vict., chap. 78.)

QUÉBEC, CITADELLE DE :—Voir 165, *des documents de la session*.

QUEBEC, HAVRE DE :

1. En comité général pour considérer une résolution autorisant une nouvelle avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub de Lévis ; recommandation de Son Excellence, 416. Chambre en comité, 427. Résolution rapportée recommandant une avance de \$150,000 au taux de quatre pour cent par année ; résolution adoptée ; bill présenté, 428. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill pour autoriser une avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter le bassin de radoub de Lévis (sir H. L. Langevin) ; ordonné ; présenté, 428. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé (titre amendé), 457. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vict., chap. 10.)
3. En comité général pour considérer une résolution concernant une avance aux commissaires du havre de Québec, pour leur permettre de compléter leur bassin à flot ; recommandation de Son Excellence, 416. En comité général ; résolution rapportée, recommandant une avance de \$300,000 au taux de quatre pour cent par année ; résolution adoptée ; bill présenté, 427. Voir *ci-dessous*, 4.

Québec, havre de—Suite

4. Bill pour autoriser une avance aux commissaires du havre de Québec pour compléter leur bassin à flot (sir H. L. Langevin); ordonné; présenté, 427. Lu la seconde fois; en comité général; amendé; examiné; passé (titre amendé), 451. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vict., chap. 9.)

QUÉBEC, LIEUTENANT GOUVERNEUR DE :—Voir 307, 283, *des documents de la session*.

QUÉRY, E. :—Voir *Débats*.

QUESTIONS :

1. Débats ajournés, 419.
2. Débat sur une question interrompu par un message du député gouverneur, désirant la présence de la Chambre dans la salle des séances du Sénat, 189.
3. Motions amendées, 42, 252, etc. Motion principale telle qu'amendée, rejetée, 355.
4. Résolution (rapportée du comité général); amendée, 399.
5. Motions retirées, 70.
6. Sous-amendement, 126, 250.
7. Motion pour ajourner le débat, retirée, 331. Rejetée, 247.
8. Question posée séparément sur chacun des paragraphes d'une motion, 17.
9. Divisions sur des questions, 234, 251, etc.

Questions de formes et d'ordre :

10. Motion qu'un avis de motion (Voir *Liqueurs enivrantes*, 3) ait la priorité après les affaires de routine à un jour ultérieur, 234. Objection étant faite pour le motif qu'avis n'a pas été donné; M. l'Orateur décide—Que l'objection est bien fondée, et que la question ne peut être proposée, 235.
11. Objection étant faite à une motion que le nom d'un membre soit substitué à celui d'un autre comme promoteur d'un bill privé, (voir *Pacifique canadien, chemin de fer du*, 2), pour le motif qu'aucun avis n'en a été donné; M. l'Orateur décide.—Qu'aux termes de l'article 31 du règlement, aucun avis n'est nécessaire dans le cas de motions concernant les bills publics ou privés après leur présentation, et qu'il est d'opinion que le dit article s'applique à la motion en question, 238.
12. Motion que lorsque M. l'Orateur quittera le fauteuil à 6 p.m. (jour de Saint-Patrice) aujourd'hui, la Chambre soit ajournée jusqu'à demain, à 3 p.m.; objection étant faite à la proposition, pour la raison qu'aucun avis n'en a été donnée; M. l'Orateur décide.—Qu'une telle motion requiert un avis. Que, toutefois, il est compétent pour un honorable député de proposer à 6 p.m., ou en aucun temps, l'ajournement de la Chambre, 244.
13. Amendement proposé à la troisième lecture du bill modifiant l'acte des licences pour 1883, de renvoyer de nouveau le bill à un comité général pour l'amender, en prescrivant que vu que la décision dans la cause de *La Reine vs. Hodge* a établi la juridiction des législatures provinciales au sujet de la délivrance de licences d'auberges, buvettes et magasins, "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883," soit abrogé." Objection étant faite à l'amendement pour la raison que la même question a été pratiquement rejetée par la Chambre dans une occasion précédente, au cours de la même session; M. l'Orateur décide.—Que la même question s'est présentée devant la Chambre le 18 mars dernier, et que la Chambre a décidé que "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs" ne devrait pas être abrogé; et que ce serait agir contradictoirement à cette décision antérieure que de demander maintenant à la Chambre de prendre l'amendement en considération, 462.

*Questions—Suite.**Questions résolues dans l'affirmative :*

14. Que la question de la compétence du parlement à passer l'acte des licences, etc., 1883, devrait être soumise à la Cour Suprême du Canada ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux, 250.

Questions résolues dans la négative :

15. Que copie de la pétition contestant l'élection de l'honorable J. A. Mousseau, en 1882-83, à l'Assemblée législative de Québec, pour la division électorale de Jacques-Cartier, soit déposé sur le bureau, 76. Qu'il n'était pas expédient que le ministre des finances avançât une somme de \$300,000 à la Banque d'Échange du Canada, sur une garantie personnelle, etc., 83.

RRANCHERS DU CANADA :—Voir *Banque des Ranchers du Canada.*

RAPPORTS DE LA SESSION :—Voir 286, *des documents de la session.*

RAPPORTS OFFICIELS :—Voir *Débats.*

RECENSEMENT :—Voir 288, 376, *des documents de la session.*

RECETTES ET DÉPENSES :—Voir 289-291, *des documents de la session.*

RECIPROCITÉ :—Voir 292, *des documents de la session. Subsidés, 8.*

REGINA :—Voir 343, 363, *des documents de la session.*

REMISE DE DROITS :—Voir *Drawbacks.*

REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES DU N. O. :—Voir *Territoires du Nord-Ouest.*

RETRAITE ;—Voir 308, 312-314, *des documents de la session.*

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Voir *Intérieur etc.*

RICHELIEU, TERRAINS PUBLICS :—Voir 356, *des documents de la session.*

RIDEAU, CANAL :—Voir 29, 32, *des documents de la session.*

“RIDEAU HALL” :—Voir 165, *des documents de la session.*

RIVE NORD, CHEMIN DE FER DE LA :—Voir 103, *des documents de la session.*

RIVIÈRE DE L'ARC :—Voir 345, *des documents de la session.*

ROBERTSON, JOHN :—Voir 350, *des documents de la session.*

ROMAINE, R. :—Voir *Impressions.*

RONDEAU, HAVRE DE :—Pétition demandant la continuation du dragage dans le havre de Rondeau, 149.

SAINTE CROIX, FILATURE DE COTON DE :—Voir 294, 295, *des documents de la session.*

SAN FRANCISCO, DE WINNIPEG ET DE LA BAIE D'HUDSON, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 92. Avis; bill, 100. Renvoyé au comité, 153. Comité recommande que le bill soit retiré, 290. Bill retiré et honoraires remboursés, 298.

SASKATCHEWAN, SYNODE DU DIOCÈSE DE :—Pétition demandant certains amendements à sa charte, 78. Avis, 86. Bill, 87. Renvoyé au comité, 93. Rapporté avec amendements, 183. En comité général; rapporté; passé, 190. Honoraires remboursés, 198. Passé par le Sénat, 246. S.R., 472. (47 Vic., chap. 103.)

SASKATCHEWAN-SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE :—Pétition demandant la passation d'un acte pour étendre davantage le délai fixé pour le commencement de sa voie ferrée, etc., 23. Avis; bill présenté, 32. Renvoyé au comité, 65. Rapporté, avec amendements, 132. En comité général; rapporté; passé, 152. Par le Sénat, 186. S.R., 471. (47 Vic., chap. 71.)

SASKATOON ET DU NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte-39. Avis, 46. Bill, 67. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements (préambule amendé), 238. En comité général; rapporté; passé, 246. Par le Sénat, avec amendements, 314. Adopté, 330. S.R., 473. (47 Vic., chap. 85.)

SAUMON :—Voir *Pêcheries*, 3.

SAUVAGES :

1. Bill à l'effet de conférer certains privilèges aux bandes les plus éclairées de sauvages du Canada, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux (Sir John Macdonald), ordonné; présenté, 46. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 165. Lu la troisième fois, 185. Passé, 186. Par le Sénat, avec amendement; adopté, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 28.)
2. Bill à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte relatif aux Sauvages, 1880," (Sir John Macdonald), ordonné; présenté, 103. Lu la seconde fois, 282. En comité général; rapporte progrès, 362. Chambre de nouveau en comité général; Bill amendé; examiné; passé, 366. Par le Sénat, avec amendements, 470. Adopté, 471. S. R., 474. (47 Vic., chap. 27.) Voir 301, 304, *des documents de la session*.

SCOTT, ACTE :—Pétition demandant tels amendements à l'Acte Scott qui permettront aux électeurs de voter sur cet acte à l'époque et au lieu où se tiennent des élections municipales, 342.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT :—Voir 305, *des documents de la session*.

SÉDUCTION :—

1. Bill à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature, (M. Charlton); ordonné; présenté, 23. Lu la seconde fois, 81. En comité général; amendé; rapporté, 108. Ordre pour considération rescindé et bill renvoyé de nouveau au comité et amendé, avec pouvoir d'insérer ce qui suit : Tout homme qui sous promesse de mariage, séduira une personne du sexe non mariée, etc., sera coupable de délit, 193. Bill examiné; motion pour troisième lecture, amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill au comité pour l'amender comme suit : "Tout homme qui, au moyen d'un mariage feint ou prétendu, a des rapports sexuels avec une femme de mœurs chastes, etc.;" débat sur icelui ajourné, 195. Repris, 229. Ajourné de nouveau; bill réimprimé, 230. Débat repris; sous-amendement proposé, que le bill soit lu la troisième fois d'hui en six mois, 257. Rejeté; premier amendement rejeté; motion principale adoptée; Bill lu la troisième fois et passé, 259.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 106, 117.

SEL :—Pétition demandant l'abolition du droit sur le sel, le plâtre et autres engrais, 209.

SÉNAT :

Messages au Sénat :

1. Désignant ceux des députés de la Chambre des Communes qui font partie des comités conjoints, 29.
2. Concours à l'adresse de condoléance du Sénat, à Sa Très Gracieuse Majesté, au sujet du décès de Son Altesse Royale le prince Léopold, 335.
3. Priant Leurs Honneurs de concourir dans une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, de vouloir bien transmettre à Sa Très Gracieuse Majesté l'adresse conjointe au sujet du décès de Son Altesse Royale le prince Léopold, 335.

Messages du Sénat :

4. Désignant ceux des membres du Sénat qui font partie des comités conjoints, 47.
5. Transmettant les bills et demandant le concours de la Chambre, 175, 223, etc.
6. Annonçant qu'il accepte les bills des Communes (ou les amendements aux bills) avec ou sans amendements, 186, 188, etc.
7. Communiquant les témoignages pris devant le comité spécial du Sénat, sur un bill, et demandant qu'ils lui soient remis, 175.
8. Priant la Chambre de concourir dans une adresse à Sa Majesté, au sujet du décès de Son Altesse Royale le prince Léopold, 328.
9. Concours à l'adresse de Son Excellence, le priant de vouloir bien transmettre la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, 350.
Voir 310, 306, *des documents de la session.*

SERMENTS D'OFFICE :—Bill concernant la prestation des serments d'office, (Sir J. A. Macdonald) ; ordonné ; lu la première fois, *pro forma*, 12. Voir 283, 307, *des documents de la session.*

SERMENTS ET SOCIÉTÉS ILLICITES :—Bill à l'effet de modifier de nouveau le chapitre dix des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites, (M. White, Cardwell) ; ordonné ; présenté, 143.

SERVICE CIVIL :—Bill à l'effet de modifier les actes du service civil de 1882 et 1883 (M. Chapleau) ; ordonné ; présenté, 298. Lu la seconde fois, 355. En comité général ; Résolutions concernant les sous-inspecteurs des postes renvoyées au comité (voir *Bureau des postes*, 2) ; amendé, 362. Renvoyé de nouveau au comité, et amendé de nouveau ; examiné ; passé 366. Par le Sénat avec amendements, 470. Adopté, 471, S. R., 474. (47 Vic., chap. 15) Voir 309, 320, *des documents de la session.*

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE :—Voir 220, *des documents de la session.*

"SIR JAMES DOUGLAS," STEAMER :—Voir 320, 322, *des documents de la session.*

SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE QUÉBEC :—Voir *Lac Mistassini.*

SOCIÉTÉS PERMANENTES DE CONSTRUCTION —Bill intitulé : "Acte pour amender les actes quarante Victoria, chapitre quarante-neuf, et quarante-cinq Victoria, chapitre vingt-quatre, relatifs aux sociétés permanentes de construction et aux compagnies de prêt et d'épargne opérant en Ont.," 223, du Sénat, 223. Lu, 233. Lu la seconde fois et renvoyé au comité des banques, 259. Rapporté avec amendements, 298. En comité général ; amendé ; examiné ; adopté ; passé, 330. Concours du Sénat, 392. S. R., 473. (47 Vic., chap. 40.)

- SOCIÉTÉ ROYALE :—Voir 115, *des documents de la session.*
- SOURIS ET DES MONTAGNES ROCHEUSES, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Voir *Central du Nord-Ouest, Cie du chemin de fer.*
- SOVERAINE, CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, LA :—Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à liquider les affaires de la dite compagnie, 92. Avis, 100. Bill présenté, 111. Renvoyé au comité, 166. Rapporté, avec amendements (préambule amendé), 184. En comité général; rapporté; passé, 192. Par le Sénat, 251. S. R., 472. (17 Vic., chap. 90.)
- SPRINGHILL ET PARRSBOROUGH, CIE DE CHARBON ET DE CHEMIN DE FER DE :—Voir *Cumberland, Cie de Charbon et de Chemin de fer de.*
- STANSTEAD, SHEFFORD ET CHAMBLY, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Voir *Est du Canada, Cie du Chemin de fer de l'.*
- STATIONS DE SAUVETAGE :—Voir 324, *des documents de la session.*
- STATISTIQUES AGRICOLES DU MANITOBA :—Voir 287, *des documents de la session.*
- STATISTIQUE MORTUAIRE :—Voir 325, *des documents de la session.*
- STATUTS DE LA PUISSANCE :—Voir 326, 327, *des documents de la session.*
- SAINTE-CLAIRE, CIE DU SOUTERRAIN TUBULAIRE DE LA RIVIÈRE :—Pétition demandant la passation d'un acte les autorisant à construire un souterrain tubulaire sous la rivière Sainte-claire, 78. Avis, 86. Bill, 87. Renvoyé au comité, 94. Rapporté avec amendements, 173. En comité général; rapporté, 189. Passé; titre comme suit : "Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Tunnel de la frontière de Sainte-Claire, 190. Passé par le Sénat avec amendements, 314. Adopté, 329. S. R., 473. (17 Vic., ch. 82.)
- SAINTE-FRANÇOIS, RIVIÈRE :—Voir 296 *des documents de la session.*
- SAINTE-JEAN ET DU MAINE, CIE DE CHEMIN DE FER DE :—Voir *Nouveau-Brunswick, Cie du chemin de fer du.*
- SAINTE-JEAN-PORT-JOLI :—Voir 297 *des documents de la session.*
- SAINTE-LAURENT, CANAUX DU :—Voir 30, 31 *des documents de la session.*
- SAINTE-LAURENT ET OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition demandant la passation d'un acte autorisant les porteurs d'obligations de la compagnie à voter aux assemblées de la compagnie, 60. Avis, 74. Bill, 81. Renvoyé au comité, 103. Rapporté avec amendements, 193. En comité général; rapporté; passé, 201. Par le Sénat, avec amendements, 314. Adopté, 330. S. R., 473. (17 Vic., chap. 76.) Voir 43, 67 *des documents de la session.*
- SAINTE-LAURENT, RIVIÈRE :—Voir 298-300, *des documents de la session.*
- ST-PATRICE, JOUR DE LA FÊTE :—Voir *Chambre des Communes, 10.*
- ST-PIERRE, HAVRE DE :—Voir 21, *des documents de la session.*
- ST-THOMAS, BUREAU DE DOUANE À :—Voir 146 *des documents de la session.*
- ST-THOMAS, SALLE D'EXERCICES DE :—Voir 225 *des documents de la session.*

SUBSIDES :—

1. Prise en considération du discours de Son Excellence, 15. La Chambre décide de se former en comité des subsides ; en comité des voies et moyens, 19. Budgets renvoyés au comité des subsides, 82, 319, 363, 426.
2. La Chambre en comité sur les subsides, 235, 261, 272, 283, 294, 309, 316, 323, 336, 350, 356, 362, 367, 402, 436, 455.
3. Comité des voies et moyens fait rapport de progrès et obtient permission de siéger de nouveau, 186, 198. Du comité des subsides, 237, 358, etc.
4. Résolutions rapportées et adoptées, 369, 370, 373, 375, 376, 377, 387, 388, 393, 397, 401, 434, 446, 465. Non adoptée, 435.
5. Résolutions remises après leur seconde lecture, 373, 338, 393, 398, 401. Adoptées ensuite, 444, 445.
6. Débat sur une motion pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 173, 204.
7. Résolution amendée, 393.
8. Amendements proposés à la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides : Par M. Mills, " Que la possession simultanée des offices de ministre des Chemins de fer et Canaux et de Haut-Commissaire n'est pas convenable et que la Chambre désapprouve la continuation de cet arrangement," 271. Rejeté, 272. Par M. Paterson (Brant), qu'aucuns deniers publics ne devraient être dépensés pour défrayer les frais de déplacement d'ouvriers, artisans, commis ou travailleurs (sauf les agriculteurs) émigrant au Canada," 282. Rejeté, 283. Par M. Cameron (Huron), que cette Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la condition, les plaintes et les demandes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, en vue de trouver les moyens de remédier à tous griefs bien fondés et de faire droit à toutes demandes raisonnables," 293. Rejeté, 294. Par M. Davies, que le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures, à une époque rapprochée, dans le but d'amener des négociations pour un nouveau traité assurant aux habitants du Canada et à ceux des États-Unis, les privilèges réciproques de pêche et la franchise de droits dont ils jouissent maintenant, ainsi que les franchises additionnelles réciproques dans les relations de commerce des deux pays ; et que dans ces négociations le Canada devrait être directement représenté par quelqu'un nommé par le gouvernement," 307. Rejeté, 308. Par M. Charlton, que cette Chambre voit avec regret l'augmentation considérable des fardeaux imposés au peuple par les droits de douane et l'augmentation inopportune et rapide des dépenses," 348. Rejeté, 349.

Voies et Moyens :

9. Chambre en comité général des voies et moyens, 19. Motion pour que la Chambre se forme en comité ; débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle, 19, 173. Repris ; ajourné, 175. Repris ; Chambre se forme en comité général ; rapporte progrès, 186, 198. Motion pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général ; débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle, 19, 204. Débat repris ; motion adoptée ; Chambre en comité général, 205-207. Quatre résolutions rapportées, 219-221. Lu la seconde fois ; première résolution adoptée ; motion que la seconde résolution soit adoptée ; amendement proposé par M. Blake, de renvoyer de nouveau la résolution au comité, avec pouvoir de réduire le droit proposé sur la poterie et la porcelaine ; rejeté, 222. Résolution adoptée ; résolution subséquente adoptée ; *ibid.* Résolutions que les droits de douanes prendront effet à une certaine date, 223. Chambre

Subsides—Suite.

de nouveau en comité général ; résolutions accordant certaines sommes à même le fonds consolidé du revenu pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté ; rapportées ; adoptées ; bill, 467. Voir *ci-dessous*, 10.

10. Bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1884, et le 30 juin 1885, et pour autres fins se rapportant au service public, (Sir S. L. Tilley) ; ordonné, 467. Présenté ; lu la seconde et troisième fois et passé, 468. Par le Sénat, 470. S. R., 475. (47 Vic., chap. 2.)

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER :—Voir 89, 95, 97, 100, 101, 102, 104, 105, *des documents de la session. Chemin de fer du Pacifique canadien*, 3. *Chemins de fer*, 10, 11.

SUBSIDES AUX PROVINCES :

1. En comité général concernant les subsides aux provinces ; recommandation de Son Excellence, 315. En comité général, 430. Résolution rapportée, adoptée, 443. Bill présenté, 444. Voir *ci-dessous*, 2.
2. Bill à l'effet de réajuster les subsides annuels à être alloués par le Canada aux différentes provinces actuellement comprises dans la Puissance, (Sir S. L. Tilley) ; ordonné ; présenté, 444. Lu la seconde fois ; en comité général ; rapporté ; passé, 465. Par le Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 4.) Voir 213, 234, 285, 328, *des documents de la session.*

SUCRE :—Voir 133, 135, 139, 140, *des documents de la session.*

SUD-EST, CHEMIN DE FER DE :—Voir 43, 62, *des documents de la session.*

“SWAN CREEK” :—Voir 329, *des documents de la session.*

SYNODE DU DIOCÈSE DE SASKATCHEWAN :—Voir *Saskatchewan, synode du diocèse de.*

TABLEAUX DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION :—Voir 112, *des documents de la session.*

TARIF :—Voir, *Douanes*, 3.

TARIF DE TRANSPORT :—Voir, *Chemins de fer*, 4.

TARIFS DU FRET :—Voir 126, *des documents de la session.*

TEMPÉRANCE ET D'ASSURANCE GÉNÉRALE SUR LA VIE, CIE DE :—Pétition demandant une charte sous le nom de la compagnie de Tempérance et d'Assurance Générale sur la vie du Canada, 39. Avis, 60. Bill, 61. Renvoyé au comité, 88. Rapporté avec amendements (Préambule amendé), 159. En comité général ; rapporté ; passé, 174. Par le Sénat, avec amendements, titre comme suit : (Compagnie d'Assurance de Tempérance Générale sur la vie de l'Amérique du Nord), 264. Adopté, 279. S. R., 472. (47 Vic., chap. 97.)

TENTES :—Voir 227, *des documents de la session.*

TERRAINS HOULLIERS :—Voir 333, *des documents de la session.*

TERRES A PATURAGE :—Voir 335, 338, 358, *des documents de la session.*

TERRE BLANCHE, RIVIÈRE DE LA :—Pétition demandant que des mesures soient prises pour enlever les bancs de vase dans la rivière de la Terre-Blanche, Manitoba, 117.

TERRES DU NORD-OUEST, CIE DES :—Voir, *Nord-Ouest, Cie des terres du.*

TERRES FÉDÉRALES, ACTE DES :—Bill intitulé : “ Acte qui amende l’acte des terres fédérales 1883 ”; du Sénat; lu, 360. Lu la seconde fois; en comité général; résolution concernant un octroi gratuit de terres au chemin de fer du Manitoba à la Baie d’Hudson; renvoyé au comité (Voir *Manitoba*, 3.) Bill amendé; examiné, 454. Passé (avec des amendements), 463. Concours du Sénat, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 25.)

TERRES PUBLIQUES :—Bill à l’effet de déclarer ce qui constitue les titres aux biens-fonds et d’en faciliter le transport dans les territoires du Canada (M. McCarthy); ordonné; présenté, 35. Voir 332-364 *des documents de la session. Manitoba*, 4. *Territoires du Nord-Ouest*, 2.

TERRITOIRE EN CONTESTATION :—Bill intitulé : “ Acte concernant les territoires en contestation entré la Puissance du Canada et la province d’Ontario ”; du Sénat; lu, 409. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 456. Passé, 464. S. R., 474. (47 Vic., chap. 24.)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST :

1. Bill concernant la représentation des territoires du Nord-Ouest à la Chambre des communes; (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 177.
2. Pétition demandant la passation d’un acte simplifiant les lois sur le transfert de biens-fonds dans les Territoires du Nord-Ouest, 200, 243.
3. Bill intitulé : “ Acte qui amende “ l’acte des Territoires du Nord-Ouest, 1880, ” du Sénat; lu, 431. Lu la seconde fois; en comité général; résolutions concernant les honoraires et frais à payer pour l’enregistrement des actes, renvoyées au comité. (Voir *ci-dessous*, 4.) Bill amendé; considéré; passé (avec les amendements), 467. Sénat concourt, 470. S. R., 474. (47 Vic., chap. 23.)
4. Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions concernant les honoraires et frais à payer pour l’enregistrement des actes et instruments dans les Territoires du Nord-Ouest; sur la recommandation de Son Excellence; séries de résolutions rapportées, 459. Adoptées, 460. Voir *ci-dessus*, 3. Voir 229, 362-367 *des documents de la session.*

TÊTE-DE-BROCHET, RIVIÈRE DE LA :—Voir 162, *des documents de la session.*

THAMES, RIVIÈRE :—Voir 368, *des documents de la session.*

THAYNE, M. :—Voir *Bibliothèque*, 2.

TITRES AUX BIENS-FONDS :—Voir *Terres publiques.*

TODD, DE ALPHEUS :—Voir *Bibliothèque* 2.

TOILE À VOILES :—Voir 136, *des documents de la session.*

TORONTO, CHAMBRE DE COMMERCE DE LA CITÉ DE :—Pétition de la Chambre de Commerce et de l’association de la Halle au blé de Toronto; demandant la passation d’un acte les autorisant à se fusionner, 20. Avis, 31. Bill, 35. Renvoyé au comité, 65. Rapporté, avec amendements, 111. En comité général; rapporté; passé, 150. Par le Sénat, 204. S. R., 471. (47 Vic., chap. 46.)

TORONTO, CORPORATION DE LA CITÉ DE :

1. Pétition demandant la passation d’un acte pour augmenter les facilités de havre dans la cité de Toronto, et prolonger l’esplanade, 66. Avis, 74. Bill 81. Renvoyé au comité, 93. Le comité des chemins de fer recommande que le bill soit retiré, 232. Bill retiré et honoraires remboursés, 233.
2. Pétition demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 132, 225.

TORONTO, GREY ET BRUCE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à remanier sa dette d'émission, 23. Avis; Bill 32. Renvoyé au comité, 40. Rapporté avec amendements, 232. En comité général; rapporté, 240. Passé, 245. Par le Sénat, 322, S. R., 472. (47 Vic., chap. 66.)
2. Pétitions demandant que le bill précédent ne devienne pas loi, 102. Voir 43^r *des documents de la session.*

TORONTO, HALLE AU BLÉ DE:—Voir *Toronto, Chambre de commerce.*

TORONTO, RUES QUEEN ET DUFFERIN:—Voir *Parkdale.*

TRAITÉS COMMERCIAUX:—Voir 369 *des documents de la session.*

TRANSPORT DES MALLES:—Voir 261, 263, 265, 268, 272, *des documents de la session.*

TRAVAUX PUBLICS:—Bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte 31 Vic., chap. 12, intitulé: "Acte concernant les travaux publics du Canada," du Sénat, 340. Lu, 341. Lu la seconde fois; en comité général; rapporté, 432. Motion pour troisième lecture, amendement proposé de renvoyer de nouveau le bill au comité; adopté, 441. Bill renvoyé de nouveau au comité et modifié; examiné; passé, 442. Concours du Sénat, 463. S. R., 473. (47 Vic. chap. 16.) Voir 370, 371, *des documents de la session.*

TREMBLAY, R.:—Voir *Débats.*

TRURO ET PICTOU, EMBRANCHEMENT DU CHEMIN DE FER DE:—Voir *Chemin de fer de Prolongement vers l'est.*

TUNNEL DE LA RIVIÈRE SAINTE-CLAIRE, CIE DU:—Voir *Sainte-Claire, Cie du souterrain tubulaire de la rivière.*

TUPPER, SIR CHARLES:—Voir *Elections, 3. Indépendance du parlement. Privilèges et Elections.*

UNION JACQUES-CARTIER, CHEMIN DE FER:—Voir 91, *des documents de la session.*

"UPPER WOODS," HAVRE DE:—Voir 176, *des documents de la session.*

VANCOUVER, RESERVE DU CHEMIN DE FER DANS L'ÎLE DE:—Voir 323 *des documents de la session. Colombie anglaise, 1, 2.*

VAPEUR ET DE NAVIGATION D'HALIFAX, CIE DE:—Voir *Halifax, Cie de vapeur, etc.*

VAUDREUIL ET PRESCOTT, CIE DU CHEMIN DE FER:—Pétition demandant une charte, 35. Avis, 45. Bill, 50. Renvoyé au comité, 69. Rapporté avec amendements, 200. En comité général; rapporté; passé, 212. Par le Sénat, avec amendements, 264. Adopté, 279. S. R., 472. (47 Vic., chap. 84.)

VICE-AMIRAUTÉ, COURS DE:—Voir 374, 375 *des documents de la session.*

VICTORIA, C. A., MAITRE DE POSTE DE:—Voir 266 *des documents de la session.*

VOITURIERS PAR TERRE :

1. Bill concernant les voituriers par terre (M. McCarthy) ; ordonné ; présenté, 21.
2. Bill concernant la responsabilité des voituriers par terre (M. Coughlin) ; ordonné ; présenté, 150.

VOLONTAIRES :

1. Motion (M. Tyrwhitt) que le gouvernement prenne des mesures pour s'assurer du nombre des volontaires de 1837-38 encore vivants ; motion retirée, 70.
2. Pétition demandant que la Chambre prenne en favorable considération les services rendus par les volontaires de 1837-38, 85.

WASHINGTON, TRAITÉ DE :—Voir 377 *des documents de la session. Ile du Prince-Edouard.*

WATERLOO ET MAGOG, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Voir *Est, Cie du chemin de fer de l.*

WATSON, HENRY :—Voir 378 *des documents de la session.*

WATSON, T. C. ;—Voir 379 *des documents de la session.*

WELLAND, CANAL :—Voir 31 *des documents de la session.*

WELLAND, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant que l'arrangement conclu avec la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc du Canada soit ratifié par le parlement, 31. Avis, 45. Bill, 67. Renvoyé au comité, 103. Rapporté avec amendements, 232. En comité général ; amendé ; examiné, 240. Ordre pour troisième lecture rescindé ; bill renvoyé de nouveau au comité général ; amendé ; examiné ; lu la troisième fois et passé, 245. Par le Sénat avec amendements ; adopté, 314. S. R., 472. (47 Vic., chap. 53.)

WESTHAVER, PHARE A LA POINTE :—Voir 253 *des documents de la session.*

WHITCHER, W. F. :—Voir 380 *des documents de la session.*

WINNIPEG ET DE LA BAIE D'HUDSON, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE STEAMERS DE :—Pétition demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre une pétition pour un bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour présenter les pétitions pour bills privés ; renvoyée au comité des O. P., 298. Comité recommande que permission soit accordée. Pétition lue, 311. Comité des O. P., recommande la suspension de la 51^{me} règle, 321. Règle suspendue ; 322. Renvoyé au comité, 330. Rapporté avec amendements, 346. En comité général ; rapporté, 361. Passé, 362. Par le Sénat avec amendements, 431. Adopté, 457. S. R., 474. (47 Vic., chap. 70.)

WINNIPEG, LA BANQUE DE :—Pétition demandant une charte, 39. Avis, 46. Bill présenté, 61. Renvoyé au comité, 88. Rapporté avec amendements. (Préambule amendé), 253. En comité général ; rapporté ; passé, 268. Par le Sénat avec amendements, 341. Adopté, 350. S. R., 473. (47 Vic., chap. 49.)

YAMASKA, RIVIÈRE :—Voir 381 *des documents de la session.*